

Vieillir dans la distinction : étude des processus de vieillissement au sein de la bourgeoisie protestante genevoise

PILLONEL, Alexandre

Abstract

Par une étude ethnographique des processus de vieillissement des membres des classes supérieures, cette thèse poursuit l'ambition de décrire les transformations de la grammaire de la distinction sociale au fil de l'avancer en âge. Vingt entretiens ont été réalisés avec des personnes âgées issues de la bourgeoisie protestante genevoise afin de mettre en lumière comment l'occurrence de ruptures dans les trajectoires relationnelles et dans les trajectoires de santé engage une adaptation des logiques de la distinction sociale. Trois situations exemplifient chacune de manière originale comment la distinction perdure, s'adapte et emprunte de nouveaux chemins d'expression. De l'exposition d'un corps en parfaite adéquation avec un ensemble d'injonctions normatives, à la réalisation des logiques de la déprise ainsi qu'à l'élaboration de stratégies d'invisibilisation des corps dépendants, cette thèse a pour vocation de réaffirmer la fécondité de l'usage du concept de classe sociale dans l'étude et la compréhension des processus de vieillissement.

Reference

PILLONEL, Alexandre. *Vieillir dans la distinction : étude des processus de vieillissement au sein de la bourgeoisie protestante genevoise*. Thèse de doctorat : Univ. Genève, 2017, no. SdS 60

DOI : [10.13097/archive-ouverte/unige:98222](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:98222)

URN : [urn:nbn:ch:unige-982228](http://nbn-resolving.org/urn:nbn:ch:unige-982228)

Available at:

<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:98222>

Disclaimer: layout of this document may differ from the published version.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Vieillir dans la distinction: étude des processus de vieillissement au sein de la bourgeoisie protestante genevoise

THÈSE

présentée à la Faculté des sciences de la société
de l'Université de Genève

par

Alexandre Pillonel

sous la direction de

Cornelia Hummel

pour l'obtention du grade de

**Docteur ès sciences de la société
mention sociologie**

Membres du jury de thèse :

M. Felix BÜLHMANN, Professeur, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne

Mme Claudine BURTON JEANGROS, Professeur, présidente du jury, Faculté de sciences de la société, Département de sociologie, Université de Genève

Mme Cornelia HUMMEL, Maître d'enseignement et de recherche, Faculté des sciences de la société, Département de sociologie, Université de Genève

Mme Isabelle MALLON, Maître de conférences, Université Lumière Lyon II, France

Mme Ingrid VOLERY, Maître de conférences, Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales, Université de Lorraine, France

Thèse no ??
Genève, 5 février 2017

La Faculté des sciences de la société, sur préavis du jury, a autorisé l'impression de la présente thèse, sans entendre par-là, émettre aucune opinion sur les propositions qui s'y trouvent énoncées et qui n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Genève, le 14 février 2015

Le doyen
Bernard DEBARBIEUX

Impression d'après le manuscrit de l'auteur

Table des matières

Table des matières.....	iv
Résumé.....	vii
Remerciements.....	viii
Chapitre 1. Introduction.....	9
Chapitre 2. Une courte histoire de la bourgeoisie genevoise.....	13
2.1 Introduction.....	13
2.2 La constitution historique des élites genevoises.....	14
2.3 La coexistence de deux bourgeoisies.....	16
2.4 De la philanthropie.....	17
2.5 Origine sociale de ma population d'enquête.....	20
2.5.1 La haute bourgeoisie genevoise.....	20
2.5.2 La bourgeoisie.....	26
2.5.3 Les self-made men.....	30
2.6 Un coup d'œil sur la vieillesse.....	32
Chapitre 3. Cadre théorique.....	39
3.1 La distinction sociale selon Bourdieu.....	39
3.1.1 Espace social et champ.....	39
3.1.2 Les types de capital.....	40
3.1.3 La distinction et le capital culturel.....	44
3.2 Le corps : discipline, contraintes, et marqueur social.....	51
3.2.1 Du droit au corps, le pouvoir disciplinaire.....	52
3.2.2 L'apprentissage par corps et la contrainte par corps.....	54
3.2.3 L'hexis corporelle comme marqueur social.....	55
3.2.4 Individualisation : l'autonomie des corps comme principe de classification.....	65
3.2.5 La construction sociale du « bien-veillir ».....	66
3.2.6 Le vieillissement réussi ou le modèle théorico-normatif du « bien-veillir ».....	67
3.2.7 Des modèles de vieillissement socialement situés.....	72
3.2.8 De quelles autres stratégies parle-t-on ?.....	73
3.3 La gérontologie critique : au cœur du croisement entre classe sociale et classe d'âge.....	80
3.3.1 Un héritage sociologique ?.....	81
3.3.2 La genèse de la gérontologie critique.....	81
3.3.3 Le concept de classe sociale en crise.....	83
3.3.4 Emergence de l'individu réflexif.....	83
3.3.5 Renouveau.....	85
3.3.6 La distinction hic et nunc : entre culture, consommation et style de vie.....	89
3.4 Le parcours de vie.....	90
3.4.1 Les contributions de la psychologie : un développement tout au long de sa vie.....	90
3.4.2 Les apports de la sociologie.....	91
3.4.3 Riley et le système de stratification par âge ou le modèle à trois temps.....	91
3.4.4 L'histoire, la génération et la trajectoire.....	94
3.4.5 Le parcours de vie et les avantages et désavantages cumulatifs.....	95
3.4.6 Le parcours de vie : le modèle d'optimisation sélective avec compensation.....	95

3.4.7	La déprise	99
3.4.8	Sur le sentiment d'être ou de ne pas être vieux	103
3.4.9	Le corps dans la gérontologie conventionnelle	104
3.5	Un retour conclusif à Bourdieu	105
3.5.1	La déprise : une affaire de ressource	107
Chapitre 4. Méthodologie.....		111
4.1	Problèmes méthodologiques	111
4.1.1	Une question d'identification	111
4.1.2	Le recours aux tiers.....	112
4.1.3	Une représentation socialement située de la richesse	113
4.1.4	Recommandations et présentations	113
4.1.5	Entretien et domination	114
4.1.6	Contrôle de l'hexis de l'enquêteur : une soumission à la domination nécessaire ? 116	
4.2	Le terrain, sa population et quelques matériaux.....	118
4.2.1	Détail des entretiens.....	118
4.2.2	La grille d'entretien	120
4.2.3	Transcription et analyse	121
4.2.4	Caractéristiques socio-démographiques de la population interviewée.....	122
Chapitre 5. Le processus de vieillissement de la bourgeoisie protestante genevoise. 124		
5.1	La vieillesse enchantée	126
5.1.1	L'invisible retraite du bourgeois dépendant	126
5.1.2	Viellir sans vieillesse.....	128
5.2	La présentation de soi	129
5.2.1	L'Hexis vestimentaire	130
5.2.2	La discipline des corps	131
5.2.3	Une mise en scène de soi particulière.....	133
5.3	Les représentations du « bien-vieillir »	136
5.3.1	Le capital santé	136
5.3.2	Le rapport au temps : entre anticipations et acceptations	139
5.3.3	Le plaisir de faire : une vocation à l'activité	141
5.3.4	Le capital économique : une ressource nécessaire à la reconversion	141
5.3.5	La recherche d'une autonomie relationnelle : le capital social	142
5.3.6	Une accumulation continuée du capital culturel	143
5.4	Les activités	144
5.4.1	Des activités professionnelles non-rémunérées	146
5.4.2	Des activités ludiques.....	149
5.4.3	Des modèles d'activités au féminin et au masculin	151
5.4.4	Des modèles d'activités socialement situés	152
5.5	L'indépendance au cœur des pratiques et des représentations	153
5.5.1	Les réseaux de soutien : la famille, les voisins et les tiers aidants	154
5.5.2	Les modèles de prise en charge parentale	158
5.5.3	Le rapport aux formes d'assistance et de prise en charge publique.....	161
5.5.4	Les composants d'une « belle-mort ».....	162
5.5.5	Le rapport à l'argent : la capitalisation des pensions.....	163
5.5.6	La propriété : une ressource de la déprise	164
5.5.7	L'immobilier : ressource stratégique pour le vieillissement.....	165

5.6	La construction sociale de la normativité de l'individu moderne	168
5.6.1	Indépendance et autonomie : la double herméneutique de la vieillesse dépendante 169	
5.6.2	Affinités électives entre l'habitus bourgeois et les modèles de vieillissement actif et réussi 170	
5.6.3	L'habitus bourgeois au prisme de la déprise	173
Chapitre 6. Les formes de la déprise		176
6.1	La maison de retraite luxueuse : un hymne à l'indépendance.....	176
6.1.1	Le prestige social des maisons de retraite luxueuses	177
6.2	Deux modèles type de maisons de retraite luxueuses	183
6.2.1	Modèle sanitaire de maisons de retraite luxueuses.....	183
6.2.2	Modèle hôtelier de la maison de retraite luxueuse	186
6.2.3	Entre facteur d'âge et de classe : le choix de la maison de retraite luxueuse	191
6.2.4	Portraits sociologiques des résidents	194
6.3	Des déprises à distance du familialisme	196
6.3.1	Résident indépendant et en prise avec leur société.....	197
6.3.2	Résident indépendant mais dans un processus de retrait du monde	204
6.4	Les villas, appartements et domaines des personnes âgées vivant à domicile.....	207
6.4.1	Les extérieurs et les intérieurs	208
6.4.2	Indépendant et en prise avec le monde	211
6.4.3	Indépendant mais dans un processus de retrait du monde.....	213
6.5	Des vieillesse sans ruptures et sans déprises.....	218
6.5.1	Une vieillesse de producteur et de consommateur.....	219
6.5.2	Une vieillesse hédoniste.....	219
Chapitre 7. Les métamorphoses de la grammaire de la distinction sociale.....		221
7.1	Un style de vie autonome et les jeux de la distinction sociale	222
7.1.1	Un prolongement de la distinction sociale ordinaire	224
7.1.2	Les profits de distinction associés.....	225
7.1.3	Le corps, support d'expression par excellence de la distinction	225
7.1.4	Deux modèles en concurrence.....	227
7.1.5	Effets de génération : le poids de la modernité	227
7.2	La déprise : une seconde ressource de distinction sociale	228
7.2.1	Les capitaux de la déprise.....	229
7.2.2	Distinction sociale et déprise	233
7.3	Invisibilité et enchantement : un dernier profit de distinction en creux.....	233
7.4	Les métamorphoses des logiques de distinctions sociales au prisme des effets d'âge 235	
7.4.1	Les formes de la déprise au regard des stratégies de reproduction sociale.....	236
Chapitre 8. Conclusion		238
Bibliographie		242
Sources.....		249
Archives		250
Annexes 1 : Grille d'entretien		251

Résumé

Cette recherche se focalise sur les pratiques de distinction sociale ayant cours durant cette étape du parcours de vie que l'on qualifie de vieillesse. En mobilisant le cadre conceptuel bourdieusien, ce travail a pour objectif de mettre en lumière une adaptation de la grammaire de la distinction sociale au regard de l'occurrence de ruptures dans la trajectoire de vie d'un individu. Afin de répondre à cette question, c'est principalement le processus de vieillissement de la bourgeoisie protestante genevoise qui est observé. Ce choix relève d'une volonté d'aller étudier des individus disposant de ressources importantes en termes de capital bourdieusien, afin de comprendre comment cette possession offre des avantages décisifs et distinctifs quant à la réalisation d'un ensemble d'injonctions normatives incluses dans les modèles théorico-normatifs circonscrivant les processus de vieillissement, comme le modèle du vieillissement réussi, du vieillissement actif ou encore celui du « bien-vieillir ». Trois situations qui se distinguent les unes des autres, selon le degré d'accumulation de ruptures dans la trajectoire de vie, exemplifient chacune de manière originale comment la distinction perdure, s'adapte, et trouve de nouveaux chemins d'expression. C'est donc d'abord une situation exempte de ruptures qui sera décrite. Ensuite, c'est plus particulièrement au regard du concept de déprise que sera analysé la distinction sociale, lorsqu'une ou plusieurs ruptures contraignent à la mise en place de stratégies de reconversion et finalement, c'est également en creux, par l'absence d'une exposition publique de la dépendance des corps de la bourgeoisie que s'exprime dans une dernière situation, ces logiques de distinction sociale. A travers la réalisation d'une vingtaine d'entretiens, ce travail par une démarche qualitative a pour vocation de réintroduire l'impensé des classes sociales au sein des processus de vieillissement.

Remerciements

J'aimerais remercier les personnes qui m'ont aidé ou qui ont joué un rôle important dans l'élaboration et l'écriture de cette thèse.

Je remercie ici ma Directrice de thèse pour son soutien et pour les très nombreuses discussions qui ont alimenté mes réflexions quant à la réalisation de cette étude. Je remercie également les membres du jury pour avoir accepté de participer à cette aventure, ainsi que pour leurs remarques pertinentes, critiques et constructives.

Je remercie vivement ma compagne, Khadija Hemma, pour m'avoir soutenu, encouragé et supporté durant cette expérience.

Je remercie également, l'ensemble des correcteurs qui ont accompli avec beaucoup de diligence, ce travail. Ma mère, Sonja Vaucher de la Croix, Madame Marie-Claude Reber, Madame Miriam Odoni, Monsieur David Pillonel, Monsieur Alexis Sgouridis ainsi que Madame Marion Deville.

Je remercie tout particulièrement les intermédiaires qui ont joué le jeu de la recommandation. Ne pouvant tous les nommer ici pour des questions d'anonymat et de confidentialité, j'espère que ces personnes se reconnaîtront.

Je remercie aussi les participants à cette étude, ainsi que le Directeur d'une des maisons de retraite luxueuses qui m'a très gracieusement offert la chance de rencontrer des résidents. Je remercie également deux directeurs de fiduciaire qui ont répondu diligemment à mes questions, ainsi qu'un collaborateur de la banque Lombard pour ses conseils et ses encouragements.

Je remercie finalement mes collègues de bureau, et autres amis universitaires pour les échanges autour de mon sujet de thèse qui ont été de puissantes stimulations.

Chapitre 1. Introduction

« M. Santeuil [...] se demandait parfois si après sa mort, sa fortune, l'honneur réputé, de son nom bourgeois, loin d'être accrus par son fils ne tomberaient pas en déshérence¹ ».

Proust fait ici la démonstration de son incroyable talent d'observateur de la bourgeoisie française de son temps. Est-ce que la question de la mort et de la vieillesse se résume pour ces classes sociales à l'angoisse de ne pas pouvoir réaliser cette disposition au conatus spinozien ?

C'est bien à cette question que cette thèse cherche à répondre, tout au moins à comprendre d'abord, en donnant la parole à ces acteurs, comment ceux-ci se perçoivent et perçoivent les autres ? Comment la narration de ce regard rétrospectif sur leur vie exemplifie des visions et des divisions du monde, fruit de la socialisation et d'une trajectoire de vie. Comment la mise en scène de leur hexis et de leur quotidien informe sur cette volonté de se distinguer. Et comment tout cela façonne des processus de vieillissement et des vieillesse typiquement bourgeoises ?

Pour répondre à cette question faudrait-il encore s'entendre sur la définition de la vieillesse. Le terme est ancien, autant que l'existence avérée de vieillards. Les représentations associées à cette construction sociale sont multiples et variables autant que la place dans la société qui est accordée aux personnes âgées. Parfois encensées, elles sont le plus souvent méprisées (Minois, 1987) et mise sur la touche du jeu social (Bourdieu, 1978). A l'exception de la retraite qui ritualise et institutionnalise l'entrée dans la vieillesse, cela tardivement dans notre histoire et dans un contexte d'exacerbation des luttes sociales. Les contours temporels de cette étape du parcours de vie restent flous et sujets à l'interprétation de chacun. C'est le fameux paradoxe de Pareto qui affirme que si on ne sait pas à quel âge commence la vieillesse, on ne sait pas non plus où commence la richesse (Bourdieu, 1984).

Si la retraite propose une définition socio-économique de la vieillesse, elle se résume, dans le discours du sens commun, le plus souvent à une définition essentiellement biologique. Le processus de biomédicalisation rendant caduque les principales tentatives de définitions gérontologiques associées à cet âge, la vieillesse devient un quasi synonyme de la maladie et de la dépendance. Une figure qui n'est pas faite pour rassurer et qui s'oppose avec force à la construction sociale du troisième âge, du consommateur âgé, actif, engagé et surtout en bonne santé. Le monde du troisième âge se peuple d'experts et de chercheurs en sciences sociales, mais aussi de publicistes et de dispositifs, alors que le grand âge, domaine exclusif de la médecine se transforme en un véritable problème social qui cristallise les enjeux autour de la redéfinition d'un nouveau contrat de solidarité entre les générations.

Si les vieux ont toujours été présents dans n'importe quelle société et à tous les moments de l'histoire, personne ne s'y intéresse particulièrement. Pourtant, la première moitié du XXe siècle marque un intérêt nouveau pour ces questions. La plupart des disciplines s'intéressent à ce sujet et produisent chercheurs et experts spécialisés. En conséquence de l'allongement de la durée de vie et de l'amélioration du niveau de santé en fonction de l'âge, la vieillesse s'ouvre à de nouvelles perspectives, et se propose comme « une vie à inventer » (Lalivé D'Épinay, 1991).

Dans ce domaine, la sociologie de langue française est en retard. L'héritage culturel Durkheimien ou Bourdieusien participe à la relégation de cette question, l'âge étant, avant tout, « une donnée biologique socialement manipulée et manipulable » (Bourdieu, 1992 : p.143). Et pourtant, paradoxalement, le terme générique de vieillesse relève aussi d'un abus de langage formidable qui subsume sous le même concept des univers sociaux qui n'ont rien en commun (Bourdieu,

¹ Proust M., (1952), *Jean Santeuil*, Paris : Gallimard.

1992). La vieillesse bourgeoise enchantée et celle du vieillard malade et alcoolique des milieux ouvriers s'arpentent selon un pas et un rythme différent. Si, tout les sépareit à l'âge adulte, rien, si ce n'est la maigre consolation qu'apporte une vision surannée de l'égalité sociale devant la vieillesse et la mort, ne vient justifier une neutralisation des inégalités sociales durant cette étape du parcours de vie. Car, d'une certaine manière, cette disposition à la distinction sociale devient dans cette période, autant exposition de la différence qu'expression d'une résistance. Vieillir, ce n'est pas tant mourir biologiquement, que mourir socialement. En continuant de se distinguer, on fait en quelque sorte la preuve irréfutable de son éternelle jeunesse.

La vieillesse est avant tout une construction historique et sociale qui n'est, ni tout à fait en dehors, ni tout à fait en dedans, du grand jeu social. Et si la question des rapports de classe paraît a priori inappropriée, l'étude des processus de vieillissement de la bourgeoisie qui ne constitue pas en soi un problème social, au sens politique du terme, semble quelque peu déplacée.

Cette question a priori est négligeable et ne vient qu'incommoder la tranquillité des retraites invisibles et fantasmées des classes supérieures. Et si c'est le manque d'informations qui alimente ce phantasme, celui-ci protège à son tour d'une quelconque volonté d'informer ces processus. Problème a-problématique, il constitue néanmoins, en termes de savoir, une boîte noire qu'il est crucial de renseigner, tant pour la compréhension des processus de vieillissement que pour celle de la production et reproduction des élites. A mi-chemin, entre la sociologie de la vieillesse et la sociologie des rapports sociaux, il est aujourd'hui urgent de produire un cadre conceptuel, à même d'approcher les dynamiques sociales qui se dégagent de ce chiasme, entre classe d'âge et classe sociale. Les enjeux intrinsèques à cette thématique sont multiples et motivants. Comme l'affirme Nader « La qualité de vie et la vie elle-même sont dépendantes de l'étendue du savoir des citoyens, quant à ceux qui dessinent nos attitudes et contrôlent les structures institutionnelles » (Nader, 1972 : p.1). Il y a donc plus d'une raison pour le savoir sociologique de se tourner vers la compréhension des élites, autant que celle des indigents et des pauvres, des vulnérables et des désaffiliés.

Outre ce plaidoyer pour une mobilisation des chercheurs sur cet objet palpitant, la sociologie, et plus particulièrement la gérontologie critique, s'est emparée de cette question de recherche, quelque trente-cinq ans avant la réalisation de cette thèse. Thématique qui s'inscrit d'ailleurs, comme un héritage reçu de ma directrice de thèse qui, durant les années 2000 remet sur le devant de la scène l'importance de produire un cadre conceptuel capable de rendre compte finement des processus de vieillissements différentiels (Hummel, 2006).

Bien qu'il soit ardu d'en définir les déterminants, cette problématique gagne aujourd'hui en visibilité et en intérêt. De nombreux ouvrages, qui seront présentés ci-après s'emparent du sujet et produisent des visions renouvelées et le plus souvent adaptées au contexte de la post-modernité. Mais, cependant une interrogation réside puisque rares, voire inexistantes sont les travaux qui traitent spécifiquement de la vieillesse des classes supérieures. Si la littérature et les romans offrent de nombreuses descriptions de la vieillesse propre à ces classes sociales, le savoir scientifique reste en retrait. Et ce savoir indigène demande à être complété par une observation scientifique des représentations et pratiques en actes au sein de ces classes sociales.

Ce qui me ramène encore une fois au paradoxe de Pareto. S'il est difficile de définir objectivement le moment de l'entrée dans la vieillesse, il est tout aussi ardu de définir où commence la richesse. L'âge autant que la richesse sont des données relatives qui se construisent principalement dans la relation à l'autre. Ainsi, si la vieillesse demande à être définie, la bourgeoisie qui constitue la classe sociale sur laquelle je centre mes observations, doit être tout aussi rigoureusement délimitée. A plus forte raison, il est encore plus compliqué de définir

des barrières et des frontières claires entre les différentes classes sociales. Le bourgeois apparaît le plus souvent dans la littérature, comme un individu et non comme un membre d'une classe sociale. Associés alternativement aux classes moyennes ou aux classes supérieures, les bourgeois sont le plus souvent décrits comme les champions de la mobilité sociale. Tant dans le discours du sens commun que scientifique, la notion de bourgeois reste ainsi fluctuante et incertaine. N'étant pas toujours un statut légal et institutionnalisé, ni caractéristique d'une pure mesure du capital économique, le bourgeois et plus encore la bourgeoisie résiste à cette procédure de classification et d'objectivation.

Le sujet, par ailleurs ne semble pas d'un grand intérêt et pourrait faire l'objet d'une critique, quant à son anachronisme. Dissous et disséminés par un processus, très discuté, de moyennisation de la société dans le grand flot de l'individualisme, le bourgeois et la bourgeoisie seraient des antiquités, des sujets ringards, indignes de l'attention des chercheurs (Roux, 2011).

Et ceci semble d'autant plus vrai aujourd'hui que leur participation à l'histoire locale et aux hauts-faits d'une nation ne sont plus véritablement d'actualité. Tout porte à croire que, dans le contexte helvétique, les bourgeois destitués de leurs anciennes positions de pouvoir n'appartiennent plus à cette catégorie sociale de l'élite. Malgré cet état de fait, l'étude de la bourgeoisie est loin d'avoir déployé tous ces effets et au contraire de ce qu'affirme Carlyle, (cité par Weber, 2000) « l'héroïsme bourgeois » a encore quelques secrets à partager.

Si les études sur les bourgeois et la bourgeoisie sont nombreuses, autant dans le domaine de la théologie, de la philosophie, de l'anthropologie et de la sociologie pour comprendre les particularités de cette classe sociale, il reste indispensable de revenir aux fondements concrets, autrement dit à la genèse, pour comprendre comment le contexte socio-culturel, économique, politique et théologique qui varie suivant les lieux et les moments, tisse et imprime ses marques, quant à l'incorporation d'un habitus bourgeois tout à fait spécifique (Roux, 2011). Et cela semble d'autant plus nécessaire que la première caractéristique qui fonde l'origine des bourgeois émane de leur appartenance à un espace géographique déterminé. Conséquemment, chaque bourgeois se définit dans un contexte variable. D'où la qualification de bourgeoisie protestante, pour ne pas dire calviniste qui se distingue sous certains traits des bourgeois de confession catholique. L'éthique calviniste inscrit un certain nombre de dispositions dans les corps, ainsi qu'un rapport ascétique au monde, ferment d'une conduite de vie typiquement bourgeoise.

La problématique au centre de ce travail se résume à une mise en lumière des rapports de classe ayant cours durant la vieillesse. C'est principalement par une étude des processus de distinction sociale que cette thématique sera abordée : est-ce que les personnes âgées issues de la bourgeoisie genevoise poursuivent inconsciemment ou non des pratiques de distinction sociale ? Est-ce que ces pratiques disparaissent, varient, ou s'amplifient lorsque des ruptures dans la trajectoire de vie apparaissent ? L'ambition de ce travail est d'apporter quelques jalons d'explications quant à cette adaptation de la grammaire de la distinction sociale en fonction des effets d'âge.

Au fur et à mesure de la présentation des résultats apparaît très clairement une série d'avantages qui se présentent comme autant de leviers permettant l'expression d'une différence valorisée, et qui offrent ainsi de véritables profits de distinction. C'est principalement au regard de trois situations que je chercherai à mettre en évidence différentes formes d'expression de la distinction sociale.

C'est d'abord par une approche socio-historique que je cherche à mettre en évidence la constitution d'un habitus bourgeois tout à fait spécifique. Ainsi, le premier chapitre de ce travail se concentre à travers une approche historique, sur la constitution des élites à Genève. Après avoir

défini différentes catégories sociales au sein de ma population, je présente succinctement le modèle de la « vieilleuse enchantée » caractéristique des classes bourgeoises du XIXe siècle.

Le chapitre suivant présente l'ensemble des cadres conceptuels que je mobilise pour la réalisation de ce travail. Le bagage conceptuel bourdieusien y occupe une place importante. L'idée ici est de souligner comment l'incorporation d'un habitus bourgeois favorise l'expression de la distinction sociale. La section suivante s'emploie à mettre en évidence la production d'un ensemble de modèles théorico-normatifs qui participent à la définition du « bien-vieillir ». L'objectif étant de mettre en évidence la proximité entre un ensemble de dispositions inscrites dans l'habitus et un ensemble d'injonctions normatives prescrites par des modèles théoriques. Après un bref hommage à la gérontologie critique, courant dans lequel cette thèse à la prétention de s'inscrire, j'introduis un second cadre conceptuel, celui du parcours de vie. Le concept d'effets cumulés ou la théorie des avantages et des désavantages cumulatifs, ainsi que le concept de déprise occupent principalement cette section. Je conclus cette partie en revisitant le concept de la déprise au prisme du cadre conceptuel bourdieusien.

Le chapitre quatre introduit les questions méthodologiques. La présentation des résultats commence ainsi au chapitre cinq et suit la logique suivante : bien qu'il me soit difficile de définir des invariants sociaux comme des traits particulièrement exclusifs à ces processus de vieillissement, je procède à une description, aussi fine que possible, d'un ensemble de similitudes que tous partagent, quant aux manières de s'approprier la vieillesse et de la mettre en scène. J'introduis ensuite au chapitre six, particulièrement au regard du concept de la déprise, comment chaque processus de vieillissement se distingue les uns des autres en fonction, d'un habitus spécifique, des ressources à disposition, des trajectoires de vie, et selon l'occurrence de différents types de ruptures. En sus, je précise comment ces différentes situations induisent différentes expressions de la distinction sociale.

Le chapitre sept présente trois situations ou trois moments qui exemplifient différentes formes de profits de distinction sociale associés à différents degrés de déprise. L'objectif étant ici de mettre en évidence comment la distinction sociale s'adapte selon un continuum allant de l'autonomie à la dépendance. Autrement dit cela permet de mettre en évidence une relation entre des effets de classe d'âge et des effets de classe.

L'emphase dans ce travail est volontairement mise sur la démonstration de l'occurrence des rapports de classe durant cette étape du parcours de vie. Ceci au risque de masquer d'autres réalités, tout aussi constitutives des vieillesse bourgeoises. Malgré l'arbitraire de ce choix, je vous invite, chers lecteurs, à m'accompagner dans ce voyage à l'intérieur de la vieillesse des bourgeois protestants genevois.

Chapitre 2. Une courte histoire de la bourgeoisie genevoise

Ce chapitre répond à une des interrogations fondamentales de ma thèse, qui relève au départ d'une limite ou d'un problème méthodologique. De nombreuses difficultés associées à la réalisation de cette étude sur les processus de vieillissement des personnes âgées de plus de 65 ans à Genève et dans les régions voisines (tant françaises que suisses) issues des classes sociales les plus aisées proviennent d'une part, de la difficulté d'entrer en contact avec des membres de ces groupes sociaux et, d'autre part, de définir des critères suffisamment clairs de positionnement social quant à la population que je souhaite interroger.

2.1 Introduction

Cette approche historique a l'ambition de mettre en évidence, d'une part, la constitution historique des élites de Genève, et, d'autre part, de mettre en évidence la constitution d'habitus et de dispositions différentes selon l'origine sociale de mes protagonistes. L'idée ici est de dégager derrière l'opacité du terme de bourgeois, des bourgeoisies qui se forment et se reforment dans des contextes socio-culturels fort différents, inscrivant un certain rapport au monde, un ensemble de visions et de divisions du monde qui ne se confondent que faiblement. Ceci constituera ainsi un premier axe de distinction au sein de ma population. Et comme je le présenterai, ces groupes sociaux s'approprient leur vieillesse de manière différenciée.

Divers matériaux ont été utilisés pour dénouer cette histoire de la constitution des élites genevoises. Le premier ensemble relève de la production académique : thèses, ouvrages monographiques, articles scientifiques, ainsi qu'une thèse, celle de Perroux (2006). Recouvrant une temporalité, variant selon les ouvrages, de la préhistoire à nos jours, avec une forte concentration des publications sur le XVI^e siècle et le XIX^e siècle, deux périodes charnières seront décrites succinctement dans ce travail, au vu des reconfigurations de la hiérarchie sociale qui se trament en leur sein. La première évoque le moment de l'institutionnalisation du calvinisme comme religion d'Etat et des bouleversements culturels qui accompagnent la prise de pouvoir de ce qui deviendra la haute bourgeoisie. La seconde s'étale des effets de la Révolution française à la libération de Genève et son entrée tardive dans la Confédération helvétique, jusqu'à la révolution faustique qui fait retentir dans la Genève, toute bourgeoise, le glas d'une longue période de domination et de pouvoir d'une classe sociale qui aura connu dans cette ville, un destin tout à fait enviable.

Le second ensemble de matériel relève quant à lui des archives privées et publiques auxquelles il nous a été possible d'accéder. Les archives de l'Etat de Genève, détaillées dans les annexes, se sont révélées particulièrement impropres à renseigner le vécu des personnes âgées pour les deux périodes susmentionnées, mais riches en informations sur le quotidien et sur la vie bourgeoise qui s'épanouit dans la Cité calviniste depuis le XVI^e siècle. Ce sont particulièrement des registres administratifs, concernant les successions et les testaments, ainsi que toute une série de correspondances qui vont de la poésie, au journal intime, aux échanges entre conjoints, ascendants et descendants, qui mettent en exergue autant le conflit que la solidarité familiale.

La troisième source que nous avons entreprise d'étudier relève du style littéraire de l'autobiographie de certaines familles que nous avons rencontrées lors de nos entretiens. Bien que cette pratique soit le plus souvent nommée par ses producteurs par le doux euphémisme de "notice", elle relève bien d'une analyse généalogique des origines. Ce n'est, dès lors, généralement pas l'autobiographie de la personne interviewée qui est présentée, mais une reconstruction minutieuse de la succession des membres les plus éminents de cette famille dont

la réussite professionnelle, ou la renommée publique offrent un supplément de capital symbolique à la lignée. Cette stratégie qui s'entre-aperçoit derrière cette disposition à la présentation de soi au travers des plus prestigieux membres de ses descendants relève d'un enjeu social de positionnement. A ces documents inédits, ajoutons également des autobiographies familiales, qui, cette fois-ci, ne cherchent pas à magnifier le destin grandiose d'une lignée par son ancienneté ou l'honneur de l'un ou de plusieurs de ses ancêtres, mais à rendre manifeste d'une part, les réalisations individuelles, et, d'autre part, l'étendue d'un réseau de relations familiales qui par ses dimensions rendrait jaloux, les inconditionnels des réseaux sociaux virtuels. Ces deux formes de présentation de soi ne semblent pas, comme je le présenterai, entièrement indépendantes de la position sociale des agents. A cela s'ajoute de manière, tout à fait anecdotique, deux livres écrits par la main de l'interviewé qui me seront offerts suite à la situation d'entretien, dont l'un parle de développement personnel et l'autre qui offre une analyse économique de l'Allemagne nazie.

2.2 La constitution historique des élites genevoises

Lorsque j'ai commencé à m'interroger sur les conditions socio-historiques d'émergence de la bourgeoisie genevoise, afin d'appréhender la structure sociale et son évolution à travers le temps, le premier constat qui s'impose, c'est l'absence quasi généralisée de renseignements sur la composition sociale d'un espace à un temps donné. Cela ne concerne bien sûr pas que Genève, ce constat s'étend à Paris, par exemple, comme aux états monarchiques alentours. L'appellation « bourgeois » qui apparaît entre le XIe et XIIe siècle en France (Roux, 2011), mais également à Genève, recouvre des réalités fort différentes. Ce titre, qui n'est pas véritablement un titre, selon les lieux et les époques considérés, évoque pourtant toujours un statut distinctif, selon certaines qualifications qui varient dans le temps et l'espace. Mais il évoque également une dynamique, car la poursuite de ce statut distinctif s'accompagne et témoigne d'une insatiable volonté de se rapprocher des organes du pouvoir et de l'élite de la société, le roi et sa cour dans le cas français ou le représentant du roi à Genève, l'évêque. Au regard de l'histoire, Cette « volonté de pouvoir », véritable disposition ontologique selon Nietzsche (1993), semble particulièrement bien décrire les intérêts de ce groupe social que constitue la bourgeoisie. Dans tous les cas, c'est bien plus par l'usage, que par le droit, que ce statut se construit comme une typification connue et reconnue (Favier, 2015). En sus, cette qualification n'est pas en soi exclusive. On peut, tout à fait, être noble de condition et être bourgeois d'une ville soit en y étant propriétaire, soit en y exerçant commerce. On observe également d'importants mouvements de transfert entre ces deux statuts, motivés d'une part, par le désir très fort de la bourgeoisie à l'ennoblissement, et, d'autre part, selon le désir de certains nobles de sortir de la tutelle du roi et d'acquérir une fortune autre que celle produite par les services rendus à sa majesté (Favier, 2015). Si la lutte caractérise la relation entre ces deux groupes sociaux, ceux-ci seront très vite contraints au nom de la reproduction de leurs privilèges sociaux d'exercer une solidarité toute pragmatique qui permet des formes spécifiques de mobilité sociale. Si on dispose de quelques éléments de connaissances sur les fractions sociales dominantes d'une société donnée, autant dire qu'on ne sait que très peu de chose concernant la vie et l'histoire de la petite et moyenne bourgeoisie et encore moins sur la masse des indigents et gens de petite condition de l'époque. En cela, ce tableau général est tout à fait comparable à la situation concernant Genève. On a bien une idée relativement précise des grandes strates sociales qui marquèrent une bonne partie de l'histoire de la Cité calviniste sous l'ancien régime (noble, bourgeois, citoyen, habitant) mais certains citoyens sont aussi bourgeois dans leur style de vie, par les activités économiques qu'ils pratiquent, et aussi nobles, de par leurs origines dont le patronyme porte encore la trace et qui relève d'une autre forme de domination ou de pouvoir. Enfin, on l'aura compris, ce regard

scrutateur de nos origines, d'un passé aujourd'hui révolu, dans une perspective socio-historique est loin d'être évident. D'autant plus, que l'objectif de cette partie n'est pas de relever la structure et ses variations dans le temps, des rapports de force entre dominants et dominés, mais bien plutôt de comprendre comment la concurrence entre différents groupes sociaux dominants reflète bien plus fidèlement les développements et transformations, légaux, architecturaux, urbains, et surtout socio-culturels, d'une société à travers le temps.

Présentée de manière extrêmement synthétique il y a deux périodes charnières dans l'histoire de Genève qui laisse transparaître d'importants bouleversements de l'ordre social.

La première concerne la Réforme qui se déroule au XVI^e siècle. Cette révolution ecclésiastique n'est en fait que le parachèvement d'une révolution sociale et politique qui conduit à une profonde reconfiguration de la hiérarchie sociale en place à Genève. Dans un contexte de tension et de dispute, voire de conflit armé, entre les comtes genevois et savoyards, ainsi que le représentant de l'autorité du roi à Genève, l'évêque, la fièvre des mouvements communaux s'empare des milieux bourgeois. Fort de leur réussite économique, cette classe sociale « [...] prend conscience de ses besoins et de sa force, et entame le combat pour arracher sa part dans la direction des affaires publiques. Pour cela, elle se donne une organisation révolutionnaire, la Commune » (Binz, 1974 : p.92).

En moins d'un siècle, l'ancienne élite traditionnelle, la petite noblesse genevoise laisse sa place à une nouvelle élite bourgeoise, principalement des marchands et des artisans, qui très vite seront également évincés du pouvoir par les amis de Calvin, par ce que les historiens qualifient « d'internationale huguenote ». Ces derniers qui se doivent d'acquérir le titre de bourgeois pour vivre et poursuivre leurs activités lucratives au sein de la Cité calviniste, tout en épousant sa foi, vont tendre et se rapprocher à travers les siècles d'une conduite de vie noble, caractéristique de la société de cour française. Ceci constitue donc la genèse d'un nouvel « ordre » au sens de Weber (2000), celui de la bourgeoisie, qui à travers l'appropriation de la religion calviniste va fonder une conduite de vie typiquement bourgeoise, qui s'oppose résolument, à une conduite de vie noble, tout en se distinguant de la masse des indigents. Ce constitue ainsi un habitus bourgeois dont la caractéristique principale pourrait se résumer à l'entretien d'un rapport ascétique au monde. Néanmoins, ces bourgeois, par un processus d'ennoblissement se constitueront en une caste de notables à laquelle on peut associer le terme de haute bourgeoisie.

La seconde période prend place quelque cinquante ans après la Révolution française durant le processus d'industrialisation qui se met en place lentement à Genève. Les droits politiques et économiques indexés à des statuts administratifs vont être source de nouvelles revendications bourgeoises et populaires. Les bourgeois du XVI^e siècle, que l'on peut associer à une haute bourgeoisie, très proche dans ces dispositions de la noblesse, entre en conflit avec une bourgeoisie que l'on peut qualifier d'industrie au regard de sa plus importante source de revenu. Ces derniers profitant de la montée des revendications des mouvements ouvriers vont en leur nom se battre pour l'accès aux positions de pouvoir dans le champ politique. Ceux-ci vont ainsi comme la nouvelle élite en place à Genève et cela, sans doute jusqu'à l'orée des années 1990, s'accaparer le pouvoir et le conserver. Ainsi l'émergence des bourgeois d'industrie relève d'un contexte socio-culturel fort différent, qui voit entre autres apparaître les premiers balbutiements du conflit de classe entre ouvrier et patronat. Résolument orienté selon les lois du marché, ceux-ci sont les dignes représentants de la figure de l'entrepreneur probe et conquérant, très proche de celle de Benjamin Franklin telle que décrite par Weber (2000).

Après cette date, bien que les informations manquent quant à la compréhension d'éventuelles reconfigurations sociales qui se trament pendant la fin du XX^e siècle, il semble que s'opère à l'échelle nationale une reconfiguration des élites. Selon les analyses de Mach (2011), nous vivons

actuellement une modification importante de nos élites helvétiques et cela depuis les années 1990.

2.3 La coexistence de deux bourgeoisies

Selon Bourdieu, bien que les dispositions se doivent d'être durables et transposables, l'effet du contexte socio-culturel invite au contraire à imaginer que les traits caractéristiques de la bourgeoisie du XIXe siècle, ne sont pas ceux de la bourgeoisie du XVIe siècle. Ces transformations contextuelles invitent au contraire à concevoir un ajustement important de ces dispositions. Ce qui m'amène finalement à distinguer assez fortement la bourgeoisie de Genève du XVIe siècle, à celle du XIXe siècle qui se construit dans des contextes socio-culturels et socio-économiques très différents.

Hermann citée par Heiniger et Ginalski (2016) a réalisé un travail sur la composition du corps législatif et de ses députés dans la première moitié du XIXe siècle. Elle observe qu'environ 400 familles se partagent l'ensemble des sièges du parlement. Elle en conclut « la prééminence directe d'une cinquantaine de familles sur le parlement, suggère l'existence d'une hiérarchie socio-politique » (Hermann, citée par Heiniger & Ginalski, 2016 : p.3). Au XVIIIe siècle, un nombre encore plus limité de familles se partage les positions de pouvoir. Et cette charge est le plus souvent héréditaire. Ces familles proviennent de trois origines différentes. Certaines se sont installées à Genève avant que la Réforme ne se mette en place, d'autres proviennent des mouvements migratoires associés au Premier refuge protestant, et plus tard à la révocation de l'Edit de Nantes. La stabilité de cette élite s'observe jusqu'à la fin du XIXe siècle. Selon Heiniger et Ginalski (2016), cette constance s'explique selon différents facteurs « Le premier est la prédominance d'un nouveau type de magistrats, apparus au XVIe siècle, lettrés et juristes dont les rentes immobilières leur permettent de libérer le temps nécessaire à un engagement politique non rémunéré. Viennent ensuite l'hérédité de fait des charges politiques, puisque le fils vient remplacer le père, et le fort taux d'intermariages qui permet de renforcer la cohésion sociale du groupe. Enfin, la conséquence de ces éléments est une stabilité des institutions politiques qui permet au système de se maintenir pendant plusieurs siècles. » (Heiniger & Ginalski, 2016 : p.4). Malgré la révolution, lors de la période qualifiée de restauration ces familles reprennent le pouvoir politique qu'elles gardent jusqu'à la révolution fazyste.

Ces auteurs décrivent, pour moi, ce que je vais, tout au long de ce travail, qualifier d'anciennes élites traditionnelles genevoises. Ces familles et ses satellites vont s'approprier les positions de pouvoir de 1540 environ à 1846. C'est ce que je qualifie dans ce travail de haute bourgeoisie, pour deux raisons : parce qu'elle reproduit la conduite de vie de la noblesse française à laquelle on associe souvent le terme de « haute bourgeoisie », et parce qu'indiscutablement ses origines sont principalement bourgeoises. Ce groupe social, très hétérogène à son origine, a acquis à travers le passage des générations et un travail de disciplinarisation une très forte homogénéité, tant dans sa conduite de vie qu'au niveau idéal.

La seconde moitié du XIXe siècle marque de substantielles transformations dans la situation économique, démographique et sociale de Genève. « Entre 1850 et 1900 la population genevoise passe de 64'149 à 132'609 habitants » (Piguet, cité par Heiniger & Ginalski, 2016 : p.3). L'arrivée massive d'immigrés d'Allemagne, de France et principalement des autres cantons suisses contribue à l'inversion de l'équilibre confessionnel qui régnait dans la Cité calviniste depuis la Réforme. L'industrialisation contribue également à une reconfiguration des rapports de force. Les inventions technologiques redistribuent bien, au sens de Marx, une partie du pouvoir, principalement en termes de ressources économiques, entre les mains de la bourgeoisie

d'industrie. En 1846, ces bourgeois de l'industrie vont triompher des anciennes familles dirigeantes, tout au moins dans le champ politique « Depuis la Restauration qui a suivi la fin de la période française (1798-1814), de plus en plus de voix s'élèvent contre le régime censitaire et les privilèges économiques réservés aux élites. En 1846, la révolution radicale entraîne la perte du pouvoir politique des familles qui dirigeaient la Cité depuis la Réforme » (Heiniger & Ginalski, 2016 : p.4).

Bien entendu, cette distinction entre deux types d'élite ou de bourgeoisie relève d'une construction théorique idéal-typique au sens de Weber. Elle n'existe pas en soi, telle quelle dans la réalité. De nombreux exemples montrent, au contraire, qu'une partie de ces anciennes élites traditionnelles, est également porteuse d'une vision du monde qui tout en s'éloignant des dogmes religieux du calvinisme, se rapproche à petit pas de la figure achevée de l'esprit du capitalisme. Ceci s'explique en partie par le capital cosmopolite dont ces élites disposent, puisque l'on sait qu'une partie de cette élite est en lien avec les élites anglaises qui diffusent ce modèle capitaliste.

Bien que cette ancienne élite traditionnelle perde irrémédiablement son monopole sur la gestion des affaires politiques de la ville, elle va trouver d'autres moyens d'exprimer sa grandeur, sa puissance et son pouvoir. Perroux (2014), dans sa thèse sur les élites genevoises précise que malgré cette perte de pouvoir politique, ces familles restent fort influentes. L'extension et le développement du milieu bancaire et le maintien de certains représentants de l'élite, dans les institutions locales, représentent aux yeux de l'historien d'autres chemins d'expression de leur pouvoir. L'engagement dans les activités philanthropiques serait une autre manière de pratiquer la politique. Elle le fait, premièrement, par ce qui reste l'un de ces traits caractéristiques : l'incorporation d'un habitus civilisé bourgeois et calviniste. Cette élite se caractérise toujours au XIXe siècle par des valeurs morales très fortes, comme la tempérance, l'épargne, la rigueur, la retenue (Pitteloup cité par Heiniger & Ginalski, 2016). Deuxièmement, le développement important des pratiques philanthropiques, durant cette fin de XIXe siècle, peut donc être compris comme l'un des fondements de la domination des classes supérieures, à savoir la capacité à pouvoir transformer certains types de capital en d'autres types, plus opérants dans ce nouveau contexte socio-politique pour assurer une permanence du capital symbolique associée à cette position sociale.

2.4 De la philanthropie

L'étude réalisée par Heiniger et Ginalski (2016) sur la philanthropie genevoise offre une autre démonstration de la scission entre ces deux types de bourgeoisies. L'Annuaire philanthropique genevois semble être destiné à combler un déficit de publicité des œuvres philanthropiques et relève d'une véritable volonté de rationalisation des multiples applications de l'assistance privée. « L'idée est d'appliquer, ce qui est vu comme des méthodes scientifiques, y compris vis-à-vis des donateurs, qu'on exhorte à soutenir les œuvres plutôt qu'à faire l'aumône à leur porte » (Lombard, cité par Heiniger & Ginalski, 2016 : p.5). Autre volonté, moins implicitement dites, dans cette pratique est la mise sous contrôle des populations dites « dangereuses », c'est-à-dire le prolétariat. Au centre de ces initiatives privées se niche un projet de réforme des formes de prise en charge de l'assistance, par l'application de la pratique du « visiteur du pauvre », dont le rôle revient assez logiquement aux pasteurs qui jouent ce rôle depuis bien longtemps dans cette société, afin de faire la distinction entre le pauvre méritant et le pauvre méprisable (Perroux, 2006). Selon son auteur, l'Annuaire fonctionne comme un outil à destination des philanthropes facilitant l'orientation tant des solliciteurs que de leurs ressources financières vers les œuvres sociales les plus adaptées (Heiniger & Ginalski, 2016).

Ces pratiques philanthropiques sont fort variables et proviennent d'initiatives privées de différents groupes sociaux (bourgeoisie locale, communauté étrangère et religieuse, initiatives publiques). Ainsi, l'Annuaire révèle un « monde de la charité » caractérisé par une diversité confessionnelle, sociale et nationale (Heiniger & Ginalski, 2016). Afin de rendre plus lisible cette réalité, les chercheurs introduisent ainsi la distinction entre le centre, l'intermédiaire et la périphérie du réseau de relations entre, d'une part les individus, et, d'autre part, entre les institutions philanthropiques. Les auteurs constatent d'abord que ce réseau est peu cohésif. De nombreuses œuvres ne sont pas reliées par des individus à d'autres œuvres. Autrement dit, à l'exception du centre plus cohésif, il n'y a pas de liens ni d'échanges entre le centre et la périphérie, ce qui semble pouvoir s'expliquer par une raison sociale.

Le centre est principalement composé d'individus provenant des familles patriciennes et donne à observer une forte densité des liens entre œuvres et individus auxquels ses œuvres sont associées et cela renforce une forte cohésion dans ce groupe social (Heiniger & Ginalski, 2016). L'initiative de l'Annuaire et le centre du réseau de ces activités philanthropiques relèvent donc principalement des classes supérieures, patriciennes de la Cité genevoises. L'analyse du type de philanthropie poursuivie par ces agents de la haute société montre une claire orientation pour des œuvres de moralisation des classes populaires. Autrement dit, on est ici en face d'un processus de disciplinarisation des masses à un ethos et mode de vie bourgeois qui s'impose comme modèles dominants dans la société. On peut apprécier, par exemple, la défense du modèle bourgeois de la famille avec une séparation très stricte des rôles sexués. Et on retrouve ici – outre les pratiques charitables plus que nécessaires à la démonstration de son éléction, bien que ces principes de grandeur deviennent irrémédiablement obsolètes durant cette période historique – la même disposition à imaginer que l'on est investi, lorsque l'on appartient aux classes supérieures, de faire la démonstration de sa grandeur sociale par son engagement dans les affaires publiques et le problème social du moment : la paupérisation des masses laborieuses dans le tissu urbain des villes. Ainsi, on veut assister ou relever le niveau moral des couches populaires et on essaie d'incorporer, par toute une série de dispositifs, les valeurs de responsabilité individuelle et donc de promouvoir et de faciliter le processus d'individualisation (Heiniger & Ginalski, 2006).

De manière tout à fait anecdotique, ces auteurs présentent l'un de ces dispositifs philanthropiques « La pommière » qui accueille des orphelines de quatre à dix ans qui, par ailleurs, n'ont pas toujours perdu leurs parents (Heiniger & Ginalski, 2016). A partir de 1900, cette institution philanthropique et charitable, va les former, pour leur avenir, au métier de domestique. Voilà une manière assez originale pour contrôler la formation des domestiques qui, de toute évidence, seront amenés à travailler pour des familles issues du même milieu social que ceux qui leur auront inculqué les bonnes manières de faire et d'être. De nombreux extraits dans ce texte laissent apprécier l'incorporation par ces classes sociales d'un esprit capitaliste influencé par l'ascèse protestant qui correspond à peu près au discours de Benjamin Franklin que reprend Weber dans l'introduction de l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme « Tout ce qui sera fait pour développer chez l'homme l'amour du travail, la sobriété, l'économie, l'esprit de prévoyance, sera un gain immense et le pas le plus important accompli pour acheminer la solution à la question sociale » (Mittendorf, cité par Heiniger & Ginalski, 2016 : p15).

On retrouve cette centralité de la responsabilité individuelle au centre d'une œuvre philanthropique qui agit pour la mise en place d'une société de secours mutuels. Ainsi la caisse mutuelle pour l'épargne qui entre dans la catégorie prévoyance et société de secours mutuels qui se situe dans la composante principale du réseau, promeut l'épargne et la responsabilité individuelle, comme le confirme cet extrait publié par l'institution « Celui qui sait économiser est

en grande mesure, maître de sa vie, il n'est pas le jouet des hasards, sa prévoyance l'élève en puissance et en dignité » (Heiniger & Ginalski, 2016 : p.22).

A l'inverse, Edouard Racine est un représentant de la petite voire moyenne bourgeoisie. Il est durant trente-cinq ans, après un apprentissage, monteur de boîte et il participe à la fondation de plusieurs sociétés de secours mutuels. Et cette participation à des sociétés de secours mutuel « semble s'inscrire dans une forme de sociabilité ou de proximité entre la petite bourgeoisie et la classe ouvrière » (Heiniger & Ginalski, 2016 : p.19).

Les deux exemples susmentionnés sont portés par des acteurs qui appartiennent à des milieux sociaux différents et qui occupent des positions opposées dans ce réseau, le premier au centre, l'autre en périphérie. Leur engagement philanthropique s'associe à une forme de sociabilité, communautaire pour certains, politique et sociale pour d'autres. Les œuvres propres à la constitution de sociétés de secours mutuel qui mettent en avant une forme de prise en charge collective des risques, se retrouve que très marginalement dans la composante principale du réseau « La place de ces acteurs et de leurs œuvres dans le réseau recoupe leur statut social » (Heiniger & Ginalski, 2016 : p.19).

Ainsi, la philanthropie comprise dans sa définition élargie, qui s'applique à de nombreux domaines de la vie, n'est pas une pratique exclusivement située dans les couches sociales supérieures de la Cité de Genève. Les auteurs mettent à jour différents modèles d'œuvres philanthropiques (type, but, moyen) qui varient selon la position sociale de l'individu en charge de l'œuvre dans la stratification sociale. La moyenne et petite bourgeoisie cherchent également à défendre et à imposer sa vision du monde à travers la création d'œuvres philanthropiques, ou tout au moins par des démarches qui prennent sens dans la mise en place d'un système de protection sociale. C'est bien ce qu'exprime ce contexte de vive discussion entre les partisans, plutôt socialistes, appartenant aux classes moyennes voire basses de la société qui cherchent à collectiviser les risques par la création de caisses mutuelles, et les défenseurs de la responsabilité individuelle qui cherchent avant tout à inculquer aux couches sociales les plus défavorisés la pratique de l'épargne par le développement d'associations privées de type philanthropiques. Ainsi, les élites veulent imposer un modèle bourgeois qui se confond avec l'éthos protestant et l'esprit du capitalisme.

Cette étude permet donc de mettre en évidence deux types de bourgeoisies. Si elles partagent certaines dispositions, elles s'opposent assez rigoureusement sur certaines visions et divisions du monde. Ce qui semble les rassembler est bien cet esprit capitaliste et la nécessité de rationalisation des modalités de protection sociale. Mais, cette intention prend des formes très différentes : la haute bourgeoisie a recours à la moralisation et la disciplinarisation des masses dans un rapport très paternaliste, alors que la moyenne et petite bourgeoisie cherche, plutôt, à instaurer une ébauche de système assurantiel.

Toute cette présentation historique répond donc à plusieurs objectifs : elle me permet, d'avoir une compréhension assez fine de la constitution des élites à travers l'histoire, et d'identifier un modèle récurrent de reconfiguration de la stratification sociale. Ce qui semble avoir du sens, dès lors, que le groupe social que l'on qualifie de bourgeois – et cela autant dans les Cités grecques, selon l'approche de Weber (2014), que dans l'Italie de la Renaissance, selon Machiavel (2007) – représente toujours la fraction dominante des fractions dominés ou, autrement dit, la fraction dominé des fractions dominantes de la société qui va participer à la reconfiguration des élites, le plus souvent au nom d'une démocratisation des droits, d'une gestion politique plus rationnelle orientée sur l'efficacité des pratiques économiques.

2.5 Origine sociale de ma population d'enquête

Outre ce constat, les études historiques ainsi que la convocation d'un petit nombre de théories sociologiques sur la constitution de la bourgeoisie répondent finalement à un problème méthodologique : comment définir les élites d'une société ? Comment les distinguer ? Comment les catégoriser ? Lorsque je décide de travailler sur les classes supérieures ou l'élite genevoise, je n'ai qu'une idée assez vague de ses divisions internes. Ainsi grâce à ces différentes sources que constituent, l'épluchage de certaines archives familiales – me permettant surtout de corroborer un savoir construit sur des données secondaires – la lecture de certains auteurs qui produisent un discours contextualisé aux temps historiques que j'étudie – comme Machiavel, Hobbes, Locke, Rousseau et bien entendu Calvin – et l'étude d'un ensemble d'analyses sociologiques, cela me permet de construire une distinction assez solide entre trois types d'élites dans notre société genevoise contemporaine. Cette distinction se construit selon différentes caractéristiques, en fonction d'une éthique défendue et incorporée de certaines visions et divisions du monde, d'un certain nombre de dispositions, de certaines pratiques tant économiques, culturelles que sociales, de l'intensité d'une ferveur religieuse, et surtout au regard de trois contextes historiques différents de constitution de ces groupements sociaux. Bien entendu, ces élites perchées en haut de la stratification sociale partagent plus d'un point commun, et il est loin d'être aisé de les distinguer. Ce n'est, par exemple, pas le capital économique qui est mieux à même de les séparer. En effet, les agents appartenant à ce que je qualifie de grande bourgeoisie ne disposent pas de fortune bien plus conséquente que les nouveaux riches. Ainsi, j'identifie dans ma population d'enquête trois groupes sociaux distincts qui, et cela est important, ne constituent plus aujourd'hui l'élite politique, culturelle et économique de notre société helvétique.

2.5.1 La haute bourgeoisie genevoise

A Genève, son contexte d'émergence s'étale de l'institution de la Commune jusqu'à la fin du XVI^e siècle, soit quelques décennies après la double révolution politique et culturelle que la Cité calviniste traversera sans trop de heurts au milieu de ce siècle. A la différence des mouvements communaux étudiés par Weber, dont la constitution semble intimement liée au développement de l'organisation en corporation des métiers, la Commune genevoise ne se fonde pas à partir d'affinités professionnelles, mais bien territoriales et sociales.

Tout au long de l'époque moderne et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, cette élite connaît une stabilité remarquable. Cependant les instigateurs des mouvements communaux sont finalement assez éloignés socialement des élites économiques italiennes, ainsi que des élites culturelles calvinistes qui afflueront lors du premier et du second Refuge. Les bourgeois genevois, prenant conscience de leur force sur l'échiquier social, constituent la Commune. A l'intérieur se côtoient petite noblesse et bourgeoisie. La Commune, comme précisé, n'est pas constitutive d'une affinité sociale, mais bien territoriale. Cependant, elle regroupe principalement un ensemble d'artisans et de commerçants, et quelques membres de la noblesse de robe, sans doute les plus instruits d'entre eux, puisqu'ils seront généralement leurs porte-paroles. Ceux-ci poursuivent pourtant aussi leurs propres intérêts, dès lors qu'ils identifient au regard du développement des foires un impératif politique de favoriser une ressource locale d'enrichissement florissante. La prise de pouvoir par l'organisation communale ne sera véritablement profitable aux instigateurs de ce mouvement que sur une courte durée. L'imposition du Calvinisme comme religion d'Etat, représente une seconde révolution tapie à l'intérieur de la révolte communale. Comme l'histoire de la Cité de Genève le démontre, les membres originaires de la Commune sont presque tous évincés du pouvoir au profit des proches, amis et fidèles de Calvin. Mais aussi au profit des grandes fortunes et des puissants qui composent le tissu social de cette Cité, pour autant qu'ils

ne soient pas rentiers, mais charitables. Serait-ce l'expression d'une contre-révolution et d'une sourde et discrète reprise du pouvoir par la noblesse sur la bourgeoisie ? Dans le cas de Genève, cette interprétation est peu soutenable. Ce qui l'est par contre, c'est une composition pour le moins hétérogène au départ qui va suivre un puissant processus d'homogénéisation. D'abord par le biais de la famille, premier lieu de socialisation qui se poursuit par la mise en place d'un dense et étendu réseau de relations interfamiliales qui, quant à lui, conduit, par le biais des règles sociales d'homogamies, à un rapprochement social qui dépasse les frontières des différences culturelles. Mais c'est également par la mise en place d'un ensemble de dispositifs disciplinaires, qui soumet corps et pensée aux dogmes calvinistes, que se construit un habitus caractéristique de ce que je qualifie dans ce travail de haute bourgeoisie. Cet habitus apparaît comme une forme hybride de l'incorporation simultanée d'un ethos calviniste, proche des conduites de vie bourgeoises et d'un ensemble de dispositions inscrites dans l'habitus noble. Ces deux modèles, et c'est mon hypothèse, vont se confondre pour former un habitus bourgeois très spécifique à la Cité calviniste. Si le calvinisme semble être le ferment de la conduite de vie bourgeoise, le modèle de réussite sociale reste le modèle de la noblesse. Comme le regard historique le met clairement en évidence, ce groupe social va donc poursuivre un processus d'ennoblissement. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Weber « il est évident que la tendance à l'anoblissement des fortunes bourgeoises qui s'est manifestée, en tous temps et en tous lieux, reste aujourd'hui encore très vivace chez nous [...] » (Weber, 2000 : p.288). Pinçon et Pinçon-Charlot nt la noblesse puisque les mariages mixtes entre ces deux groupes sont fréquents » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007 : p.38). Roux relève le même phénomène « Avec la réussite économique est venue ainsi, la tendance à « l'aristocratisation », tendance que toute la société de l'époque estimait naturelle et éternelle. Tout cela s'est exprimé avec de fortes nuances selon les pays et leurs histoires. Les bourgeoisies en ont tiré des tonalités variées » (Roux, 2011 : p.71).

L'histoire du Château du Crest² témoigne, en résumé, de cette histoire. Construit en 1226 sur le modèle du château fort, avec douves et pont levis, il sera l'un des foyers savoyards de conspiration contre Genève au début du XVI^e siècle et passera aux mains d'une puissante famille bourgeoise de grands commerçants, les Micheli, d'origine lucquoise à la fin de ce même siècle. Leur noble origine, ainsi que leur accès aux positions de pouvoir les plus importantes à Genève, conditionnent, sans doute, la recherche d'une conduite de vie qui sied aux gentilshommes. L'extrait suivant de Barthélémy Micheli-du-Crest à son cousin Jean-Alphonse Turrettini en offre un exemple patent : il lui conseille dans une correspondance de se faire faire ses habits chez un tailleur parisien de sa connaissance et lui recommande également de profiter de son séjour dans la capitale française pour prendre des leçons de savoir-vivre et de maintien, car disait-il « nous avons naturellement une inclination pour un homme qui a bon air³ ». Si l'incorporation de ces bonnes manières s'inscrit dans une logique de distinction sociale, magistralement décrite dans l'œuvre d'Elias, elle pourrait être fortement influencée par l'ethos calviniste. En effet, « Dieu assiste celui qui s'assiste lui-même et crée ainsi chez le calviniste une notion forte de responsabilité individuelle, dès lors qu'il crée lui-même la certitude de son salut et cette création consiste dans un contrôle de soi systématique qui place à chaque instant le croyant devant l'alternative de l'élection et de la damnation » (Weber, 2000 : p.187).

Comme l'affirme Elias « l'interdépendance entre les hommes donne naissance à un ordre spécifique, ordre plus impérieux et plus contraignant que la volonté et la raison des individus qui y président » (Elias, 2007 : p.189). Ainsi, à l'intérieur d'un mouvement plus général de sociogenèse et de psychogenèse, autrement dit, d'un rapport entre une transformation spécifique des

² Cette histoire est consultable sur le site suivant : <http://www.domaineducrest.ch>. (consulté le 7 mai 2016)

³ Cet extrait est tiré des « correspondances » de Charles François d'Yberville dirigé par Vial-Bergon Laurence.

structures des interrelations humaines et la transformation correspondante des structures de l'habitus, on peut identifier une spécificité de la société genevoise. Le contexte décrit par Elias renvoie à la création d'un Etat qui s'octroie autant le monopole de la fiscalité que celui de la violence et d'un processus de « curialisation », autrement dit, la constitution d'une société de cour comprise comme espace social de luttes, qui n'a pas pour objectif d'abolir ce type de domination, mais qui se situe autour du monopole des institutions administratives, ainsi que pour la répartition de ces charges et profits (Bourdieu, 1994a). Pourtant ce contexte est différent dans le cas de la Cité calviniste.

S'il y a bien création d'un Etat et une forme de proximité et de cohabitation entre les bourgeois et les nobles, dans le cas de Genève la conduite de vie noble est en quelque sorte, non pas légitimée par l'ordre religieux, mais, au contraire, attaquée et à laquelle on substitue un modèle de conduite de vie typiquement bourgeoise. On peut comprendre la société de cour comme un dispositif disciplinaire approprié à une structure sociale qui reste dominée par le roi, sa cour, et donc la noblesse. Dans le cas de la Cité calviniste, bien au contraire, les dispositifs disciplinaires, comme le catéchisme, l'académie, le consistoire, et d'autres encore, sont au service de la foi protestante, plus proche encore une fois d'un style de vie bourgeois. Ce qui me semble très spécifique à l'incorporation d'un habitus teinté des dogmes du calvinisme, c'est une conduite de vie qui se centre sur un processus d'individualisation.

Par ailleurs, Elias (1997) précise que toute société ne peut exister en l'absence d'un processus de canalisation des pulsions et émotions individuelles. Et c'est principalement par la contrainte qui se traduit au niveau de l'individu, par de la crainte que ce type de régulation est concevable. Pour Elias c'est principalement la peur de perdre un certain prestige social qui façonne les modes de comportement. Ceci renforce donc l'idée – compte tenu de l'absence d'une société de cour, d'une noblesse forte et puissante, d'une légitimation religieuse de la conduite de vie qui accompagne ce statut social et, ce qui est plus important, d'une très forte hétérogénéité au sein des bourgeois genevois, qui mis à part le partage d'une identité territoriale collective, n'ont aucun fond culturel commun – que pour assurer la reproduction de leur domination sociale, les bourgeois se doivent d'engager une véritable construction sociale d'un habitus ou, autrement dit, d'un code de comportement ou d'une conduite de vie qui lui est tout à fait spécifique.

J'essaie maintenant de détailler certains traits caractéristiques, mais non exclusifs de cette haute bourgeoisie. En termes de pratique économique si, au départ, les bourgeois de la commune genevoise, sont en grande majorité des commerçants et des artisans, souvent de produits luxueux, très vite la composition professionnelle de la bourgeoisie va se diversifier. L'internationale Huguenote inclue dans ses rangs de brillants érudits proches d'une noblesse de robe, férus dans la science du droit et de la théologie. L'immigration d'origine italienne va, quant à elle, fournir au rang de cette bourgeoisie, de grands commerçants, des banquiers et des experts de la finance internationale. Cette grande hétérogénéité des pratiques économiques explique sans doute le fait que les historiens et sociologues les définissent en creux, par ce qu'elles ne font pas : des activités manuelles, ou alors à l'autre extrême des pratiques de rentiers. Donc par un jeu d'exclusions successives, le modèle économique des bourgeois se fonde sur le gain d'un revenu propre à une activité lucrative qui ne demande pas l'usage de ses mains. Clairement, ce sont les pratiques de commerce et non de production qui caractérisent cette haute bourgeoisie dans son ensemble. Comme je l'ai indiqué, Calvin instaure aussi ce que l'on peut qualifier de « société du travail ». Le travail devient central, d'une part, pour la détermination sociale de son éléction, et, d'autre part, comme une fin en soi, la forme ultime d'accomplissement. Bien que Weber (2000) associe généralement ces pratiques à des formes tardives de capitalisme irrationnel, plusieurs éléments laissent à penser, au contraire, à un début de processus de rationalisation, également, au sein des pratiques économiques. Comme l'exprime Elias le

processus de civilisation remplace une course au prestige comme fin en soi, à un processus de rationalisation de ses émotions qui privilégie une approche utilitariste de type coût et profit. La centralisation et la mainmise des bourgeois sur la gestion des « halles » (local de stockage des marchandises), permet un début de rationalisation des pratiques : les débuts timides sans doute, mais réel, d'une industrie de l'horlogerie et de la joaillerie principalement destinées au commerce international, relèvent également d'un processus de rationalisation des pratiques économiques « c'est le début d'une rationalisation des activités de l'atelier et ce facteur conforte une autre mutation, celle de l'organisation d'un travail en chaîne effectué en un même lieu dont l'archéologie retrouve les preuves dans les sites fouillés où les déchets retrouvés montrent cette façon plus économique de produire » (Roux, 2011 : p.140). Comme indiqué, cette hétérogénéité sociale et économique originale disparaît très vite, sous l'effet de pratiques matrimoniales fortement endogames. Ainsi, la haute bourgeoisie au XIXe siècle, qui se caractérise surtout par l'exclusivité qu'elle s'octroie aux fonctions politiques et administratives, relève d'un modèle économique plus homogène : les professions de la banque et de la finance sont très largement surreprésentées, au côté de certaines professions libérales à haute valeur sociale pour ce contexte historique : les médecins, les juristes, ainsi que les professeurs de l'université.

D'un point de vue politique, s'ils sont généralement qualifiés de progressistes durant le XVIe siècle, proposition contestable au regard de l'histoire genevoise, au XIXe siècle, ils sont irrémédiablement des conservateurs qui cherchent, à tout prix, à faire perdurer l'ordre social propre à la société de l'Ancien Régime. Tous les historiens (Dufour, 1997 ; Guichonnet, 1974 ; Perroux, 2006, Ruchon, 1953) signalent l'établissement d'une oligarchie au pouvoir. Ainsi la haute bourgeoisie se distingue par l'incorporation d'un sentiment fort de responsabilité et de devoir envers la collectivité, pas les pauvres spécialement, la collectivité territoriale et ses habitants. Ce sentiment provient à l'origine de la *nobilitas* romaine. Conséquemment, la disposition à croire à une forme de supériorité sociale associée à certaines branches familiales qui se gardent les fonctions de pouvoir à travers le passage des générations, va venir concurrencer le dogme de la prédestination avec le temps.

Bien que cet élément soit constitutif de l'obtention du titre de bourgeois à Genève et ne distingue pas particulièrement la haute bourgeoisie du reste de la bourgeoisie, tous sont propriétaires à Genève, généralement d'un appartement dans la Haute Ville et d'un fief à la campagne. Certains sont encore propriétaire de châteaux, mais ce ne sont généralement pas des lieux de vie.

Ces grands bourgeois sont porteurs d'un très fort capital cosmopolite. Leurs affaires économiques internationales, leurs origines souvent étrangères qui laissent présager des échanges entre les différentes branches de la famille qui habitent les capitales parisiennes, anglaises et hollandaises principalement, les amènent à disposer d'un réseau social transnational, ainsi que d'une vision élargie du monde. On comprend ainsi pourquoi les théories économiques anglo-saxonnes, Adam Smith en tête, s'insinuent dans certains esprits de la haute bourgeoisie genevoise. Quoiqu'il en soit, la multi-territorialité comme le cosmopolitisme sont des traits caractéristiques des élites sociales (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). C'est précisément les grandes familles d'hommes d'affaires italiens qui représentent le haut de la gamme bourgeoise, qui disposent d'un champ d'action économique qui s'étend à toute la méditerranée (Roux, 2011). Dans ce XXIe siècle où chacun s'émeut devant un processus de mondialisation, il ne semble pas inutile de rappeler que la haute bourgeoisie genevoise pratique depuis plusieurs siècles des relations tant professionnelles, familiales, intellectuelles que maritales à l'échelle internationale.

Cet important capital cosmopolite s'accompagne d'un véritable « goût de classe » quant à l'accumulation d'un capital culturel. La plupart des fils de la haute bourgeoisie seront formés, à l'intérieur de l'entreprise familiale et du réseau de relations dont elle dispose. Il n'est pas rare,

déjà au XVII^e siècle que certains fils de bonnes familles partent faire leurs études en partie à l'étranger, pour finalement s'engager dans une affaire économique dans le nord de l'Afrique, comme par exemple la constitution de colonies en Algérie⁴. La plupart d'entre eux suivent des formations académiques : la philosophie pour certains, le droit et la théologie pour la plupart qui constituent les deux piliers de l'ordre social sous l'Ancien-Régime. Les membres de la haute bourgeoisie partagent également un goût artistique certain : on les dit grands amateurs des peintres hollandais et grands lecteurs des pensées humanistes et férus d'économie politique libérale. Mais, ils ne font pas que lire, ils publient et participent à la diffusion de leur représentation socialement située du monde. Cette éclosion littéraire est favorisée d'une part, par la présence de bourgeois qui pratiquent le métier d'imprimeur et, d'autre part, par l'argent et le pouvoir de riches bourgeois. Comme l'exprime Roux « Mais plus que dans l'invention littéraire, c'est dans la sorte de mécénat, développé par les villes pour faire resplendir leur réputation, et c'est dans l'élargissement du public qu'offre la Cité, que se modifient les productions qui lui sont offertes et c'est ainsi que la bourgeoisie joue un rôle important » (Roux, 2011 : p.47).

Bien que certains historiens mentionnent une timide ferveur religieuse, ils sont porteurs indéniablement d'un ethos protestant, mais qui semble être le plus souvent au service des intérêts du groupe ou de l'individu. Les historiens sont donc quasi unanimes, sur la ferveur religieuse de cette élite genevoise. Est-ce l'empreinte d'une intime croyance ou le reflet d'une justification *ad hoc* nécessaire de la légitimité de leur pouvoir ? Difficile de faire dans ces temps reculés, la part des choses. L'étude de certains testaments et correspondances familiales exprime très clairement cette ferveur « Mon amour, que Dieu te garde » ; « [...] sous la protection de notre bienfaiteur Jésus-Christ » (AEG, fond Martin) ; ou encore, cet extrait d'une mère appartenant à la haute bourgeoisie genevoise qui remet le sort de son enfant malade dans les mains de la Divine providence ainsi que ce testament qui rappelle à ses bénéficiaires que la richesse transmise ne doit jamais les éloigner des devoirs qui sont commandés par Jésus-Christ. (AEG, fond Martin Le Fort) Je pourrais multiplier à l'infini les références. Dans ce sens, oui on croit en Dieu. Pourtant certains points de vue sont moins catégoriques. Celui de Calvin, par exemple, qui institue le consistoire justement pour redresser des mœurs qu'il considère assez éloignées de l'expression d'une ferveur religieuse. Biéler (1959), économiste et théologien genevois, affirme que les punitions, suite à des déviations face aux ordonnances somptuaires, se distribuent autant dans les hautes sphères sociales que dans celles plus basses. Un indice supplémentaire s'observe dans l'étude des productions imprimées qui sortent de presse à Genève, durant cette fin de XVI^e siècle. On constate donc, une diminution de la production de livres relevant du domaine de la théologie au profit des classiques. Voici également, une démonstration qui laisse présager d'une ferveur religieuse qui sert principalement des intérêts temporels. Les Italiens, même les plus prestigieux, dont les Turretini par exemple, attendront longtemps avant de demander leur titre de bourgeois. Travaillant principalement sur le marché transalpin, leur déclaration de se soumettre à la foi protestante était fortement contreproductive d'un point de vue commercial (Monter, 1974).

Quoi qu'il en soit, ferveur religieuse ou non, l'incorporation d'un sentiment fort de responsabilité de redistribution d'une partie de sa fortune aux indigents de la Cité, qui est à la fois, la partie légitimante de l'enrichissement personnel, mais également une autre forme de démonstration de sa grâce, ou tout au moins du don de faire fortune par des pratiques commerciales, se reflète dans d'actives pratiques de charité. Celles-ci seront remplacées lorsque la haute bourgeoisie,

⁴ On a souvent tendance à réduire le rôle de la Suisse dans le mouvement de colonisation. Bien que de manière plus discrète, cette colonisation se passe néanmoins. Dans le fond de la famille Boissier, des archives de l'Etat de Genève, une correspondance relate l'organisation d'une colonie en Algérie.

perdant son pouvoir politique au milieu du XIXe siècle investie des pratiques de type philanthropique. Aujourd'hui, ces pratiques philanthropiques se confondent avec la constitution de fondations privées qui jouent à peu de chose près le même rôle, mais aussi d'associations qui constituent d'excellents moyens d'échapper à la fiscalisation d'une partie de son héritage.

Huit de mes entretiens relèvent de ce groupe social. On y décèle de nombreuses affirmations d'une participation à l'histoire, le plus souvent locale, qui commémore ce culte du souvenir cher à ces classes sociales (Lalive, 1991), de sa participation aux affaires de la Cité. La rencontre avec des personnages politiques ou intellectuels renommés est souvent relatée. On observe, également, une très forte propension à mettre en scène son emprise sur le monde et à mettre en valeur une identité supra-territoriale et transnationale. On rechigne, par contre, à faire la démonstration de sa richesse. On insiste sur sa participation active aux biens collectifs. On apprend le français aux populations immigrées et on dispense des cours d'éveil à la musique à des enfants issus des milieux populaires par exemple.

Outre ces remarques, l'immobilier et le mobilier permettent également de mieux situer l'origine sociale de ces familles. Les maisons sont plus anciennes, plus imposantes, souvent situées dans la campagne genevoise ou dans de grands appartements en ville. Outre quelques excentricités, le mobilier est en bois et de très belle facture : vieux secrétaire ; fauteuil Louis XVI expriment un goût pour l'antique. On trouve également de très imposantes bibliothèques, ainsi que des tableaux de maître hollandais qui datent pour la plupart du XVIIe siècle. Ils disposent tous d'une pluri-résidence et ont souvent pratiqué une intense mobilité résidentielle.

Concernant plus spécifiquement la vieillesse, on observe, autant dans la correspondance étudiée qui date du XVIIIe et XIXe siècle que dans les pratiques actuelles, le modèle de l'indépendance intergénérationnelle. Une des explications probables pourrait provenir du fait, que dans la plupart des cas, les hommes de ces grandes familles travaillent jusqu'à leur mort. En somme, et cela semble clairement explicité dans certaines des correspondances étudiées, il n'y a ni retraite, ni droit au repos. Aujourd'hui, les choses ne semblent pas si différentes. Bien que le passage légal à la retraite est depuis longtemps consommé, de nombreux représentants de ce groupe social restent très actifs professionnellement. Lorsqu'on leur demande de préciser les personnes ressources dans leur entourage, ce sont les seuls qui signalent une secrétaire, alors qu'ils ont plus de 80 ans. Finalement, ces individus ne se distinguent pas tant des autres groupes de l'élite genevoise en fonction de leur capital économique. Bien que le foncier fasse sans doute la différence, leur fortune, malheureusement rarement renseignée, n'est de loin pas supérieure aux autres catégories analytiques proposées dans ce travail, à savoir la bourgeoisie ainsi que les nouveaux riches. De la même manière, le capital culturel n'est pas tant distinctif en comparaison des bourgeois. Il l'est par contre au regard des pratiques culturelles des nouveaux riches. Finalement, le capital symbolique ainsi que le capital cosmopolite les distinguent très nettement des deux autres groupes.

L'évolution de cette classe sociale au long du XXe siècle nous échappe en grande partie. Si les ouvrages et références historiques offrent presque exclusivement des informations sur la destinée de ce groupe social dans des temps reculés – l'histoire relatant généralement le point de vue des vainqueurs – plus on avance dans le XXe siècle, moins ces références sont abondantes ou exclusivement descriptives de la conduite de vie de la haute bourgeoisie. Ce qui en soi est un indice de leur perte de prestige social et de leur pouvoir sur la marche de la société genevoise. Cela pourrait indiquer également la genèse d'une disposition à l'invisibilisation des pratiques de ce groupe social. D'une démonstration ostentatoire de sa richesse, disposition sans doute partiellement atténuée dans le cas genevois – cependant, on ne peut pas comprendre l'imposition des lois somptuaires, si cette forme de déviance identifiée par Calvin et ses sergents n'existaient

pas dans les dispositions de ce groupe social – on pratique le secret et on se replie sur des espaces sociaux qui restent totalement sous contrôle et au service d'un habitus noble. Ce manque d'informations est dommageable pour la poursuite de ce travail. Quoi qu'il en soit voici quelques indications quant à leur destinée sociale au long du XXe siècle. L'étude de Girod (1986) sur la mobilité sociale à Genève entre 1950 et 1980 nous offre quelques indications.

Bien que la révolution de 1846 annonce un renversement du pouvoir politique, cela ne veut pas dire que la totalité, loin s'en faut, de la haute bourgeoisie est définitivement évincée de ces anciennes positions de pouvoir. Comme l'indique Pinçon et Pinçon-Charlot (2003), l'aristocratie qui perd de son prestige et de son pouvoir va favoriser des pratiques de reconversion d'une partie de son capital afin de s'adapter à la nouvelle donne économique marquée par le phénomène d'industrialisation. Ainsi certains membres de la haute bourgeoisie vont s'enrichir selon le succès de certaines entreprises capitalistes.

Girod (1986) met en évidence deux phénomènes parallèles de mobilité sociale pour les classes les plus aisées en termes de revenu et de fortune à Genève, durant ce que l'on peut également qualifier dans ce contexte helvétique des trente glorieuses.

Le premier, le plus évident, est une très grande stabilité sociale. Le second, au contraire, aurait tendance à renforcer la thèse d'un déclassement économique pour une fraction des membres de la haute bourgeoisie qui serait remplacée par la fraction la plus habile économiquement de la bourgeoisie. Cela signifie aussi que la majorité des descendants issus des familles dont le niveau de vie était très élevé en 1950 n'ont pas conservé cette situation économique particulièrement favorable. Il y a donc conjointement un processus de stabilité des élites supérieures, mais également un processus de reconfiguration de ces dernières.

Le dernier élément à mentionner est fourni par Mach (2011) qui, dans son analyse des élites suisses, précise qu'aujourd'hui les anciennes élites nationales seraient supplantées, tout au moins, quant à l'accès aux positions de pouvoir, par une élite transnationale.

2.5.2 La bourgeoisie

Si la Commune et plus encore la Réforme peuvent être appréciées comme deux bornes temporelles dans le processus d'émergence de ce qui deviendra la haute bourgeoisie ou l'aristocratie au XIXe siècle, la révolution radicale constitue le moment d'un renversement du pouvoir politique et d'une redirection dans les affaires de l'Etat en faveur des intérêts de ce que l'on qualifie, dans ce contexte, de moyenne et petite bourgeoisie. Le contexte d'émergence de ce groupe social est donc très différent de son homonyme plus ancien. Cette différence temporelle est en soi constitutive d'une forte distinction interne qui justifie, en creux, l'emploi de haute bourgeoisie pour la première fraction plus ancienne de l'élite. La légitimité ou le privilège associé au statut de bourgeois semble intimement lié au moment de son établissement dans la Cité. Plus cette ancienneté est avérée, plus le capital symbolique associé au titre de bourgeois est grand. La pratique sociale de constitution des noms de famille, ainsi que la pratique d'assigner à chaque famille un blason et une devise – pratique que l'on rencontre tant dans le contexte parisien que genevois – relève bien de cette nécessité de pouvoir retracer les origines des ancêtres du lignage et de sa centralité dans l'objectivation d'une hiérarchie sociale (Gourdon, 2001).

De la même manière que les nouvelles prérogatives, autour de la lutte pour la domination de la bourgeoisie au XVIe siècle, sont principalement conditionnées par des mutations économiques⁵

⁵ Selon Roux (2011), trois segments de la vie économique ont acquis suffisamment d'importance pour conduire à des transformations : la diversité et le niveau de production, le volume et la variété des échanges, l'argent, sa circulation et les techniques liées aux monnaies.

qui favorisent l'enrichissement des bourgeois au détriment des nobles rentiers, le processus d'industrialisation et son cortège de nouvelles opportunités d'enrichissement, offrent une source de revenu à cette nouvelle élite montante qui vient dans certains cas concurrencer les plus grandes fortunes des familles de la haute bourgeoisie. Cette distinction fondée sur un antagonisme en termes de pratiques économiques, entre ces deux groupes sociaux est, par ailleurs, alimentée par une politique économique, qui reste dans les mains de la haute bourgeoisie avant la révolution de 1846, favorisant peu la mobilisation des capitaux nécessaires à un véritable développement de l'industrie à Genève. Une scission sur fond de pratiques économiques se surimpose à une opposition de classe.

Ce développement industriel entraîne une autre conséquence de taille, c'est-à-dire le début d'un mouvement ouvrier qui prend également conscience, sous les influences marxistes, de ses intérêts en tant que groupe social. Cette reconfiguration objective de l'ordre social, bien que ses traces soient déjà présentes dans le contexte du XVI^e siècle, préfigure un contexte social fort différent de celui du XV^e siècle. En effet, ce qui change également, c'est le fait que le modèle de conduite de vie dominant et légitime, vers lequel chacun tend, n'est cette fois-ci plus celui de la noblesse. Sans doute en conséquence de la Révolution française et de ses émules, il y a eu au cours de ce XIX^e siècle, une claire promotion des valeurs portées par la bourgeoisie. Ainsi, cette moyenne bourgeoisie jouit d'une forme de reconnaissance sociale dont elle ne disposait pas dans des périodes historiques antérieures. Bien qu'elle ait usurpé les velléités de liberté des masses laborieuses à son propre profit et dans le sens de ses intérêts, tout comme l'avait fait la bourgeoisie du Moyen-Âge, elle ne tend plus à un modèle d'ennoblissement (Daumard, 1987).

Se dessine alors la figure du « bourgeois-conquérant » (Roux, 2011 : p.160) qui s'oppose d'une certaine manière à celle du « bourgeois-citoyen », que Weber (2014) situe à l'apogée des mouvements communaux. On retrouve dans certains passages des correspondances familiales ce modèle, et cette pesanteur de l'esprit du capitalisme. On souligne dans une correspondance qu'une mère adresse à son fils parti en Amérique chez un de ses oncles assez lointains pour y apprendre le métier de banquier, la centralité du travail et la nécessité de suivre un modèle de « vie digne » même dans l'adversité. Le jeune homme vit mal une formation qui ne lui apporte aucune forme de reconnaissance professionnelle. Il a le sentiment que son oncle l'a promu sur une voie sans promotion substantielle possible. Sa mère lui rappelle les grands noms qui ont marqué sa lignée, d'anciens hommes d'affaires et lui commande de tirer le meilleur parti de cette situation, puisque le prestige associé à une bonne profession lui assurera un bon parti comme épouse également. Elle lui suggère toutefois de vite terminer son temps et de se lancer lui-même dans les affaires (AEG, archives de la famille Boissier, 101.201.16).

L'étude d'Heiniger et de Ginalschi (2016) de l'Annuaire philanthropique est également démonstrative en ce sens : de nombreux extraits dans ce registre laissent apprécier l'incorporation par ces classes sociales d'un esprit capitaliste, influencé par l'ascèse protestant qui correspond à peu de choses près au discours de Benjamin Franklin que reprend Weber dans l'introduction de l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Bien entendu, la diffusion des idées marxistes et l'idée d'une société de classe offre également une vision plus péjorative de la bourgeoisie, dès lors qu'elle dispose des moyens de production. Cependant dans le cas de Genève, ces doléances s'adressent à l'aristocratie genevoise principalement composée par les membres de la haute bourgeoisie.

Est-ce que les membres de cette bourgeoisie partagent une origine commune avec les familles patriciennes de Genève ? Impossible de donner une explication définitive à cette question. Plusieurs hypothèses se présentent néanmoins comme des pistes de réflexion intéressantes. Rien n'empêche d'imaginer qu'une partie congrue de cette bourgeoisie du XIX^e siècle soit les

descendants de la bourgeoisie du XVI^e siècle, déçue et trompée par les promesses de démocratisation contenues dans le mouvement de la Commune et de la Réforme. Ils seraient issus de l'ancien artisanat de luxe et des activités marchandes qui composaient cette société du milieu au début de la Réforme. Ainsi, l'un des éléments qui donne un peu de consistance à cette interprétation relève du constat que le mouvement politique radical recrute et se concentre dans ce que l'on nomme « la Fabrique » au XIX^e siècle. Cette Fabrique condense un ensemble de processus de rationalisation des techniques de l'artisanat de luxe. La division du travail est donc accrue, mais ce microcosme constitue bien l'un des bastions des revendications bourgeoises du XIX^e siècle. On sait, par ailleurs, que la « vocation professionnelle », héritage de la pensée calviniste est fortement inscrite dans l'habitus bourgeois. Ainsi, on peut imaginer qu'une partie de la descendance des artisans du XVI^e siècle se retrouve dans la Fabrique du XIX^e siècle.

L'affiliation ou l'évolution que propose Weber (2000) entre l'ascèse monastique, l'ascèse intramondain et l'utilitarisme pourrait être interprété comme une forme d'héritage transmis de génération en génération à l'intérieur de ce groupe social. C'est donc bien la classe bourgeoise qui semble porteuse de cet idéal. L'ascèse protestante intramondaine, pour résumer ce qui précède, limite toute forme de jouissance spontanée de la fortune, en restreignant la consommation, en particulier la consommation de produits de luxe. Par contre, elle participe à la dissociation d'une valeur « négative », propre à l'éthique traditionnelle, associée à l'enrichissement personnel, de supprimer ce qui faisait obstacle à la quête du profit, en présentant celle-ci non seulement comme légitime, mais aussi voulue par Dieu. Pour Weber, « Ce ne sont pas les grandes fortunes, les aventuriers de l'économie, des spéculateurs intrépides, ce furent bien plutôt des hommes qui avaient été à la dure école de la vie, des hommes à la fois audacieux, calculateurs et surtout pragmatiques et constants qui se vouaient totalement à leur affaire et dont les conceptions et les principes étaient strictement bourgeois et qui relèvent d'une mentalité éclairée et libérale » (Weber, 2000 : p.114).

Une autre interprétation ne verrait aucune forme de continuité de lignage entre ces deux bourgeoisies. Bien que l'on constate une certaine homologie en termes d'activités professionnelles et de position sociale, leurs origines nationales semblent bien différentes. Les bourgeois du XVI^e siècle sont bien dans ce sens des bourgeois-citoyens qui se regroupent sur fond d'appartenance territoriale. Ils résident tous à Genève et tiennent métier au sein des murs de la Cité. Ils sont donc propriétaires d'un appartement, d'une maison ou d'un commerce. A l'opposé, la révolte de 1846 relève surtout d'un mouvement organisé pour favoriser les privilèges économiques et politiques de deux groupes administratifs : les habitants et les natifs. Leur particularité, c'est de ne pas être Genevois, mais d'y tenir commerce et d'y jouir de droits économiques et politiques fort limités. On connaît parfaitement bien les obligations et devoirs pour devenir bourgeois, mais on ne connaît pas vraiment, par contre, les raisons qui pourraient conduire à la perte d'un tel statut. Pratique qui de toute façon semble peu probable. Alors, comment expliquer que les descendants de la bourgeoisie du XVI^e siècle aient perdu tous leurs privilèges pour devenir étrangers dans cette Cité que leurs ancêtres auraient habitée depuis bientôt 300 ans ? Cela rend donc, en partie caduque, la première explication. Comme je l'ai déjà indiqué, il est plus probable qu'une partie des membres dominés des fractions dominantes de la société du XIX^e siècle se soit ralliée au mouvement d'émancipation porté par les artisans et les commerçants de la Fabrique. C'est bien l'hypothèse tenue par Pinçon et Pinçon-Charlot « la noblesse française est une noblesse éteinte, aucun titre ou anoblissement ne pouvant plus être décerné, depuis la chute du Second Empire. Toutefois, une partie de la noblesse, malgré les pertes humaines subies au moment de la révolution de 1789 et la confiscation de ses biens, a su se reconvertir et franchir les aléas du passage d'une société pour l'essentiel agricole à une société industrielle et bancaire » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007 : p.31). De plus, cela me

ramène à mon hypothèse : dans la conscience collective ou dans la représentation véhiculée par le sens commun, la bourgeoisie est toujours associée, à tort le plus souvent, à la classe moyenne du moment. Cette affirmation est erronée, peu importe, le contexte historique étudié : elle représente au contraire toujours une nouvelle fraction des élites au pouvoir et s'engage dans une lutte acharnée pour le conquérir.

Comme précisé, en lieu est place de la figure du « bourgeois-citoyen » se substitue la figure du « bourgeois-conquérant ». Les bourgeois ont réalisé, à l'échelle d'une vie, comme s'il y avait une parfaite correspondance entre le processus d'ontogenèse et de phylogenèse, tout le processus d'une modification lente qui conduit de l'incorporation de l'ethos calviniste à l'apparition d'un esprit du capitalisme. Ils sont donc bien les véritables représentants de l'esprit du capitalisme à l'image de Benjamin Franklin, de nouveaux entrepreneurs libéraux qui souhaitent conquérir le monde, tout en acceptant la démocratie et le jeu méritocratique dans une certaine mesure. Ils tirent leur fortune des développements techniques et industriels « L'esprit capitaliste s'enracine moins dans les couches dotées de grandes fortunes que dans la moyenne et petite bourgeoisie dont l'ascension sociale donne naissance à une classe d'entrepreneur qui sont plutôt au XIXe siècle encore les parvenus de Manchester ou de Rhénanie-Westphalie que les gentlemen de Liverpool ou de Hamburg » (Weber, 2000 : p.109-110).

On sait que Weber adopte une perspective diachronique qui fait du calvinisme un terreau favorable pour le développement de l'esprit capitaliste. Une fois que le capitalisme s'est imposé contre l'esprit traditionaliste et s'est installé dans une position dominante, comme c'est le cas à l'époque moderne, il se détache du substrat religieux qui lui était encore nécessaire lorsqu'il devait proposer un modèle de substitution à la pensée traditionaliste et s'organise exclusivement comme une institution de profit. En conséquence, on observe le recul des dogmes du calvinisme et l'élaboration de ce que l'on peut qualifier de protestantisme libéral qui ne fait plus de la confession une valeur constitutive de la grandeur sociale « Les natures animées par l'esprit capitaliste tendent aujourd'hui sinon à l'anticléricalisme, du moins à l'indifférentisme religieux » (Weber, 2000 : p.115).

Parallèlement, on observe dans certains cercles très prestigieux de la haute bourgeoisie un nouvel engouement pour la foi protestante. Ce n'est pas tant l'intensité de la ferveur religieuse qui caractérise ces deux types de bourgeoisie, mais bien la place que la religion occupe dans le système de justification de la domination sociale.

Afin d'approfondir ce versant culturel qui caractérise la bourgeoisie, de nombreux auteurs signalent une distinction importante en termes de formation : la moyenne bourgeoisie serait plus encline à s'engager dans le champ académique propre aux sciences dures et au développement des formations techniques, comme celle des ingénieurs par exemple. On constate donc bien le passage que relève Weber (2000) d'une ascèse intramondaine à un pragmatisme utilitariste caractéristique de ce groupe social. On se forme pour satisfaire les besoins de développements techniques propre à la bonne marche de l'industrialisation et donc pour son propre intérêt, ainsi que pour les intérêts du groupe. Culturellement, ce groupe social est également socialisé à un devoir à rendre à la collectivité. Cependant, le processus d'individualisation largement conditionné par la foi calviniste a largement pris le pas sur ces dispositions charitables. Mieux disposés donc, à étudier les sciences de la nature (physique, chimie, biologie), ils ont un goût fortement modéré pour les activités artistiques comme le théâtre, la danse ou encore la littérature (Guichonnet & Waeber, 1974).

Dans le détail, son mode et son lieu de vie sont bien moins amplement décrits dans la littérature. Je peux mentionner après l'étude de certaines archives privées, que la plupart des familles bourgeoises sont porteuses du modèle de la division sexuelle du travail et des rôles sociaux,

qu'elles favorisent une éducation protégée, à savoir généralement à la maison avec le moins d'immixtion possible avec le monde extérieur et celui des adultes. L'éducation par les frères et sœurs plus âgés reste, par exemple, tout à fait condamnée. On relève également des lieux de vie plus modeste, l'absence d'une pluri-résidence par exemple.

Du point de vue politique, ce groupement social est résolument libéral. Avec cependant une teinte particulière à Genève, puisque ce libéralisme prendra la forme du radicalisme qui n'en est qu'une version plus extrême à son origine. La Révolution conduira à une extension des droits pour les habitants et Natifs, et à une reconfiguration de la gestion de l'appareil étatique, avec la mise en place d'une politique économique qui favorise le développement industriel local et ses initiatives. Ce n'est pas pour autant un véritable mouvement de démocratisation. Le maintien du cens en est un exemple. Il faudra pour cela attendre la période de l'Entre-deux-guerres. On relève également un modèle de vieillissement qui s'inscrit sur la représentation d'une indépendance des générations (Roux, 2011).

Néanmoins, ma population d'enquête renvoie à ce groupe social, dans huit cas. Bien que ces individus partagent bon nombre de pratiques et de dispositions avec les membres de la haute bourgeoisie, ils s'en distinguent de plusieurs manières. L'immobilier est moins imposant, les maisons plus petites, les intérieurs sont plus modestes. Si l'on retrouve un mobilier qui s'achète chez les antiquaires, leur mise en valeur est plus sommaire. Au niveau des tableaux les grands maîtres hollandais font place à des peintures de moins bonnes facture, qui sont principalement des paysages, ou des scènes de la vie quotidienne à Genève. On trouve par exemple dans l'une de ces maisons une série de tableaux équestres. Les bibliothèques sont présentes et ces personnes disposent également de plusieurs résidences. Bien que le modèle de l'indépendance intergénérationnelle soit également poursuivi, il y a un familialisme qui semble plus prononcé. Ces individus sont également engagés dans des pratiques associatives, mais qui sont cette fois-ci orientées plus dans un versant culturel que social. On ouvre des galeries d'art, on organise et subventionne des concerts. Fait important, la plupart de ces personnes affirment leur confession protestante, durant l'entretien, ce qui est largement moins souvent le cas pour les représentants de la haute bourgeoisie. Ce groupe dispose de manière assez homogène d'un capital économique et culturel très important. Ce qui les distingue du premier groupe, c'est un capital cosmopolite qui est loin de pouvoir le concurrencer. Mais ce groupe se distingue plus particulièrement des premiers par une incorporation bien plus évidente des préceptes de l'éthique protestante et d'un esprit capitaliste.

2.5.3 Les self-made men

Le dernier groupe est composé d'individus ayant fait fortune sur deux générations. Soit, ce sont les parents qui ont fondé une entreprise pérenne ou alors ce sont eux-mêmes qui ont fait « fortune » et qui ont accédé à un niveau de vie qui n'était pas celui de leur milieu social d'origine. Ainsi on trouve dans ce groupe, des personnes dont les origines s'enracinent dans un cosmos social modeste, la petite, voire la moyenne bourgeoisie. Si les entreprises de leurs parents s'organisent selon le modèle de la cité domestique, le self-made man revend, refonde de nouvelles entreprises, dans la plupart des cas plus en accord avec les valeurs de la cité marchande (Boltanski & Thevenot, 1991).

C'est bien d'un certain point de vue la question de l'ancienneté de la richesse qui s'érige comme un axe le long duquel se distingue les différentes fractions de l'élite présentées ci-dessus. Sans aucun doute, pour être un membre à part entière de la bourgeoisie et encore plus de la haute bourgeoisie, l'accumulation d'un capital économique important n'est pas suffisante pour faire partie du groupe « Cette dissociation du groupe et de la richesse conduit à la marginalisation

relative et parfois provisoire des nouveaux riches, ces fortunés trop récents pour pouvoir être acceptés dans le dernier cercle des nantis » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007 : p.28).

Ils sont tous patrons de leur entreprise et c'est dans ce sens que tous se considèrent, sans toujours user du terme, de self-made man. Il y a dans les quatre entretiens menés avec de tels représentants, une très forte insistance sur la satisfaction d'avoir « réussi sa vie » dans le sens de l'accumulation de capital économique, par soi-même. Pinçon et Pinçon-Charlot, lorsqu'ils abordent cette question de la fracture sociale entre anciens et nouveaux riches, mentionnent deux types de rapports différents à la nécessité de développer un réseau social important qui reste selon ces auteurs la condition de la reproduction de la richesse et qui recoupe en partie, une distinction de comportement entre ceux qui ont profité de l'entreprise familiale et ceux qui sont, au contraire, pour reprendre leur expression « parti de rien ». Les derniers encore loin d'accéder aux fastes de la vie mondaine sous-estimeraient cette nécessaire acquisition d'un capital social. Alors que les premiers, issus de familles de petits entrepreneurs ont conscience de l'importance de cet investissement. (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). Cette affirmation se confirme en partie dans mes entretiens. On trouve une forme hybride de ce double rapport à un processus d'ennoblissement. Ils ont, par exemple, tout à fait conscience de l'importance d'une formation aux dimensions internationales pour leurs enfants. La centralité, que prend aujourd'hui le capital cosmopolite, ne leur est pas du tout étrangère. Par contre, ils conservent un rapport à la retraite, très différent des deux premières fractions sociales décrites ci-dessus. La démonstration ostentatoire de leur richesse est plus visible et assumée. La richesse fait bien moins l'objet d'un tabou. On en est même fier et on ne rechigne pas à donner des détails sur sa fortune. Ce sont ces individus qui décrivent très précisément comment ils deviennent les gestionnaires de leur fortune, durant la vieillesse et ne masquent pas des pratiques d'optimisation fiscale.

Leur rapport à la culture ne relève pas du tout de l'incorporation d'un habitus bourgeois. Leurs origines sociales et leurs milieux de socialisation laissent une empreinte importante en termes de vision et de division du monde, et c'est bien l'absence d'une accumulation des autres formes de capital qui d'une certaine manière, fait d'eux une fraction dominée ou peu valorisée, parmi les dominants « Si les aristocrates n'aiment pas les parvenus, ce n'est pas seulement par un de ces réflexes de défense qui serait au principe de toute espèce de *numerus clausus*, c'est surtout que, par leur réussite trop rapide, par la manière nécessairement brutale dont ils l'ont obtenue et par la façon naïvement ostentatoire dont ils l'affirment, ces tard-venus arrivistes rappellent la violence arbitraire qui est au principe de l'accumulation initiale » (Bourdieu, 1989 : p.100). Ceci, néanmoins, n'empêche pas certains d'être en partie cooptés par des membres de la bourgeoisie et de la haute bourgeoisie. Cette mobilité sociale existe, mais elle n'est pas dans la plupart des cas recherchée. En reprenant les axes pour la construction de la notion d'espace social chez Bourdieu, on retrouve l'opposition classique entre d'une part, des entrepreneurs qui disposent d'un important volume de capital économique, mais d'un faible capital culturel, et certains membres de la bourgeoisie qui disposent d'un important capital culturel en comparaison de leurs ressources économiques. Ces entrepreneurs ont un goût modéré et limité pour les œuvres d'art. La photographie vient volontiers remplacer les tableaux de maître. Le design s'invite dans la décoration intérieure. On y privilégie des espaces ouverts d'un style très épuré, constitués d'un mobilier fonctionnel et typique du design scandinave des années 1960. La maison est souvent construite par la personne elle-même, signe indéniable de sa réussite sociale. Cependant, la localisation de ces maisons dans des périphéries qui ne jouissent pas d'un passé prestigieux, comme la « Haute Ville » devenue « Vieille Ville » à Genève, se concentre dans des zones périurbaines. A la différence donc des deux groupes susmentionnés qui disposent d'étendues ressources dans tous les types de capital, doivent eux faire des choix raisonnés quant à l'investissement de leur temps. Et c'est bien ce rapport au temps qui reste socialement très

distinctif. En lieu et place d'un investissement sur le capital culturel et social mondain, ils préfèrent largement investir leur temps pour favoriser la pérennité de leur entreprise et durant leur vieillesse pour maintenir voire améliorer leur capital santé et leur capital cosmopolite. A la différence des classes bourgeoises, ils pratiquent véritablement un individualisme pratique autant qu'un individualisme théorique (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007)

S'il y a une recherche dans certains cas d'appartenance aux groupes des nantis, c'est sans doute que, mise à part la fierté d'être un individu professionnellement accompli, ces self-made men ressemblent à des transfuges sans véritables patries ou références sociales. Ils ne font pas partie d'un groupe social institutionnalisé, au même titre que les bourgeois qui partagent outre une communauté de dispositions et d'intérêts, une histoire et un rapport à l'histoire, tout à fait constitutif de leurs habitus. Ce culte du passé leur est, au contraire, tout à fait étranger. Néanmoins ce manque de capital symbolique est compensé dans leurs pratiques par une application drastique du programme de la modernité. Comme si l'injonction, au processus d'individualisation, s'était plus profondément inscrite dans leur chair. Cette absence de référence au groupe semble donc conduire à deux attitudes : une de rejet qui valorise au contraire un modèle fort d'indépendance et qui revendique cette originalité, et un autre qui au contraire tend à s'inviter dans un groupe social par tout un jeu de cooptation et de reproduction de certaines pratiques en usage dans les classes supérieures. Quatre entretiens menés dans le cadre de ma thèse font référence à de telles personnes.

Si ce détour historique m'a permis de construire ces catégories analytiques, reste ici à présenter ce que l'histoire a à nous offrir en termes de connaissances sur la thématique de la vieillesse.

2.6 Un coup d'œil sur la vieillesse

Je propose pour commencer quelques indications produites principalement par des historiens sur les traits et valeurs caractéristiques de cette bourgeoisie française. Daumard (1991) insiste sur le fait que les familles bourgeoises s'intéressent plus à la prise en charge et à l'éducation des descendants que d'une quelconque prise en charge de ses membres valétudinaires « Tout bourgeois, par ailleurs, se faisait un devoir d'établir ses enfants » (Daumard, 1991 : p.152). Le paraître autant que le prestige constituent également deux dispositions caractéristiques de cette bourgeoisie (Chaline cité par Gourdon, 2001). La division sexuée des rôles sociaux cantonnant les hommes à leur rôle actif et productif dans la sphère publique et les femmes à leur inactivité et à leur devoir domestique semble très caractéristique de cette bourgeoisie (Martin-Fugier, cité par Gourdon, 2001). Quant à Gourdon, ce dernier met en évidence ce qu'il perçoit comme étant les valeurs propres à ce groupe social « l'individualisme et la famille, la méritocratie et le souci de la continuité des générations, le civisme, le patriotisme national et le chacun chez soi, l'efficacité productive masculine et l'oisiveté féminine, le progrès et l'esprit de mesure » (Gourdon, 2001 : p.314).

Si au XVI^e siècle, la question de la vieillesse est encore très périphérique, les textes d'archives ainsi que la très belle étude historique de Gourdon nous offrent quelques jalons de réflexion au début du XIX^e siècle. Entre le XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle apparaît une nouvelle représentation de la vieillesse « [...] véritable cliché physique de la grand-mère et du grand-père, dans lequel se dévoile l'image de la « bonne » vieillesse bourgeoise » (Gourdon, 2001 : p.315).

Parallèlement, à la construction par le discours médical au XIX^e siècle d'une représentation de la vieillesse comme un processus irréversible de dégradation des fonctions corporelles et

cognitives, apparaît également la représentation de la « vieillese enchantée » (Gourdon, 2001). Comme le précise Hummel (2006), c'est principalement sur des corps malades de vieillards entassés dans les hospices et hôpitaux, ou sur des cadavres que ces observations se fondent. Ces corps appartiennent sans doute plus spécifiquement aux classes populaires. Selon l'analyse de la littérature et à travers certains documents d'archives, les classes supérieures bourgeoises ou nobles ne meurent généralement pas à l'hôpital mais à leur domicile. Dès lors, ce modèle d'une vieillese pathologique côtoie un autre modèle qui n'est pas celui de la médecine et de la médecine sociale, mais celui des romans, des livres produits, le plus souvent par des bourgeois ou des représentants de la noblesse, qui parlent de la vieillese qui leur est familière. Ces représentations sont aux antipodes de la figure du vieil ouvrier malade. Mais, elles sont ici très intéressantes parce qu'elles incluent des dispositions que l'on retrouve encore aujourd'hui au cœur de la définition théorico-normative du « bien vieillir ».

Cette représentation de la vieillese bourgeoise que les écrivains et auteurs diffusent au XIXe siècle et celle d'une « vieillese enchantée » (Gourdon, 2001). La bonne santé, la vivacité d'esprit, l'activité, la beauté (des cheveux blancs), l'indépendance, ainsi qu'un âge assumé semblent être les caractéristiques les plus récurrentes associées à la description des grands-parents.

Idéal physique et travail

Un des premiers traits caractéristiques qui émerge de ces descriptions insiste sur ce que Gourdon qualifie « d'idéal physique » (Gourdon, 2001 : p.315). En effet, on insiste sur le bon état physique, qui protège d'une décrépitude du corps et des limitations fonctionnelles, ainsi que sur la beauté conservée des grands-mères « Grand-mère est exempte de toute infirmité ; elle a quatre-vingt-treize ans, le teint frais, bon appétit, l'esprit vif encore et le cœur toujours jeune. S'il fallait l'en croire, l'oreille deviendrait un peu dure et la vue baisserait. Je suis aveugle dit-elle parfois, je suis sourde ! Ne vous y fiez pas ! Grand-mère entend tout ce qu'elle veut entendre, elle voit tout...même par-dessus ses lunettes. Ah ! Si quelque Rembrandt pouvait nous la peindre ainsi ! Quel air miraculeux et vénérable à la fois ! De beaux traits sentant la race, un fin sourire, le regard empli d'indulgence et de bonté. On devine, malgré son grand âge, que jadis elle fut jolie. Elle est bien à présent, surtout lorsque la main d'une de ses filles a fait boucler autour de son visage, ses derniers cheveux blancs comme neige » (Dumersan cité par Gourdon, 2001 : p.316). La littérature fait de cette vieillese, protégée des décrépitudes de l'âge et d'une mort douloureuse, une véritable récompense des grands-parents exemplaires. La mort se vit sereinement et n'est jamais présentée à travers la déchéance du corps et l'agonie (Gourdon, 2001).

Cet idéal physique s'obtient et se cultive, non seulement par des pratiques sportives, mais aussi par la poursuite d'activités professionnelles, domestiques et quelques fois de loisirs. Malgré le fait que l'association d'un corps endurant, autrement dit, sportif et dynamique, ne semble pas concevable au XIXe siècle, certaines descriptions semblent au contraire souligner la poursuite de ce modèle, comme la description que donne Gourdon (2001) de Madame Blaives (72 ans) qui est considérée comme une infatigable marcheuse malgré la présence de quelques rhumatismes.

Si le travail reste la norme pour les grands-pères jusqu'à la mort, d'autres activités sont valorisées dans le cas des grands-mères « Je vous ai aussi parlé des mains de grand-mère : ces mains-là ont pris, dans leur jeunesse, une si constante habitude du travail, qu'elles ne peuvent rester une minute inactives » (Gourdon, 2001 : p.329). Bien que le modèle général de division des rôles sexués cantonne les femmes à une forme d'oisiveté subie, une étude plus fine permet de mettre en évidence la valorisation des tâches domestiques et éducatives comme une série d'activités absorbantes et épuisantes. Le modèle de vieillese des grands-mères reste traversé par des

injonctions à la réalisation d'activités comme le tricot, la broderie, le filage, la lecture et la narration de contes aux petits-enfants (Gourdon, 2001). Ce modèle qui précise la nécessité de ne pas tomber dans l'oisiveté pour les grands-mères sert également de modèle pour les plus jeunes générations. On est donc assez loin finalement de ce modèle de l'oisiveté qui, dans tous les cas dans le contexte genevois, ne serait pas en adéquation avec l'éthique calviniste. Comme l'exprime Gourdon « Il s'agit pour les porte-paroles de l'idéologie familiale bourgeoise du XIXe siècle de démontrer que les activités maternelles sont des travaux à part entière » (Gourdon, 2001 : p.317).

Ainsi la centralité du travail qui faisait toute la spécificité d'une élite émergente, la bourgeoisie, au XIIIe siècle reste centrale dans les injonctions que l'on retrouve dans les manuels de savoir-vivre au XIXe siècle. Quoi qu'il en soit, le « droit au repos » qui constitue en soi un véritable risque de déclassement social, par un relâchement quant aux dispositions inscrites dans leur habitus, n'existe pas pour ces classes sociales.

Si les peintures donnent une représentation des femmes le plus souvent assises, l'homme d'un certain âge est au contraire toujours représenté debout. Ainsi le fauteuil va à la grand-mère comme la canne va au grand-père « un grand-père bloqué dans son fauteuil est déjà presque mort » (Gourdon, 2001 : p.331). S'il existe un objet symbolique de la vieillesse masculine, c'est bien celle de la canne, objet de respectabilité et d'autorité masculine, qui signale également par le renversement du stigmate, non pas la limitation fonctionnelle, mais la capacité à demeurer mobile et autonome (Gourdon, 2001).

Ce modèle normatif bourgeois de vieillissement précise, par exemple, qu'il est tout à fait inconvenant pour une personne âgée de nier son âge et de vouloir paraître plus jeune. La presque totalité des manuels de savoir vivre selon Gourdon (2001) condamnent de telles prétentions. Dans un certain sens, la vieillesse bourgeoise doit être assumée. Dans le même ordre d'idée, tous raffinements vestimentaires (parures et bijoux) sont également à bannir des pratiques de ces groupes sociaux, ce qui pourtant n'interdit pas une forme d'élégance, mais qui se présente sous les traits de la discrétion et de la « bonne » mesure (Gourdon, 2001).

Cependant, on peut observer certaines pratiques vestimentaires qui viennent masquer les stigmates de la vieillesse. Une fichon en dentelle noire nouée sous le menton vient par exemple masquer les rides au regard des autres (Gourdon, 2001). On relate souvent le port de lunettes dans la description de ces vieilles personnes, mais autres ces quelques stigmates tout à fait légers et anodins, la littérature fait l'impasse sur la description d'autres possibles dégradations physiques (Gourdon, 2001). A l'inverse, la littérature de ce temps historique associe « le tremblement, la démarche boiteuse et le dos courbé aux vieillards des classes populaires et des vieillesse paysannes » (Gourdon, 2001 : p.327).

Pratiques charitables et philanthropiques

Dégagés des contraintes du monde, Les grands-parents devraient, en tout état de cause, déployer des dispositions au dévouement (Gourdon, 2001). Cette charité toute bourgeoise n'est pas simplement une forme de continuité de l'assignation aux femmes à des compétences maternelles largement naturalisées (Gourdon, 2001), mais elle est également, dans le cadre des dogmes calvinistes, une démonstration de son élection ou de sa vocation au pouvoir. Et ces pratiques charitables puis philanthropiques cristallisent une habile relocalisation et reconversion des différents types de capital à disposition de la haute bourgeoisie genevoise afin, d'une part, de faire face à la menace grandissante d'une bourgeoisie industrielle qui vient la concurrencer sur le terrain politique, et, d'autre part, de rappeler par sa supériorité morale et physique sa position dans la hiérarchie sociale par la mise en place d'importants dispositifs de moralisation et de

disciplinarisation de la masse d'ouvriers et d'indigents. Quoi qu'il en soit, cette disposition aux œuvres charitables et philanthropiques offre l'avantage de promulguer cet esprit « héroïque » dont parlait déjà Weber et dont la bourgeoisie saura si bien faire commerce, et qui passe par la construction d'une figure grand-paternelle ou maternelle comme « morale incarnée » (Gourdon, 2001 : p.334). Gourdon (2001) convoque l'œuvre de *La petite fille aux grands-mères* qui paraît en 1872, on y relate l'héroïsme de ces classes bourgeoises puisque cette grand-mère lutte, au péril de sa vie, contre une épidémie de choléra survenue dans un village voisin. On inculque aux jeunes générations l'héroïsme des grands-pères combattant tombés aux champs d'honneur. Ce qui inspire chez ces jeunes figures un sentiment puissant de nationalisme (Gourdon, 2001).

Si la littérature associe plus facilement cette tâche morale aux femmes, l'esprit patriotique et civique reste le domaine privilégié de la masculinité. Nombreuses sont les correspondances qui relatent les exploits militaires d'un aïeul et qui offrent une autre forme de prestige social. Et pour cause, l'accès à une carrière militaire, au même titre que l'accès à une formation académique, reste le privilège d'un petit nombre de nantis issus de la haute bourgeoisie ou de la bourgeoisie à partir du XIXe siècle. Ainsi, les personnages fictifs de la littérature et ceux tout à fait réels de la bourgeoisie permettent de lier « l'histoire de la bourgeoisie à l'histoire d'une nation », ou d'une Cité dans le cas genevois. Par conséquent, la disposition civique qui devrait caractériser le corps de la bourgeoisie se construit entre autres en insistant sur la participation de certaines lignées à l'histoire d'une région. Ce phénomène semble d'autant plus important à Genève lorsque l'on sait qu'une oligarchie qui se compose d'un nombre réduit de famille appartenant à la haute bourgeoisie dominera la Cité calviniste sans partage jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Le second trait récurrent dans ces descriptions relève donc d'une disposition aux pratiques charitables et philanthropiques.

Autonomie financière, indépendance intergénérationnelle et la pratique de l'autobiographie

Les grands-parents de la bourgeoisie du XIXe siècle sont d'abord autonomes financièrement (Gourdon, 2001). La valorisation de cette autonomie s'observe dans le modèle d'une habitation séparée de celle des enfants et des petits-enfants. Les grands-parents n'ont pas besoin d'une aide directe de la famille, leurs serviteurs s'en chargeront. Dans le cas où cela n'est pas possible on paie généralement une pension au fils ou à la fille qui accueille ses grands-parents ou ceux de son mari (Gourdon, 2001 ; AEG archives de la famille Boissier). Malgré ces quelques exceptions, « la cohabitation n'est jamais recherchée » (Gourdon, 2001 : p.339). Ce qui conduit à deux conséquences pour ces vieillesse. La première est une forme de solitude associée à la vie des grands-parents qui généralement se retirent de la société trépidante pour se réfugier dans leur maison de campagne. Ce qui conduit à une seconde conséquence : on vieillit généralement seul et on meurt chez soi à la campagne.

Si le statut de bourgeois est d'abord synonyme de son appartenance à une ville, de sa participation à la vie urbaine, la vieillesse bourgeoise se consomme de toute évidence bien plus souvent à la campagne (Gourdon, 2001). S'institue ainsi, outre la distance géographique qui ne semble pas tout à fait inopérante sur l'intensité des relations intergénérationnelles (Pillonel et al. 2013), une claire distinction du contexte de vie des grands-parents avec celui de leurs enfants et petits-enfants.

Ce qui équivaut, en assignant la campagne comme lieu de vie aux grands-parents, à favoriser une représentation de la vieillesse comme un âge d'une « relative mise à l'écart du monde social » (Gourdon, 2001 : p.342). L'esprit conservateur et réactionnaire souvent associé aux personnes vieillissantes bourgeoises de la littérature participe également à favoriser cette construction. La ville trépidante pour les deux jeunes générations et le calme de la campagne,

frontière entre nature et culture, pour la génération des grands-parents. Finalement, cette représentation de la retraite à la campagne à laquelle aspire la bourgeoisie trouve ses origines dans la conduite de vie aristocratique (Gourdon, 2001 : p.342). Ainsi, bien que retirées des centres urbains, ces retraites sont localisées dans de très belles maisons qui constituent souvent le centre d'anciennes seigneuries agissant ainsi comme autant de points de mise en relation entre le monde de la ville et de la campagne. Cette situation offre un terrain de jeu étendu à ces bourgeois tout à fait socialisés à la disposition de la pluri-résidence et à une mobilité accrue. De plus, en cantonnant les vieux membres de lignées prestigieuses à la campagne ceux-ci incarnent un rapport au passé qui fait d'eux les dépositaires des traditions familiales (Gourdon, 2001). Sachant que la question de l'ancienneté reste un puissant capital symbolique de distinction sociale, cette présence des personnes âgées à la campagne fonctionne comme source de légitimation et donc participe indirectement aux mécanismes de reproduction sociale.

Si la bourgeoisie empreinte ce principe de distinction sociale à la noblesse, n'ayant plus de prétendant à Genève à de telles aspirations, sa domination se justifie également selon le principe bourgeois de la méritocratie. Que l'on conteste ou non la pertinence historique d'une telle disposition, n'enlève rien au fait que, sans continuité familiale, le bourgeois restera un parvenu. Ainsi, la bourgeoisie a tout intérêt à tisser de denses réseaux d'interrelations avec les membres de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie, et de multiplier les alliances, principalement par l'institution du mariage. Et c'est bien cela que l'on observe au sein des murs de la Cité calviniste.

Madame Boissier-Micheli, marié à Monsieur Necker, décède en 1852 et laisse derrière elle une fille unique encore trop jeune pour se marier. Monsieur Necker obtient la jouissance de la propriété et de l'ensemble des anciennes possessions de sa femme. Pourtant, légalement un quart de cet héritage doit revenir à la fille de Madame Boissier-Micheli. Un arrangement lui est alors proposé qui consiste à abandonner ces droits sur cet héritage en échange de 90'000 Florins (AEG, archives de la famille Boissier). Ceci exemplifie un ensemble de stratégies poursuivies afin d'éviter la fragmentation du patrimoine.

La bourgeoisie conquérante du XVI^e siècle édifiera une partie de son pouvoir et de sa reproduction sur un tel système d'alliance matrimonial lui assurant l'exclusivité des charges régaliennes. Ainsi, le mythe légitimateur de la domination méritocratique bourgeoise, autrement dit, de la promotion sociale de la bourgeoisie de génération en génération par son travail et l'épargne n'est que partiellement soutenable selon une analyse socio-historique.

C'est bien encore et toujours le critère produit et construit par la noblesse et l'aristocratie de la société de cour française, celui de l'ancienneté, qui prévaut dans cette hiérarchie sociale. Critère par excellence de leur position sociale, l'entretien d'une mémoire généalogique qui se cristallise au travers de la pratique de l'autobiographie et des mémoires familiales relève bien de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie qui, toutes deux, entretiennent un certain rapport à l'histoire. Malgré un puissant processus d'individualisation au XIX^e siècle qui somme le moi bourgeois de s'émanciper de ces anciennes tutelles, celui-ci prend une teneur toute différente dans des récits de présentation de soi autobiographique lorsque qu'il se présente dans une perspective qui le replace dans la continuité d'une famille plus ou moins ancienne (Gourdon, 2001). Alors que les révolutions de ce siècle annoncent la fin des privilèges héréditaires, voit-on pourtant au sein de la bourgeoisie, tout comme au sein de la haute bourgeoisie, la multiplication des écrits autobiographiques qui réinscrivent les existences individuelles dans des destinées intergénérationnelles qui, à leur tour, réactivent ce privilège de l'ancienneté. Si la philanthropie permet de maintenir un certain prestige social, l'autobiographie joue un rôle tout à fait semblable.

Les autobiographies commencent généralement par un portrait des grands-parents. « Ainsi, la présentation de soi passe d'abord par le rappel inaugural de ses ancêtres » (Gourdon, 2001 : p.360). Et ce rappel ne semble aucunement dépendre d'une quelconque intensité des liens entre les grands-parents et leurs descendants « Mort ou vivant lors de sa naissance, leurs exploits ou leurs trajectoires sont déclinés avec le même souci d'illustration des lignées » (Gourdon, 2001 : p.365). Ainsi ces autobiographies font quelques fois référence à des ancêtres plus éloignés, mais qui sont aussi plus prestigieux et à même de générer un surplus de capital symbolique associé au patronyme familial. Les pratiques de cousinage qui prennent place dans l'entre-soi bourgeois, comme celui des rallyes ou simplement des regroupements familiaux lors de fêtes religieuses par exemple, participe à l'activation de cette mémoire. En somme, la profondeur généalogique relève d'une stratégie des classes supérieures pour entretenir, par ce rapport à l'histoire, une supériorité sociale sur les autres groupes sociaux. Comme l'exprime Gourdon (2001), ce récit mythique des origines nobles d'une lignée, est parfois falsifié. On sait que de nombreux bourgeois genevois et parisiens ont essayé pendant longtemps de faire remonter leur lignée à celle de la *nobilitas* romaine, sans grand succès dans la plupart des cas. Ainsi, se référer à des ancêtres fort éloignés plutôt qu'à ses grands-parents fait de cette profondeur généalogique un levier de distinction sociale entre, d'une part, la haute bourgeoisie, qui dans le cas de Genève peut se vanter d'être au fondement de la constitution de la République calviniste, et, d'autre part, les membres de la bourgeoisie qui ne peuvent jouir d'une telle prétention.

La bourgeoisie n'échappe néanmoins pas à ces prétentions. Mais elle le fait à travers un subtil mélange entre le récit des exploits et de la réussite personnelle, et le culte de l'entretien de la mémoire familiale (Gourdon, 2001). La présentation de soi reste ainsi intimement liée aux rappels de prestigieux descendants. Ne pouvant remonter à des ancêtres très lointains, c'est généralement la réussite professionnelle et sociale des grands-parents que l'on souligne avec insistance. Mais cet intérêt bien compris se mêle aussi quelque fois de pudeur associant cette pratique aux nobles auxquels on s'oppose sur d'autres points. Ainsi, la mémoire généalogique se raccourcit dans les pratiques de ce groupe social et cette pratique est d'autant plus contrainte qu'elle est dans ce groupe social relativement nouvelle, ce qui implique que les membres cherchant à reconstituer le passé prestigieux de leur famille se retrouvent en face d'une masse documentaire bien moins importante que dans le cas de la noblesse ou de la haute bourgeoisie (Gourdon, 2001).

Ainsi ce retour à soi ou cette conscience réflexive s'exprime fort différemment en fonction de sa position sociale. Tandis que notables bourgeois et nobles fondent leur identité collective et individuelle sur le souci de leur origine et l'incorporation de leur histoire familiale, l'ouvrier, selon sa propre existence, est celui qui n'a pas la mémoire de son passé. On peut alors poser l'hypothèse d'une relation linéaire entre mémoire familiale et position sociale : plus on s'élève dans l'échelle sociale, plus la mémoire familiale est pratiquée, exposée, et constitue un vecteur puissant d'identification ou, autrement dit, une disposition fortement incorporée au sein de l'*habitus* bourgeois.

L'analyse des archives privées de l'Etat de Genève laisse bien transparaître l'importance de ces documents autobiographiques dans la production livresque bourgeoise. Et ce qui est intéressant, c'est que cette pratique semble appréciée et encore tout à fait légitime au milieu du XXe siècle. L'exemple de la « notice sur la famille Martin » rédigée par Paul Martin en 1959 offre un aperçu, d'une part, du très bon accueil fait à ce type de pratiques, et, d'autre part, de l'étendue du réseau d'alliances interfamiliales (AEG, fond Martin le Fort). Plus d'une centaine de lettres de remerciement sont consignées dans un dossier des archives privées de l'Etat de Genève. Une lettre qui date de 1960 remercie vivement Paul Martin pour sa démarche et souligne son intérêt

pour les personnages de sa famille qui ont servi ou qui servent encore les intérêts de l'Eglise, de l'armée, de l'Etat et de l'Université. Une nièce le remerciera comme suit « Devant les sollicitations courantes de la vie mondaine qui nous rappellent aux souvenirs et à la tradition, cette plaquette (la biographie familiale) nous offre une trop rare occasion de s'arrêter et de réfléchir quelques instants à tous ceux qui ont contribué à faire ce qu'est notre famille aujourd'hui » (AEG fonds Martin le Fort). D'autres commentaires insistent quant à eux sur la nécessité de maintenir cette pratique qui semble se faire plus rare pour les plus jeunes générations.

Cette correspondance autour de la publication de cette généalogie familiale permet également de capter l'étendue du réseau familial. Elle permet tout d'abord de mettre en lumière les relations d'intermariage qui lient entre elles les familles les plus prestigieuses de Genève tout en soulignant le caractère fortement homogamique de ces alliances matrimoniales. Voici une liste non exhaustive des relations avec d'autres grandes familles patriciennes genevoises : Trembley, Patry, Cayla, Chaix, Odier, Decorvet, Auber, Collier, Chauver, Favre, Rosset, Rochedieu, Gambert, d'Espine, Batelli, Patte.

L'ensemble de ces correspondances souligne également le capital cosmopolite dont jouit cette famille. Nombreuses sont les lettres de remerciement qui proviennent de pays étrangers comme la France, l'Italie, l'Angleterre, le Pérou, les Etats-Unis, mais également d'autres cantons suisses comme Neuchâtel ou le canton de Vaud. Elle souligne également l'étendue du réseau institutionnel nécessaire à la poursuite d'un tel objectif et la présence d'éminents membres de la communauté scientifique. Le ministère des archives d'Etat français, suisse et anglais remercie vivement l'auteur de cette notice. Leur présence n'est pas anodine, puisque c'est bien le ministère de l'Etat français qui apporte la légitimité des origines françaises anciennes de cette famille.

Dans cette description très idéalisée, la littérature pédagogique destinée d'abord aux enfants de la bourgeoisie et des manuels de savoir-vivre édifie un lien évident entre « grandeur sociale », « droiture morale » et « bonne santé ». La bonne santé des grand-mères bourgeoises ainsi que la beauté de leur visage semblent intimement liées à leur bonté morale intrinsèque et à leur naturelle bienveillance (Gourdon, 2001 : p.333).

Chapitre 3. Cadre théorique

Après ce rapide détour par l'histoire de la constitution des bourgeoisies et bourgeois de Genève, ainsi que de la présentation d'un ensemble de traits caractéristiques associés à la représentation de la « vieillese enchantée » des bourgeois, j'introduis l'ensemble théorique ou charpente conceptuelle qui guidera mes analyses dans la partie suivante de ce travail.

Outre la mise en lumière d'une spécificité de l'habitus bourgeois protestant genevois et de ses différentes déclinaisons, cette immersion temporelle dans un passé relativement proche dans l'histoire de la Cité calviniste permet de capter à l'échelle des individus des processus de distinction sociale qui sont au cœur de processus plus vastes de réorganisation de l'ordre social. Ces transformations sociales correspondent, certes à des reconfigurations des structures d'interdépendance, mais elles expriment également la constitution d'un habitus « civilisé » et distinctif qui *in fine* favorise la stabilisation d'un nouvel ordre de justification de la hiérarchie sociale.

L'engouement avec lequel se précipitent les nouveaux résidents de la Cité calviniste à se plier et à embrasser une foi bien plus contraignante, à adopter pour reprendre le terme de Weber une « tyrannie puritaine », exprime très clairement, suite à d'importants bouleversements de la structure sociale, cette nécessité de stabiliser un nouvel ordre social par la construction d'une légitimité de la situation économique et sociale des couches privilégiées d'une société, autrement dit, d'une conduite de vie typiquement bourgeoise dans le cas de la Cité calviniste de Genève.

Si la distinction apparaît ici comme un facteur crucial de compréhension de la constitution historique des élites et des dominants, l'intérêt de recourir à ce concept dans le cadre de ce travail de recherche se situe pourtant ailleurs. L'objectif de ce travail est de mettre en lumière des processus de distinction sociale à l'échelle des individus. Comment se distinguent, dans une période spécifique du parcours de vie, celle de la vieillese, les agents sociaux appartenant aux classes sociales les plus privilégiées ? Et ces logiques sociales, a priori, s'organisent non pas sur fond d'un extraordinaire bouleversement de l'ordre social, mais dans le cours ordinaire de l'existence. Ces deux facettes de la distinction partagent pourtant un lien évident. Comme je le présenterai, l'invariant historique que l'on reconnaît au cœur des pratiques de distinction qui varient selon le contexte socio-culturel reflète l'incorporation d'une disposition à l'auto-contrainte, autrement dit, à une forme de gouvernementalité de soi pour reprendre un terme cher à Foucault. Gouvernementalité de soi qui devient principe de distinction et qui demande un important investissement en temps et en capital économique. Et pour que l'efficacité, c'est-à-dire, le profit symbolique ou distinctif, de cette disposition soit maximale à l'échelle du groupe ou de la classe sociale, elle se doit de s'exprimer, non seulement dans tous les domaines de l'existence, mais également de manière constante durant les différentes étapes du parcours de vie de chaque agent social connu et reconnu comme appartenant à ce groupe social ou à cette classe sociale.

3.1 La distinction sociale selon Bourdieu

Avant de présenter ce concept de distinction sociale, je mobilise un ensemble de concepts en interdépendance dans la pensée de Bourdieu : l'espace social, le champ et le capital.

3.1.1 Espace social et champ

La notion de champ doit être comprise, au sens de Bourdieu, comme un espace de position « Parler de champ, c'est penser le monde social comme un espace dont les différents éléments ne peuvent pas être pensés en dehors de leur position dans cet espace » (Bourdieu, 2016 : p.23).

En conséquence, l'espace social qui représente d'une certaine manière le champ des champs, peut être défini comme « l'univers des relations à l'intérieur desquelles toute position sociale va se définir » (Bourdieu, 2016 : p.23). Bien que le champ et la définition de ses limites soient un espace en constante construction, le champ aurait tendance à se refermer sur lui-même, à se constituer en système, principalement par l'action des dominants qui disposent des ressources nécessaires pour transformer ce champ ouvert en un système verrouillé par des processus d'institutionnalisation entre autres. Finalement, le champ évoque un processus de « différenciation » (Durkheim cité par Bourdieu, 2016 : p.28) du monde social, fragmenté en plusieurs sous-univers ayant au cours de l'histoire gagné leur autonomie et fonctionnant aujourd'hui selon leurs propres lois indépendamment des autres sous-univers qui l'entourent (Bourdieu, 2016).

Si chaque champ, en tant qu'espace, connaît ses propres lois et expose des variations et des singularités, ils peuvent être également définis par une série d'invariants. L'invariant des champs relève des logiques de structuration de ceux-ci, qui elles sont définies selon la distribution d'un type spécifique de capital. Et ce capital devient, en quelque sorte, le principe de hiérarchisation ayant cours dans un champ donné. Cependant, pour comprendre comment dans un champ donné les individus se différencient, il faut observer empiriquement quel type de capital produit de la différence « par conséquent, je ne peux pas construire le champ sans construire simultanément les formes de capital opérantes dans ce champ [...] » (Bourdieu, 2016 : p.34).

Un second invariant s'observe dans une autre tendance du champ, qui évoque un processus d'institutionnalisation, lorsque les acquis qui se trouvent au fondement de la différenciation deviennent légitimement reconnus, autrement dit « explicités, rationalisés et codifiés » (Bourdieu, 2016 : p.36).

3.1.2 Les types de capital

Dans cette conception qui propose une interdépendance entre champ et capital, et qui associe à chaque champ un principe de hiérarchisation selon un type spécifique de capital, cela induit qu'il existe différentes sortes de capital « le capital est une forme de force qui a cours dans un certain espace, il y produit des effets, en particulier des effets de différenciation et la différenciation liée à la distribution inégale du capital est le principe de la structure du champ » (Bourdieu, 2016 : p.35). En résumé, il n'y a que des types de capital spécifique se définissant au regard de la relation qu'il entretient avec un champ donné.

Au commencement de l'élaboration du concept de capital, Bourdieu en distingue deux grandes espèces: le capital économique, ainsi que le capital culturel. Il ne propose, par ailleurs, jamais une définition précise du capital économique. Néanmoins et assez paradoxalement, il lui administre une position centrale dans son cadre conceptuel. S'il est si important aux yeux de Bourdieu, c'est principalement parce que ce capital permet l'accumulation de n'importe quel autre type de capital « il est la condition de toutes les formes d'accumulation de toute autre espèce de capital possible » (Bourdieu, 2016 : p.246). D'une certaine manière le capital économique devient un étalon de mesure par rapport auquel toute autre forme d'accumulation sera évaluée. Il devient donc une condition de possibilités quant à l'acquisition de toute autre forme de capital et il représente conjointement la base et l'étalon des possibilités de reconversion d'un type de capital en un autre.

La seconde grande espèce de capital fait référence au capital culturel, que je développe dans la section qui présente le concept de distinction, dès lors que la distinction des classes bourgeoises s'opère principalement selon la composante du capital culturel.

L'espace social tel que proposé par Bourdieu reprend donc bien cette distinction entre capital culturel et capital économique. Mais à ces deux grandes formes de capital, peuvent s'ajouter une infinité d'autres types de capital : un capital informationnel, un capital politique, un capital santé, un capital social, un capital cosmopolite, ainsi qu'un capital symbolique.

Bourdieu (1980) propose une théorie élaborée du capital social. Selon lui, les acteurs, dans la poursuite d'une finalité, n'usent pas seulement de moyens matériels et de leurs habiletés personnelles. Ces derniers recourent également à un ensemble de relations sociales propre au réseau familial, ou amical, ou issu d'une quelconque organisation à laquelle l'individu appartient « Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'éléments qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unies par des liaisons permanentes et utiles » (Bourdieu, 1980 : p.2). Ce réseau de relations doit s'entretenir. C'est à ce prix que se constitue des liens durables et utiles, propre à procurer des profits matériels ou symboliques « Autrement dit le réseau de liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction des relations sociales directement utilisables » (Bourdieu, 1980 : p.2).

À l'instar de Bourdieu, le capital social défini par Coleman (1990) est aussi le produit des interactions sociales dans le temps. Ces interactions doivent être intenses et entretenues dans le temps afin que tous les individus agissent les uns dépendamment des autres. Selon Coleman, les interactions sociales constituent un capital, étant donné qu'elles peuvent être utilisées pour réaliser des buts « Like other forms of capital, social capital is productive, making possible the achievement of certain ends that would not be attainable in its absence » (Coleman, 1990 : p.302).

Cet entretien d'un capital social incombe le plus souvent aux femmes. Elles ont en charge les réceptions, les cérémonies, les loisirs des enfants (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). Mais pour réaliser cet entre-soi, il est nécessaire de recourir à tout un ensemble d'institutions qui permettent l'accumulation du capital social. Mills (2012) met en évidence que les sectes protestantes et puritaines desquelles surgissent la figure de l'entrepreneur Benjamin Franklin, par exemple, ne sont que la version originale de ce qui deviendra plus tard les cercles et les clubs hyper sélectifs qui se mettent en place autant en Angleterre, en France qu'aux Etats-Unis aux alentours du XIXe siècle. Ces cercles concentrent de potentielles ressources de capital social, dès lors que la plupart de ses membres sont également affiliés à d'autres associations ou cercles similaires (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007). De plus, la fréquentation de ces cercles ouvre sur l'opportunité d'agrandir son réseau de relations au-delà des frontières nationales, car chaque cercle connaît des émules sur la plupart des continents. Ainsi l'acquisition d'un capital social permet également de renforcer ses ressources en termes de capital cosmopolite. L'école représente un autre milieu de l'entre-soi. Au-delà des enseignements scolaires et linguistiques, ces établissements offrent un cadre d'apprentissage quant à un vivre ensemble ou plus exactement entre eux et à maîtriser les techniques de gestion de leur capital social (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). Les rallyes qui existent en France depuis les années 1950, relèvent de la même logique. Ils permettent non seulement de favoriser des pratiques matrimoniales endogamiques, mais également d'apprendre certaines techniques de la mondanité : jouer au bridge, apprendre à danser (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007).

Comme présenté dans l'introduction de cette partie, de nouvelles sources de légitimité viennent concurrencer la vision étatique et nationale de l'excellence qui avait longtemps prévalu. Le capital

cosmopolite apparaît désormais comme une source de légitimité décisive. Bien que la légitimité de ce capital semble récente, la haute bourgeoisie dont l'exemple genevois offre une excellente démonstration, s'est depuis toujours distinguée par son cosmopolitisme « La mobilité géographique et la dispersion des réseaux relationnels fondent des positions de pouvoir qu'on trouve dans la genèse de la vie intellectuelle européenne, dans l'histoire des familles de l'aristocratie ou de celle des affaires (Wagner, 2007 : p.10). Lors de la fondation, à la fin du Moyen-Âge, des Universités, celles-ci fonctionnant en réseau contribuent à la mise en place d'un véritable marché international étudiantin.

Mais, le cosmopolitisme relève de la poursuite d'un véritable style de vie incorporé au fil des générations dans l'habitus de la haute bourgeoisie. Le « grand tour » inventé par des aristocrates britanniques au XVI^e siècle, deviendra une pratique courante au sein de la noblesse du continent entre le XVII^e et le XVIII^e siècle (Wagner, 2007). Son objectif principal est d'assurer une « bonne » éducation en alliant découverte du monde et apprentissage social. La figure typique qui exprime bien cette disposition se cristallise dans le modèle du diplomate, charge qui est exclusivement réservée entre le XVIII^e et le XIX^e siècle aux membres de la noblesse (Wagner, 2007). Mais, sans doute, la source la plus importante et la plus ancienne de ce cosmopolitisme, ce qui correspond d'ailleurs à la situation genevoise, relève finalement d'un processus de mondialisation des affaires, déjà fort ancien. De la même manière, les premières multinationales datent du début du XVI^e siècle « Les Fugger d'Augsbourg sont les maîtres des plus grosses entreprises minières de l'Europe centrale, en Hongrie, en Bohême, dans les Alpes et à Venise. Ils dominent Anvers. Ils sont très tôt à Lisbonne et en Espagne. Des branches de la famille sont installés au Chili et en Inde » (Wagner, 2007 : p.14). Le cas de certaines familles genevoises de la haute bourgeoisie principalement engagées dans les opérations d'investissement à l'étranger, profitent d'un réseau professionnel international de même envergure géographique. L'expansion du commerce international au XIX^e siècle fait accéder la bourgeoisie à la même disposition au cosmopolitisme (Wagner, 2007). La densité de ces réseaux familiaux exprime également une certaine forme d'affinité élective entre les membres qui composent ce réseau (Wagner, 2007). La valorisation du libre-échange et de la non-ingérence de l'Etat sur le marché économique, autrement dit un esprit capitaliste représente le ferment de cette proximité. Et ces réseaux d'interrelations à dimension internationale produisent également les conditions appropriées pour transmettre aux jeunes générations ces mêmes dispositions au cosmopolitisme, qui leur offrent outre l'acquisition d'un capital culturel et social, un supplément de capital symbolique. Comme susmentionné, les cercles et les clubs prolongent cette logique et offrent d'autres lieux, où l'entre-soi se vit à l'échelle du monde, et non plus de la nation.

Si ces pratiques sont déjà anciennes, les récentes transformations qui traversent le marché économique contribuent à renforcer la valeur distinctive de cette disposition. Suite à la libéralisation des échanges qui prend forme entre les années 1970 et 1980, le processus de mondialisation, la somme des capitaux investis à l'étranger et leur circulation s'accroissent (Wagner, 2007). La mondialisation, par ailleurs, influence la distribution des chances d'accès aux biens et aux services et contribue à de nouvelles formes d'inégalités sociales. En modifiant la structure des emplois « l'écart se creuse entre de hauts cadres mondialisés, bien placés sur le marché mondial, et des travailleurs non qualifiés qui voient au contraire leur position se fragiliser avec l'ouverture des économies » (Wagner, 2007 : p.25).

L'une des plus importantes conséquences de cette reconfiguration de l'économie se cristallise dans une contestation des systèmes de pouvoirs nationaux (Orléan cité par Wagner, 2007). Phénomène que l'on retrouve au sein des conseils d'administration des grandes entreprises. Wagner limite ce constat dans le cas français « les enquêtes sur le recrutement des dirigeants dans les pays industrialisés montrent que les plus hauts postes sont toujours détenus par des

nationaux, formés, sélectionnés et consacrés selon des procédures nationales » (Wagner, 2007 : p.59). La situation suisse qui voit apparaître sur son territoire une nouvelle élite transnationale (Mach, 2011) paraît de ce point de vue, plus avancée et paraît offrir un exemple de cette transformation des élites économiques.

Un autre avantage de cette mobilité internationale est l'acquisition de compétences linguistiques. La probabilité de lire des journaux ou des rubriques internationales est principalement déterminée par la position sociale de l'agent. De la même manière, les journaux télévisés à l'échelle européenne sont principalement consommés par des cadres (Wagner, 2007). Mais, ce plurilinguisme se double au sein des classes supérieures d'un habitus linguistique qui leur permet dans un contexte formel et officiel de répondre avec aisance. Comme le précise Bourdieu (2001) « On ne devrait jamais oublier que la langue, en fonction de l'infinie capacité générative, mais aussi, originaire, au sens de Kant, que lui confère son pouvoir de produire à l'existence en produisant la représentation collectivement reconnue, et ainsi réalisée, de l'existence, est sans doute le support par excellence du rêve de pouvoir absolu » (Bourdieu, 2001 : p.66). L'excellence linguistique assure une double caractéristique à celui qui en dispose : la distinction et la correction « comme si le principe de la hiérarchisation des parlers de classe n'était autre chose que le degré de contrôle qu'il manifeste et l'intensité de la correction qu'il suppose » (Bourdieu, 2001 : p.92). Parce que, finalement, le langage est aussi une technique du corps « et la compétence proprement linguistique, et tout spécialement phonologique, est une dimension de l'hexis corporelle où s'expriment tout le rapport du monde social et tout le rapport socialement instruit du monde » (Bourdieu, 2001 : p.126).

Ainsi l'ouverture sur l'étranger est un attribut distinctif de l'habitus bourgeois avec quelques variations entre la bourgeoise et la haute bourgeoisie. Cette dernière privilégie un cosmopolitisme familial, alors qu'au contraire les fractions récentes des classes supérieures cultivent d'autres rapports à ce cosmopolitisme liés principalement à la gestion des entreprises et des affaires. Dans tous les cas, la poursuite d'un style de vie cosmopolite demande de disposer d'importantes ressources « la possibilité de mobiliser des informations sur les marchés universitaires ou professionnels étrangers, la disponibilité de l'épouse, la capacité socialement constituée de la famille à changer de pays en retrouvant ses repères à l'étranger. Le fonctionnement des écoles internationales illustre bien la pluralité des ressources que les familles cherchent à transmettre et leur sélectivité sociale » (Wagner, 2007 : p.51).

Il reste à introduire ici le concept de capital santé, qui se profile comme le principe de différenciation à l'intérieur du « champ de la vieillesse ». Pourtant, bien que son emploi soit courant, il semble que ce type de capital n'ait jamais été conceptualisé au regard de la théorie bourdieusienne. Le capital santé apparaît comme un capital de départ, reçu à la naissance qu'il va falloir, par toute une série de comportements, préserver sur le long terme. La consommation d'alcool et de tabac, la prise de poids, l'alimentation, l'entretien d'un rapport préventif ou curatif à la santé, le fait de jouir d'une conséquente couverture assurantielle ou non, représentent une série de facteurs qui exprime justement ce degré d'intérêt qu'un individu porte à sa santé (Genier & Jacobzone, 1998). Bien entendu, c'est également toute une série de déterminismes sociaux, de genre et de classe, par exemple, qui induit des rapports différenciés à la santé. La définition de ce capital santé se confond, par ailleurs, avec celle du capital physique ou encore du capital corporel. Difficile de tracer une délimitation claire entre des conceptions qui recouvrent partiellement cette notion d'investissement et de maintien d'une capital santé que l'on peut comprendre au regard de ma problématique de travail comme une mesure de la capacité à pouvoir maintenir un haut niveau d'autonomie malgré l'avancement en âge.

Un dernier type de capital doit être introduit, celui de capital symbolique. Ce type de capital est particulièrement intéressant pour cette recherche puisqu'il est une source de reconnaissance et d'estime de soi. Ce capital devient en quelque sorte une mesure « de l'importance sociale et des raisons de vivre » (Bourdieu, 2003 : p.345). Les engagements, obligations et sollicitations dont font l'objet un individu, lui procure ce sentiment de compter pour les autres et lui offre « une sorte de justification continuée d'exister » (Bourdieu, 2003 : p.344/5). En somme, le capital symbolique se confond avec les formes d'Honneth (2006) de la reconnaissance sociale ou encore avec la notion de charisme chez Weber (2000) ou encore de « grâce » chez Calvin qui offre ce pouvoir performatif de construction sociale de la réalité « Être connu et reconnu, c'est aussi détenir le pouvoir de reconnaître, de consacrer, de dire, avec succès ce qui mérite d'être connu et reconnu, et plus généralement de dire ce qui est, ou mieux, ce qu'il en est de ce qui est, ce qu'il faut en penser [...] » (Bourdieu, 2003 : p.347). Ainsi, Bourdieu introduit la notion de « rite d'institution » ou encore de « nomination » qui constitue une imposition arbitraire de la légitimité. L'honneur, la dignité, ainsi que les titres fonctionnent comme autant de capital symbolique, dès lors que ce type de capital peut être une espèce ou une autre de capital (économique, culturel, social, cosmopolite) tant que celui-ci est reconnu et qu'on lui accorde de la valeur (Bourdieu, 1994a).

En résumé, le capital devient principe de hiérarchisation à l'intérieur d'un champ, et selon la possession plus ou moins étendue de ce type de capital, la position d'un individu à l'intérieur de ce champ va varier également. En conséquence, la distribution inégale de ce capital va induire des pratiques de différenciation, autrement dit des pratiques de distinction sociale. Concept que j'introduis dans la section suivante.

3.1.3 La distinction et le capital culturel

Si Bourdieu conçoit d'abord le concept de « la distinction » afin de rendre compte de l'inertie du monde social, le travail d'acquisition ainsi que les modes d'appropriation, de l'œuvre d'art, et de la culture en général, mais aussi du temps et sans aucun doute de sa propre vieillesse, ne semblent pas insensible à la morsure des secondes qui s'égrènent et se déversent dans des contextes socio-culturels qui modifient autant les pratiques et valeurs que les institutions et agents sociaux qui les produisent. Ce qui, par contre, semble rester constant à travers les époques et se proposer comme un invariant, est que la distinction exige un travail important d'acquisition, autrement dit, l'incorporation d'une discipline, d'une disposition à l'auto-contrainte, à l'auto-contrôle et à l'auto-détermination. Comme l'exprime Bourdieu, les manières d'acquérir se survivent dans la manière d'utiliser les acquis. En d'autres termes c'est par l'observation d'impondérables dans les pratiques que se reconnaissent les différents modes d'acquisition hiérarchisés de la culture (Bourdieu, 1979).

Présenté très simplement, la distinction n'est que l'expression d'une différence. Mais pas n'importe quelle différence, une différence qui est reconnue par autrui comme une grandeur (bon, bien, beau), comme une « différence valorisée » (Bourdieu, 2016 : p.261). Cette exceptionnalité, qui n'est finalement que le produit du jeu social, fait ainsi l'objet d'un travail conséquent de construction et passe par une importante entreprise de légitimation. D'où le recours nécessaire à l'histoire afin de comprendre comment se construit la supériorité éthique et morale d'une conduite de vie et de certains modes d'appropriation considérés, à un temps donné, comme légitimes.

Si la bourgeoisie et les bourgeois se distinguent de la noblesse et de la masse des indigents, c'est d'abord par une conduite de vie qui leur est tout à fait spécifique. Autrement dit, sa spécificité est d'ordre culturel, ou plus exactement elle apparaît dans un travail d'acquisition du monde, de la culture et de soi, tout à fait nouveau et particulier.

Pour Bourdieu, le concept de capital culturel trouve sa genèse dans le même creuset de réflexion, c'est-à-dire autour de la corrélation entre l'investissement économique et la réussite scolaire, que le concept de capital humain développé par Becker en 1964. Mais à la différence de ce dernier, il perçoit selon des analyses antérieures que l'effet du capital économique n'est de loin pas suffisant pour expliquer les inégalités sociales devant la réussite scolaire. Le milieu de socialisation semble également déterminant. C'est ainsi que Bourdieu conçoit le concept de capital culturel, afin de rendre compte d'une transmission dissimulée du capital culturel qui s'active automatiquement et en dehors d'une véritable intention pédagogique, à travers les rapports sociaux à l'intérieur d'une famille : la communication linguistique, le train-train quotidien, ainsi qu'un ensemble d'injonctions implicites et de mises en garde inconscientes qui se trament dans le processus de socialisation apparaissent comme autant d'apprentissages qui favorisent la réussite scolaire et qui fonctionnent comme un profit de distinction sociale, dans bien des cas. Une mesure orpheline du capital économique ne peut expliquer le différentiel de réussite sur le marché scolaire. La distribution inégale du capital culturel qui se transmet dans la sphère domestique explique bien mieux selon cet auteur le différentiel d'investissement scolaire et *in fine* les processus de reproduction sociale. Cette constatation paraît tout aussi féconde quant à la compréhension des processus de vieillissement différentiel. Le capital culturel semble bien plus à même d'en expliquer la variabilité.

En reprenant le cadre théorique bourdieusien, on peut distinguer plusieurs états du capital culturel. Le premier état est défini comme incorporé, c'est-à-dire inscrit dans l'organisme sous forme de dispositions durables et transposables, voire dans une certaine mesure permanentes aux yeux de cet auteur (Bourdieu, 2016). Le capital culturel existe également sous la forme objectivée et se matérialise dans un ensemble de biens culturels, comme les tableaux, les livres, les instruments de musique et la possession de certains appareils technologiques. Pour Bourdieu, ce type de capital inclut le « produit objectivé du travail humain de l'état antérieur » (Bourdieu, 2016 : p.247). Le dernier état de ce capital est quant à lui défini comme institutionnalisé, autrement dit, juridiquement garanti et objectivé. Le titre scolaire autant que le titre de propriété offrent deux exemples saillants de ce dernier type de capital.

Il y a quelques caractéristiques du capital culturel incorporé qui le distinguent d'une part, des autres formes de ce type de capital et, d'autre part, du capital économique. A la différence de ceux-ci, le capital culturel est inscrit dans le corps de son détenteur et exige un travail soutenu et répété d'incorporation. Selon Bourdieu, la valorisation sociale de la culture tient justement au fait qu'elle se rattache à un individu particulier, ce qui conduit le plus souvent les théories de la culture à célébrer une forme de personnalisme. Cette personnalisation de l'accumulation de capital culturel est également alimentée par le fait que l'acquisition de ce type de capital demande un investissement personnel, en temps, important. La question de sa transmission nous ramène à cette même évidence, qu'elle exige un investissement conséquent qui se mesure par des unités temporelles. Ceci serait ainsi au principe de la hiérarchisation des biens culturels et de la culture, en fonction du temps d'investissement nécessaire à son acquisition. Ceci suggère donc qu'il faut payer de sa personne, s'engager corps et âme, suer ou plus exactement mériter par un effort répété l'acquisition de cette ressource (Bourdieu, 2016).

Comme le signale Bourdieu (2016), l'acquisition d'un capital culturel dépend *a minima* de la possession de deux autres types de capital. Le premier fait référence au capital économique sans lequel l'acquisition et l'accumulation d'un capital culturel deviennent limitées. Le second est ce rapport au temps, qui suggère tout d'abord que l'acquisition capitaliste, et plus particulièrement celle du capital culturel implique cet investissement susmentionné. De plus, ce rapport au temps socialement situé, engage un rapport au monde et une capacité à pouvoir se projeter dans le futur fort différents en fonction de la position sociale. Des investissements sur le long terme, dont

la plus-value n'est pas instantanément perceptible, sont largement favorisés par la certitude de trouver sa « juste » place dans la société. Ainsi l'expérience de la temporalité serait concomitante à un degré d'incertitude/certitude quant aux chances objectives de donner corps à ses aspirations personnelles (Bourdieu, 2016). Chances objectives qui bien évidemment varient en fonction de la position sociale de chaque individu ou de leur habitus. « L'expérience du possible » (Bourdieu, 2016, p.268) serait en lien avec la capacité de chaque agent social à pouvoir transformer l'image d'un futur arbitraire et incertain dans la certitude de pouvoir accomplir des projets futurs.

Et selon cette interprétation, on comprend mieux la nécessité d'institutionnaliser une partie de ce capital culturel puisque celui-ci, étant intimement lié au corps de son porteur disparaît en quelque sorte avec lui. Comme le dit Bourdieu « la culture meurt avec son porteur » (Bourdieu, 2016 : p.257). L'institutionnalisation du capital culturel qui équivaut à une forme d'objectivation et d'éternisation des hiérarchies culturelles se construit comme une protection contre la perte de génération en génération d'un capital fort utile à la reproduction sociale (Bourdieu, 2016).

En résumé, jusqu'ici on peut prétendre avoir mis en lumière un rapport au monde que l'on peut qualifier de typiquement bourgeois qui se caractérise d'une part, par l'expression d'un désintéressé et, d'autre part, par l'expression d'un rapport au monde que l'on pourrait qualifier d'assuré. Ce désintéressé serait donc dans le cadre de la théorie bourdieusienne, l'expression d'un rapport au monde exempt de toute forme de préoccupations d'ordre économique. C'est, en fait, l'absence d'une nécessité d'engager du temps quant à la recherche de la satisfaction d'un ensemble de besoins primaires, qui alimente ce rapport au monde désintéressé, donnant le primat à la forme sur la fonction ou, autrement dit, sur la manière plutôt que la matière comme le dit Bourdieu. Ceci est d'autant plus important que l'individu dégagé de ces nécessités du corps, dispose d'un temps conséquent et suffisant à l'acquisition d'un capital culturel distinctif. Un rapport au monde assuré exprime quant à lui, ce rapport au temps et cette possibilité d'exister dans un monde rassurant, puisque le bourgeois serait en quelque sorte assuré de trouver sa place en d'autres termes de réaliser cette injonction sociale et normative à la réalisation de soi. Ce rapport exprime, outre cette idée de certitude, l'idée de l'anticipation, de la prévision, de cette capacité à pouvoir planifier, à imaginer et à entretenir un projet sur un temps relativement long.

Lorsque Bourdieu étudie dans son ouvrage *La distinction* les conditions de production des consommateurs de biens culturels ainsi que de leur goût, il cherche en fait à mettre en lumière les conditions sociales quant à la constitution d'un mode d'appropriation tenu pour légitime quant à l'appropriation de biens culturels qui sont considérés durant une époque définie comme des œuvres d'art. Par cette démarche, il arrive à mettre en lumière un autre trait caractéristique d'un rapport au monde typiquement bourgeois. Tout le langage de l'esthétique est enfermé dans un refus du facile. Terme qui doit être entendu dans tous les sens que l'éthique et l'esthétique bourgeoises donnent à ce mot : simple, vulgaire, sans profondeur, bon marché donc facile d'accès (Bourdieu, 2016). Tout ce qui peut faire référence à un plaisir trop immédiatement accessible équivaut dans ce système de valeur à une forme d'aliénation où la distance entre le sujet et l'objet est abolie et qui exprime, en opposition au goût pour la réflexion, une forme de soumission à l'immédiateté du présent. Ce qui est ici d'autant plus intéressant, c'est que l'antithèse entre la culture des classes bourgeoises et le plaisir immédiat et corporel des classes populaires trouvent son fondement dans la constitution historique de cette élite qu'est la bourgeoisie à Genève par exemple, puisque celle-ci ne fait qu'actualiser l'opposition entre la bourgeoisie cultivée et le peuple inculte livré comme le dit Bourdieu à la pure jouissance (Bourdieu, 2016).

Distant, désintéressé et assuré semble refléter les principales caractéristiques d'un rapport au monde typiquement bourgeois. Et ce triptyque dispositionnel semble émaner d'une disposition

plus profondément incorporée et pour ainsi dire plus ancienne et que l'on peut résumer à l'instar de Weber sous le terme d'ascétisme. C'est finalement ici que l'histoire se propose comme une source de compréhension féconde afin de comprendre comment se construit la valorisation sociale ainsi que la légitimité d'une conduite de vie spécifique, autrement dit, d'un rapport au monde distinctif.

Lorsque les bourgeois de la Commune prennent le pouvoir à Genève, entraînant ainsi une reconfiguration de la hiérarchie sociale, ces derniers contestent massivement l'ensemble des justifications qui assuraient la légitimité et la stabilité de la société féodale. Il était donc primordial de trouver une autre source de justification afin de transformer un rapport de force purement factuel en l'expression d'une volonté divine. Et cette légitimité est le fruit de la théodicée calviniste et plus particulièrement du dogme religieux de la prédestination.

Ainsi pour Weber (2000) le premier vecteur de diffusion de cette disposition ascétique aurait été la religion calviniste. Il souligne l'importance de l'idée de don et de grâce, qui plonge l'individu dans un doute radical quant à son propre salut. Si l'être humain en état de grâce, autrement dit, prédestiné, est cet individu différent détaché de la masse, arraché au monde, la possession autant que la reconnaissance de cette qualité ou cette disposition, ne peuvent plus être réalisés par l'ancien appareil justificatif de l'église et des dogmes du catholicisme, par les sacrements ou la confession, et encore moins par un recours à l'ensemble de moyens magiques. Seule la confirmation de cette grâce, qui exigeait l'adoption d'un style de vie tout à fait spécifique, distinguait et distanciat les élus de la masse indistincte des perdants à ce grand jeu social qu'était le dogme de la prédestination.

On peut, par ailleurs, à côté de l'incorporation d'un ethos économique ascétique dans les classes supérieures d'obéissance calviniste qui dépend donc d'une méthode et qui assure, c'est ce qu'affirme Weber, la démonstration de leur grâce et de leur élection par la réussite professionnelle, faire la démonstration que ce rapport à Dieu marqué par un doute radical, va, au travers de ce mécanisme psychologique de compensation, également s'engager dans une autre possibilité de reconnaissance de son élection, c'est-à-dire, la direction et la gouvernance de la Cité. Ainsi, autre conséquence de cette éthique calviniste l'élection, la grâce ou encore la possession d'un don, transparaît dans l'accession à des positions de pouvoir au sein de l'Etat et dans la « bonne direction » des affaires de la Cité.

Au-delà de ces différentes formes de reconnaissance sociale, l'exposition ordinaire, publique ou encore mondaine de cette grâce exigeait selon Weber une rupture avec le style de vie de « l'homme naturel » (Weber, 2000). L'élu exposé à la démonstration publique de son état de grâce devait alors exercer un contrôle méthodique quant à sa conduite de vie et ainsi se soumettre corps et âme à cette disposition ascétique. En résumé, le calvinisme a opéré un transfert de l'ascèse dans le monde, d'où le recours par Weber au terme d'ascèse intramondaine qu'il définit de la manière suivante « L'ascèse intramondaine est le corrélat nécessaire de la dérélition et d'un rejet de toute culture du sens qui implique une méfiance fondamentale non seulement envers toutes les formes de luxe ou de divertissements, mais surtout envers la créature en général » (Weber, 2000 : p.250). La première caractéristique de l'ascèse intramondaine typique de la bourgeoisie calviniste serait cette disposition à l'auto-contrainte, à l'auto-contrôle, à la poursuite d'une conduite méthodique d'exposition d'une conduite de vie détachée des nécessités corporelles, des plaisirs immédiats, autrement dit, une conduite de vie qui distingue son porteur du reste de la population.

L'éthique calviniste se fonde d'abord sur la notion d'amour du prochain qui s'exprime, ne pouvant servir non l'individu mais seul la gloire de Dieu, par l'accomplissement des obligations professionnelles, imposées par la *Lex naturae* (Weber, 2000). Ainsi cette forme d'amour devient

en quelque sorte impersonnelle. Difficile de faire la démonstration de l'influence de cette éthique sur le développement d'un processus d'individualisation, mais ce qui paraît par contre évident est le fait que l'accomplissement de son devoir ou de sa vocation au sein des métiers temporels était considéré comme la forme la plus élevée et morale de l'activité humaine. Ce qui faisait la qualité morale de cette activité ne réside pas dans la question de l'enrichissement puisque Calvin exigeait que cette recette soit, autant que faire se peut, redistribuée à l'ensemble de la communauté des croyants, mais bien la manière de poursuivre une activité professionnelle dont la justification tient également à la question de sa capacité à contribuer au bien collectif.

Un autre trait caractéristique de l'éthique calviniste peut se résumer selon la notion de responsabilité individuelle. « Dieu assiste celui qui s'assiste lui-même » (Weber, 2000 : p.187) comme l'affirme par ailleurs Calvin dans *l'institution chrétienne*. Le calviniste est soumis à la nécessité de produire lui-même la certitude de son salut. Et cette certitude commande à un contrôle de soi systématique dès lors que le croyant se retrouve à chaque instant devant l'alternative de l'élection et de la damnation « Le Dieu du calvinisme n'exigeait pas des siens un certain nombre de bonne œuvres, mais sainteté par les œuvres faite système. La pratique morale de l'homme du quotidien devenait une méthode conséquente de conduite de toute une vie » (Weber, 2000, p.191).

Ne retrouve-t-on pas là sous une forme à peine transfigurée, un ensemble de dispositions finement décrites dans l'étude des pratiques de distinction proposée par Bourdieu quant au rapport à la chose esthétique. Le XVI^e siècle ne représenterait-il pas l'émergence et la genèse d'une éthique qui se trouve au fondement de la hiérarchisation sociale des biens culturels et de leur consommateur ? Autrement dit, le rapport ascétique au monde s'observe autant dans une acquisition lente et progressive, qui se renouvelle de génération en génération, du capital culturel, que dans les modes d'appropriation des biens culturels que dans la conduite ordinaire des agents sociaux. Elle est une éthique de vie qui fonde la valeur d'un certain type de rapport au monde, et cela dans bien des dimensions de l'existence. Autant le rapport aux pratiques professionnelles, mondaines, aux loisirs, sont empreints de cet ascétisme. Ascétisme qui trouve dans les processus de rationalisation, l'outil idéal pour cultiver ce goût pour la réflexion, pour la mise à distance des émotions, afin d'arracher le sujet à la dérégulation du monde « Plaisir ascétique, plaisir vain qui enferme en lui-même le renoncement au plaisir, plaisir épuré du plaisir, le plaisir pur est prédisposé à devenir un symbole d'excellence morale et l'œuvre d'art un test de supériorité éthique, une mesure indiscutable de la capacité de sublimation qui définit l'homme vraiment humain » (Bourdieu, 1979 : p.572). L'accumulation d'un conséquent capital culturel ainsi que la construction de la légitimité des modes d'appropriations spécifiques qui l'accompagnent, ont offert historiquement les conditions de l'accession au pouvoir et de son maintien pour les bourgeois conquérants du XVI^e siècle.

Lorsque Weber, citant Carlyle, affirme que les bourgeois ont fait preuve d'héroïsme durant cette période historique, c'est-à-dire le XVI^e siècle à Genève, en contestant le modèle de la féodalité et sa société de cours et des nobles qui l'accompagnent, il me semble que cet héroïsme bourgeois s'observe également dans ce travail d'acquisition qui, comme le capital culturel incorporé meurt en quelque sorte avec son porteur, se doit d'être répété de génération en génération. Et il me semble que cet héroïsme bourgeois peut se comprendre comme la démonstration constante et renouvelée de l'incorporation de cette disposition à l'ascétisme, autrement dit, à l'auto-contrôle et l'auto-contrainte, qui se déclinent, s'expriment et s'apprécient selon un ensemble dispositionnel dont Bourdieu a dépeint certains traits caractéristiques lorsque ce dernier a étudié, dans son ouvrage « La distinction », une économie générale des biens culturels. Cette démonstration est constante dans le sens qu'elle s'exprime dans tous les domaines de l'existence. Comme le dit Bourdieu « Pas de domaine où la stylisation de la vie, c'est-à-dire le primat conféré à la forme sur

la fonction, à la manière sur la matière, ne produisent les mêmes effets » (Bourdieu, 1979, p. VII). Chaque acte pratique, goût ou parole sont empreints d'un certain « goût pour la réflexion » (Bourdieu, 2016 : p.571) et exprime à leur manière un rapport aux choses, aux individus et au monde distant et désintéressé. C'est bien la critique qu'administre Bourdieu au concept Kantien de « goût pur », très proche dans sa définition d'un esthétisme bourgeois. Esthétisme qui s'enracine dans un « éthos de la distance élective » (Bourdieu, 1979 : p.VI), et qui se propose comme une éthique, comme une conduite de vie bonne, juste et morale. En somme entre le goût « pur » pour la chose artistique et l'art de vivre, il n'y a pour ainsi dire pas de différence, dès lors que la même disposition légitime la supériorité des bourgeois dans ces domaines de l'existence.

En résumé, la distinction est expression d'une différence socialement valorisée. Disposer uniquement d'un conséquent capital culturel incorporé n'est donc en soi pas suffisant pour produire de la distinction sociale. Afin d'expliquer ceci, on peut tirer un parallèle entre la figure du nouveau riche et celle de l'autodidacte. Si le nouveau riche a accumulé du capital économique, il en connaît mal les usages, et plus spécifiquement les stratégies de reconversion d'une forme de capital en un autre plus rentable en fonction de la composante principale du processus de reproduction sociale. Il s'adonne au plaisir de la consommation ostentatoire et succombe ainsi au plaisir immédiat, simple et facile contre lequel s'est construite historiquement la disposition à l'ascétisme. Ceci se double le plus souvent de l'expression d'un goût qui se distancie du « goût pur » en redonnant le primat à la forme plutôt qu'à la manière. En sus, l'autodidacte doit constamment faire la démonstration de sa connaissance qui n'est pas légitimée par un titre, un statut ou encore une institution (Bourdieu, 2016).

La distinction donc pour fonctionner implique non seulement la mise en place de mécanismes de socialisation et de disciplinarisation qui offrent les conditions nécessaires à l'incorporation de cette disposition ascétique au monde, autrement dit, l'accumulation d'un important capital culturel incorporé, mais demande également une forme de reconnaissance sociale quant au contenu légitime de la culture autant que de ses modes d'acquisition. Ainsi, la distinction n'est opérante que si le capital culturel incorporé est en adéquation avec les modes d'acquisition légitimes, principalement définis, d'une part, au travers du capital objectivé, et, d'autre part, au travers d'un capital culturel institutionnalisé.

Si cela constitue en quelque sorte les deux facettes de la distinction sociale, il paraît nécessaire d'introduire ces deux dimensions théoriquement pour mieux comprendre des pratiques de distinction sociale ayant cours durant la vieillesse. J'essaierai donc dans un premier temps de présenter un ensemble de théories qui présentent le corps autant comme un réceptacle privilégié de l'accumulation d'un capital culturel incorporé, que comme centre d'expression de son appartenance de classe. Dans un deuxième temps, je présenterai la construction sociale des différents modèles théorico-normatifs circonscrivant la définition du « bien-vieillir » que je comprends dans ce travail comme une forme de capital culturel objectivé.

Si je me permets ici d'introduire l'idée que les pratiques de distinction ne s'arrêtent pas durant cette étape du parcours de vie que constitue la vieillesse, outre que cela relève d'une de mes intuitions, je peux justifier cette hypothèse en rappelant le fait que la distinction et les pratiques qui l'accompagnent sont constantes. (Bourdieu, 2016) Si pour Bourdieu ce terme exprime l'idée qu'aucun domaine de l'existence n'échappe à une stylisation de la vie, cela doit être également vrai lorsque l'on considère différentes étapes du parcours de vie. En opposition à l'idée que la vieillesse représente un temps social durant lequel chaque individu serait égal devant la mort et la maladie, et qui en conséquence enlèverait toute pertinence sociale à des pratiques de distinction, la vieillesse au contraire pourrait potentiellement exacerber ces logiques sociales. Le bourgeois soumis à cet impératif de pratiquer un ascétisme en toute chose, ne perd pas, de toute évidence,

son appartenance sociale, encore moins son habitus et l'ensemble dispositionnel qui l'accompagne, lorsque ce dernier entre dans la définition administrative et institutionnalisée de la vieillesse, c'est-à-dire, lors de la retraite professionnelle. Conservant son statut autant que ces prérogatives à la reproduction sociale, rien ne suggère que les pratiques de distinction tendent à disparaître durant cette étape du parcours de vie. On peut, je crois, bien au contraire, avancer l'hypothèse suivante : objectivement, l'avancée en âge et l'apparition éventuelle de limitations fonctionnelles (physiques ou mentales) pourraient venir contraindre, voire même empêcher cette présentation et exposition du corps. De ne pas pouvoir réaliser l'ensemble de ces injonctions et ainsi de proposer une hexis corporelle, qui est un marqueur social, en adéquation avec ses appartenances de classes, conduit à un double risque : l'un au niveau de l'individu qui peut vivre ce décalage comme une forme de déclassement social. L'autre au niveau collectif, puisque cette image met en défaut les représentations de la vieillesse telle qu'elle est construite et présentée par ce groupe social. Ce qui est intéressant ici, c'est que cette crainte du déclassement social, autrement dit, cette inconsciente disposition à la reproduction sociale contribue aux logiques de distinction sociale qui se poursuivent jusqu'à la mort de l'agent social en question. Ceci offre donc une clé de lecture intéressante pour mieux comprendre comment les classes bourgeoises appréhendent leur propre processus de vieillissement et par quel ensemble de stratégies ils vont faire face à ce risque de déclassement social.

Que l'on parle d'incorporation, de disciplinarisation, de disposition ou encore de contraintes, il apparaît que le corps se situe au centre de ces considérations. Je me propose donc de présenter un ensemble de théories sur le corps, lieu d'inscription des pratiques disciplinaires, de sédimentation de l'habitus, et enjeu de classements sociaux. Puisque mon travail se focalise sur les pratiques de distinction qui ont cours durant la vieillesse, il me semble également primordial de signaler au lecteur la constitution sociale et historique de modèles théorico-normatifs, autrement dit, d'un capital culturel objectivé, voire institutionnalisé qui offre une légitimité à un ensemble de dispositions, de pratiques et de représentations de ce que doit être axiologiquement la vieillesse dans sa version valorisée et valorisante, que l'on retrouve au cœur des modèles théorico-normatifs de la vieillesse. Modèles qui, par ailleurs, entretiennent plus d'un point commun avec le modèle bourgeois de la vieillesse enchantée du XIXe siècle telle que décrite par Gourdon entre autres. On peut donc se demander dans quelle mesure le modèle de la vieillesse bourgeoise ne représente pas le creuset par lequel s'est construite, au fil du temps, une définition normative plus ou moins stabilisée de la vieillesse, tout au moins dans sa version gérontologique. Les luttes sociales autour du monopole de définition de la vieillesse sont comme dans n'importe quel autre domaine social, en vigueur. Si celles-ci s'expriment autour de la lutte pour le monopole de définitions légitimes que l'on pourrait très grossièrement simplifier dans l'opposition entre le savoir médical et celui gérontologique produit par les sciences sociales, les bourgeois par la démonstration quotidienne d'appréhender leur vieillesse, par l'exposition d'une certaine manière d'être vieux, tout aussi marquée par cette disposition à l'ascétisme que d'autres dimensions de leur existence, en imposent par la présentation publique, tout à fait inconsciente de cette différence, qui produit un important profit de distinction et qui participe également à ce processus de légitimation.

En partant de ma première hypothèse qui serait de penser un lien entre le processus de vieillissement et le risque de déclassement social, on peut en élaborer une seconde, qui n'est finalement que l'inversion des deux termes de la première proposition, et qui serait la suivante : la vieillesse porte en elle le risque de ne plus pouvoir faire la démonstration de son appartenance sociale par l'exposition d'un corps en adéquation avec les normes du milieu social. Alors, plus on avance en âge, plus la présentation d'un corps en adéquation, d'une part, avec les injonctions normatives incluses dans les modèles théorico-normatifs des processus de vieillissement, et,

d'autre part, avec les normes du milieu social, est maintenable et réalisable plus le profit de distinction sociale qui est associé à l'exposition de ce corps est conséquent.

3.2 Le corps : discipline, contraintes, et marqueur social

Depuis la modernité, l'exigence de rationalité qui se décline au niveau des individus en une injonction à la réflexivité, à la conscience de soi, à la construction, à la production et à l'entretien d'un soi par soi, passe éminemment par le corps. C'est bien ce que signale Vigarello (2005) dans son introduction à *l'histoire du corps*, lorsque qu'il présente la Renaissance comme un moment historique de transition traversé par un conflit culturel, celui du désenchantement du monde et de la sécularisation des pratiques qui avive un processus de singularisation des corps et qui produit, comme l'exprime cet auteur, un double processus « une accentuation des impositions collectives, une accentuation des affranchissements individuels » (Vigarello, 2005 : p.15). Restitué dans le discours philosophique foucauldien, la modernité impose un double rapport au corps : le corps-objet, autrement dit, le corps-observé, et le corps parlant ou signifiant (Potte-Bonneville, 2012).

Elias (2007) affirme, quant à lui, que cette modernité exige un intense travail sur les frontières du soi, des pulsions, des désirs, des manières, et d'une auto-surveillance qui s'applique même dans la sphère de l'intime, conséquence des métamorphoses des structures d'interdépendances. La société de cour, comme la constitution de la République genevoise, relate bien au niveau de leur organisation politico-administrative cette nécessité d'accentuer la logique de la division du travail ainsi que les formes de concurrence entre les différentes fractions sociales. La posture du corps et ses parures, c'est-à-dire tout ce qui a trait aux vêtements, deviennent marqueurs sociaux. L'auto-contrôle n'est-il pas finalement l'une des premières formes de discipline et un puissant levier de distinction sociale ? On peut également avec Weber (2000) se poser la question des conséquences de l'incorporation d'une éthique protestante quant au rapport à ce corps ? Est-ce que le doute radical qu'engendre le dogme de la prédestination ne provoque pas un rapport au corps plus réflexif, dès lors que l'on sait que la longévité et la bonne santé physique et psychique, voire même le « bien-vieillir » (Gelis, 2005), sont les signes évidents d'une rectitude d'esprit ainsi que la poursuite d'une conduite de vie qui répond à la morale de son temps ?

En fin de compte, la société de cour de la monarchie française avec ses disciplines spécifiques trouve son équivalent dans les lois somptuaires de Calvin dans la République genevoise, car toutes deux rappellent le souci de l'étiquette et le délit de lèse-majesté de vouloir sortir de son rang. Ainsi, si le corps se singularise, il le fait toujours en référence aux autres corps qui l'entourent. Comme l'exprime Hume dans son *traité de la nature humaine* « La peau, les pores, les muscles et les nerfs d'un journalier diffèrent de ceux d'un homme de qualité ; de même ses sentiments, ses actions et ses manières⁶ » (Hume cité par Gelis, 2015 : p.115).

Selon l'historien Gelis (2005), l'image du corps qui s'impose dans le sens commun avant la Renaissance et après celle-ci, la fluidité des transitions culturelles étant notoire, relève d'une double appartenance « l'individu avait son corps en propre, puisque sa naissance avait été synonyme d'émergence d'un nouveau corps, mais il se sentait toujours solidaire du grand corps communautaire » (Gelis, 2005 : p.107), qu'il soit d'ordre religieux ou professionnel comme les « corp-orations » (Gelis, 2005 : p.116) ou encore de lignée. Ainsi, une autre forme de conscience du corps prendrait forme durant la modernité « Un corps inquiet qui, en s'arrachant au grand corps collectif, paie son émancipation au prix fort » (Gelis, 2005 : p.113). Ainsi naissent de nouvelles préoccupations pour le protéger, le soigner, le prolonger, mais en dehors du soutien

⁶ Hume D., *traité de la nature humaine*, livre II.

qu'offrait le corps collectif de la lignée ou de l'Eglise. Ce nouveau souci de soi qui se décline comme souci de son corps est à l'origine d'une demande de connaissance sur ce dernier. (Gelis, 2015) Le corps parlant finalement, reste en partie dépendant d'un discours sur le corps objet. Et c'est bien ce qui permet à Foucault de faire le lien entre deux propositions contradictoires autour du corps, puisque celui-ci est à la fois objet de toutes les techniques de disciplinarisation, mais également lieu de contestation de l'ordre établi, et donc synonyme d'une reconquête de l'individu sur lui-même. Mais cette ambiguïté disparaît lorsque l'on repère chez Foucault une distinction entre corps collectif et corps individuel. Le second ne serait ainsi qu'une transformation historique et politique du premier (Potte-Bonneville, 2012).

On peut donc mettre en évidence que le corps de la modernité est traversé par une série de représentations, d'injonctions et de processus de disciplinarisation. Le corps oscille donc entre contraintes et aspiration à la liberté. Elias, encore une fois, en a fait une brillante démonstration en mettant en évidence des dispositifs inventifs déplaçant les seuils de la pudeur, de la gêne et de la honte, en assignant l'individu à opérer une translation d'un contrôle extérieur à la pratique de l'auto-contrôle, c'est-à-dire au contrôle de soi. Cette phase, selon Corbin, Courtine et Vigarello (2005), est majeure parce que ces contrôles corporels élaborés à travers le temps contribuent par leur lente incorporation à modeler en retour la sensibilité, tout en offrant un caractère naturel à ces dispositions et ainsi de puissants leviers de distinction. Le corps docile, contraint, sous contrôle, autrement dit, l'entretien de soi, offre au corps par ce surplus de civilité les moyens de se distinguer du corps vulgaire et de la nature animale du corps de la masse. A l'inverse, le corps est aussi lieu de résistance, d'affranchissement pour reprendre les termes de Rousseau cité par Corbin, Courtine, Vigarello, (2005) qui perçoit le refus du port du corset ou de la pratique de l'embaumement comme autant d'expressions d'un corps émancipé qui préfigure son autonomisation ou l'avènement du futur citoyen. Pour Gauchet, il est le plus sûr moyen pour s'affranchir et s'émanciper des traditions et des hiérarchies. (Gauchet, cité par Corbin, Courtine et Vigarello, 2005).

Le corps se trouve donc pris entre différents processus : celui de l'individualisation et du contrôle de celui-ci qui devient, comme Foucault en fait une magistrale démonstration dans *Surveiller et punir*, le lieu d'inscription du pouvoir et des rapports de pouvoir. La question sociale est bien au centre de la corporalité.

3.2.1 Du droit au corps, le pouvoir disciplinaire

Foucault partant d'une théorisation légitimiste du pouvoir qui n'offre qu'une définition négative et contraignante de la domination, revient sur son jugement et lui préfère une analyse du pouvoir, qui fait du corps le lieu de prédilection des relations de pouvoir fondées sur le savoir. Comme il l'exprime lui-même « ce qu'il y a d'essentiel dans tout pouvoir, c'est que son point d'application, c'est toujours, en dernière instance, le corps. Tout pouvoir est physique, et il y a entre le corps et le pouvoir politique un branchement direct » (Foucault cité par Potte-Bonneville, 2012 : p82). Potte-Bonneville ajoute que c'est en particulier « interdire la compréhension et l'évaluation de la modernité à l'aune de l'humanisme dont elle se revendique lorsqu'elle prétend avoir substitué à la contrainte par corps, un ensemble de relations contrôlées et sanctionnées par le droit » (Potte-Bonneville, 2012 : p.83). Potte-Bonneville (2012) précise que selon Foucault « Une intime solidarité existe entre le corps comme objet qui permet une connaissance objective et « mon corps » comme expérience intime et vécue appelant une élucidation réflexive. Par-delà leur opposition apparente, l'un et l'autre sont redevables d'une matrice commune » (Potte-Bonneville, 2012 : p.84).

L'analyse foucauldienne postule que ce sont les disciplines qui font de l'individu une réalité fabriquée (Merlin, 2009) « À l'expérience de l'homme, un corps est donné qui est son propre corps –fragment d'espace ambigu, dont la spatialité propre et irréductible s'articule cependant sur l'espace des choses » (Foucault, 1990 : p.325). C'est ici une définition alternative de la formation des habitus que propose Foucault « L'étude de la formation d'un habitus complexe suppose de prendre acte que l'individu est le produit d'évolutions historiques. Mais il est également nécessaire de prendre en compte les processus d'assujettissement qui s'appliquent sur les corps. C'est par l'analyse des disciplines que Foucault explique une part de l'incorporation du social sous forme de dispositions » (Merlin, 2009 : p.55).

C'est à l'âge classique que Foucault situe l'émergence des disciplines, qui peuvent être comprises comme un art du corps, un rapport qui *in fine* conduit à la production d'individus dociles et utiles. Autrement dit, c'est comme force de production que le corps est traversé par des rapports de pouvoir et de domination « le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujéti » (Foucault, 1975 : p.34). Et ces disciplines productrices d'injonctions normatives seraient produites par les discours scientifiques, politiques et médiatiques.

Selon Katz, la disciplinarisation désigne deux mécanismes. « Ce concept définit d'une part, un processus de légitimation du savoir, produit par la création de disciplines (comme la gérontologie), et, d'autre part, des relations de pouvoir par lesquelles les individus sont régulés, classifiés, divisés et gouvernés, autrement dit disciplinés » (Katz, 1996 : p.2). La construction sociale du modèle légitime de vieillissement fonctionne donc comme modèle de disciplinarisation et comme instrument de classification (Katz, 1996). Comme l'exprime Merlin (2009), *l'homo oeconomicus* n'est pas une fiction, mais une construction, produite par des dispositifs techniques disciplinaires « Cette si utile pédagogie reconstituera chez le sujet paresseux le goût du travail, le replacera de force dans un système d'intérêts où le labeur sera plus avantageux que la paresse, formera autour de lui une petite société réduite, simplifiée et coercitive où apparaîtra clairement la maxime : qui veut vivre doit travailler » (Foucault, cité par Merlin, 2009 : p.56).

De la même manière *l'homo senescentis* est également une construction produite entre autres par des processus de disciplinarisation. Selon Katz (1996), le champ gérontologique est un domaine de connaissances dans lequel, le pouvoir, la gouvernementalité, le savoir et la subjectivité s'engendrent mutuellement.

La notion de subjectivité devient une clé de compréhension pour comprendre la relation entre le savoir et le pouvoir. Comme le précise Katz (1996), Foucault considère différents terrains d'inscription de ces modes de subjectivation, le corps en particulier. La subjectivité est construite au niveau du corps de la population, mais aussi au niveau individuel (Katz, 1996). Ce qui permet de me référer à la notion de bio-pouvoir qui pose le corps comme un objet de savoir, comme le lieu d'une réflexivité auto-référée, qui permet la construction du soi au travers de multiples injonctions normatives. La plus importante relève d'une injonction à un retour réflexif sur soi-même, ce qui constitue une technique de gouvernementalité qui semble intrinsèquement liée au développement du savoir sur la subjectivité (Katz, 1996). Ainsi, la disciplinarisation de la vieillesse comme population permet de mieux les gouverner et de définir dans le même mouvement, les agents sociaux qui disposent de la connaissance légitime pour en faciliter la gouvernance.

En conséquence pour Katz (1996) la production du savoir gérontologique fait l'objet d'une véritable lutte autour du monopole de définition d'un modèle légitime de vieillissement. Ces formes de régularisation sociale qui s'insinuent dans les corps via des techniques de disciplinarisation se présentent comme autant de stratégies de domination. Cette définition du « sujet » pris dans différentes relations disciplinaires de pouvoir et de mode de libération permet de comprendre la subjectivité comme un principe de domination.

3.2.2 L'apprentissage par corps et la contrainte par corps

Bourdieu, dans les *Méditations pascaliennes*, revient sur deux concepts qui suscitent mon intérêt et précise le rôle du corps. Ces deux notions sont « l'apprentissage par corps » et la « contrainte par corps. »

Au sujet de la première de ces notions, Bourdieu nous rappelle qu'en tant que corps et individu biologique, nous sommes, au même titre que les choses, situés en un lieu, chacun occupe une place dans l'espace physique et social. Selon une idée développée par le philosophe Heidegger, cette notion d'individu séparé repose sur l'appréhension de ce qui est perçu de nous du dehors, c'est-à-dire, qui est « saisissable et solide » (Bourdieu, 2003 : p.91) en somme le corps. Mais le corps relève aussi de l'habitus, avec son histoire et ses dispositions incorporées. Ainsi, il peut être appréhendé comme principe de collectivisation « Le corps étant exposé au monde, il est susceptible d'être conditionné par ce monde, façonné par les conditions matérielles et culturelles d'existence dans lesquelles il est placé dès l'origine. Il est, au même titre que les dispositions culturelles, soumis à un processus de socialisation dont l'individualisation est elle-même le produit « La singularité du "moi" se forgeant dans et par les rapports sociaux » (Bourdieu, 2003 : p.194).

Lors de l'acquisition de ces dispositions via des processus de socialisation, principalement incorporées selon la pensée de cet auteur, à l'intérieur du cadre familial lors de l'enfance, voire de l'adolescence – dispositions durables et transposables ou, autrement dit, structures structurantes prédisposées à fonctionner comme structures structurées – qui permettent d'appréhender des situations sociales inédites, selon des principes de vision et de division du monde acquises dans d'autres contextes sociaux, il est ici utile de convoquer un concept bourdieusien supplémentaire, celui d'une « connaissance par corps ». Celle-ci s'obtient, avec le temps, en accordant ces dispositions aux régularités du monde social. Cela permet l'acquisition d'une connaissance par corps « assurant une compréhension pratique du monde, tout à fait différente de l'acte intentionnel de déchiffrement conscient que l'on met d'ordinaire sous l'idée de compréhension » (Bourdieu, 2003 : p.197).

L'habitus restitue donc à l'agent un pouvoir de construction. Et cette capacité de pouvoir construire la réalité sociale, capacité socialement construite, est bien celle d'un corps socialisé « investissant dans ses pratiques quotidiennes des principes organisateurs socialement construits et acquis au cours d'une expérience sociale située et datée » (Bourdieu, 2003 : p.198).

En résumé, habitus et dispositions sont inscrits dans les corps par les expériences passées. Comme expliqué ci-dessus, cela permet la constitution d'un sens pratique. Ce qui exemplifie l'idée que la disposition est exposition « c'est parce que le corps est exposé, mis en danger dans le monde, confronté au risque de l'émotion, de la blessure, de la souffrance, parfois de la mort, donc obligé de prendre au sérieux le monde, qu'il est en mesure d'acquérir des dispositions qui sont ouvertures au monde, c'est à-dire aux structures même du monde social dont elles sont la forme incorporée » (Heidegger cité par Bourdieu, 2003 : p.203).

Par conséquent, s'il est important de prendre en compte pour l'analyse du corps des personnes âgées, comme le signale Katz en reprenant le cadre théorique foucauldien, le poids et la force d'assujettissement de ces processus de disciplinarisation, il ne faut pas sous-estimer selon Bourdieu « la pression ou l'oppression, continue et souvent inaperçue, de l'ordre ordinaire des choses, les conditionnements imposés par les conditions matérielles d'existence, par les sourdes injonctions et la violence des structures économiques et sociales et des mécanismes à travers lesquels elles se reproduisent » (Bourdieu, 1997 : p.204). Car, ce qui est crucial dans la constitution de ces dispositions, c'est que le corps au niveau de l'individu, donc l'habitus d'un agent quelconque, reste cependant fortement conditionné par ce que l'on peut qualifier d'un "esprit de corps", autre concept central dans lequel ce corps prend sens. L'esprit de famille est un

cas particulier de l'esprit de corps et peut être considéré, dans cette orientation théorique comme un lien intermédiaire et efficace de transmission entre une représentation du corps portée par un groupe social et celle portée et incorporée par un agent. Ainsi, pour Bourdieu le corps est socialisé par un corps social qui l'a fait et qui lui donne corps (Bourdieu, 2003). Dès lors, le corps peut être saisi comme « une expérience pratique de la transcendance du groupe, de ses manières d'être et de faire, chacun trouvant dans la conduite de tous ses pareils la ratification et la légitimation de sa propre conduite qui, en retour, ratifie [...] la conduite des autres » (Bourdieu, 2003 : p.209). Entre le corps bourgeois et le corps du bourgeois, existe donc une forme d'homologie structurelle ou de proximité qui fait de l'hexis corporelle, un puissant marqueur social.

Une autre notion nous intéresse dans la théorie bourdieusienne, celle de la « contrainte par corps ». Comme susmentionné, nombreux sont les sociologues dans le champ des processus de vieillissement qui identifient l'émergence du modèle du "vieillissement réussi" ou du "bien vieillir" comme une forme d'injonction normative (Katz, 1996 ; Hummel, 2006). C'est-à-dire un ensemble de préceptes, de lois, d'ordres qui imposent un modèle légitime, pour ne pas dire dominant, des processus de vieillissement. Comme nous le rappelle Katz, la construction sociale du modèle légitime de vieillissement fonctionne donc comme modèle de disciplinarisation et comme instrument de classification. Mais ce qui m'intéresse ici, c'est que la force symbolique, celle d'un discours performatif, constitue une forme de pouvoir qui s'exerce sur les corps directement, en dehors de toute contrainte physique (Bourdieu, 2003).

Cependant, comme le précise Bourdieu « [...] la magie n'opère qu'en s'appuyant sur des dispositions préalablement constituées, qu'elles déclenchent comme des ressorts. » (Bourdieu, 1994 : p.242). Foucault ne dit pas les choses autrement, dès lors que pour lui il n'est pas exclu de considérer deux temps dans la production de disciplines ou de techniques de pouvoir. Si elles semblent bien circonscrites à un groupe social au départ, une fois institutionnalisées, celles-ci échappent en partie au contrôle du groupe qui les a générées. Et c'est bien, il me semble, cette correspondance absolue entre « l'histoire faite chose », c'est-à-dire, le modèle légitime de vieillissement qui semble se cristalliser sous la formule du "bien-vieillir", et les dispositions inscrites dans le corps vieillissant des bourgeois qui participe à affirmer ou plus exactement à confirmer leur position de dominants. Ainsi, ce décalage diachronique offre des conditions très appropriées pour naturaliser des manières d'être et de faire caractéristiques à cette étape du parcours de vie, qui donne l'illusion, ou qui produit « l'illusio » d'une véritable méritocratie qui se distancie de toutes formes de déterminismes sociaux.

3.2.3 L'hexis corporelle comme marqueur social

Dans le cadre conceptuel bourdieusien, hexis et habitus sont deux concepts intimement liés. La première de ces notions peut être définie sommairement au regard de la seconde, l'hexis qui s'exprime par le corps devant être considérée comme la forme visible que l'habitus revêt sur la scène sociale (Durand, 2016). Cependant et dans une acception plus restreinte, on peut également comprendre les termes « d'habitus » et « d'hexis » comme deux modes de subjectivation par l'incorporation de la structure objective d'un espace social qui s'incarne doublement dans l'agent, sous forme de schèmes mentaux (habitus) et de schèmes corporels (hexis) (Durand, 2016). Selon ce point de vue, l'hexis recouvre, par exemple, les façons durables de se tenir et de s'exprimer. Les études de Bourdieu sur l'accent montrent bien que la voix, avec ses accents et intonations en tant que dispositions physiques du corps est variable d'une classe sociale à l'autre (Durand, 2016). Dans l'usage récurrent qu'ils font de ce concept, Pinçon et Pinçon-Charlot en proposent un élargissement conceptuel. Dans cette acception plus large que lui donne ces auteurs, l'hexis recouvre, au-delà de dispositions corporelles durables et transposables acquises lors de la socialisation, c'est-à-dire circonscrites à l'espace du corps, les

signes, les vêtements et les accessoires vestimentaires qui s'inscrivent dans son prolongement immédiat (Durand, 2016). Ainsi la coiffure, les chaussures, les coupes de cheveux, les vêtements ou encore la présence/absence d'inscription scripturale sur le corps peuvent être considérés, au même titre que le maintien et la posture des corps (Durand, 2016). Cet élargissement conceptuel paraît pertinent, dès lors que l'hexis vestimentaire reste plus ou moins étroitement lié au corps en l'enveloppant et le prolongeant.

Et cette identification du corps à son vêtement démontre que celui-ci sert de démonstration d'une appartenance (Vigarello, 2005). Il exprime donc un certain capital culturel, autrement dit un système de goûts et de choix esthétiques qui ordonnent l'organisation et la stylisation différenciées des espaces de vie (Durand, 2016). L'hexis corporelle et vestimentaire fonctionnent toutes les deux comme des opérateurs de « distinction » au sens bourdieusien du terme, à savoir simultanément comme le produit et la production de différenciations et de classements constitutifs du monde social. Dans le cadre de la sociologie critique, cet élargissement de l'hexis corporelle à un hexis vestimentaire apparaît heuristiquement fécond.

Bourdieu, lors de son étude sur la société Kabyle, utilise le terme « d'exis » pour la première fois pour décrire la marche droite et décidée de l'individu socialisé à une culture de l'honneur (Durand, 2016). Il invoque ce terme afin de désigner « l'expression incorporée d'une morale pratique » (Durand, 2016 : p.2). Ainsi, le concept bourdieusien d'habitus trouve ses origines dans la scolastique médiévale qui reprend la notion aristotélicienne « d'exis » que l'on peut grossièrement définir comme « façon d'être », ou comme le résultat de l'incorporation d'une éthique « De même que l'*ethos* et le goût sont l'éthique et l'esthétique réalisées, de même l'exis est le mythe réalisé, incorporé, devenu disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de penser ; c'est ainsi que toute la morale de l'honneur se trouve à la fois symbolisée et réalisée dans l'exis corporelle » (Bourdieu, cité par Durand, 2016 : p.2). Ainsi, pour Bourdieu, il semble y avoir une quasi parfaite correspondance entre pratique et morale, entre l'ethos et l'hexis autrement dit. C'est bien ce qu'il suggère lorsque qu'il introduit son concept de raison pratique, dans lequel la raison poursuit une logique toute spécifique « loin d'être le produit d'instances séparées, les façons de penser et de juger sont aussi, en même temps, des façons d'être et de se tenir » (Bourdieu, 1980 : p.133).

Geste, posture, marche et voix peuvent alors se comprendre comme autant de réalisations physiques d'une vision et division du monde et de soi dans ce même monde (Durand, 2016). La connotation morale associée aux mots généralement employés pour décrire le corps qui s'expose au regard de l'autre – maintien, tenue, manières, allure, aise, aisance, droiture, gaucherie, rectitude – relève bien d'une pratique ordinaire de classement et de classification sociale (Durand, 2016). Ainsi l'hexis corporelle ou vestimentaire qui fonctionne comme marqueur social participe à la production et à la reproduction de l'ordre social. Autrement présenté, l'ordre social est également un ordre des corps.

Bourdieu y voit l'effet d'une socialisation différentielle en fonction de l'origine sociale des parents de l'agent. La socialisation familiale qui transmet et imprime un habitus qui dépasse les limites restreintes de la cellule familiale, dès lors qu'il révèle un ensemble de dispositions durables et transposables caractéristiques d'un groupe d'agents situés dans la même portion de l'espace social, participe à la formation de ce que l'on peut qualifier d'un « habitus de classe » (Bourdieu & Passeron, 1969). Dans leurs analyses de la reproduction sociale à composante scolaire, ces auteurs montrent que les objectifs scolaires qui dépendent de la position des parents dans l'espace social, sont intériorisés et transmis sous forme d'espérances subjectives aux enfants. On ne souhaite finalement que ce à quoi on peut effectivement accéder, et cela en fonction de notre socialisation qui dépend d'abord de la position des parents dans l'espace social et du volume de

capital culturel qui lui est associé. Donc, l'incorporation différentielle de certaines dispositions relève également d'une intériorisation inconsciente des rapports de domination.

Cela apparaît clairement, dès lors que ces dispositions corporelles agissent comme autant de principes de vision et de division du monde. Elles se matérialisent, par exemple, dans la distinction du masculin et du féminin sur fond de naturalisation biologique « Le monde social construit le corps comme réalité sexuée et comme dépositaire de principes de vision et de division sexués. [...] La différence biologique entre les sexes, c'est-à-dire entre les corps masculin et féminin, et, tout particulièrement, la différence anatomique entre les organes sexuels, peut ainsi apparaître comme la justification naturelle de la différence socialement construite entre les *genres*, et en particulier de la division sexuelle du travail » (Bourdieu, cité par Durand, 2016 : p.3).

Pour Foucault et comme susmentionné, ce marquage social qui, selon lui, ne relève pas exclusivement d'une stratégie inconsciente de classe, se réalise non pas via les processus de socialisation familiaux, mais à travers la construction de dispositifs qui permettent, par le dressage disciplinaire, la normalisation des agents. Ce processus de disciplinarisation évoque donc le lien entre le corps de l'individu et les institutions, et passe exclusivement par ce médium.

En conséquence, on peut mettre en évidence, d'une part, que plus on s'élève dans l'espace social, plus les dispositions sont codifiées, et, d'autre part, que ce niveau de codification appelle à un renforcement des dispositifs et pratiques de disciplinarisation pour les inscrire durablement dans le corps afin qu'elles atteignent leur profit maximal, autrement dit qu'elles passent aux yeux des autres comme aisance naturelle. Aisance que produit le rapport, quasi magique, « entre une morale faite corps individuel à un corps collectif fait doxa » (Durand, 2016 : p.2). Ainsi ces dispositions deviennent, dans certains milieux sociaux friands de distinctions, très codifiées. Leur acquisition passe, dès lors, par des cours de maintien imposés à celui dont les parents veillent à ce qu'il apparaisse, dans le monde auquel sa naissance le destine, avec la contenance, le maintien et la gestuelle qui lui sont appropriés (Durand, 2016).

Ces dispositions ne relèvent pas uniquement des manières d'être, mais s'expriment également dans les différentes façons de se tenir et d'occuper l'espace. « Elles prennent aussi des formes vocales, à travers des phénomènes soumis à variation sociale, tels que les accents (de l'accent rural ou populaire plus ou moins prononcé, à cette absence supposée d'accent dont se prévaut la parole distinguée), la puissance de l'émission sonore (de moins en moins forte à mesure que l'on s'élève sur l'échelle sociale et scolaire) ou encore le chevauchement des paroles et des prises de parole dans l'interaction verbale en face à face ou en groupe » (Durand, 2016 : p.3). On pourrait par ailleurs, comme le suggère Vigarello (2005), élargir notre compréhension des sources de leurs incorporations. Elles pourraient être le produit de gestes répétés (je pense ici particulièrement à des activités professionnelles répétées) ou une exposition fréquente à de mêmes contingences. Ainsi certaines professions ou activités professionnelles marquent durablement les corps, et on sait combien les catégories socio-professionnelles, bien que mouvantes et changeantes dans nos sociétés, exposent les corps à une hiérarchisation sociale.

Bourdieu nous rend attentif au fait que le contenu de ces dispositions varie à travers le temps et l'espace. La boxe, par exemple, occupation de la haute bourgeoisie au XIXe siècle et qui trouve son origine dans l'expression de force qui sied à la représentation du corps bourgeois, sera abandonnée par ce groupe social lorsque cette pratique se démocratise durant le XXe siècle. En voici un autre exemple proposé par Durand « Répondant à des réalités tendanciennes dont tant de caricatures ont significativement grossi et généralisé les traits, l'embonpoint du bourgeois et du patron (en comparaison de la maigreur musculaire de l'ouvrier), la pâleur élégante des classes dominantes (en comparaison du visage, du cou et des bras brunis par l'exposition au soleil et aux

intempéries typiques du travailleur manuel) se sont ainsi retournés, de la première à la seconde moitié du XXe siècle, conséquence des transformations évidentes des conditions de la vie professionnelle, des hygiènes de vie et des formes de loisir» (Durand, 2016 : p.3).

Finalement, l'hexis corporelle constitue pour le sociologue un moyen d'observation privilégié des relations de pouvoir et de dominations au sein d'une société. Et c'est bien à travers cette hexis que chaque agent, de manière ordinaire et spontanée, classe ceux qu'il considère ou non comme ses semblables (Durand, 2016).

Et c'est par là aussi que l'image de soi et du groupe auquel on appartient se doivent d'être en adéquation. Tout le travail d'incorporation, autrement dit de disciplinarisation, lors des premières étapes du parcours de vie, porte n'importe quel agent social à adopter le maintien qui s'impose en une circonstance donnée. « L'instant très emblématique du portrait photographique est l'occasion de fixer une « pose » vouée à signifier et à garantir ce que l'on est à travers l'image que l'on a de soi, que l'on entend donner ou que l'on estime préférable de donner (Durand, 2016 : p4).

L'hexis corporelle des classes bourgeoises.

Comme le précise Pinçon et Pinçon-Charlot « tout un ensemble de signes vestimentaires et corporels viennent signifier l'exception : le refus du laisser-aller, le souci du contrôle de soi et de son apparence » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2002 : p.37). Ces auteurs font un lien évident avec la théorie d'Elias (1997) et son ouvrage *La civilisation des mœurs* lorsqu'ils font du respect de l'étiquette et du protocole une caractéristique de la noblesse et de la bourgeoisie « L'étiquette s'est constituée dans la société de cour, puis elle a été utilisée comme un arme par la noblesse sur le déclin face à la bourgeoisie montante du XIXe siècle. La codification la plus extrême de la vie quotidienne permettait à l'aristocratie de maintenir le bourgeois à sa place, dominé, en tant que nouveau riche, ignorant les codes de la bonne conduite. Puis, au fil du temps, tel le bourgeois gentilhomme, il a épousé le style de vie du noble, et parfois ses filles. L'étiquette et les codes de savoir-vivre sont devenus pour lui une seconde nature, leur arbitraire devenant l'évidence même, permettant de confondre l'intrus en ce domaine bien dépourvu » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2003 : p.51). Ainsi tout le maintien tend à signifier la distance à la nature, et donc le caractère civilisé du comportement, de la gestuelle, en gros de l'hexis corporelle.

On peut relever cette très ancienne injonction au maintien digne et maîtrisé qui remonte sans doute au moment historique, qui voit l'ancienne noblesse d'épée être concurrencée par une noblesse de robe et une bourgeoisie marchande dans la course aux privilèges. La féodalité engendre une relation entre le corps et le pouvoir qui passent par la démonstration de sa vigueur, de sa solidité et de sa force chez les puissants (Vigarello, 2005). François 1^{er}; Henri II, Charles-Quint sont constamment représentés par des corps robustes qui expriment une intensité musculaire (Vigarello, 2005). Mais ces images et les mises en scène du corps se transforment à partir du XVIe siècle. On identifie dès lors, un ensemble de références centrées davantage sur le raffinement de la pose et des vêtements que sur l'expression physique de la force (Vigarello, 2005). Plus exactement, à cette première injonction sur le corps des dominants s'y associe une seconde « à la force et à l'adresse doivent s'adjoindre l'élégance, l'allure, une manière particulière de respecter la bienséance » (Vigarello, 2005 : p.253). Le geste devient contrôlé et calculé, et adjoint à la force du mouvement corporel celui de la grâce de ses mouvements. Ainsi, il est tentant de faire le lien avec la notion de grâce telle que présentée dans *l'institution chrétienne* de Calvin, signe de sa prédestination, qui traduit à l'échelle des passions humaines, offre une supériorité sur les autres êtres humains par la grâce de sa physionomie. Lorsqu'aux valeurs traditionnelles de l'homme d'armes s'ajoute celles jugées plus subtiles du courtisan, la valorisation du corps se complexifie également (Vigarello, 2005).

Selon Vigarello (2005) « une expression s'impose pour désigner une qualité nouvelle, immédiatement entendue : la bonne grâce et l'élégance dont chaque geste doit porter la trace au point de sembler naturel, ce qui exige le maintien de l'allure pour tous les exercices de la vie courante » (Vigarello, 2005 : p.267). Mais l'usage du terme de grâce renvoie bien à cette idée tant aristocratique que calviniste que cette disposition relève plus du don que de l'apprentissage. L'allure et la prestance s'héritent au même titre que la fortune (Vigarello, 2005). Cependant, alors que son enseignement reste ambigu, les processus de rationalisation qui traversent la culture de ce XVI^e siècle commandent à l'élaboration de dispositifs permettant l'éducation à de telles dispositions. Et même cet enseignement doit se faire depuis le plus jeune âge (Vigarello, 2005).

Une seconde vision s'impose durant cette période historique sur le corps, celle du mouvement. Apparaissent ainsi des façons inédites d'imaginer les corps. La nouveauté selon Vigarello (2005) tient « à une nouvelle mise en scène du corps autant que sur la représentation des logiques mouvantes : la liaison entre les mouvements des membres et ceux du monde, en particulier, la manière d'expliquer la dynamique et ses effets » (Vigarello, 2005 : p.259). Par l'étude des pratiques d'équitation, il observe une discipline tout à fait inédite qui favorise la mise en scène, non plus de la force, mais de l'allure, de la mesure et du rythme au pas. Le cavalier devient ainsi le chevalier, et cette esthétisation d'une parade militaire à l'origine, semble bien servir les intérêts du roi (Vigarello, 2005). Par la valorisation de la chevalerie, on symbolise finalement la puissance du roi comme la dépendance des cours. On assiste ainsi « à la transformation d'une technique sans but guerrier qui devient exaltation subjective de ses moyens, une culture du corps adaptée à un rôle nouveau de la noblesse dans la centralisation royale » (Vigarello, 2005 : p.260).

Cet exemple met en exergue une nouvelle sensibilité qui passe par la maîtrise de ses pulsions, par un raffinement du geste qui se veut gracieux, tactique, mobile et calculé. Et cette maîtrise du geste et des techniques de combats appelle non seulement à un apprentissage plus conséquent, mais renouvellent les pédagogies et ses maîtres, autant que les manières de valoriser certaines qualités du corps (Vigarello, 2005). Dans cette valorisation de la mobilité, le port de la chaussure devient un objet de distinction, étant un agent d'une morale du maintien qui ségrégue riches et pauvres, femmes et hommes, villes et campagnes (Pellegrin, 2005). Le développement des pratiques de la danse offre un exemple supplémentaire à ce nouveau rapport au corps. Les lois somptuaires de Calvin qui interdisent de telles pratiques, d'une part, expriment bien la présence et l'augmentation de ce type de mise en scène publique du corps, et, d'autre part, offrent une vision alternative des modifications de cette sensibilité.

Calvin par ses enseignements doctrinaux associe le corps à la vie matérielle et spirituelle. Avant tout, le calvinisme est libération de l'être humain. Premièrement parce que sa conduite n'est plus dictée par l'extérieur, par une justice temporelle, celle des lois, mais par une justice divine que chacun doit reconnaître dans sa conscience (Calvin, 1985). Ainsi, la mesure, la sobriété et la piété se pratiquent à travers chaque action du quotidien. Deuxièmement, cette liberté n'est pas le fruit de contraintes extérieures, mais provient de la volonté même de l'individu d'obéir aux commandements divins. Ainsi, les restrictions sur la consommation de la viande sur la façon de se vêtir, sur la pratique de la danse, sont nécessaires pour protéger les consciences contre leurs propres asservissements (Biéler, 1959). De plus, Calvin se fondant sur les Ecritures met en évidence avec insistance la participation du travail de l'homme à l'œuvre de Dieu. « Calvin semble être le premier théologien qui met l'industrie sur le même pied d'égalité que le travail agricole » (Biéler, 1959 : p.414). Il professe également pour le grand commerce et pour le petit négoce avec une égale estime. C'est lui qui fut le premier à reconnaître le fondement théologique des échanges commerciaux, et de le comprendre comme expression de la solidarité humaine et signe de la communion spirituelle des êtres humains entre eux (Biéler, 1959). En sus, parce que le travail est finalement un don de Dieu, nul n'a le droit de le mépriser. Ainsi les chômeurs, les

oisifs et les rentiers représentent à des degrés différents de véritables fléaux pour la société. Ainsi l'éthique protestante veut, quant à elle, faire du corps, un corps sobre et productif. Un corps qui par le travail s'enrichit sans pour autant tomber dans ces deux excès que seraient la prodigalité et l'avarice (Biéler, 1959). Dans les deux cas, celui de la société de cour et de la Cité calviniste, c'est bien le passage du contrôle à l'auto-contrôle, d'une sommation à la conscience de soi et à l'entretien de soi, que le corps devient objet d'investissement et de signification.

En conséquence, le laisser-aller, par exemple « [...] est antinomique de l'élégance et celle-ci est une affirmation permanente du rapport cultivé au monde et à son propre corps, en quelque sorte une manifestation publique de sa force et de sa détermination, comme si ce refus de la décontraction était inhérent aux positions socialement dominantes, la première place devant aussi se justifier par la distance à l'égard du commun » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2003 : p.37). La perception des hiérarchies sociales passe donc par celle du maintien du corps et de l'hexis corporelle. En effet, le laisser-aller s'exprime typiquement par des positions basses ou à ras de terre. Ainsi la posture verticale ou horizontale du corps représente bien finalement la position haute ou basse de l'individu sur la hiérarchie sociale. « Cette verticalité, qui est le premier critère de l'humanité, s'obtient et se conserve par des manières de se tenir qui sont produites par un modelage social » (Pellegrin, 2005 : p.134) pour ne pas dire disciplinaire. Ici la rectitude morale et dorsale vont de pair (Pellegrin, 2005).

C'est bien ce que démontre Pinçon et Pinçon-Charlot (2007) dans leurs enquêtes dans les milieux de la haute bourgeoisie française qui confirment l'importance du soin accordé aux vêtements et à l'hexis corporelle. Et ces qualités qui distinguent, ont fait l'objet d'une incorporation dans le corps de la bourgeoisie depuis maintenant un demi-millénaire. Ainsi cette présentation de soi est le résultat de toute une socialisation, autrement dit d'une puissante discipline du corps, qui dans sa forme achevée, permet de naturaliser aux yeux des autres ces dispositions, ce qui permet en retour de rendre opérante la domination qui demande toujours une forme de reconnaissance par les dominés.

Selon Foucault (1975) la société disciplinaire se développe lorsqu'une nouvelle rationalité politique se met en place durant le XVIIIe siècle. Pourtant, de nombreux éléments suggèrent qu'il est possible d'établir une forme de continuité historique, autrement dit d'établir une filiation entre le raffinement des techniques disciplinaires de la société française du XVIIIe siècle ou de la société d'aujourd'hui, avec celle encore jeune et balbutiante de la société de cour ou de la Cité calviniste du XVIe siècle.

Je commence par Calvin. Pour lui il ne fait aucun doute que les disciplines participent et sont absolument nécessaires pour le maintien de l'ordre social. Il semble ainsi que la rationalité politique que Foucault associe au XVIIIe siècle est déjà présente dans ce processus de rationalisation propre à ce temps historique de la modernité. Reprenant l'argumentaire de Paul « nous devons honorer les autorités parce qu'elles ont été instituées par Dieu » (Calvin, 1985 : p.135). Calvin précise tout en légitimant la structure hiérarchique que cette disposition ne doit pas dépendre d'un quelconque décret humain, mais d'une soumission par la spiritualité à Dieu. Mais comme l'ensemble des humains ne sont pas disposés à suivre ces normes religieuses, il lui paraît tout à fait nécessaire de former et de contrôler les corps et leur domestication par l'instauration de la discipline. L'ensemble du vocabulaire que déploie Calvin indique bien qu'il cherche à inscrire dans le corps, les dispositions nécessaires à l'exercice de cette nouvelle religion comme le passage suivant de *l'institution chrétienne* en atteste « La discipline joue donc le rôle d'une bride pour réfréner et dompter ceux qui sont rebelles à l'enseignement de l'Eglise, et le rôle d'un éperon pour stimuler ceux qui par eux-mêmes sont lents et nonchalants ; ou parfois encore, elle est comme une verge paternelle pour châtier doucement, avec une mansuétude

chrétienne, ceux qui ont été coupables de fautes plus graves [...] » (Calvin, 1985 : p.187). Le jeûne fait partie de ces techniques disciplinaires qui doit accompagner, par exemple, les moments de crise ou lorsque Dieu est en colère et l'exprime, par la peste, la famine ou la guerre. Afin de faciliter leur incorporation, Calvin pose comme première règle la présence aux offices religieux, premier lieu de disciplinarisation. Il y adjoint deux dispositifs : le consistoire avec ces quatre ministères, ainsi que l'Académie.

Les cours, d'abord italiennes puis françaises, demeurent pendant longtemps, au XVI^e siècle, le lieu privilégié de ces apprentissages, imposant le voyage en Italie comme une initiation noble (Vigarello, 2005). Les premiers traités d'équitation, d'escrime et de danse sont d'origine italienne. Ces voyages vont être bientôt critiqués et on va leur préférer une formation dans une académie plus locale. (Vigarello, 2005). L'Académie comme dispositif disciplinaire, dont la prolifération au XVI^e siècle est évidente en Europe du Nord et de l'Ouest, est le lieu de formation par excellence aux exercices de la noblesse (Vigarello, 2005). Les apprentissages du corps y sont condensés. Et cette recherche d'un raffinement dans la codification de « l'art du gentilhomme » occupe plus largement le contenu éducatif tant institutionnel que privé. Hobbes rappelle dans le premier chapitre du Léviathan la fonction de disciplinarisation de l'Académie, et la nécessité d'y faire évoluer les jeunes nantis « j'estime donc que les hommes doivent être amenés à aimer l'obéissance ; pour cela, il faut que les prédicateurs et les nobles s'abreuvent pendant leur jeunesse de bons principes dans les universités. Nous n'aurons jamais une paix durable tant que les universités elles-mêmes ne seront pas réformées en ce sens et que les ecclésiastiques ne sauront pas qu'ils n'ont aucune autorité en dehors de celle que leur confère le pouvoir civil suprême » (Hobbes, cité par Horkheimer, 2010 : p.91). Horkheimer qui en fait la critique ne dit pas autre chose « Les universités, en tant que principales pépinières des idées dominantes, doivent être conçues de telle façon que l'organisation de leur travail scientifique corresponde aux besoins de l'Etat » (Horkheimer, 2010 : p.87).

Les Jésuites prolongent ce programme pédagogique qui permet de mieux enseigner la civilité et de socialiser ces jeunes âmes et surtout ces jeunes corps à la contenance et l'élégance par l'incorporation de gestes et de postures assurés. Ils ont tout à fait conscience du caractère hautement distinctif de ces savoirs du corps : comme l'usage des armes, la pratique de la danse, du cheval ou encore de la marche (Vigarello, 2005). Dans tous les cas, ces académies ou ces dispositifs disciplinaires enseignent « à prendre des attitudes. Ils inculquent une maîtrise physique : surveiller des gestes, corriger des tenues, préparer, tout simplement, à la vie mondaine dans une société de représentation où se codent fortement bienséance et comportement » (Vigarello, 2005 : p.272). En résumé : force, habilité, mobilité, mesure, sobriété, productivité, et ascétisme : que l'on peut comprendre comme une forme de détachement et de désintéressement face aux besoins corporels qui rappellent la supériorité de la morale ou de l'âme sur le corps, quadrillent, en quelque sorte, les expressions corporelles que l'on associe à la grandeur sociale autant dans la société de cour que dans la Cité calviniste de Genève avec quelques nuances, bien entendu.

Le processus de rationalisation qui caractérise la modernité, observé dans le champ de l'économie autant que dans celui religieux par la rationalisation de l'économie des biens de salut par Weber, s'illustre également dans la rationalisation des techniques du pouvoir. Dans la modernité, l'injonction d'un retour réflexif du sujet sur lui-même, qu'elle provienne du discours objectif de la pensée scolastique, autrement dit des sciences, ou du discours que diffuse l'éthique calviniste, reste paradoxalement concomitant d'une dépossession du corps du sujet « Une dépossession où le corps, somme toute, n'est parlant que pour l'autre, ou à travers l'autre, sous son œil scrutateur ou son oreille attentive, dans une structure en tout cas où l'interprétation des

signes se double de l'instauration d'une relation asymétrique que Foucault appellera plus tard, relation de pouvoir » (Merlin, 2009 : p.9).

Le corps : lieu d'inscription d'une multiplicité d'injonctions normatives

Je retiens, en tout cas, trois éléments importants dans la présentation qui précède. D'abord, il est crucial de comprendre que les processus d'incorporation d'un habitus bourgeois s'observent depuis déjà un demi-millénaire. Que la construction de cet habitus répond à plusieurs enjeux. Je peux en nommer deux. Le premier participe à la construction d'un habitus distinct et distinguant. C'est-à-dire qu'il permet à la fois de se distinguer des conduites de vie de la noblesse et de celles des classes populaires et d'élaborer dans le même mouvement une manière d'être en société qui est tout à fait spécifique à la bourgeoisie genevoise. Pour se faire les bourgeois se plient donc aux logiques disciplinaires qui leur offrent ce supplément de capital symbolique. Ainsi la bourgeoisie accepte l'aliénation volontaire de son propre corps comme le prix à payer pour accéder au pouvoir.

Cependant ceci n'est que partiellement vrai. Il paraît nécessaire de compléter cette proposition. Ce qui complexifie cette situation, c'est que de nombreux bourgeois aspirent à s'approprier une conduite de vie noble, qui comme présenté, reste le modèle social dominant. Oscillant entre une conduite de vie bourgeoise et noble, l'habitus calviniste bourgeois relève d'une synthèse de ces deux composants. Ce qui induit à l'intérieur de ce groupe social des distinctions qui dans le sens commun se résument aux préfixes : haute, moyenne et basse et que l'on peut comprendre comme une mesure de la distance qui s'établit entre la conduite de vie poursuivie et pratiquée et le modèle de conduite de vie de la noblesse qui reste le modèle de la grandeur et de l'excellence sociale. Cependant, le pouvoir discriminant de certaines dispositions n'est jamais établi de fait et change continuellement en fonction, entre autres, des relations de pouvoir et de la modification de la configuration sociale, ainsi que de la position des agents dans cet espace, sans oublier bien entendu les transformations du contexte culturel garant de la légitimité circonstancielle de certaines dispositions.

En conséquence, les personnes âgées issues des classes sociales supérieures, à savoir ce que je qualifie dans ce travail de bourgeoisie et de haute bourgeoisie, sont prises dans une multiplicité d'injonctions normatives concernant le corps. Injonctions normatives, comme je l'ai présenté, qui contiennent en germe certaines dispositions aujourd'hui fortement attendues et valorisées par la diffusion et la construction d'un modèle légitime de vieillissement qui s'impose à l'ensemble des agents vieillissants de nos sociétés, et qui se déclinent selon trois modèles théorico-normatifs : le bien vieillir, le vieillissement réussi, ainsi que le vieillissement actif. Outre cette dernière remarque, ces constructions légitimes de la vieillesse qui passent bien évidemment par le corps sont loin d'être neutres en termes de déterminismes sociaux. Ces modèles incitent donc à un rapport au corps qui participe à son tour à produire une représentation du corps bourgeois vieillissant légitime et socialement située.

Cette interprétation me fait évidemment penser à l'un des passages que propose Foucault dans l'histoire de la sexualité. Durant l'époque victorienne, donc au début de la période industrielle et libérale, « Le corps masculin du bourgeois qui se distingue par sa santé et sa longévité, son endurance, sa productivité, sa décence, ces habilités procréatrices et sa résistance à la dégénérescence est ainsi défini comme le corps légitime par rapport auquel, le corps de la femme et celui des classes inférieures et des étrangers seront subordonnés » (Foucault, 1976).

Etrange proximité entre les caractéristiques du corps légitime bourgeois de la période victorienne en Angleterre et les injonctions normatives qui s'adressent ou cherchent à dresser les vieux corps d'aujourd'hui. La santé et la longévité qui restent les plus sûres des démonstrations d'une conduite de vie digne et vertueuse, l'endurance qui reprend cette bonne vieille thématique de la

force, la productivité qui fait du travail la vertu cardinale qui permet d'échapper à toute forme d'oisiveté, la décence, fille de la modération calviniste de l'expression publique de l'excellence sociale, et finalement la sexualité comme garante de la reproduction sociale du groupe. Je présente maintenant dans le détail un certain nombre d'injonctions qui traversent et s'adressent au corps vieillissant.

La première relève de la figure du corps autonome. Cette injonction est principalement produite par le discours scientifique. Mais elle se renouvelle et se diffuse avec une forte insistance, tant par les discours politiques que médiatiques, sur les processus de vieillissement et se pose comme un véritable mot d'ordre. Injonction qui ne se destine pas particulièrement aux personnes âgées. Le corps, peu importe à quel classe d'âge il appartient, se doit aujourd'hui de répondre à cette norme, et cela depuis le plus jeune âge. L'autonomie étant une disposition induite et légitimée par le processus d'individualisation, celle-ci ne diminue pas à l'entrée dans la vieillesse. On la retrouve donc, sans surprise, incluse dans le modèle du vieillissement réussi ou du bien vieillir. Mais ce qui m'intéresse, c'est que, comme l'expriment Voléry et Legrand (2014), le corps devient ainsi objet de classification et de distinction en fonction d'une mesure de l'autonomie. Et ce caractère distinctif devient d'autant plus probant que la probabilité de ne plus être autonome augmente avec le processus de vieillissement. Autonomie qui doit se comprendre ici plutôt comme une mesure positive sur l'échelle allant de la dépendance à l'indépendance. Dans ce sens, le corps autonome est la possibilité de réaliser, par exemple, les tâches domestiques quotidiennes et d'être mobile. Mobilité, comme présentée ci-dessus, qui répond également aux exigences du corps légitime bourgeois.

Cette première figure du corps autonome partage sans doute plus d'une affinité avec la seconde, celle du corps endurant. On trouve son origine au travers de la démonstration de force que les nobles et la bourgeoisie, qui composent la grande majorité des armées, se doivent d'accomplir lorsque la noblesse d'épée n'est pas encore dépossédée de son droit de guerre par le monopole étatique de la violence physique. Mais ce corps endurant renvoie également à une autre vertu, celle de la longévité.

Les études historiques, par exemple, mettent en évidence que la longévité est aussi un signe finalement d'une conduite de vie morale, responsable qui marque la grandeur ou la supériorité de ces êtres sur les autres « Après avoir été rajeunis par la grâce, nous redevenons vieillards par l'effet du péché [...] Toute espèce de péché vieillit ordinairement celui qui le commet » (Minois, 1985). Les archives historiques, ainsi que les biographies familiales proposent toujours ce type d'exemples. On signale la vie longue et héroïque de l'un de ses ancêtres et sa capacité à rester actif professionnellement jusqu'à la mort. Finalement, ce corps endurant apparaît dans le discours médiatique qui le plus souvent vulgarise et résume le programme du vieillissement réussi et du « bien-vieillir » à celui de ne pas vieillir du tout ! (Puijalon & Trincaz, 2014). Ainsi le corps endurant ou en santé, souple, léger, et équilibré, qui s'adonne à des pratiques sportives devient un des points cardinaux du corps vieillissant légitime.

La troisième de ces injonctions relève de la figure du « corps productif » et paraît particulièrement bien adaptée à une éthique protestante. Mais il semble inapproprié historiquement de constituer l'origine de cette disposition durant ce moment historique que constitue le XVI^e siècle. Plutarque, qui meurt à 75 ans en l'an 125 de notre ère, est un des derniers écrivains grecs à consacrer un ouvrage entier sur la vieillesse et sur la question de sa participation aux affaires publiques (Minois, 1987). Il défend l'idée toute platonicienne que les vieillards ne doivent pas se retirer de la vie politique, mais y participer jusqu'au bout ! Pour Caton, la vieillesse étant intrinsèquement un mal, il ne faut pas lui ajouter la honte de cette bassesse (se retirer de la vie publique et politique) (Minois, 1987). Ainsi, dans cette société grecque qui méprise les vieux, Plutarque affirme

« qu'être actif dans la vie politique sera un excellent remède contre ce mépris « Tout comme un vieillard actif en paroles et en actes, honoré, inspire le respect, celui qui passe sa journée au lit ou reste assis au coin du porche à bavarder et à s'essuyer le nez est méprisé » (Plutarque cité par Minois, 1987 : p.112). Ce n'est donc pas un hasard si le Sénat signifie l'assemblée des anciens et que le terme de *geras* veut également dire honneur et récompense (Minois, 1987). Ainsi, cette disposition est fort ancienne et semble reprise dans ce contexte de la Renaissance avec la diffusion des idées humanistes. Le calvinisme va pousser à son extrême cette manière d'être.

Comme je l'ai déjà présenté, Calvin cherche à instaurer une véritable société du travail qui concerne l'ensemble des groupes sociaux de son époque. Ainsi la doctrine calviniste fait du travail une obligation, un devoir, une vocation. Alors que la réussite professionnelle et retraduite dans le sens commun comme un signe d'élection, Calvin n'a rien contre les riches et l'enrichissement de ses ministres tant qu'ils travaillent. Cette disposition s'est incorporée avec beaucoup de force parce qu'elle représente un puissant levier, d'une part, de distinction et, d'autre part, d'affirmation d'une conduite de vie typiquement bourgeoise. Elle est donc typique d'une disposition toute bourgeoise qui fait véritablement du travail la source de son prestige social et moral, puisqu'il faut toujours un certain niveau de ressources économiques afin d'accéder et d'accumuler des capitaux d'autres types. Ne pouvant compter au début sur un capital symbolique aussi puissant que dans le cas de la noblesse, c'est principalement par la force, par sa fortune matérielle, et par l'accumulation d'un important capital culturel que la bourgeoisie vient concurrencer les aristocraties en place.

L'activité qui n'est pas encore celle du loisir, s'oppose presque exclusivement à la notion d'oisiveté. Condamnation des pratiques rentières autant que de la masse des indigents, cette disposition au travail deviendra, avec le temps, un des socles à partir duquel la figure de l'entrepreneur bourgeois libéral conquérant va émerger. Cette figure s'accompagne et se finalise dans la production d'une fiction : celle de l'*homo oeconomicus*. Celle-ci n'est en fait que le résultat d'une construction sociale, issue de dispositifs techniques disciplinaires élaborés au cours de l'histoire. Ainsi, l'on observe à l'orée du XIXe siècle la diffusion voire l'imposition du modèle de conduite de vie bourgeois à l'ensemble des autres membres d'une société donnée. La légitimité de cette disposition, d'abord circonscrite aux limites d'un groupe social déterminé, devient au XIXe siècle une disposition, non pas universelle, mais dépossédée de l'ensemble de ces déterminismes socio-historiques.

Cependant, cette injonction ne relève pas uniquement d'une disposition de classe, mais s'inscrit et reflète également une partie des discours politiques et médiatiques, voire scientifiques qui invitent les personnes âgées à réinvestir massivement le marché du travail.

La dernière de ces injonctions normatives qui traverse le corps vieillissant ne relève pas d'une quelconque production discursive scientifique, politique ou encore médiatique. Elles sont produites directement par les logiques de distinction de classe. Autrement dit, elles sont constitutives d'un habitus de classe, et plus précisément de l'habitus civilisé de la noblesse, de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie. Comme le précise Pinçon et Pinçon-Charlot (2007), on se doit dans ces classes sociales supérieures d'avoir "de la classe" et cela n'est pas seulement vrai lorsque l'on est dans la sphère publique, mais également dans la sphère privée. Comme l'exprime très clairement une de mes répondantes « un gentleman utilise sa pince à sucre, même lorsqu'il est seul chez lui » (Madame Rudin).

Ajoutons à cette liste également, l'idée d'une injonction à un corps mobile. La mobilité qui est aujourd'hui une injonction inscrite dans nos parcours professionnels, et cela d'autant plus lorsque l'on se meut dans un univers académique, fait partie des valeurs portées et appréciées par les tenants de la « critique artiste » (Boltanski & Chiapello, 1999). Elle devient également une

disposition très intéressante pour comprendre la reconfiguration de la structure du pouvoir en Suisse, comme, sans doute, dans la plupart des pays sujet au processus de mondialisation de l'économie et de sa financiarisation. Quoi qu'il en soit, cette reconfiguration du champ économique offre un supplément de légitimité en matière de distinction sociale à ce capital cosmopolite qui crée de la différence, autrement dit des facteurs de différenciations sociales qui relèvent également de ressources culturelles et symboliques, comme la connaissance des langues, la familiarité avec d'autres cultures et d'autres pays, la pratique du voyage, l'aisance dans des interactions dans d'autres contextes culturels, tendent à gagner du poids dans les logiques de distinctions de classe dans ce contexte de la mondialisation (Wagner, 2007). Comme l'exprime Wagner (2007) : Ces propriétés distinguent ceux qui peuvent prétendre vivre à l'échelle du monde de ceux qui sont cantonnés à l'échelon local. La mondialisation va ainsi de pair avec la disqualification à la fois matérielle, sociale et symbolique de ressources populaires d'enracinement ou d'autochtonie » (Wagner, 2007 : p.101).

3.2.4 Individualisation : l'autonomie des corps comme principe de classification

Le corps vieillissant ou le corps âgé n'a suscité qu'un faible intérêt dans la communauté scientifique spécialisée sur les questions du corps ou des processus de vieillissement (Caradec, 2014). Le faible nombre d'articles et d'ouvrages collectifs traitant de cette question (Voléry & Legrand, 2012, Caradec & Vannienwenhove, 2015, Katz, 2000) atteste de la place périphérique de cet objet d'étude au sein des discours gérontologiques.

Voléry et Legrand (2012) soulignent un processus d'individualisation au sein des discours tant politiques que scientifiques sur les processus de vieillissement. De plus en plus, les processus de vieillissement sont envisagés selon des qualités individuelles « qu'il s'agisse d'aptitudes réflexives autorisant la déprise (Clément, Drulhe, Durand & Membrado, 1998), d'un « travail biographique » accompagnant l'avancée en âge (Caradec, 2007) ou bien d'aptitudes corporelles plus ou moins essentialisées » (Voléry & Legrand, 2012 : p.2). Dans tous ces cas, elles observent une centration sur le corps qui émane du discours des sciences sociales, étudiant les processus de vieillissement. Le corps devient ainsi objet de classification et de distinction en fonction d'une mesure de l'autonomie (Voléry & Legrand, 2012).

Par une analyse des politiques publiques de la vieillesse durant les années 1990, l'auteur constate, par exemple une centration sur la notion d'autonomie. Cette mesure de l'autonomie devient un principe de hiérarchisation des formes de vieillissement et devient la mesure définissant les ayants droit. Cette grille de lecture permet d'instaurer une discrimination des processus de vieillissement qui passe par des « données corporelles objectives qui déterminent à la fois l'autonomie fonctionnelle et l'isolement social » (Voléry & Legrand, 2012 : p.2). L'autonomie s'objective sur les corps et cette « vérité des corps » (Voléry & Legrand, 2012 : p.3), s'insinue non seulement dans les discours politiques mais également dans le champ des sciences sociales. En guise de démonstration Voléry et Legrand (2012) mentionne « C'est en tous les cas ce que tendent à montrer les travaux expliquant l'isolement social des personnes âgées par les seules pertes de mobilité et dégradations des états de santé » (Voléry & Legrand, 2012 : p.3).

L'évaluation de l'expérience de la vieillesse durant le grand-âge s'indexe alors sur une observation des corps entre autres par des agents institutionnels engagés dans les pratiques de soins à domicile. (Voléry & Legrand, 2012). Et l'on pourrait rajouter que la constitution du corps comme mesure de l'autonomie renforce également un différentiel social quant à ces pratiques autour de la figure du corps autonome (Voléry & Legrand, 2012).

Suite à cette succincte présentation de la construction du corps autonome comme principe de hiérarchisation des corps vieillissants, je reviens quelques instants sur le cadre théorique bourdieusien. Pour ce chercheur, le corps est le lieu privilégié d'inscription ou d'incorporation, tant des structures sociales que de l'habitus y correspondant. D'où le recours à ce concept de capital culturel incorporé, non transmissible et qui personnalise son porteur. Pourtant dans le cadre d'une étude des processus de vieillissement, qui fait du corps le support d'exposition par excellence, autant d'un vieillissement réussi, autrement dit en santé, que de son appartenance de classe, le corps pourrait apparaître ici, autant comme le support d'un capital culturel incorporé que comme support d'exposition d'un capital culturel objectivé. Si les livres, les bibliothèques, les collections de livres, la présentation et l'exposition d'instruments de musique représentent des formes tangibles du capital culturel objectivé, la diffusion et l'exposition d'un corps en santé peuvent, dans une certaine mesure, devenir en quelque sorte un capital culturel objectivé. Je rappelle que pour Bourdieu le capital culturel objectivé doit se comprendre comme le produit objectivé du travail humain de l'état antérieur. Je me risque ici à une analogie entre cette idée de travail humain antérieur et la représentation d'un corps en santé qui est le plus souvent compris comme le résultat d'une conduite de vie spécifique dans les étapes antérieures du parcours de vie.

Comme le précise Bourdieu (2016) le capital culturel incorporé sous-tend la question du mode d'appropriation légitime. En effet, à la différence du capital culturel incorporé, ce type de capital culturel est transmissible soit juridiquement soit matériellement, mais il n'est pas auto-suffisant. Le corps bien évidemment n'est pas transmissible en soi, ce qui limite la pertinence de cette analogie, mais la représentation sur le corps par contre pourrait être considérée comme un capital culturel objectivé. Quoi qu'il en soit, ce qui me paraît fécond dans cette conceptualisation, est cette absence d'autosuffisance dans la transmission d'un capital culturel objectivé « En effet, on peut transmettre un tableau sans transmettre la culture qui va normalement avec et qui est la condition de son appropriation que nous dirions véritable » (Bourdieu, 2016 : p.295). C'est la centralité de la manière de tendre vers cette finalité. Cela permet de comprendre, par exemple, la mise à l'écart, par les bourgeois de ma population, de toute pratique qui se rapproche de près ou de loin aux discours scientifiques de « *l'anti-ageing* ».

Il est temps maintenant de présenter l'autre facette de la distinction, c'est-à-dire la construction d'un capital culturel objectivé voire institutionnalisé autrement dit un stock de connaissances antérieures qui est formalisé à travers l'élaboration d'un ensemble de modèles théorico-normatifs en concurrence. Je me centre ici sur la construction sociale du modèle normatif caractéristique du discours gérontologique qui partage plus d'une affinité avec le savoir sociologique.

3.2.5 La construction sociale du « bien-vieillir »

Comme déjà présenté, une des manières de légitimer et de rendre effective et acceptable la domination, relève de la proximité entre les dispositions des agents inscrites dans leur corps et les normes, et les valeurs définies institutionnellement.

Berger et Luckmann nous rappellent que l'extériorisation de la vie sociale passe ainsi par une nécessaire typification d'habitudes et de routines donnant lieu progressivement à une institutionnalisation des conduites et à la formation d'un ensemble de rôles « l'institutionnalisation se manifeste chaque fois que des types d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles. Les rôles sociaux sont des typifications objectivées et communes à un groupe d'acteurs » (Berger & Luckmann, 2008 : p.118). L'ordre social repose ainsi sur la force du récit partagé entre les acteurs.

Cependant, et c'est une donnée largement sous-estimée par Berger et Luckmann selon Martuccelli (2008), « la continuité de la vie sociale exige un travail permanent de légitimation afin que les individus partagent une représentation commune du monde » (Martuccelli, 2004 : p.21). Il y a donc conflit entre « divers définisseurs de la réalité » (Martuccelli, 2004 : p.22), confrontant divers univers symboliques quant à l'établissement d'une perception commune du monde. C'est bien ce qu'avance Bourdieu lorsqu'il affirme que « la théorie la plus résolument objectiviste doit intégrer la représentation que les agents se font du monde social et, plus précisément, la contribution qu'ils apportent à la construction de la vision de ce monde, et, par-là, à la construction même de ce monde, à travers le travail de représentation [...] qu'ils ne cessent d'accomplir pour imposer leur vision du monde ou la vision de leur propre position dans ce monde, de leur identité sociale » (Bourdieu, 1984 : p.5).

On pourrait, par ailleurs ajouter, que la possibilité ou la capacité d'agir sur cette construction ne se distribue pas équitablement. Rendre légitime sa vision dépend avant tout d'une mesure du capital symbolique, c'est-à-dire de la position des agents dans l'espace social et du volume et du type de capital qu'ils peuvent mobiliser. Comme le dit précisément Nietzsche « Ce sont bien plutôt les « bons » eux-mêmes, c'est-à-dire les nobles, les puissants, les hommes de condition supérieure et d'âme élevée, qui se sont sentis eux-mêmes bons et ont estimé leurs actes bons, c'est-à-dire de premier ordre, par opposition à tous ce qui est bas, mesquin, commun et populacier. Pénétrés de ce pathos de la distance, ils se sont arrogé le droit de créer des valeurs » (Nietzsche, 1993 : p.21). La partie historique qui décrit la constitution des élites genevoises met en évidence cette disposition au sein de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie, particulièrement chez ceux qui accèdent à des positions de pouvoir au sens de Mills (2012). Ils se sentent supérieurs et cette supériorité légitime leur exercice du pouvoir et leur devoir envers le bien-être de toute la collectivité. Le paternalisme finalement est fort ancien et inscrit depuis bien longtemps dans les dispositions bourgeoises. Comme le propose Bourdieu, plus le décalage est grand entre la production et l'institutionnalisation d'un modèle, plus le profit de distinction, pour les acteurs à la source de cette production, est important.

Mon hypothèse est donc la suivante : les modèles sont aujourd'hui construits, légitimés, par les discours scientifiques et politiques, voire marchands. On ne construit plus tout à fait activement le modèle du vieillissement actif et réussi ni du bien-vieillir. Si l'on peut considérer la vieillesse comme un champ, et que l'on considère dans ce champ les rapports de force qui le traversent autour du monopole de définition du « bien vieillir », alors on peut considérer que ce travail est déjà en place. La norme est celle du vieillissement réussi et du vieillissement actif, construit conjointement par le discours de la gérontologie et par le discours politiques, mais également par les pratiques ordinaires que poursuivent ces agents des classes bourgeoises durant leur vieillesse.

3.2.6 Le vieillissement réussi ou le modèle théorico-normatif du « bien-vieillir »

Il y a d'importantes transformations qui traversent le champ scientifique de la gérontologie durant le XXe siècle. Celle qui m'intéresse plus particulièrement dans ce travail se résume dans le glissement d'une critique de l'*ageism* au gérontologisme.

Comme le précise Hummel (2006), la médecine du XIXe siècle marque un intérêt croissant pour l'étude de la vieillesse et de ses processus « Le point de vue adopté et celui des maladies de vieillard » (Hummel, 2006 : p.511). C'est principalement en observant des corps malades ou morts que ce discours médical produit une définition de la vieillesse « la vieillesse se traduit par une atrophie générale de l'individu, les organes affectés se réduisant en volume et présentant des modifications pathologiques » (Hummel, 2006 : p.512).

Le corps vieillissant est alors construit par un « discours de la sénescence » (Katz, 1996 : p.40). L'enveloppe corporelle devenant ainsi l'expression d'une désorganisation interne au corps. Mais ce corps vieillissant devient une pathologie en soi qui commande à des traitements et des interventions qui lui sont spécifiques. Le type de traitement dépend dès lors, non plus de la maladie, mais bien de l'âge du malade. Hummel (2006) met en évidence que les maladies propres à cette étape du parcours de vie que constitue la vieillesse reçoivent le terme de « séniles ». Elle observe, par ailleurs, la substantivation de ce terme dans les « statistiques générales des causes de décès au XIXe siècle » (Hummel, 2006 : p.512).

Il faut néanmoins attendre le XXe siècle pour que cette thématique n'intéresse plus seulement la médecine mais également d'autres disciplines de recherche (Hummel, 2006). Ainsi, se constitue à l'intersection de ces champs disciplinaires une nouvelle discipline, celle de la gérontologie (Hummel, 2006). Ceci instaure également un nouveau regard sur la vieillesse, qui n'est plus compris uniquement comme un processus individuel, mais bien comme un phénomène collectif qui concerne l'ensemble des membres d'une société (Hummel, 2006).

La naissance de cette nouvelle science est concomitante de la construction sociale de la vieillesse comme problème social qui demande l'intervention d'une diversité de chercheurs et de professionnels (Hummel, 2006). Cette perspective disciplinaire poursuit l'objectif d'introduire de l'hétérogénéité dans la description de ces processus de vieillissement « Ces recherches insistent sur le vieillissement comme processus multidimensionnel, ainsi que sur les potentiels ajustements (physiques, psychologiques et sociologiques) des individus à ce processus » (Hummel, 2006 : p.513).

Dès les années 1950, le processus de vieillissement n'est plus compris comme une détérioration générale et irrémédiable, et un consensus conceptuel se dégage autour de l'opposition vieillissement normal et vieillissement pathologique (Hummel, 2006). Le champ de la gérontologie se limite alors à l'étude de ces processus de vieillissement normal. « Le vieillissement normal est défini comme un ensemble de variables biologiques qui n'aboutissent pas nécessairement à des pertes de fonctions physiques ou mentales. Son pendant conceptuel, le vieillissement pathologique, est déterminé par la manifestation chez le sujet vieillissant d'affections spécifiques » (Hummel, 2006 : p.513). Autant les facteurs qui préviennent un vieillissement pathologique que ceux qui assurent un vieillissement normal constituent un nouveau champ qui sera investi par la gérontologie (Hummel, 2006). Les réponses données à ces questions peuvent se résumer dans la production de deux cadres théoriques en opposition : la théorie du désengagement et la théorie de l'activité.

Hummel propose la définition suivante de la théorie du désengagement « [celle-ci] postule le retrait progressif de la vie sociale avec l'avancement en âge, le désengagement étant conçu comme un processus d'adaptation au cours duquel la personne vieillissante cesse d'exercer les rôles qu'elle ne peut plus accomplir » (Cumming & Henry cité par Tobin, cité par Hummel, 2005).

Parallèlement, Havighurst proposent un cadre théorique alternatif, celui de la théorie de l'activité qui postule au contraire que c'est par le maintien d'un ensemble d'activités qui s'adaptent au grès de l'apparition de limitations fonctionnelles que l'on s'assure un vieillissement non pathologique (Hummel, 2005). On observe alors le glissement de la conceptualisation de la vieillesse préalablement définie comme normal au concept de vieillissement réussi (Hummel, 2005).

Il existe deux conceptualisations plus ou moins simultanées du vieillissement réussi, une allemande, l'autre américaine qu'il ne faut pas confondre (Hummel, 2005). Concernant l'Allemagne, Baltes et Baltes (1990) développent leur modèle théorique « d'optimisation sélective avec compensation ». Ces travaux optent pour une approche psychosociologique. Ainsi, la définition du vieillissement réussi qui peut intégrer une multitude d'éléments objectifs et subjectifs,

qui peuvent varier et dans le temps et selon l'individu étudié, n'est pas au centre de leur démarche (Hummel, 2005). Il la qualifie au contraire de dynamique et s'intéresse plus au processus en lui-même. Dès lors, le « vieillissement réussi » doit être compris comme le résultat de l'ensemble des stratégies adaptatives poursuivies par un individu qui ont pour but de permettre l'accumulation, la préservation et la gestion des ressources dans le grand âge (Hummel, 2005). Cette conceptualisation trouve son prolongement dans le concept de « déprise » que propose Caradec (2004) qui décrit un processus de réaménagement des rôles et des pratiques lorsque les personnes qui vieillissent font face à un ensemble de difficultés. Concept qui sera développé dans une section subséquente de ce chapitre théorique.

La version anglo-saxonne développée par Rowe et Kahn cité par Hummel (2005) du vieillissement réussi, s'inscrit, à l'opposé de la première, dans une approche qui se veut statique (Hummel, 2005). Ceci s'observe particulièrement bien dans la définition qu'elle propose du « vieillissement réussi », puisque celui-ci est atteint, en quelque sorte, seulement lorsque l'individu concentre les qualités suivantes : « une faible probabilité de subir une maladie ainsi que de subir un handicap lié à une maladie, une capacité fonctionnelle cognitive et physique élevées, un engagement actif dans la vie » (Hummel, 2005 : p.54).

Cette conception de la vieillesse, qui associe l'occurrence d'une maladie à l'augmentation « des risques liés à l'âge » (Hummel, 2005 : p.54), renforce la charge de responsabilité individuelle de chacun, face à son propre processus de vieillissement. Les choix fait dans les étapes précédentes du parcours de vie assurent ou non un vieillissement réussi avec quelques variabilités (Hummel, 2005).

Si on a reproché aux promoteurs de la théorie du désengagement une forme « d'*ageism* » comme critique de leur démarche scientifique (Hummel 2002a), le « vieillissement réussi » contient en lui une forte potentialité à construire une image de la vieillesse qui souffre d'un autre écueil, et qui a grandement inspiré cette recherche, celui d'un « gérontologisme ». En effet, le vieillissement réussi présente un exemple de choix d'un phénomène que des sociologues spécialistes de la vieillesse (Höpflinger, 1995 ; Hummel, 2002a) ont nommé le « gérontologisme ». Ce gérontologisme se caractérise « par une vision stéréotypique et trop optimiste de la vieillesse, résultant de l'application sélective de théories gérontologiques récentes » (Hummel, 2002a : p.49). La plasticité du concept produit par le discours scientifique est réduite à une définition élémentaire dans le discours des promoteurs d'une vision « positive » de la vieillesse (Hummel, 2002). A travers la production de ces discours et leurs diffusions par les promoteurs de ce modèle se construit un modèle légitime de vieillissement résumé dans le modèle théorico-normatif du « bien-vieillir » qui émerge en France aux alentours de l'année 1990 (Puijalon et Trincaz, 2014).

Les instances de production et de diffusion du modèle légitime du « bien-vieillir »

Cette injonction normative au « bien-vieillir »⁷ ou cette production d'un modèle légitime de bien-vieillir, n'est pas seulement produit par les discours de la gérontologie. Les politiques publiques ou sociales et leurs orientations dans la prise en charge des personnes âgées manifestent bien au travers de leur cadre de justification, ainsi qu'en fonction des dispositions réglementaires qu'elles proposent, la reprise de la notion de « bien-vieillir ». Puijalon et Trincaz (2014) mentionnent également le rôle central des productions destinées au grand public dans la diffusion de ce modèle théorico-normatif du « bien-vieillir ».

⁷ Je reprends à mon compte la définition qu'en donne Puijalon et Trincaz (2014) : La notion d'injonction normative définit un comportement souhaitable et tend à imposer un contenu de pensées.

Au niveau des politiques publiques, Guillemard (2014), fait mention du rapport Laroque qui date de 1962 et qui exprime un tournant quant aux politiques sociales en charge de la vieillesse. Ce rapport marque bien un point de basculement quant à l'identification des problèmes liés au processus de vieillissement. Précédemment à cette date, les politiques sociales cherchent à trouver une solution au problème de la pauvreté des personnes âgées (Guillemard, 2014). Ainsi ces politiques s'orientaient principalement sur l'augmentation du niveau de vie et des ressources économiques à disposition de ceux-ci. Mais, suite à la construction et à la diffusion de la séparation de la vieillesse en deux âges distincts, le problème principal de la vieillesse, ou plutôt les risques qui lui sont associés, ne relèvent plus d'une question sociale, mais bien d'un manque d'intégration à la société (Guillemard, 2014). En résumé, ce programme cherche de toute évidence à maintenir un haut niveau d'indépendance chez ces personnes âgées.

Cette action politique semble également émaner d'une autre crainte qui provient sans doute d'une appréciation négative du processus de vieillissement individuel et collectif (Puijalon & Trincaz, 2014). Le vieillissement collectif apparaît comme un potentiel désinhibiteur de la croissance économique (les travailleurs vieillissants ainsi que leurs défauts de mobilité et de capacité d'adaptation à la nouvelle donne économique ; le coût de prise en charge des inactifs). (Puijalon & Trincaz, 2014). Ainsi ce risque doit être combattu par des politiques inspirant et favorisant le maintien dans des activités (Puijalon & Trincaz, 2014). Cependant, entre 1980 et 2000, la réflexion au cœur de la constitution de nouvelles politiques sociales concernant la vieillesse s'oriente presque exclusivement sur la question de la dépendance (Puijalon & Trincaz, 2014).

En 1990, émerge donc dans les politiques sociales, le modèle du « bien-vieillir » ((Puijalon & Trincaz, 2014). On peut également mentionner à cette époque l'émergence d'un autre modèle principalement diffusé par le discours politique et qui se résume selon la formule du « vieillissement actif ».

C'est l'Organisation Mondiale de la Santé qui, en 2002, synthétise la notion de vieillissement actif (Moulaert, 2014). Dans le cadre de la vieillesse, cette institution s'intéresse exclusivement à la question de l'insertion professionnelle des retraités, du travail pendant la retraite et de la place des personnes âgées sur le marché du travail (Moulaert, 2014). Dans un rapport intitulé « vieillir en restant actif : cadre d'orientation », produit par l'institution en 2002⁸, l'Organisation Mondiale de la Santé définit comme suit le vieillissement actif : un processus d'optimisation de la santé, de la participation et de la sécurité des personnes âgées dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Les deux aspects centraux de cette théorie sont, d'une part, le degré d'autonomie perçu comme habilité à contrôler sa propre vie, de coopérer avec les autres et de faire des choix personnels quant à sa vie quotidienne, et, d'autre part, le degré d'indépendance qui est posé comme la capacité à réaliser les activités quotidiennes de la vie sans recourir à des aides extérieures. Ainsi, l'indépendance et l'autonomie sont promulguées comme les facteurs les plus décisifs assurant un certain degré de qualité de vie durant cet âge de la vie.

Selon Guillemard (2015), l'allongement de la vie, autrement dit, ce changement démographique ne se limite pas à une vieillesse plus longue et en meilleure santé. Il impose de reconceptualiser l'ensemble de l'organisation sociale comme le rapport au temps et les liens qui unissent les générations entre elles. Il exige également de réexaminer le sens même du vieillir qui ne peut plus être cantonné à une vision déficitaire et naturalisante de l'âge (Guillemard, 2015).

⁸ http://www.Whqlibdoc.who.int/hq/2002/who_NMH_NPH_02.8_fre.pdf (consulté le 12.8.2016)

L'article met en évidence quatre défis majeurs posés par la révolution de la longévité et précise les principaux ajustements auxquels il conviendrait de procéder pour que nos sociétés sachent saisir les opportunités nouvelles que représente une vie plus longue. Je mentionne dans ce travail seulement l'un d'entre eux qui m'offre une base de réflexion quant à la problématique traitée ici : l'instauration d'un nouveau modèle de protection sociale.

Au sujet de la révision des politiques sociales, Guillemard (2015) constate un changement radical des profils de risque qui pourtant n'est pas parallèle à une redéfinition de la couverture de ces nouveaux risques « Or, l'avènement de nouvelles formes de travail et d'une flexibilité temporelle du cours de vie n'a pas correspondu à une évolution similaire des systèmes de protection sociale » (Guillemard, 2015 : p.206). Dans ce contexte, la protection doit correspondre à une action préventive qui s'applique sur l'ensemble de la vie d'un individu. On observe alors le recul du curatif au profit de stratégies d'investissement de type préventives (Guillemard, 2015). L'objectif principal serait alors la promotion de l'autonomie individuelle dans un contexte où les périodes d'activité et d'inactivité s'entremêlent continuellement (Guillemard, 2015).

Guillemard propose ensuite deux applications différentes « de ce nouveau paradigme de l'investissement social » (Guillemard, 2015 : p.207). Elle les décrit comme suit « Dans une perspective libérale, incarnée par le Royaume-Uni, l'accent est donc mis sur l'autonomie et la responsabilité individuelle dans l'usage des opportunités d'investissement offertes. Au contraire, dans une perspective sociale-démocrate, plutôt incarnée par les pays d'Europe du Nord, l'accent est mis sur la régulation collective, l'accompagnement et la co-responsabilité dans le processus de choix et de décisions d'investissement entre l'individu et les services sociaux. » (Guillemard, 2015 : p.207).

Comme le précise Guillemard (2015), l'objectif de ces stratégies se résume le plus souvent à assurer le bien-être des individus par l'emploi et le travail. Cependant, selon l'auteur l'application de ces stratégies d'investissement social soulèvent quelques interrogations. La première souligne un déséquilibre entre droits sociaux et implication personnelle « Toutefois, selon les pays et le modèle de stratégies d'investissement social privilégié, on n'observe pas l'instauration d'un même équilibre entre, d'un côté, les devoirs exigés de la part de l'individu et, de l'autre, les droits sociaux qui lui sont accordés » (Guillemard, 2015 : p.207). L'auteur conclut en soulignant deux interrogations majeures que suscite l'adoption de cette stratégie « En premier lieu, celle de l'inégalité face à l'espérance de vie et à l'espérance de vie en santé selon les professions à l'intérieur d'un même pays. [...] En second lieu, l'allongement de la durée de vie en bonne santé peut-il suivre indéfiniment le rythme soutenu des gains d'espérance de vie (3 mois par an) ? » (Guillemard, 2015 : p.208).

Le dernier registre discursif qui participe à la construction sociale d'un modèle légitime de vieillissement relève du champ de production destiné au grand public. C'est bien ici que l'injonction normative se fait la plus virulente (Puijalon & Trincaz, 2014). Le message semble clair et reprend le programme inscrit dans les politiques sociales actuelles « hors la prévention, point de salut » (Puijalon & Trincaz, 2014 : p.67). Ainsi ce discours propose une version tout à fait optimiste des processus de vieillissement, mais parvenir au modèle du « bien-vieillir » repose presque essentiellement sur la compétence « d'agentivité » et relève exclusivement de la responsabilité individuelle. Le « bien-vieillir » devient ainsi un quasi synonyme de rajeunir, le jeunisme s'imposant comme le modèle à suivre. Les processus de vieillissement dans cette conception dépendent de la plus ou moins bonne optimisation des capitaux, économiques, sociaux, culturels, symboliques, voire cosmopolites (Puijalon & Trincaz, 2014). Ainsi, le « bien-vieillir » repose presque exclusivement sur les compétences de l'individu. Le collectif, représente au contraire dans ces discours une menace quant à sa prise en charge économique (Puijalon &

Trincaz, 2014). La notion de bien-veillir, apparaît aujourd'hui comme le point de contraction de ces différentes théories. Ainsi son application conduit à une situation complexe dans laquelle l'individu reste enchâssé entre deux injonctions normatives contradictoires : se retirer pour laisser la place aux jeunes, mais rester actif pour ne pas vieillir (Pujalon & Trincaz, 2014).

En résumé, au début du XIXe siècle, la vieillesse est à la charge de l'individu. Ensuite, conséquence de l'émergence de la retraite professionnelle, la prise en charge de la vieillesse est assumée pour l'essentiel par l'Etat qui se substitue à l'individu. Mais depuis les années 1960, on observe un retour sur cette notion de responsabilité individuelle.

Dans le cadre théorique du « vieillissement réussi », « la vieillesse est rendue à l'individu » (Hummel, 2002a : p.50). Lui incombe la charge de disposer d'un conséquent niveau de formation, de bien gagner sa vie, de développer une vie sociale et de se maintenir en forme physique. « Dans ce sens, le vieillissement réussi, c'est donc avant tout, avoir un curriculum réussi à l'âge moyen » (Hummel, 2002a : p.50). Mais cette responsabilité individuelle relève d'une figure de Janus : d'une part, elle est synonyme de liberté et d'autonomie lorsque l'on vieillit en santé, mais, d'autre part, elle est également, lorsque la vieillesse est ratée, « synonyme de faillite personnelle » (Hummel, 2002a : p.51). Dans ce sens, la vieillesse non réussie marquée par la perte de la santé, de la solitude ou encore de l'indigence est un signe du mauvais usage de la responsabilité et pourrait conduire à la pénalisation et à l'accusation sociale (Hummel, 2005).

3.2.7 Des modèles de vieillissement socialement situés

Le savoir sociologique met bien en évidence la relation entre l'institutionnalisation de la retraite et l'institutionnalisation de la tripartition du parcours de vie. En fait, cette institutionnalisation exprime l'idée que la retraite, déjà présente depuis le XIe siècle dans les couches sociales les plus aisées – on offre une partie de sa fortune au maintien ou à la réfection d'une abbaye, d'une église, pour jouir d'une retraite monastique à l'intérieur de ces lieux pour s'assurer un accès au paradis (Gourdon, 2001) – s'étend à l'ensemble des classes sociales. Ainsi, cette institutionnalisation exprime plus précisément l'accès à la retraite, autrement dit au "droit au repos" de la classe ouvrière. Résultat des aspirations et des revendications des classes ouvrières et des nouvelles nécessités de l'organisation scientifique du travail et du développement de l'industrialisation, la retraite est ainsi assumée par les milieux patronaux, avant de devenir la mainmise de l'Etat.

Le contexte d'émergence de cette retraite ouvrière s'inscrit dans une vision et une diffusion des processus de vieillissement particulièrement portée par le savoir médical. Cette vision homogénéisante et dépréciative de la vieillesse paraît être particulièrement associée aux processus de vieillissement de la classe ouvrière et des indigents. La théorie du désengagement, qui porte encore cette vision très homogénéisante des processus de vieillissement et qui conçoit la vieillesse comme un temps de retrait dans la sphère privée, reprend finalement des caractéristiques associées jusqu'ici, au modèle de vieillissement des classes sociales ouvrières.

Bien qu'il est particulièrement compliqué de faire la démonstration que la plupart des études sur les théories du désengagement reflètent un modèle de vieillissement particulièrement circonscrit aux classes sociales les moins aisées, parce que celui-ci s'impose comme un modèle universel qui concerne l'ensemble des processus de vieillissement, le contexte d'émergence des théories de l'activité qui se retrouve, dans sa version achevée, dans le cadre théorico-normatif du "vieillissement réussi" et du "bien vieillir" apparaît dans un contexte bien différent. Tout d'abord, la retraite des classes ouvrières s'est étendue à l'ensemble des professions et des professionnels. De plus, la sortie de la Seconde Guerre mondiale ouvre sur un temps de croissance économique sans précédent. D'une vision homogénéisante, on glisse sur la nécessité de mettre en lumière une très forte hétérogénéité dans ces processus. Hétérogénéité qui semble finalement limitée à

une opposition entre un vieillissement actif des classes moyennes et supérieures et un désengagement ou un retrait dans le collectif privé des vieillesse ouvrières.

Même la littérature scientifique, sans jamais l'assumer entièrement, laisse transparaître deux modèles de vieillissement en opposition (Nowik, 2014). Le modèle original, affilié aux classes populaires, qui envisage principalement la vieillesse selon les théories du désengagement et dont les modalités de prise en charge sont aujourd'hui qualifiées dans le cadre de cette classe sociale de collectives privées, c'est-à-dire principalement assumées par la famille. Caradec (2004) précise que « plusieurs éléments sont susceptibles de jouer de manière différentielle sur le vieillissement en accentuant, dans les milieux populaires, la tendance au désengagement » (Caradec, 2004 : p.189). Au contraire, le modèle des classes moyennes, qui date sans doute des dernières décennies du XXème siècle, s'ancre dans le cadre théorique du vieillissement réussi et des activités post-retraite et d'une prise en charge assumée par le collectif public. (Hummel, Burnay, Eraly, Pillonel, 2015).

Que dire alors des retraites des classes sociales les plus aisées ? Certes, les études historiques nous parlent abondamment de ces « vieillesse enchantées ». Mais cela n'est que la conséquence d'une histoire qui privilégie les modèles de vie bourgeois et aristocratiques. Cette histoire des dominants offrent donc, en opposition à la vieillesse des classes laborieuses, une version tout à fait enchantée de la vieillesse des classes supérieures. Cette dichotomisation n'est donc pas récente. Se construit ainsi dans ces milieux sociaux la figure emblématique du « grand-parent gâteau » qui, selon Gourdon, ferait partie d'une mythologie bourgeoise. Selon lui « le triomphe du modèle du « grand-parent gâteau » au XIXe siècle s'opère au moment de l'avènement de la civilisation bourgeoise. Il serait improbable que la promotion d'une nouvelle élite, pluraliste et urbaine – la bourgeoisie – n'entretienne pas un certain nombre de liens avec la valorisation du bon et du tendre aïeul » (Gourdon, 2001 : p.313).

3.2.8 De quelles autres stratégies parle-t-on ?

Outre la diffusion d'une représentation enchantée de la vieillesse bourgeoise qui participe à la production d'un certain prestige social, puisque que « bien-vieillir » apparaît comme une compensation attendue d'une conduite de vie morale et probe dans les étapes précédentes du parcours de vie, l'objectif de ce travail est de mettre en lumière une série de stratégies, consciemment et inconsciemment orchestrées, de distinction sociale durant l'une des dernières étapes du parcours de vie, c'est-à-dire la vieillesse. Bien que les concepts ne se recouvrent pas, la distinction et la reproduction sociale partagent plus d'un lien. D'une certaine manière, l'un ne va pas sans l'autre, et les deux concepts s'alimentent mutuellement. La reproduction sociale produit de la distinction, qui, en retour alimente la reproduction sociale. Dès lors, il m'est apparu fécond de proposer une correspondance entre la formalisation conceptuelle bourdieusienne d'un ensemble de stratégies de reproduction sociale qui se résume à différents types d'investissement selon différents types de capital, avec les stratégies de distinction sociale engagées par les personnes âgées issues de mon terrain de recherche.

Avant de présenter ces différentes classes de stratégies, je précise le sens de « stratégie » dans la grammaire bourdieusienne, tout en empruntant l'idée de la « critique immanente » d'Horkheimer, qui indique que ces stratégies de reproduction se renouvellent en fonction de la transformation des chances de profit.

Voici dans quel sens il faudrait comprendre l'usage de ce terme chez Bourdieu « La notion de stratégie telle que je l'ai employée avait pour vertu première de prendre acte des contraintes structurales qui pèsent sur les agents (contre certaines formes d'individualisme méthodologique) en même temps que la possibilité de réponses actives à ces contraintes contre certaines versions

mécanicistes du structuralisme). Comme l'indique la métaphore du jeu, ces contraintes sont inscrites, pour l'essentiel, dans le capital disponible (sous ces différentes espèces), c'est-à-dire dans la position occupée par une unité déterminée dans la structure de la distribution de ce capital, donc dans le rapport de force avec d'autres unités. En rupture avec l'usage dominant de la notion, qui considère les stratégies comme des visées conscientes et à long terme d'un agent individuel, j'employais ce concept pour désigner les ensembles d'actions ordonnées en vue d'objectifs, à plus ou moins long terme et non nécessairement posés comme tels qui sont produits par les membres du collectif » (Bourdieu, 1994b : p.4).

Comme susmentionnée, la poursuite de certaines stratégies varie, d'une part, selon la position que l'agent occupe dans l'espace social et incidemment du volume et de la structure de son patrimoine, et, d'autre part, selon l'ensemble des instruments de reproduction avec la transformation corrélative des chances de profit. Ce qui conséquemment conduit à une restructuration du système des stratégies de reproduction « Les détenteurs de capital ne peuvent maintenir leur position dans la structure sociale qu'au prix d'une reconversion des espèces de capital qu'ils détiennent en d'autres espèces, plus rentables et plus légitimes dans l'état considéré des instruments de reproduction » (Bourdieu, 1984 : p.8).

Ainsi pour que cette disposition à la reproduction sociale soit efficace, les classes supérieures, dans notre cas la bourgeoisie, sont indéfiniment contraintes « de changer pour conserver » (Bourdieu, 1984 : p.8). Et cette rapide adaptation leur permet d'être en avance sur les autres « En fait la définition du mode de reproduction légitime est un enjeu de lutte notamment au sein du champ du pouvoir économique. Et ces luttes prennent souvent la forme d'une lutte pour le pouvoir sur l'Etat et sur le pouvoir qu'il est en mesure d'exercer sur le système des instruments de reproduction, économiques ou scolaires notamment » (Bourdieu, 1984 : p.8).

Interdépendantes et enchâssées les unes dans les autres dans la pratique, un certain nombre de stratégies sont mobilisées. En voici une présentation non-exhaustive.

Les stratégies successorales

La première des choses à préciser, c'est que les stratégies successorales et matrimoniales sont intimement liées. Quoi qu'il en soit ces stratégies successorales poursuivent l'objectif d' « assurer la transmission du patrimoine matériel entre les générations avec le minimum de déperdition possible dans les limites des possibilités offertes par la coutume ou le droit » (Bourdieu, 1984).

Ces stratégies se spécifient selon l'espèce de capital qu'il s'agit de transmettre, donc selon la composition du patrimoine. Elles formaient sous l'ancien régime une clé de voûte du système familial. Les pères fondateurs de la sociologie des familles en faisaient le principe distinctif des différents types de familles européennes. Les états nationaux interviennent de manière variable sur ces processus (Schultheis, 1997). Néanmoins, « Avec l'avènement des sociétés bourgeoises, le partage légal et égal est le seul principe de transmission familiale légitimé et sanctionné par la loi » (Schultheis, 1997 : p.248). Les états nationaux interviennent directement dans le processus de succession familiale, mais cela de manière très variable (Schultheis, 1997).

Les stratégies prophylactiques

Celles-ci ont pour principe de maintenir « le patrimoine biologique en assurant les soins continus ou discontinus destinés à maintenir la santé ou à écarter la maladie et, plus généralement, en assurant une gestion raisonnable du capital corporel » (Bourdieu, 1984 : p.5). On agit donc directement sur les corps, et comme je l'ai présenté dans la section précédente, le corps et son hexis sont de puissants marqueurs sociaux. On se doit de l'entretenir, ne serait-ce que pour répondre aux nombreuses injonctions normatives qui traversent le corps de la bourgeoisie

comme celle du corps endurant, de la norme socialement valorisante de la longévité et de la démonstration de force qui sied à ces corps, ainsi qu'une certaine forme d'élégance.

Le sport est une très vieille tradition dans les classes sociales les plus aisées. En parcourant un album photographique qui retrace la vie de Jacques-Henry Lartigue, Pinçon et Pinçon-Charlot (2007) mettent en évidence des mises en scène du corps bourgeois qui permettent d'apprécier la centralité de ces activités physiques dans leur quotidien. Bien qu'aujourd'hui ces pratiques semblent s'être démocratisées, à l'époque, elles ne sont accessibles que par une poignée de nantis. La voile, la course automobile demandent d'importants investissements, tout à fait hors de portée, de la majorité des bourses. Le tennis est finalement une extension à ses débuts du cercle ou du club. C'est un entre-soi tout à fait exclusif. En fonction de la très forte collusion, en Suisse entre les élites politiques, économiques et surtout militaires, il n'est pas hors de propos que la pratique des arts guerriers soit souvent exercée dans les couches sociales supérieures.

En termes d'éducation, un temps important est consacré à la pratique du sport, complément indispensable pour entretenir ce que l'on peut qualifier de capital physique ou de capital santé. D'autant plus que cela apporte une ressource supplémentaire en termes de capital symbolique « Celui-ci donne l'art de convaincre les autres de son excellence, de se faire reconnaître comme ayant « de la classe », autrement dit, comme ayant les qualités nécessaires pour être au sommet de la société » (Pinçon et Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007 : p.95). Mais, le sport a une autre vertu pour les classes bourgeoises, dès lors que l'aisance des mouvements, acquise par l'exercice, autrement dit par des disciplines, participe à une aisance sociale, à l'assurance de soi « le sport est un élément des apprentissages destinés à produire un corps dominé de dominant, un corps cultivé, apte à répondre avec élégance et efficacité aux exigences des situations les plus diverses » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007 : p.95). Entre autres, Monique de Saint Martin cité par Pinçon et Pinçon-Charlot (2007) précise que ces pratiques sportives – la chasse à courre en représente l'exemple idéal typique – sont en fin de compte subordonnées au principe de la cooptation si nécessaire au maintien d'un capital social.

Ces stratégies deviennent particulièrement importantes dans le cas qui nous concerne ici, à savoir les processus de vieillissement. Le maintien d'un haut capital santé, qui passe indubitablement par un travail et par l'entretien des corps, devient un enjeu crucial dans cette étape du parcours de vie pour les classes sociales supérieures qui se doivent d'exposer un corps à la mesure des exigences normatives qui traversent le corps de la bourgeoisie dans sa présentation publique.

Les stratégies éducatives ou les stratégies d'investissement culturel

Comme le précise Bourdieu (1984) la reproduction sociale aujourd'hui se fonde principalement sur la composante scolaire. Ces stratégies visent *a minima* deux objectifs. La première relève de la transmission d'un capital humain et d'un capital culturel à sa descendance.

Dans *La distinction* Bourdieu cherche à mettre à jour les différentes manières de s'appropriier des biens considérés à un moment donné comme des œuvres d'arts. L'observation scientifique s'inscrit contre l'idéologie charismatique qui tient les goûts en matière de culture légitime pour un don de la nature et montre que les besoins culturels sont le produit de l'éducation. Ces pratiques et préférences culturelles en matière de littérature, de peinture ou de musique sont liées, d'une part, au niveau d'instruction, et, d'autre part, à l'origine sociale dont le poids devient maximal lorsque l'on parle de « culture libre ». De plus, la définition de la noblesse culturelle fait également l'objet d'une lutte pour définir un rapport légitime à la culture et aux œuvres d'art, donc finalement autour de ces conditions d'acquisition (Bourdieu, 1979).

Ainsi se fonde un parallélisme entre hiérarchie socialement reconnue des arts et hiérarchie sociale des consommateurs. En conséquence, le goût devient un marqueur de classe. Le rapport à la culture des classes supérieures prend racine dans un éthos de la distance élective aux nécessités du monde social. Dans ce sens, il n'existerait « pas de domaine où la stylisation de la vie, c'est-à-dire le primat conféré à la forme sur la fonction, à la manière sur la matière, ne produise les mêmes effets » (Bourdieu, 1979 : p.6). Dès lors, ce rapport distant, désintéressé et détaché à la culture est lié, pour ces agents, à un rapport identique quant au capital économique. Ce rapport aux choses trouve d'innombrables extensions dans les domaines les plus ordinaires de l'existence comme présenté dans les sections précédentes de ce cadre théorique.

Néanmoins, il existe d'autres raisons qui motivent l'adoption de telles stratégies éducatives. Selon Bourdieu (Bourdieu, 1994b), c'est avant tout dans le but de produire des agents sociaux dignes et capables de recevoir l'héritage du groupe, de le maintenir ou de le fructifier, conatus oblige et de le transmettre à son tour aux descendants de sa lignée (Bourdieu, 1994).

Les stratégies d'investissement économique

Ces stratégies sont bien évidemment orientées vers la préservation et l'accumulation du capital économique. Bien que la richesse économique, autrement dit la fortune, favorise l'acquisition et l'accroissement d'autres types de capital, elle n'est en soi plus suffisante pour accéder et prétendre au statut de bourgeois et encore moins d'accéder à la haute bourgeoisie. A l'époque de la Réforme « le bourgeois est ce qu'il est parce qu'il est un être supérieur et, s'il est riche cela n'est dû qu'à l'exceptionnalité de sa personne » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007 : p.28). La fortune est alors comprise comme le résultat de qualités innées. Mais aujourd'hui, bien que le phénomène soit ancien et date sans doute de la lutte entre bourgeois et nobles pour le pouvoir, il y a une claire dissociation entre la fortune et l'appartenance au groupe de la bourgeoisie. Cette dissociation disqualifie particulièrement les « self-made men » autrement dit les nouveaux riches. Mais cette relative indépendance de l'appartenance à la bourgeoisie par rapport à la fortune individuelle permet d'entretenir les profits caractéristiques du capital symbolique au profit des classes dominantes. Dès lors, lorsque la fortune dépasse une certaine limite, elle n'est plus aussi utile en termes de distinction. Néanmoins, le capital économique permet d'investir sur d'autres types de capital : comme par exemple l'acquisition d'un capital scolaire, culturel, social et symbolique. Pour Mills (2012), par contre, le fait d'accéder et d'investir dans la propriété privée paraît être le moyen le plus direct pour accéder aux positions de pouvoir, mais la société américaine beaucoup plus jeune n'est de ce point de vue-là, ni la société française, ni la société suisse. Rappelons en passant que l'apprentissage stratégique d'un code de comportement socialement distinctif semble traditionnellement plus profondément enraciné dans les pays européens ayant connu la mise en place précoce et durable d'un habitus civilisé et d'une bonne société reconnue comme modèle normatif par toutes les classes sociales.

L'entre-soi ou les stratégies d'investissement social

Ces stratégies sont principalement orientées « vers l'instauration ou l'entretien de relations sociales directement utilisables ou mobilisables, à court et à long terme, c'est-à-dire vers leur transformation en obligation durable, subjectivement ressenties (sentiment de reconnaissance, de respect, etc.) ou institutionnellement garanties (droits), donc en capital social et en capital symbolique, qui est opérée par l'alchimie de l'échange – d'argent, de temps, de travail, etc. – et par tout un travail spécifique d'entretien des relations » (Bourdieu, 1994b : p.6). Ce réseau durable de relations institutionnalisées ou non mobilisées à l'intérieur du groupe permet de multiplier le pouvoir de chaque individu à l'intérieur d'un groupe. La haute bourgeoisie, au même titre que la noblesse cultive ce capital par un travail spécifique de sociabilité. Il est donc ici primordial d'introduire la notion et la poursuite de l'entre-soi, non pas comme une caractéristique

typiquement bourgeoise, mais comme une pratique qui fait sens dans cette recherche d'accumulation de capital social et qui a le mérite d'exemplifier la tension entre la recherche d'une autonomie relationnelle, qui passe par l'investissement d'une partie de son temps à accroître son capital social, et la recherche de son individualité, autrement dit de son indépendance.

Tissot (2014), observe que cette notion recouvre des phénomènes variés. L'entre-soi des élites discret, fermé, presque nié, qui contreviendrait aux valeurs d'une société démocratique et égalitaire; l'entre-soi des groupes intermédiaires valorisés pour leur utilité en termes de cohésion sociale et l'entre-soi des « exclus » ou des stigmatisés le plus souvent associé à une forme de repli communautaire. Cette notion de l'entre-soi a donc cette particularité d'être à la fois un support de distinction, instrument au service de la domination, ou à l'inverse d'exprimer une résistance, une autonomie contestatrice. Lorsque l'on considère les formes de l'entre-soi des classes sociales supérieures, d'un quartier résidentiel, par exemple, celles-ci ne sont pas uniquement au service d'un contrôle exclusif de l'espace, mais offrent d'autres ressources, comme la maîtrise du marché conjugal ou l'acquisition et le maintien d'un capital symbolique produit par le prestige du quartier.

On retrouve, cependant, cette tension entre autonomie relationnelle et indépendance dans un article de Cousin qui expose les résultats d'une enquête menée dans trois quartiers résidentiels où les cadres, principalement du secteur privé, sont surreprésentés. Constitués majoritairement de propriétaires, ces quartiers, malgré une forte homogénéité sociale, ne produisent pas une intense sociabilité de voisinage. La plupart « déclarent avoir des rapports "superficiel" ou "impersonnel" avec les autres habitants de leur ensemble résidentiel et de leur quartier » (Cousin, 2014 : p.93). Ils décrivent ainsi le bon voisin « policé, propre, discret, mesuré dans ses prises de positions [...] serviable, mais respectueux du "chacun chez soi" et le moins envahissant possible » (Cousin, 2014 : p.93). L'auteur propose une analogie entre une logique marchande de l'efficacité propre au capitalisme et la gestion des relations de voisinage, dans lesquelles une familiarité excessive, comme c'est le cas avec les collègues de travail, viendrait nuire à la productivité de la relation interpersonnelle. Une autre justification de cette mise à distance provient du fait que les habitants les plus dotés économiquement n'envisagent pas de rester dans le quartier à long-terme, la mobilité étant une autre de leur disposition. Cette relative indépendance semble également être conditionnée, dans ce contexte d'homogénéité sociale locale, par des évaluations réciproques et selon les réussites professionnelles de chacun. Cette forme de jugement social ou de revendication identitaire limite ainsi les formes d'interrelations entre voisins ainsi que la construction d'interdépendance. Ainsi, l'étude de ce quartier formule une articulation originale entre un entre-soi comme expression d'une autonomie relationnelle, et de la mise à distance de l'autre comme expression de la poursuite d'une autonomie individuelle, principal marqueur symbolique de la réussite socio-économique. On retrouve ici la figure de Castel (2009) de l'individu par excès, autosuffisant, nanti de ressources et de biens et s'enfermant dans la culture de leur subjectivité, jusqu'à oublier qu'ils vivent en société.

Les stratégies d'investissement symbolique

Ces stratégies se concentrent sur l'accumulation d'un capital de reconnaissance. Les titres scolaires, les noms à particule, la participation à l'histoire locale, les lieux de vie, les quartiers, les types de consommation culturelle, le rapport désintéressé à l'art et aux nécessités de la vie ordinaire, l'ampleur du réseau social, la posture et les manières du corps, contribuent tous, soit individuellement, soit collectivement, à affermir ce capital symbolique « le capital symbolique, c'est n'importe quelle propriété (n'importe quelle espèce de capital, physique, économique, culturel, social, lorsqu'elle est perçue par des agents sociaux dont les catégories de perception sont telles qu'ils sont en mesure, de la connaître, (de l'apercevoir) et de la reconnaître, de lui

accorder valeur » (Bourdieu, 1994a : p.116). Autrement dit les agents détiennent un pouvoir proportionné à la reconnaissance qu'ils reçoivent du groupe. La domination n'est domination que si elle est reconnue par les dominés. Ce n'est donc pas par la violence que le capital symbolique permet la domination mais dans une relation de reconnaissance. Et cette reconnaissance par les autres demande un travail continuellement renouvelé.

Historiquement, avant la centralisation et la monopolisation du pouvoir par l'Etat, la reconnaissance diffuse du capital symbolique est collective, et devient ensuite un capital symbolique objectivé garanti par l'Etat. Bourdieu fait référence ici, pour exemplifier ce propos aux lois somptuaires « qui tendent à régler de manière rigoureusement hiérarchisées, la distribution des manifestations symboliques (vestimentaires notamment) entre les nobles et les roturiers et surtout peut-être entre les différents rangs de la noblesse » (Bourdieu, 1994a : p.121). Fort de ce nouveau pouvoir l'Etat distribue les honneurs principalement à travers l'acte de nomination. Acte très mystérieux, quasi magique, c'est bien l'Etat qui agit comme une banque de capital symbolique en garantissant tous les actes d'autorité.

Mais ce pouvoir symbolique est un pouvoir de construction sur le monde, autrement dit de la réalité, et offre à son détenteur un pouvoir de nomination « l'autorité qui fonde l'efficacité performative du discours est un *percipi*, un être connu et reconnu, qui permet d'imposer un *percipere*, ou mieux, de s'imposer, comme imposant officiellement, c'est-à-dire à la face de tous et au nom de tous, le consensus sur le sens du monde social qui fonde le sens commun » (Bourdieu, 2001 : p.156-157). Ainsi, concernant notre thématique, cela renvoie au pouvoir symbolique dont dispose certains agents de la bourgeoisie qui performant par leurs discours et leurs actions, la définition d'un modèle légitime de vieillissement. La science est évidemment impliquée dans cette production, mais le quotidien tel qu'il s'exprime dans les actes et la parole des bourgeois participe également à cette construction.

Les stratégies de sociodicée

Ces stratégies ont parti lié avec les stratégies d'investissement symbolique, dès lors, qu'elles « visent à légitimer la domination et son fondement en les naturalisant » (Bourdieu, 1984 : p.6). Ayant consacré une section précédente à ces stratégies « la construction sociale du bien-vieillir » je n'y reviens pas, mais je rappelle que les modèles théorico-normatif du « vieillissement réussi », du « vieillissement actif » et du « bien-vieillir » forment une conjonction qui s'impose comme monopole de définitions des « bons » processus de vieillissement.

Le rapport à la règle des élites comme une autre stratégie de reproduction

Mills (2012) dénonçait déjà en 1956 l'augmentation des privilèges organisés permettant aux plus riches d'échapper au fisc, par des procédés légaux ou illégaux, grâce aux comptables habiles et aux éminents avocats qu'ils rémunèrent. En somme, ce statut de riche leur permet de bénéficier de la protection de diverses formes de secrets, typiques du fonctionnement des réseaux fermés. Il va même jusqu'à affirmer que la haute immoralité est un trait systématique de l'élite américaine « Dans le monde anonyme des affaires, de la guerre et de la politique, la conscience individuelle s'atténue et la haute immoralité s'institutionnalise » (Mills, 2012 : p.509). Foucault ne dit pas les choses autrement lorsqu'il affirme que la domination s'exerce aussi à travers « la possibilité de tourner ses propres règles et propres lois ; de faire assurer tout un immense secteur de la circulation économique par un jeu qui se déploie dans les marges de la législation – marges prévues par ses silences, ou libérées par une tolérance de fait. » (Foucault, 1975 : p.90). De plus, la propension de nos sociétés à se focaliser sur les illégalismes de biens, entraîne une forme de cécité au regard des illégalismes de droit caractéristiques des formes de déviations de la classe bourgeoise. En sus, cette invisibilité sociale est activement recherchée par les élites « leur statut,

les multiples ressources sociales et juridiques dont elles disposent, ainsi que les réseaux qui les appuient leur permettent de réduire la visibilité de leurs comportements illicites » (Lascoumes & Nagel, 2014 : p.64). D'autant plus que leurs délits sont principalement circonscrits par le droit administratif et non pénal « la voie pénale est l'exception et la règle est l'arrangement par transaction » (Lascoumes & Nagel, 2014 : p.75).

Le risque associé à une transgression comme le présente la théorie de l'étiquetage beckerienne, c'est l'opprobre, la disqualification sociale et donc, corrélativement, la perte d'un capital symbolique nécessaire à l'accès et à l'exercice de la domination. Ainsi les membres de classes supérieures mettent au point deux types de stratégies afin d'éviter cet écueil : l'une préventive, en jouant à la marge du légalisme, en travestissant et en rendant invisible leurs agissements, comme présenté ci-dessus, l'autre réactive, afin de se préserver d'une éventuelle disqualification, comme par l'usage de techniques de neutralisation face au processus d'étiquetage (Lascoume & Nagel, 2014).

Concernant le second cas, ces élites mettent en place toute une série de « rituels de restauration » (Lascoumes & Nagel, 2014 : p.187) du stigmaté. On peut signaler deux logiques : la disqualification du stigmaté et la restauration. Ces auteurs relèvent plusieurs stratégies de restauration. La première est procédurale « il vise à brouiller les pistes judiciaires, à saper la logique même des poursuites, en utilisant le droit et ses procédures comme écran de fumée » (Lascoumes & Nagel, 2014 : p.187). Le second rituel équivaut à une minimisation des faits reprochés, mais celui-ci n'est pas particulièrement circonscrit aux élites sociales. Cependant la capacité à pouvoir disposer de l'appui d'importants réseaux, de maîtriser les méandres du droit et son application, ainsi que de pouvoir imposer des lectures alternatives crédibles de la situation discutée, sont des ressources qui restent le plus souvent hors de portée du citoyen ordinaire (Lascoumes & Nagel, 2014). Ainsi on peut poser la thèse d'une réaction sociale différenciée en fonction de la position sociale du transgresseur qui dépend, entre autres, de la moins grande faculté de rendre invisible ses comportements illicites afin d'échapper à la surveillance des agences de contrôle.

En résumé de cette première partie, mon intention était ici de présenter le concept de distinction sociale de Bourdieu. Selon ce concept, on se distingue par l'expression d'une différence valorisée. Et cette valorisation apparaît comme le produit d'un travail de légitimation, autrement dit, à travers le processus de construction d'un capital culturel objectivé voire institutionnalisé. Comme l'exprime autrement Bourdieu, c'est finalement par cette correspondance entre deux états du social, d'une histoire sédimentée dans les corps et d'une histoire objectivée dans les choses, que la conduite de vie des bourgeois, et dans notre cas de leur conduite de vie durant cette étape que représente la vieillesse, leur offre un profit optimal de distinction sociale. J'ai donc présenté un ensemble de théories sur les mécanismes explicatifs de l'incorporation dans les corps d'un ensemble de dispositions. Cela m'a également permis de mettre en évidence, un ensemble de traits caractéristiques de l'habitus bourgeois, que l'on retrouve tant au centre de la doctrine calviniste, que dans la représentation de la vieillesse bourgeoise « enchantée » du XIX^e siècle, que dans l'analyse bourdieusienne de la distinction.

J'ai ensuite présenté, succinctement, comment le discours gérontologique a participé à la fois à offrir une vision moins homogénéisante des processus de vieillissement, tout en contribuant à la production de modèles théorico-normatifs, qui se proposent, sous la forme d'un capital culturel objectivé, comme une manière valorisée d'appropriation de sa vieillesse et s'érige ainsi, relayé par de nombreuses instances de diffusion, comme le modèle légitime du « bien-vieillir ». Mon intention est ici de mettre en lumière une affinité élective entre, d'une part, l'habitus bourgeois qui oriente selon mon analyse de nombreuses dimensions du style de vie adopté durant la vieillesse,

et, d'autre part, les injonctions normatives inscrites dans les modèles théorico-normatifs du vieillissement réussi, du vieillissement actif, ainsi que du bien-vieillir. Cette proximité constitue un potentiel de distinction importante. La présentation des différentes stratégies de reproduction sociale me paraît justifiée selon deux raisons. La première relève sans doute d'une facilité d'écriture. Cet ensemble théorique me permet d'introduire et d'approfondir la notion de capital et d'en décrire ses différentes manifestations : économique, culturelle, sociale, symbolique. La seconde raison émane d'une réflexion qui m'amène à penser la distinction en lien avec la reproduction sociale. Ces deux termes s'alimentant l'un et l'autre : la distinction profite à la reproduction et la reproduction invite à la distinction. Autrement dit l'extrême stylisation d'une conduite de vie bourgeoise alimente la reproduction sociale, particulièrement en facilitant des mécanismes de conversion de certains types de capital en d'autres plus rentables. A l'inverse, l'investissement d'un temps considérable dans l'incorporation du capital culturel dans le corps de leur progéniture, qui participe sans doute d'une stratégie inconsciente de reproduction sociale à composante scolaire, leur procure de nombreux avantages pour maintenir une conduite de vie distinctive durant leur vieillesse.

Avant de présenter un autre cadre théorique, celui du parcours de vie, en me concentrant principalement sur un concept : celui de déprise, j'introduis ici un hommage à un courant de recherche qui s'est emparé de ma problématique, quelque 35 ans avant l'écriture de cette thèse et la réalisation de ce terrain. Ce détour me paraît justifié, d'une part, parce cette thèse à la prétention de s'inscrire dans le courant de recherche de la gérontologie critique, et, d'autre part, parce qu'une série d'auteurs préconisent aujourd'hui un usage des théories bourdieusiennes pour approcher les rapports de classes durant cette étape du parcours de vie dans le contexte de la post-modernité.

3.3 La gérontologie critique : au cœur du croisement entre classe sociale et classe d'âge

La question de la division sociale s'est imposée comme une préoccupation centrale dans l'histoire disciplinaire de la sociologie. Bien que malmenée par la production de nouveaux cadres paradigmatiques postmodernistes, cette posture semble aujourd'hui retrouver quelques intérêts dans l'agenda des chercheurs étudiant la vieillesse ainsi que les processus de vieillissement.

Cette partie cherche donc à rendre hommage à un courant de recherche anglo-saxon qui s'est emparé de cette question quelque trente ans avant la réalisation de ce travail. Démarche qui paraît d'autant plus nécessaire, dès lors que cette problématique retrouve, dans des contextes géographiques variés, une certaine pertinence scientifique. Aujourd'hui, c'est à l'intérieur des pays qui poursuivent des politiques sociales particulièrement libérales, tel que l'Angleterre, que cette question suscite un intérêt renouvelé.

Mon ambition est également d'éclairer, par une démarche historique, comment le passage de la modernité à la post-modernité conteste puis renouvelle l'usage du concept de classe sociale dans l'étude des processus de vieillissement. Le processus d'individualisation et la transformation de la vieillesse, d'une catégorie résiduelle de l'économie et des politiques sociales en un champ culturel, invitent à la conceptualisation d'un nouveau cadre d'analyse. Le concept « d'avantages cumulés » reflète bien cette nouvelle sensibilité en comparaison de l'approche originelle néo-marxiste des pionniers de ce courant de recherche. La gérontologie critique se renouvelle également, et propose aujourd'hui un programme de recherche en adéquation avec le contexte de la post-modernité.

Ce voyage à l'intérieur de notre héritage intellectuel et scientifique propose ainsi quelques jalons de réflexion quant à un usage fécond du concept de classe sociale. Concevoir la vieillesse comme la résultante d'événements, dont les occurrences prennent forme dans les étapes précédentes du parcours de vie ou comme une catégorie politique résiduelle, semble de moins en moins suffisant si l'on veut comprendre comment se rejouent les relations de classe, aujourd'hui, dans cette étape du parcours de vie.

3.3.1 Un héritage sociologique ?

Rétrospectivement la sociologie n'a que faiblement thématisé cet entrecroisement entre classe sociale et classe d'âge. La position des personnes âgées dans la structure de classe a toujours été problématique. Marx, Durkheim et Weber ont très peu de chose à dire sur le sujet. (Formosa & Higgs, 2015). De la même manière, des théoriciens comme Foucault ou encore Bourdieu n'ont pas étendu leurs réflexions sur les rapports de pouvoir dans cette étape du parcours de vie. A l'inverse, Parson et Riley qui investiront la thématique de la vieillesse, le feront sans aucune réflexion en connexion aux classes sociales (Formosa & Higgs, 2015). Cet interface entre classes sociales et processus de vieillissement ne s'est concrétisé, et encore de manière très périphérique dans le champ de la gérontologie, que tardivement dans la pensée sociologique.

Comment conceptualiser alors les rapports de classe en fonction de la position que les agents sociaux occupent dans leur parcours de vie ? Autrement dit comment le processus de vieillissement vient contraindre, modifier et influencer les enjeux de positionnement sociaux ?

A l'exception du concept d'effets cumulés, aucun modèle produit par le champ disciplinaire de la sociologie de la vieillesse et des processus de vieillissement ne conceptualise ces rapports de classe. Le chercheur doit donc s'adonner à un travail d'imagination qui consiste à convoquer des cadres théoriques externes à l'objet de recherche et à les adapter. Le programme de la gérontologie critique n'échappe pas à cette nécessité. A l'origine, il applique certains aspects de la théorie marxiste sur les préoccupations de la gérontologie. Plus proche de nous, le concept d'intersectionnalité, concept formalisé par les études genre, offre la possibilité de réfléchir à cette interface entre classe d'âge et classe sociale, non comme un temps dominé par l'une ou l'autre de ces logiques, mais bien plutôt comme un champ social dans lequel nous devons repenser les rapports de classe en fonction de la position de l'individu dans son parcours de vie. Le concept d'avantages cumulés produit à l'intérieur du paradigme du parcours de vie, offre l'un des rares exemples de ce type de conceptualisation.

Cette rétrospective cherche donc à éclairer les développements de cette réflexion à travers les temps : comment se construit-elle à son origine ? Comment se reformule-t-elle à l'aune de la post-modernité ? Quelles pistes actuelles propose-t-elle ?

3.3.2 La genèse de la gérontologie critique

Selon Bernard et Scharf (2007), la réflexion de la gérontologie critique prend ses racines dans un contexte de crise économique et politique caractéristique des années 1970 et 1980 (Bernard & Scharf, 2007). Les crises économiques qui traversent les Etats-Unis à la fin des années 1980 ont pour conséquence le recul de l'Etat providence. La vieillesse apparaît, ainsi, comme un poids et un coût important pour la société (Bernard & Scharf, 2007). Dans ce contexte et reprenant le cadre conceptuel de Lenoir (1999), ces auteurs mettent en évidence que la gérontologie critique émerge dès lors que la vieillesse est construite comme un problème social. Cette construction, alimentée par les mouvements civils des *Gray Panthers* dont Maggie Kuhn est l'une des grandes représentantes, dénonce l'exclusion et la stéréotypisation des personnes âgées.

Parallèlement à l'avancée des travaux théoriques, la gérontologie prend conscience de sa responsabilité dans la construction d'une représentation négative associée à la vieillesse « La résultante théorique de cette démarche réflexive est le concept d'*ageism* (Butler, 1969, Nuessel, 1982) qui définit la stéréotypisation négative des attributs de la vieillesse et la ségrégation sociale qui en est le produit » (Hummel, 2005 : p. 53).

Ce retour réflexif qui prend acte de l'hétérogénéité des parcours de vieillissement inspire conjointement deux nouvelles orientations de recherche. La théorie de l'activité retient l'attention de nombreux gérontologues qui cherchent à dépasser l'opposition normal/pathologique pour rendre compte de l'hétérogénéité des processus de vieillissement, avec une emphase sur la présentation de processus de vieillissements bien négociés à l'échelle de l'individu. Comme l'exprime Hummel, « Le changement de perspective se manifeste par le foisonnement des travaux dédiés au vieillissement « positif » ou « en santé » dont la réalisation la plus aboutie et la plus médiatique est le concept de vieillissement réussi, concept qui se situe entre la théorie gérontologique et la norme sociale » (2005 : p.53). Par l'étude des facteurs favorisant un vieillissement normal qui protège d'un vieillissement pathologique, la gérontologie convoque la question du « bien-vieillir ».

Issu du débat dans les sciences sociales aux Etats-Unis, dans les années 1980, sur l'utilité théorique du marxisme, Alan Walker et Chris Phillipson (UK), Meredith Minkler and Carroll Estes (US) et John Myles (C) sont les premiers chercheurs à s'être distancés des études gérontologiques. Leurs objectifs consistent à établir une « économie politique » de la vieillesse (Katz, 1996). Conceptualisée en tant que collectivité structurée, la marginalisation et l'exploitation des personnes âgées seraient intimement liées aux fluctuations des lois du marché. Ces auteurs engagent une critique soutenue de l'Etat et des politiques sociales qu'il élabore. Les structures de dépendance, concept que développe Estes en 1979, ne seraient ainsi que le produit des politiques sociales qui participent à la construction d'une représentation de la personne âgée comme dépendante. En adoptant ce point de vue individualiste, voire médical, du processus de vieillissement, l'ensemble des institutions et des experts spécialisés dans la prise en charge des personnes âgées participent à l'évacuation des déterminismes sociaux (Katz, 1996).

L'influence du développement des *Cultural Studies* sur ce courant de recherche n'est pas négligeable. La vieillesse et les processus de vieillissement ont été analysés à travers des approches de l'histoire culturelle, du féminisme, de la culture de consommation et de la production de représentations par le discours (Katz, 1996). Ceci contribue à insister sur l'hétérogénéité dans les parcours de vieillissement. Emerge alors de ces études un modèle de « parcours de vie postmoderne », (Featherstone & Hepworth cité par Katz, 1996). La vieillesse ainsi conceptualisée n'est plus celle du déclin et de la dépendance, mais relève de la figure du consommateur âgé (Katz, 1996).

Ce courant de recherche engage également une critique soutenue de l'hypothèse de *l'age-as-leveller*, que l'on peut traduire en français comme un processus de neutralisation des inégalités sociales en fonction de l'avancée en âge. Cependant, les principaux résultats sur les inégalités devant la santé mettent en évidence la non-validité de cette hypothèse. En effet, les inégalités de mortalité absolue et relative, en mesurant les biens immobiliers et le niveau d'éducation, persistent dans la vieillesse et même chez les plus vieux (*the oldest old*) (Bowling cité par Rees Jones & Higgs, 2015).

Rappelons pour conclure, que l'un des projets majeurs de la gérontologie critique était, non pas seulement, de prendre conscience de son rôle dans la construction sociale de la vieillesse, mais aussi, d'agir sur ces dites constructions (Walker, cité par Bernard & Scharf, 2007). Fallait-il encore démontrer que l'ensemble des dispositifs en charge de la vieillesse, ainsi que les orientations

politiques de leur mise en œuvre, répondaient strictement à des intérêts de classe. D'où le recours à un ensemble de théories et d'explications d'obédience néo-marxiste. La gérontologie critique appelant de ses vœux plus de réflexivité, reconnaît que l'usage du concept de classe sociale de tradition marxiste est difficilement opérationnalisable sur une population qui n'est plus active. Ce constat va d'autant plus se renforcer au regard des transformations socio-économiques et culturelles, caractéristiques du passage de la modernité à la post-modernité qui annonce entre autres « la mort des classes sociales ».

3.3.3 Le concept de classe sociale en crise

L'ensemble des théories postmodernistes récuse l'usage du concept de classe dans une société post-industrielle traversée par de profondes transformations socio-économiques et culturelles (Nisbet, 1959 ; Mendras, 1988 ; Bell, 1976 ; Beck, 2001 ; Giddens, 1991 ; Bauman, 2000). Le glissement du primaire et secondaire vers le tertiaire, la mondialisation et la globalisation de l'économie, l'augmentation des possibilités de mobilité sociale, la démocratisation des formations scolaires, le passage d'une société de production à une société de consommation, le processus d'individualisation et l'affaiblissement du poids de la tradition et des institutions, le glissement des identités collectives à des identités réflexives, la globalisation culturelle et la scientification des comportements, participent tous à l'affaiblissement heuristique de cette classification analytique.

Ces auteurs suggèrent, avec insistance, l'inadéquation de l'usage de ce concept dans ce qu'ils qualifient de société post-industrielle, de post-modernité, de seconde modernité, de radicalisation de la modernité ou encore de société liquide. Cet argument repose essentiellement sur l'analyse des transformations susmentionnées qui auraient à tel point transformé la société industrielle, que celle-ci, ainsi que les bases théoriques sur lesquelles elle repose, doivent être globalement repensées. Cette critique s'adresse avec plus de vigueur contre l'idée que nos identités, nos manières d'être, de faire, de penser et d'agir ne sont pas le produit de nos appartenances de classe, ni de la structure sociale, ni du cadre institutionnel, mais bien produites par l'individu moderne réflexif lui-même. Ces auteurs constatent en chœur la disparition des identités collectives au profit d'identités réflexives, et proposent le constat de l'avènement d'une société fragmentée et individualisée (Giddens, 1991 ; Beck, 2001).

3.3.4 Emergence de l'individu réflexif

Bien que Nisbet (1959) apparaisse ici comme un précurseur, on peut situer ce point d'inflexion aux alentours des années 1970, lorsque la critique artiste supplante la critique sociale (Boltanski & Chiapello, 1999) et qu'un nouvel esprit du capitalisme se surimpose à des restructurations du champ économique.

Cependant, les changements les plus fondamentaux de la post-modernité relèvent de la sphère culturelle. Pour Nisbet (1959), outre l'augmentation du secteur tertiaire déjà signalée, la démocratisation de l'accès au pouvoir politique qui se serait diffusé dans l'ensemble des catégories sociales de la population, ainsi que l'élévation générale du niveau de vie et de la consommation, conduiraient à la disparition des « strates de consommation » (Chauvel, 2001) Mendras (1988), quelque trente ans après, emboîte le pas à cet argument et mentionne un processus de « globalisation culturelle » et son corollaire, l'hégémonie d'une culture moyenne, celle des bluejeans, des barbecues et de la pop musique (Chauvel, 2001). La baisse des inégalités économiques et éducatives, l'affaiblissement des frontières sociales en termes de consommation et de références culturelles, participent de concert à l'affaiblissement d'une conscience de classe.

Ce processus d'individualisation met donc fin au recoupement entre culture de classe et position de classe. Cette société bien plus diversifiée, basée sur les services et la consommation plutôt que sur la manufacture et la production industrielle, connaît un phénomène de fragmentation (Beck, 2001). Une fragmentation des situations économiques qui s'exprime autant sous les traits de la précarisation des travailleurs peu qualifiés voire qualifiés, par la multiplication des contrats de travail à durée déterminée, par la diffusion et la valorisation de la norme patronale et managériale de la flexibilité. Mais, également une fragmentation d'ordre symbolique qui conduit à une multiplication des formes possibles d'appartenance. En conséquence, les identités de classe se délitent devant d'autres critères d'homologie et de regroupement, comme les croyances religieuses, la proximité des dispositions culturelles, selon le genre, les générations, la région, le territoire et les ethnies ou encore selon les orientations sexuelles (Chauvel, 2001).

Chacun étant libre de puiser là où bon lui semble, les combinaisons entre ces différents registres identitaires apparaissent comme infinies et conduisent à une diversification radicale des situations vécues. Corrélativement, cela conduit à « l'éclatement du conflit central, naguère porté par l'exploitation et fondé sur les rapports de domination économique, ferait place maintenant à une multitude de micro-conflits fondés sur la valorisation symbolique, culturelle et identitaire » (Chauvel, 2001 : p.345). On entre dans le temps où chacun ne recherche plus une appartenance de groupe, mais revendique au contraire son droit à la différence.

Si le pouvoir ne s'exerce plus collectivement, on peut alors mentionner un processus d'individualisation de la volonté de pouvoir (Nietzsche, 1993). D'un conflit basé sur l'exploitation, on entre dans le temps des luttes symboliques (Chauvel, 2001). La volonté de pouvoir prend la mesure des réseaux individuels et on s'identifie à de petits groupes.

En somme, pour Beck, il n'y a aucun doute sur l'affaiblissement de la classe pour soi. Alors que Nisbet et Mendras associent à la post-modernité un processus de moyennisation des classes sociales, Beck, au contraire, ne récuse pas l'existence objective d'inégalités sociales. Car ce processus d'individualisation participe à une différenciation sociale qui se complexifie sur la base des styles de vie et des choix de consommation. En conséquence, ces inégalités seront, dès lors, vécues à un niveau individuel et non comme le résultat d'un rapport de classe. Ici, la fin des classes sociales ne doit pas être comprise comme le résultat de l'homogénéisation des appartenances de classe par la mortalité différentielle (*age-as-leveller*), mais bien comme une crise de l'individualisme. L'exacerbation du processus d'individualisation a alimenté une profonde remise en question des institutions de la modernité : syndicalisme, Etat providence, famille et classes sociales. Dans la seconde modernité, l'individu s'insère dans un cadre institutionnel plus fluide et contingent. L'individu réflexif est sommé de s'auto-produire et de construire son identité (Rees Jones & Higgs, 2015).

Giddens (1991) quant à lui mobilise le concept de « modernisation réflexive ». L'espace social est ainsi construit autant comme lieu de l'action que comme réflexion sur l'action. Posée ainsi, la réflexivité devient l'aptitude du sujet à pouvoir analyser ses actions et sa situation pour en comprendre leurs origines ou leurs conséquences. N'oublions pas que pour Giddens (1991), cette aptitude à la réflexivité est également conditionnée par ce qu'il nomme une « double herméneutique ». L'individu observé, à partir duquel la science produit un savoir, se réapproprie cette connaissance et adapte ses comportements, ce qui inspire de nouveaux savoirs qui à leur tour inspireront de nouveaux comportements. Ce cycle se reproduirait à l'infini.

Cette aptitude à la distanciation est nommée par Beck et Giddens « l'individualisation réflexive ». Selon Vandenberghe, chaque individu doit se détacher autant des contraintes culturelles que des structures traditionnelles pour construire sa vie « l'identité personnelle devient une opération réflexive. [...] Confrontés à la pluralité des mondes vécus et des styles de vie, les individus

doivent choisir, produire, bricoler, façonner et mettre en scène leurs propres biographies » (Vandenbergh, 2001 : p.32).

3.3.5 Renouveau

L'ensemble de ces transformations du contexte social, culturel et économique, ainsi que le renouvellement épistémologique des schèmes actionnistes qui se justifie au regard de la forte légitimité des théories postmodernistes, ont conduit à un véritable affaiblissement du concept de classes sociales. Pourtant, cette prophétie de la mort des classes sociales a aussi favorisé un mouvement de réflexivité quant à l'usage de ce concept engagé par les acteurs de la sociologie, et plus spécifiquement par ceux de la gérontologie critique.

Des indicateurs positionnels et des modèles théoriques inopérants

Bien que les inégalités sociales, qui marquent ce temps de la vieillesse sont le plus souvent confirmées par les recherches empiriques, ces auteurs signalent que ces résultats, dans la majeure partie des cas, reposent sur deux hypothèses classiques. La première est celle des avantages et désavantages cumulés, suggérant que le niveau des inégalités sociales liées aux positions socio-économiques dans une cohorte augmentent en même temps que la cohorte vieillit. La seconde, celle de *l'age-as-leveller* suggère, que si les inégalités se renforcent jusqu'à l'orée de notre entrée dans la vieillesse, elles ont tendance à se réduire en fin de vie (Rees Jones & Higgs, 2015).

Outre, la contestation d'une diminution des inégalités sociales en fin de vie, Rees Jones et Higgs (2015) réfutent la fécondité des approches privilégiant une analyse centrée sur la mesure du capital économique à disposition des individus. La validité de ces indicateurs devient contestable dans cette étape du parcours de vie. Malgré l'absence souvent remarquée de tels indicateurs dans de très larges enquêtes de type *Survey Studies*, il n'y a pas de consensus quant à la mesure ajustée du niveau de la position socio-économique d'un individu.

La première de ces mesures incriminées est la catégorie socio-professionnelle qui repose sur deux cadres théoriques : l'un néo-marxiste et l'autre néo-weberien. Cet indicateur ne semble que peu approprié pour mesurer cette position pour une population en grande majorité inactive. De plus, Muntaner cité par Rees Jones et Higgs (2015) trouve des associations entre la santé et des relations d'emploi qui ne suivent pas une relation linéaire.

La seconde relève de la dernière profession exercée. Mais de nombreux éléments permettent également de douter de la validité d'une telle mesure. Que faire par exemple des mobilités professionnelles descendantes qui accompagnent souvent le dernier emploi ? La désinstitutionnalisation du temps de la retraite pose également la question du temps écoulé entre le dernier emploi et l'entrée effective en retraite (Rees Jones & Higgs, 2015). D'autant plus qu'il est particulièrement difficile de définir le poids spécifique du dernier emploi dans l'accumulation de ce capital économique. Indubitablement, la forte influence du milieu de travail va avoir des effets durables durant la vieillesse. Cependant, au regard du renforcement des mobilités professionnelles, cet argument est de moins en moins valide. Il faudrait avoir une carrière relativement stable durant notre histoire professionnelle, ce qui n'est plus le cas depuis l'avènement du nouvel esprit du capitalisme (Boltanski & Chiapello, 1999). Le revenu constitue une autre mesure problématique, en lien avec le parcours professionnel. Les revenus dans la vieillesse provenant de sources variées ne sont ni facilement mesurables, ni aisés à comparer entre les individus.

Selon Connolly, O'Reilly et Rosato, cités par Rees Jones et Higgs (2015), le meilleur indicateur serait une mesure répétée de la fortune tout au long du parcours de vie. Et l'évaluation de la

fortune serait mesurée en fonction du lieu d'habitation selon, d'une part, le statut (propriétaire ou locataire), et, d'autre part, selon la valeur financière du bien immobilier. Leur étude, menée en Irlande du nord, démontre un lien fort entre cet indicateur et le niveau de santé auto-reporté. Et cet indicateur semble également partager une forte corrélation avec d'autres indicateurs de position de classe. Ils signalent, par exemple, un effet de cohorte en lien avec le fait d'être propriétaire, qui dépend du marché immobilier et de son accès pour chaque génération. En réponse à ces problèmes « les épidémiologistes ont opté pour l'usage d'indicateurs multiples de la position socio-économique d'un individu. » (Rees Jones & Higgs, 2015 : p.95). Cependant, cela ne permet pas de comprendre comment s'opère les rapports de classe durant cette étape du parcours de vie.

L'individu, le groupe et l'environnement

Alors qu'il y a débat quant à la nature et à l'étendue de ces changements, il y a aujourd'hui une large reconnaissance du fait que le terrain social et culturel, sur lequel agissent les classes sociales s'est métamorphosé. Ainsi la compréhension des classes sociales qui se limitait, dans la modernité, à les considérer comme une condensation de l'occupation professionnelle doit être reconceptualisée (Higgs & Formosa, 2015).

Ces chercheurs vont donc prendre au sérieux les arguments postmodernistes que l'on peut résumer selon deux phénomènes concurrents mais interconnectés: les transformations socio-économiques qui conduisent à rendre les positions de classe, les cultures de classes et les identités de classes, plus contingentes et instables, ainsi que la désinstitutionalisation du parcours de vie, ce qui a transformé et inscrit les catégories des personnes âgées dans une démarche plus agentique, formant ainsi des catégories moins homogènes. Comme l'expriment Rees Jones et Higgs « Si la compréhension de ces inégalités ne relève pas d'un facteur clé, et surtout pas d'une approche uniquement centrée sur des déterminants socio-économiques, l'explication doit être trouvée dans une interaction complexe entre l'individu, le groupe, et les facteurs environnementaux » (Rees Jones & Higgs, 2015 : p.91).

Que cela se réalise par le jeu des médias qui véhiculent des stéréotypes sur la vieillesse, par les politiques publiques qui en dessinent les conditions matérielles, ou au travers des relations interpersonnelles, la vieillesse est un phénomène socialement construit. En proposant une relation entre l'environnement et l'individu, on retrouve ici certains traits caractéristiques du paradigme constructiviste. Si l'individu accumule du savoir individuellement, celui-ci entretient aussi une relation à un environnement partagé par l'ensemble de la collectivité. L'individu se construit, en quelque sorte, au travers de cette relation à son environnement. « C'est-à-dire que l'être humain, en train de se faire, entre non seulement en relation avec un environnement naturel particulier, mais avec un ordre culturel et social spécifique qui est médiatisé pour lui par les autres significatifs qui le prennent en charge » (Berger & Luckmann, 2008 : p.109). L'individu se construit alors dans un environnement socio-culturel spécifique. L'idée de nature humaine peut ainsi être écartée comme facteur explicatif de la variabilité des formations culturelles « alors qu'il est possible de dire que l'homme a une nature, il est plus significatif de dire que l'homme construit sa propre nature, ou plus simplement que l'homme se produit lui-même » (Berger & Luckmann, 2008 : p.110). Pourtant, rares sont les études qui intègrent la notion de classe sociale pour chercher à comprendre son influence dans la construction de ces réalités.

Une nouvelle économie des classes sociales : un héritage bourdieusien ?

Outre le poids du statut socio-économique, on peut interroger différents types de facteurs dans l'explication des inégalités de santé durant la vieillesse. On peut mentionner le statut marital (ou, plus précisément, le fait de vivre en couple ou seul), le réseau familial et social ainsi que les

ruptures du parcours de vie qui auraient des effets délétères sur les inégalités de santé. Une étude en Angleterre de Grundy and Sloggett citée par Rees Jones et Higgs (2015) met en évidence un lien fort entre le statut marital et les ressources sociales auto-perçues avec le niveau de santé de la personne. Il est ainsi pertinent, en nous inscrivant dans l'héritage bourdieusien, de porter un regard sur la mesure de différents types de capital dont l'influence paraît déterminante.

Hall et Taylor (2009), par exemple, ont argué que « les relations sociales sont structurées par des représentations collectives. Celles-ci en renforçant la « confiance sociale », offriraient un supplément de sens aux actions des individus. » Elles auraient également pour fonction de renforcer un sentiment d'appartenance communautaire, particulièrement en informant ses membres quant aux attentes comportementales normatives partagées par les différents membres du groupe. Selon ces auteurs, cela contribuerait à la cohésion sociale en influençant les capacités de « résilience » au niveau de l'individu et de la population. Ainsi, certains comportements sont appropriés et renforcent le niveau de santé de la communauté. Dans cette formulation, les relations sociales sont structurées par les organisations ainsi que les réseaux sociaux et hiérarchiques, qui tous jouent un rôle dans la construction des inégalités sociales.

Comme le précisent Rees Jones et Higgs dans la conclusion de leur chapitre « Il y a maintenant de fortes évidences pour montrer que la vieillesse ou les processus de vieillissement ont été transformé d'une catégorie résiduelle de l'économie et des politiques sociales, en un champ culturel dans lequel les pratiques de distinction prennent actes et les inégalités prennent racines » (Rees Jones & Higgs, 2015 : p.99). Ces pratiques et inégalités vont probablement refléter la capacité de chaque individu à pouvoir mobiliser une variété de types de capital pour s'adapter, autant que faire se peut, aux injonctions normatives incluses dans le modèle du « bien-vieillir ». Ces études prennent ainsi au sérieux les pratiques culturelles, particulièrement celles qui relèvent de la consommation, puisque dans ce contexte le retour aux classes sociales ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une individualisation du conflit de classe (Higgs & Formosa, 2015).

Dans cette approche, la classe sociale est comprise comme le résultat d'une trajectoire ou d'une biographie individuelle qui s'inscrit dans les pratiques ordinaires de l'individu. Ainsi, de nouvelles recherches se sont focalisées sur l'étude des identités individuelles et sur les trajectoires personnelles de vie (Crompton cité par Rees Jones & Higgs, 2015). Pour ces chercheurs, le sens des classes sociales semble manifeste, dans l'importance mise sur la hiérarchie et la position sociale d'un individu décrites dans la narration de sa vie. Skeggs démontre, « que les narrations d'une journée quotidienne mettent en lumière comment ces inégalités s'expriment, se reproduisent et sont naturalisées » (Skeggs cité par Rees Jones & Higgs, 2015 : p.96).

D'autres travaux novateurs se concentrent sur le concept d'identité. L'idée ici est de présenter comment l'âge influence le processus de construction identitaire. Produit de l'autoréflexivité et du regard des autres, ce concept serait à l'interface d'une perspective structuraliste et agentique, et se profile comme une énième tentative de conciliation entre l'individu et la société « Ces identités étant d'une part, le produit de la subjectivité et, d'autre part, sujettes aux contrôles institutionnels, cette question suscite l'intérêt et la mobilisation de politiques publiques » (Estes et al., 2008 : p.25).

Une variété de travaux pose le problème de la construction identitaire sur un continuum qui va de la stabilité à la fluidité des identités. Dans le cadre de la modernité, ces identités se construisent sur la base de relations de production. Le champ des possibles serait particulièrement contraint par l'institutionnalisation de modèles universels et homogénéisant comme celui de la théorie du désengagement. Ces choix sont alors circonscrits à un stock limité de rôles et de statuts. L'idée de fluidité, au contraire, évoque un processus d'autonomisation de cette construction. L'individu soustrait à ces anciennes tutelles serait libre de construire une identité à la mesure de ses désirs

et volontés (Estes et al., 2008). Et cette identité se construit, dès lors, selon des relations de consommation. « Si les questions posées à l'identité durant la modernité s'interrogent sur les facteurs d'une construction stable et solide, elles se recentrent dans la post-modernité sur l'étude des éléments favorisant le changement et l'étendue du stock d'identités envisageables » (Bauman, 1995 : p.81).

L'identité postmoderne s'obtient principalement par la poursuite d'un certain style de vie. Pourtant, cette posture neutralise, voire naturalise les inégalités sociales devant cette compétence à l'autodétermination. L'appropriation d'un style de vie dans une variété de modèles possibles dépend *a minima*, de conséquentes ressources économiques. Dans ce contexte de liquidité, un modèle associant activités, bien-être, ainsi qu'une consommation accrue de loisirs s'impose comme une nouvelle définition légitime d'un « bon » management de sa vieillesse (Katz cité par Estes et al., 2008). Dans le même ordre d'idées, la production de modèles théorico-normatifs, comme le « bien-veillir » ou le vieillissement réussi, ou encore celui de la vieillesse dépendante, viennent contraindre la palette de choix identitaires. En sus, cette question de la fluidité pose des problèmes quant à son effet sur l'ensemble du parcours de vie, mais également sur la question des corps.

Estes et al., (2008) convoquent également Turner, qui démontre « que dans ce régime de la post-modernité, caractérisé par le retrait des structures et conventions sociales traditionnelles, le corps est devenu le centre des pratiques d'autorégulation. » En sus, s'impose ici avec force l'image du *flexible body*, qui correspond bien au développement capitaliste de nos sociétés occidentales. En somme, cette fluidité et flexibilité des identités ne repose pas sur une stricte volonté individuelle, mais dépend avant tout d'un habitus de classe et des ressources à disposition en termes de capital économique, social, culturel, et sans aucun doute symbolique.

Un retour nécessaire à Foucault

Cet ensemble homogène de théories postmodernes à des incidences sur nos pratiques de sociologues qui dépassent très largement la falsification d'un certain nombre de postulats et de paradigmes de recherche. En fait, émerge une épistémologie propre au schème actionniste qui s'accompagne d'une montée en puissance et d'une revalorisation de la subjectivité intégrant une part de social. Cette valorisation de la subjectivité, qui apparaît comme une forme de libération des anciens carcans pesants que représentent la structure sociale et ses déterminismes sociaux propres à la société moderne et industrielle, peut être réinterprétée comme la démonstration d'une nouvelle forme de domination plus insidieuse, plus douce, mais d'une efficacité redoutable. Foucault (1976) nous rappelle, justement dans un mouvement réflexif, lorsqu'il remet en question sa propre conception du pouvoir qu'il propose en introduction de « la volonté de savoir », que de comprendre celui-ci uniquement comme mécanisme juridique ne permet pas d'en saisir tous les effets. Si le pouvoir contraint et interdit, il est aussi une base à partir de laquelle l'individu peut se construire. Ainsi, Foucault va privilégier une grille de lecture du pouvoir et de ses effets en termes de techniques, de dispositifs, de stratégies et de tactiques. L'un de ces dispositifs comme le relève avec force Giddens (1991), renvoie bien à la production et à la diffusion de discours scientifiques, insistant ainsi sur une approche compréhensive de l'acteur en faisant de sa subjectivité l'objet central de nos études. Comme le précise Bertucci, certains auteurs développent une critique de cette posture, en particulier Foucault. Selon lui, cette subjectivité constitue un moyen de normalisation des individus par le pouvoir, à travers la production et la vulgarisation d'un certain nombre de discours, qui suscitent une forme de réflexivité savante (Bertucci, 2009). Processus de normalisation que Foucault décrit ainsi « Des douceurs insidieuses, des méchancetés peu avouables, de petites ruses, des procédés calculés, des techniques, des sciences en fin de compte qui permettent la fabrication de l'individu disciplinaire »

(Foucault, 1975, p.35). Pour Foucault, le sujet est donc le produit d'une entreprise de normalisation du pouvoir. Ainsi défini, la réflexivité devient un instrument de contrôle qui ne se situe pas dans les institutions de pouvoir, comme l'Etat par exemple. Comme l'indique Bertucci cette posture foucauldienne « vient nuancer les analyses postmodernistes sur ces notions de subjectivité et de réflexivité et montre que le débat contemporain sur ces questions est ouvert et qu'il n'y a pas d'unanimité » (Bertucci, 2009 : p.46).

3.3.6 La distinction hic et nunc : entre culture, consommation et style de vie

La gérontologie critique, qui reformule l'usage du concept de classe sociale dans un environnement socio-culturel renouvelé, insiste sur deux points. Le premier est la nécessité de prendre en compte les dimensions culturelles et sociales dans la compréhension des rapports de classe qui traversent notre société. Le second, propose d'orienter les regards sur les rapports de classe qui s'instituent durant cette étape du parcours de vie.

Comme le précisent les auteurs de *Social Class in Later Life*, la stratification sociale et les inégalités sont de plus en plus en lien avec les modes de consommation et donc avec le style de vie, et ces derniers deviennent déterminant dans la compréhension des pratiques de distinction sociale de classe (Higgs & Formosa, 2015). Le changement crucial se situe « sur la capacité de pouvoir participer dans un monde culturel et social dans lequel une telle participation, dans la construction des styles de vie, est attendue et utilisée comme ressort de distinction » (Gilleard & Higgs cité par Higgs & Formosa, 2015 : p.131). La distinction ne tient pas dans la différence de possession de ressources, mais dans la capacité de choisir comment les utiliser. Ce qui distingue finalement, c'est la capacité de pouvoir construire activement et de maintenir un style de vie (Higgs & Formosa, 2015).

Higgs et Formosa (2015) concluent leur article en précisant deux points : le premier relève du fait que la théorie de l'*age-as-leveller* n'est, aujourd'hui, plus défendable, le second insiste sur l'heuristique du concept d'effets cumulés, mais qui ne permet de comprendre comment se rejoue les rapports de classe dans la vieillesse. Ainsi, ce qui semble crucial pour ces auteurs, c'est d'élaborer un cadre théorique supplémentaire qui repense les rapports de classe hic et nunc. Ainsi, ce contexte du vieillissement contemporain pose la question de la prise en compte de facteurs plus proches et non pas seulement distants dans le temps, comme le concept d'effets cumulés nous invite à le faire (Higgs & Formosa, 2015). La vieillesse, s'affirmant comme un temps particulier dans le parcours de vie, soulève la possibilité de contestation et de résistance. Les combats et les résistances contre un vieillissement inéluctable sont conditionnés par des modèles culturels, et ces modèles ont leurs racines dans des processus sociaux. Dans ce sens, il est dangereux de ne percevoir comme déterminant que les effets cumulés ou les positions sociales acquises dans une période antécédente du parcours de vie (Higgs & Formosa, 2015).

Je retiens donc, pour les suites de ce travail, que le contexte de la post-modernité, moment de contestation de l'usage du concept de classe social, participe également à sa reconceptualisation. La focale se centre aujourd'hui sur les questions de la construction identitaire des modes de consommation et des styles de vie. Les compétences d'auto-définition sont rendues à l'individu et on lui assigne cette double compétence à l'agentivité et à la réflexivité. Il est sommé de se produire en dehors des référents traditionnels de la modernité dans un contexte institutionnel plus fluide et contingent. Les logiques de distinction sociale se complexifiant sur la base des choix de consommation ainsi qu'au regard des styles de vie poursuivis, les inégalités sociales seraient d'abord perçues au niveau individuel, et non comme une conséquence de son appartenance de classe. Dans le même ordre d'idée, la distinction s'exprimerait préférentiellement au travers de l'adoption d'un style de vie. Ainsi l'investissement dans la

construction d'un style de vie qui s'exprime par la participation à la vie sociale et culturelle, est dans son principe, autant que dans ses formes, distinctif. Cependant l'adoption d'un certain style de vie paraît d'abord dépendre d'un ensemble de ressources à disposition des individus, dès lors qu'il est associé à certains modes de consommation. Au regard de la théorie bourdieusienne, ces choix ne sont pas neutres socialement, mais seraient en grande partie déterminés par l'habitus incorporé lors des processus de socialisation. Autant le capital économique, social que culturel paraissent cruciaux dans la détermination sociale de ces choix. Sans oublier bien entendu le capital santé qu'il s'agit de conserver le plus longtemps possible, dès lors que le corps s'offre comme le médium d'expression d'une vieillesse maîtrisée et sous-contrôle.

La section suivante introduit le paradigme du parcours de vie, et certaines conceptualisations qui lui sont concomitantes, en particulier celle de déprise.

3.4 Le parcours de vie

Selon Estes, Biggs et Phillipson (2008), malgré la reconnaissance de l'hétérogénéité des parcours de vieillissement, on s'intéresse peu aux effets à long-terme des positions de classe héritées à la naissance. Néanmoins, dans ce contexte de métamorphoses sociales, culturelles et économiques, la sociologie de la vieillesse se réinvente et produit un nouveau paradigme de recherche. Aux alentours des années 1960, de nouvelles études tant psychologiques que sociologiques se concentrent sur « l'interprétation des faits centrée sur la dimension temporelle des vies » (Sapin, Spini, Widmer, 2007). L'histoire sociale produit en quelque sorte les premières recherches qui envisagent l'impact d'une période historique déterminée sur les trajectoires de vie individuelle.

Différentes traditions disciplinaires ont convergé dans l'élaboration du paradigme du parcours de vie : les travaux s'interrogeant sur les notions de cohortes et de générations, la psychologie développementale dite du *life span*, la sociologie qui scrute l'articulation entre l'histoire et les vies individuelles et celle qui étudie l'aménagement social et culturel du déroulement de la vie humaine (Lalive d'Épinay et al., 2005).

3.4.1 Les contributions de la psychologie : un développement tout au long de sa vie

Un ensemble de théories psychologiques, produites dans la première partie du XXe siècle, s'accordent sur la conception du développement humain, que Sapin, Spini, Widmer (2007) conçoivent comme « une succession de stades, qualitativement différents, « cumulatifs » et se succédant de manière invariante » (Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.20). Cependant cette perspective théorique d'un développement linéaire s'insère mal dans les nouvelles coordonnées de la post-modernité qui s'accompagnent d'une déstandardisation des trajectoires de vie, (de ses ruptures et ses étapes) et d'une plus conséquente variabilité des situations individuelles « Une conception linéaire du développement ne permet pas de rendre compte de la complexité et de la diversité des trajectoires de vie qui sont les caractéristiques des sociétés contemporaines » (Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.21) Un chercheur Allemand nommé Baltes propose en 1987, la théorie du développement *lifespans* qui indique que le développement se poursuit tout au long de notre existence. A chaque étape du parcours de vie correspondrait des « tâches développementales » (Havighurst, cité par Sapin, Spini, Widmer, 2007). Dans le cadre de la vieillesse, cela équivaut à mettre en place des stratégies pour faire face à d'éventuelles limitations fonctionnelles, qu'elles soient cognitives ou physiques. Une trajectoire de vie peut alors se comprendre comme une succession de tâches, influencées tant par l'âge que par le contexte social. Dans cette conceptualisation du développement, il est nécessaire de concevoir

simultanément des pertes et des gains, ainsi qu'une certaine plasticité de ce développement. Autrement dit, cette perspective souligne le rôle de l'individu, qui par la mise en place de stratégies, peut limiter ou inverser une perte éventuelle d'un rôle, d'un statut ou d'une pratique, ou encore compenser cette perte par l'investissement dans d'autres rôles. Cela suggère également que des désavantages peuvent être en partie limités par des avantages obtenus dans une autre étape du parcours de vie. En somme, cette théorie stipule que « le développement optimal est la capacité de maintenir un degré de continuité dans l'exercice de rôles externes et sociaux, mais, plus important encore, à l'intérieur de soi, dans le sentiment d'identité » (Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.23).

3.4.2 Les apports de la sociologie

La sociologie a également contribué au raffinement de ce nouveau paradigme. Selon Sapin, Spini et Widmer (2007) dans le contexte de la post-modernité, qui inspire une plus grande plasticité des trajectoires de vie, les échelons d'âge autant que les classes d'âge ne correspondent pas strictement à des âges chronologiques prédéfinis. La classe d'âge peut se comprendre comme un ensemble de personnes ayant à peu près le même âge. Dans certaines circonstances celles-ci s'organisent selon cette homologie de position dans le parcours de vie. Les échelons d'âge représentent un ensemble de subdivisions quant à la succession de différentes périodes s'étalant de l'enfance à la vieillesse. Et ces différents échelons, ou périodes, pour reprendre la grammaire du parcours de vie, sont clairement délimités entre eux par des transitions entre ces échelons qui peuvent donner lieu à des rites de passage.

Cette conceptualisation se retrouve encore aujourd'hui au cœur de la construction de ce paradigme. Selon Kolhi cité par Sapin, Spini et Widmer (2007), l'individu va traverser dans sa vie différentes étapes du parcours de vie, qui peuvent être comprises comme des périodes stabilisées durant lesquels les structures fondamentales de l'existence ne varient que faiblement. A l'inverse, entre ces étapes existent des ruptures, autrement dit, des changements rapides que ce paradigme qualifie de transitions. Les notions de trajectoires, de transitions, d'étapes forment en quelque sorte la colonne vertébrale de cette conceptualisation.

3.4.3 Riley et le système de stratification par âge ou le modèle à trois temps

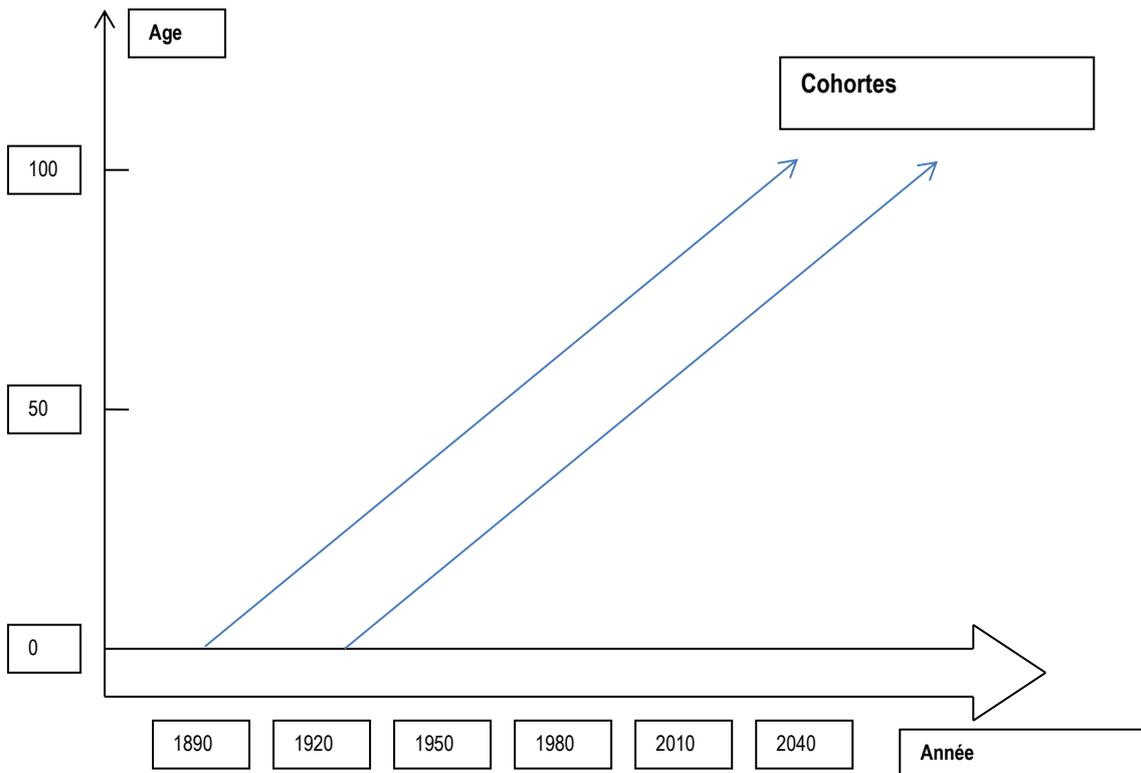
Riley, Foner et Waring cité par Caradec (2012) observent et décrivent une société principalement stratifiée selon l'âge des individus. L'âge doit ainsi être considéré comme un élément structurel des sociétés, étant donné que les personnes et les rôles sont différenciés par âges. Autrement dit le processus de vieillissement et les structures d'âge – les classes d'âge – sont interdépendants et forment un système d'interdépendance que les auteurs nomment « système de stratification par âge ».

L'interprétation des différences de comportement suivant l'âge est délicate, car elle doit faire la part des choses entre ce qui s'explique par l'avancée en âge des individus (effet d'âge) et ce qui relève de leur appartenance à une génération donnée (effet de cohorte ou de génération). Dans l'objectif de dissocier ces effets, il est nécessaire de disposer de données longitudinales, autrement dit, répétées à travers le temps sur une même population, ou pseudolongitudinales (des questions répétées à travers le temps mais qui s'appliquent sur des individus différents). Néanmoins la manipulation des données recueillies à des dates distinctes pose un problème supplémentaire, puisque la période historique qui influence aussi les comportements a changé. Il faut donc prendre en considération les effets de période (Caradec, 2012).

Ce modèle analytique que je présente, selon la figure proposée ci-dessous, se diffuse aussi sous le nom de modèle à trois temps. Son opérationnalisation pourtant reste problématique et

complexe, car il est impossible d'isoler complètement l'un des trois effets. Ces derniers apparaissant toujours par deux, indépendamment de la manière de considérer ces données (Caradec, 2012).

Graphique 1 : Le système de stratification par âge



Selon l'angle par lequel on observe ce tableau⁹, il est possible d'appréhender les différents risques quant à une interprétation erronée des résultats. La première de ces approches est dite transversale (lorsque l'on regarde de bas en haut selon une année précise). Celle-ci permet donc de soustraire d'éventuels effets de période, puisque le temps historique est fixe, mais ne permet pas de distinguer des effets d'âge et de cohorte.

Dans une approche diachronique : (lorsque l'on regarde de gauche à droite, selon un âge précis), les effets d'âge sont en quelque sorte neutralisés puisque l'âge est fixe et ne varie pas, mais les effets de cohorte et de période par contre se confondent.

L'approche longitudinale qui en constitue la dernière possibilité (lorsque l'on regarde la diagonale, selon une cohorte définie) permet donc d'éliminer d'éventuels effets de cohorte, mais pas de distinguer des effets d'âge et de période.

Le design de ma recherche, ne me permet que faiblement de faire la part des choses entre ces trois différents types d'effets pour une raison méthodologique. Ne disposant pas de données longitudinales, mes données sont strictement transversales, c'est-à-dire qu'elles se rapprochent d'un instantané, autrement dit d'une photographie de la situation actuelle. Impossible de

⁹ Ce tableau est reproduit selon la figure proposée par Caradec (2012)

prétendre dans ces conditions de pouvoir distinguer ces différents effets. Outre cette limitation, les effets d'âge peuvent être déclinés en quatre composantes : le vieillissement physique, la position dans le cycle de vie, la durée et la durée inversée, autrement dit l'espérance de vie (Caradec, 2012). Ainsi, ces effets recouvrent des réalités multiples qu'il n'est pas si évident de distinguer. Les effets de générations soulèvent également quelques interrogations. Entre l'effet de génération et « l'effet de composition » de chaque cohorte (Caradec, 2012 : p.47) difficile de définir lequel de ces deux éléments influencent les comportements individuels. Ces deux analyses devraient être menées conjointement. L'effet de génération quant à lui dépend d'abord des bornes temporelles qui lui sont associées et de la conception de la socialisation qu'il véhicule. Selon Mannheim cité par Caradec (2012), les générations produisent leurs formes achevées à l'orée de l'entrée dans l'âge adulte. Dans cette conceptualisation, les effets de période se distinguent des effets de génération assez clairement. Cependant, si on considère la socialisation comme un processus qui prend forme tout au long de la vie, comme le propose le courant de la psychologie développementale, ou encore certaines conceptualisations de la socialisation telles que défendues par Darmon (2010) par exemple, alors les effets de période sont des cas particuliers des effets de génération et tendent à se confondre mutuellement.

Malgré ces nombreuses limitations, voici quelques remarques sur l'insertion historique de ma population. L'âge de ma population d'enquête varie entre 65 ans et 89 ans. Autrement dit, les personnes interviewées sont nées entre 1928 et 1952, dans la très grande majorité des cas dans le contexte helvétique. Bien que certains aient connu les affres de la Seconde Guerre mondiale, la plupart deviendront adolescent après cette période historique. C'est donc plus précisément le fait de devenir adulte dans une période historique que l'on qualifie, même dans le contexte suisse, de Trente Glorieuses, et qui s'étale à peu de chose près entre l'après-guerre et les années 1970, qui caractérise cette génération. Cependant, cette analyse se complique d'autant plus que mes répondants ont été soumis durant leur jeunesse à une importante mobilité géographique. Est-ce qu'une même période historique se vit strictement de la même manière en fonction de son insertion géographique ? Ne pouvant apporter de réponse définitive à cette question, je resterai très prudent dans l'affirmation d'un type d'effet ou d'un autre qui viendrait expliquer une pratique, un comportement, voire une pratique de distinction sociale. Un élément contextuel me paraît ici important à mentionner. Mills (2012) identifie les élites dans les sphères politique, économique et militaire. Ce qui est aussi caractéristique de la société suisse avant le début des années 1990 (Mach, 2011). Selon Mach (2011), il y a deux raisons à cela. La première renvoie au principe de milice qui s'applique tant dans le cas de l'armée que de l'administration. Ce qui a pour tendance de favoriser le cumul de mandats entre les mains d'un seul individu. Le second élément, fait référence à la solidarité entre les élites nationales – qualifiée de forteresse des Alpes - pour faire face à un environnement international dont ils dépendent.

Cependant, en moins de deux décennies Mach (2011) observe une reconfiguration des élites concomitante d'une réorganisation du capitalisme helvétique. La prise d'importance des marchés financiers ainsi que l'internationalisation croissante des activités des firmes contribuent à la séparation des sphères politiques et économiques. Emergent alors de nouvelles sources de légitimation des dirigeants. Les « visons étatiques et nationales de l'excellence » (Wagner, cité par Mach, 2011 : p.80) seraient remplacées par de nouvelles sources de légitimité. En outre, on peut mettre en évidence que le capital cosmopolite apparaît désormais comme une source de légitimité décisive. Corrélativement à l'apparition de ce nouveau principe de grandeur, on observe l'émergence d'une nouvelle élite transnationale.

Cette transformation de la hiérarchie sociale me paraît s'offrir comme une clé de lecture intéressante pour comprendre une partie des pratiques, des discours et des représentations tenus par mes répondants sur leur vieillesse et sur les processus de vieillissement en général. Je

reprends ici l'exposé des influences du savoir sociologique sur le développement et la production du paradigme du parcours de vie.

3.4.4 L'histoire, la génération et la trajectoire

Autre source d'inspiration, les travaux d'Elder quant aux conséquences de la grande dépression aux Etats-Unis, ont mis en lumière l'influence du contexte socio-historique sur les trajectoires de vie des jeunes Américains. (Sapin, Spini, Widmer, 2007). Plus intéressant, ces études ont souligné le fait qu'un événement historique quelconque produit un effet qui varie en fonction de la position qu'un individu occupe dans son parcours de vie.

Mannheim, quant à lui propose une analogie entre un ensemble générationnel et une situation de classe, et pose la génération comme un élément déterminant de structuration sociale. Une situation de classe et une situation de génération ont en commun de circonscrire les individus dans un champ des possibles déterminés et de favoriser conjointement un mode spécifique d'expérience et de pensée, ainsi que d'interventions dans le processus historique (Mannheim, 2011). Autrement dit, un ensemble générationnel repose sur une situation analogue, sur une structure dans laquelle et par laquelle, on se trouve occuper une situation analogue dans la vie socio-historique.

Riley, Johnson et Foner cité par Sapin, Spini et Widmer (2007) ont proposé un lien fort entre rôles sociaux et âge. Les rôles sociaux seraient ainsi principalement prescrits par l'âge. Bien que cette orientation de recherche soit relativement tardive dans le contexte de la sociologie francophone, Kohli cité par Sapin, Spini et Widmer (2007) précise, lorsqu'il présente le concept de trajectoire sociale, qu'un ensemble d'institutions produisent des modèles typiques de trajectoires et promulguent des normes d'âge associées à chacune de ces étapes. Elles définissent ainsi un contenu normatif approprié à un âge chronologique spécifique. Par exemple, l'accès au savoir et à la formation, voire même à sa propre sexualité, autant que la reconnaissance d'un plein statut de citoyen, sont ordonnés sur l'échelle des âges. Ces assignations n'ont pourtant rien d'aléatoires et ne peuvent être comprises comme l'expression d'une volonté strictement individuelle, mais bien comme le résultat d'une organisation sociale et d'un système de prescriptions normatives. Dans une certaine mesure, l'organisation des attributs et des rôles sociaux selon l'âge correspond à une échelle sociale.

Le paradigme du parcours de vie se construit en partie selon le concept de trajectoire définie comme « un modèle de stabilité et de changement à long terme » (Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.32). Et cette histoire relationnelle, que constitue une trajectoire de vie, se compose de changements, autrement dit, de transitions rapides et d'étapes stabilisées sur des temps relativement longs. De plus, la trajectoire de vie se décline en plusieurs dimensions : professionnelle, familiale, relationnelle, médicale, etc.

De ces différentes influences, le paradigme du parcours de vie se construit selon cinq principes de base. Le premier reprend l'idée d'un développement tout au long de la vie. Le second précise l'importance de tenir compte que les trajectoires de vie s'insèrent dans un temps historique ainsi que dans un espace géographique. Le troisième fait référence à la temporalité des événements de la vie. Autrement dit, un même événement peut avoir des conséquences très différentes sur les trajectoires de vie en fonction de l'âge durant lequel il prend forme. Etre enceinte à 30 ans ou à 18 ans a sans doute des conséquences bien différentes en termes de trajectoire de vie. Le quatrième de ces principes relève de l'idée que les vies sont liées les unes aux autres. Les trajectoires individuelles prennent place dans un contexte d'interactions avec des personnes proches comme par exemple les amis, la famille, les conjoints ou encore les collègues. Selon Sapin, Spini et Widmer « les influences du contexte historique s'expriment à travers ce réseau de

relations partagées » (Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.33). Le dernier de ces principes relève du concept d'*agency*, qui sera discuté dans la prochaine section de ce travail.

3.4.5 Le parcours de vie et les avantages et désavantages cumulatifs

Ce paradigme va connaître un développement au début des années 1990, pour s'installer la décennie suivante comme un nouveau cadre de réflexion incontournable pour les études des processus de vieillissement. Ce programme de recherche contient un fort potentiel quant à la réintroduction des déterminismes sociaux dans l'analyse des processus de vieillissement. Il s'approprie ainsi un concept qui nous intéresse particulièrement ici : celui d'effets cumulés.

Mueller (2011) précise la genèse de ce concept. C'est Robert Merton qui est le premier à utiliser ce concept, qu'il nomme « l'effet Matthieu », dans une analyse de la production scientifique. Si le terme est d'origine biblique, il décrit un processus par lequel les auteurs les plus réputés sont aussi ceux qui gagnent le plus de reconnaissance « Avec le temps, de plus en plus de renommée est accordée à celui qui en a déjà, tandis que les co-auteurs n'en accumulent pas. L'écart se creuse ainsi et produit quelques carrières ascensionnelles, les 'étoiles montantes' du domaine, pour beaucoup de carrières 'stagnantes' » (Mueller, 2011 : p.20). Dannefer développe ce concept d'accroissement des inégalités avec le temps, afin de comprendre les processus de différenciation qui prennent place à l'intérieur d'une cohorte de naissance (Mueller, 2011). Processus qu'il définit par le terme « d'hétérogénéisation » (Dannefer cité par Mueller, 2011) qui met en évidence un accroissement de la variabilité d'une caractéristique individuelle durant le processus de vieillissement. Cet accroissement sera conceptualisé selon le terme d'avantages et de désavantages cumulés, ou dans une version simplifiée : les effets cumulés (Mueller, 2011).

Cependant, ce développement conceptuel, d'une grande potentialité quant à la réintroduction d'éléments structuraux, macrosociologiques, comme le concept de classe sociale dans l'étude des processus de vieillissement, a très certainement été fortement limité par l'un des autres postulats de base du paradigme du parcours de vie, celui d'*agency*. Ce concept est défini comme l'intentionnalité ou la capacité d'agir et renvoie au principe d'autonomie. Cette définition est proche de celle d'identité narrative de Ricoeur « Les individus construisent leur propre parcours de vie à travers leurs choix et leurs actions qu'ils entreprennent à l'intérieur des opportunités et des contraintes imposées par l'histoire et les circonstances sociales, les choix et les actions qui dépendent des ressources disponibles, de l'accumulation d'expériences et de savoirs, de même que du développement identitaire » (Lalivé D'Épinay et al., 2005 : p.165). Si quelques auteurs proposent une définition multidimensionnelle de cette compétence en réaffirmant le lien entre l'*agency* et la structure sociale, l'influence des théories postmodernistes a sans doute grandement contribué à concentrer l'attention du programme de recherche du parcours de vie sur la dimension individuelle de cette compétence, en prenant pour objet d'étude sa biographie et son histoire de vie.

3.4.6 Le parcours de vie : le modèle d'optimisation sélective avec compensation.

Cet ensemble de réflexions théoriques qui a inspiré la construction du paradigme du parcours de vie, trouve également quelques applications dans le domaine spécifique de la vieillesse. Le modèle de Baltes et Baltes (1990) « d'optimisation sélective avec compensation » (Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.23) trouve ces racines conceptuelles dans les théories du développement, tout au long de la vie, dites *lifespan*. On se rappelle que ce modèle théorique stipule, durant le processus de développement qui prend forme tout au long de la vie, des pertes et des gains, particulièrement en termes de rôle. Et dans cette perspective, ce qui fait la différence, ce qui crée en quelque sorte de la distinction, c'est de pouvoir assurer une continuité à ces rôles sociaux et d'éviter une rupture identitaire trop brutale. Ainsi au niveau de l'individu ce dernier peut mettre en

place une série de stratégies d'adaptation qui passe d'abord par la sélection d'un certains nombres de rôles, d'activités ou de statuts. Ainsi, l'individu donne stratégiquement la priorité à certains domaines de son existence. Choix qui serait conditionné, principalement par des motivations, des aptitudes personnelles et des capacités biologiques selon Sapin, Spini et Widmer (2007). Il va en quelque sorte optimiser certains domaines de son existence qu'il considère comme prioritaires, d'où la conceptualisation de cette seconde stratégie comme optimisation. Ceci suggère donc que l'individu, pour faire face à une éventuelle perte, doit mobiliser ou investir une partie de ses ressources pour tendre vers cette finalité. Il semble ainsi que le potentiel de développement soit particulièrement indexé aux ressources dont dispose un individu, puisque que l'optimisation suggère un investissement en temps et en ressources conséquent. La troisième stratégie relève d'un processus de compensation qui peut se comprendre selon deux dimensions. Cela se réfère tout d'abord à une compétence à l'autonomie, autrement dit, à la possibilité de pouvoir compenser une perte de capacité en recourant à des tiers ou à des ressources externes, comme, par exemple, le port de lunettes qui représente une compensation de type technologique. L'autre facette de cette compensation relève d'une disposition à l'acceptation des aléas de la vie. Sapin, Spini et Widmer associent cette stratégie à un processus psychologique qui permet « de relativiser l'importance des pertes, de manière à protéger le soi et l'identité personnelle » (Heckhausen & Schultz, cité par Sapin, Spini, Widmer, 2007 : p.24).

Ce courant de recherche, bien qu'il prenne en compte et reconnaisse l'importance des contextes sociaux dans ces trajectoires de vie, théoriquement, ne recourt que rarement à ce type de mesure durant la phase empirique de la recherche. Il y a donc une forme d'évacuation, ici, des déterminismes sociaux quant à la compréhension de la mise en place de telles stratégies ou non. Et ces études oublient systématiquement de prendre en compte les différents types de capital à disposition des individus pour faire face à ce type d'adaptation. En sus, ce modèle usant du terme fortement connoté économiquement d'optimisation, qui peut être défini comme quelque chose qui rend meilleur, autrement dit, avec un rendement supérieur dans le langage des économistes, propose une définition pour le moins normative et économique d'une disposition qui, à première vue, trouve son ferment dans un contexte socio-culturel tout à fait particulier, voire même dans l'incorporation d'un habitus qui reflète la position d'un agent dans la structure sociale. Cette thèse se propose comme un complément théorique à cette approche qui néglige de considérer l'impact de la structure sociale sur la production de dispositions qui conditionnent dans une large mesure, c'est ce que mes résultats tendent à démontrer, la capacité de chaque agent social à pouvoir réaliser ce modèle d'optimisation sélective avec compensation. En résumé, cette compétence à l'adaptation dépend d'abord d'un héritage culturel transmis lors des processus de socialisation. Le choix qui reste toujours problématique dans le cadre d'une sociologie qui se prétend critique, de sélectionner un rôle plutôt qu'un autre, reste partiellement déterminé par des déterminismes sociaux, par un ensemble de structures structurantes prédisposées à fonctionner comme structure structurée, par un ensemble d'expériences passées et de références culturelles qui ouvrent ou ferment le champ des possibles. En d'autres termes l'expérience des possibles, pour reprendre le cadre théorique bourdieusien, dépend du capital culturel incorporé et de la distance plus ou moins grande qui le sépare d'un capital culturel objectivé, voire institutionnalisé. Et ce modèle se présente bien comme l'expression d'un capital culturel objectivé.

La question de l'optimisation semble encore plus problématique. Comme le signale Sapin, Spini et Widmer (2007) ce processus demande un important investissement, d'abord de sa personne, mais également en temps et en ressources. La mise en relation de l'étude historique présentée en introduction de ce travail avec le cadre conceptuel bourdieusien de la distinction, a permis de mettre en lumière, une éthique, un habitus, et un ensemble dispositionnel caractéristique de ma

population d'enquête, et qui peut se résumer sous la formule d'un rapport ascétique au monde. Habitué à la contrainte, et à se soumettre à des mécanismes de disciplinarisation des corps dans bien des domaines de la vie, les membres de ma population semblent particulièrement bien disposés, à poursuivre ce type d'investissements et d'efforts durant l'étape de leur vieillesse. D'autant plus, que selon Baltes cité par Sapin, Spini et Widmer (2007) ces stratégies d'adaptation tendent vers trois finalités : le gain de développement, le maintien des acquis et la régulation des pertes. Et dès lors que ces finalités sont indexées et dépendent en partie du rapport qu'entretiennent les individus au temps, et des ressources qui se déclinent en différents types de capital, cette disposition à l'adaptation semble intimement liée, non seulement à leur origine sociale, mais également à la position qu'ils occupent actuellement dans la stratification sociale.

Le dernier élément de ce modèle pose également quelques problèmes. La première dimension de la compensation est comprise comme une capacité à l'autonomie, autrement dit à pouvoir mobiliser par des tiers des ressources qui lui font défaut. J'introduis donc ici une réflexion sur cette question de l'autonomie, qui partage plus d'un lien avec celle d'indépendance, avant de poursuivre cette analyse.

« L'autonomie relationnelle » et l'indépendance au cœur de la construction sociale de l'individu bourgeois moderne.

Robert Castel (2001), dans son entretien avec Claudine Laroche sur la construction de l'individu moderne, critique dans le discours libéral, voire néolibéral, la définition substantialiste de l'individu. Retraçant les conditions objectives, historiques et sociales des possibilités de son émergence par un éclairage des supports nécessaires à son existence, Castel convoque la théorie lockienne de l'appropriation « L'homme, selon Locke, est quelqu'un qui s'approprie et transforme la nature par son travail, qui devient ainsi propriétaire et qui, par l'intermédiaire de cette appropriation, devient capable d'exister pour lui-même comme individu, c'est-à-dire de ne dépendre de personne » (Castel, 2001: p.14). La propriété de soi, ainsi formulée chez Locke, qui s'obtient par le travail, repose presque exclusivement sur le socle de la propriété privée. Dès lors, la propriété de soi, comprise comme auto-détermination et comme indépendance, est indissociable de la propriété des biens « L'individu moderne, c'est d'abord l'individu propriétaire » (Castel, 2009 : p.411).

Michel Foucault (1975), dans ses recherches sur la gouvernementalité - tout comme Georg Simmel (1999), dans ses études sur les formes de socialisation - mentionnent que dans les formations sociales précédentes la modernité, c'est la fonction, le statut, le capital symbolique qui définissent ou, autrement dit, qui individualisent son détenteur. Foucault ajoute, par ailleurs, que seul les puissants, ceux trônant au sommet de la hiérarchie sociale, accèdent au statut d'individu par la mise en scène public de leur grandeur. Si la fin des dépendances féodales permet à une fraction plus importante d'accéder à cette individualité, c'est principalement par la possession d'un patrimoine, par l'accès à la propriété privée. A l'opposé, les masses laborieuses, les non-propriétaires, ne disposeront jusqu'au XIXe siècle d'aucun droit social et seront socialement méprisés (Castel, 2001).

Par la mise en place d'un système de protection sociale, que Castel nomme propriété sociale, s'instaure la société salariale permettant, d'une part, à une proportion bien plus importante d'accéder à ce statut d'individu, et, d'autre part, pour la première fois dans l'histoire, de construire un continuum de conditions sociales non pas égales mais comparables. On a donc ici affaire à un processus de généralisation d'un mode d'existence de l'individualité qui au début du XIXe siècle était encore limité aux classes sociales supérieures. Nous sommes bien rentrés dans ce que Norbert Elias (1991) nomme la « société des individus » qui valorise et promeut un acteur social responsable.

Les dynamiques de décollectivisation (Castel, 2009) qui, à l'orée des années 1970, traversent la gestion politique des problèmes sociaux, entraînent une inflation de la notion de responsabilité individuelle. Selon Alain Ehrenberg (1995), l'individualisation de masse, qui prend son origine autour du mythe de l'aventure entrepreneuriale et de la figure de « l'individu conquérant », s'essouffle à la décennie suivante. Le culte de la performance ne garantit plus l'emploi, le chômage s'étend à l'ensemble des classes sociales et émerge une seconde figure de l'individualité, « l'individu souffrant. ». De la même manière, Castel (2009) oppose « l'individu par excès » à « l'individu par défaut ». Si l'un a trop bien incorporé cette exigence d'autonomie et d'indépendance, le second ne dispose ni des ressources personnelles ni des supports collectifs pour accéder à cette aspiration partagée, celle de devenir un individu. Ainsi, pour ces auteurs, ces différentes figures idéal-typiques dessinent les deux facettes de gouvernementalité de soi, avec comme point commun, un accroissement de la prise en charge des problèmes par l'individu lui-même.

Sans revenir sur l'histoire de l'usage scientifique de la notion d'autonomie, concept hautement polysémique, Ennuyer (2013) met en évidence la confusion autour de l'usage de ce terme dans le champ de la vieillesse, plus précisément dans les discours médical et politique. L'autonomie y est, en effet, définie comme l'antonyme de la dépendance. Considérée dans une opposition simplificatrice cette nouvelle valeur, inspirée de la vision kantienne d'un individu autonome, n'est jamais pleinement réalisable. Ainsi, la reformulation récente du concept en autonomie relationnelle (Jouan cité par Ennuyer, 2013) permet de prendre en compte les conditions intersubjectives et sociales de l'autonomie au cœur même de sa définition. En faisant nôtre cette définition de l'autonomie, l'intérêt ici est de clairement la distinguer de la notion d'indépendance.

Pour François De Singly (2000), l'individualisation, comme mode de production sociale de l'individu moderne, est constituée de deux dimensions : l'indépendance et l'autonomie. L'indépendance repose sur la conception monadologique de Leibniz. La monade (ici l'individu) fonctionne sur le mode de l'autosuffisance. Elle dispose de ressources propres qui la rendent indépendante des autres monades. L'autonomie, dans son acception kantienne, renvoie à la capacité d'un individu de se donner ses propres lois. L'autonomie s'oppose ici à l'hétéronomie, au fait d'être soumis à des volontés extérieures. L'exemplification typique de cette distinction entre autonomie et indépendance est la figure du jeune autonome qui s'auto-définit selon ses propres choix de vie, et qui pourtant, reste dépendant financièrement de ses parents. Resituée dans le contexte de la vieillesse, l'exemplification/l'illustration se déclinerait ainsi : une personne résidant en établissement médico-social – ou présentant des limitations fonctionnelles – peut être tout à fait autonome au niveau de la volonté, de l'intention et de la pensée, mais fortement dépendante au niveau de l'agir, du faire par soi-même sans le recours à autrui, à partir de ses seules ressources.

Comme présenté ci-dessus, dans la section qui présente la construction sociale du « bien-vieillir », cette injonction à l'autonomie et à l'indépendance se retrouve au cœur des principaux modèles théorico-normatifs des processus de vieillissement.

Suite à cette réflexion, l'autonomie s'impose comme une disposition fondamentale, ou comme un nécessaire complément à l'injonction normative à l'individualisation. Et les bourgeois semblent également particulièrement bien socialisés à cette disposition, étant en quelque sorte les cobayes ou encore les pionniers quant à une conduite de vie autonome et indépendante. En sus, l'autonomie dépend avant tout des ressources à disposition des individus, qui se définit dans le langage de Locke par la possession de propriété privée, et que l'on peut comprendre de manière plus générale, comme la possession de différents types de capital, économique, culturel et bien évidemment social dans ce cas précis.

J'en reviens à la critique du modèle « d'optimisation sélective avec compensation ». La seconde dimension de la compensation peut également faire l'objet d'une critique similaire. Assumer la perte d'un rôle, accepter les aléas de la vie ou l'apparition de limitations fonctionnelles ne semble pas être une compétence qui se distribue également le long de la hiérarchie sociale. En effet, l'incorporation d'une éthique calviniste et d'un habitus bourgeois paraît offrir des ressources efficaces pour accepter l'inacceptable. Historiquement, est-ce que le dogme de la prédestination aurait, outre motivé des stratégies d'expression publique de son élection, contribué à l'incorporation d'une certaine disposition à accepter son sort et à ne pas le remettre en question ? De plus, accepter la perte d'un rôle quelconque, paraît atténué lorsque l'individu construit son identité sur une multitude de cercles sociaux d'appartenance. Ainsi être actif dans différents domaines, et investir du temps et des ressources dans une pluralité d'activités – sportives, culturelles, éducatives, ou encore de loisir – pourraient se présenter comme des éléments facilitant cette acceptation. En outre, lorsque l'on dispose de conséquentes ressources économiques et temporelles, cela permet également de repousser, voire de nier, le moment auquel cette compensation devient inévitable. Par exemple, un professeur d'université aura bien plus de latitude pour continuer son activité professionnelle bien après la retraite. Rien n'empêche le chercheur octogénaire de continuer à publier des articles, par exemple.

Après la présentation du paradigme du parcours de vie et de certains de ces concepts qui lui sont associés, il me reste à introduire un dernier concept qui n'est pas tout à fait le produit de ce paradigme, sans pour autant lui être tout à fait étranger, celui de déprise. Ce concept sans pour autant en être la copie conforme partage plus d'une similarité avec le modèle « d'optimisation sélective avec compensation » défini par Baltes et Baltes (1990). Et la réflexion qui sous-tend cette construction conceptuelle, autant que celle de la déprise, trouve son origine dans une critique formulée à l'encontre de la théorie du désengagement.

3.4.7 La déprise

Face à une vision très homogénéisante de la vieillesse qui conçoit le processus de vieillissement comme un désengagement inéluctable et linéaire, de nombreuses critiques vont remettre en cause la pertinence de ce modèle. Ce cadre théorique peut être résumé dans un double mouvement de désengagement : par la réduction des rôles sociaux et de l'investissement dans ces derniers (Clément & Mantovani, 1999). Les principales critiques adressées à ce modèle sont les suivantes : on lui reproche de ne pas discuter de l'association implicite entre engagement et activité, d'une relation tautologique entre l'âge et le désengagement qui ne prend pas en compte la diversité des formes de désengagement, et d'oublier de s'attarder sur le point de vue des principaux intéressés, à savoir comment les personnes âgées perçoivent cette étape du parcours de vie (Clément & Mantovani, 1999).

Coleman (1994) cité par Clément, inspiré comme l'est le paradigme du parcours de vie, par la psychologie développementale dite *lifespan*, reprend à son compte l'idée d'une socialisation et d'une construction identitaire qui se poursuit tout au long de la vie. Les individus vont donc opérer des ajustements à leur propre vieillissement (Clément & Mantovani, 1999). Dans la notion de déprise, cette idée d'adaptation s'accompagne de celle de prévention. L'adaptation n'est donc pas seulement une réaction à l'occurrence d'une inadaptation, mais peut faire l'objet de stratégies de prévention et d'anticipation (Clément & Mantovani, 1999). L'anticipation fonctionne, par ailleurs, comme un adjuvant facilitant l'adaptation et ainsi atténue les effets de la rupture. Selon ces auteurs, la déprise peut donc être comprise comme un « processus de réaménagement de la vie qui tient compte des modifications dans les compétences personnelles, de la trajectoire de vie antérieure, des situations interpersonnelles d'aujourd'hui dans un contexte social particulier » (Clément & Mantovani, 1999 : p.100). A la différence donc de la théorie du désengagement qui

insistait sur un retrait uniforme et linéaire dans tous les domaines de la vie, la notion de déprise postule, que si certains individus n'ont plus de « prise » sur des choses ou des relations, ils investissent néanmoins un ensemble de ressources pour conserver des registres d'intérêts qui leur apparaissent comme central dans leur vie (Clément & Mantovani, 1999). Dans une perspective qui cherche à rendre compte des conséquences d'un changement qui affecte le rapport à l'autre et au monde, le vieillissement est compris comme un processus dans lequel « on se déprend d'un monde antérieurement construit (Barthe, Clément, Druhle, 1988) non d'une manière systématique et linéaire, mais en opérant des choix qui s'inscrivent dans la continuité de la vie de l'individu » (Clément, 2003 : p.15).

Cette notion de continuité est donc centrale dans cette conceptualisation, et partage un lien évident avec le sentiment d'être ou de ne pas être vieux (Caradec, 2004). A cette notion s'associe celle de rupture, signalée le plus souvent par l'occurrence d'un événement, comme le veuvage, l'apparition de limitations fonctionnelles, l'entrée dans la dépendance, ou encore la cessation d'une activité professionnelle. Ainsi chacune de ces ruptures qui tendent *in fine* à produire une forme de désengagement du monde tant relationnel, que matériel, sont contrebalancées par la mise en place d'une série de stratégies. Et c'est « une logique de substitution et de sélection des activités qui sous-tend les stratégies de déprise » (Clément & Mantovani, 1999).

Cet ensemble de stratégies tend vers deux finalités : ces reconversions, ces adaptations et ces réorientations s'orientent sur la conservation d'une part, de son autonomie, autrement dit de sa maîtrise du monde et sur le monde, et, d'autre part, de son identité forgée lors des étapes antérieures de son existence (Clément & Mantovani, 1999). Afin de tempérer d'éventuelles transformations identitaires, c'est principalement le lien à l'autre que les individus cherchent à conserver. Le choix des activités et des lieux serait alors indexé à la préservation d'un rapport à l'autre selon une logique affinitaire « se construit un cycle de vie où l'autonomie et l'indépendance s'appuient plus que jamais sur l'interdépendance, comme par anticipation des épisodes suivants, s'ils surviennent » (Barthe, Clément, Druhle, 1990 : p.40).

Selon ces auteurs, la logique qui préside à ces reconversions se situe dans la trajectoire de vie passée des individus, dans leur rapport au monde et dans leur style de vie. Autrement présenté, la conservation de l'identité, construite durant sa vie, préside à l'orientation de la substitution et de la sélection d'activités. Et ces choix seraient le fruit de l'intentionnalité de l'acteur. Exprimées dans le langage de Bourdieu, les logiques qui président à l'instauration de ces stratégies trouvent leurs inclinations dans l'incorporation d'un habitus spécifique et s'expriment, au contraire, plutôt de manière inconsciente.

Dans sa version originale, la déprise trouve son origine dans l'apparition d'un sentiment de « fatigue » (Clément & Mantovani, 1999 : p.101). Elle peut donc être associée à un « principe d'économie des forces » (Clément & Mantovani, 1999 : p.101). Selon Caradec, si la déprise est d'abord comprise comme « amortissement de l'impulsion vitale » (Caradec, 2004 : p.115) dans des textes ultérieurs, elle est également mesurée à l'aune d'une contraction des interactions sociales, par le repli dans l'espace domestique ou par la présence de l'individu dans l'espace public, ou encore par une raréfaction des possibilités d'engagement (Caradec, 2004). Ce modèle ainsi s'enrichit en abordant différentes dimensions incluses dans les processus de vieillissement.

Dans sa version « positive », la déprise équivaut à une emprise sur des choses et des liens qui apparaissent comme centraux dans le quotidien d'un individu (Barthe, Clément, Druhle, 1990). Selon ces auteurs, la reconversion s'oriente selon trois stratégies principales : les stratégies d'amplification, qui signalent un investissement plus important quant à des activités ou des projets laissés de côté avant l'occurrence de la retraite par exemple ; les stratégies de contournement, où l'on maintient une activité par des voies substitutives ; les stratégies de création et de

développement qui font référence à un engagement dans ce que ces auteurs qualifient de « néo-bénévolat productif » (Barthe, Clément, Druhle, 1990 : p.40).

Selon Caradec (2004) il faut ajouter à cette liste de modalités, celle de la délégation et de l'abandon. En effet, il paraît essentiel de signaler des degrés dans ce processus de déprise. La déprise peut se comprendre comme un processus cumulatif, et son accumulation entraîne avec le temps une « forte déprise » qui *in fine* tend vers une déprise « ultime » qui soustrait toute probabilité d'une reprise sur le monde. En fonction de la raréfaction des membres qui composent le réseau social et d'une réduction de l'espace familial, de l'accroissement du sentiment de fatigue et de la réduction des possibilités d'engagement, les stratégies d'adaptation et de substitution, à terme, ne sont plus envisageables et sont remplacées par celle de l'abandon ou de la délégation.

Les enjeux associés à cette déprise sont les suivants : maintenir des prises sur le monde, contenir l'étrangeté du monde et préserver une estime de soi (Caradec, 2004).

Les prises sur le monde passent d'abord par une série d'engagements qui reflètent l'intérêt de l'individu. Intérêt qui n'est pas limité aux choix de certaines activités, mais qui exprime également un certain rapport au monde. Dans une analyse du rapport aux médias et aux technologies, Caradec (2004) souligne un continuum de prises de position allant d'un intérêt soutenu et curieux, ouvert aux innovations, à un désintéressement assumé et revendiqué. Si cet auteur signale que ce rapport désintéressé au monde porte le risque de « renoncer à de nouvelles potentialités de soi » (Caradec, 2004 : p.124), il précise également que cette disposition au monde reflète l'incorporation d'un droit au repos. Et comme les résultats de ma thèse tendent à le démontrer, ce rapport à la vieillesse semble dépendre en partie de l'origine sociale de mes répondants. Quoi qu'il en soit, l'association entre désintérêt et déprise, paraît se renforcer mutuellement.

L'étrangeté du monde fait référence d'une part, à une perte de compréhension de la société et, d'autre part, à des résistances à y adhérer. Ce serait principalement au sein des interactions avec leur entourage et les médias que les personnes âgées développent un tel sentiment. La mort des contemporains, des membres proches ou éloignés d'une génération particulière contribue au même titre que les relations intergénérationnelles à ce sentiment d'étrangeté. Bien que les enfants et petits-enfants se proposent comme autant de formateurs aux nouvelles technologies, ils peuvent également exacerber ce sentiment d'étrangeté. D'autant plus que les petits-enfants qui grandissent, pris dans un réseau de relations plus large, soumis à des logiques professionnelles et à plus de sollicitations, vont graduellement réduire la fréquence des relations entretenues avec leurs grands-parents (Caradec, 2004). Les médias représentent une autre source d'étrangeté en proposant des programmes et des émissions en décalage avec les goûts et les habitudes des personnes âgées. Se mélange ici des effets d'âge et de génération dans la construction de ce sentiment d'étrangeté au monde. Bien que cette étrangeté au monde puisse être comprise comme une stratégie d'affirmation de son identité passée, cette disposition s'impose également comme un stigmate de la vieillesse. Au contraire « revendiquer une posture d'ouverture par rapport au monde actuel et de compréhension par rapport aux plus jeunes est une manière d'affirmer que l'on n'est pas encore vieux » (Caradec, 2004 : p.135).

La déprise peut ainsi prendre différentes formes. Et cette variabilité peut s'expliquer en fonction de différents facteurs : l'état de santé, la possibilité de poursuivre ou non son engagement professionnel, l'étendue du réseau social qui s'offre comme autant de ressources inégalement distribuées au sein de la population des personnes âgées et qui conditionnent des processus de déprise tout à fait variés (Caradec, 2004). Dans l'objectif de tracer des parallèles entre ce cadre théorique et celui de Bourdieu, un facteur supplémentaire pouvant expliquer cette variabilité

pourrait se faire, d'une part, au regard des différents types de capital à disposition d'un individu, et, d'autre part, en fonction de l'incorporation d'un habitus de classe.

Clément propose dans un article (2003/4) différentes orientations que peut revêtir cette déprise. Deux grands modèles de déprise apparaissent selon des individus qui privilégient, à l'une de ces extrémités des valeurs d'indépendance et d'autonomie, ainsi qu'un régime d'indépendance des relations intergénérationnelles, et à l'autre de ces extrémités, des valeurs familialistes et la poursuite d'un régime d'interdépendance intergénérationnelle (Clément & Mantovani, 1999). Entre ces deux extrêmes une infinité de situations intermédiaires sont tout à fait envisageables.

Dans le cas de ceux qui privilégient les rapports familiaux, il existe deux modes de vie caractéristiques : un recours à la famille comme support au maintien de l'indépendance et sa place dans la société, ou un recours à la famille comme unique société d'appartenance. Le premier de ces modèles tend vers la conservation de l'indépendance de l'agent par l'activation des ressources obtenues via le réseau familial. Généralement, ces individus sont porteurs d'un capital culturel incorporé élevé. Ainsi, ces auteurs précisent que les valeurs d'indépendance et d'autonomie sont davantage représentées au sein des catégories sociales les plus élevées (Clément & Mantovani, 1999).

Le second modèle correspond à un profil différent. Ces individus expriment une faible adhésion à la société. Sentiment conditionné par l'occurrence d'une ou de plusieurs ruptures, comme la perte du conjoint par exemple. En somme l'apparition de la dépendance alimente le sentiment d'arriver à la fin de sa vie et contribue à un désengagement du monde social.

Dans le cas de la défense des valeurs d'auto-détermination et d'indépendance, il est également possible de distinguer deux modèles. Comme l'exprime Clément « parmi les indépendants par rapport à la famille, certains ne sont pas seulement accrochés à leur société, ils « font » la société [...] (Clément, 2003/4 : p.21). Ces individus se caractérisent donc par une maîtrise sur le monde qui va de pair avec une maîtrise sur le temps « ils ont du mal, même à 91 ans, de se sentir vieux » (Clément, 2003/4 : p.21). Le second modèle fait référence à des individus qui ont embrassé les valeurs d'indépendance et d'autonomie mais qui se situent dans un processus de désinsertion du monde. Ce retrait semble être conditionné par un sentiment d'impossibilité de transmettre quelque chose à quelqu'un. Ces individus sont souvent célibataires et sans enfants, et lorsque la déprise « ultime » fait jour, ceux-ci se retirent du monde. De cette analyse, je peux dégager une typologie analytique. Le premier axe serait représenté par un continuum allant de la défense des valeurs d'indépendance à des valeurs familialistes. Le second de ces axes, plus difficile à dégager, pourrait faire référence à la possibilité ou non de transmission. J'y reviendrais dans la partie introductive de l'analyse qualitative.

Un autre élément important pour la suite de mon analyse doit être ici relevé. Implicitement, ces auteurs proposent une association qui n'est en fait jamais justifiée, entre le degré de maîtrise sur le monde, qui n'implique pas une simple connaissance du monde, mais une véritable participation à son histoire, et le rapport au temps, ou plus exactement la prise de conscience du temps qu'il nous reste à vivre. Autrement présenté, cela institue un lien entre cette idée de maîtrise du monde, (être et faire la société) et le sentiment d'être ou de ne pas être vieux.

Je ne conteste évidemment pas cette relation, bien au contraire. L'analyse historique réalisée pour ce travail a justement mis en lumière la construction d'un habitus qui fait de cette maîtrise du monde une disposition toute bourgeoise. Ce qui paraît encore plus vrai lorsque l'on parle de « faire le monde », autrement dit, lorsque l'on souligne une participation à l'histoire. Dans le contexte des dogmes calvinistes, la preuve de sa prédestination et de son élection s'exprimait, entre autres, par une participation active à la chose politique. Disposition que l'on retrouve déjà

dans les dispositions de la *nobilitas* romaine et qui, en somme, protège contre le sentiment d'être vieux.

3.4.8 Sur le sentiment d'être ou de ne pas être vieux

Caradec (2004) dégage deux manières idéal-typiques de se définir par rapport à la vieillesse « d'une part, le refus de considérer que l'on est vieux et la mise à distance de la vieillesse, d'autre part, l'acceptation de l'être vieux » (Caradec, 2004 : p.139). Il convoque ensuite une série de conceptualisations afin d'expliquer la construction de l'un ou de l'autre de ces rapports à soi.

En partant de l'individu, ces manières de se définir apparaissent dans deux types de récit sur soi, qui engagent deux formes de rapport au temps. Le premier de ces rapports formalise le lien entre le passé et le présent. Il oppose un discours qui établit une continuité entre le passé et le présent à un discours qui indique une rupture identitaire. Un rapport de continuité engendre alors un certain type de rapport au futur. En ne se considérant pas encore comme vieux, la vieillesse apparaît comme un avenir probable et distant. A l'inverse, le sentiment de rupture alimente le sentiment d'être vieux, et produit un rapport à l'avenir qui se résume à un désir de mort (Caradec, 2004). La mise en récit d'une continuité s'exprime selon différentes dimensions. C'est principalement dans le domaine du faire et de l'activité qu'elle s'exprime. Mais également, dans le maintien d'un intérêt à « faire société », ainsi que dans la permanence de certaines capacités, comme, par ailleurs, dans l'élaboration de projets d'avenir. La rupture, quant à elle, insiste sur le contraste entre l'avant et le maintenant, sur un présent vécu comme l'antichambre de la mort (Caradec, 2004). Il existe par ailleurs des discours ambivalents qui se situent entre ces deux extrêmes. Tout en reconnaissant objectivement une vieillesse chronologique, certains individus affirment ne pas avoir le sentiment d'être vieux (Caradec, 2004). Ces formes de résistances seraient plutôt le fait d'individus n'ayant pas le sentiment d'être vieux. Mais cette ambivalence paraît d'autant plus forte lorsque la présentation de continuités et de ruptures s'entremêle d'autant plus fortement dans le discours d'un individu.

C'est ensuite le rapport à l'autre qui est envisagé dans la construction de cette définition de soi. C'est d'abord dans une perspective interactionniste que cette influence est approchée. Le sentiment d'être vieux s'éprouverait dans le rapport à l'autre. Autrement dit « être vieux, c'est ressentir un décalage entre la permanence de son être et l'image que l'on donne à voir » (Puijalon, Trincaz cité par Caradec, 2004 : p.149). Mais le sentiment de vieillir induit par le regard des autres lors d'une interaction ne paraît pas aussi déterminant que l'est la déprise (Caradec, 2004).

C'est ensuite dans un rapport de comparaison à autrui que Caradec (2004) envisage ce processus. Et cette comparaison serait surtout le fait de ceux qui portent le sentiment de ne pas encore être vieux. Ainsi la distinction au niveau individuel serait surtout orientée dans l'expression d'une différence et d'une distance quant à la représentation de « l'être vieux » incorporé par un individu. Néanmoins, puisqu'il n'existe pas de modèle universel de vieillissement, il serait intéressant de connaître les facteurs influençant l'incorporation d'une définition personnelle de la vieillesse. Comme les résultats de ce travail tendent à le montrer, c'est principalement le modèle de la vieillesse comme dépendance qui s'impose comme représentation. Les modèles théorico-normatifs du vieillissement réussi, du vieillissement actif ou encore du bien-vieillir, ne sont ni considérés, ni investis en qualité de modèles définissant d'autres manières d'être vieux, mais comme l'expression d'une résistance, d'une mise à distance voire d'une négation du sentiment d'être vieux.

Ce besoin de distinction paraît, par exemple, expliquer une série de comportements, comme le refus de l'usage d'un appareil télévisé, ou de faire usage d'objets qui stigmatise la vieillesse. La

comparaison à des personnes plus âgées ou plus jeunes, mais en moins bonne santé ou dans une situation moins enviable sert la même logique. Comme le précise l'auteur, le plus souvent des logiques de distinction de classe sociale s'entremêlent à des logiques de distinction de classe d'âge (Caradec, 2004).

L'estime de soi apparaît également comme un facteur facilitant une définition de soi distante de cette représentation de vieux. Et cette estime de soi dépend entre autres d'une certaine forme de reconnaissance, d'un sentiment de compter pour les autres. Ainsi, cette estime de soi serait d'autant plus importante qu'un individu est sollicité dans une société donnée. Et ces multiples engagements fonctionneraient comme autant de justification pour continuer d'exister (Bourdieu, 2003).

Si le rapport au temps, les interactions avec autrui et l'estime de soi paraissent importants dans la construction d'un sentiment d'être ou de ne pas être vieux, il ne faut pas négliger un dernier élément d'importance : le corps. Selon Heinniken, cité par Caradec (2004), le passage à la vieillesse se résume essentiellement à une question de corporéité. J'introduis donc ici quelques réflexions sur le corps produites par le savoir gérontologique.

3.4.9 Le corps dans la gérontologie conventionnelle

Selon Le Breton, le sentiment de vieillir provient de la conjonction d'un mélange de conscience de soi au travers des transformations corporelles et d'une représentation sociale et culturelle du processus de vieillissement. (Le Breton cité par Caradec et Vannienwenhove, 2015). La sociologie aurait investi plus massivement le second de ces effets selon Caradec (2015), selon différentes manifestations, comme celle de l'institutionnalisation de la tripartition du parcours de vie et de la construction sociale de rôles sociaux correspondants qui varient selon la catégorie d'âge auquel l'individu appartient. On peut également citer les politiques sociales orientées selon des seuils d'âge spécifiques. A ces normes d'âge s'ajoute l'idée d'un vieillissement interactif, « L'individu âgé, se sent vieux à travers les autres sans avoir éprouvé de sérieuses mutations [...] (Beauvoir, cité par Caradec & Vannienwenhove, 2015 : p.85).

D'autres analyses, privilégiant l'étude d'une auto-évaluation des manifestations corporelles qui font advenir le sentiment de vieillir, offrent la possibilité de mettre en lumière un ensemble d'attentes normatives quant au vieillissement. Selon l'étude de Caradec (2015) auprès de seniors français et québécois le corps s'éprouve selon trois grands registres.

Le registre organique qui renvoie à la santé et aux capacités physiques, qui oscillent entre le maintien d'aptitudes physiques et l'apparition de limitations fonctionnelles. (Caradec & Vannienwenhove, 2015). Le second de ces registres est celui de l'apparence qui renvoie aux dimensions plastiques du corps. Il relève exclusivement d'une dimension esthétique comme par exemple, la prise de poids, la dépigmentation des cheveux et l'apparition des rides (Caradec & Vannienwenhove, 2015). Dernier registre, celui de la vitalité du corps. S'oppose ici la fatigue et la « bonne forme », en somme, on retrouve ici la figure du corps endurant.

Face à ces trois registres d'autoévaluation de son propre vieillissement, les individus mettent en place un certain nombre de stratégies pour y faire face (Caradec & Vannienwenhove, 2015). On recourt ainsi à une gamme variée de pratiques : sportives, cosmétiques, médicales et chirurgicales, alimentaires ou encore médicamenteuses (Caradec & Vannienwenhove, 2015). Les auteurs relèvent, outre un engagement plus important dans les pratiques sportives ces dernières années, d'autres pratiques qui participent sans doute au maintien du corps sans pour autant poursuivre cette finalité, telle le jardinage et les pratiques sportives qui sont poursuivies dans une optique hédoniste (Caradec & Vannienwenhove, 2015). Chacune de ces activités, qui veillent au maintien du corps, peut s'inscrire dans les différents registres susmentionnés, et cela de manière

non-exclusive : une pratique peut relever de plusieurs registres simultanément. Par exemple, la teinture des cheveux qui relève soit de l'ordre esthétique ou du bien-être, ou de la marche à pied qui peut être considérée à la fois comme un plaisir qui procure du bien-être ou un surplus de capital santé. Les activités sportives sont par ailleurs généralement profitables pour l'ensemble de ces registres : santé, beauté et bien-être (Caradec & Vannienwenhove, 2015).

La seconde de ces stratégies fait référence à un jeu d'interprétations des transformations corporelles qui accompagnent les processus de vieillissement. (Caradec & Vannienwenhove, 2015). On peut, par exemple, neutraliser les signes corporels qui expriment le vieillissement, soit en pratiquant une balance des pertes et profits dans ces différents registres, soit en mobilisant d'autres qualités ou compétences non corporels, comme la mémoire, l'intérêt, l'humeur, la vivacité d'esprit, pour contrebalancer l'apparition sur le corps de la morsure du temps (Caradec & Vannienwenhove, 2015). On peut également se comparer favorablement à autrui, par le jeu d'un « contraste descendant. » (Caradec & Vannienwenhove, 2015).

Caradec (2015) mobilise alors le concept de déprise. A chaque registre de rapport à son propre corps correspond un mécanisme de déprise. Le corps organique, autrement dit l'apparition de limitations fonctionnelles rend inadéquat le rapport entre le corps et l'environnement matériel (montée dans un bus, absence de banc public, etc.). Le sentiment de fatigue, qui relève du registre de la vitalité, conduit également au renoncement de certaines activités. Au niveau de l'apparence, lorsque qu'apparaît un sentiment de honte quant à l'évaluation par autrui de son corps vieillissant, certains individus abandonnent certaines pratiques pour ne pas être exposés à autrui ce qu'ils perçoivent comme leur misère corporelle (Caradec & Vannienwenhove, 2015). Finalement, les auteurs évoquent un cercle vicieux, dès lors que la déprise produit des effets sur le corps qui peuvent en retour contribuer à encore plus de déprise.

L'auteur conclut par rappeler la grande importance sur ce phénomène de déprise de l'environnement matériel qui facilite ou non la présence des personnes âgées dans l'espace public, et le poids des représentations peu valorisantes de la vieillesse en France notamment. L'environnement permettant à la fois d'assurer un haut degré d'activité, voire un niveau élevé d'engagement social. Point important, ce travail met en évidence une définition quant aux contours normatifs d'un processus de vieillissement ordinaire qui, *a minima*, renvoie à la conservation de ses capacités physiques et à garder la santé ; ne pas paraître vieux et maintenir une certaine vitalité, autrement dit une certaine forme d'activité (Caradec & Vannienwenhove, 2015).

3.5 Un retour conclusif à Bourdieu

Je rappelle succinctement ma problématique : comment s'exprime la distinction sociale dans cette étape du parcours de vie ? Comment cette distinction s'adapte lorsqu'une ou plusieurs ruptures dans la trajectoire de vie d'un individu apparaissent ? Sur quelles ressources s'appuient ces logiques de distinction ? Comment cela entraîne une reconversion de certains types de capital en d'autres types plus rentables ? Et quels sont les véritables avantages sociaux durant cette étape du parcours de vie lorsque l'on dispose de ressources maximales, peu importe le capital considéré ?

La première section de ce cadre théorique présente le concept de distinction. Pour que la distinction soit opérante, il est nécessaire qu'elle exprime une différence valorisée. Et cette valorisation tient à un long processus de légitimation d'un certain rapport au monde et aux choses, que l'on peut qualifier d'ascétique, donnant le primat à la forme sur la matière. Cette esthétisation, qui est une stylisation d'une conduite de vie, se trouve légitimée et valorisée non

seulement par l'éthique calviniste, mais également par le processus d'individualisation qui est au cœur de la modernité. Cependant, la valeur de ce rapport au monde réside plus particulièrement dans l'investissement personnel nécessaire à son acquisition. L'accumulation d'un important capital culturel incorporé et d'un ensemble de dispositions ne se fait qu'au prix d'un engagement quasi-total du corps du répondant. Très exigeante, en temps et en ressource économique, cette accumulation est en soi distinctive quant à un certain profit de rareté, puisque tous les individus ne disposent ni du temps, ni des ressources nécessaires pour accomplir ce projet de réalisation de soi. Aussi surprenant que cela paraisse, c'est la même éthique qui se trouve au fondement de la hiérarchisation des biens culturels dans la société française des années 1960 qui justifie pendant plus de 400 ans la domination des bourgeois sur les autres groupes sociaux qui composent la société genevoise entre le XVI^e siècle et le XIX^e siècle.

Cette stylisation, qui exprime un rapport éthique aux choses, s'étend à tous les domaines de l'existence. Ainsi, le rapport que l'on entretient avec sa vieillesse paraît également conditionné par cet ensemble de dispositions. Dès lors que la distinction tient à cette correspondance entre un capital culturel incorporé et un capital culturel objectivé, voire institutionnalisé, ainsi que ses modes d'acquisition, je propose un parallèle entre un ensemble de dispositions inscrites dans le corps des personnes âgées et la proximité que cet habitus entretient avec un ensemble d'injonctions normatives contenues dans des modèles théorico-normatifs circonscrivant les processus de vieillissement. Ceci constituerait un premier type de profit de distinction qui tient à cette proximité entre l'histoire faite chose et l'histoire faite corps.

J'ai donc pris soin de présenter un ensemble de théories expliquant le processus d'incorporation dans les corps d'un ensemble de dispositions, principalement par le biais du concept bourdieusien d'habitus et celui foucauldien de disciplinarisation des corps, faisant de ce dernier le lieu d'inscription privilégié des rapports de pouvoir. J'ai ensuite présenté le corps comme lieu d'expression de son appartenance de classe pour conclure sur la figure du « corps autonome » comme nouvelle mesure de hiérarchisation des corps vieillissants. Un objectif secondaire cherchait à souligner dans cette section la proximité entre les modèles du corps bourgeois (Foucault, 1976), du corps de la modernité, et du corps, qui en quelque sorte, résiste au processus de vieillissement, ou autrement dit, qui s'inscrit en faux au regard de la représentation d'un corps dépendant. J'ai donc ensuite présenté la construction et le contenu d'un ensemble de modèles théorico-normatifs définissant les processus de vieillissement afin de signaler cette proximité. Cette présentation, par ailleurs, suggère des modèles de vieillissement socialement situés. On peut résumer cette situation dans l'opposition entre les théories du désengagement associées aux classes populaires et les théories de l'activité aux classes qui leur sont supérieures. Et comme les modèles théorico-normatifs actuels tendent à valoriser une vieillesse active, cela engendre également une forme de dévalorisation des vieillesse populaires.

La dernière partie de cette section met donc en lumière le principal profit de distinction durant la vieillesse qui tient à cette proximité susmentionnée. J'y ajoute un ensemble de stratégies qui semblent autant se mettre au service de la reproduction que de la distinction sociale. Consciemment poursuivies ou non, la présentation de ces stratégies me permet de préciser la notion de capital chez Bourdieu, en faisant la démonstration de la mise en place d'un ensemble de stratégies qui tendent à l'accumulation et la reconversion de différents types de capital. En résumé, la distinction s'exprime au quotidien dans une variété de pratiques, de dispositions, d'attitudes corporelles, de rapport à soi, aux choses et au monde, de pratiques langagières, de positions, de visions et divisions du monde, de style de vie et de consommation, dans la proximité du modèle de vieillissement poursuivi en acte au sein des classes bourgeoises avec les définitions légitimes circonscrivant une normativité propre à cet âge de la vie. Et si le corps permet la distinction, il représente également un important risque de déclassement social. Et

selon un principe de rareté, plus on vieillit, plus la présentation d'un corps en adéquation avec les normes du groupe participe à un profit de distinction.

La section suivante, qui se présente comme un hommage au courant de la gérontologie critique, qui engage une réflexivité comparable à la démarche de ce travail quant à la question des rapports de classe durant cette étape du parcours de vie, examine en quelque sorte la pertinence du cadre conceptuel bourdieusien dans le contexte de la post-modernité. En partant du programme de la gérontologie critique et en suivant son évolution au cours du temps qui traverse, outre d'importantes reconfigurations sociétales, des transformations paradigmatiques qui leur sont consubstantielles, j'ai pu mettre en évidence que la façon la plus appropriée à penser ou à repenser le chiasme entre classes sociales et processus de vieillissement devait s'approcher, non pas en fonction du passé des agents sociaux, mais selon une appréciation *hic et nunc* de ces rapports sociaux de classe dans cette étape du parcours de vie. Prenant au sérieux les enseignements des théories postmodernistes qui invitent finalement à reconceptualiser l'usage de la notion de classe sociale dans cette nouvelle modernité. La gérontologie critique s'oriente vers un usage des concepts bourdieusiens pour comprendre les variations des styles de vie poursuivis par les membres âgés d'une société donnée.

L'emphase dans la section qui suit est portée sur le paradigme du parcours de vie et sur certaines des conceptualisations qu'il véhicule, en particulier celle des effets cumulés, du modèle « d'optimisation sélective avec compensation » ainsi que celle de la déprise. Mon objectif ici est de porter un regard réflexif sur ces cadres théoriques en les réinscrivant dans une perspective bourdieusienne.

3.5.1 La déprise : une affaire de ressource

Le modèle « d'optimisation sélective avec compensation » autant que le concept de déprise trouve leur origine dans le développement des théories du vieillissement réussi. Ces conceptualisations s'inscrivent comme un dépassement ou une alternative aux théories du désengagement. Et c'est principalement selon le prisme de l'individu que ces compétences sont analysées. Autrement dit l'optimisation sélective avec compensation et la déprise peuvent être compris comme l'expression d'une compétence d'*agency*.

Malgré le fait que les auteurs qui traitent de la déprise mentionnent le poids de l'environnement, des trajectoires de vie et du contexte social, la présentation des effets associés à ces déterminismes sont le plus souvent passés sous silence. Caradec (2004) signale une influence de la position sociale sur ce sentiment de vieillir. En lien avec la trajectoire professionnelle, le sentiment de « fatigue » (Barthe, Clément, Druhle, 1990) serait plus accentué au regard d'une usure physique plus précoce. Le rapport à la retraite paraît également dépendre de l'incorporation d'un habitus de classe. A l'habitus des classes populaires correspond une représentation de la retraite comme « droit au repos ». Cet héritage des luttes sociales passées induit chez les classes populaires un rapport ambigu face aux injonctions répétées à l'engagement, à l'activité ou encore à l'épanouissement personnel (Caradec, 2004). L'auteur précise également que les activités investies après la cessation d'activité varient en fonction des ressources accumulées : les voyages, les sorties entre amis, l'engagement actif non rémunérés dans les milieux associatifs et philanthropiques, au même titre que le bricolage et le jardinage représentent autant de pratiques qui varient en fonction de la position sociale d'un individu donné.

De toute évidence, la capacité d'engager des stratégies de reconversion, par l'amplification, le contournement ou encore par la substitution, semble d'abord dépendre des ressources à disposition des individus et du rapport au monde qu'ils entretiennent. Et ce n'est pas seulement des inégalités économiques qui peuvent expliquer ce différentiel de compétence à la

reconversion. Le capital culturel incorporé offre également des ressources centrales pour ces pratiques de reconversion. Autant les possibilités d'engagement que les possibilités de substitution et de contournement partagent une forme d'affinité avec « l'expérience des possibles » et le niveau de capital culturel à disposition des individus. Le capital social paraît également crucial pour entreprendre ou non ces différentes stratégies, ne serait-ce que pour alimenter une disposition à l'autonomie.

Dans une certaine mesure, la déprise s'offre comme un succédané à l'apparition d'une rupture dans la trajectoire de vie ainsi que dans le processus de construction identitaire. Elle apparaît comme une protection contre la production d'une image de soi comme vieux. Elle tend ainsi à instaurer une forme de continuité dans le récit que les individus donnent de leur vie. Et ce rapport au temps paraît central dans la définition de soi comme vieux ou comme non-vieux dès lors qu'il institue un certain rapport à l'avenir. Cependant, ce rapport au temps est socialement situé. Comme l'a démontré Bourdieu : ce sont les classes bourgeoises qui portent ce regard assuré sur l'avenir. Et cette « expérience du possible » favorise, d'une part, une aisance sociale et permet, d'autre part, la mise en place d'un rapport préventif. Et ces pratiques de prévention protègent également d'une rupture trop brutale et immédiate. Apparaît ici, l'un des traits de ce rapport ascétique au monde qui offre déjà des avantages indiscutables en termes de déprise pour ceux ayant incorporé ces dispositions.

La déprise évoque également une forme de mise à distance de la vieillesse et d'euphémisation d'un processus de vieillissement objectif. Et cette réflexivité, cette mise à distance, ce regard désabusé des réalités immédiates du monde s'identifient également à un certain rapport que les classes bourgeoises entretiennent avec les biens culturels. Le calvinisme s'inscrit comme une volonté de soustraire l'être humain à sa bestialité. Le corps sensible est ainsi condamné. N'y a-t-il pas ici une forme de correspondance entre la condamnation du plaisir par les sens, autrement dit par le corps immédiat, facile et vulgaire, qui évoque une forme d'aliénation, l'objet et le sujet se confondant, perdant ainsi cette précieuse distance réflexive avec cette capacité à pouvoir euphémiser les stigmates corporels d'un vieillissement objectif ?

Bien que la logique des reconversions envisagées se situe dans la trajectoire de vie passée des individus, dans leur rapport au monde et dans leur style de vie selon les promoteurs de ce concept, ces derniers oublient de préciser que cette volonté de reconversion en soi dépend tout autant de facteurs sociaux. Les logiques de reconversion étant indexées à l'intérêt d'un individu, il paraît envisageable d'identifier des logiques de classes à travers les intérêts qui conditionnent ces réaménagements. La volonté de se reconverter, d'entreprendre de la déprise en poursuivant son ou ses activités professionnelles passées, en investissement de nouveaux domaines d'activités, tout en cultivant un intérêt pour ce monde en train de se faire, paraît être une manière d'être dans le monde que toutes les classes sociales n'ont pas incorporé de la même manière.

L'un des deux objectifs principaux vers lequel tendent les pratiques de déprise, à savoir l'autonomie, est en soi déjà tout à fait problématique. Généralement proposée comme la réalisation universelle de l'individu moderne, cette finalité à l'autonomie se retrouve tant dans l'éthique calviniste, que dans le programme inscrit dans les modèles théorico-normatif du bien-vieillir. Cette disposition étant tout fait constitutive de l'incorporation d'un habitus bourgeois, elle offre un avantage certain à ces derniers.

Au regard des autres objectifs de la déprise : garder une maîtrise sur le monde, diminuer son degré d'étrangeté et conserver une estime de soi, l'incorporation d'un certain habitus paraît également déterminant. On sait que les classes supérieures, et particulièrement les bourgeois, insistent souvent dans leur récit quant à leur participation à l'histoire (Lalive, 1991). Cette maîtrise sur le monde s'exprime également par une connaissance du monde, ou autrement dit, par

l'accumulation d'un important capital cosmopolite qui passe autant par la réalisation de voyages plus ou moins longs à l'étranger, comme lors d'une formation scolaire, par exemple, que par la maîtrise d'une pluralité d'idiomes. Dès lors, autant l'acquisition d'un capital cosmopolite et culturel conséquent semble offrir d'importantes protections contre ce sentiment d'étrangeté. Finalement, le sentiment d'estime de soi dépend avant tout de sa participation, en quelque sorte au bien collectif. Avoir des obligations, des engagements, sentir que l'on compte pour l'autre, donc jouir d'une certaine reconnaissance sociale, paraît d'autant plus probable dans le cas des membres des classes bourgeoises inclinées historiquement par les dogmes de la prédestination à redistribuer une partie de sa richesse et à mettre ses compétences professionnelles au service du bien collectif.

Le risque ici, en évacuant en partie les déterminismes sociaux, dès lors que cette compétence à la déprise protège en quelque sorte du sentiment d'être vieux, situation le plus souvent considérée péjorativement, est de faire de cette disposition une valeur qui aurait tendance, tout comme le corps autonome impose une lecture hiérarchique spécifique du corps vieillissant, à hiérarchiser différents processus de vieillissement. Dans une certaine mesure, la possibilité de se protéger contre d'éventuelles ruptures et de puiser dans ses ressources les forces nécessaires au maintien d'une continuité identitaire et de son autonomie, offrent dans ce contexte un puissant levier de distinction.

Car en effet, les vieux bourgeois jouissent de plus d'un avantage au regard de ces pratiques de déprises, comme les résultats présentés dans la prochaine partie de ce travail tendent à le montrer. Et ces avantages tiennent, en quelque sorte, à l'incorporation d'un ensemble d'injonctions normatives et d'une certaine manière d'être dans et avec le monde qui se trame dans le processus de socialisation. Cela tient également à la possession des différents types de capital à disposition de l'agent.

Un dernier point doit être ici relevé. Cette mise en relation entre la conceptualisation bourdieusienne de la distinction et la construction théorique du concept de déprise souligne en quelque sorte la difficulté de distinguer des logiques de distinction entre différentes classes d'âge et différentes classes sociales. Il semble que la même logique puisse expliquer autant des rapports de classes sociales que des rapports de classe d'âge qui se résument dans notre cas entre le sentiment d'être ou de ne pas être vieux.

Le corps signale cette ambiguïté. En effet, la présentation d'un corps fort, endurant, productif, autonome, produit autant des profits de distinction en termes de rapport de classe sociale qu'en termes de rapport de classe d'âge. Ce qui, selon l'orientation de cette étude, fait du corps un indicateur, à la fois privilégié et complexe, pour dégager strictement des logiques de distinction sociale. Les formes de la déprise, comme susmentionnée, se proposent autant comme une stratégie de distinction de classe sociale que de classe d'âge, puisque ces deux registres ont tendance à se confondre dans le discours de certaines personnes âgées (Caradec, 2004). Si la logique est la même, la finalité diffère quelque peu. Cependant, elle tend à se confondre dès lors que les injonctions normatives, incluses dans les modèles théorico-normatifs des processus de vieillissement, ne sont pas si différentes que les logiques de transmission d'un habitus bourgeois via des processus de socialisation et de disciplinarisation. L'éthique protestante bourgeoise, autrement dit, ce rapport ascétique au monde s'insinuant en toutes choses, apparaît ici comme une disposition centrale qui offre ce surplus de profit symbolique assurée par une manière d'être (capital culturel incorporé) et de faire (mode d'acquisition du capital culturel), autrement dit, par une forme de stylisation de « l'être vieux », dont la valorisation tient à ce mode d'acquisition légitimé, d'une part, par les comportements d'autres membres valétudinaires qui partagent une homologie positionnelle, et, d'autre part, par un ensemble de modèles théorico-normatifs (capital

culturel institutionnalisé) qui produit une légitimité via les discours scientifiques, politiques et médiatiques.

Je me risque à une dernière hypothèse : au regard de la théorie ainsi que des résultats de ce travail, il semble que l'on peut dégager un capital qui fonctionne comme principe de hiérarchisation à l'intérieur du champ que constitue la vieillesse. En effet, le principe de distinction interne au champ qui paraît émerger de ces analyses pourrait se résumer à l'idée de capital santé ou de capital à l'autonomie.

Chapitre 4. Méthodologie

Après avoir présenté les cadres conceptuels et théoriques nécessaires pour l'analyse des résultats obtenus sur mon terrain de recherche, il est temps maintenant de présenter la méthodologie qui préside à la récolte des données auprès de ma population d'enquête.

4.1 Problèmes méthodologiques

Le long détour historique proposé dans le chapitre sur la constitution des élites protestantes genevoises se justifie également selon des questions méthodologiques. Outre, la connaissance plus précise des logiques sociales qui président à la constitution des élites à Genève, il me renseigne sur la « qualité » des élites que je rencontre lors de mes entretiens. L'origine qui motive cette démarche relève donc en grande partie d'un problème méthodologique : comment sociologiquement définir des critères d'inclusion/exclusion pour la constitution de sa population d'enquête lorsque l'on travaille sur des catégorisations sociales qui restent hautement polysémiques tant dans ces usages académiques qu'ordinaires ?

4.1.1 Une question d'identification

Je ne peux d'ailleurs pas m'exclure de ce constat. Ma vision des élites a considérablement changé au fur et à mesure de l'avancée de cette thèse. Par ailleurs, ce terme « d'élite » en soi est problématique. Autant les grandes catégories sociales que nous manipulons à longueur de temps dans notre profession sont heuristiquement fort utiles, autant dans la pratique et face à la réalité quotidienne, l'identification immédiate et spontanée de l'appartenance sociale d'un agent social à l'intérieur des fractions dominantes de la société est loin d'être une évidence. Lors d'un bref échange avec Monique Pinçon-Charlot, suite à une conférence que ce célèbre couple de sociologues donne à l'occasion de la sortie d'un de leurs ouvrages à Genève, je lui pose la question de cette problématique d'identification. Sans aucune hésitation, elle me répond que selon le code vestimentaire et l'hexis corporelle de la personne – je crois qu'elle fait ici référence à la figure du « trader » - elle les repère instantanément. Bien que fort admiratif quant à cette disposition qui me semble être une grande qualité pour un sociologue, je ne peux, encore aujourd'hui, me résoudre, bien que fermement convaincu par la base théorique qui justifie ces explications, à croire qu'il est si facile de faire, par exemple, une distinction entre un membre de la bourgeoisie entreprenante qui peut autant se situer au niveau de la haute bourgeoisie, donc des classes supérieures, que dans la classe moyenne, avec un ancien membre de la haute bourgeoisie, qui aujourd'hui pratique une profession libérale à haut prestige social comme la médecine, par exemple, et qui pourtant poursuit une conduite de vie typiquement bourgeoise.

J'ai sans doute acquis aujourd'hui un regard plus attentif à ces petits détails qui font toutes la différence : la qualité de la montre au poignet, les habits de marques, certains types de mobiliers, les chaussures, les boutons de manchette, le ton, l'accent, la qualité du langage oral et le rythme de l'échange, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux. Mais, la cumulation de tous ces petits déterminismes sociaux ne produit pas une sommativité qui atteste indubitablement de l'origine sociale d'une personne. Le regard ainsi qu'une connaissance sommaire de la personne ne sont, selon moi, pas suffisants pour apprécier cette qualité sociale. Le recours à des entretiens approfondis me paraît ici une pratique nécessaire à cette identification. Cette posture engage quelques conséquences : j'identifie toujours a posteriori et non a priori, à quelles fractions sociales dominantes appartient la personne interviewée.

4.1.2 Le recours aux tiers

Fort de ce constat, qui m'apparaît comme d'autant plus pertinent au début de ma thèse, et donc au moment où je rentre timidement sur mon terrain, je décide de recourir à la pratique de la recommandation. Suivant un conseil récurrent dans les ouvrages méthodologiques sur les recherches en terrain élitiste qui insistent sur la nécessité de jouir d'une recommandation préalable avant d'engager un premier contact avec ses membres (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2002 ; Odendahl & Shaw, 2002 ; Peabody et al., 1990), je n'ai jamais contacté directement des personnes pour leur soumettre une demande d'entretien. Cette tentation grandira lorsque j'aurai, suite à mon analyse socio-historique, une centaine de noms qui résonnent en moi comme les grands représentants de l'élite que je cherche tant à approcher. Dans mon cas, ce conseil s'est présenté comme une nécessité, n'ayant pas de liens ou de contacts suffisamment forts avec des personnes situées tout en haut de l'espace social. Le contexte Suisse a également une part de responsabilité. Bien qu'ici encore mes recherches historiques m'aient permis que très tardivement d'identifier des équivalents suisses du « bottin mondain » ou du « Who's Who » français, comme l'Annuaire de philanthropie genevois ou la consultation des archives d'Etat de Genève, il n'existe pas sur le territoire helvétique de données publiques facilement accessibles qui permettent de capter en un coup d'œil ce cosmos social de l'aisance et de la distinction. Ma seule véritable option méthodologique est donc bien de recourir à des tiers, que je qualifie ici « d'informateurs privilégiés ».

Je vais donc pendant plus d'une année répéter à chaque personne que je croise si, par hasard, elle ne connaîtrait pas des personnes socialement très aisées ? Je recours aussi à la formule suivante : connaissez-vous des personnes âgées qui appartiennent aux couches sociales les plus privilégiées ? Ceci amène généralement à quelques demandes de précisions. Je précise alors, que je cherche à entrer en contact, dans le meilleur des cas, avec des individus appartenant à des vieilles familles bourgeoises qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à l'histoire locale. Je m'intéresse à d'anciennes familles bourgeoises qui jouissent ou qui ont joui d'un certain prestige social. J'insiste sur le fait que ce qui m'intéresse ici, c'est d'une part, la fortune et, d'autre part, l'ancienneté. Je reste donc tributaire durant cette phase de recrutement de la représentation de l'aisance sociale incorporée par mes informateurs. Il n'est pas rare que ces informateurs recourent eux-mêmes à des tiers pour solliciter un entretien. Ainsi, la chaîne d'interprétation subjective de la définition « des couches sociales les plus aisées » s'allonge et explique l'hétérogénéité de la composition de ma population d'enquête. Mais ce n'est pas ici le propos, ce qui m'intéresse de relever, c'est une forme d'assimilation de la définition des « personnes appartenant aux couches sociales les plus aisées » à la définition du sens commun de la richesse. Elle se réduit ici à sa dimension matérielle, autrement dit à l'achat de biens et de services. Ce qui explique, par exemple, la présence dans ma population d'individus qui s'auto-qualifient de self-made men. Cette appellation ne semble pas ici renvoyer à l'idée d'une forte mobilité intergénérationnelle, mais plutôt au caractère « d'indépendance » de l'activité professionnelle. Le self-made man est avant tout celui qui a accumulé une fortune au travers d'une activité professionnelle indépendante. Ses origines sociales ne relèvent pas d'un milieu social populaire, mais bien plutôt des classes moyennes. Cette appellation reflète donc une évaluation par la personne elle-même, non pas de la distance sociale qui la sépare de ses géniteurs, mais d'une accumulation de richesse qui ne dépend pas d'un tiers. Quoi qu'il en soit « ces représentations ordinaires ignorent des dimensions essentielles de la fortune qui, pourtant, lui donne son sens social et définissent l'appartenance à la bourgeoisie » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007 : p.9). Méthodologiquement, ma démarche reste rétrospectivement incohérente, puisque je m'appuie sur une définition du sens commun de la richesse qui a tendance à exclure précisément la population qui m'intéresse. Si tout cela était à refaire, tout en gardant la pratique

de la recommandation, je proposerais moi-même une série de noms et de familles auxquelles je souhaite accéder.

4.1.3 Une représentation socialement située de la richesse

Je dois bien admettre que dans une certaine mesure la composition de ma population, n'est pas celle que j'avais imaginée au départ. Outre, quelques véritables membres de la haute bourgeoisie genevoise, ma population comprend plus de bourgeois, au sens défini dans la partie historique, et d'individus dont la fortune s'est construite sur une, voire deux générations. Je nage bien dans un milieu marqué par l'aisance sociale, habité par des agents dont l'accumulation d'une variété de capital les positionne favorablement dans l'espace social. Mais je ne travaille pas sur l'élite au pouvoir, ni exclusivement sur des membres de la haute bourgeoisie. Ceci est également une des conséquences du recours à des tiers pour l'accès à cette population. Mes informateurs privilégiés proviennent d'un cercle relativement proche de connaissances. Socialisés dans le même milieu social, partageant une proximité dans nos dispositions et dans nos représentations de division du monde, celle d'une classe moyenne disposant d'un certain capital culturel, il n'est pas très étonnant que je capte la fraction dominée des dominants. Car c'est, me semble-t-il, la manière la plus adéquate pour définir ma population d'enquête. Les membres de la haute bourgeoisie que je rencontre, sont d'abord principalement des femmes et appartiennent souvent à une branche de la famille qui, si elle jouit encore du capital symbolique associé à l'histoire de son groupe familial, reste périphérique. Comment expliquer cet état de fait ? Aurions-nous une vision de la richesse et de l'aisance sociale qui dépend avant tout de notre position dans l'espace social ? A priori, l'appréciation de la richesse ou de la pauvreté est relative. Il n'y a pas de richesse en soi ni de pauvreté en soi, cet acte évaluatif s'inscrit toujours dans une relation et dans un environnement social. Comme le précise le cadre théorique de *la construction sociale de la réalité*, le stock social de connaissances différencie la réalité selon son degré de familiarité. Si l'individu a une connaissance étendue des secteurs de la vie quotidienne, il dispose d'informations générales et lacunaires en ce qui concerne des secteurs plus éloignés (Berger & Luckmann, 2008). Si cela est vrai concernant la formation au quotidien d'un sens pratique et d'une connaissance approfondie du milieu que l'on côtoie, cette règle paraît également applicable concernant certaines portions de l'espace social qui nous sont également plus familières. Ainsi, l'hypothèse serait la suivante : plus notre milieu social est éloigné des manifestations de la richesse, plus celui-ci a tendance à produire une représentation tronquée et biaisée de cet univers social. Si, dans la société de cour comme dans la Cité calviniste du XVI^e siècle, c'est par des démonstrations publiques ostentatoires de sa richesse ou de sa rectitude que l'on manifestait sa position sociale, aujourd'hui les classes sociales supérieures, et plus particulièrement les membres de la haute bourgeoisie et de l'ancienne noblesse, suivraient au contraire une logique inverse. La richesse pour être convenablement vécue se dissimule au regard de la masse. Il n'est donc pas surprenant de constater une connaissance abstraite, variée et fort limitée de la composition des élites.

4.1.4 Recommandations et présentations

Nombreux sont les ouvrages méthodologiques qui rendent attentifs le jeune chercheur au rapport de force qui s'instaure, par exemple, au cours de la pratique de l'entretien (Beaud & Weber, 2008). Rapports de classe, de genre et encore générationnel, il est ici question de discuter des conséquences de cette distance entre le chercheur et son objet. Autrement dit il est question de mettre à l'épreuve les limites de nos cadres d'enquête. Quel rapport j'entretiens avec mon objet et lui avec moi ?

La recommandation, est en soit une métaphore socialement convenable, de la fermeture d'un groupe social qui s'organise selon des pratiques de cooptation. Elle indique bien une mise à distance de tous ceux qui ne font pas partie du « grand monde », une crainte de tout ce qui lui est externe. Elle s'apparente à la mise en place de *gatekeeper* dont le rôle se résume à la confirmation de l'honorabilité du chercheur par une personne légitime, autrement dit, un tiers établi dans le groupe. Ceci s'insère dans une logique interne d'organisation du groupe, qui fait de la présentation de soi un élément essentiel pour entrer dans ce milieu d'interconnaissances. Pour ma part, et à la différence de l'enquête menée par Pinçon et Pinçon-Charlot (2002) qu'ils relatent dans *voyage en grande bourgeoisie*, mes informateurs privilégiés, autrement dit mes *gatekeepers*, sont le plus souvent des outsiders au groupe. Ils connaissent ou fréquentent lors d'occasions bien précises ce type de personne, mais ils sont surtout conscients de ne pas appartenir au même monde social. Ce qui aura des conséquences au moins de deux types : cela exclut la possibilité de recourir à la technique « boule de neige » pour amasser de nouveaux entretiens et cela limite la possibilité de recourir à un second entretien avec les mêmes personnes.

4.1.5 Entretien et domination

Ceci explique également pourquoi, lors de chaque entretien, à deux exceptions près, celui-ci commence par une inversion des rôles, qui jouent ici comme un rappel quant au sens de la domination lors de l'échange « Enquêter en milieu bourgeois revient fréquemment, pour le sociologue perçu comme un intellectuel de rang social inférieur à passer un examen de passage où il doit faire ses preuves de maintien et de correction » (Beaud, 1996). On me demande avant toute chose de me présenter. J'ai donc développé toute une rhétorique bien préparée qui me semblait leur offrir une forme de mimétisme avec le rapport à l'histoire que ces classes sociales entretiennent. Je leur parle donc de l'étymologie de mon nom qui provient d'une population qui s'installe à Estavayer-le-lac et qui, maniant le pilon pour extraire la molasse des carrières avoisinantes qui servira à la construction des villes, recevra ce nom de famille de Pillonel. Outre ces informations personnelles, on me demande également de présenter l'objectif et la finalité de ma recherche. En observant les conseils méthodologiques de Pinçon et Pinçon-Charlot (2002), je définis ma problématique sans énoncer ma volonté d'élucider des processus de distinction et de reproduction sociale en usant un lexique neutre « je m'intéresse aux pratiques et représentations propre au processus de vieillissement des personnes de plus de 65 ans en Suisse ». Démarche que je justifie selon une connaissance lacunaire des processus de vieillissement des personnes appartenant aux milieux sociaux les plus aisés. Certains iront jusqu'à un contrôle préalable de ma grille d'entretien, suivi de quelques conseils et recommandations. D'autres useront d'une évaluation plus professionnelle. On me questionne sur les processus de vieillissement et mon expertise à ce sujet. En guise d'anecdote, je présente ici le cas le plus extrême qui me conduira à un échec de terrain.

Dans un cas particulier, on me parle de l'éventualité de pouvoir faire un entretien avec l'un des fondateurs d'une prestigieuse faculté d'une université de Suisse romande. Ce qui est fort intéressant pour mon terrain parce que je n'ai pas encore inclus dans ma population ce type de représentants des élites. Je me réjouis ! Mais cette expérience va vite se révéler être une épreuve de force quant à ma position de chercheur et une source d'inspiration théorique. En premier lieu, je dois réaliser un entretien avec la personne qui se propose de me recommander à ce professeur. Elle est sa secrétaire depuis de nombreuses années et poursuit assidument sa tâche bien après que celui-ci ait atteint l'âge de la retraite. Elle s'arroge ainsi le rôle d'un « *gatekeeper* spontanée » pour reprendre un des termes développés par Odendahl et Shaw (2002). Elle m'évalue pour savoir si je suis digne de faire cet entretien avec ce personnage qui n'a

pas de temps à me consacrer à l'instar de tous mes interlocuteurs. A cette occasion, comme dans d'autres d'ailleurs, se produit en moi le même sentiment que ressent Thomas (1993) lorsqu'il travaille sur des patrons de grandes compagnies « je me sens comme un suppliant à qui on a accordé la faveur d'un entretien avec un dignitaire. » L'entretien que me fait passer cette intermédiaire dure environ une heure. Il se passe bien. Je note dans mon cahier de terrain une appréciation positive quant à cet échange. J'ai l'impression qu'il va faciliter mon acceptation. Une semaine plus tard, je reçois un nouveau message électronique me demandant, mon *Curriculum Vitae*, une lettre de présentation de ma thèse, ainsi que la grille de l'entretien. Si j'accepte de présenter mon *Curriculum Vitae* ainsi que la lettre de présentation, je refuse de donner la grille d'entretien pour des raisons heuristiques qui me paraissent évidentes. Mon refus semble problématique et demandera compensation. Quelques jours plus tard, je reçois un nouveau message électronique, me demandant, cette fois-ci, de transmettre mes articles publiés, ainsi qu'une demande argumentée pour justifier mon entretien. A ce moment monte en moi une colère que je ne n'ai pas su maintenir avec quelques regrets rétrospectifs. Cette colère se transforme assez rapidement en honte d'avoir raté un entretien pour des questions de fierté, d'honneur ou peut-être tout simplement d'égo. Il y a pourtant dans cet exemple une forme de violence symbolique que je refuse d'alimenter en me soumettant à cet ensemble d'exigences. D'autant plus que celles-ci préfigurent une si fort asymétrie dans la relation que j'appréhende le moment de l'entretien qui de toute évidence va échapper, plus que d'habitude, à mon contrôle.

Comme précédemment indiqué, dans d'autres entretiens, ces pratiques sont plus atténuées mais toujours présentes. Il y a la mise à l'épreuve de votre légitimité professionnelle (lecture de la grille d'entretien, remarques, suggestions dans les questions qui devrait être posées, la façon dont j'ai été recommandé, les détails de ma formation). Bien que la plupart du temps cela ne soit pas problématique, ce renversement de la situation des rôles donne tout de suite une direction à notre entretien dont je perds en partie le contrôle. Cela m'amène donc à la question suivante : est-ce que je suis légitime dans cet entretien dont je n'ai de loin pas toujours le contrôle ? Contrôle qui, je le rappelle, est au centre de toutes les recommandations quant à la bonne pratique de l'entretien. Je comprends parfaitement que cette présentation est essentielle pour se débarrasser du voile d'anonymat qui entoure la personne encore extérieure au groupe, mais compte tenu de ma position de jeune chercheur, cette inversion de la relation d'enquête n'est pas toujours évidente à contrecarrer et rend plus compliquée la maîtrise de l'entretien.

Ce contrôle inhérent à ces rapports asymétriques dans l'entretien et qui exprime bien la position de dominant de l'interviewé ont eu deux effets limitatifs majeurs quant à l'accès à ma population d'enquête. Lorsque j'approche des maisons de retraite luxueuses, les agents de la direction n'exercent pas un contrôle sur mon questionnaire, bien que je doive le présenter, les remarques sont surtout bienveillantes. Mais, on exerce un contrôle très clair sur les participants à cette enquête. Le directeur d'une des maisons de retraite, me donne la liste complète des pensionnaires de son institution, mais me souligne sept noms, qu'il me demande de contacter en priorité. Il m'expose son choix comme la conséquence de la bonne connaissance qu'il a de ses pensionnaires. Certains, me dit-il, ne me recevront pas. Lorsque je lui en demande la raison, il reste tout à fait laconique. Par un renversement intéressant de ma question, il me donne, au contraire, les raisons positives de participation de ceux qu'il présélectionne : une pensionnaire qui a déjà fait l'objet d'une interview journalistique. Un pensionnaire qui est un ancien professeur d'économie et de sociologie, un couple visiblement fort satisfait de son séjour dans l'institution et une autre qui est visiblement un de ces personnages haut en couleur ayant constamment besoin de parler.

Il y a donc deux limitations drastiques à mon échantillon. Que cela soit dans le public ou dans le privé, je ne fais des entretiens qu'avec de personnes âgées appartenant aux strates les plus

aisées de nos sociétés, mais jamais avec des malades, des valétudinaires, des mourants, des mécontents. Ainsi, on retrouve le rôle joué, sans doute tout à fait inconsciemment, par mes *gatekeepers* qui ne me donnent accès qu'à la partie la plus valorisante de cette vieillesse enchantée, des vieilles en quelque sorte réussies, ce qui renforce la vision de l'excellence sociale que l'on peut avoir de ces classes sociales. Il y a donc un protectionnisme marqué du groupe et une forte capacité à rendre invisible aux regards du sociologue certaines réalités moins valorisantes tant au niveau de l'individu qu'à celui du groupe.

L'espace dans lequel se passent les entretiens offre un autre médium d'expression à cette domination. La quasi-totalité des entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de ce travail se déroule au domicile des personnes. Autant l'extérieur des maisons, avec leur jardin, leur clôture, leur terrasse, leur piscine, et leur cour intérieure impressionnent, souvent par la sensation de vide et d'espace entre la bâtisse elle-même et les limites du terrain sur lequel elle repose, autant les intérieurs s'imposent à notre regard comme d'innombrables démonstrations d'une richesse qui n'est de loin pas que matérielle. On sait que le pouvoir des classes supérieures se décline aussi en un pouvoir sur l'espace (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2007). L'habitat bourgeois poursuit une logique de concentration et de regroupement. Ainsi le capital symbolique associé au lieu leur offre une ressource supplémentaire de distinction sociale. De ce fait, la constitution de *gated communities* est tout à fait caractéristique de cette recherche d'un entre-soi bourgeois. Lors d'une situation d'enquête, je me retrouve en face d'une version euphémisée de cette concentration et fermeture du groupe. Madame Clemens vit dans ce que l'on peut qualifier de copropriété sécurisée. Un feu de circulation autorisant ou non l'accès à un ensemble de villas (une quinzaine environ) trône au-dessus d'une petite guérite gardée par un agent de sécurité, délimitant discrètement un espace urbain qui se veut rassurant. Cet espace a la forme d'un quadrilatère, celui du losange. Sur deux de ses côtés s'étend une barrière en bois relativement fine qui prolonge le bord de la forêt. Sur les deux autres s'écoule les flots d'une rivière difficilement franchissable. La nature vient ici remplacer d'imposant mur en béton et atténue le caractère d'enfermement de cet espace.

Bien que le contexte urbain de Genève ne se présente pas comme un espace marqué par une forte ségrégation spatiale entre différents groupes sociaux, certains quartiers sont clairement identifiables selon une composition sociale relativement homogène. Le quartier de la « Haute Ville », siège historique des communes genevoises, ainsi que certaines communes dans la campagne genevoise dont les exemples les plus significatifs sont : Jussy, Cartigny, Puplinge, Corsier, Champel, et Conche.

Voici un dernier exemple qui tient plutôt de l'anecdote qui expose une situation dans laquelle mon interlocuteur, me rappelle, tout à fait inconsciemment nos positions respectives dans l'espace social. C'est lorsqu'une de ces dames me proposent de boire un thé, elle se le servira dans une magnifique tasse en porcelaine, avec soucoupe et cuillère qui porte les armoiries de la famille et me réservera une *mug* tout à fait ordinaire. Je ne prétends pas que cette dame cherche consciemment à me rappeler à nos positions sociales respectives, mais ici transparait un habitus de classe que même la bienséance qui sied à cette position ne saurait masquer.

4.1.6 Contrôle de l'hexis de l'enquêteur : une soumission à la domination nécessaire ?

Mais cette relation de domination s'exprime par d'autres canaux, comme celui de la domestication du corps. Je prendrai donc toujours soin de bien m'habiller, mais dans certaines limites, sachant pertinemment que mon corps trahira un moment ou à un autre mes origines sociales. Je porterai la veste, le pantalon, la chemise, mais jamais la cravate, négligence qui me sera reprochée dans certaines situations.

Bien entendu cette présentation de soi est une juste contrepartie pour l'accès à l'intimité d'une personne et vise aussi à la rassurer quant à l'usage de ses informations personnelles, par quelqu'un dont elle ne sait rien. Pour Pinçon et Pinçon-Charlot (2002) la présentation de soi et de son enquête relève aussi quasiment du rituel magique pour dépasser le caractère angoissant de cette entreprise. Elle évite également de susciter une forme de provocation, en ne respectant pas les codes vestimentaires en usage, qui n'augure rien de bon, étant donné l'asymétrie de la relation quant au contenu de l'entretien (Pinçon & Pinçon-Charlot (2002)). On se donne toutes les chances de produire une parole indépendante de la relation d'enquête chez nos interlocuteurs en réduisant et en contrôlant la masse d'informations données par cette « surface d'inscription d'indicateurs de sa position sociale » (Lahire, cité par Pinçon & Pinçon-Charlot, 2002 : p.35) que représente le corps. Autrement dit, on euphémise la distance sociale entre l'enquêté et l'enquêteur, afin de ne pas recueillir un discours construit à destination de la figure du jeune apprenti en sociologie. En somme, pour entrer dans ce monde, il faut se plier à ses conventions. Sociologiquement, la non-prise en compte des informations transmises par notre hexis serait sans doute dysfonctionnelle pour la réalisation de cette recherche « Bien que cela nous été reproché, comme recherche d'un mimétisme naïf, nous persistons à penser que notre effort pour marquer une bonne volonté, un respect des manières de l'autre, dans notre tenue vestimentaire, et toute l'hexis corporelle surveillée et maîtrisée autant que possible, est l'une des raisons pour lesquelles nous avons pu mener à bien les enquêtes dont il est question ici » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2002 : p.35). Cette recherche de mimétisme est loin d'être nouvelle en sociologie et n'est pas caractéristique des milieux sociaux les plus aisés. La quasi-totalité des manuels et articles méthodologiques sur la question nous conseille, au niveau vestimentaire par exemple, un certain conformisme. Ce conformisme va, dans certaines recommandations, jusqu'à la simulation d'une position de pouvoir qui rapproche de la position de notre interlocuteur. Ainsi, dans un article produit par Odendahl et Shaw (2002), ces auteurs précisent que pour faciliter la relation d'entretien, il faut prendre avec soi un collègue qui va prendre les notes à notre place, en somme un subalterne qui travaille à notre service figurant ainsi une position de dominant au sein d'une relation hiérarchique professionnelle. Par conséquent, ce rapport d'autorité face à notre collègue peut nous rapprocher des agents de l'élite interviewée.

Lahire affirme que « Le corps de l'enquêteur peut limiter le nombre de signaux de légitimité qu'il émet et qui sont immédiatement captés par l'enquêté : il peut modifier sa présentation vestimentaire, maîtriser ses postures, ses gestes, sa coiffure, son registre lexical et syntaxique, etc. » (Lahire, cité par Pinçon & Pinçon-Charlot, 2002).

A ce contrôle de l'hexis, on peut rajouter le contrôle de la parole. Lors d'un échange informel entre deux entretiens – ce jour-là, j'ai la chance de faire un entretien avec le mari – roturier – d'une femme descendante d'une très ancienne famille genevoise. J'engage une conversation, durant le changement de protagoniste, sur nos préférences musicales respectives, suite à la déclaration de Madame Paris quant à son goût prononcé pour la musique baroque et pour le clavecin bien tempéré, qui me fait tout de suite penser à l'un des passages de *La distinction* de Bourdieu (1979) « plus on va vers les domaines les plus légitimes, comme la musique et la peinture, et à l'intérieur de ces univers hiérarchisés, selon leur degré modal de légitimité vers certains genres ou certaines œuvres, plus les différences de capital scolaire sont associées à des différences importantes tant dans les connaissances que dans les préférences : les différences entre la musique classique et la chanson se doublent de différences qui produites selon les mêmes principes, séparent à l'intérieur de chacune d'elles, des genres, [...] des auteurs et enfin des œuvres ; ainsi parmi les œuvres musicales, le clavecin bien tempéré s'oppose aux valse de Strauss et à la danse du Sabre [...] » (Bourdieu, 1979 : p.13). Je lui avoue donc bien maladroitement que j'apprécie particulièrement les compositions de Sibelius pour le clavecin.

Madame Paris, me regarde alors avec étonnement. Et à raison puisque ce compositeur n'a jamais rien écrit pour le clavecin. Bien que ce soit avec toute la bienséance caractéristique à cette classe sociale, qu'on me permet de « garder la face » suite à cet échange en laissant planer un doute quant à mon niveau réel d'acculturation – forme de générosité dans l'échange qui renforce finalement leur supériorité morale et sociale – je sens monter en moi la honte et la gêne typique de la crainte de se voir exclu de l'échange par la démonstration de mon faible capital culturel en la matière. Bien après cet entretien, je continue à me questionner sur mon attitude : Qu'est-ce qui m'a poussé à prendre un risque pareil ? Que devais-je leur prouver ?

4.2 Le terrain, sa population et quelques matériaux

Ma démarche est donc qualitative. Bien sûr, l'observation participante ou la participation observante auraient été les méthodes les plus adaptées pour recueillir des informations sur le quotidien de ces personnes âgées, cependant elles sont tout à fait irréalisables. L'entretien offre une des rares possibilités de rentrer par la parole des enquêtés dans cet univers de l'intimité ordinaire et de pouvoir apprécier leur représentation de la vieillesse, de ses plaisirs et ses déconvenues. Elle permet aussi, dans une large mesure, d'exercer une forme d'observation *in situ*. La description des extérieurs que je réalise généralement avant l'entretien – J'ai toujours une demi-heure d'avance à mon rendez-vous, ayant en tête cette norme bien helvétique de la ponctualité – se complète, par l'observation des intérieurs que je réalise après la passation de l'entretien. Je demande généralement une description des lieux dans les cas où cette visite ne m'est pas spontanément proposée. L'attente dans les maisons de retraite luxueuses de l'arrivée de ces pensionnaires qui m'ont accordé la faveur de l'entretien, m'offre des temps d'observation intéressants de cet entre-soi bourgeois.

Mon journal de terrain m'offre également rétrospectivement l'accès à des affects ressentis sur le moment, des descriptions de lieux et d'échanges, consignants le contenu des discussions informelles qui se déroulent avant, et après l'entretien, ainsi que quelques hypothèses qui se développent dans le cours de cette démarche. Je reste attentif aux rapports de pouvoir qui s'instaurent ou non dans l'échange. J'observe les postures qui se révèlent difficiles à décrire, ce que confirment mes relectures, ou je ne suis plus tout à fait certain de pouvoir me remémorer les positions que je voulais décrire. J'aurais dû passer par des croquis qui m'auraient été plus utiles. Je consigne aussi soigneusement, ce que l'on peut qualifier « d'anecdotes de terrain » qui me paraissent intéressantes à relever dans leur contexte, mais qui échappent en grande partie à la magie de l'enregistrement.

Un dernier ensemble de matériaux relève de l'étude d'une littérature grise : une série de documents produits par une fameuse banque genevoise quant à la bonne gestion de sa fortune, l'Annuaire philanthropique de Genève, les présentations commerciales et documentations pour les maisons de retraite luxueuses, les manuels à destination des philanthropes.

4.2.1 Détail des entretiens

J'ai donc réalisé pour cette recherche le total de vingt-six entretiens qui se déclinent de la manière suivante.

Six d'entre eux se déroulent avec des agents institutionnels. Deux directeurs de maison de retraite « luxueuses » ont été interrogés selon une grille d'entretien adaptée à ces interlocuteurs. Ces échanges me donnent accès à certains de leurs résidents. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer une professionnelle de la santé qui a travaillé durant quelques années dans une maison de retraite de type « luxueuse » et travaille maintenant depuis cinq ans dans un

établissement médico-social public. Elle m'offre ainsi un point de vue externe quant aux variations de la qualité du lien et des rapports prescrits avec les pensionnaires selon le type d'institution. J'ai également la chance de pouvoir mener un entretien avec un patron de fiduciaire qui s'est spécialisé dans la gestion de conséquentes fortunes. Cela me permet d'avoir une vision plus fine des stratégies mises en place par ces agents des classes sociales supérieures afin de protéger, par exemple, lors de la succession, une partie de leur patrimoine. Cela me permet d'identifier des pratiques qui jouent bien sur la règle et sur la frontière entre légalité et illégalité pour assurer à leurs descendants un héritage conséquent. J'inclus dans ce type d'entretien, celui mené avec la secrétaire, dont je parle ci-dessus, qui m'offre également matière à réflexion. Le dernier entretien m'aura permis d'entrer dans les intérieurs d'une grande et vieille banque genevoise. Je rencontre donc l'un des cadres qui s'est spécialisé dans le conseil de gestion de fortune et cela plus particulièrement dans le cadre des activités philanthropiques. Entretien qui arrive malheureusement trop tard, car ce dernier m'aurait permis d'entrer dans certains cercles très sélectifs de Genève.

Les vingt entretiens restant sont conduits avec des personnes âgées de plus de 65 ans habitant en Suisse romande (à l'exception d'un entretien que je mène sur le canton de Berne). En fait, ces vingt entretiens représentent un tiers des personnes qui, suite à une recommandation, auront l'obligance de me recevoir. Ceux qui le refusent, avancent différents arguments. La première raison avancée, dans deux tiers des cas, renvoie à leur emploi du temps qui, trop chargé, ne leur permet pas de me recevoir. Si je ne comprends pas bien au début ce qui pourrait motiver une telle excuse durant ce temps de la retraite qui, a priori, offre beaucoup de temps à ces populations pour réaliser des activités extraordinaires comme celle de recevoir un sociologue chez soi, cette posture est, en fait, tout à fait contraire à certaines dispositions et valeurs défendues par ces classes sociales supérieures. Même si elles sont à la retraite, ses membres continuent d'exercer une activité professionnelle. La seconde répond à une trop forte mobilité ou au caractère cosmopolite de leur existence. Trois mois en Suisse, six mois aux Etats-Unis, et trois mois en Espagne, ma demande n'est pas refusée, mais repoussée à un temps subséquent sans véritable certitude que, le temps venu, elle soit effectivement accueillie favorablement. Notons toutefois que la plupart ne se justifient pas et refusent tout simplement. Dans ces trois cas, les raisons avancées quant à leur indisponibilité ont cet avantage de valoriser par la même occasion un style de vie que l'on revendique et qui se situe aux antipodes de la conception de la retraite comme un droit au repos largement mérité en fonction du temps passé au service de la collectivité. Voilà un premier indice qui se confirmera, et par le volet historique et par l'étude ethnographique, d'une caractéristique très particulière de la vieillesse des classes sociales supérieures qui ne cesse jamais de travailler, de voyager, en somme d'être active et de poursuivre un style de vie qui était le leur dans des périodes antécédentes de leur vie.

Souhaitant combiner à l'entretien certaines phases d'observation, si ce n'est pas spontanément que l'on me propose de réaliser cette passation au domicile même des répondants, j'insiste pour que celui-ci se déroule dans un cadre familier de la personne. Seulement, dans deux cas les entretiens se dérouleront hors domicile : le premier dans un café très proche de l'appartement que cette personne possède en Vieille Ville ; le second se déroule à l'Université de Genève. Dans le premier de ces cas, sachant que cet individu vit principalement entre le sud de la France et les Etats-Unis, je note dans mon cahier cette hypothèse : aurait-il honte de me présenter un appartement de fonction qui ne serait pas représentatif de son cadre de vie habituel ? Dans le second cas, la raison de la rencontre à l'Université est justifiée par un emploi du temps très chargé. Cet entretien, par ailleurs, se réalisera en trois temps, puisque lors de nos deux premières rencontres, cette dame sortira assez soudainement de la situation d'entretien prétextant, sans doute à raison, d'autres rendez-vous importants.

Outre le lieu de vie, certaines pièces semblent plus appropriées pour la passation de l'entretien : le salon, la terrasse sont les deux lieux privilégiés pour ces rencontres. Ainsi, je dois souvent passer par ce que je qualifie « d'épreuve du fauteuil » ou « d'épreuve du canapé ». Ce mobilier est de qualité, et de très beaux et imposants canapés entourent généralement une magnifique table de salon, le plus souvent en bois de qualité (Tek, palissandre) ou en verre, basse ou haute qui trône au centre de la pièce. L'épreuve du canapé est en fait une mise à l'épreuve de son hexis corporelle. Comment trouver une position adéquate qui signifie maintien et contrôle de la posture sur un canapé dont la mollesse invite à l'adoption d'une position de détente sur des durées néanmoins relativement longue puisque celles-ci dépassent parfois les trois heures de temps ? La terrasse joue selon moi un autre rôle dans la présentation de soi. Elle n'est plus la miniaturisation de la bonne société qui se rejoue dans le salon, mais une démonstration de son pouvoir sur l'espace et d'un accès qui devient fortement distinctif en termes de vue, d'ouverture sur le monde, qui constitue une forme d'observatoire qui permet en un coup d'œil de capter l'espace environnant qui devient ainsi presque possession, qui s'inscrit en quelque sorte dans le patrimoine à disposition de ces agents.

Sachant l'accès difficile à ces populations et réalisant assez vite qu'une seconde visite est accueillie avec circonspection, je réalise des entretiens de longue durée : entre 4h12 et 45 minutes. L'entretien court ne concerne que les hommes : ces entretiens varient entre 45 et 1h15, alors que pour les femmes le plus court de mes entretiens dure 2h37. Je privilégie donc des entretiens approfondis autant que faire se peut. Même si cela était mon souhait, je ne peux pas tout à fait prétendre à la réalisation d'entretiens ethnographiques répétés. Si j'approfondis quelques entretiens par téléphone, ces conversations sont généralement de courte durée. Tout se joue donc lors de l'entretien.

4.2.2 La grille d'entretien

Ayant eu l'occasion de donner des séminaires de méthodes quantitatives durant ma formation à l'université, je me suis inspiré du cadre de la « démarche scientifique » telle que décrit par Chauvel, par exemple, en réalisant en amont un certain nombre de lectures sur mon sujet d'analyse. L'ouvrage méthodologique de Pinçon et Pinçon-Charlot offre d'innombrables clés de lecture pour la constitution d'un questionnaire qui cherche à mesurer la position sociale d'un individu. La littérature gérontologique ainsi que sociologique sur les processus de vieillissement apporte un point de vue sur les différentes dimensions nécessaires à questionner pour approcher dans toute leur complexité ces processus : la santé, le corps, les ressources sociales, culturelles, économiques, les activités, les représentations, les lieux de vie, les tiers aidants, la mort, la mobilité, pour n'en citer que quelques-uns.

Certaines questions s'inspirent très directement du cadre d'analyse propre au paradigme du parcours de vie, d'autres relèvent d'une version « bâtarde », tout au moins simplifiée de l'analyse de réseau : je demande comme exercice pour la description du réseau des tiers aidants actifs de les placer sur des cercles concentriques qui expriment une plus ou moins grande intensité dans le soutien attendu par cette relation.

Cette préparation de la grille n'implique néanmoins pas une absence d'évolution de cette grille en fonction de mes expériences de terrain. Bien au contraire, cette grille ainsi que son usage a fortement évolué avec le temps. Si la grille est un objet qui fait partie de la situation d'entretien lors de mes deux premières rencontres, celle-ci disparaît définitivement lors de la troisième, ce qui indéniablement permet un contact bien plus agréable durant l'entretien. Cela m'évite également l'épreuve de l'évaluation de cette dernière. Son contenu également évolue.

N'ayant ni adopté une démarche typiquement déductive ou inductive, nombre de mes hypothèses sont des hypothèses de travail, sans assurance qu'elles réussissent. Ces hypothèses changent, en appellent d'autres, ce qui en retour a également un effet sur le contenu de l'entretien. Je me situe volontiers dans une approche proche de la *grounded theory* telle que la revendique Strauss et de Corbin (2004) empruntant l'abduction comme une troisième forme de raisonnement, ou plus exactement comme une juste synthèse de deux mouvements, celui de l'induction et de la déduction, qui constituent, comme la compréhension et l'explication deux temps dans la résolution de problématiques scientifiques « Dans un premier temps et du point de vue des méthodes réelles de la recherche, c'est-à-dire selon une vision expérimentale de processus de conception de l'inférence, l'induction et la déduction ne sont pas en opposition mais en relations réciproques, elles sont en effet des phases coopératives d'un processus unique de résolution de problème » (Strauss & Corbin, 2004). Dans un deuxième temps, ces deux phases d'induction et de déduction sont complétées par une phase nommée l'abduction.

Ces raisons épistémologiques ne sont pas les seules en cause. Ma personne et mon identité le sont également. C'est bien une forme de timidité qui caractérise mes premiers entretiens. Je prends une extrême prudence à ne pas froisser mes interlocuteurs et à éviter des questions qui m'apparaissent comme gênantes, comme celles qui traitent de la mort. Je ne profite pas de certaines contradictions dans leur récit pour les relever et approfondir ces circonstances.

J'emprunte dans la conduite de mes entretiens une autre posture assez proche également de la *grounded theory* et son concept de *serendipity* qui caractérise une démarche heuristique qui consiste à trouver quelque chose d'intéressant de façon imprévue. Autrement dit, je vais privilégier dans mes entretiens des questions très ouvertes qui permettent au répondant une certaine liberté dans sa manière d'y répondre. Cela m'offre la possibilité de travailler sur des digressions qui, si elles ne répondent pas particulièrement à une des interrogations, me permettent d'apprécier plus sûrement des positions, des visions et divisions du monde, des valeurs, des principes de vie et des attitudes.

Cette grille comporte donc deux parties : une première série de questions ouvertes cherchent à approcher, dans l'ordre, les différentes trajectoires de vie du répondant, la description de son quotidien suivi d'un complément d'informations sur ces activités ordinaires, son état de santé autoévalué et commenté, ses représentations du « bien-vieillir », la description de son réseau de relations, avec une attention particulière sur son réseau familial ainsi que sur celui composé par des tiers aidants, les deux se recoupant dans tous les cas, son rapport à l'autonomie, sa connaissance du réseau institutionnel de prise en charge de la vieillesse, et pour terminer une description fournie de son ou de ses lieux de vie. Dans le cas où la personne est malade, j'ajoute deux questions : l'une sur l'intimité, l'autre sur la description précise de l'incident et ses répercussions sur la vie quotidienne. Questions que je n'ai posées que très rarement. Pour les dix derniers entretiens, j'ai ajouté une question sur la mort et son anticipation éventuelle.

Je termine le questionnaire par une batterie de questions fermées qui cherchent à approcher dans l'ordre, le niveau du capital économique : avec le revenu et la fortune ou d'autres ressources financières, le niveau de capital culturel (par le niveau de formation, la description des activités culturelles les plus investies), ainsi que l'âge, le sexe, la confession religieuse, l'état civil, la principale profession exercée et la nationalité.

4.2.3 Transcription et analyse

Tous les entretiens réalisés avec des personnes âgées appartenant aux classes sociales supérieures ont été transcrits en entier. Outre l'omission des tics de langage, je note scrupuleusement la parole de mes répondants. J'y adjoins des émotions, comme la surprise, le

rire, la gêne, la confusion. Je note également les silences, les temps de réflexion. Parfois, je transcrit également le contenu de la discussion qui se déroule avant le commencement de l'entretien, quelques discussions intermédiaires, ainsi que les conversations après l'entretien. Il n'est pas rare que je feigne d'oublier d'éteindre mon enregistreur à la fin de la passation. J'ai même, à quelques reprises, réenclenché cet outil sans, cette fois-ci, leur demander leur consentement. Les entretiens avec les agents des institutions n'ont pas toujours fait l'objet d'une transcription littérale. Je me donne quelques libertés en la matière à l'exception des deux entretiens menés avec les directeurs des maisons de retraite luxueuses qui restent très riches en données analysables.

Je n'ai recouru à aucun logiciel d'analyse qualitative comme Atlas.ti par exemple, même si j'en suis bien la démarche. Je regroupe par thématiques qui ne se surimposent pas simplement à mes interrogations originales, les discours de mes protagonistes. Je les compare ensuite selon différentes classifications comme l'appartenance à une fraction bien précise de l'élite, mais aussi en fonction du sexe et en fonction de leur lieu de résidence. La population des maisons de retraite luxueuses a une approche assez différente de celles qui résident encore à domicile par exemple. Je pars donc bien de ce que m'offrent mes protagonistes pour ensuite interpréter ces différents fragments de vie à l'aune de principes et de cadres théoriques plus généraux.

4.2.4 Caractéristiques socio-démographiques de la population interviewée.

Tableau 1 (partie 1) : Caractéristiques socio-démographiques de la population interviewée

Sexe	Surnom	Classe	Âge	Niveau de formation	CSP
Monsieur	Le Duc	Bourgeoisie	82	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Madame	Le Duc	Bourgeoisie	81	Degré secondaire II: professionnel	Employé
Madame	Desjardin	Bourgeoisie	80	Degré secondaire II: général	Employée
Monsieur	Tarin	Bourgeoisie	86	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Madame	Ritz	Bourgeoisie	87	Degré secondaire II: professionnel	Employée
Madame	Christ	Bourgeoisie	86	Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	Profession libérale
Madame	Clemens	Bourgeoisie	77	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Madame	Rudin	Haute bourgeoisie	88	Degré secondaire II: général	sans profession
Madame	Paris	Haute bourgeoisie	69	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Monsieur	Paris	Haute bourgeoisie	71	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession libérale
Monsieur	Dumont	Haute bourgeoisie	69	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession libérale
Madame	Demare	Haute bourgeoisie	89	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession libérale
Madame	Derent	Haute bourgeoisie	68	Degré secondaire II: général	Employée
Madame	Deville	Haute bourgeoisie	65	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Monsieur	Desarles	Haute bourgeoisie	82	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Madame	Devire	Haute bourgeoisie	74	Degré tertiaire: Hautes écoles	Profession intellectuelle et d'encadrement
Madame	Suchard	Nouveau riche	75	Degré secondaire II: général	Employée
Monsieur	Guerard	Nouveau riche	78	Degré tertiaire: Hautes écoles	Indépendant
Monsieur	Fatio	Nouveau riche	71	Degré tertiaire: Hautes écoles	Indépendant
Monsieur	Coll	Nouveau riche	77	Degré tertiaire: Hautes écoles	Indépendant

Tableau 1 (partie 2) : Caractéristiques socio-démographiques de la population interviewée

Sexe	Surnom	Lieu de vie	Confession	Etat civil	Nationalité	Revenu par année (CHF)	Fortune (CHF)
Monsieur	Le Duc	Maison de retraite	Aucune	Marié	Suisse	110'000	Supérieur au million
Madame	Le Duc	Maison de retraite	Aucune	Mariée	Suisse	110'000	Plus d'un million
Madame	Desjardin	Maison	Protestant	Célibataire	Suisse	Non renseigné	Non renseigné
Monsieur	Tarin	Maison de retraite	Agnostique	Marié	Allemand	Situation confortable	Non renseigné
Madame	Ritz	Maison de retraite	Agnostique	Veuve	Suisse	Non renseigné	Non renseigné
Madame	Christ	Maison de retraite	Catholique/Non pratiquant	Veuve	Suisse	Non renseigné	Biens immobiliers en viager
Madame	Clemens	Maison mitoyenne	Protestant/Non pratiquant	Veuve	Suisse	30'000	1 million
Madame	Rudin	Maison	Protestant	Veuve	Anglaise	Non renseigné	Non renseigné
Madame	Paris	Maison	Protestant	Mariée	Suisse	100'000	Biens immobiliers
Monsieur	Paris	Maison	Protestant	Marié	Suisse	100'000	Biens immobiliers
Monsieur	Dumont	Appartement	Aucune	Marié	Suisse	Non renseigné	1 à 2 millions
Madame	Demare	Maison	Protestant	Célibataire	Suisse	78'000	UBS gère bien ma fortune, à l'aise
Madame	Derent	Maison	Protestant	Mariée	Suisse	AVS+une partie du loyer	A l'aise
Madame	Deville	Maison	Protestant	Veuve	Suisse	Revenu immobilier	Biens immobiliers
Monsieur	Desarles	Appartement	Protestant	Veuf	Suisse	Non renseigné	Non renseigné
Madame	Devire	Maison	Protestant	Mariée	Suisse	Non renseigné	A l'aise, bien immobilier
Madame	Suchard	Maison de retraite	Catholique	Veuve	Suisse	AVS	3'000'000
Monsieur	Guerard	Maison	Aucune	Marié	Suisse	80'000	Plus de 10 millions
Monsieur	Fatio	Maison	pratiquant	Marié	Suisse	90'000	2 millions
Monsieur	Coll	Maison	Protestant	Marié	Suisse	100'000	5 millions

(1) Les catégories socio-professionnelles sont construites selon la définition de Tillmann (2010)

(2) Les niveaux de formation sont construits selon la définition de l'Office Fédéral de la Statistique

Chapitre 5. Le processus de vieillissement de la bourgeoisie protestante genevoise.

Comment décrire cette impression prégnante de pénétrer dans le monde du « bon » goût, de l'élégance, de la « juste » mesure, de la « bonne » parole, et des « bonnes » manières, sans trahir mon ethos professionnel de sociologue ? Je ne peux me permettre ici d'émettre des jugements de valeur, qui, je le sais, sont des construits sociaux. Pourtant, les premières minutes de la rencontre, les premières observations furtives du décor que constitue l'intérieur de ces maisons ou de ces appartements, les premiers échanges me laissent de manière récurrente ce sentiment. La réponse est pourtant évidente pour qui sait écouter les enseignements de la sociologie et de Bourdieu, en particulier. Cette impression n'est que le produit de la distance sociale qui me sépare de mes interlocuteurs. Bien que mes interlocuteurs ne soient pas particulièrement les détenteurs de monopole de définitions de la légitimité sociale, des manières de faire ou d'être, ils réalisent avec une aisance déconcertante la plupart des injonctions normatives contenues dans cet ensemble définitionnel. Mais il y a sans doute une autre raison qui explique cela. Cette population, de toute évidence, est fortement familiarisée avec la pratique de la présentation de soi. L'entretien d'un capital social par la fréquentation de la société mondaine implique une importante maîtrise des codes de savoir-vivre et une constante attention aux manières de se présenter en société. Si l'on observe plus d'une prise de liberté face à l'observation de ces règles, cela se fait néanmoins par des membres qui, d'une part, ont une connaissance étendue de celles-ci et qui, d'autre part, n'ont plus besoin de faire la démonstration de l'incorporation de cet ensemble de dispositions. Pour reprendre une métaphore goffmanienne (1973), ces individus ne quittent jamais la scène pour rejoindre les coulisses, si ce n'est dans l'intimité la plus privée. La maîtrise de cette présentation de soi contribue ainsi également à renforcer ce sentiment d'interviewer des « imposants ».

La logique de présentation des résultats pour cette partie est la suivante. En premier lieu, l'objectif est de présenter une série de dispositions, de visions ou représentations, de manières d'être et de faire sa vieillesse qui précisent par les actes et les paroles de mes interlocuteurs la proximité que ceux-ci entretiennent quant aux modèles théorico-normatifs présentés dans le chapitre théorique. Ces avantages ne résident pas seulement dans cette proximité entre dispositions et normes, mais également dans une série de compétences et de dispositions qui favorisent d'une part, les processus d'optimisation sélective avec compensation, et, d'autre part, ceux de la déprise. Cette première section cherche à mettre en évidence de nombreuses similitudes dans la manière de s'approprier la vieillesse chez mes interlocuteurs.

Dans un deuxième temps, il sera question d'introduire dans ce travail, des variations dans les manières de s'approprier sa vieillesse, selon, d'une part, la trajectoire du parcours de vie et, d'autre part, selon le statut social des individus. L'idée de trajectoire de vie fait éminemment référence à la présence ou non de rupture. J'introduirai donc, dans la suite de ce travail, une claire distinction entre les membres de ma population d'enquête qui vivent encore à domicile et ceux qui ont fait le choix de vivre dans des maisons de retraite luxueuses. Ceci semble justifié au regard de la trajectoire familiale et de la santé des individus, ayant fait le choix de vivre dans de tels établissements. En effet, ceux-ci connaissent des limitations fonctionnelles bien plus importantes que ceux vivant encore à domicile. Ils sont également plus nombreux à avoir passé par l'épreuve du veuvage et à ne plus avoir de descendance.

En reprenant la conceptualisation idéaltypique, proposée par Caradec (2004) concernant le sentiment d'être ou de ne pas être vieux, l'objectif est de distinguer, au sein de ma population, des modèles de déprise selon la position sociale de mes interlocuteurs.

Dans la conceptualisation que propose Caradec (2004), ces deux idéaux-types s'opposent selon un double rapport au temps. Un premier rapport au temps examine le lien entre le passé et le présent. C'est plus précisément l'idée de rupture ou de continuité dans la trajectoire de vie qui influence de manière différenciée, ce sentiment d'être ou de ne pas être vieux. Le second rapport au temps, dont la forme est conditionnée par le premier rapport au temps, s'oriente sur le futur. Dans le cas d'une trajectoire de vie épargnée par une ou plusieurs ruptures, le présent ne constitue pas encore ce temps de la vieillesse. Elle reste à venir. Dans le cas contraire, le présent est assimilé au temps de la vieillesse et l'avenir s'apparente à une longue attente de la mort.

Clément (2003/4) quant à lui précise différentes formes de déprise : soit on privilégie les liens familiaux, soit on revendique une autonomie individuelle. Clément observe que ce penchant au familialisme se retrouve plus fréquemment en milieux ruraux. A l'inverse, les classes supérieures s'orientent vers une tendance à l'autonomie. Et si ce modèle est en train de faire recette, l'option familialiste ne disparaît pas pour autant (Clément, 2003/4).

Dans les discours qui insistent sur la centralité des liens familiaux, il existe deux manières d'être dans la société. Dans le premier cas, la famille apparaît comme un support pour maintenir un lien étroit avec le monde. On fait société depuis son domicile, en recevant de fréquentes visites d'autres membres de sa génération ou par le lien intergénérationnel avec les petits-enfants. Ces liens apparaissent ici comme autant de médiateurs entre le passé et le présent. En résumé, on peut qualifier cela d'engagement orienté sur la famille. L'auteur qualifie cette forme de la déprise comme « en famille et dans le monde social ». Le second cas indique au contraire un processus de désengagement qui concentre son intention uniquement sur la conservation des liens familiaux. Selon Clément (2003/4) ces individus ont connu des épisodes de ruptures importantes et n'adhèrent que partiellement à la société actuelle. On sauvegarde l'essentiel, c'est-à-dire les quelques liens familiaux d'affinité. Ces individus poursuivent une déprise qualifiée de « en famille, mais à distance du monde social ».

Au contraire, d'autres personnes âgées s'orientent plutôt vers le maintien de leur autonomie. Cette autonomie qui est comprise dans cette conceptualisation comme indépendance se réalise également de deux manières. Dans le premier cas, on n'est pas seulement indépendant de sa famille, mais on participe également activement à « faire la société » (Clément, 2003/4 : p.21). Ces individus démontrent une forte maîtrise sur le monde, ainsi que sur le temps, et cela produit chez eux le sentiment de ne jamais vieillir. Ce rapport est défini comme « indépendant et en prise avec le monde ». Dans le second cas, on peut tout à fait revendiquer une indépendance tout en se retirant du monde d'où la qualification de cette forme de déprise « indépendant mais dans un processus de retrait du monde ». Selon Clément (2003/4), c'est principalement le cas de personne dans l'impossibilité de transmettre quelque chose à quelqu'un. Ici, le statut marital de célibataire ou de veuf/veuve, ainsi que l'absence de descendants favorisent ce type de déprise (Clément, 2003/4).

Dans l'idée de synthétiser ces deux manières de distinguer les formes de la déprise, je peux présenter la typologie provisoire suivante :

Tableau 2 : Les formes idéal-typiques de la déprise

Les formes de la déprise	Rupture	Continuité
Familialisme	En famille mais à distance du monde social	En famille et dans le monde social
Indépendance	Indépendant mais dans un processus de retrait du monde	Indépendant et en prise avec la société

Selon les résultats de mon terrain, je peux renseigner trois de ces situations, la dernière n'apparaissant jamais. Aucun des cas étudiés n'entre dans la case en famille mais à distance du monde social. On peut avancer les hypothèses suivantes sur les raisons de cette absence.

5.1 La vieillesse enchantée

Pour Weber le désenchantement du monde reflète un important processus de rationalisation et de sécularisation. Gauchet qui s'approprie ce concept le redéfinit comme « l'épuisement du règne de l'invisible » (Gauchet, 1998 : p.10). Il n'est pas ici question de réintroduire la question de la religion, quant aux vieillesse bourgeoises, cela n'aurait pas plus de sens que de parler d'un processus de sécularisation qui est aujourd'hui historiquement daté. La référence à l'approche de Gauchet me paraît intéressante parce qu'elle introduit la notion de visibilité et d'invisibilité, le désenchantement du monde équivalent à se délester de l'invisible. Ainsi, la proposition contraire doit également se justifier : il y a enchantement du monde lorsque l'on rend invisible certains domaines de l'existence.

5.1.1 L'invisible retraite du bourgeois dépendant

De nombreux éléments participent à rendre le processus de vieillissement des classes bourgeoises particulièrement opaque. En premier lieu, les vieillesse bourgeoises ne constituent pas, d'un point de vue politique, un problème social. D'abord parce qu'elles ne représentent pas une charge pour la collectivité et ensuite parce que ses membres restent actifs professionnellement, souvent bien après l'âge légal de la retraite. Etant politiquement négligeables, ces vieillesse ne sont que très peu problématisées d'un point de vue scientifique. La question paraît si inappropriée que l'un des directeurs d'une des maisons de retraite luxueuses me demandera d'explicitier sa pertinence. En conséquence, la littérature scientifique sur la question est particulièrement absente, ce que rend manifeste le chapitre théorique de ce travail. Ainsi, je comprends mieux cette crainte affirmée avec constance et insistance de finir sa vie dans un établissement médico-social public. Ceci constituerait, au niveau individuel un échec, voire un déclassement social, mais également au niveau du groupe une menace de construire ces vieillesse comme un problème social.

La phase du recrutement de la population d'enquête offre un autre moment de cette démonstration. Comme précisé dans la partie méthodologique, un tiers des personnes seulement, après recommandation, accepte de me recevoir. La recommandation, est bien une métaphore socialement convenable, de la fermeture d'un groupe social qui s'organise selon des pratiques de cooptation. Elle indique bien une mise à distance de tous ceux qui ne font pas partie du « grand monde », une crainte de tout ce qui lui est externe. Elle s'apparente à la mise en place de *gatekeepers* qui surveillent les allers et venues de l'indigent indigène qui cherche à pénétrer ce monde.

Cette volonté de rendre invisible certaines réalités de ces vieillesse s'apprécie particulièrement à travers le biais de sélection de ma population. Comme précisé, je n'ai jamais véritablement rencontré de personnes âgées issues des classes sociales supérieures fortement dépendantes. Pourtant les récits de mes protagonistes abondent en descriptions de situations qui mettent en scène ce type de vieillesse.

Madame Paris a perdu sa mère, lorsque celle-ci avait 94 ans. Dans un récit qui précise les formes de prise en charge élaborées pour s'occuper de cette dernière au cours des dix dernières années de sa vie, Madame Paris décrit comme suit le caractère de sa mère durant ce laps de temps : téméraire, très active concernant l'entretien de son jardin, mais également dépressive et en quelque sorte attendant son heure. La rupture advient lors de ses 80 ans. Pour son anniversaire, la mère de Madame Paris organise avec quelques amies une randonnée en montagne. Malheureusement, elle chute et se retrouve au fond d'un ravin. Rapidement alertée, sa fille, en voyage en Algérie, rentre en s'imaginant devoir enterrer sa mère. Bien que celle-ci se remette et vive encore pendant quatorze ans, la manière de vivre sa vieillesse se transforme suite à cette rupture. Au regard du concept de déprise, la mère de Madame Paris va graduellement se désintéresser du monde et centrer ses activités sur l'entretien de son jardin, autant que sur les relations familiales. De petits accidents en petits accidents son état de santé se dégrade, le réseau familial s'active et son réseau relationnel se limite aux membres de sa famille. Bien qu'elle effectue de courts séjours à l'hôpital, elle ne sera jamais placée en institution. Ce sont presque exclusivement ses quatre enfants qui vont, chacun à leur tour et à leur manière, et selon des intensités différentes, prendre soin de leur mère, avec l'aide de quelques professionnels. Madame Paris souligne dans son récit un rapport compliqué à sa mère et précise que son investissement tient plus à une norme de devoir familial, qu'à un lien affinitaire. Mais cet engagement tient aussi à cette volonté d'offrir à sa mère, « une belle mort », c'est-à-dire une mort qui advient dans un espace familial, dans la maison dans laquelle elle a vécu une grande partie de sa vie, entourée des membres de sa famille. En voici un extrait :

« Alors, c'était pas lourd pratiquement d'aller faire une fois à manger une fois par semaine. C'était... ma mère était un petit peu dépressive, elle disait tout le temps qu'elle voulait mourir. Elle me parlait d'EXIT. Et puis, en fait, c'était une femme qui avait une énergie fantastique, qui jardinait encore quand elle est morte, elle est tombée dans une platebande entourée de tous ces enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Et puis le lendemain elle est morte. Donc elle a eu une mort extraordinaire ! Mais les dix dernières années, de lui remonter tout le temps la pendule, de lui redonner le goût de vivre, c'est cela que j'ai trouvé extrêmement lourd, chaque fois que j'arrivais, je sentais qu'il fallait. Peut-être, aussi elle n'avait pas eu de métier. Elle vivait bien, elle jardinait, mais elle n'avait pas des intérêts très forts. Donc je pense que c'est aussi ça qui était peut-être difficile. Et puis bon c'est clair que votre vie entre 80 ans et 95 ans, elle n'est pas terrible au point de vue...il y a très peu de gens » (Madame Paris).

Alors que la mère de Madame Paris semble vivre une vieillesse sur le mode de l'indépendance tout en gardant des prises sur le monde, l'occurrence d'un accident avec d'importantes conséquences en termes de limitations fonctionnelles induit un processus de désengagement conséquent. Le monde se limite alors à son jardin et aux relations qu'elle entretient avec sa descendance. Bien que les membres de sa famille lui apportent soutien et réconfort, ils agissent également comme une protection contre toute forme d'exposition publique de la déchéance du corps de leur mère.

Même si Madame Paris insiste sur la lourdeur de cette charge, d'autant plus pesante que le lien avec sa mère tient à une norme de devoir familial, elle insiste sur cette fin de vie extraordinaire

qu'elle et sa fratrie auront favorisée par leurs investissements répétés et soutenus. Ainsi bien que les dix dernières années de la vie de sa mère reflètent un lent processus de désengagement, ce discours insiste sur la qualité de vie qui lui est offerte durant cette dernière étape de vie. Vieillesse invisible parce qu'elle se déroule derrière les murs imposants de magnifiques demeures, le plus souvent dans la campagne, à l'écart de l'agitation urbaine. Vieillesse invisible parce qu'à l'exception des membres de la famille, et de quelques professionnels triés sur le volet, personne n'a jamais eu la chance d'observer et d'étudier ces fins de vie bourgeoise. Vieillesse enchantée parce que les récits sur ces disparus mettent en avant la chance dont ils ont joui lors de cette épreuve : jamais abandonnés par les siens même lorsque le conflit caractérise la relation, ils sont entourés et protégés jusqu'à ce que la mort advienne. Vieillesse enchantée parce que la finalité de cette trajectoire se finit en apothéose : une mort « extraordinaire », une mort douce, accompagnée, une forme de mort assistée. Vieillesse enchantée parce que les discours insistent sur ce qu'il y avait de bon, de juste et de grand, tout en euphémisant les côtés délétères de la sénescence de leur parent.

Même à l'intérieur des maisons de retraite luxueuses, je n'accède pas à de telles situations. L'organisation spatiale des maisons de retraite luxueuses exemplifie, d'une autre manière, cette volonté de masquer la présence de la dépendance et de la maladie. Tous les éléments qui rappellent la présence du médical sont consciencieusement effacés. Les personnes âgées dépendantes sont parquées dans des lieux qui échappent aux regards de l'observateur et des autres résidents, ce qui explique l'absence dans les couloirs de ces institutions de la présence de blouses blanches, de chaises roulantes et de déambulateurs. De plus, comme susmentionné, ces lieux de l'entre-soi bourgeois sont particulièrement utiles pour entretenir cette invisibilité. Les institutions se présentent comme autant de *gatekeepers* efficaces qui ne laissent pas pénétrer n'importe quel quidam à l'intérieur de ces structures de prise en charge. Les murs des institutions et leurs directeurs, ainsi que les résidents eux-mêmes, tout cela constitue différentes barrières qui empêchent l'accès à des processus de vieillissement s'écartant d'un idéal normatif à atteindre.

Ce biais de sélection, sans doute favorisé par la pratique de la recommandation, s'apparente à une stratégie inconsciente ou non de reproduction sociale. En ne me laissant pas accéder à des corps et à des vieillesse dépendantes, on entretient l'imaginaire, par la démonstration exclusive de processus de vieillissement « bien négociés », d'une classe sociale qui échappe aux effets délétères de l'avancement en âge.

5.1.2 Vieillir sans vieillesse

Cependant, la démonstration la plus manifeste de cette invisibilité réside dans une autre affirmation récurrente, celle de ne pas être vieux. Et cela ne constitue pas une représentation tronquée destinée à instrumentaliser les observations du chercheur. Le processus de vieillissement est ainsi vécu en dehors de toute référence à la vieillesse. Autrement dit, on vieillit, certes, mais on ne devient vieux que lorsque l'on bascule dans la vieillesse dépendante.

Si ces individus réalisent intuitivement une partie du programme inscrit dans les modèles de vieillissement actif et réussi, leur propre définition de la vieillesse se construit presque exclusivement sur le modèle biomédical de la vieillesse dépendante. Être vieux se résume à la présence de maladies et de limitations fonctionnelles physiques et cognitives qui limitent la poursuite d'un style de vie caractérisé par l'autonomie et l'indépendance. Tant que l'on ne correspond pas à cette définition, il n'y a aucune raison de se considérer comme vieux. Et même lorsque le corps expose certains stigmates de la vieillesse, on a recours à un argumentaire qui fait de l'esprit la véritable mesure de sa santé.

Comme le présente Caradec (2004) ce sentiment d'être ou de ne pas être vieux, dépend en quelque sorte du degré de déprise. Autrement dit, ce sentiment dépend d'abord de l'occurrence d'une ou de plusieurs ruptures dans la trajectoire de vie. Entre ces deux positions : avoir le sentiment d'être vieux ou non, existe toute une série de positions intermédiaires dont l'une se résume à reconnaître les signes objectifs de la vieillesse tout en la réfutant subjectivement. Aucune des personnes que j'ai eu la chance d'interviewer ne se considère simultanément comme vieux objectivement et subjectivement. Soit, on ne se considère pas comme vieux, soit on propose un discours ambivalent dont la forme se résume à ce qui vient d'être présenté. Subjectivement, aucun membre de ma population ne se considère comme vieux.

Ainsi, tout un ensemble de dispositions et de pratiques sont au service de l'entretien de cette représentation que j'essaierai de décrire dans les prochaines sections de ce travail. Ma population représente véritablement un groupe d'heureux valétudinaires, qui, par leur sourire, leur joie de vivre, leur bonne humeur, leur réflexivité, expriment ce contentement durant cette étape du parcours de vie.

En résumé, les bourgeois ne deviennent véritablement vieux que lorsque leur fin de vie se rapproche. Et dans ces situations, le réseau social autant que les institutions de prise en charge des vieillessees bourgeoises s'activent et se mobilisent afin d'assurer un environnement de vie qui limite, autant que faire se peut, l'exposition de cette dépendance. Le recours au suicide assisté, comme la limitation de l'acharnement thérapeutique, ainsi que la mobilisation de connaissances travaillant dans le domaine médical permettent, le cas échéant, de fournir l'expédient nécessaire pour mettre un terme à cette figure ubuesque de la déchéance des classes supérieures.

Ce sentiment subjectif de ne pas être vieux constitue un premier trait caractéristique des vieillessees bourgeoises. La section suivante cherche à mettre en lumière ce fond commun dans les manières d'être et de faire sa vieillesse.

5.2 La présentation de soi

Chaque entretien fut l'occasion de préciser cette disposition à la présentation de soi. Il ne s'agit pas ici, seulement de l'aisance avec laquelle ces individus mettent en scène le récit de leur vie, mais d'une démonstration répétée de cette disposition à l'auto-contrôle, dans toutes situations sociales. Du point de vue de l'observateur, rien ne semble laissé au hasard, ni l'hexis corporelle ni l'hexis vestimentaire. Et ceci même lorsque mon chemin m'amène à rencontrer des personnes âgées qui vivent dans des maisons de retraite. Elles aussi ne présentent aucun signe de relâchement quant aux aspects vestimentaires et corporels.

En guise d'introduction voici une anecdote. Mme Paris qui fait son jardin lorsque j'arrive pour notre rendez-vous est déjà bien habillée. Elle porte un pantalon, un chandail de bonne facture posé sur une chemise blanche légère, elle a également mis un foulard probablement en soie, ainsi qu'un chapeau qui la protège du soleil. Ses gestes sont lents, mais mesurés, rythmés comme si une horloge lui en dictait l'enchaînement. Les genoux sont fléchis, le dos bien droit. Bien que le jardinage ne soit pas l'occupation la moins salissante, ses vêtements restent d'un blanc immaculé. Je l'interpelle à travers la grille du portail « Bonjour Madame Paris » et elle me répond « Ah, bonjour Monsieur, vous êtes en avance ! ». J'ai effectivement une bonne demi-heure d'avance. La plupart de ces maisons sont très mal desservies par les transports publics dont je suis un usager. Je suis donc prudent sur le respect des horaires. Après quelques échanges de politesse, Madame Paris m'invite à entrer. Son mari est également là. Comme nous sommes en avance sur l'horaire convenu, Madame Paris me propose de réaliser d'abord un entretien avec son mari, afin qu'elle puisse s'appêter correctement. Elle me dit ainsi « permettez-

moi d'enfiler quelque chose de plus approprié ». Elle revient avec un pantalon et une chemise plus élégants ainsi qu'un très beau châle sur les épaules.

Outre que la situation m'arrange puisque cela me donne l'occasion de réaliser un entretien supplémentaire, cet échange met en lumière l'incorporation d'une disposition à l'auto-contrôle, même dans des situations qui, apriori, ne s'y prêtent pas avec autant d'évidence. Faire son jardin est une activité souvent salissante, mais même dans ce cas, le respect des codifications quant à l'hexis vestimentaire surpasse largement le souci de salir des vêtements peu adaptés à ce type d'activité. Cette situation ordinaire exemplifie une forme de stylisation de l'activité de jardinage dans laquelle les logiques sociales supplantent les logiques pragmatiques.

5.2.1 L'Hexis vestimentaire

Alors que les entretiens se déroulent au domicile de la personne, on me reçoit toujours bien habillé : pas de training, ni de pantoufles, ni de jeans, ni de t-shirt, ni aucun élément qui pourrait être associé au port d'une tenue décontractée. Les chaussures se portent dans les intérieurs. Les hommes sont généralement vêtus soit d'un complet, soit de la version décontractée du complet : pantalon, chemise, sans cravate, une montre de grande qualité, une gourmette, le plus souvent une bague, de belles chaussures noires, plates, typiques du style des traders complètent leur habillement. Les femmes ne portent pas le tailleur, mais suivent le modèle vestimentaire masculin, à quelques détails près. Les bijoux (colliers avec une prédominance du collier de fines perles d'un blanc opaque, bagues, rarement des boucles d'oreilles), font partie d'une parure discrète et élégante. Pas ou peu de maquillage et surtout pas de surmaquillage, ni de coloration de cheveux par exemple. On garde les cheveux blancs et la coloration du teint laisse supposer une importante activité touristique, ainsi que des pratiques et des activités extérieures quotidiennes.

Monsieur Paris offre un premier contre-exemple. Il est issu d'une très ancienne famille genevoise. Médecin de profession, il est habillé de manière bien plus décontractée. Une chemise blanche recouvre des pantalons courts qui laissent dépasser de vigoureux mollets. Quant à Monsieur Guerard, il me reçoit en short, en t-shirt et en chaussures de sport. Il appartient à la classe sociale que je qualifie de nouveaux riches : il a repris l'entreprise paternelle dans le domaine de la construction dont il fructifiera les profits. C'est une des plus grosses fortunes de mon échantillon : plus de 10'000'000 CHF. Ici, ce n'est pas son appartenance de classe que me suggère sa tenue, mais son goût et sa pratique pour le sport. Ce n'est plus le corps civilisé, dompté, mais le corps durand et fort qu'il me présente.

Concernant les personnes âgées résidant dans une maison de retraite, ce respect de la présentation de soi et des conventions sociales est d'autant plus présent, qu'il est soumis aux règles de l'entre-soi bourgeois. Panacée à une inclination au laisser-aller, le regard des autres fonctionne comme autant de rappels au maintien d'une présentation de soi en adéquation avec les normes du groupe. A de nombreuses reprises, les résidents des maisons de retraite luxueuses évoquent cette dimension de leur existence et la chance dont ils jouissent de pouvoir côtoyer des personnes « intelligentes », « respectables », « des personnes au parcours professionnel édifiant » : ancien chercheur ou professeur, artiste ou entrepreneur. Monsieur le Duc le dit clairement « Le lieu de vie est remarquable. Tous les gens qui sont ici, sont absolument remarquables ». Ce qui est apprécié, ce sont ces dispositions partagées, mais également le respect des conventions sociales. L'habillement, par exemple, est très codifié. On se rend en habit de soirée aux différentes fêtes organisées. Une règle tacite, jamais énoncée sur un document officiel, exige, par exemple, une présentation de soi soignée lors de la fréquentation des lieux communs, et particulièrement de la salle à manger. Comme le dit le directeur « C'est

quand même plus agréable d'avoir des gens bien habillés à table ». Le contrôle horizontal induit par les pairs est largement suffisant et rend la nécessité de recourir à un règlement, inutile et superficiel. De la même manière, le personnel médical et technique se doit de bien présenter. Une fois, j'ai eu la chance de pouvoir identifier une infirmière dans les couloirs, grâce aux informations des résidents. Car ici la blouse blanche, ou tout ce qui pourrait rappeler la présence du corps médical dans ces murs, est bannie. L'infirmière est habillée en tailleur.

Ainsi, ce qui est d'abord le plus surprenant, c'est d'observer les allées et venues des résidents, rythmées par de brefs échanges entre eux, par quelques cordiales salutations qui ne sont ni familières, ni trop insistantes. D'autant plus que les acteurs de ce ballet mondain ont « de la classe ». Les postures et les tenues vestimentaires évoquent un certain standing social. Les hommes sont presque tous en costume : un pantalon, une chemise, une veste et, pour la grande majorité, une cravate. Mais ils sont loin de pouvoir rivaliser avec l'élégance de leur homologue féminin : des tailleurs légers, des chemises, un chapeau ou une étoffe de tissu qui recouvre leurs épaules, des bijoux à la fois discrets et magnifiques.

En voici un exemple : lors de ma première visite dans une maison de retraite, je mène un entretien avec son directeur. A la fin de cet échange, comme je lui avais exprimé mon désir d'interviewer une série de résidents, Monsieur Tarin passe à ce moment près de notre table, là où se déroule notre conversation. Le directeur interpelle Monsieur Tarin pour qu'il participe à mon enquête. Lors de ce premier contact voici ce que je note dans mon cahier de terrain « A première vue, il doit être relativement âgé, aux alentours de 80 ans. Il a une posture très droite, bien qu'elle dénote une certaine fatigue. Il est grand, environ 1m90 et très fin de corpulence. Il est très bien habillé puisqu'il porte un complet cravate. Il porte une coupe de cheveux courte et il est parfaitement rasé. Les chaussures contrastent quelque peu, elles ressemblent à des sandales. Il porte une magnifique montre en or, deux bagues et une gourmette a priori en or blanc ». Monsieur Tarin est économiste de profession. Il a vécu une jeunesse mouvementée, pris dans les tourments de la Seconde Guerre mondiale. Jeune adulte, il émigre de pays en pays et pratique sa profession aux quatre coins du globe. Monsieur Tarin n'est pas seulement bien habillé, il se tient droit durant tout le temps de la passation de l'entretien. Pas de posture avachie ou une inclination du corps qui exprimerait une forme de relâchement. De manière très subtile, il me fera remarquer que je suis bien habillé mais que je pourrais faire l'effort de porter la cravate. Dans le même ordre d'idées, le directeur de cette institution me fait une remarque sur mon non-port de la cravate qui n'est pas posée comme une exigence, mais comme quelque chose qui serait apprécié.

Après l'entretien, le directeur m'invite à manger avec lui dans le restaurant de cette institution. Je remarque que la nourriture est à la hauteur des plats que l'on sert dans un « bon » restaurant. Quoi qu'il en soit, ce temps d'observation me permet de prendre conscience de l'application des normes de la table. La serviette qui se dépose sur les jambes, les différents services pour les différents plats, les verres à vin blanc et rouge ainsi qu'un verre à eau, le pain fait maison et frais du jour, le service qui respecte les conventions traditionnelles de la table. On sert à gauche, on débarrasse à droite. Il attend que je commence pour toucher lui-même à sa nourriture. Il m'offre le restaurant, ainsi que l'ensemble des collations durant l'entretien.

5.2.2 La discipline des corps

L'hexis met d'abord en lumière la discipline des corps. Bien évidemment, on retrouve cette norme du maintien qui passe par des positions droites, debout, qui rappellent, comme une métaphore, la position de l'individu dans la stratification sociale. Même le canapé mou et de bonne facture du salon dans lequel nous nous asseyons pour réaliser les entretiens ne les invitent pas à assumer

une position plus relâchée. Alors que je m'affaisse au fur et à mesure de l'entretien, ces statues humaines en face de moi, ne semblent jamais connaître l'épuisement. Ce sera un combat pour moi lors des entretiens avec les femmes qui durent parfois plus de trois heures, et qui m'invitent à plusieurs reprises à détendre ma posture. Je redresse ainsi mes épaules qui ont une fâcheuse tendance à se courber vers l'avant. Une note revient ainsi de manière assez récurrente dans mon journal de terrain « j'ai mal au dos », moi qui n'est pas l'habitude de garder une telle position pendant des heures. Effectivement, Foucault (1975) a raison de parler de discipline des corps : il faut de l'exercice pour pouvoir tenir et maintenir sur des temps relativement longs de telles positions.

Dans le cadre des maisons de retraite, c'est encore plus les postures et l'hexis corporelle qui évoquent un habitus de classe tout à fait spécifique. Rares sont les personnes assises dans ces lieux communs, à l'exception de celles qui dégustent un quelconque breuvage. En somme, il y a du mouvement et de l'activité. Les corps droits et verticaux des résidents expriment l'action plutôt que la passivité. Ils ne déambulent pas ici par hasard pour passer le temps au gré des rencontres, leur hexis évoque une intention, un objectif, une activité à poursuivre.

Lorsque je rencontre ces personnes à leur domicile, presque dans tous les cas, l'entretien vient interrompre une activité en cours. Madame Paris fait son jardin. Monsieur Guerard revient sans doute de son footing. Madame Devire, que je verrai trois fois pour réaliser l'ensemble de l'entretien, puisqu'elle abrège nos deux premières rencontres, est très occupée par ses activités culturelles : galerie d'art, conférence, etc. Madame Clemens revient de sa promenade. Monsieur Dumont me reçoit entre deux voyages. Je peux également évoquer, dans vingt-quatre cas que l'on refuse de réaliser un entretien après recommandation pour cause d'indisponibilité « Je n'ai pas le temps » ou encore « je suis en voyage ». Cela met également en scène le corps productif. Pour ma population, à l'exception des *self-made men*, le travail est une composante majeure de la préservation du corps. L'activité est posée comme garante d'une bonne forme physique et mentale, comme quelque chose d'indispensable dans le quotidien. Une vertu qu'il faut savoir cultiver dans les limites de ses possibilités. Mais le travail n'est pas la seule source de cette démonstration. On peut l'étendre à un ensemble d'activités qui se situent entre le loisir et le travail, comme la participation très récurrentes à des associations ou à des actions philanthropiques qui engagent le corps de la personne et non pas seulement ses moyens financiers.

C'est aussi le corps endurant que l'on me présente, moins en actes qu'en paroles d'ailleurs. Monsieur Fatio, comme Monsieur Guerard, dans un style plus décontracté, à défaut d'appartenir à une classe sociale élevée, me présentent leur corps sportif, sculpté et endurant. Monsieur Fatio réalise des marches en haute-montagne, comme la « patrouille des glaciers » célèbre course de montagne en Suisse, réservée d'abord à une élite militaire. Mais ce sont aussi les professeurs qui continuent leur réflexion théorique, qui multiplient les occasions de voyages et qui ne cessent véritablement jamais de travailler. C'est aussi en creux, ce corps des femmes dévoué au travail domestique, qui ne se plaint pas et qui n'entre pas dans la vieillesse en imaginant réduire cet engagement, mais, au contraire, en y additionnant d'autres occupations. Ce qui m'a frappé d'emblée, c'est le très haut niveau d'activités qui dépasse souvent le mien et qui est maintenu jusqu'à des âges très avancés voire jusqu'à la mort. L'anecdote la plus frappante est celle de Madame Christ, qui vit en maison de retraite et qui me rappelle quelques jours après notre entretien pour me dire qu'elle pense être la première femme âgée à avoir traversé l'Arctique à pied. C'est encore Madame Ritz qui me propose la démonstration de ce corps endurant « Comme, par exemple, le jardin que je fais à mon âge, on est tout étonné ! ». Elle m'en offre, par ailleurs, une seconde démonstration lorsque je lui demande d'évaluer son état de santé « Je ne l'évalue pas, je vis avec, je pense et je fonce » (Madame Ritz). En sus, toutes les personnes

âgées que j'ai rencontrées, sans aucune exception, présentent un corps fin. Ni l'obésité, ni le surpoids ne caractérisent ces corps, qui, au contraire, expriment des pratiques alimentaires équilibrées. Tous les corps ne sont pas soumis à un entraînement sportif, cependant la diététique des corps est partout présente.

La mise en scène d'un corps autonome constitue, sans doute, la caractéristique la plus frappante, mais qui relève sans aucun doute d'un biais de sélection. Tous les corps que j'aurai eu l'occasion d'observer, même chez ceux qui déclarent la présence de quelques limitations fonctionnelles, sont des corps autonomes. La gouvernementalité de soi se pose ici comme principe de vie. Nul n'y déroge et le recours massif aux institutions du suicide assisté éclaire d'autant mieux cette disposition. Monsieur Le Duc l'exprime sans détour lorsqu'il m'explique le choix de sa résidence parce que là on n'oblige pas les gens à participer à une quelconque activité. Son explication se conclut par l'affirmation suivante « je suis ingouvernable ».

Il semble donc que ces classes sociales ont adopté cette perspective discutable de la "vérité de corps" (Voléry & Legrand, 2012) comme instrument de classification et de distinction. Ainsi, cette autonomie se présente devant moi : un corps mobile, actif qui permet de poursuivre et de réaliser l'ambition de ses intérêts et qui ne vient pas limiter un champ de la vie ordinaire ou un domaine du quotidien. On peut tout faire, même si c'est moins longtemps et moins intensément, mais l'important ici comme le signale Monsieur Guerard ou Madame Lis, c'est de faire ce que l'on désire à un rythme adapté aux exigences du corps.

5.2.3 Une mise en scène de soi particulière

Si le design de l'enquête ne permet pas de distinguer des manières socialement situées de se mettre en scène, il permet, tout au moins, de confirmer certains traits déjà mis en évidence par d'autres auteurs sur la question. Voici un extrait d'entretien qui exemplifie quelques-unes des facettes de cette présentation de soi. Je reprends ici le cours de notre rencontre avec Monsieur Tarin. Au terme de mon entretien avec le directeur de cette maison de retraite, celui-ci interpelle Monsieur Tarin qui passe à proximité. S'engage alors la conversation suivante :

Le directeur : « Bonjour Monsieur »

Monsieur Tarin : « C'est la croisière s'amuse » ?

Le directeur : « Monsieur Tarin, Je suis avec Monsieur Pillonel qui est de l'Université de Genève et qui fait une thèse en sociologie. Il serait enchanté de parler à des résidents qui adorent cette institution (rire) »

Monsieur Tarin : « Mais moi je n'ai pas encore eu le temps de l'adorer beaucoup ! (Rire). Moi, j'ai fait la sociologie avec Piaget »

Moi : « Magnifique » ?

Monsieur Tarin : « Oui moi, j'ai la sociologie, mais accessoirement. C'était pas ma branche principale. Mais c'était bonnard d'écouter Piaget. C'est le professeur Tournesol ».

Moi : « Vous avez aussi eu Jean Ziegler » ?

Monsieur Tarin : « Ah non, Jean Ziegler c'est un copain. Quand j'étais en Amérique du sud, il est venu chez moi ».

Moi : « Excellent » !

Monsieur Tarin : « C'est moi qui l'ai emmené visiter des...vous savez, vous avez connu ça, c'est des...foyers pour les enfants de la rue. Cela m'avait impressionné ».

Moi : « J'imagine »

Monsieur Tarin : « Alors que normalement cela ne m'impressionne pas, j'ai l'habitude ».

Le directeur : « Moi, je suis allé voir le musée de l'or ».

Monsieur Tarin : « Vous connaissez l'Amérique du sud » ?

Le directeur : « Dans l'institution dans laquelle je travaillais, on faisait ça aussi, par exemple ».

Monsieur Tarin : « Le dispensaire que j'ai vu au Chili, une petite bonne a appris que sa maman était malade enfin elle était au dispensaire. Je suis entré là dedans. C'est la cour des miracles » !

Le directeur : « Ah oui » !

Monsieur Tarin : « Fantastique, c'était fantastique. C'était bourré de patients, y'en avait qui étaient.., la maman en question, était roulée par terre, y avait un type assis sur une banquette, il avait pris un coup de machette qui lui avait fendu la figure (rire) ».

Le directeur : « Ils ont des clans d'une violence là-bas, encore maintenant » !

Monsieur Tarin : « Il attendait qu'on le recouse le gars. Puis à côté, il y avait un vieux bonhomme avec des cheveux. Une espèce de nain de jardin, mais enfin tout blanc comme ça qui était absolument à poil. La seule chose qu'il avait c'était un plâtre qui lui enveloppait tout une jambe. C'était juste ce qu'il y avait. On est mieux ici, hein. Si vous voulez à titre d'introduction, je vous dis tout de suite que l'on est mieux ici ».

Le directeur : « Mais c'est intéressant d'avoir vu ça aussi ».

Monsieur Tarin : « Oui, c'est sûr, les chapiteaux africains ».

Le directeur : « La psychiatrie en Afrique : tout nu attaché à un arbre ».

Monsieur Tarin : « Oui ».

Le directeur : « Mais ça, pour pas qu'il fasse de bêtises ».

Monsieur Tarin : « Ecoutez, la façon dont au Moyen-Âge on traitait nos aliénés. On les foutait dans des cages, on les...on était épouvantable. Ou bien souvent on les accusait d'être habités par le diable. Et il y a encore des gens sur terre qui sont encore aux guerres de religion ».

Le directeur : « Oh oui, cela va encore durer ça ».

Monsieur Tarin : « Oui, seulement à l'époque des guerres de religion, y avait pas de tv et il n'y avait pas de téléphone. Il y avait rien ».

Moi : « Mauvaise combinaison entre les moyens de communication et le radicalisme religieux » ?

Monsieur Tarin : « C'est la rencontre du XXIe siècle avec le XVIe siècle. Je dirai ce que vous voulez mais je n'ai pas de conclusion là-dessus, mais je constate, que pour moi, c'est la rencontre pratiquement du XVIe siècle avec le XXIe siècle, voyez. Il y a des gens, sous l'inquisition qui ont été brûlés et qui montaient sur le bûcher de bonne foi, convaincus qu'ils méritaient ce qu'on leur infligeait. Arriver à prendre possession des esprits de cette façon-là, faut... ».

Moi : « C'est un des personnages de Voltaire qui passe par l'autodafé ».

Monsieur Tarin : « C'est Candide » !

Moi : « Exactement ».

Monsieur Tarin : « Bon ben allez-y, allez-y, moi j'ai tout l'après-midi ».

Cet extrait d'entretien met en scène plusieurs éléments de cette présentation de soi dans les classes bourgeoises. Le recours au « je » reste fréquent et majoritaire, particulièrement pour les hommes. Les femmes dont le parcours de vie est souvent assujéti à celui de leur conjoint et à leur carrière professionnelle font plus fréquemment usage du « nous ». On trouve également de nombreuses affirmations d'une participation à l'histoire, la plus souvent locale, qui commémore ce culte du souvenir cher à ces classes sociales (Lalive, 1991). La rencontre avec des personnages politiques ou intellectuels renommés est souvent relatée. L'extrait présenté ci-dessus exemplifie cette connaissance. Outre les références à Piaget et à Ziegler, il fera également référence durant l'entretien, à Adorno, et d'autres grandes figures de la sociologie. On aime aussi souligner son apparition dans les médias, comme dans le cas de Madame Ritz « Enfin, j'ai une amie qui a voulu faire un article sur mon jardin et les raisons pour lesquelles je le faisais. J'ai dit, cela n'est pas mon genre d'aller m'afficher dans un journal. Elle m'a répondu, on ne saura pas que c'est toi ! Mais, elle m'a quand même photographiée. Je lui ai dit, tu ne mets ni mon nom, ni mon prénom, mais tu mets mon deuxième prénom. [...] En tout cas, je vous le donnerai. Bon, je ne sais pas pourquoi je vous dis cela » (Madame Ritz). On aime à relater les grands exploits accomplis durant sa vie : des voyages dans des régions très éloignées, des accomplissements professionnels et la création d'institutions pérennes. Madame Suchard me parle de la création d'un Etat dans une île des Caraïbes par son mari aujourd'hui décédé. Monsieur Le Duc, au même titre que Monsieur Tarin abonde d'anecdotes quant à ses entreprises commerciales sur sol africain.

La possession d'un important capital culturel s'exprime par différents canaux. L'un d'entre eux est de critiquer le discours scientifique, surtout celui médical. Un second est de faire la démonstration de sa connaissance dans les domaines culturels suivants : peinture, musique et littérature particulièrement. Bourdieu sera invoqué, spécialement lorsque j'introduis dans l'entretien le terme de capital, comme le témoigne le passage suivant :

Moi : « La santé, les amis, ce seraient les deux choses primordiales pour « bien-vieillir » ? Donc, le capital santé et le capital social ? »

Monsieur Dumont : « Ah on reconnaît Bourdieu... »

Moi : « ...Vous connaissez Bourdieu ? Vous l'avez croisé dans quel domaine ? »

Monsieur Dumont : « Parce que j'ai lu un ou deux bouquins de lui, parce que mon fils est en train de faire une thèse en géographie et donc Bourdieu, il connaît, il m'en parle souvent bien que je ne comprenne pas grand-chose. Mais, lorsque vous parlez de capital social, immédiatement on pense à lui, je ne sais pas si c'est lui qui a inventé le terme, mais je crois que c'est Bourdieu ».

Un troisième canal consiste à multiplier l'occasion de mettre en discours des pratiques culturelles : visites de musée, invitations pour un concert, participations à des conférences scientifiques, etc. Une autre démonstration de cette tendance passe par l'affirmation d'une activité accrue dans le domaine associatif. Deux types d'associations sont principalement investis. Certaines qui se confondent avec diverses formes d'assistance (l'apprentissage du français aux populations immigrées, cours d'éveil à la musique pour des enfants issus de milieux populaires) et d'autres qui s'inscrivent dans le domaine de la culture (création d'une troupe de théâtre, responsabilité d'une galerie d'art, organisation de spectacles) ou alors qui sont à cheval sur ces deux formules associatives.

On observe également une très forte propension à mettre en scène une emprise sur le monde et à mettre en valeur une identité supra-territoriale et nationale. Ainsi, cette dimension de leur vie prend généralement deux formes. Elle commémore, premièrement, un passé professionnel

prestigieux, le plus souvent celui du conjoint, marqué par la mobilité. Ainsi, Madame Paro décrit ses périples en Afrique du Sud, sa vie aux Etats-Unis, son déménagement en Amérique centrale, puis finalement son retour en Suisse. Une variante consiste à valoriser la dimension internationale du parcours de vie de sa progéniture et à lui offrir des formations prestigieuses à l'étranger. Pour ceux qui ont une descendance, les trois quarts de leurs enfants ne vivent pas en Suisse, mais à Singapour, New-York, Paris, Madrid, Barcelone, Berlin, Ottawa, pour donner une mesure de cette dispersion. Comme susmentionné, cette connaissance du monde s'exprime par une série de jugements, de constats, quant à la compréhension d'autres cultures nationales, ainsi que l'extrait susmentionné en offre la démonstration. Je cite un dernier exemple parmi d'autres, mais qui a l'avantage de parler de la vieillesse « Vous savez, encore une fois, allez sur des continents, comme l'Afrique, il n'y a pas de problème de vieillesse ou très peu. En tout cas pas... dans les villes, c'est peut-être différent, mais ils sont pris en charge par les familles, voyez » (Monsieur Dumont). Mais cette ouverture sur le monde s'exprime aussi après la cessation d'activités par la réalisation de différents voyages effectués dès leur retraite.

Dans un autre registre, on peut confirmer l'observation de Lalive d'Epinaï (1991) sur la difficulté pour ces classes sociales à livrer un récit de leur quotidien. On observe donc bien des réticences, des dérobades, voire des refus, à fournir des informations sur certains domaines de leur vie privée. Néanmoins, cette disposition s'observe plus clairement chez les hommes, peu enclins à livrer des détails sur leur quotidien, offrant des réponses plus courtes – en moyenne un entretien avec un homme dure entre 40 et 60 minutes, alors que dans le cas des femmes, ceux-ci durent entre 1h30 et 3 heures – et des descriptions moins élaborées. En somme, on ne s'émeut pas devant la banalité de la vieillesse, ni devant celle de son quotidien.

5.3 Les représentations du « bien-vieillir »

Ce modèle théorico-normatif du « bien-vieillir », qui relève de la production scientifique de la gérontologie, fait, aujourd'hui, l'objet d'une vulgarisation lorsque celui-ci se traduit dans le discours politique et médiatique. Si son contenu, sa fécondité, ses limites et ses critiques sont connus et reconnus par nombre de chercheurs qui travaillent sur la question de la vieillesse et des processus de vieillissement, les discours médiatiques diffusent, avec insistance, cette injonction normative et en vulgarise son usage. La polysémie du concept déjà présente à l'intérieur du discours scientifique ne fait que s'accroître lorsqu'on la recueille dans le discours des personnes âgées. Sans ouvrir ici une trop longue parenthèse, le postulat postmoderniste d'une augmentation de la réflexivité semble ici atteindre ses limites. Rares sont les personnes âgées qui ont une idée claire de ce que les gérontologues définissent par « bien-vieillir ». Ils n'ont pas, autrement dit, adaptés leurs dispositions ou leurs représentations à ce modèle. Je n'évalue pas ici, leur connaissance du modèle mais bien leur propre définition normative du vieillissement.

La diversité des réponses et des représentations met en lumière la polysémie de ce terme. Mais, ce qui me paraît crucial, c'est d'observer la proximité que partage une partie des injonctions normatives contenues dans ce modèle avec leur définition du « bien-vieillir ». En voici les principales composantes.

5.3.1 Le capital santé

A quelques rares exceptions, tous affirment d'abord que « bien-vieillir » c'est être en « bonne » santé « C'est d'abord une bonne santé avant tout » (Madame Derent). Ainsi, l'injonction normative au « bien-vieillir » conduit à une seconde injonction la « bonne » santé. Bien que celle-ci relève du savoir médical, la « bonne santé » ne renvoie pas uniquement à l'absence de

limitations fonctionnelles ou à l'absence de maladies, bien au contraire. On y retrouve associé, en premier, l'idée de vitalité comme le présente Caradec et Vannienwehrove (2015) « Oh, et bien d'être en pleine forme ! » (Madame Christ). Si le registre organique et le registre vitaliste sont présents, celui esthétique n'apparaît pas dans les discours de mes protagonistes.

Le capital santé, le corps et les effets cumulés

Mais, cette « bonne » santé reflète également l'incorporation, d'une part, d'un sentiment de responsabilité individuelle, et, d'autre part, d'une compréhension implicite du concept d'effets cumulés. « Et bien, c'est d'être avec la meilleure santé possible, en fonction de la vie que l'on a eu, de ce que l'on a fait. Ce qui nous a imprégné de beaucoup de choses, de bien-être et de défauts aussi, et puis d'accidents, et patati et patata. Alors, pour moi c'est de vieillir en bonne santé » (Madame Christ). C'est bien ce qu'affirme explicitement Monsieur Le Duc « La bonne santé, il faut la mériter, c'est notre responsabilité » (Monsieur Le Duc). Pourtant, son histoire met au contraire en lumière un sentiment modéré de culpabilité, lorsque Monsieur Le Duc évoque quelques écarts à cette injonction lorsqu'il me dit qu'il n'est lui-même pas tout à fait en « bonne » santé « J'ai fait une chose toute ma vie, c'est de boire du whisky et d'éviter le sport. J'ai fumé quelques années, donc la liste de mes défauts grandit aussi avec l'âge » (Monsieur Le Duc). Monsieur Paris est médecin de profession. Pour lui la vieillesse n'a pas de secret « Ah, bien sûr, j'ai des connaissances sur le sujet, je ne vois pas le vieillissement comme le commun des mortels. On a la connaissance de tous les problèmes que l'on peut avoir » (Monsieur Paris). Il défend, sans surprise, un modèle biologique et génétique du processus de vieillissement, tout en reconnaissant la part imputable aux conduites de comportements à risque « Bon, après je pense qu'il y a vraiment la loterie génomique, les gens qui sont en forme à 100 ans, ce n'est pas parce qu'ils sont vertueux, c'est qu'ils ont de bons chromosomes et, c'est possible aussi, qu'ils aient bien géré leur patrimoine, mais ils ont également de la chance, il y a un peu des deux. [...] J'ai un de mes bons copains. Un copain de montagne et aussi d'étude qui vient de décéder. Comme il le disait, il avait une maladie du foie dont il est mort. Ce n'est pas immérité » (Monsieur Paris).

Bien que la chance fasse partie intégrante d'un discours naturalisant les avantages sociaux de cette population, il y a une représentation partagée qui fait du capital santé, un capital accumulé. Dès lors, le corps devient, tout au long de la vie, support d'inscription de la préservation de ce capital. Le corps vieillissant aurait cette particularité de faire par lui-même la démonstration d'une conduite de vie ascétique, responsable et préventive, orientée sur la préservation, le maintien, voire même l'amélioration de ce capital santé. Cette disposition souligne alors la capacité des membres de cette classe sociale à pouvoir se projeter dans un futur dont les probabilités de réalisation sont grandes. « L'expérience des possibles », autrement dit, la probabilité de voir ces projets futurs s'accomplir, qui s'incorpore tout comme les structures sociales dans l'habitus, offrirait un avantage cumulatif au fil du temps et spécialement en fonction du vieillissement des corps. En sus, les nombreux investissements sur le capital santé, comme les pratiques sportives, les randonnées quotidiennes, ainsi que tous les processus insidieux de disciplinarisation des corps, durant le processus de socialisation, participent également à favoriser cet avantage.

En reprenant l'une de mes hypothèses : que le corps vieillissant est d'autant plus distinctif lorsque qu'il arrive à faire la démonstration d'une bonne santé dans des âges avancés, on peut mettre en lumière, comment ce rapport préventif au corps, ainsi que l'ensemble des investissements afférés au maintien, voire à l'amélioration du capital santé offre en termes d'avantages cumulés un profit de capital symbolique, à celles et ceux ayant incorporé ce rapport au corps durant les processus de socialisation au sein de leurs milieux familiaux respectifs.

Selon cette conception, le corps, lieu d'inscription par excellence des comportements passés pourrait ainsi se comprendre comme une forme particulière de capital culturel objectivé. En

repreuant à Bourdieu, l'une des manières de définir ce type de capital qui se matérialise dans un ensemble de biens culturels, comme les tableaux, les livres et les instruments de musique, il est possible avec un peu d'imagination de considérer le corps comme une sorte de tableau, comme une œuvre d'art qui exemplifie, aux yeux de tous, une conduite de vie typiquement ascétique.

Cette notion de « bonne » santé représente une base nécessaire pour tendre vers ce que mes interlocuteurs considèrent comme d'autres dimensions importantes du bien-vieillir. En soit, la « bonne » santé n'a pas d'utilité particulière, mais elle permet de tendre et de réaliser d'autres programmes inclus par mes interlocuteurs dans leur propre définition du « bien-vieillir » « lorsque l'on a la santé, on peut sortir, se promener, conduire, et tout » (Monsieur Paris). La santé est constamment indexée à d'autres compétences sociales. Dès lors, elle ne renvoie pas uniquement à des dimensions physiques ou physiologiques, mais également cognitives, psychologiques, culturelles et sociales.

Globalement, les personnes habitant dans les maisons de retraite disposent d'un capital santé objectif moindre que leur équivalent habitant encore en dehors de ces structures. Ainsi pour ces derniers tendre vers cette norme de « bonne » santé, demande de pratiquer des activités intellectuelles. Il faut, comme le propose Monsieur Le Duc qui fait quotidiennement des mathématiques, faire travailler sa tête. Ce qui selon lui a une incidence directe sur sa santé physique. C'est également le modèle défendu par Madame Ritz qui vit chez elle « C'est-à-dire qu'il faut vieillir pas seulement avec le physique, mais aussi intellectuellement » (Madame Ritz). Un autre impératif se dessine derrière cette nécessité, celle de rester lucide (Madame Christ) et de ne pas perdre la mémoire. « Dans le sens que la mémoire est importante pour qu'on puisse lire et que l'on comprenne ce qu'on a lu et ne pas l'oublier cinq minutes après (Monsieur Fatio). Cela renvoie également à la capacité de rester en phase avec les différentes avancées technologiques « c'est un exemple, mon cousin Patrick, lui s'était acheté un I-phone. D'abord, je me suis dit : ça c'est pour les plus jeunes et les gens actifs et peu après, j'ai perdu mon téléphone et je me suis aussi acheté un I-phone. Je me dis finalement, c'est aussi une obligation de se maintenir à niveau et de suivre un peu les progrès techniques, c'est aussi un moyen de moins vieillir, en faisant travailler son cerveau, ça aussi, c'est sur le plan cognitif » (Monsieur Fatio). Plus que la mauvaise santé, c'est le risque de perdre ses facultés cognitives et de perdre la maîtrise de sa vie qui produit une crainte chez les personnes âgées. La maladie, ainsi que les limitations fonctionnelles sont en quelque sorte tolérables, acceptables, on fait avec, mais pas la démence qui équivaut à une mort sociale.

Cette « bonne » santé relève aussi de quelques dispositions psychologiques « C'est-à-dire que vous remontez votre immunité lorsque vous êtes heureux » (Madame Paris). En somme, il faut être heureux, voir la vie du bon côté et ne pas se plaindre « On roupète parce que ce n'est pas bon...pffff. On ne fait que roupéter et ce n'est pas bon pour la santé ! » (Madame Christ). L'attitude face aux aléas de la vie, semble déterminante pour conserver, d'une part, son capital santé et, d'autre part, pour tendre vers cette norme du « bien-vieillir ». Une seconde disposition relève d'une ouverture d'esprit « Il ne faut ne pas être coincé, mais, rester ouvert et particulièrement en ce moment parce que tout change radicalement » (Madame Ritz).

La plupart de ces témoignages mettent ainsi en évidence la nécessité de faire des efforts afin de préserver son capital santé. Il faut de la discipline et de la volonté, thématiques qui reviennent très souvent dans le discours de mes protagonistes et que résume l'extrait suivant « Si vous voulez, je pars d'un principe qui peut faire rire certains de mes amis. C'est que pour moi, le corps humain est fait pour supporter énormément de privations et d'efforts. Et je crois que c'est aussi pour cela qu'il y a beaucoup de gens qui ont des problèmes de santé, car ils ne demandent pas

assez à leur corps. Moi je fais énormément de sport et cela me maintient en bonne santé. Point ! » (Monsieur Fatio).

Je peux ici dégager deux types différents de discours et d'investissements sur ce capital santé qui varient au niveau de l'individu en fonction de l'occurrence d'une ou de plusieurs ruptures dans sa trajectoire de vie. Comme signalé en introduction de ce chapitre, je recueille deux discours sur le sentiment d'être ou de ne pas être vieux : l'un affirme ne pas être vieux objectivement et subjectivement, alors que le second reconnaît un vieillissement objectif, tout en niant un vieillissement de type subjectif. En fonction de ce type de discours, les individus engagent des investissements de types différents quant au maintien de ce capital santé. Ceux qui ont connu des ruptures insistent plus largement sur un investissement qui offre une place de choix au maintien et à l'amélioration de compétences cognitives. Alors que, au contraire, ceux qui ne se considèrent ni vieux objectivement, ni vieux subjectivement, insistent conjointement sur les deux registres. Il semble également possible, pour la suite de ce travail, de préciser une seconde variation dans ces discours qui dépend du rapport au monde qu'entretiennent les personnes âgées interviewées. Monsieur Guerard, qui se présente comme un self-made man, a complètement abandonné son ancienne pratique professionnelle lors de la retraite légale. Alors qu'il est actif, mais dans d'autres domaines d'activités, dès lors qu'il investit une grande partie de son temps pour retaper d'anciennes voitures, il insiste très souvent durant l'entretien sur la nécessité de rester au courant des innombrables avancés technologiques qui traversent notre société actuelle. Il aura, par exemple, grand plaisir à me montrer comment l'ensemble de son habitation est contrôlé par un système électronique qui gère autant l'ouverture des stores en fonction de la chaleur et de la lumière, que l'éclairage général de la maison. Si Monsieur Guerard est actif, il semble peu intéressé à investir le monde « Vous savez, jeune j'avais déjà aucun intérêt pour la politique, alors maintenant, cela me passe complètement par-dessus » (Monsieur Guerard). Sa vie se résume à ses voitures, ses voyages, sa femme et à de mouvementées rencontres avec quelques amis qui partagent sa passion pour les voitures. Dès lors, ce désengagement relatif du monde paraît en partie compensé par un surinvestissement quant à la connaissance de nouvelles innovations technologiques.

5.3.2 Le rapport au temps : entre anticipations et acceptations

Un second registre qui apparaît avec une certaine récurrence relève de deux dispositions. La première fait référence à la capacité d'anticiper son processus de vieillissement, ce qui permet de tendre vers cette norme du « bien-vieillir » « [...] Cela fait partie quand même d'envisager que l'on aura une mobilité diminuée, donc il faut faire avec. Et je crois que cela aussi, c'est bien-vieillir. C'est anticiper, il faut être réaliste » (Madame Deville). Bien-vieillir, c'est également anticiper sa mort. Les personnes âgées réalisent cela, généralement pour deux raisons : éviter d'éventuels conflits entre les membres de la fratrie lors de l'héritage, mais également pour mettre à l'abri son conjoint ou sa conjointe, avant que la mort n'advienne. Compte tenu d'une très forte présence d'une division sexuée des rôles, les hommes ont la charge des affaires administratives et gardent la mainmise sur la gestion des finances. Mes interlocuteurs relatent, à plusieurs reprises, l'histoire de femmes qui, lorsque leur mari décède, semblent dépassées par ces charges administratives « Parce que je viens d'entendre parler de la mère de mon médecin qui a perdu son mari. Ils ont eu cinq enfants, mais elle était très à l'écoute de son mari. Il est mort brusquement et elle est complètement perdue » (Madame Devire). Ainsi, comme dans le cas de Monsieur Le Duc, qui décide d'emménager dans une maison de retraite « luxueuse » en partie afin d'éviter ce type de tracas à sa femme. Une troisième raison apparaît ici. Comme susmentionné, ce qui est particulièrement craint, c'est le risque de démence. Ainsi, on anticipe aussi sa mort pour ne pas devoir se confronter à cette éventualité « Je sais, un jour je vais mourir. Donc, c'est déjà préparé,

le testament pour la famille [...] et j'ai des arrangements avec EXIT, si nécessaire. Il y a des problèmes juridiques comme vous le savez. Et j'espère que quand ça arrive que cela arrive vite, comme tout le monde. Parfois cela arrive et parfois cela n'arrive pas, et si ça traîne et que j'ai encore la possibilité et la capacité de convaincre, je veux terminer ma vie. C'était la mauvaise réponse à votre question : vous me parlez de bien vieillir et moi je vous parle de mourir ! » (Monsieur Tarin).

La seconde disposition est plus surprenante. Difficile de produire une explication quant à son origine. L'héritage culturel calviniste ne semble que peu approprié pour offrir une clé de compréhension à cette énigme. Néanmoins, cela semble relever du registre de la volonté, de la discipline, d'un « fort » caractère qui se résume ici, à ne jamais se plaindre malgré la douleur et les peines. Serait-ce l'expression de l'auto-contrôle, disposition centrale de l'habitus civilisé bourgeois ? D'autant plus que celle-ci est mise à rude épreuve en fonction de l'apparition d'éventuelles limitations fonctionnelles ou de maladies. Les extraits qui suivent semblent renforcer cette hypothèse. Madame Clemens me parle d'une de ses connaissances. Je résume ici l'histoire qu'elle me raconte « Le mari d'une amie [...] qui a quatre-vingt ans maintenant, peut à peine marcher, [...] Il a un dos (elle dessine une courbe avec sa main) comme ça. [...] Il arrive à peine à aller jusqu'au marché, faire ses achats, c'est un fin connaisseur. Alors, hier soir, paraît-il, il préparait des cuisses de grenouille avec une nouvelle recette. Il adore la vie, il ne se plaint jamais. Sa femme lui demande de temps en temps sur une échelle de 0 à 20. Comment as-tu mal aujourd'hui ? Aujourd'hui comme hier 18. C'est non-stop, rien n'y fait, aucune morphine, c'est un vive la vie » (Madame Clemens). Voici une autre démonstration « Mon frère qui a depuis quinze ans une maladie débilitante auto-immune, vraiment très pénible, avec une paralysie d'un côté, n'en parle jamais. Il fait tout ce qu'il peut. Il était en France l'autre jour. Il ne se plaint jamais. C'était un très grand sportif qui a fait des tas de courses. Je viens d'une famille de très grands sportifs. Et bien mon frère, je ne l'ai jamais entendu se plaindre, il a quatre ans de moins que moi. Il fait tout ce qu'il peut et il a changé de sport. Je l'admire parce qu'il me semble que je dirais, zut, je laisse tomber. Voilà des gens qui ont de gros trucs physiques et de gros trucs psychiques et qui ont trouvé des biais » (Madame Desjardin). Madame Paris complète ce tableau en affirmant également que « bien-vieillir » dépend d'une gestion discrète de la douleur « Je dirais que c'est surpasser la douleur d'abord. S'il y a douleur, il y a une baisse de qualité de vie, très vite. Il faut se maintenir la tête hors de l'eau lorsqu'on a mal. Je dirais que le point le plus important, c'est d'arriver à maîtriser la douleur d'une manière gérable, voilà » (Madame Paris).

Autrement dit, bien vieillir c'est être discipliné, avoir une forte volonté. Mais ce registre du « bien-vieillir » se décline aussi selon l'idée de l'indépendance et de la responsabilité individuelle. Il faut donc s'assumer et ne pas être un poids pour les autres. Ce registre, par ailleurs, n'apparaît pas dans les réponses à la question des déterminants du « bien-vieillir » selon leur point de vue, mais se glisse dans d'autres passages, et plus particulièrement lorsque que ceux-ci évoquent les liens familiaux intergénérationnels. « Bien-vieillir », c'est d'abord rester autonome et indépendant et ne jamais devenir un poids pour ces enfants. La citation suivante exemplifie cette position « Je pense, avant tout, que c'est prendre conscience de soi-même. Comment dire cela, s'assumer. Cela c'est l'essentiel. Et puis, se maintenir en forme physiquement et mentalement. On doit faire un effort pour cela. Pour essayer d'être le moins possible gênant pour les autres. Je pense que c'est cela et en dehors de cela, et bien, évidemment, il faut essayer de trouver des divertissements » (Monsieur Le Duc). Cet aspect supplante, dans certains cas, la nécessité d'investissement sur le capital social « Je pense qu'on peut vivre encore assez bien, avec peu de gens autour de soi, si on a des intérêts qui nous permettent de nous suffire à nous-mêmes » (Monsieur Fatio). Une autre manifestation de cette association entre « bien-vieillir » et indépendance relève de l'affirmation que bien-vieillir, c'est d'abord de pouvoir suivre son rythme

« C'est-à-dire s'organiser pour vivre à son rythme, je dirais que c'est ça aussi : bien vieillir c'est vivre à son rythme » (Madame Rudin).

5.3.3 Le plaisir de faire : une vocation à l'activité

La fréquence et l'intensité des activités dans cette population sont très élevées. Sans surprise, la réalisation d'activités ludiques ou professionnelles se présentent dans leur discours comme un autre facteur décisif pour « bien-vieillir » « Il faut avoir un intérêt, il faut avoir, à un moment donné, un but. Ce n'est pas parce qu'on est vieux que l'on n'a rien à faire, au contraire. On a beaucoup à donner. Enfin, on devrait. Je ne dis pas que l'on doit, mais bon on ne le fait pas. Si on vieillit, c'est parce qu'on a aucun intérêt et que l'on ne fait rien » (Madame Ritz). Madame Christ, férue de spiritualisme associe croyance et travail, comme les deux déterminants du « bien-vieillir » « Oui et de croire en quelque chose. Si on croit en la vie, dans quelque chose qui n'est pas d'ici et qu'on a un travail. Il faut avoir une force de volonté et de la discipline. [...] Oui, si rien ne nous amène à nous discipliner, alors on n'arrive rien à faire. Et tant que l'on est ici, on a quelque chose à faire. » (Madame Christ). Le travail devient ici un quasi synonyme de la discipline qui apparaît dans ces discours sous différentes déclinaisons : anticipation, volonté, auto-contrôle. Et cette activité reste centrale malgré l'apparition de limitations fonctionnelles. Cette disposition en recoupe une autre, celle de l'acceptation « Alors, je dirais pouvoir se déplacer, être actif. Même disons en acceptant un ralentissement » (Monsieur Fatio). Cependant, l'effet protecteur de ces activités paraît maximal lorsque l'activité relève, non pas de la contrainte, mais du plaisir. Apparaît ici, un privilège de classe, dès lors que les membres de ma population sont rarement contraints par les nécessités économiques de travailler. Au contraire, on entretient ici un autre rapport au travail qui tient encore d'une part, de la notion de vocation et, d'autre part, d'une notion de plaisir « Mais, c'est vraiment d'apprécier chaque heure qui passe. Si je peux jardiner, je jardine parce que c'est quelque chose d'extraordinaire le jardinage. Si je n'arrive pas à jardiner, je fais du grec ou je bouquine. J'essaie toujours d'être dans le plaisir parce que cela m'aide à gérer un état de santé qui n'est pas génial » (Madame Paris). Ces activités sont de différents types : culturelles, sociales ou ludiques. Et pour réaliser celles-ci, il faut non-seulement avoir une santé qui permet de le faire, mais il faut également quelques ressources économiques. Bien que tous ne le mentionnent pas dans leur discours, le capital économique paraît tout aussi central que la santé.

5.3.4 Le capital économique : une ressource nécessaire à la reconversion

Tout comme pour la santé, la richesse tient d'abord à une question de chance, « la loterie génétique » (Monsieur Paris), qui selon Monsieur Paris, médecin de profession, explique les différences d'espérance de vie au niveau individuel. Cela devient en quelque sorte une explication *ad-hoc* pour expliquer les inégalités socio-économiques. Soit on invoque la chance, soit on invoque la responsabilité individuelle ou encore la « bonne » gouvernance de soi « Il faut se créer ses propres conditions. [...] Il faut les mériter, c'est notre responsabilité ! » (Monsieur Le Duc).

Cependant, la plupart, même en euphémisant ces effets, reconnaissent la centralité des ressources financières « Ecoutez, je pense que j'ai la chance d'avoir hérité de l'argent pour être, je ne suis pas riche, mais je suis à l'aise, n'est-ce pas ? Mais pour des gens qui vivent avec un minimum, cela doit être très difficile » (Madame Devire).

La relative absence de cet élément dans leurs représentations du « bien-vieillir » exprime surtout l'absence ou la distance face à cette nécessité « Après, ben ça tourne un petit peu autour de ça. On voit par exemple que, qu'on a à manger et qu'on est vêtu, qu'on peut payer ses assurances maladie, l'argent n'a plus aucune importance » (Madame Deville).

Le capital économique paraît plus utile pour tendre vers la norme du « bien-vieillir » parce qu'il permet le maintien et l'accumulation d'autres types de capitaux. Les ressources financières permettent par exemple de renforcer son capital culturel « Mais une culture qui se cultive que si l'on est privilégié. Je pense que, les deux choses sont liées » (Monsieur Dumont). Elles offrent outre la possibilité d'accumuler un capital culturel, de réaliser des voyages et d'accumuler un capital cosmopolite « Bon je dirais que c'est un peu le capital économique, je dois dire, ça donne des possibilités de voyage, donc cela favorise le deuxième élément, l'aspect culturel parce que s'il n'y a pas de ressources, on ne peut pas aller au théâtre, on peut parfois aller au cinéma, on voyage moins. Donc on reste autour de chez soi » (Monsieur Fatio). Les ressources financières se présentent ainsi comme la forme capitaliste la plus facilement reconvertie « On est privilégié ! Moi, j'ai assez d'argent pour faire ce que j'aime. Je passe beaucoup de temps à faire de la musique et le reste du temps, je sors » (Monsieur Paris).

Selon la métaphore de la cascade, si le capital économique permet le maintien et l'accumulation d'un capital culturel, celui-ci permet à son tour de maintenir ou de renforcer son capital social, puisque les deux se confondent le plus souvent. Autrement présenté, le capital économique apparaît comme le capital qui permet de très nombreuses reconversions. En somme, les sorties culturelles offrent une excellente occasion de renforcer son capital social. Dès lors, les affinités électives, autrement dit, la proximité des habitus, favorisent l'accumulation des différents types de capitaux. Si la capacité à pouvoir transformer un type de capital en un autre permet de continuellement renouveler la domination sociale, malgré les changements contextuels et structurels des différents champs qui composent l'espace social, un autre élément qui favorise la reproduction sociale de ces rapports de classe provient du fait que pour ces agents qui partagent un ensemble de dispositions, l'investissement dans l'un de ces types de capitaux permet également l'accumulation d'autres types de ressources sociales comme le présente l'extrait suivant « Ah, ils sont assez intrinsèquement liés [le capital social et le capital culturel]. Hier, je suis allée seule à l'opéra, mais je vais assez souvent avec une amie qui partage un abonnement avec son frère et quand c'est son tour, elle m'invite. Son mari déteste l'opéra, donc on s'arrange. Au cinéma, je vais souvent avec mon ami Fean et sa femme et qui sont également les amis des personnes qui vous ont recommandé. Et puis, j'ai pris l'habitude, les gens me disaient, mais tu es admirable ! Non pas du tout, je vais seule s'il faut. Mais, je rencontre toujours des gens » (Madame Clemens).

5.3.5 La recherche d'une autonomie relationnelle : le capital social

« Bien-vieillir » pour la plupart c'est aussi « avoir une vie sociale », voir et partager du temps avec ses amis et les membres de sa famille « Bien vieillir, c'est être en bonne santé. Et d'avoir des copains qu'on va voir ou qui viennent nous voir. Et dans les copains, j'inclus la famille, mais je dirais que c'est un peu les deux » (Monsieur Dumont). Cependant, cet investissement sur le relationnel ne doit jamais être contraint. Bien que cela demande un effort la plupart du temps, ce qui prime avant la nécessité d'accumuler ce type de capital, c'est d'assurer son indépendance. Le discours de mes protagonistes oscille, finalement, entre l'intérêt bien compris de maintenir un dense réseau de relations et la nécessaire démonstration de son indépendance et de son autonomie « Oui, mais je vois de temps en temps des amis, je les reçois ou on va chez eux, mais je n'ai pas besoin de voir quelqu'un tous les jours. Cela me va très bien » (Madame Derent). Madame Derent reconnaît la centralité de cette ressource pour réaliser ce projet, inclus dans la définition normative du « bien-vieillir », mais pour elle, cela n'est pas aussi central que son indépendance. « Ensuite je dirais, avoir une vie sociale, mais ce n'est tellement pas mon cas. Il me semble que pour les autres, cela doit être le cas » (Madame Derent).

Pour Madame Devire, qui n'a ni mari, ni enfants, ce qu'elle regrette, rétrospectivement. Le capital social s'impose comme une forme de « sécurité affective ». Mais à l'instar de Madame Derent, cette constatation ne semble pas s'appliquer à elle-même. Elle n'en a pas besoin.

Autre élément intéressant, « bien-veillir », c'est continuer de maintenir des relations avec les générations plus jeunes « Il faut bien s'entourer et garder des contacts, surtout beaucoup de contacts avec la jeunesse, je pense que c'est vraiment important, avant j'enseignais à des jeunes, mais j'ai eu de la chance, j'ai de bons contacts avec mes enfants et mes petits-enfants. Et ça c'est aussi quelque chose de totalement neuf, c'est que nos parents n'avaient pas besoin des générations d'avant, mais nous on est foutu, sans les jeunes » (Madame Paris).

On retrouve dans ce dernier extrait quelque chose de très semblable à la description d'une forme de déprise caractérisée par un repli sur la famille pour garder des prises sur le monde. Et cela n'est sans doute pas un hasard, si c'est Madame Paris qui offre ce discours. Madame Paris qui présente un corps en parfaite santé, a pourtant connu d'importantes opérations et interventions médicales. C'est sans doute celle, parmi les personnes interrogées qui vivent encore à leur domicile, qui présente le capital santé objectif le plus faible. En sus, elle est résolument orientée sur une forme de déprise qui privilégie les liens familiaux. Ainsi, Madame Paris entretient et conserve une prise sur le monde, via de jeunes étudiants en musique qui viennent à domicile pour leur cours, ainsi que par les relations qu'elle entretient avec ses enfants et petits-enfants.

Au contraire, Madame Clemens, en très bonne forme physique, en conflit avec les principaux membres de sa famille, veuve depuis quelques années et revendiquant son indépendance et son autonomie, oriente résolument ses prises sur le monde, par de très nombreux engagements dans les activités culturelles et par le maintien d'un réseau de connaissances qu'elle active quand le désir de sociabilité se fait plus présent. L'occurrence d'une ou de plusieurs ruptures semble ainsi avoir d'importantes conséquences sur les formes de la déprise ou selon les logiques qui tendent à une optimisation sélective avec compensation.

5.3.6 Une accumulation continuée du capital culturel

Le dernier élément qui apparaît avec une certaine récurrence relève de la nécessité de maintenir des activités culturelles et d'accumuler le capital y correspondant. L'accumulation sert principalement deux objectifs. Ces activités culturelles se confondent le plus souvent avec une pratique professionnelle. Les femmes, presque exclusivement, s'engagent dans des actions philanthropiques et/ou associatives qui partagent un lien avec la culture ; l'apprentissage d'une langue, du solfège, d'un instrument de musique. Ici, le relationnel se mélange au culturel. Alors que pour les hommes, ces activités culturelles s'inscrivent le plus souvent dans le prolongement de leur carrière professionnelle. On lit des revues scientifiques, dans le domaine de la médecine, de la politique, et plus généralement dans son domaine de compétence. On va moins au théâtre, aux musées et aux concerts, mais on lit des livres pour soi et on publie des articles, des livres. On se construit un studio de musique « mes besoins sont effectivement culturels. Vous pouvez aller à la bibliothèque, donc vous n'avez même pas besoin de les acheter. On achète, tout de même, des livres, mais si vous les obtenez à la bibliothèque vous pouvez vous les échanger avec vos voisins. C'est vrai pour moi c'est le culturel, mais que je partage. Voilà, c'est très différent de mon mari. Lui, il prend plaisir à la culture pour la culture en elle-même. Moi, j'aime bien partager » (Madame Paris).

Madame Demare, par exemple, qui a suivi une formation universitaire à la faculté des lettres, voit une magnifique occasion dans ses activités culturelles de faire d'une part, la démonstration de son goût pour la lecture et la traduction et, d'autre part, la démonstration d'un habitus langagier polyglotte « J'ai de la chance parce que voyez, j'aime lire. En lettres, j'ai appris à aimer l'art, etc.

et puis une chose que j'adore faire, c'est traduire. Comme je parle couramment l'anglais et pas mal l'italien, j'aide souvent une amie qui est restauratrice d'œuvres d'art. J'ai eu un énorme travail à faire. Elle a fait une expertise chez des gens qui habitaient dans la région. Ils avaient une collection fabuleuse de porcelaine, de meubles, de tableaux moins beaux, mais quand même, et j'ai dû traduire tout cela en anglais. J'ai trouvé cela passionnant. » (Madame Demare).

Ce petit concentré de culture dans l'extrait précédent met bien en lumière l'incorporation d'un important capital culturel. La maîtrise de plusieurs langues, les connaissances en histoire de l'art, la capacité à traduire un texte d'une langue à l'autre, la pratique soutenue de la lecture, soulignent avec insistance cette aisance dans les choses de la culture.

Dans ce registre du capital culturel, le milieu social des individus oriente dans une large mesure un certain rapport à la culture. Alors que les membres de la bourgeoisie et de la haute bourgeoisie investissent de nombreux domaines de la culture légitime, comme l'opéra, le théâtre, les concerts, les ballets, les musées, la littérature ainsi que certains nombres de revues scientifiques, ceux s'auto-définissant comme de nouveaux riches, ne partagent pas cet engouement pour la « haute culture ». Monsieur Guerard, à la différence des bourgeois, présente chez lui une magnifique bibliothèque dans laquelle, ne figure aucun roman de la littérature française, mais une collection très impressionnante de bandes-dessinées, ainsi qu'une quantité, tout aussi impressionnante, de magazines automobiles. Monsieur Fatio, quant à lui n'expose, et c'est le seul dans ce cas, aucune pièce de mobilier ressemblant de près ou de loin à une bibliothèque. C'est pour lui vraisemblablement la culture du physique par la pratique du sport qui constitue son occupation principale.

En résumé de cette section, le « bien-vieillir » repose d'abord sur deux composantes : la santé et les ressources économiques. Si ces deux types de capital sont suffisants, alors « bien-vieillir » c'est anticiper sa vieillesse, être actif, accepter les limitations fonctionnelles et adapter ses pratiques en fonction de leur apparition, c'est avoir la force, la discipline et la volonté de ne jamais se plaindre, même face à l'adversité. C'est aussi entretenir des relations et un certain goût pour la culture. Finalement, pour « bien-vieillir », il faut être heureux, bien disposé, sans crainte, ouvert, autonome et indépendant.

Comme précisé en introduction de ce chapitre, aucune des personnes interviewées n'avaient une connaissance théorique du contenu axiologique du modèle théorico-normatif du « bien-vieillir ». Pourtant implicitement, la plupart des injonctions normatives contenues, dans ce modèle, se retrouvent bien dans le discours de mes protagonistes. Ils font également la démonstration d'une compréhension implicite de certains mécanismes décrits par le savoir sociologique : le modèle des avantages cumulés semble incorporé. De la même manière, certains éléments, propres au vieillissement réussi, se retrouvent dans leur parole, comme le modèle de Baltes et Baltes (1990) « de sélection, optimisation, compensation » qu'ils réalisent pour la plupart dans les faits. Le modèle politico-économique du vieillissement actif est quasiment suivi à la lettre. Et il semble même largement le dépasser en intensité.

5.4 Les activités

Comme le chapitre sur la constitution des élites genevoises le met en lumière, le travail ainsi que la condamnation de l'oisiveté font partie intégrante de l'habitus bourgeois. Cet héritage calviniste qui fait du travail une vocation et un devoir, ainsi qu'une ressource centrale dans cette économie protestante des biens de salut, se retrouve aujourd'hui autant dans les dispositions de la haute bourgeoisie que de la bourgeoisie. La condamnation des formes d'oisiveté qui appartiennent à ce

même héritage culturel, participe également à intensifier d'autres formes d'activités ludiques, culturelles ou encore domestiques.

Mon terrain de recherche m'a permis de faire émerger un rapport à la retraite très particulier dans ces classes sociales. Bien que la totalité des protagonistes de cette recherche affirment qu'ils n'ont pas le sentiment d'être vieux, cette affirmation de ne pas appartenir à cette catégorie d'âge, n'est pas particulièrement circonscrite aux vieillesseuses bourgeoises. Les politiques sociales qui résument le bien-vieillir, à ne pas vieillir (Puijalon & Trincaz, 2014), se présentent comme un discours universel, et cette représentation ne semble pas dépendre de la position de l'agent dans l'espace social. Ce que mon terrain de recherche précise, c'est que ce sentiment de ne pas être vieux qui exprime un certain rapport au temps et à la présence/absence de ruptures dans la trajectoire de vie d'un individu (Caradec, 2004) se construit aussi selon la distance que l'on entretient quant au modèle médical de la « vieillesse dépendante ». Tant que je suis indépendant et autonome, je ne suis pas vieux.

Cette autonomie, cette indépendance s'expriment par ce canal privilégié que constituent les activités. Celles-ci représentent autant de prises et d'engagements sur le monde, au sens de la déprise, et prennent des formes variables selon d'une part, l'occurrence ou non de ruptures et, d'autre part, selon la position sociale d'un individu donné. L'investissement le plus surprenant dans ce type d'engagement qu'éclaire cette recherche, relève des activités professionnelles rémunérées ou non. Ma recherche démontre une certaine inclination dans les classes bourgeoises pour ce que Barthe, Clément et Druhle nomment « le néo-bénévolat productif » (Barthe, Clément, Druhle, 1990 : p.45).

Ce qui est tout à fait caractéristique des vieillesseuses bourgeoises, c'est le fait que ce n'est pas seulement la vieillesse qui est niée, mais également l'idée de retraite. Quels sont les éléments qui peuvent expliquer cette distance et ce désintérêt quant à la jouissance durant la fin de sa vie d'un véritable « droit au repos » ?

Les premiers éléments d'explications proviennent, comme susmentionné, de l'incorporation de certaines dispositions caractéristiques de l'éthique protestante calviniste. Cette pensée religieuse fait du travail, une obligation, un devoir, une vocation et fait de la réussite professionnelle un signe d'élection. Calvin n'a rien contre les riches et l'enrichissement de ses ministres tant qu'ils travaillent. Cette disposition s'est incorporée avec beaucoup de force dans le corps des bourgeois parce qu'elle représente un puissant levier, d'une part, de distinction et, d'autre part, d'affirmation d'une conduite de vie typiquement bourgeoise. Les injonctions aux activités professionnelles étant aujourd'hui diffusées par le modèle du vieillissement actif, entre autres, légitiment d'autant plus cette disposition.

Dans la continuité de cette première hypothèse, on peut également ajouter le poids de la poursuite d'une conduite de vie bourgeoise qui comme présentée dans la partie historique, s'identifie à partir du XVII^e siècle à un esprit capitaliste et libéral. Cependant pour les classes bourgeoises, le travail ne se résume pas à vivre, mais également à accumuler du capital symbolique. Ce ne sont pas n'importe quelles activités professionnelles que l'on réalise, mais des professions à haute valeur sociale. Les bourgeois genevois ont incorporé un très fort sentiment de devoirs envers la collectivité : historiquement, l'hôpital général, la philanthropie, la pratique de la politique et la gestion des affaires régaliennes expriment par différents canaux, cette disposition. On exerce donc préférentiellement des métiers qui contribuent aux biens collectifs. Pour reprendre Honneth (2006), ces professions offrent ainsi, pour le processus de construction identitaire, une source de reconnaissance à l'intérieur de la sphère normative de la solidarité. Ce qui permet, outre de contribuer à une estime de soi, une reconnaissance sociale indispensable aux mécanismes de reproduction sociale.

Bien que la retraite monastique soit une vieille pratique de l'aristocratie catholique, une troisième hypothèse relève d'une mise à distance de cette notion de retraite puisque que celle-ci, lors de son institutionnalisation aux alentours de la fin du XIXe siècle, est principalement associée à la retraite des classes ouvrières. C'est comme si se jouait ici un rapport de classe entre le patronat et le monde ouvrier. Profiter de sa retraite pourrait être considéré par les membres des classes supérieures comme une forme de déclassement social ou comme quelque chose qui pourrait les rapprocher de l'oisiveté des nobles ou du « droit au repos » des classes populaires.

Et cela constitue ma dernière hypothèse. Comme présenté dans la partie méthodologique, les indicateurs de positionnement social sont principalement indexés sur une mesure des catégories socio-professionnelles. Ils deviennent particulièrement inopérants pour mesurer la position des personnes âgées qui devraient, a priori, avoir cessé leurs activités professionnelles, sur la stratification sociale. Dès lors, la poursuite de son activité professionnelle permet d'une part, de maintenir de tels indicateurs de positionnement social et, d'autre part, comme susmentionné, une source importante de reconnaissance sociale et d'estime de soi. Caradec (2004) précise, l'importance de ce sentiment d'estime de soi comme un facteur protégeant un processus de désengagement. Ainsi, je me demande si la poursuite d'une activité professionnelle permet de faire la démonstration d'une part, de son appartenance de classe et de sa position dans l'espace social et, d'autre part, de faire la démonstration de son autonomie et indépendance, et par-là, de s'aménager les moyens ou les ressources nécessaires pour tenir à distance ce sentiment d'être vieux. D'une certaine manière la crainte d'un déclassement social se double ici d'une crainte d'entrer dans la vieillesse dépendante.

5.4.1 Des activités professionnelles non-rémunérées

Tout un ensemble d'activités s'inscrivent dans le prolongement de l'exercice d'une profession. Le plus souvent, ces activités ne sont pas ou peu rémunérées. Ce n'est pas tant une activité professionnelle au sens strict du terme que l'on poursuit, mais bien des pratiques professionnelles que l'on réalise, soit pour la collectivité, soit pour soi-même. Le plus souvent, ces pratiques permettent de continuer d'exercer une activité pratiquée durant la majeure partie de sa carrière professionnelle. Les anciens professeurs d'université continuent à poursuivre leurs recherches, à publier des articles, voire même à se donner le temps de pouvoir enfin écrire une monographie. Pour eux, la retraite équivaut à une augmentation du temps destiné à la poursuite de leurs intérêts scientifiques « J'ai envie de boucler la boucle sur plusieurs thèmes de recherche, surtout que maintenant justement, je me sens en sabbatique. Cela veut dire que je vais avoir du temps pour réfléchir [...] Il y avait tellement de choses à faire, que bon la recherche ! Et puis on avait à peine fini une recherche qu'il fallait trouver un financement pour une autre. Donc, il y a beaucoup de trucs qui sont inachevés que j'aimerais vraiment encore un peu approfondir » (Madame Deville). C'est également le cas de Monsieur Dumont qui continue de travailler à mi-temps pour des organismes internationaux après la retraite légale. Monsieur Tarin qui pratique successivement les milieux académiques et de l'entrepreneuriat continue de donner des conférences et poursuit l'ambition de produire un livre sur l'histoire allemande du milieu du siècle dernier. Madame Christ publie des livres dans le domaine du spiritualisme et du développement personnel. Elle continue d'ailleurs de recevoir des « patients » dans sa résidence protégée. Concernant Madame Devire qui possède une formation de traductrice, elle exerce sporadiquement cette activité durant les périodes antécédentes de son parcours de vie et, encore aujourd'hui, elle participe à la prise de procès-verbaux pour une diversité de commissions étatiques. On retrouve ici, une série de stratégies qui s'insèrent dans le modèle d'optimisation sélective avec compensation, autant que dans celui de la déprise. Barthe Clément et Druhle (1990) parlent dans ces cas de stratégies de contournement qui cherchent à poursuivre par

d'autres moyens des activités passées. Au regard du concept de déprise, ces engagements alimentent un sentiment de continuité. En termes d'identité professionnelle, le passé se confond avec le présent. Un autre avantage réside dans ce sentiment de participer au bien collectif, de compter pour les autres, de pouvoir encore transmettre son savoir et cette reconnaissance, source d'estime de soi, comme le dit clairement Honneth (2006) qui maintient et favorise des intérêts et une prise sur le monde.

D'autre cas s'inscrivent plus clairement dans des stratégies de reconversion. On peut en distinguer plusieurs formes. Soit cela exprime une volonté de s'engager dans des activités qui se distinguent clairement des pratiques professionnelles, soit cette reconversion est contrainte par l'apparition de limitations fonctionnelles. Entre ces deux extrêmes, une infinité de situations intermédiaires sont envisageables.

Je renseigne d'abord le premier de ces cas. Monsieur Fatio, lors de l'âge légal de la retraite, vend son entreprise, capitalise la totalité de ses avoirs et se construit une vie à la mesure de ses passions. En plus de la réalisation d'une maquette de train, ses activités s'orientent sur des pratiques sportives en particulier la voile et les randonnées en haute-montagne. Il surinvestit également avec sa compagne, les voyages autour du monde qu'il faut réaliser à un rythme soutenu avant que la santé physique et la santé cognitive ne permettent plus de le faire. Ces pratiques s'inscrivent dans des domaines qui ont constitué souvent les loisirs de ces personnes durant leur vie professionnelle. Monsieur Guerard a également complètement abandonné son ancienne pratique professionnelle. Il s'investit aujourd'hui dans la mécanique de ses voitures qui a constitué durant sa vie sa véritable passion.

La retraite offre donc pour ces personnes, une possibilité de reconversion. Monsieur Paris, médecin de profession, s'est fait construire un studio d'enregistrement au premier étage de sa maison. Madame Clemens organise une galerie d'art alors qu'elle a été dans les années précédentes de sa vie, surtout une mère au foyer. Monsieur Coll, ancien diamantaire, encore en activité, est féru de géologie. Il s'offre des voyages pour étudier les volcans. Il publie ensuite des articles sur leur composition minérale.

Un second ensemble d'activités, assez proche du concept de « néo-bénévolat productif », se situe entre la poursuite de son ancienne pratique professionnelle et l'engagement civique et social. Mesdames Paris, Clemens et Devire se sont toutes engagées dans des activités de types philanthropiques et associatives : cours de musique aux jeunes enfants immigrés, partage de ses compétences linguistiques avec des populations défavorisées, cours de soutien pour des familles qui connaissent des difficultés financières et scolaires. Dans la plupart des cas, ces activités s'inscrivent dans le régime du bénévolat. Les rémunérations ne sont ici que symboliques. Ainsi, un des traits caractéristiques quant à la poursuite d'activités professionnelles soutenues, relève du fait que cet investissement ne reflète pas une quelconque nécessité économique. Au contraire, on associe à cette pratique, une autre motivation, celle du plaisir. Plaisir d'abord de travailler et d'être actif et ensuite de contribuer au bien collectif « On part bien, du principe, d'avoir de la chance. D'abord je mange à ma faim, cela c'est acquis. [...] Donc, j'ai la chance de travailler pour mon plaisir. Je donne des cours, le plus souvent gratuitement. Je n'ai pas besoin de cet argent pour vivre, disons pour me nourrir, j'ai peu de besoins, mes besoins sont culturels » (Madame Paris). Madame Devire qui réalise les procès-verbaux pour des commissions gouvernementales répète à plusieurs reprises dans ce passage qu'elle ne calcule pas ses heures. Cela n'a pas d'importance pour elle, la véritable plus-value de cette activité réside dans l'accumulation d'un capital social. Bien que traductrice de profession, elle préfère aujourd'hui se concentrer sur la rédaction de procès-verbaux qui lui offre l'avantage, en comparaison de la première activité susmentionnée, de rencontrer du monde. Elle investit donc toute une série de

liens faibles (Granovetter, 1973) durant cette activité « A la Ville, je me suis fait beaucoup de copains et de copines. Comme je vais souvent aux trucs organisés par la Ville, donc on se croise, c'est donc un bon moyen de connaître plein de gens. Cela reste superficiel, mais c'est très intéressant » (Madame Devire). La poursuite de ces activités, comme présenté dans le chapitre précédent, est le plus souvent indexée à l'accumulation de capital, culturel, social et symbolique.

Certains, par contre, sont contraints à cette reconversion et ne l'engage pas toujours de bon cœur. Outre les limitations fonctionnelles, c'est également l'âge légal de retraite qui compromet en partie le désir de faire perdurer son activité professionnelle. Lorsque que je demande à Monsieur Le Duc quand il a pris sa retraite, voilà ce qu'il me répond « Ben, j'ai pas pu faire autrement. J'aurais volontiers continué, notamment dans l'enseignement juste comme ça. Mais vous savez chez nous on a un peu des structures compliquées. A un certain moment, je m'étais approché des services de bénévolat. Je leur ai dit : écoutez, moi je suis le meilleur professeur de comptabilité que je connaisse, modestement (rire). Alors vous avez des gens dans les prisons qui cherchent à faire des CFC. Moi, je suis disponible bénévolement, mais ça n'a jamais marché [...] Si on ne me veut pas, je ne m'impose pas » (Monsieur Le Duc) !

Il faut ici aménager également une place pour l'ensemble des activités domestiques. Sans surprise, c'est principalement, voire exclusivement, les femmes qui ont à charge ce type d'activités. Ce qui est, par contre plus surprenant, c'est que très peu d'entre elles recourent à des aides extérieures. Il y a bien quelques femmes de ménages, mais dans la grande majorité des cas, onze femmes sur les douze interviewées réalisent encore en grande partie leur ménage, et cela est également vrai pour celles qui habitent dans une maison de retraite « luxueuse ». Madame Demare a quatre-vingt-neuf ans. Limitée dans sa mobilité, voilà ce qu'elle proclame « Ecoutez, je m'occupe de mon ménage. Mon jardin, je ne peux plus tellement le faire parce que je suis incapable de me pencher, suite à une opération. Depuis moins d'une année j'ai tout le temps mal et je dors très mal. C'est la nuit surtout que j'ai mal. Mais je m'occupe de mon ménage » (Madame Demare). Madame Desjarin lorsqu'elle décrit son quotidien, énumère toute une série de tâches ménagères : passer l'aspirateur, faire le ménage, s'occuper du linge, préparer le souper. On retrouve, à peu de choses près les mêmes éléments dans la présentation du quotidien de Madame Devire. L'extrait suivant exemplifie la centralité de ces activités domestiques dans le quotidien des femmes, mais il met également en lumière cette disposition à se mettre au service de son mari « Ensuite, j'ai fait un peu de ménage, j'ai passé l'aspirateur et préparé le repas. Ensuite, je suis allée faire un tour, avant de descendre en ville pour faire des courses. Plus tard, je suis allée faire une balade avant de prendre mon petit repas, pas grand-chose, mais, ce qui me fait plaisir. J'ai eu la visite d'une amie. Puis, je n'ai pas fait grand-chose, je me suis posée. [...] Les fins de journée, c'est variable. Quand je suis inspirée, j'aime bien faire la cuisine. Suivant ce que j'ai comme idée, cela prend du temps, donc je m'y mets assez tôt. Suivant le temps, je repars me balader ou je jardine et s'il ne fait pas beau, je me repose, en attendant que mon mari rentre » (Madame Derent).

Dans d'autres cas, c'est souvent une solution intermédiaire qui est préférée. On réalise une partie de ses tâches domestiques et on engage une femme de ménage qui vient une ou deux fois par mois, pour faire, finalement, ce que l'on pourrait qualifier dans ce domaine de « sale boulot » (Hughes, 1996).

Plusieurs raisons sont invoquées par les personnes âgées pour expliquer cette non-délégation du travail domestique. La première s'inscrit encore dans la poursuite d'une certaine indépendance « C'est-à-dire que tant qu'on est lucide et indépendant, on doit s'occuper de soi-même et de son lieu. C'est la même chose dans un monastère, on doit mettre de l'ordre » (Madame Rudin). C'est, à peu de choses près, ce qu'affirme également Madame Devire « Non,

non je fais tout moi-même. Pas parce que j'adore cela, mais j'ai été plutôt déçue par les femmes de ménages que j'ai eues. Donc, on n'est jamais mieux servi que par soi-même » (Madame Devire). Faire son ménage, c'est faire, d'une part, la démonstration de son indépendance pour la réalisation d'un ensemble d'activités, considérées dans le cadre restreint de « la vieillesse dépendante » comme autant de mesures de leur degré d' « autonomie » et c'est, d'autre part, prévenir toute une série d'intrusions dans son quotidien.

Madame Ritz : « Le pire, c'est quand la femme de ménage vient faire le ménage. Vous ne savez pas ce que c'est ».

Moi : « Parce que c'est une intrusion dans votre intimité » ?

Madame Ritz : « Non, c'est parce qu'il faut ranger. [...] Je ne sais pas si vous êtes très ordonné, mais moi, je ne suis pas désordonnée. Mais quand même vous laissez traîner les choses avec lesquels vous vivez, mais vous n'avez pas envie que tout le monde voie comment vous vivez » (Madame Ritz).

Le second argument renforce l'hypothèse d'une délégation du « sale boulot » dans ce domaine. On fait soi-même le ménage ou une partie de celui-ci afin d'éviter que ses employés ne cassent certains objets de grandes valeurs « Elle vient une fois par semaine. Mais s'il faut nettoyer de l'argenterie, des cuivres, des étagères, je ne la laisse pas toucher les étagères. Oui, bien sûr, que je le fais moi-même » (Madame Clemens). C'est également la justification que propose Madame Ritz « Et puis, il y a des trucs où on se dit, elle va me le casser en nettoyant, il faut peut-être le mettre à l'abri. Enfin des trucs » (Madame Ritz).

Cette délégation, par ailleurs, est souvent envisagée comme une autre forme de contribution aux biens collectifs, et rappelle les pratiques associatives et philanthropiques entretenues par les classes bourgeoises. La délégation, dès lors, ne doit pas être seulement comprise comme une forme de la déprise, puisque, dans ce cas, cette délégation sert en quelque sorte d'abord des intérêts personnels, voire de classe, et permet de se dégager du temps pour la réalisation d'autres activités socialement plus rentables en termes de profit symbolique.

En guise de conclusion locale, voici l'anecdote suivante : Madame Clemens engage une femme de ménage pour un salaire deux, voire trois, fois plus élevé que la norme dans ce domaine d'activités. Elle s'en rend vite compte, mais pense qu'il est maintenant trop tard pour lui proposer une réduction de son salaire « J'ai une femme de ménage qui vient une fois par semaine et que je paie beaucoup trop. Elle passe à peine deux heures, c'est trop facile. Elle m'aime bien, je comprends qu'elle m'aime bien, elle a lâché tous les autres. Bon, elle gagne un salaire complètement ridicule, et puis après, on ne peut pas dire : je me suis trompée. Tant mieux pour elle » (Madame Clemens). Ce type de relation professionnelle se confond ici avec des formes d'assistance privée.

5.4.2 Des activités ludiques

La plupart des activités ludiques sont poursuivies en fonction de la recherche d'un maintien ou d'une accumulation du capital santé, culturel et social.

Le jardinage et les balades en plein air, soit pour promener son animal de compagnie, soit dans une démarche sportive, sont deux pratiques que l'on retrouve de manière récurrente dans les discours de mes protagonistes. Bien que les hommes l'envisagent plus comme une activité sportive que leur équivalent féminin, ces pratiques s'inscrivent d'une part, dans la recherche du plaisir et, d'autre part, comme des stratégies prophylactiques « Je crois que c'est aussi pour cela qu'il y a beaucoup de gens qui ont des problèmes de santé, car ils ne demandent pas assez à leur corps. Moi, je fais énormément de sport et puis cela me maintient en bonne santé point ! »

(Monsieur Fatio). Les plus jeunes de mes protagonistes qui ont environ septante ans pratiquent, pour les hommes, le squash, l'alpinisme, le ski, les randonnées en haute-montagne, la voile, le tennis et le golf. Pour les personnes qui ont plus de quatre-vingts ans, c'est plutôt l'aquagym, la gymnastique Pilate, la natation, le vélo, la marche à pied et les promenades. La poursuite de stratégies prophylactiques explique également un recours important, à des masseurs, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, ainsi qu'à tout un ensemble de professionnels plus ou moins proches du domaine médical et paramédical.

Les activités culturelles occupent également une grande place dans le quotidien de ces personnes : on apprécie particulièrement la fréquentation des salles de concert (musique classique, baroque, musique de chambre ou encore quelques concerts de musique folklorique). Ce sont également les musées, les salles de théâtre et de cinéma, ainsi que l'opéra et le ballet qui suscitent de nombreuses passions. Ces activités culturelles sont aussi généralement l'occasion, comme susmentionné, de parfaire son capital social et de participer à cette vie mondaine. On pratique également, les milieux intellectuels et académiques : on participe à des conférences, par exemple. Par ailleurs, l'activité la plus souvent citée est celle de la lecture. Les livres de toutes sortes, mais qui relèvent principalement de la littérature romanesque ou scientifique, sont très appréciés et consommés à une fréquence assez élevée « Enfin bref, je lis énormément. L'année passée, j'ai lu soixante livres. Un peu tout ce que je trouve. On me donne beaucoup de livres. Je fais partie d'un groupe de lecture aussi » (Madame Demare). Les bibliothèques ne sont pas que décoratives, elles sont continuellement consultées. Même lorsque Monsieur Paris apprend à jouer d'un nouvel instrument, l'accordéon diatonique qui est un peu en porte à faux avec les normes de son milieu social. Il s'exerce dans des registres folkloriques. Cette nouvelle pratique lui donne d'une part, l'occasion de suivre un atelier et, d'autre part, de développer tout un intérêt culturel et scientifique autour de cette pratique « vous êtes sociologue ? Parce que la sociologie de la musique, c'est la chose qui est la plus inconnue du public musical. Moi, je ne connais aucun musicien qui connaisse cela. Moi, je l'ai découverte en lisant beaucoup de textes d'ethnométhodologie : A quoi sert la musique ? A quel public s'adresse-t-elle ? Quelle est sa fonction ? Mais chez nous (au sein des facultés genevoises) il n'y a pas d'ethnomusicologie. [...] Lorsque vous regardez les publications, le 80 % d'entre elles viennent des Etats-Unis. C'est là que l'on trouve les grandes facultés où ils produisent des textes » (Monsieur Paris).

Un dernier ensemble d'activités relève de la mobilité. Les voyages occupent, énormément de temps, dans les activités de ces personnes. Le voyage à but touristique a évidemment sa place « Alors si ! On profite de notre temps, si vous voulez, c'est du point de vue des vacances. Bon, on a quand même de bons moyens financiers, donc on profite de faire des voyages longs et lointains maintenant, en se disant, six heures d'avion dans cinq ans, cela n'ira plus. Donc, on profite de visiter des régions lointaines » (Monsieur Fatio). Mais la plupart de ces déplacements ont d'autres motivations. La première provient de la pratique très répandue de la pluri-résidence qui occasionne de nombreux déplacements « Moi, je vis ma vie entre Genève et le sud de la France, pendant quatre à cinq mois, mais aussi aux Etats-Unis, les autres mois » (Monsieur Dumont). Ces allées et retours répondent à plusieurs logiques. Monsieur Dumont vient en Suisse pour gérer les affaires de sa famille, sa maman ayant encore un immeuble à sa charge. Il va en Amérique, et en France pour entretenir ce que lui-même qualifie de « vieille baraque » qui demande de l'entretien. Madame Dubosquet, ainsi que Madame Clemens vont toutes les deux rendre de très fréquentes visites à leurs enfants, vivant respectivement, en Amérique centrale et en Asie pour la première et aux Etats-Unis pour la seconde. Rendre visite à ses enfants et petits-enfants constitue la deuxième raison la plus souvent énoncée pour expliquer ce degré de mobilité géographique. C'est également le cas de Monsieur Dumont « En gros, comme j'ai les enfants qui

sont aux quatre coins du monde : j'en ai un en Asie, une aux Etats-Unis, un autre entre les Philippines et le Canada. Donc, je vais les embêter de temps en temps. Quand ils déménagent, je vais les aider à emménager » (Monsieur Dumont). Voici un autre exemple qui offre une idée de la fréquence de ces contacts « Oui bon, disons que, l'un travaillait à Genève et puis il est parti pour trois ans en Asie. Donc, à cette époque, on le voyait deux fois par an, ou nous allions lui rendre visite, ou il venait. L'autre est maintenant chez X [une multinationale], mais il est en Espagne. Donc là qu'est-ce qu'il faut dire... » (Monsieur Fatio).

5.4.3 Des modèles d'activités au féminin et au masculin

Outre, la présentation de ces différents types d'activités, l'analyse de celles-ci met tout d'abord en lumière deux modèles différents d'activités en fonction du sexe des protagonistes.

C'est particulièrement le modèle masculin qui défie l'idée de retraite. Pour les hommes, le travail prend véritablement fin lorsque la mort advient. Ce constat provient de deux sources différentes. Les archives historiques, ainsi que les biographies familiales proposent toujours ce type d'exemples. On signale la vie longue et héroïque de l'un de ses ancêtres. L'exemple de Théodore de Bèze, le successeur de Calvin est de ce point de vue éloquent. La littérature qui commémore le rôle de ce personnage dans la Cité calviniste de la fin du XVI^e siècle, relève avec insistance son âge de 89 ans, comme la marque de la grâce divine et comme la conséquence d'une conduite de vie morale. Mais, on insiste particulièrement sur le fait que ce dernier a travaillé jusqu'à sa mort. Dans certaines correspondances que l'on retrouve dans les archives de l'Etat de Genève, certaines épouses et mères de la haute bourgeoisie genevoise honorent également cette activité professionnelle poursuivie par l'un ou l'autre de leurs aïeux. Constat que l'on retrouve aussi dans les biographies familiales qui font souvent l'éloge d'une personne qui est extraordinaire, tant par ce qu'elle a accompli professionnellement que par l'endurance dont elle a fait preuve dans cette entreprise.

La seconde source, c'est-à-dire le récit par mes protagonistes de la mort de leurs parents ou de leurs conjoints, exprime cette même tendance. Madame Clemens m'explique comment se sont passé les derniers moments de la vie de son mari atteint d'un cancer « Donc, il a eu une année de bon, après cela le cancer était partout. Il est mort à la maison. Il a travaillé jusqu'à un mois avant sa mort. Il avait septante-cinq ans. Il était avocat. Je crois que le tournant pour lui, cela a été quand il a demandé à notre fils de refuser trois cas. Il savait qu'il ne pouvait plus les faire et là cela a été la descente en un mois. Notre fils m'a dit moi, je travaillerai jusqu'au jour de ma mort » (Madame Clemens). Cela paraît à tel point essentiel que l'une des interviewées parlera de « belle mort » pour décrire celle de son grand-père qui a poursuivi son activité professionnelle au-delà des quatre-vingts ans, jusqu'à quelques mois avant son décès.

Bien que je ne puisse évidemment pas confirmer ce constat au regard du parcours de ma population d'enquête, plusieurs affirmations semblent confirmer cette pratique. D'abord, en creux, par l'une des résidentes des « maisons de retraite luxueuses », qui, au contraire, critique cette conduite de vie « Et cela ça m'énerve, ces gens qui ont trop d'égo et qui travaillent encore lorsqu'ils vont bientôt mourir, moi je trouve cela ridicule ! » (Madame Suchard). Ensuite, parce que la plupart des personnes contraintes de cesser leur activité professionnelle lors de la retraite légale exprime un sentiment de regret et de frustration. En sus, la plupart d'entre eux, bien que depuis longtemps à la retraite, poursuivent ce type d'activités. Finalement, ce rapport au travail semble être parfaitement résumé dans le discours suivant « On a aussi des activités qui nous passionnent, donc on est des *workaholic* d'une certaine façon. On mise beaucoup sur le travail et finalement ce qui compte c'est le travail et la famille. On a quelques amis, et pas beaucoup de

détente. » (Madame Deville) Apparaît ici, une démonstration de la transmission d'une disposition au travail qui se transmet de génération en génération à l'intérieur de ce groupe social.

Ce modèle d'activités professionnelles masculin se complète par une autre forme d'activité, celle du sport. A la différence des femmes, on ne pratique pas des activités comme la balade ou la promenade. L'intensité de la pratique, ainsi que son caractère plus compétitif apparaît plus nettement dans le discours des hommes. On signale, par exemple, avec récurrence des exploits sportifs. Cette tendance est également ancienne. Une correspondance de Mme Pelet (fille de Madame Boissier-Micheli) datant de 1824, relate les exploits sportifs de son grand-père qui fait de l'alpinisme sur le massif du Mont Blanc. De manière assez étonnante, je retrouve précisément cet exemple dans mes entretiens. Monsieur Fatio, me raconte que lorsque l'on vieillit, certains sports deviennent plus adaptés à cet âge de la vie. Pas dans le sens d'une adaptation en fonction d'une diminution des capacités physiques, mais au contraire un gain d'efficacité avec l'âge. La marche en montagne qu'il pratique hebdomadairement semble faire partie de ces sports-là.

Au contraire, les femmes poursuivent avec bien plus d'intensité les activités domestiques comme susmentionné, mais également les activités culturelles et sociales. C'est principalement elles qui vont au théâtre, au cinéma, à l'opéra et aux concerts. Et c'est également elles qui organisent des rencontres, qui autrement dit, entretiennent le réseau social. Si elles pratiquent également du sport, elles favorisent les balades, le plus souvent avec un animal de compagnie, les marches ou un ensemble d'activités physiques douces, comme l'aquagym. Tout comme les hommes, la poursuite d'une activité doit se faire jusqu'à la mort. Ce type d'injonctions est fréquent dans les livres de savoir-vivre principalement destinés à la bourgeoisie. On y mentionne la nécessité de poursuivre une activité pour ne pas sombrer avec l'âge dans l'oisiveté : le tricot, le crochet, la dentelle, sont particulièrement conseillés. Aujourd'hui, le modèle masculin du travail jusqu'à la mort est en partie repris par les femmes que j'ai eu la chance d'interviewer. La plupart d'entre elles, bien qu'à la retraite, continuent de pratiquer une activité professionnelle.

5.4.4 Des modèles d'activités socialement situés

En complexifiant le modèle d'activités masculin apparaît rapidement un rapport très différent à cette norme en fonction des origines sociales. Les membres de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie entretiennent un rapport au travail très différent de ce que je qualifie dans ce travail de « nouveaux riches ». Comme susmentionné, les membres de ma population qui proviennent de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie, partagent cette conception d'un travail qui ne s'interrompt pas lors de la retraite, mais lorsque le corps et les facultés cognitives ne permettent plus son exécution. L'idéal à atteindre étant de travailler jusqu'à la mort. Ce modèle pourrait être étendu à la nécessité de rester actif jusqu'à la mort. Pour les femmes appartenant à ces classes sociales supérieures, cette injonction, qui prend des formes différentes, leur est également adressée. Au contraire, les membres appartenant au groupe social que je qualifie de « nouveaux riches » ont parfaitement intégré, le concept de « droit au repos ». Ce concept, comme je le mentionne a par ailleurs participé à l'institutionnalisation de la retraite au tournant du XIXe siècle. La retraite professionnelle à cette époque s'applique spécifiquement aux classes populaires. Ainsi, on ne retrouve pas cette insistance sur le travail dans le discours des trois représentants masculins qui appartiennent à cette catégorie. Et si on retrouve une filiation générationnelle de la disposition au travail jusqu'à l'épuisement physique et mental au sein de la bourgeoisie, on retrouve également cette disposition au droit au repos chez les parents de mes protagonistes. Le père de Monsieur Fatio prend sa retraite à l'âge légal. Il se retire alors dans son chalet, construit par ses soins, dans une des vallées des Alpes bernoises. Il meurt chez lui à 90 ans d'une mort foudroyante. De la même manière, Monsieur Guerard, et Monsieur Fatio, pas plus que leurs épouses, ne poursuivent une activité professionnelle. Il se dessine dans cette fraction sociale, un

rapport bien plus ludique aux activités. L'un d'entre eux, depuis qu'il est à la retraite, avoue du bout des lèvres qu'il entretient et construit une gigantesque maquette de train. Cela lui donne l'occasion de faire la démonstration de ses connaissances en mécanique, de ses talents d'électricien et plus généralement de bricoleur. Monsieur Guerard, est passionné de voitures et retape actuellement une vieille Fiat Spider qui a beaucoup d'allure. Ainsi la vieillesse pour eux est un temps de repos et de loisirs, alors que pour les membres de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie, la vieillesse ne devrait conduire à aucune forme de rupture dans l'accomplissement quotidien de son activité professionnelle.

La centralité du travail, la condamnation persistante de l'oisiveté, la démonstration en acte d'un corps endurant, productif, fort et autonome transparaît dans ce tableau des activités poursuivies, non par nécessité mais par plaisir, ce qui réactualise, en sus, la représentation du travail comme vocation – par les membres de la bourgeoisie et de la haute bourgeoisie genevoise. Pourtant, cet ensemble dispositionnel est fort ancien et s'observe déjà en partie au sein de l'éthique protestante calviniste. Je pourrais même affirmer que ce sont des dispositions typiquement bourgeoises qui encore une fois se sont transmises, via les processus de socialisation, de génération en génération. Bien entendu, autant le modèle genré et le modèle socialement situé de ces activités relèvent d'une construction idéale typique. Comme le fait la caricature, il y a une exagération de certains traits caractéristiques. Cela ne veut pas dire que les nouveaux riches adoptent une partie des dispositions bourgeoises, de la même manière que la bourgeoisie a, des années durant, voulu reproduire la conduite de vie de la noblesse française.

Pour conclure cette partie, je peux affirmer que le programme du vieillissement actif, ainsi qu'une partie du programme inscrit dans le modèle du vieillissement réussi et du « bien-vieillir » est largement réalisé par ces classes sociales. Cette intensité des pratiques est largement antécédente à la genèse de ces modèles théorico-normatifs. S'il existe un lien entre l'histoire faite chose et l'histoire faite corps, c'est bien le corps de la bourgeoisie qui a inspiré ce modèle et non le contraire.

La prochaine section traite d'une autre de ces dispositions qui est déjà contenue dans l'habitus bourgeois, en partie inspirée par l'éthique protestante et catalysée par le processus d'individualisation : l'indépendance et l'autonomie.

5.5 L'indépendance au cœur des pratiques et des représentations

La prégnance de cette disposition dans les discours de ma population d'enquête resurgit dans la plupart des thématiques abordées par la grille d'entretien. La présentation de ses trajectoires de vie, de son quotidien, de l'auto-évaluation de son état de santé, de la description de son réseau de soutien, ainsi que les récits qui mettent en scène les relations intergénérationnelles intrafamiliales, exposent cette disposition à l'indépendance et à l'autonomie.

Pour ceux qui résident encore à domicile, la propriété d'un ou de plusieurs biens immobiliers est une ressource centrale pour se donner les moyens de garder son indépendance et son autonomie le plus longtemps possible, afin que ces deux dispositions ne soient jamais contraintes par des facteurs autres que les facteurs médicaux. Comme je le présenterai dans une section suivante traitant des lieux de vie, pour ceux qui résident aujourd'hui dans les « maisons de retraite luxueuses », le choix de ces établissements est fortement influencé par la recherche d'un environnement non-contraignant, permettant de rester indépendant et autonome, tout en profitant d'un accès facilité aux soins médicaux.

Lorsqu'apparaissent maladies et limitations fonctionnelles, cette ressource permet d'y faire face avec plus de distance et de sérénité. En d'autres termes, elle permet d'échapper à une prise en charge institutionnelle de la « vieillesse dépendante ». Même la clinique privée destinée à accueillir les catégories sociales, perchée au sommet de l'espace social, n'est pas du goût de mes protagonistes « J'ai vécu cela. Une fois, j'ai eu de petits problèmes de santé. Et une fois, un médecin m'a envoyé dans une de ces cliniques de luxe. C'était affreux (rire) ! » (Madame Devire). Etre propriétaire d'un lieu de vie offre un avantage qui dépasse très largement sa dimension économique. Il permet des formes d'anticipation et d'adaptation face au processus de vieillissement et garantit un contrôle et une maîtrise sur son environnement quotidien tant social que matériel. Il apparaît aussi comme une ressource centrale au regard des logiques de reconversion, tant en termes bourdieusiens, que selon le cadre théorique de la déprise.

Les sections précédentes ont mis en lumière que l'analyse des discours, des pratiques et des représentations, distillent avec la même insistance ce trait caractéristique de l'habitus bourgeois. Autant les manières de se présenter, que les représentations du bien-veillir, ainsi que l'étude de leurs activités laissent transparaître cette affinité à cette disposition.

D'autres thématiques mettent clairement en lumière cette disposition. C'est ce que je me propose de présenter maintenant pour compléter ce tableau.

5.5.1 Les réseaux de soutien : la famille, les voisins et les tiers aidants

Une question du questionnaire qui s'inspire des cadres de l'analyse de réseaux en sociologie cherche à informer le réseau de soutien à disposition de ces personnes. L'objectif était ici d'avoir une mesure grossière du nombre de personnes dans leur entourage proche et du type de services qu'ils délèguent au quotidien. Pour ce faire, comme la Figure 1 (en annexe) le présente, les individus devaient sur une feuille de papier, placer les tiers aidants sur une série de trois cercles concentriques qui s'éloignent de plus en plus du centre de la feuille où l'individu interviewé est représenté par un point. Cette mesure du degré d'éloignement ou de rapprochement représente symboliquement l'intensité du lien. Je leur demande ensuite de me décrire le lien qu'ils entretiennent avec cette personne : qui elle est ? que fait-elle ? quelle est la nature du lien ? L'objectif ici n'est pas de poursuivre une analyse quantitative, mais bien qualitative. Je ne produis ici aucun chiffre. Je présente des récurrences dans la composition de ces réseaux.

Voici, néanmoins, un premier constat d'ordre quantitatif. Aucune de ces personnes ne mentionnent plus d'une dizaine de personnes dans ce réseau de soutien. Je suis en face de réseaux de taille relativement faible. Il existe une exception, dès lors que Madame Paris mentionne une trentaine d'individus. Cela s'explique, en partie, par un exposé détaillé de tous les liens qu'elle entretient au quotidien. Cela s'explique également parce que cette dame s'appuie sur les membres de son réseau familial pour garder des prises sur le monde. Elle évoque ainsi plus abondamment des liens distants qu'elle entretient avec ses enfants et petits-enfants.

Mes protagonistes interprètent la différence entre les cercles, soit selon l'intensité du lien, soit selon l'importance du lien. De plus, la plupart du temps les personnes ne décrivent pas seulement leur réseau de soutien, mais leur réseau de relations au quotidien. Ils privilégient ici ce que Granovetter (1976) qualifie de lien fort. Monsieur Paris, ainsi que Monsieur Desarles, issus de la haute bourgeoisie genevoise, qui ont tous les deux une formation universitaire et un passé professionnel académique, privilégient dans la description de ces réseaux, les liens faibles, particulièrement les rencontres ponctuelles avec des sommités intellectuelles lors de conférences et de colloques internationaux.

Les individus citent, de préférence, les membres proches de la famille. Le conjoint ou la conjointe est généralement cité en premier, suivi des enfants et petits-enfants qui précèdent les latéraux : frères, sœurs, cousins, cousines.

Plusieurs éléments expliquent la présence/absence de ces membres de la famille restreinte et élargie. C'est d'abord une norme d'affinités électives que suivent mes interlocuteurs : on cite les autres membres de sa famille avec lesquels on entretient de bons rapports. Le devoir de solidarité familiale ne semble que peu présent, ce qui n'empêche pas la mobilisation des membres de cette famille élargie lorsque l'occurrence d'un accident ou d'une maladie surgit. Le passage susmentionné décrivant la fin de vie de la mère de Madame Paris exemplifie cette tension entre une volonté d'entretenir préférentiellement des liens affinitaires, tout en restant en quelque sorte contraint par une norme de solidarité familiale. Dans d'autres situations, l'occurrence d'une rupture, comme la perte de son conjoint ou de sa conjointe, réactive des liens familiaux marqués par le conflit, ce qui tend encore une fois à signaler la prégnance de cette norme de solidarité au sein des familles bourgeoises. Néanmoins, c'est bien aujourd'hui une logique affinitaire qui tend à supplanter graduellement les liens de solidarité entre les membres d'une famille (Attias-Donfut, Lapierre, Segalen, 2002). C'est dans cette logique que Monsieur Le Duc me décrit un réseau de relations moins fourni que celui de Madame Paris. Sa femme habitant avec lui en résidence, c'est sur ce lien qu'il concentre toute son attention. Malade, Monsieur Le Duc a conscience que son temps est compté. Bien qu'il envisage sa fin de vie sereinement, il est possible de signaler des formes de déprises différentes de celle de Madame Paris, dans le sens qu'il maintient des engagements sur le monde, presque exclusivement par ses activités intellectuelles. Voulant à tout prix affirmer son indépendance, il le fait sans recourir aux ressources que constituent les liens à ses enfants ou d'autres membres de son réseau familial. Comme il le dit lui-même « J'ai jamais été tout à fait conforme à ce que j'aurai dû être, même à l'égard de la famille. Mais c'est égal. Maintenant je suis ici et puis je vis ces moments, c'est déjà quelque chose » (Monsieur Le Duc).

Une autre raison relève de la distance géographique qui sépare les différents membres et branches de la famille. Si certains interlocuteurs hésitent, par exemple, à mentionner leurs enfants dans le premier cercle, cela ne signifie pas un manque d'affection, mais bien une prise en compte des contraintes matérielles qui empêchent que ceux-ci soient considérés comme une ressource de soutien. Finalement, c'est aussi l'expression d'un régime d'indépendance intergénérationnelle qui se dessine ici et qui explique la présence relative des enfants sur ce premier cercle. Mais, dans la plupart des cas, les membres de sa famille et celle de son conjoint ou de sa conjointe sont mentionnés en premier comme des personnes ressources. Une autre explication tient simplement dans la disparition de ces personnes. Nombre de frères et de sœurs sont déjà morts au moment de l'enquête, au même titre que les conjoints et conjointes qui ont pris un peu d'avance. Les veufs et les veuves représentent le tiers de ma population. Cette rupture dans la trajectoire de vie familiale a, par ailleurs, de nombreuses conséquences sur la manière de vivre sa vieillesse autant que sur les formes qu'emprunte la déprise.

Si la famille est absente et trop éloignée, on cite généralement des amis ou des voisins « Je n'ai pas de parenté qui vit dans le voisinage. [...] Alors la première personne, c'est ma voisine qui a la clé (de sa propriété). Une amie qui vit près d'ici. Elle est plus jeune que moi, elle très gentille avec moi. Et la troisième personne, c'est la famille de la femme de ménage » (Madame Demare).

Les amis ont donc une grande place dans ce réseau de soutien. S'ils sont en faible quantité, la force du lien est souvent relatée pour expliquer la confiance que l'on peut avoir dans ces personnes, s'il se passe quelque chose, ce sont, soit des amis d'enfance rencontrés durant la formation, soit des amitiés qui se sont construites par la pratique de certaines activités. Madame

Webb décrit son groupe de promenade, tout comme Madame Clemens « Tous les jours je rencontre des personnes dont je peux vous donner le nom des chiens. [...] Ce sont des gens qui habitent le quartier et qui viennent en voiture » (Madame Clemens). La forêt, à proximité, devient ainsi un lieu ouvert de l'entre-soi, où l'on ne croise le plus souvent que des personnes habitant le même quartier et qui ainsi partagent une certaine forme de proximité quant à leur position dans l'espace social. Mais, ce sont aussi les amis que l'on croise dans le cadre d'activités culturelles qui sont présentés « Ensuite, il y a la musique de chambre, un groupe de cinq à six personnes, cinq personnes à vrai dire, cinq musiciens de chambre. Je pense qu'on n'est pas dans le premier cercle, mais dans le deuxième » (Madame Paris).

La présence de personnes qui composent le voisinage immédiat des individus, est souvent mentionnée et supplante l'importance d'autres membres de la famille en termes de ressources matérielles et affectives « Alors, je vous mets le bon voisinage dans le premier cercle. Les frères et sœurs, je les mettrais presque au deuxième rang. » (Madame Paris).

Les voisins constituent dans plus d'un cas une ressource de soutien importante, compte tenu de la proximité géographique et sociale également « C'est extrêmement important, les voisins immédiats. Je pense que c'est beaucoup plus important que ce qu'on peut imaginer. Si vous avez un voisin avec qui vous vous engueulez tout le temps pour une place de parking, ce n'est peut-être pas grand-chose mais c'est plus que l'on ne le pense. C'est le quotidien. Donc là, il y a le bon voisinage » (Madame Dubosquet).

Dans quatre cas, les personnes interrogées incluent dans le premier cercle une professionnelle, comme une femme de ménage ou encore une assistante médicale, par exemple. Généralement, ils la connaissent depuis longtemps. Un lien fort, souvent de type paternaliste, s'est instauré au fil du temps. Madame Demare, par exemple, ne mentionne pas seulement sa femme de ménage, mais l'ensemble de la famille, le mari et leur fils. Tous, lui rendent des coups de main au quotidien : la femme fait le ménage, le mari s'occupe des problèmes d'intendance et le fils s'occupe du jardin. Pour reprendre les mots de cette interlocutrice « c'est une famille portugaise extraordinaire » et ma femme de ménage est une « perle ». Mais, dans certaines situations des liens plus intimes et intenses se créent dans ce type de relations de service. C'est le cas de Madame Clemens qui, à la mort de son mari, dit avoir été préparée, à cet événement, par une aide-soignante venant s'occuper de son mari à domicile. En plus du médecin qui soigne le mari à domicile, cette personne semble avoir joué un rôle déterminant dans la décision de le laisser mourir à la maison « J'avais une femme formidable. Ce n'est pas une infirmière, mais une aide-soignante. C'est elle qui m'a sauvé la vie parce qu'elle m'a préparée à la mort de mon mari. [...] Finalement, le médecin et l'aide-soignante m'ont court-circuitée et il est mort à la maison. Je suis très contente d'avoir fait cela. [...] J'étais tellement préparée par cette garde-malade, absolument merveilleuse, qui m'a tellement appris et préparée, que tout s'est passé très bien. Mais, j'étais bien entourée » (Madame Clemens).

L'exceptionnalité souvent soulignée de ces quelques membres qui proviennent de classes sociales moins privilégiées, participe à sa manière à l'entretien de rapports de domination. Ces professionnelles qui pratiquent une activité à faible valeur sociale, sont généralement décrites par un ensemble de termes qui, le plus souvent, bien que bienveillants, évoquent un rapport paternaliste. Madame décrit ainsi le personnel de ménage « Ils sont adorables et d'une gentillesse » (Madame Ritz). Madame Demare, bien que très reconnaissante pour les services que lui rend cette famille portugaise qui l'invite souvent à venir manger chez elle, décline plus souvent cette proposition qu'elle ne l'accepte, alors qu'elle va volontiers tous les jours chez sa voisine, avec laquelle elle partage une proximité sociale et culturelle bien plus importante. Il y a

donc bien une humanisation d'un simple rapport de service, mais cela s'inscrit dans une relation de subordination.

Plus surprenant, dans trois cas, les personnes interviewées placent sur le premier cercle une secrétaire. Cela concerne principalement les personnes âgées qui pratiquent une activité professionnelle soutenue. Dans l'un des cas, Monsieur De Sarles à 82 ans, a décidé de garder une secrétaire à 80 % pour gérer ses affaires administratives. Dans le même registre, qui signale la centralité de l'activité professionnelle, Madame Paris mentionne ses élèves qui viennent prendre des cours de musique à son domicile comme des personnes ressources « On va mettre (dans le premier cercle) toutes les relations de musique qui sont très importantes pour moi. Ce sont mes élèves, il y en a six qui viennent alternativement. J'ai souvent l'impression qu'ils m'apportent plus que je ne leur apporte » (Madame Paris).

Afin d'approfondir ce réseau de service et de soutien, je pose également la question des différents services auxquels ils recourent. A l'exception de quelques rares femmes de ménage, d'une aide-soignante, et de quelques jardinier et comptables, ces personnes ne recourent qu'à un minimum d'aide extérieure. Au contraire, tant que l'on peut faire les choses soi-même, il paraît déraisonnable de se délester de ces charges. Madame Clemens, qui a vécu une grande partie de sa vie à l'étranger recourt à un comptable pour les questions concernant les impôts. En effet, elle est contrainte de payer des impôts en Amérique et en Suisse, ce qui complique particulièrement cette tâche « Ah non, je fais toute la comptabilité. Mais, je ne fais pas mes impôts suisses parce que c'est un peu confus parce qu'il y a toujours l'Amérique. Mon mari l'avait trouvé, il fait cela très bien. Je fais les américains parce qu'en fait, je dois avoir des retours parce qu'ils me retiennent à la source trente pourcent et je repaie ici trente pourcent sur des choses qui sont des revenus. Donc, chaque année je fais ma petite déclaration pour les étrangers » (Madame Clemens).

Même dans le cas où l'on mentionne une femme de ménage ou la présence d'un jardinier, il y a une claire division du travail, qui le plus souvent administre le « sale boulot » à ces ressources extérieures. Le jardin, tout comme le ménage offrent d'excellents exemples de ce partage des tâches « Alors ça, je fais le jardin. Bien sûr, ce n'est pas moi qui passe la tondeuse. Et ce n'est pas moi qui taille les arbres, c'est clair. Alors le gros, oui j'ai une équipe de travailleurs qui sont très sympas. Et puis tout ce qui est à ma hauteur je fais, parce que j'aime bien » (Madame Desjardin). Je constate également que l'absence de recours à des services extérieurs est maximale pour la fraction sociale que je qualifie de « nouveaux riches ». Ces derniers ne mentionnent aucun service reçu. Au contraire, ils insistent avec une certaine fierté sur leur capacité à pouvoir tout gérer, tout seul.

Si cette brève analyse du réseau de soutien exemplifie un réseau social de petite taille mais d'une grande potentialité qui sert finalement souvent les logiques de l'entre-soi et qui souligne également la centralité de la famille selon une logique affinitaire, l'étude des services auxquels ces personnes font appel met en lumière leur haut degré d'indépendance. Madame Demare vient de subir une opération du genou qui la contraint même dans son sommeil. Pourtant, à l'exception de l'entretien de son jardin et de son ménage qu'elle délègue en partie à des tiers, elle défend son indépendance dans les autres domaines de son existence « Oui, j'ai une petite cousine qui veut m'aider à faire les courses mais je suis prudente et je peux encore me débrouiller toute seule » (Madame Demare).

Ainsi, autant la faible densité et l'étendue de ces réseaux qu'un recours minimal à des services externes soulignent la centralité de cette disposition à l'indépendance et à l'autonomie. Mais les formes que prennent ces réseaux de soutien, ainsi que la propension à y recourir, peuvent partiellement être expliqués d'une part, selon le degré et la forme de la déprise, et, d'autre part, selon la position sociale d'un individu donné.

Malgré la faiblesse numérique de ces réseaux, les résultats de l'enquête ne doivent pas venir occulter la mobilisation d'un réseau social bien plus tentaculaire. Médecins, ophtalmologues, ergothérapeutes, psychothérapeutes, psychiatres, notaires, banquiers, architectes, apparaissent également dans un réseau de soutien plus ponctuel et distant. S'ils ne sont pas mentionnés dans les réseaux de soutien, c'est sans doute en fonction de la nature factuelle de ces relations. En sus, bien que le réseau de soutien familial semble tenir sur des bases affinitaires, le récit des fins de vie de leurs parents met en évidence une mobilisation importante de la famille, même lorsque les différents membres qui la composent n'entretiennent aucun lien ou même lorsque ceux-ci sont en conflit.

5.5.2 Les modèles de prise en charge parentale

Devoir dépendre de ses proches ou de tiers aidants semble être vécu comme une véritable relégation sociale. Pour la totalité des personnes âgées interrogées, le recours aux services de soins à domicile relève de la solution la moins enviable. Ce sentiment est par ailleurs plus prononcé pour ceux qui ont fait le choix de vivre en résidence « J'ai horreur des soins à domicile ! » (Madame Christ).

Comme l'ensemble des résultats présentés dans cette partie le démontre, un élément central de l'identité des classes supérieures tiendrait dans la poursuite de ces normes aujourd'hui fortement institutionnalisées d'indépendance et d'autonomie. Ainsi, cette poursuite imprime également sa marque en termes de régime de solidarité intergénérationnelle intrafamiliale. Se dessine alors le régime d'indépendance des générations dans le discours de ces protagonistes.

Le modèle n'est pourtant historiquement pas nouveau. De Locke à Rousseau, les contractualistes insistent sur cette disposition à l'auto-détermination. La propriété de soi, le fait d'être indépendant et de pouvoir se donner ses propres lois en dehors d'une autorité tutélaire extérieure, est à la base du processus de construction sociale de l'individu moderne. Cette pensée alimente ainsi le processus d'individualisation. La bourgeoisie à son origine est un agglomérat d'individus qui pratiquent le commerce et la vente de marchandises. Ce statut ne provient donc pas d'un quelconque héritage. Le titre de bourgeois se gagne à la sueur de son front et relève d'une réussite personnelle, aussi bien sociale qu'économique. L'éthique protestante, et plus particulièrement le calvinisme, reprend, complexifie et diffuse ce modèle de l'individu. Comme l'exprime Weber (2000), l'inclusion d'un individu dans la foi catholique relève du collectif et se réalise par l'intercession de l'Eglise comme institution. Au contraire, la religion protestante renvoie l'individu à lui-même et le plonge dans un doute radical quant à son élection divine qu'institue le régime de la prédestination. Nul secours ne provient de la collectivité et selon Weber, c'est ce croyant qui devient l'archétype de calculateur rationnel et le grand gestionnaire de sa vie.

A l'intérieur de ce processus plus général d'individualisation, Gourdon (2001) signale une métamorphose importante quant à l'économie des relations familiales au sein de la noblesse française du XIXe siècle. Ces relations familiales, anciennement fondées sur un régime d'interdépendance positive, favorisant la cohabitation des générations, deviennent progressivement marquées par une norme d'indépendance centrée sur la cellule nucléaire, propre aux classes bourgeoises. Cela conséquemment réduit drastiquement de probables cohabitations entre les générations. C'est bien ce que comprend intuitivement Monsieur Le Duc « C'est une évolution qui est inéluctable. Au XIXe siècle, les vieux restaient bien souvent dans leur famille à la ferme. Moi, je ne vais pas contre l'histoire » (Monsieur Le Duc).

Ainsi, si toute la littérature actuelle qui traite des processus de vieillissement signale la prégnance de la norme qui veut que l'on ne soit pas un poids pour ses descendants, indépendamment de la

classe sociale considérée, je peux mettre en évidence que cette norme est ancienne et pratiquée d'abord par les classes sociales supérieures.

Autrement dit, cette poursuite de l'indépendance imprime également sa marque en termes de régime de solidarité intergénérationnelle intra-familiale. Se dessine alors le régime d'indépendance des générations, dans le discours de ces protagonistes. Monsieur Fatio est un entrepreneur de carrière. Après avoir repris l'entreprise de son père, il l'a vendue pour développer de nouvelles activités qui se sont démontrées plus rentables au fil du temps. Bien qu'il ne soit pas, à proprement parler, un *self-made man* il a cette fierté d'avoir réussi sa vie par lui-même. Ses enfants, au nombre de trois, ont chacun une carrière professionnelle bien engagée au sein de différentes multinationales renommées. Si Monsieur Fatio va leur rendre visite encore régulièrement, il n'attend aucunement qu'un de ses descendants prenne soin de lui dans ses vieux jours. L'indépendance, ici, s'associe avec la volonté de maintenir une certaine forme d'unité familiale. Parallèlement, lorsqu'on le questionne sur les modalités de prise en charge de la vieillesse de ses parents, sa réponse est la même. Ses parents n'avaient, en somme, aucune attente en termes de prise en charge par leurs descendants. Son père meurt seul dans son chalet au fin fond des Alpes bernoises. Ainsi ce modèle ne date pas d'aujourd'hui et semble déjà être en place pour certains individus au tournant du XXe siècle. L'histoire de Monsieur Dumont est semblable. Homme d'affaires, il se dit lui-même citoyen du monde. Disposant d'un pied à terre sur au moins trois continents, il n'a d'aucune manière participé à la prise en charge de ses parents, étant le plus souvent absent. De la même manière, il n'attend absolument pas que ses enfants, un jour, reviennent au pays pour l'entourer de leurs soins et de leur attention.

Monsieur Tarin qui vit en résidence protégée affirme également la même idée « Peut-être, je ne sais pas, si on arriverait à exiger cela. C'est difficile, parce que, pour des gens de votre âge ou plus âgés, de soutenir une famille avec des enfants, cela ne permet pas de s'en faire encore pour les vieux. Je pense plutôt que les vieux, il faudrait les obliger à penser pour qu'ils restent présents plus longtemps. Qu'ils soient moins en train de « branlotter » un peu partout » (Monsieur Tarin). L'argument d'une charge d'occupation plus lourde pour les enfants de mes protagonistes, est souvent mentionné et s'accompagne le plus souvent d'un second registre de justification, celui de la distance géographique « Absolument, oui, oui, oui, ils sont gentils, mais ils sont loin. Ma fille est aux Etats-Unis. [...] Et puis mon fils a épousé une Française, ils ont deux enfants. On vient de faire une semaine ensemble au sport d'hiver. Voilà, non ils sont gentils, mais ils ont une vie tellement chargée. [...] Quand ils peuvent, ils téléphonent et tout, mais moi je ne les dérange jamais » (Madame Dubosquet).

Ma population revendique cette indépendance dans leur quotidien et résiste parfois aux sollicitations de leurs enfants « Mon fils m'oblige à passer Noël en famille. C'est-à-dire que je lui dis, non je ne peux pas lui dire parce que c'est gentil, mais je lui dis, je peux très bien passer Noël tranquillement. Quand mon mari était vivant, on le passait tout tranquille ici » (Madame Clemens). Ceux-ci insistent parfois sur une participation plus intense de leurs parents, quant à ces relations intergénérationnelles « Je crois qu'ils sont plutôt en train de me dire mais maintenant tu es à la retraite. Tu dois un peu diminuer. Tu pourrais te préoccuper un peu plus de tes petits-enfants » (Madame Deville).

Cette indépendance permet d'abord de tenir à distance ses enfants lorsque qu'un problème de santé surgit. Ces derniers ne sont pas toujours au fait de l'état de santé de leurs parents, ce qui semble procurer un certain sentiment de contrôle chez eux, quant à d'éventuelles intrusions dans leur intimité, le cas échéant. C'est visiblement ce qu'exprime Madame Deville « Non, parce qu'il a l'impression que je n'ai pas de problème de santé. Peut-être qu'au moment où vraiment j'en aurai. Bon, j'ai eu un petit pépin de santé, il y a deux ans, mais bah je pense que, effectivement, il

ne s'en est pas vraiment rendu compte» (Madame Deville). Le directeur d'une des maisons de retraite luxueuses partage le même sentiment « Parce que pour les enfants, c'est souvent papa va bien, maman va bien, ils ne veulent pas voir » (Monsieur Paso).

Bien que cette indépendance reste le modèle en vigueur, de nombreux témoignages mettent en évidence une mobilisation accrue du réseau familial et d'un recours massif aux aides extérieures, lorsque cet idéal de vie n'est plus tenable « Tout à fait, ce n'est pas aux enfants de nous prendre en charge. Je reconnais qu'il peut y avoir de grosses exceptions, lorsqu'il y a de gros pépins, mais le modèle est bien, que chacun se prenne en charge » (Monsieur Le Duc). Ainsi, le réseau de solidarité familiale s'active généralement lors des derniers moments de vie des parents. La famille se mobilise et alimente une forme d'autonomie relationnelle. On met ainsi à contribution un ensemble de personnel et de membres du réseau familial qui assurent le maintien à domicile du parent malade. Certains témoignages soulignent, par ailleurs, le recul de la maladie ou des limitations fonctionnelles et cognitives, lorsque le parent bien entouré peut continuer à vivre dans son environnement « Je pourrais vérifier mais je pense qu'elle a vécu une petite année, ou moins d'une année, en institution. Puis, elle est revenue à la maison. Elle se perdait, avec des moments de lucidité. [...] Mais elle s'est désinhibée, elle est devenue beaucoup plus rigolote. Mais aussi parce qu'elle était dans un milieu non contraignant. Et si j'ai bien compris, les quelques mois qu'elle a vécu en institution, c'était totalement différent. Donc, je dirai que par rapport à un gros handicap, il a été vécu le mieux possible parce qu'elle était dans son environnement » (Madame Deville).

Dans le cas d'une faible implication du réseau familial, cela est compensé par un recours important aux aides extérieures « Me suis-je occupée de ma mère ? Oui, mais seulement psychologiquement occupée. Je ne suis pas allée lui faire à manger tous les jours [...] Mais il y a tout un réseau qui s'est mis en place » (Madame Paris). Madame Clemens vit, à peu de choses près, la même situation « C'était lourd, cela a duré 5 années. Cinq années où il a fallu gérer le personnel qui s'occupait des parents. Donc là aussi je pense qu'il y a des choix par rapport aux enfants, à l'entourage qui vont dépendre de la classe sociale. Indépendamment du niveau économique, mais aussi de nos priorités. Donc la priorité, c'est quand même d'essayer de les garder à la maison le plus longtemps possible » (Madame Clemens).

Ainsi, lorsque le niveau de santé ne permet plus d'être indépendant, les enfants, les proches et la famille se substituent à la personne pour lui garantir le maximum d'autonomie et d'indépendance, la moindre des choses étant de lui assurer une fin de vie dans un environnement apprivoisé. Lors de l'occurrence d'une rupture presque « ultime » (Clément, 2003/4), la perte d'indépendance et d'autonomie de l'individu est compensée, en quelque sorte, par des pratiques de délégation, à des tiers professionnels, ainsi qu'à des membres de la famille, le plus souvent les enfants généralement les filles du parent à charge.

Les solidarités familiales sont donc fortes, mais également circonstancielles. La distance et la dispersion géographique de la famille, les rythmes professionnels et familiaux aujourd'hui soutenus que les parents perçoivent dans la vie de leurs enfants, la volonté de ne pas être un poids pour les plus jeunes générations ainsi que la présence/absence d'un conjoint encore en vie, modifie les formes d'implications familiales, lorsque les parents entrent véritablement dans une vieillesse dépendante au sens strictement médical du terme. L'espérance de vie des femmes étant partout plus élevée que celle des hommes, ces derniers sont principalement pris en charge par leur conjointe, avec une implication minimale des enfants, alors que les femmes sont plus souvent prises en charge par leur progéniture « Je ne me suis pas occupé de mon père, parce que ma mère s'en occupait. J'ai vraiment essayé de prendre contact, mais je ne sais pas si c'est ma mère qui mettait des barrières ou si c'est mon père qui ne voulait vraiment pas. Mais elle

disait que les enfants le fatiguaient, qu'il ne voulait pas les voir. Mon père, je ne l'ai pas pris en charge mais du tout du tout. [...] Pour ma mère, on faisait vraiment sa toilette, on lui lavait les cheveux, on faisait les repas et son ménage. Elle habitait une grande maison, avec un immense jardin. Elle vivait toute seule. Et puis tout d'un coup son état s'est dégradé, elle a accepté d'aller à l'hôpital, elle a même demandé. Pendant ces trois semaines à l'hôpital, on était toujours aussi solidaires. Tous les jours on est allés la voir. Les deux derniers jours, elle a dit : j'aimerais vous voir individuellement parce qu'elle voulait nous parler. C'était assez incroyable parce que moi j'ai eu, toute ma vie, un très mauvais rapport avec ma mère » (Madame Desjardin).

Ainsi, malgré la présence indéniable d'une volonté de tendre vers cet idéal d'indépendance, les solidarités familiales, même lors d'importants conflits entre parents et enfants, se réactivent dans la plupart des cas. Dès lors, cela ne signifie pas que la poursuite d'une certaine unité familiale soit totalement absente. Bien au contraire, malgré cette norme d'autonomie et la dispersion géographique des membres de la famille, les réunions et visites ont une place très importante dans la vie de ces personnes. La plupart de ceux encore très mobiles, adaptent souvent leur destination, en fonction de la localisation de leurs enfants. Monsieur Fatio autant que Monsieur Dumont visitent régulièrement leurs enfants à leur domicile. Ainsi, ils conservent ce prestige de la pluri-résidence, entretiennent leur capital cosmopolite, tout en conservant leur indépendance (étant celui qui visite et rarement celui qui est visité) et en assurant une certaine forme de lien et d'unité familiale. Est-ce qu'on ne retrouve pas ici ce dont parlent Pinçon et Pinçon-Charlot (2007), à savoir un individualisme théorique et un collectivisme pratique ?

Avant de conclure cette section, je présente trois autres thématiques qui exemplifient à leur tour ce rapport à l'indépendance.

5.5.3 Le rapport aux formes d'assistance et de prise en charge publique.

Si l'on trépigne déjà devant une éventuelle mise à contribution de ses enfants et de ses proches lorsqu'une forme de dépendance arrive, que l'on ne souscrit pas facilement à un ensemble de soutien institutionnel et professionnel pour alléger son quotidien, autant dire que les formes de prise en charge publique sont particulièrement craintes et critiquées. L'établissement médico-social, à l'exception de Monsieur Paris qui y voit une inéluctabilité, cristallise l'ensemble de ces peurs.

La centralité de l'indépendance dans leur habitus a pour corrélat une condamnation univoque des formes de prise en charge publique. En introduction à l'extrait d'entretien suivant, se place une description du parcours professionnel de l'un des amis de Monsieur Le Duc qui a travaillé quelques années dans l'humanitaire. Je lui demande si c'est également son cas « Je trouve que les gens doivent se prendre en charge le plus possible et s'assumer. Politiquement, je ne fais pas de politique, mais si j'étais politicien, je réduirais, j'essaierais de contrôler, de diminuer les prestations sociales et tous les gens qui veulent se faire prendre en charge » (Monsieur Le Duc). Monsieur Guerard partage le même avis. Lui qui s'est fait tout seul, alors que son père le destinait à une carrière de fonctionnaire, il insiste à de nombreuses reprises sur la norme de la responsabilité individuelle et condamne dans le même mouvement, comme une forme de revanche, les effets pervers d'un Etat providence qui aurait contribué à produire des « inadaptés ».

Dans l'entretien de Madame Suchard, on apprend rapidement qu'elle est victime à 20 ans d'un grave accident. Elle ne retrouvera jamais l'usage de son bras. Pourtant cette dame, après six ans de rééducation reprend le travail, comme secrétaire, avec un seul bras et tape à un doigt. Ensuite elle se marie, mais elle continue de travailler. Jamais, et c'est une fierté, elle n'a demandé un centime à l'AI, [l'assurance invalidité]. Elle sait qu'elle pourrait y recourir, mais elle ne le fait pas.

C'est également l'ensemble du système public de prise en charge des personnes âgées qui est critiqué, comme présenté dans le chapitre qui traite des lieux de vie. Généralement, c'est autour de l'expérience d'une de leurs connaissances que se construit la critique de ces lieux de vie public « Moi je n'aime pas du tout cet établissement médico-social. Mais, il était idéal pour ma belle-sœur parce qu'en dessous, il y avait un restaurant. Elle allait boire ses verres. Je peux vous dire que c'était une période absolument épouvantable, j'avais envie de tuer tout le monde. De voir de quelle façon on soignait les gens. Moi, je leur aurais supprimé l'alcool et je les aurais surveillés. Cela n'a pas été le cas. Naturellement le psychiatre est venu, il lui donnait des trucs pour le sommeil, des neuroleptiques. Elle a été complètement empoisonnée avec ça : les neuroleptiques, plus la bière » (Madame Christ). Discours très étonnant pour quelqu'un qui défend ardemment son indépendance et qui pourtant propose une forme de prise en charge encore plus contraignante dans ces établissements. L'indépendance semble être un levier important de distinction sociale.

5.5.4 Les composants d'une « belle-mort »

Si la famille intervient et se substitue à la personne âgée dans l'incapacité de pouvoir maintenir une conduite de vie indépendante et autonome, c'est principalement dans le but de lui assurer une fin de vie et une mort dans le lieu de vie où elle a vécu durant une grande partie de son existence. Pour ce faire, familles et aides extérieures sont mobilisées. Même les soins palliatifs sont administrés au domicile des personnes. Les médecins également suivent leurs patients à domicile. Outre ces interventions qui évitent de mourir à l'hôpital, d'autres types de stratégies sont également investis pour s'assurer de ne jamais finir sa vie dans un établissement médico-social, par exemple. Ainsi, ma population d'enquête recourt massivement, c'est-à-dire dans dix-huit cas sur vingt, aux formes institutionnalisées du suicide assisté « Je sais un jour je vais mourir. Donc, c'est déjà préparé, le testament pour la famille, tout le tralala et j'ai des arrangements avec EXIT, si nécessaire » (Monsieur Tarin).

Ce recours n'est pas réalisé dans tous les cas. Il n'est que suggéré dans dix cas « Oui, bien sûr, bien sûr, je suis fasciné par tous les Dignitas¹⁰ et autres trucs que je trouve très bien. On en a parlé hier, avec cette amie justement. Si on m'annonce que j'ai un Alzheimer qui se prépare, encore faut-il trouver le bon moment. Je dis que je serai partante maintenant. Je sais que je ne serai pas partante au moment opportun parce je vois autour de moi ceux qui tout à coup, ont un problème majeur, et bien, tout à coup, ils s'accrochent. C'est la vie, on est des animaux » (Madame Clemens). En voici un dernier exemple « Mais quand on ne peut plus marcher, je me demande l'intérêt d'être en vie. Mes amies Delahire, ils sont restés là-bas (une autre maison de retraite luxueuse de type hôtelier) parce qu'ils étaient en deux secondes en ville, je veux dire, c'est à côté. Résultat, pour vous dire aussi ce qu'ils ont fait, ils ont appelé EXIT » (Madame Ritz).

Les enfants jouent également un rôle en permettant d'éviter dans certains cas les excès d'un acharnement thérapeutique « J'ai un frère qui est médecin. Donc là il y a eu un moment où c'est nous qui avons décidé d'enlever et de débrancher les appareils, donc d'une certaine façon, ce n'est pas le suicide assisté, mais c'est quand même l'entourage qui suggère qu'on ne s'acharne pas » (Madame Deville).

Dans d'autres cas, le réseau social à disposition du mourant se présente également comme un moyen d'avoir une maîtrise, certes indirecte, sur sa propre mort. Le mari de Madame Dubosquet, qui meurt à la maison entourée de son vieil ami médecin, profite de la force de ce lien pour

¹⁰ Dignitas est une association suisse fournissant des services d'aide au suicide et basée dans le village de Forch, sur les bords du lac de Zurich.

demander à ce médecin de lui administrer des doses de morphine plus importantes durant les derniers moments de sa vie.

L'ensemble de ces stratégies sont au service exclusif de la réalisation d'une « belle mort ». En voici les principales composantes « Bien-mourir », c'est avant tout mourir dans son lit, chez soi, entouré des gens que l'on aime, en particulier le conjoint, la conjointe, les enfants et petits-enfants. C'est aussi mourir rapidement sans souffrance. L'idéal étant de s'endormir dans son sommeil, ou d'être foudroyé par la mort durant une activité qui nous tient à cœur, ou aidé par des antidouleurs efficaces. Une belle mort, c'est aussi avoir réglé ses comptes avant de partir et organisé, le cas échéant, les meilleures conditions d'existence pour le conjoint ou la conjointe se retrouvant seul(e). Cela implique par exemple, d'avoir un rapport préventif quant aux questions qui touchent la succession. La répartition des biens dans certains cas semble déjà déterminée. Dans le cas contraire, cela est très souvent source d'importants conflits. Madame Derent qui provient d'une famille de la haute bourgeoisie, s'est de manière volontaire exclue des discussions concernant le partage de l'héritage de son père. Elle a laissé ses frères visiblement s'entre-déchirer pour la répartition de ces biens. Rétrospectivement, elle explique une partie de ce désintérêt par le fait que, depuis qu'elle a épousé un « roturier », elle se sent en partie exclue de son milieu social d'origine.

5.5.5 Le rapport à l'argent : la capitalisation des pensions

Une autre démonstration de la centralité de cette norme d'indépendance renvoie à la pratique de capitalisation des rentes et pensions de vieillesse. Rappelons brièvement le fonctionnement du système suisse qui se fonde sur un modèle tripartite, une couverture de base, le premier pilier dont chacun peut bénéficier, un second pilier qui renvoie aux cotisations professionnelles des caisses de retraite, qui dépend du salaire, de la fréquence, ainsi que de la temporalité de l'activité professionnelle. Finalement, le système suisse est complété par un troisième pilier qui renvoie au marché des assurances vie. Ainsi, lorsque que l'occurrence de la retraite fait jour, un individu peut demander une capitalisation de ses différentes rentes et pensions et devenir en quelque sorte le propre gestionnaire de sa vieillesse. Un quart des personnes âgées interrogées ont opté pour cette solution.

L'analyse des réseaux de soutien et de services, ainsi que celle des régimes relationnels intergénérationnels mettent en lumière la centralité de cette disposition à l'indépendance. On la retrouve nichée dans les représentations du « bien-vieillir », autant que dans certaines pratiques. Le recours au suicide assisté, l'intervention d'un entourage proche évitant toute forme d'acharnement thérapeutique, la capitalisation de ses rentes, relèvent de stratégies qui ont pour finalité le maintien de cette conduite de vie.

Être indépendant ne veut toutefois pas dire être seul, bien au contraire. Le collectif est très présent, même s'il est tenu à distance et activé lors d'occasions bien précises. Si les enfants sont le plus souvent très éloignés en termes de distance géographique, ce qui évidemment a une incidence sur l'intensité des liens familiaux, leurs investissements restent conséquents dans l'accompagnement de leurs parents en fin de vie. Néanmoins, cet investissement passe par un recours important à un ensemble de professionnels, d'institutions et de services. Cette prise en charge est, en quelque sorte, déléguée à des tiers, ce qui *a minima* limite l'engagement des membres de la famille et des enfants. Le choix de vivre dans une maison de retraite « luxueuse » sert également cet objectif : tout en offrant un environnement favorisant l'indépendance de ses résidents, ces lieux de vie limitent la nécessité de recourir à une intense implication du réseau familial lorsque la dépendance advient.

Dès lors, cette indépendance reste en partie tributaire de ce qu'Ennuyer (2013) nomme « l'autonomie relationnelle ». Paradoxalement, c'est bien le maintien et l'accumulation d'un capital social conséquent qui offrent toutes les garanties du maintien sur le long-terme de cette conduite de vie. Lorsque l'indépendance et l'autonomie, au sens de la gouvernementalité de soi n'est plus possible, la famille se substitue à cette volonté et offre à la personne âgée des conditions de vie le plus proches possibles de cet idéal de vie. Ces personnes meurent alors le plus souvent chez elle, dans un environnement qui leur reste familial. Si la dépendance et les souffrances qui l'accompagnent deviennent trop présentes, on recourt au suicide assisté, ou alors on invoque le non acharnement thérapeutique pour mettre un terme à ces vies. Ce qui constitue une évidente mise en scène de l'application des volontés du mourant, mais également une intention de minimiser, voire de rendre invisible, la prise en charge nécessaire pour les accompagner dans cette fin de vie. Cet ensemble de stratégies a pour finalité de maintenir cette disposition jusqu'à la mort de la personne. Comme le dit très justement Sartre, il ne suffit pas de naître bourgeois pour être un bourgeois, mais il est nécessaire de vivre sa vie entière comme un bourgeois. Et c'est bien ici ce qui paraît être en jeu.

Cette quête d'indépendance et d'autonomie demande de nombreuses formes d'investissement et de ressources, pour y tendre et s'y maintenir. Et selon l'analyse de mon terrain de recherche, la propriété d'une maison ou d'un appartement apparaît comme une ressource centrale pour s'assurer de cette conquête.

5.5.6 La propriété : une ressource de la déprise

La littérature scientifique signale à de nombreuses reprises, l'influence du logement dans le processus de vieillissement des personnes âgées. Il est un facteur essentiel de la qualité de vie « En effet, avec l'arrêt de l'activité professionnelle et, plus tard, quand le poids de l'âge se fait sentir, le temps passé chez soi augmente » (Cavalli, 2012). Mais cette importance s'exprime également dans le fait que la propension de chacun, à pouvoir construire ou reconstruire un « chez soi » semble concomitante d'un processus de construction identitaire (Mallon, 2004). Certains auteurs précisent, par ailleurs, que ces compétences ne se distribuent pas de manière équilibrée au travers de la stratification sociale, dès lors qu'elles dépendent en partie des ressources à disposition de l'individu (Mallon, 2004).

Dans son étude sur les maisons de retraite, Mallon (2004) précise trois traits caractéristiques de ces institutions qui influencent le processus de construction identitaire des résidents. C'est d'abord par une prise en charge globale des besoins potentiels des résidents, à travers la mise en place de services collectifs, que ces processus de construction identitaire sont influencés. Cette influence provient aussi de la confrontation permanente que ces institutions organisent avec le handicap, la maladie et la mort, ainsi que l'intrusion du collectif dans la vie privée des résidents (Mallon, 2004). La perte de rôles domestiques, professionnels ou familiaux, les effets délétères du vieillissement des autres qui se propose comme un miroir de son propre vieillissement, ainsi que la perte de maîtrise de son intimité, apparaissent comme autant de facteurs contraignants sur le processus de construction identitaire et/ou sur la reconstruction d'un « chez-soi ». L'absence d'une rupture trop brutale de l'environnement d'action, et la possibilité de poursuivre une conduite de vie dans la continuité sont au contraire des éléments facilitant ces processus.

Ainsi une des plus-values notables des maisons de retraite luxueuses provient du fait que ces institutions protègent leurs résidents des facteurs limitant. Compte tenu du fait que les classes supérieures entrent en institution selon un choix raisonné et réfléchi, qu'elles disposent des ressources suffisantes et nécessaires à la recherche d'un lieu en adéquation avec leur conduite

de vie, celles-ci jouissent de quelques privilèges, entre autres de pouvoir vivre cet emménagement, non sur le mode de la rupture, contrainte et urgente, mais comme l'expression de leur indépendance et de leur autonomie. Fortement habituées à la mobilité résidentielle, ainsi qu'à la pluri-résidence, les classes supérieures semblent, par ailleurs, avoir incorporé quelques dispositions utiles afin de contrecarrer les grands bouleversements de leur identité face à cette mobilité résidentielle.

Si les maisons de retraite luxueuses permettent d'aborder plus sereinement la vieillesse, le fait de pouvoir disposer de son espace de vie à volonté, de le transformer, de l'adapter, voire de l'abandonner, offre une protection supplémentaire contre d'éventuels bouleversements ou ruptures identitaires. Ceci facilite également l'élaboration de « stratégies de vieillissement » (Mallon, 2004) et permet d'envisager une multiplicité d'alternatives à une prise en charge institutionnelle. Pourtant, cette notion de « chez-soi » masque de fortes disparités, quant aux modes d'appropriation de l'espace de vie. Ainsi, la différence de statut, entre propriétaire et locataire, pourrait se révéler cruciale, d'une part, sur la gestion du processus du vieillissement, et, d'autre part, sur le processus de distinction sociale. Si la propriété offre les ressources nécessaires pour assurer une continuité identitaire, elle permet également d'autres avantages, comme celui de disposer d'un capital économique important pour faire face aux modalités de prise en charge de sa vieillesse ou pour gérer l'occurrence de certains événements pouvant entraîner l'apparition de limitations fonctionnelles.

Ce statut de propriétaire offre également des ressources en termes de capital symbolique. Il y a un certain prestige social à être propriétaire, ne serait-ce que comme confirmation d'une activité plus lucrative et d'une position professionnelle plus élevée que les locataires, par exemple (Cousin, 2014). Ce statut permet aussi un accès facilité à l'entre-soi bourgeois, les propriétés étant souvent localisées dans des quartiers à fortes homogénéités sociales, ce qui, dans une certaine mesure, favorise l'extension du capital social à disposition des agents. Ce statut, ainsi que la jouissance d'un lieu de vie à soi, offre également les moyens de poursuivre une conduite de vie en adéquation avec les injonctions normatives incluses, d'une part, dans le processus d'individualisation, et, d'autre part, dans le modèle légitime de définition du « bien-vieillir » et du vieillissement réussi. Sans proposer une description exhaustive de tous les avantages associés à ce statut social, il me semble déterminant pour la réalisation de cette double injonction normative à l'autonomie et à l'indépendance.

5.5.7 L'immobilier : ressource stratégique pour le vieillissement

Ainsi, la ressource première et centrale qui permet d'instaurer des pratiques de distinction sociale, durant cette étape de la vie, s'établit par l'accession au statut de propriétaire (héritage de la maison familiale habitée par plusieurs générations successives, ou demeure acquise par le labeur d'une vie, appartement luxueux en plein centre de Genève ou encore simple pied-à-terre permettant une mobilité active). Ce qui semble renforcer cette assertion, dans le contexte helvétique s'explique par le ratio entre propriétaires et locataires. A la différence de la majeure partie des autres pays riches, la Suisse se caractérise par un faible taux de propriétaires (Bourassa, Hoesli, 2008). Genève est exemplaire de la situation générale du pays où l'on trouve environ un tiers de propriétaires, la noblesse du tiers état en somme. Ce statut est donc en soi fortement distinctif.

Le fait de jouir d'une ou de plusieurs propriétés - c'est le cas de tous nos interviewés - a un impact décisif sur la manière d'envisager sa vieillesse et de la vivre au quotidien. Cette possession, à l'entrée dans la vieillesse, est productrice de « sécurité ontologique » au sens de Giddens (1994). Elle permet de se donner les moyens matériels de la continuation de son

identité, d'éviter des formes de ruptures trop brutales, et de garder ou de maintenir une certaine constance des environnements d'action tant sociaux que matériels. La propriété offre également le support nécessaire à la mise en place de stratégies de vieillissement qui se résument ici à des formes d'anticipation face au processus du vieillissement qui, comme le précise Clément et Mantovani (1999), fonctionnent comme un adjuvant destiné à se protéger des ruptures trop brutales.

La propriété permet, tout d'abord, de multiples agencements de l'espace. A la différence du locataire qui ne peut que faiblement, voire pas du tout, agir sur l'espace dans lequel il vit, le propriétaire a toute latitude pour transformer sa demeure à sa guise. L'exemple de Madame et Monsieur Paris est en ce sens exemplaire. Leur maison s'est transformée, principalement, au gré du développement de la composition familiale et de l'apparition des premières limitations fonctionnelles. De la naissance à l'adolescence des enfants, cette maison est décrite sur le modèle associé à la petite bourgeoisie genevoise de la maison ouverte (Lalive, 1991). On développe le sens de l'hospitalité qui favorise par exemple les échanges internationaux des enfants. Avec le temps et l'avancement en âge de ces derniers dont les parcours professionnels sont marqués par une très forte mobilité internationale, la maison se restructure et se ferme au profit d'une existence plus calme et plus sereine. En 2006, Madame Paris doit subir une opération de la hanche. Cette première limitation fonctionnelle occasionne un réarrangement de l'espace. La chambre qui jusqu'ici était au premier étage, est reproduite au rez-de-chaussée. Son mari, en parfaite santé, a transformé leur ancienne chambre en bibliothèque et en studio d'enregistrement.

Ces arrangements techniques ou architecturaux, réalisés ou prévus, sont fréquents. De manière anecdotique, une de nos interviewés, qui anticipe de manière originale d'éventuels problèmes de mobilité, s'est fait construire un salon propulsé par un système à vérins. Monsieur Bertrand évoque également la construction d'un appartement, pour l'instant mis en location qui lui servira dans ses vieux jours. Il ne se soucie guère des quarante marches d'escalier à gravir pour accéder à l'appartement, situé juste en dessous de sa terrasse et qui pourraient se révéler être un problème lorsque les limitations fonctionnelles apparaîtront. Le problème n'étant que technique, il sera résolu en temps voulu. Le pouvoir de disposer et d'agencer des lieux selon son bon vouloir, afin de répondre aux besoins actuels de la personne permet, en tout état de cause, de gérer son vieillissement avec plus de sérénité et offre toutes les assurances possibles d'échapper à une forme de prise en charge institutionnalisée de sa vieillesse.

Nous avons déjà souligné la possibilité de réarrangement de l'espace de deux types, soit intramuros, en réadaptant le lieu de vie, soit extramuros en se construisant une résidence secondaire, afin de rendre ces lieux adéquats à une vie marquée par les aléas de la vieillesse. Dans certains cas, ces différents lieux d'habitation ne sont que faiblement adaptés pour ce temps de l'existence. Lorsque l'un des conjoints décède, les servitudes domestiques deviennent, en quelque sorte, trop lourdes à assumer et un sentiment de solitude se fait jour. Ces maisons ouvertes sur le monde se transforment en cage dorée qui isolent autant qu'elles sécurisent l'existence de ces personnes. Elles deviennent alors ressources en termes de capital économique pour pouvoir anticiper et choisir autant que faire se peut, les conditions et modalités de prise en charge de sa vieillesse. En abandonnant son statut de propriétaire, on échange le prestige de cette position contre la sécurité de pouvoir se financer une retraite dorée.

Ainsi, l'identité des personnes âgées provenant des classes supérieures ne dépend pas tant du lieu de vie que du maintien d'une certaine conduite de vie, entre autres celle de tendre vers ces deux normes d'autonomie et d'indépendance. Ainsi, si la propriété paraît somme toute importante sur les processus de construction identitaire, c'est principalement en tant que ressources

économiques nécessaires à la poursuite d'un ensemble de stratégies de vieillissement qui permettent *in fine* le maintien et la continuité de sa conduite de vie.

En effet, la majorité des personnes âgées, interviewées dans le cadre de maisons de retraite luxueuses, ont, à un moment ou à un autre, vendu leur propriété. Ce mécanisme apparaît de manière plus flagrante lorsque ce sont les membres des classes moyennes supérieures qui vendent leur maison pour accéder à un lieu de vie, qui représente un milieu social qui n'est pas exactement le leur. Cela explique cette hiérarchisation auto-produite à l'interne de ces institutions, par les résidents qui s'entre-classent selon leur niveau d'incorporation à un habitus civilisé. Au risque de se voir exclu d'un monde social auquel on n'appartient pas tout à fait, si ce n'est par sa fortune, on abandonne un statut de possédant pour vivre une vie à la hauteur de la position que l'on pense occuper dans l'espace social.

Ces personnes se séparent de leur maison, avec quelques regrets rétrospectifs, certes (la perte de l'espace de leurs lieux et de leurs décors si familiers) mais ils s'en débarrassent pourtant relativement facilement et renoncent à leur statut de propriétaire. Leur identité n'en semble que peu affectée. Un autre élément pouvant expliquer cet état de fait, provient de cette pratique, très répandue dans ces classes sociales, de la pluri-résidence qui constitue selon les mots de Gourdon « un habitus-noble » « Ainsi la notion de domicile ne s'applique donc pas à la noblesse de la même manière qu'aux autres classes. Pour un noble, le logement n'est jamais qu'une résidence temporaire, un lieu de séjour saisonnier » (Gourdon, 2001, p.96).

On peut également faire l'hypothèse que la propriété pour les familles aisées n'a de sens qu'avec l'existence d'une descendance en vie et dont le parcours est ancré dans une certaine proximité géographique ou affective avec la maison familiale. Pourtant, il ressort de mes entretiens que la majorité des enfants des personnes vivant à domicile ou dans une résidence luxueuse habitent à l'étranger. Non seulement, ils mènent une vie professionnelle à l'étranger, mais la plupart y ont également construit une vie familiale. Madame Dumont qui a décidé de jouir de sa vieillesse en Suisse après une vie entière passée aux Etats-Unis, précise à quel point il est rare pour des expatriés de revenir à leur origine. Ainsi, l'héritage et la passation intergénérationnelle de la propriété qui était encore déterminante dans les stratégies de reproduction sociale a, sans doute, perdu considérablement de poids.

On peut également comprendre ce phénomène comme une conséquence du processus de vieillissement de la population et de l'augmentation de l'espérance de vie, qui demandent de repenser les formes de solidarité, familiale notamment. La coexistence ou la cohabitation aujourd'hui de cinq ou six générations au sein de la famille ou de la société implique également quelques réajustements quant aux questions de succession « Ce phénomène prive les jeunes générations de l'héritage, car ce sont aujourd'hui, les jeunes retraités qui héritent de leurs parents âgés. Ils deviennent, de ce fait, détenteurs du patrimoine, immobilier notamment, aux dépens des plus jeunes générations. Le constat d'une montée des inégalités entre générations s'est souvent traduit en une stigmatisation du groupe de jeunes retraités, lequel concentrerait patrimoine et opulence de retraites généreuses contrastant avec celles promises à leurs cadets depuis les réformes successives de la retraite » (Guillemard, 2015).

Ainsi, la liquidation de la propriété privée pourrait être, en grande partie, conditionnée par cette élévation de l'âge auquel on accède à l'héritage de ses parents dont la plus importante partie consiste souvent en biens immobiliers. Lorsque les descendants accèdent à cet héritage, ils sont déjà proches de la retraite légale. Ils disposent donc tous d'un lieu de vie, le plus souvent construit par leur soin et, dans la majeure partie des cas, à l'étranger. Ainsi la passation de la maison familiale perd de son sens et de sa centralité dans les pratiques de reproduction sociale. En sus, puisque ces classes sociales semblent s'être adaptées, avec une rapidité déconcertante,

à cette nouvelle donne générationnelle, la revente de la maison permet au contraire de limiter les formes d'inégalités entre les générations et de mobiliser, le cas échéant, un capital économique dont la transmission est ainsi grandement facilitée, et qui profite, non pas aux descendants directs, mais aux enfants de ceux-ci. Ce contexte limite donc, en grande partie, la pratique économique de rentiers dans ces classes sociales bourgeoises et renforce la nécessité de compter presque uniquement sur la réussite socio-professionnelle. Il n'est donc pas si étonnant de voir un investissement massif des parents dans l'éducation de leurs enfants. On ne lésine pas pour financer des formations à l'étranger dans les plus prestigieuses institutions de formation scolaire et universitaire.

En résumé, les stratégies de vieillissement sont indexées d'une part, à des stratégies de reproduction sociale, et, d'autre part, à la poursuite de l'autonomie et de l'indépendance.

Les résidents des maisons de retraite luxueuses, qui mobilisent une partie importante de leur fortune pour financer leur lieu de vie, le font lorsque cette pratique ne vient pas limiter ou diminuer l'héritage destiné à leur descendance. La pratique du viager, par exemple, ne se rencontre que chez ceux qui n'ont plus de descendance. Ce n'est donc pas un hasard si on observe une surreprésentation des personnes âgées sans enfants, ou dont les enfants sont décédés, dans ces maisons de retraite luxueuses. Pour celles et ceux qui ont la chance d'avoir encore des enfants en vie, les questions de la succession sont généralement réglées avant l'entrée dans cette institution. Entrée qui n'est pas toujours vue d'un bon œil par les enfants. En effet, les résidents doivent souvent justifier leur choix devant ces derniers, pour qui l'entrée en institution représente le signe évident de la dégradation de leur santé. Certains résidents observent, par ailleurs, la tyrannie que certains enfants font peser sur leurs parents qui ont fait le choix de vivre en institution « C'est comme ça pour beaucoup de cas dans la maison ! Les résidents sont gouvernés par leur famille et parfois avec des suites fatales [...] Est-ce que c'était une sorte de revanche ? Je n'en sais rien. Est-ce que c'est une recherche de leur propre avantage ? Je n'en sais rien, mais ils maltraitent leurs parents et je ne comprends pas. Je connais un cas dans la maison avec suite fatale » (Monsieur Tarin). Les descendants pratiquent, dans certains cas, une forme de contrôle à distance qui vise explicitement à la réduction des dépenses du parent « Sa belle-fille est venue, elle lui a dit que cette voiture était trop chère et qu'il fallait la vendre » (Madame Christ).

En somme, la propriété fonctionne davantage aujourd'hui comme le gage d'une vieillesse sereine et perd de son importance par rapport à des stratégies de succession. Elle représente, désormais, un capital économique aisément mobilisable, pour autant que l'on anticipe sa vieillesse. Cela permet d'assurer à ses descendants non pas une terre, mais un pécule qui pourra être réinvesti ailleurs pour autre chose. Elle procure surtout l'indépendance, non pas seulement matérielle et sociale, mais surtout par rapport à ses propres enfants. Elle offre donc toutes les assurances – une sécurité ontologique au sens de Giddens (1990) – pour adopter un style de vie en accord avec la poursuite des valeurs d'autonomie et d'indépendance. La propriété, en tant que bien mobilier, ainsi que la fortune à disposition de nos protagonistes, assurent, en partie, ce rapport distant et désintéressé face à la vieillesse qui caractérise également un rapport à la culture distinguant et particulier dans ces classes sociales (Bourdieu, 1979).

5.6 La construction sociale de la normativité de l'individu moderne

Pour Locke l'individu moderne est celui qui s'approprie, par son travail et par l'accumulation de biens, son autonomie et son indépendance. En ne dépendant plus de personne, l'être humain est alors capable de se donner ses propres lois. Les mouvements communaux principalement

soutenus et portés par des marchands et des commerçants bourgeois qui sont propriétaires d'un ensemble de biens, reflètent cette prétention de tendre vers son auto-détermination. L'histoire de la bourgeoisie genevoise représente la constitution d'un « esprit de corps » qui revendique sa liberté en face d'anciennes tutelles de la société féodale. Le processus d'individualisation trouve, au sein de la bourgeoisie émergente du XVI^e siècle, un terreau favorable à son accomplissement.

L'adoption de la religion protestante et de l'éthique calviniste ne relèvent donc pas d'un choix hasardeux, mais d'une véritable volonté de distinction et de reproduction sociale. Distinction parce que le calvinisme offre une source puissante de justification d'une conduite de vie typiquement bourgeoise, qui fait de l'individu sa propre finalité et reproduction parce que cet ensemble dogmatique légitime leur supériorité sociale en s'octroyant le « monopole de l'universel » (Bourdieu, 1994).

En faisant de la réussite sociale, économique ou politique, la seule mesure de la grandeur sociale, Calvin institue un lien durable entre pouvoir et individualité. C'est bien ce que nous rappelle Foucault (1975), dès lors que seuls les puissants accèdent à ce statut d'individu qui dépend d'abord de la mise en scène public de sa supériorité sociale. Ce n'est ainsi pas un hasard si la bourgeoisie cherche d'abord à instaurer une justice sociale méritocratique, pour ensuite imposer un monopole durable quant à l'accès aux positions de pouvoir.

Si cette injonction à l'individualisme n'a pendant longtemps concerné qu'une infime partie de la population, les transformations sociétales qui caractérisent le XIX^e siècle engagent une diffusion vers le bas de ce modèle. Les bourgeois de l'industrie du XIX^e siècle, à l'instar de Benjamin Franklin, sont les premiers représentants de ce qu'Ehrenberg (1995) qualifie de « processus d'individualisation de masse ». Émerge alors le mythe de l'aventure entrepreneuriale et de la figure de "l'individu conquérant". C'est encore une fois par son indépendance économique que l'individu accède à l'autonomie.

Ce programme, qui date aujourd'hui de plus de 400 ans se retrouve sous nos latitudes temporelles. Castel (2009) oppose bien dans nos sociétés contemporaines « l'individu par excès » à « l'individu par défaut ». Si l'un a trop bien incorporé cette exigence d'autonomie et d'indépendance, le second ne dispose ni des ressources personnelles, ni des supports collectifs pour accéder à cette aspiration partagée. Cependant, ces deux facettes de la gouvernementalité de soi ont pour point commun un accroissement de la prise en charge de l'individu par lui-même.

Nul besoin de prolonger cette démonstration de la centralité de l'indépendance et de l'autonomie comme contenu normatif de l'accomplissement de l'individu moderne. Ce qui est en revanche plus troublant, c'est de retrouver ce programme au sein de la définition normative des processus de vieillissement. Bien que les théories postmodernistes insistent aujourd'hui, sur la multiplicité et la plasticité des identités adoptables, ce qui concerne également le domaine de la vieillesse, la production de discours normatifs sur la vieillesse viendrait contraindre le champ des possibilités identitaires. Le processus de biomédicalisation, ainsi que les modèles du vieillissement actif ou réussi, ou encore celui du « bien-vieillir », apparaissent comme autant de limites à ce projet postmoderniste. C'est encore cette injonction normative à l'autonomie et à l'indépendance que l'on retrouve au cœur de ces ensembles théorico-normatifs.

5.6.1 Indépendance et autonomie : la double herméneutique de la vieillesse dépendante

Si le discours médical, dès le XIX^e siècle, a durablement associé à la vieillesse, l'idée de maladie et de pathologie, la gérontologie, qui investit d'abord les conditions d'un vieillissement normal puis réussi, participe à la construction sociale de deux âges distincts à l'intérieur de la

catégorie de vieillesse. L'analyse des politiques publiques, qui condensent des préoccupations d'ordre économique, médical et social, et qui s'approprient et vulgarisent des modèles développés par le discours gérontologique, participent à la construction sociale de différentes définitions de la vieillesse (Hummel, Mallon, Caradec, 2014).

Le modèle du vieillissement réussi, fait de l'individu le seul responsable de sa vieillesse. Cependant, l'individu réflexif, construit par les discours postmodernistes, ne peut se réaliser que lorsque les contraintes structurelles et les identités collectives tendent à disparaître. Ainsi, l'individu réflexif, pour se réaliser, doit être avant tout un individu autonome. Le programme de l'accomplissement de l'individu moderne se retrouve ainsi au centre de cet ensemble d'injonctions normatives. A *contrario* la vieillesse dépendante, dans une approche purement biologique, s'inscrit dans une analyse fonctionnelle de la capacité d'une personne âgée à demeurer indépendante dans la réalisation des tâches quotidiennes de la vie.

Mon terrain de recherche permet de mettre en évidence l'incorporation d'une représentation de la « vieillesse dépendante » : Etre vieux, dans le discours des personnes interrogées, c'est être malade, limité fonctionnellement et surtout ne plus être indépendant « Non, il est resté dans son chalet, justement parce que cette personne pouvait s'occuper de lui. Il était en bonne santé. Il est mort (à nonante ans) d'un arrêt du cœur, donc il n'y a pas eu de vieillesse ou de maladie. A l'opposé de ma mère qui a eu un cancer, à soixante-deux ans, donc là, c'était une fin de vie assez pénible » (Monsieur Fatio). Madame Ritz partage cette représentation « Oui d'accord, mais parce que, même maintenant, je me dis que je ne suis pas vieille. Je peux encore tout faire » (Madame Ritz).

Ces deux extraits d'entretien sont très représentatifs de cette incorporation. La distinction entre la « bonne » et la « mauvaise » vieillesse, comme l'érige le modèle du « bien-vieillir », ne repose plus sur des critères d'âge chronologique ou des âges sociaux, mais sur la capacité de chaque individu à pouvoir se maintenir en « bonne » santé, de rester indépendant et de ne pas constituer une charge pour la collectivité. On comprend mieux, comment le modèle du « bien-vieillir », dans des publications destinées au grand public, résume le « bon » vieillissement à ne pas vieillir du tout.

Ainsi, les personnes âgées de ma population d'enquête se distinguent d'abord parce que cette capacité à pouvoir accumuler et maintenir un capital santé élevé dépend avant tout de déterminismes sociaux. L'évacuation des effets, toutes choses étant égales par ailleurs, des inégalités sociales et des inégalités cumulatives, permet par la simple démonstration d'un capital santé préservé de se distinguer d'autres individus dont les origines sociales et les trajectoires de vie ont été moins favorables.

Cette distinction paraît d'autant plus opérante que les personnes âgées, issues des classes sociales supérieures, ont incorporé un ensemble dispositionnel, en concordance avec les injonctions normatives incluses dans les modèles du vieillissement actif et réussi.

5.6.2 Affinités électives entre l'habitus bourgeois et les modèles de vieillissement actif et réussi

Autant le vieillissement actif que le vieillissement réussi insistent sur la responsabilité individuelle de chacun face à son propre vieillissement. L'individu, sa capacité à l'autonomie et à l'adaptation deviennent les seules véritables mesures d'un vieillissement en santé. Responsabilité, prévention, engagement actif et participation s'instaurent comme les nouvelles coordonnées du « bien-vieillir ».

Être bourgeois, au XVI^e siècle, c'est être d'abord un individu autonome. Les mouvements communaux doivent être compris comme une volonté d'émancipation des anciennes tutelles féodales. Ces mouvements sont principalement portés par les bourgeois. La Commune autant que la Réforme constituent deux balises temporelles dans lesquels s'insinuent les balbutiements d'un processus d'individualisation. L'adoption de la religion protestante calviniste se comprend en partie parce que le salut n'est plus une affaire collective, mais parce qu'elle renvoie à l'individu la responsabilité de son propre salut. Cette responsabilité s'étend d'ailleurs également à d'autres domaines de l'existence, entre autres à la question de l'enrichissement.

Ainsi, les riches ont également la responsabilité, pour ne pas dire le devoir, de s'engager activement pour le bien de la collectivité. Leur engagement politique et charitable relève bien de cette obligation morale qui n'est que le pendant nécessaire à leur enrichissement personnel.

Comme précisé dans la partie historique de ce travail, Calvin institue également la représentation du travail comme vocation et fait de celui-ci la seule véritable occupation socialement respectable : les loisirs, les jeux, et les amusements de tous genres sont fortement condamnés, comme le rappellent les ordonnances somptuaires. Bien que les notions de vieillesse et de retraite n'aient pas du tout le même sens dans ce contexte historique, la prégnance de cette norme du travail influence également des pratiques lors de la vieillesse. Les hommes de la haute bourgeoisie ne cessent ainsi jamais de travailler. Autrement dit, il n'y a que la mort qui les libère de leurs obligations professionnelles. Cela semble même être constitutif d'une certaine marque de prestige. La longévité, comme nous le rappelle la Genèse, est une excellente démonstration d'une conduite de vie morale.

On retrouve ainsi, inscrites dans le corps de la bourgeoisie du XVI^e siècle, des dispositions à la responsabilité, à l'autonomie et à l'indépendance, ainsi qu'à l'engagement actif et à la pratique durable d'une profession. Bien que cet ensemble dispositionnel ne soit pas spécifique à la vieillesse, on observe de nombreuses affinités électives entre l'habitus bourgeois et les injonctions normatives incluses dans les modèles du vieillissement actif et réussi qui s'inscrivent dans le prolongement du projet de la modernité de produire des individus autonomes.

Une seconde démonstration de cette proximité trouve sa source, aujourd'hui, dans la valorisation spontanée et intuitive par les personnes âgées issues des classes supérieures d'une partie des recommandations incluses dans ces modèles de vieillissement. Les entretiens démontrent que ces notions de vieillissement actif et réussi sont mal connues. Pourtant, les injonctions normatives incluses dans ces modèles sont presque toujours réalisées et poursuivies par les agents des classes sociales supérieures. En premier lieu figure la poursuite de l'autonomie et de l'indépendance. Cependant, ce ne sont pas les seules composantes de l'habitus bourgeois qui apparaissent dans le discours de mes protagonistes.

La centralité du travail en constitue une troisième. Celle-ci est tellement prégnante qu'elle rend caduque l'idée même de retraite. Plus que le travail, c'est l'activité qui caractérise cette conduite de vie bourgeoise, puisque les femmes également s'investissent massivement dans une variété d'activités. De plus, ce n'est jamais par nécessité économique que l'on travaille, mais par « plaisir » – le terme revenant avec insistance dans le discours de mes protagonistes – et quelque peu par devoir, comme le souligne l'engagement massif dans les pratiques associatives et philanthropiques « Non, moi je prends ça comme un loisir payé qui me fait plaisir et c'est la seule chose pour laquelle je suis payée. Tandis que le ménage, il n'y a personne qui me paie (rire). Donc je considère cela comme un grand privilège, ce sont des leçons, normalement d'une heure, et qui peuvent, si tout le monde est en forme, durer une heure et demie. Je n'ai pas de limite dans le temps » (Madame Paris). Ce qui renforce d'autant l'hypothèse que cette disposition au travail est particulièrement associée à un habitus bourgeois relève de l'observation que les

quelques nouveaux riches qui font partie de ma population ne suivent pas du tout le même schéma quant à cette norme du travail. Pour eux, le droit au repos que constitue la retraite a du sens et constitue bien une rupture, entre un temps de l'activité professionnelle et un temps dévolu à des activités de loisirs. Le plaisir dans ce cas, c'est de profiter de voyager le plus loin possible, de s'adonner à une intense pratique sportive, de bricoler, de construire des maquettes de train, de rénover de vieilles voitures. C'est un temps pour soi, à part, alors que les bourgeois, au contraire, mettent tout en œuvre pour atténuer, voire nier l'existence de cette rupture.

On observe également une forte disposition à l'accumulation et à l'entretien du capital culturel et social qui s'alimentent mutuellement. Les pratiques culturelles, à l'exception de la lecture, sont le plus souvent associées à la recherche et à l'expression d'une sociabilité. Si certaines de ces activités culturelles se pratiquent seul, c'est avec l'assurance de rencontrer d'autres membres de son réseau social. C'est une excellente occasion de parfaire et d'entretenir des liens faibles qui représentent visiblement une source indéniable de prestige. C'est également l'occasion d'exprimer par son hexis corporelle et vestimentaire son appartenance de classe. En sus, cela assure de nombreuses et diverses prises sur le monde qui participent à éloigner ce sentiment d'être vieux.

Cette constante maîtrise de l'hexis, ainsi que les investissements en temps, en ressources économiques et d'autres types que demandent ces différents engagements, imposent l'incorporation d'une autre disposition, qu'Elias (1997) qualifierait de civilisée, celle de l'auto-contrôle. On sait qu'historiquement le premier groupe social à faire de ces dispositions un trait caractéristique de sa conduite de vie, est celui des bourgeois et des bourgeoisies.

Le cosmopolitisme se présente également comme un autre trait caractéristique de l'habitus bourgeois. Autant leur parcours professionnel que la formation de leurs enfants expriment cette volonté d'accumuler un tel capital. Autant la pluri-résidence que la mobilité résidentielle participent à l'enrichissement de ce cosmopolitisme. Ce qui est d'autant plus remarquable, c'est que la formation des jeunes à l'étranger permet durant la vieillesse un retour sur investissement. En favorisant la mobilité de leurs enfants, ils favorisent également la leur et se donnent de bonnes raisons d'alimenter cette disposition, ne serait-ce que pour rendre visite et entretenir le lien avec leurs descendants.

On observe également une certaine disposition à l'anticipation. Des logiques de prévention apparaissent ci et là, mais elles sont quasiment toujours euphémisées dans le discours de mes protagonistes. Néanmoins, celles-ci sont présentes et confirment cette capacité à pouvoir se projeter à plus ou moins long terme. On anticipe, dans tous les cas, l'entrée dans la dépendance, ainsi que les modalités de la succession, on organise des lieux de vie adaptés ou adaptables à l'occurrence d'éventuelles limitations fonctionnelles. Mais le plus souvent, ces individus font preuve d'une grande capacité d'adaptation et cela renvoie, sans doute, à une autre disposition fortement incorporée dans l'habitus bourgeois, celle de l'acceptation. Si l'on ne fait pas la démonstration de sa richesse et de sa réussite sociale, on ne fait pas non plus la démonstration de ses douleurs et de ses peines. Autrement dit, on souffre seul et en silence.

On retrouve ainsi des formes d'engagement actif, de types associatif, philanthropique, voire politique pour quelque uns, ainsi que la poursuite d'activités professionnelles, soit dans le prolongement de la carrière, soit en investissant de nouveaux domaines d'activités. C'est aussi le corps de ces agents de la bourgeoisie qui reflète l'adoption de comportements responsables pour le maintien d'un capital santé conséquent : la silhouette des corps parle ainsi pour elle-même. La récurrence des pratiques sportives et l'insistance dans les discours sur le courage, la volonté et l'abnégation nécessaire à la poursuite d'exercices souvent douloureux pour se maintenir en forme, exemplifient ce que qualifiait Weber d'héroïsme de ces classes bourgeoises. Ainsi tout un

ensemble de stratégies diététiques et prophylactiques est poursuivi pour maintenir un corps mince « on lutte contre le poids aussi parce que on ne peut plus se déplacer » (Madame Paris).

Si ces membres sont discrets quant à la démonstration de leur richesse, ils le sont également en ce qui concerne la démonstration de leurs peines et souffrances. Si l'on souffre, on souffre en silence ! Parce que finalement, ils sont les seuls responsables. Ce qui conséquemment institue de nombreuses pratiques de prévention qui visent toutes à tendre le plus possible vers cet idéal de vieillissement.

La démonstration de l'existence d'affinités électives entre les dispositions bourgeoises et les valeurs et les normes incluses dans le modèle du vieillissement réussi est ainsi difficilement contestable. Ce qui, en soit, est déjà une première manière de se distinguer des autres personnes âgées qui ne peuvent prétendre à la réalisation de cet ensemble d'injonctions normatives.

Mais ce qui renforce ce levier de distinction relève de la diachronicité entre le moment historique de l'incorporation de cet ensemble dispositionnel au sein du corps de la bourgeoisie et de la construction théorique de ces modèles de vieillissement. Ceci alimente un processus de naturalisation de cette concordance. Comme le précise Bourdieu « [...] la magie n'opère qu'en s'appuyant sur des dispositions préalablement constituées, qu'elles déclenchent comme des ressorts » (Bourdieu, 1997 : p.242). C'est ainsi que leur conduite de vie durant la vieillesse s'insère parfaitement dans le modèle dominant, sans pour autant être directement les producteurs de la norme. Ce qui conséquemment euphémise l'expression d'une violence symbolique, masquée entre autres par la défense d'une justice sociale méritocratique. Et c'est bien, il me semble, cette correspondance absolue entre l'histoire faite chose, c'est-à-dire ici le modèle légitime de vieillissement qui semble se cristalliser sous la formule du "bien-vieillir" et les dispositions inscrites dans le corps vieillissant des bourgeois qui participent à affirmer ou plus exactement à confirmer leur position de dominant.

5.6.3 L'habitus bourgeois au prisme de la déprise

Si l'habitus bourgeois partage plus d'une affinité avec les modèles théorico-normatifs circonscrivant les processus de vieillissement, il semble également inclure un certain nombre de dispositions qui favorisent le processus de déprise.

Au regard de l'habitus, un ensemble de dispositions semblent faciliter ces processus de déprise. En premier lieu, le rapport au temps des classes bourgeoises paraît déterminant. Comme le précise Bourdieu (2016), l'expérience de la temporalité est associée à la probabilité de voir s'accomplir ses aspirations personnelles. Ainsi, la capacité de pouvoir se projeter dans le futur et d'engager des investissements sur le long terme dépend d'abord des origines et de la position sociale d'un individu donné. Ainsi, ce rapport au temps partage un lien évident avec la capacité d'anticipation. Cette capacité a le grand avantage de protéger contre l'occurrence d'éventuelles ruptures.

Lorsque Monsieur Tarin, quitte sa maison en campagne suite à deux accidents graves, pour rejoindre son appartement protégé dans une « maison de retraite luxueuse », celui-ci prend environ un mois pour organiser son déménagement et justifie cette anticipation de la manière suivante « Cela m'a pris deux ou trois semaines avant de déménager. J'ai toujours essayé d'avoir suffisamment de temps pour ne pas tomber dans le trou évident de la panique à la sortie » et il ajoute « Oui, il faut anticiper, mais il ne faut pas paniquer, et si vous anticipez on se prémunit, alors on fait mieux » (Monsieur Tarin). Monsieur Guerard, a également anticipé son passage à la retraite. N'ayant plus d'enfant à la maison il a agrandi son garage afin de pouvoir travailler sur ses voitures de collection. De la même manière, Monsieur Paris, qui a développé avec sa femme un

véritable goût pour la musique, se construit un studio d'enregistrement. Dans chaque histoire de vie on retrouve l'expression de cette disposition à l'anticipation et chacun à sa manière démontre les avantages qui y sont associés afin de faire face à des ruptures dans la trajectoire de vie et de s'y adapter sans pour autant créer une césure en termes identitaire.

La norme d'autonomie facilite également l'entretien d'une série d'engagements sur le monde. Pour Clément et Mantovani (1990) l'autonomie équivaut à garder une maîtrise du monde et sur le monde, qui se concrétise par une série d'engagements professionnels ou d'un autre type. Au regard de la somme d'activités réalisées durant cette étape du parcours de vie, l'affirmation de cette autonomie s'observe dans une infinité de prise sur et avec le monde.

Et cette emprise, comme le présente Caradec, permet en tout état de cause de tenir à distance ce sentiment de vieillesse. Cette recherche d'autonomie ou l'entretien de prise sur le monde s'exprime également par un intérêt à s'informer, afin de diminuer ce sentiment d'étrangeté. Ma population n'exprime que très rarement, ou alors de manière euphémisée, ce sentiment d'étrangeté. Au contraire, la plupart de ces personnes entretiennent encore aujourd'hui un intérêt pour les médias : les journaux d'informations internationaux, mais aussi locaux, ainsi que pour certaines émissions de télévision. Pourtant, ceux qui ont connu de plus importantes ruptures laissent transparaître dans leur discours un décalage entre le monde actuel et celui qui était le leur durant leur âge adulte. Constat qui est par ailleurs aussi souvent signalé au regard du monde de leurs parents qu'en comparaison du leur. J'observe ainsi une tendance au désengagement plus grande dans ce type de cas où ressort ce sentiment d'étrangeté. D'autres au contraire insistent sur la nécessité d'entretenir des relations avec des plus jeunes. Cela se réalise entre autres à travers une relation de service comme, par exemple, des cours de musique ou de langues destinés préférentiellement à des populations de jeunes apprenants.

Dans la continuité de cette réflexion, l'ensemble de ces engagements alimente une forme de valorisation de soi ou autrement dit d'estime de soi. On sait que l'habitus bourgeois prédispose historiquement ses membres à s'engager dans des activités au service du bien collectif. Et l'on retrouve encore aujourd'hui cette disposition dans une série d'engagements de types associatif et philanthropique. Cette contribution au bien collectif offre un profit de reconnaissance, au sens d'Honneth (2006) et contribue à produire un sentiment d'estime de soi. Et cette estime de soi, parce que l'on compte pour les autres, protège une fois encore, du développement du sentiment d'être vieux. Dans la conceptualisation bourdieusienne apparaissent ici les avantages associés à la possession d'un capital symbolique qui fonctionne à peu de chose près comme un profit de reconnaissance sociale.

La déprise, d'un certain point de vue, se résume dans la capacité de chaque individu à engager une série de stratégies afin de pouvoir donner corps à ses intérêts et de les maintenir par une voie ou par une autre. Comme le mentionnent les auteurs qui utilisent de ce concept, la mise en place de ces stratégies impliquent un investissement des ressources d'un individu donné. Ainsi, la déprise demande la mobilisation de différents types de capital.

En premier lieu, le capital économique à disposition facilite grandement d'éventuelles stratégies de reconversions. Ces reconversions ne sont pas effectives uniquement en termes de capital, mais également en termes d'engagements et de prises sur le monde. Les transformations intra et extra-muros des lieux de vie en offrent un exemple patent. La possibilité d'être en mesure de financer d'importants travaux dans son intérieur, afin d'adapter son espace de vie à l'apparition de limitations fonctionnelles, permet de faire face à ces ruptures avec plus de sérénité et de distance. Comme le propose Caradec (2004), une autre stratégie de la déprise s'apprécie dans des pratiques de délégation. Selon cet auteur ces stratégies s'activent lorsque l'accumulation de déprises se fait trop présente et que les autres types de stratégies de reconversions ne sont plus

envisageables. Cela, bien entendu, est vrai, mais ces pratiques de délégation servent également un autre objectif. Dans le cadre de ma recherche, on ne délègue pas tant dans des domaines d'intérêts, mais on délègue préférentiellement des tâches que l'on ne souhaite plus réaliser, afin, au contraire, de pouvoir investir plus de temps dans ce qui constitue véritablement ses centres d'intérêts.

Le capital culturel apparaît également comme une ressource importante, ne serait-ce qu'en améliorant le spectre du champ des possibles. En effet, l'acquisition de ce capital passe par une série d'activités et d'engagements dans de nombreux domaines de la culture. Cette variété d'engagements dans la culture permet dès lors de faciliter des stratégies de substitution et de reconversion. La connaissance de l'offre de prise en charge publique et privée permet également de faire des choix raisonnés en termes d'hébergement et de lieu de vie. Il permet également de produire des résistances au modèle médical de la vieillesse dépendante et de le tenir à distance.

Au même titre que le capital culturel, le capital social est extrêmement important au regard des processus de déprise. Comme le souligne Clément et Mantovani (1990), l'autonomie durant cet âge de la vie s'appuie d'autant plus sur un réseau d'interdépendances relationnelles. Face à l'occurrence d'une rupture, les relations avec certains professionnels de la santé, qui sont souvent des amis proches, offrent l'assurance d'être traité et soigné dans les meilleures conditions possibles et par les meilleurs praticiens à disposition. Le capital culturel et le capital social participent chacun et réciproquement à l'accumulation de l'autre, dès lors qu'une grande partie des activités culturelles se déroulent en compagnie d'autres individus, partageant souvent, outre la même position dans l'échelle des âges, des intérêts culturels comparables.

En dernier lieu, l'accumulation d'un important capital cosmopolite offre également quelques avantages pour faire face à l'apparition d'éventuelles ruptures. L'épreuve du déménagement, par exemple, est appréhendée avec beaucoup de sérénité et de distance. Force d'habitude, cela ne représente rien de particulièrement extraordinaire.

J'arrête ici cette comparaison qui trouvera des prolongements dans le chapitre suivant de ce travail. Après avoir signalé un ensemble de traits caractéristiques des processus de vieillissement étudiés dans le cadre de ce travail, il est temps d'introduire de la variabilité entre ces différentes manières de vivre cette étape du parcours de vie.

Chapitre 6. Les formes de la déprise

L'habitus bourgeois qui offre un avantage au regard de la proximité qu'il partage avec les modèles théorico-normatifs, paraît également représenter un avantage certain au regard des processus de la déprise. Néanmoins, comme ce chapitre cherchera à le démontrer, tous n'appliquent pas un modèle uniforme de la déprise.

L'objectif est ici de distinguer au regard du cadre conceptuel de la déprise, des formes de déprises qui varient selon l'occurrence d'une ou de plusieurs ruptures, ainsi que selon la position sociale d'un individu donné.

Les individus interviewés dans le cadre des maisons de retraite ont affronté plus de ruptures dans leur trajectoire de vie que les personnes âgées qui vivent à l'écart de telles structures. Il est possible de relever *a minima* deux types de rupture que l'on retrouve plus fréquemment dans ces cas. Le premier type fait référence à une présence plus visible de limitations fonctionnelles et à un état de santé moindre. Le second, quant à lui, fait référence à l'état de veuf ou de veuve. A cela s'ajoute un dernier élément déterminant qui explique en partie le choix de résider dans une maison de retraite, l'absence d'une descendance.

La section suivante présente ces lieux de vie. Après avoir distingué deux types différents de maison de retraite, je présenterai les principales raisons qui ont conduit les individus à faire ce choix. Raisons qui selon moi exemplifient, comment l'accumulation de ruptures favorise, en fonction de la position sociale de l'individu, différentes formes de déprise. Selon la typologie mentionnée en début de chapitre, deux idéaux-types de déprise sont observables : la recherche d'une indépendance, mais dans un processus de retrait du monde ainsi que la recherche d'une indépendance en prise avec la société. Ce qui justifie cette distinction tient principalement au fait que la famille, pour ceux qui ont fait le choix de finir leur vie dans ce type d'établissement, est une donnée tout à fait secondaire et qui s'explique, comme je le démontrerai, principalement par l'absence du conjoint(e) et d'une descendance. C'est également dans ces lieux que je situe avec le plus de récurrence la présentation d'un discours ambivalent sur sa santé. Si la plupart reconnaissent les signes objectifs de la vieillesse, subjectivement aucun d'entre eux n'affirme se sentir vieux.

6.1 La maison de retraite luxueuse : un hymne à l'indépendance

Les politiques publiques en Suisse qui visent à la protection et à la prise en charge de personnes « vulnérables », que l'on parle d'individus sous curatelle ou encore de personnes âgées, revendiquent dans leur programme d'application une claire volonté de renforcer, autant que faire se peut, la solidarité privée et plus particulièrement les formes de solidarité familiale.

Outre cette remarque liminaire, dans le cadre de la protection des personnes âgées, le canton de Genève qui s'aligne sur le mot d'ordre du gouvernement fédéral, applique cette norme avec une ferveur toute particulière qui se déguise sous les traits d'un égalitarisme bien-pensant. Il existe à Genève un moratoire qui limite, d'une part, le nombre d'établissements médico-sociaux – EMS – sur le canton de Genève et qui, d'autre part, impose un système tarifaire qui, indépendamment de la qualité du lieu, varie dans une fourchette allant de CHF 2'700 à CHF 4'200 par mois. (FEGEMS, 2014)¹¹. Cette norme est la plupart du temps respectée et elle l'est dans tous les cas

¹¹ Rapport annuel de la FEGEMS, 2014

pour les établissements regroupés en une faîtière associative la FEGEMS. Cette mesure sert ainsi sans ambiguïté les volontés étatiques de renforcement des solidarités privées, en limitant le nombre de places et en limitant également l'offre à disposition des futurs consommateurs. Il ne devrait donc pas y avoir d'établissements de prise en charge de la vieillesse destinés plus particulièrement aux classes supérieures à Genève.

Pourtant, en y regardant de plus près et selon les informations fournies durant les entretiens, il existe bien de tels lieux à Genève. Plusieurs associations, souvent situées dans d'anciennes maisons de maître, jouent activement ce rôle. Sans les nommer dans ce travail, j'ai réussi à en identifier trois qui se destinent principalement à l'accueil des personnes âgées issues des classes supérieures. Pourtant une partie de mes interviewés, qui appartiennent tous à cette classification sociale, n'a pas connaissance de tels lieux. Pour y accéder, il faut faire partie du sérail, et plus particulièrement appartenir à la haute bourgeoisie genevoise. C'est le cas de Mme Deville qui envisage vivre ces derniers jours dans un tel établissement. Ce qui pour elle a d'autant plus de sens puisque c'est sa propre mère qui est la fondatrice de cette association destinée à la prise en charge de la retraite d'éminents membres des classes supérieures genevoises.

Mais ce marché de la prise en charge des personnes vieillissantes reste, en tout cas à Genève, limité en termes d'offres, particulièrement celles orientées vers les personnes disposant d'un important capital économique. Cela n'est pas le cas dans les cantons avoisinant Genève. Lausanne, Montreux, Neuchâtel, trois villes qui poursuivent une politique fort différente à ce sujet. En effet, on trouve une dizaine d'établissements de tailles et d'organisations variables qui répondent plus particulièrement à cette demande. Mon terrain m'aura amené à visiter trois établissements privés de prise en charge des personnes âgées. Ils relèvent du secteur privé puisque ils ne sont ni accrédités, ni subventionnés par l'Etat, n'étant pas reconnus comme des services d'utilité publique. J'aurai l'occasion dans l'un de ces établissements de pouvoir entrer en contact avec plusieurs de ses résidents. Situé près de Morges, cet établissement est encore un peu différent du modèle classique de ce type d'infrastructures.

L'ancêtre des lieux de prise en charge des personnes âgées appartenant aux classes supérieures n'est autre que la chambre d'hôtel. Il n'était pas rare que certaines de ces personnes finissent leur vie dans des établissements hôteliers comme le Beau-rivage, ou encore, le Bristol ou l'hôtel du Grand Lac à Montreux. Ces hôtels jouent par ailleurs encore ce rôle aujourd'hui, mais dans une plus faible mesure, selon l'un des directeurs de ces maisons de retraite. C'est bien la recherche d'un style de vie grand bourgeois habitué à fréquenter la chambre d'hôtel comme sa propre demeure qui prédispose à ce type de pratiques. La qualité du service, l'entre-soi, le standing du lieu, le sentiment de sécurité, sont des éléments recherchés dans de tels lieux qui donnent l'impression d'une continuité avec l'environnement d'actions, tant social que matériel, du quotidien, autrement dit un sentiment de sécurité ontologique au sens de Giddens (1990). Le véritable défaut de tels lieux, c'est l'absence d'un service médical.

6.1.1 Le prestige social des maisons de retraite luxueuses

Une précision avant de continuer. La quasi-totalité des résidents de tels établissements, mentionnent spontanément dans l'entretien, au détour d'une digression anodine, cette conscience de fréquenter et de vivre dans un lieu d'exception qui reste destiné aux membres des classes supérieures. A l'exception d'une résidente et des directeurs de ces « maisons » - c'est le terme en usage dans ces institutions - qui insistent sur l'accessibilité à de tels lieux, même pour des bourses plus modestes, la majorité des personnes âgées rencontrées, ainsi qu'un rapide coup d'œil sur les loyers mensuels affirment pourtant le contraire.

Les loyers mensuels varient en fonction, d'une part, des institutions, et, d'autre part, des différents lieux d'habitation à l'intérieur de chacune de ces institutions qui vont de l'appartement à la chambre individuelle en passant par la chambre médicalisée. Pour en donner un aperçu, le loyer mensuel le plus bas, avoisine les 5'500 CHF, alors que le plus élevé atteint environ 13'000 CHF. Comme point de comparaison, l'une de ces maisons propose comme tarif journalier pour une chambre 330 CHF à 390 CHF. Alors que le rapport de la FEGEMS (2014) qui date de 2013 indique que, dans le cas de Genève, le tarif journalier pour un lit ou une chambre - ceci n'étant pas précisé clairement¹² - varie entre 195 CHF et 269 CHF. La différence n'est ainsi pas si grande, mais il ne faut pas s'y tromper. Les maisons de retraite que j'ai fréquentées ne sont aucunement reconnues comme des institutions d'utilité publique et ne sont donc pas couvertes par les assurances de base et par un système de sécurité sociale étatique. L'Etat ne subventionne pas de séjours dans de telles résidences, comme le confirme l'une des directrices « Et de toute façon, l'assurance de base ne prend pas cela en charge. Donc, quand ils sont ici, ils peuvent oublier les assurances complémentaires qui ne leur servent à rien et quand ils doivent aller à l'hôpital, pour une fracture, on [l'institution] paie un dépôt. Et ce dépôt est beaucoup moins cher pour être cinq jours en chambre privée que de payer pendant toute l'année des assurances. Parce que pour être couvert ici, il faut payer des primes phénoménales » (Madame Prusse). Ainsi, la totalité des frais est couverte par le résident lui-même. De plus, toute une partie des services proposés dans de tels établissements qui reprennent le modèle et l'organisation hôteliers est payante. Ainsi, si la différence de loyer n'est pas grande, le recours aux soins et à des services complémentaires est onéreux et reste uniquement accessible à des personnes âgées disposant d'un important capital économique.

Le critère économique constitue bien, à lui seul, une première barrière sociale dont la majorité des résidents ont conscience. Monsieur Tarin, par exemple, lorsque je lui demande comment il a choisi l'un de ces établissements, me répond que c'est l'un de ses amis qui allait de temps en temps « dans un espèce d'EMS pour classes supérieures » qui l'a convaincu. Monsieur Le Duc, qui habite en résidence avec sa femme exprime d'une autre manière la même chose « On savait que dans la mesure où on en avait les moyens. Si on cherchait un logement, ce serait plutôt ici » (Monsieur Le Duc). D'autres recourent à des vocables comme « snob » ; « gens aisés », « des personnes de grandes qualités », pour décrire les autres résidents et, comme le dit Madame Ritz, « y'a pas n'importe qui qui peut se payer un truc ici » (Madame Ritz).

Bien que les directeurs de tels établissements insistent sur l'application de tarifs raisonnables, pour des raisons évidentes de marketing, ils usent cependant abondamment d'un double discours. Si l'un des directeurs affirme « [...] On vise une clientèle qui n'est pas spécialement aisée et riche, c'est pas du tout un repaire de millionnaires » (Monsieur, Paso), lorsque je lui demande si certains résidents doivent quitter de tels établissements pour des raisons financières, il me répond « [...] C'est déjà arrivé, pas chez moi, mais je sais chez des collègues, que les gens ont dû quitter et partir en EMS public parce que les finances ne suivaient pas. Ils n'ont jamais imaginé arriver à 90 ans et donc, ils ont fait un espèce de vague calcul sur la fortune en divisant par tant, l'année par douze mois, et puis tout à coup, 85 ans, 90 ans et puis vous voyez que les rentes, c'est fini. Alors ceux qui ont de grosses rentes ou de l'immobilier, ça va ! » (Monsieur Paso). Dans le même ordre d'idée une autre directrice s'exprime ainsi « Je pense que c'est plutôt des femmes ou des gens qui peuvent se le payer. Ils ont de la chance. Finalement, c'est toujours

¹² Un prix de pension unique, déterminé selon les 3 composantes figurant aux articles 25 à 27, est appliqué au sein du même établissement, et ce quel que soit le nombre de lits par chambre (Règlement d'application de la loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées (RGEPA), 2010).

une question de pognon, ce n'est pas juste, mais c'est comme cela. C'est la vie » (Madame Prusse).

Une autre directrice nous renseigne plus précisément sur la composition socio-professionnelle des résidents de l'établissement « J'ai des banquiers, des directeurs d'usine. Disons, c'est tous des gens qui avaient des postes élevés » (Madame Cygna). Je peux, selon les entretiens réalisés avec de tels résidents, ajouter à cette liste d'anciens professeurs d'université, des patrons d'entreprise, un éditeur, un diamantaire, et quelques femmes qui ont travaillé sporadiquement dans la recherche et l'humanitaire. On peut encore ajouter à cette liste une prépondérance de professions indépendantes de type entrepreneurial.

Ainsi, la question de savoir, qui parmi nos concitoyens peut se permettre un loyer de cet ordre, non subventionné, sur une période qui peut être relativement longue, relève d'une question ouverte pour laquelle je ne dispose pas de statistiques. Mais, dans tous les cas, les résidents que j'ai pu interviewer et qui ont bien voulu me renseigner sur leurs revenus et leur fortune disposent tous d'une fortune largement supérieure au million. Cela fait bien de ces lieux un « repaire » de millionnaires. En sus, la plupart jouissent encore aujourd'hui de revenus importants qui varient entre 8'000 CHF et 14'000 CHF par mois environ. Par ailleurs, certains résidents habitent ces lieux depuis plus de 15 ans, dès lors que ces établissements proposent une offre de séjour de longue durée et de courte durée, avec une emphase très claire pour la première offre, comme le précise les paroles d'une directrice qui évoque un temps de réflexion chez une résidente avant de faire le choix de s'installer « J'ai eu une femme qui est venu visiter, on lui a montré et puis elle est revenue une semaine après. Et je lui ai dit qu'elle avait raison, on s'installe pour la vie, c'est important de bien faire son choix » (Madame Prusse). La question du financement de ces lieux de vie sur la durée est, par ailleurs, une préoccupation visiblement peu contraignante, cependant présente dans le discours des résidents. Ainsi, Monsieur Tarin, lorsque je lui demande de quelle manière il a anticipé son déménagement, précise avant tout qu'il a soigneusement fait un calcul financier, selon ce qu'il jugeait probable en termes d'espérance de vie (il souffre d'un cancer de la prostate), afin de ne pas avoir à déménager dans une période ultérieure. Il a devant lui douze ans de financement. Il dit lui-même qu'il ne pense plus avoir la force et le courage nécessaire pour entreprendre une telle expédition. Cette précaution lui paraît plus que nécessaire.

Une des rares représentantes des classes moyennes supérieures, je préciserai ce cas plus en avant de ce chapitre, partage le même souci. Encore relativement jeune, elle s'inquiète à l'idée de ne plus pouvoir payer son loyer à terme. Ceci d'autant plus qu'elle semble persuadée que l'on allonge son espérance de vie en fréquentant de tels lieux. Ainsi, ce bénéfice de longévité pourrait devenir problématique pour la poursuite du financement de son appartement protégé.

Une autre résidente ira jusqu'à garder un petit studio dans sa ville d'origine, au cas où elle ne pourrait plus rester ici. Ainsi, même pour une frange de notre population âgée disposant d'importants capitaux économiques ces lieux sont onéreux.

Au dire de l'un des résidents, cela constitue même un puissant facteur d'engloutissement de la fortune. Il remercie ses enfants à de nombreuses reprises durant l'entretien, non pas de prendre soin de lui, mais d'avoir eu la délicatesse de le laisser venir habiter ici. Derrière cette gratitude se masque la question de l'héritage, qui est une autre contrainte à laquelle ces résidents sont sensibles.

Il est par ailleurs aisé de mettre en évidence que de tels établissements visent une clientèle fortunée. Les directeurs développent une offre sur un segment du marché encore peu investi et souvent limité par certaines velléités étatiques. Cela est, comme précisé, particulièrement le cas à Genève. Certains l'affirment explicitement « Non pas parce que l'Etat combat tout cela. Il ne nous laisse pas beaucoup respirer. Mon mari voulait ouvrir une maison à Genève, mais niet, l'Etat

ne voulait pas. Il n'y a pas possibilités à Genève [...] mais cela reste un défi parce qu'il faut prouver que l'on peut construire moins cher et que l'on n'est pas à côté de la plaque. Et la clientèle existe. Les Genevois sont ici. Ils savent qu'ils vont payer de leur poche mais ils savent qu'ils en ont les moyens. Ils paient le prix hôtelier comme quand vous allez à l'hôtel » (Madame Prusse). Un résident, économiste de profession et ayant mis au point un dispositif novateur pour la gestion des PME, s'exprime ainsi sur le sujet « Il y a aussi des pouvoirs publics qui ont une certaine influence. Il faut qu'ils remplissent leurs établissements ou leurs services à domicile. Ils sont bien sûr payés. Mais cela nous fait une belle jambe, ils cherchent juste à faire bonne impression pour montrer que l'on s'occupe des vieux. Et, évidemment, c'est un marché comme n'importe quel autre marché [...] Je pense qu'il y a une niche sur le marché qui serait utile. Je pense que les solutions vont se multiplier » (Monsieur Tarin). C'est donc bien à une population particulière, socio-économiquement située dans les hauteurs de l'espace social, à laquelle s'adresse cette niche sur le marché de la prise en charge des personnes âgées. Il n'y a pas d'ambiguïté de ce point de vue.

Outre cette question financière, de nombreux autres éléments consolident l'affirmation de la mise en place d'un système de prise en charge pour des personnes âgées provenant de milieux sociaux aisés.

L'étude du nom de ces institutions offre déjà quelques informations utiles. A la différence de l'usage fréquent d'un registre floral et champêtre pour désigner les établissements médico-sociaux publics, comme le Laurier, le Marronnier, la Bruyère ou encore Le Mimosa, pour ne citer que quatre établissements médico-sociaux situés dans les alentours de Genève, dans les maisons de retraite luxueuses on préfère des termes qui ne renvoient pas au registre de la nature, mais bien plutôt à celui de la culture. Ces noms propres évoquent, d'une manière ou d'une autre, le prestige. On retrouve, par ailleurs, cette exceptionnalité dans l'usage fréquent par ces institutions du terme de « domaine » qui précède le nom à proprement parlé, comme le fait l'usage de la particule dans le nom de certaines familles nobles. Cette pratique commerciale s'inspire du modèle de la grande propriété foncière, voire de l'ancienne seigneurie. Imaginez-vous une belle et grande propriété en campagne, avec une maison de maître, sa ferme et quelque autres dépendances attenantes qui délimitent la cour intérieure. Une bâtisse centrale imposante sur trois, voire quatre, étages, avec d'imposants murs de pierre recouverts d'ornementations – quelques moulures et bas-reliefs – et agrémentés de quelques balcons orientés, bien évidemment en direction du lac qui surplombent un jardin entretenu, de taille tout à fait raisonnable, avec de magnifiques arbres qui offrent l'ombre nécessaire à la promenade quotidienne, et vous ne serez pas très loin de vous représenter un des modèles classiques de ce type de maison. L'imposante architecture du bâtiment principal de ces institutions rappelle l'idée du prestige. Pourtant, la plupart des résidents ne s'y trompent pas et savent parfaitement qu'ils se rendent, ce que certaines brochures commerciales précisent, dans des appartements protégés. Cela ne les empêche pas, paradoxalement, d'entretenir l'idée de vivre dans des lieux d'exception.

Cette représentation du domaine et de la maison de maître relèvent des conduites de vie de l'ancienne noblesse ou de la haute bourgeoisie, mais l'image de cette imposante maison se confond également avec le modèle de la maison ouverte que Lalive D'Epinay (1991) associe à la petite bourgeoisie genevoise. Bien que de toute évidence, selon les études historiques et le terrain réalisé pour cette recherche, ce n'est nullement le modèle d'une petite bourgeoisie, mais bien celui de la bourgeoisie qui pratique et revendique cette représentation de la maison ouverte. Elle rappelle également un certain prestige, mais plus précisément cette figure évoque la liberté et l'indépendance, l'absence d'un milieu contraignant qui limite les volontés particulières « Le plus important est que les gens se sentent à la maison, qu'ils soient libres, puissent faire ce qu'ils veulent, comme ils veulent, quitte à devoir parler et négocier ensemble. Vous êtes libre, je suis

libre, je ne vois pas pourquoi on devrait aller dans une caserne » (Madame Prusse). Bien que cela soit fait avec quelques précautions, c'est bien le modèle de la maison ouverte qui est défendue, mais pas tout à fait selon le modèle bourgeois, puisque ce terme n'exprime pas particulièrement l'intensité des relations sociales qui y prennent place et cette disposition d'hôte qui sait recevoir, mais selon un idéal de liberté et d'indépendance « Cela veut dire que j'ai créé une maison ouverte, avec les portes ouvertes, les grandes baies ouvertes, il y a un étang et une volière. On peut circuler librement, mais à quelque part à l'extérieur, il y a une barrière parce que je n'ai pas envie d'aller les chercher en ville » (Madame Prusse).

Cette polysémie et la réinterprétation de la pratique de la « maison ouverte » de la bourgeoisie, comme lieu non contraignant par les agents de la communication et du marketing de ces institutions, démontrent par un autre point de vue, la multiplicité des représentations que constituent les dispositions caractéristiques des personnes de classes sociales aisées, voire très aisées. Certaines maisons, insisteront, comme on l'a vu, sur cette assurance de non-ingérence dans les affaires privées des individus. D'autres s'appliquent à assurer un haut niveau de service dans le domaine esthétique, afin que l'élégance qui sied à ces corps et à ces hexis puisse continuer à s'exprimer. Les services hôteliers assument une continuité de la présence de domestiques et d'un personnel assurant un certain « standing » dévolu aux désirs et aux volontés particulières. D'autres encore insisteront sur la possibilité de retrouver un entre-soi, qui ne tombe jamais dans la familiarité, ni dans une proximité trop pénétrante. On trouve, par exemple, dans de telles institutions, à côté du personnel technique et médical, des « dames de compagnie » qui n'ont d'autres rôles que d'écouter les fréquentes doléances et d'inciter à la parole et aux activités les résidents dont elles ont la charge. Elles rendent également de menus services, comme aller faire les courses, accompagner les résidents en taxi ou lors de promenade.

Cependant, cette emphase sur la recherche d'une indépendance est loin d'être inefficace. Les directeurs ne s'y trompent pas. Cette stratégie correspond bien à l'une des raisons principales qui conduit la plupart de ces personnes âgées dans de tels lieux : la recherche d'une indépendance et d'une liberté qui passe avant tout par la jouissance d'un espace privé dans un environnement familial. Et c'est bien ce qu'évoque le terme, tant en usage chez les résidents que chez les professionnels, de « maison », lorsqu'ils parlent de ces endroits. Outre le fait de compenser un sentiment de déclassement social, par la perte du statut de propriétaire (que cela soit d'une maison ou d'un appartement), ce vocable exprime aussi une distinction : d'une part, l'accès à la propriété privée est en soi distinctif, et, d'autre part, « la maison », en tant que lieu de vie pour la fin de ses jours, s'oppose avec une intensité toute particulière aux chambres communes qui restent principalement le lot des résidents des établissements médico-sociaux publics.

On pourrait multiplier ce type d'analyse afin d'établir la population cible de ces lieux de vie. Certains directeurs, afin de se démarquer d'une organisation trop sanitaire et médicale de ce type d'établissements, visent une population âgée plus jeune et s'organisent en cherchant à se rapprocher du modèle hôtelier. Cela constitue le second modèle identifié sur mon terrain, qui diffère des autres lieux pour plusieurs raisons, sur lesquelles je reviendrai. On cherche donc à masquer tout ce qui pourrait rappeler, non pas seulement l'établissement médico-social, mais tout ce qui évoque une forme de prise en charge médicalisée, comme l'exprime un des directeurs « Quand vous entrez ici, si vous ne faites pas attention à des gens en particulier, on ne s'en aperçoit pas. On est assez à l'hôtel et en fait, c'est ce qu'on veut. Parce que souvent, les résidences sont en majorité dirigées par des gens du secteur sanitaire [...]. C'était géré plus comme une unité de soins et pas du tout comme de l'hôtellerie » (Monsieur Paso). En somme dans ces lieux, c'est quelque part la recherche d'une pratique aujourd'hui disparue, que jouaient les hôtels privés il y a quelques décennies, qui est fortement recherchée et qui fournit le modèle original de cette organisation alternative.

Outre ces quelques indications, d'autres éléments expriment le prestige de ces lieux : la décoration intérieure, la grandeur des espaces communs et des espaces privés, la diversité et la qualité des services proposés qui sont, je le rappelle, pour la plupart payants : programmation de concerts de musique classique ou baroque, lectures, discussions littéraires. L'ergothérapie, la physiothérapie et la logopédie sont à disposition dans certaines institutions. On peut également mentionner la présence de piscines, de bibliothèques, de salles de concert – dont la qualité de l'insonorisation attire les virtuoses du conservatoire – des salles de cinéma, des salles de jeux, un billard, des salles de gymnastique et de fitness. Ces lieux deviennent avec la participation des résidents de véritables maisons d'édition qui produisent des journaux dont « La vie en rose » en est un exemple patent. Mentionnons encore la qualité du restaurant et le rapport au personnel qui exprime bien une relation mercantile. S'ils ne sont plus des domestiques, le personnel reste des serveurs qui se doivent de se plier aux exigences de leur clientèle.

Je peux ainsi m'autoriser, sans biaiser la réalité, à établir que ces maisons de retraite s'adressent à une population qui dispose d'un important capital économique. Bien que la volonté de démocratisation de l'accès à de tels lieux réponde à une logique mercantile et bien qu'elle se réalise dans les faits pour quelques membres « chanceux » pour reprendre un terme de mes interlocuteurs des classes moyennes, la grande majorité des résidents appartient aux classes supérieures. Et c'est bien la recherche d'un certain luxe, qui ne relève de loin pas de simples privilèges matériels, qui caractérise ces maisons. Ainsi, dans ce travail, je nommerai de tels lieux comme des « maisons de retraite luxueuses ».

Il faut néanmoins, ajouter à ce constat deux remarques. Premièrement, il existe des cliniques et des maisons privées qui accueillent vraisemblablement une population encore plus fortunée, mais qui ne semble plus appartenir aux anciennes élites nationales. C'est dans ces lieux, que je n'ai pas eu l'occasion de fréquenter que l'on trouve les éminentes figures de cette nouvelle élite transnationale dont parle Mach, par exemple. C'est principalement de grands groupes comme, par exemple, le *Swiss Medical Network*, propriétaires des cliniques « Genolier », qui entreprennent ce segment du marché.

Deuxièmement, mes entretiens confirment qu'une partie des membres des classes moyennes supérieures accède également à ce type de résidences, principalement par le biais de la vente de leur ancienne propriété qui représente un investissement intéressant pour s'assurer le financement d'un lieu de vie adapté à leur fin de vie. Ainsi, la vente de la maison ou de l'appartement permet à une frange de la classe moyenne possédante d'accéder à de tels lieux pour leur retraite. Tel est le cas de Madame Suchard qui acquiert avec son mari une maison en 1972 pour un coût de 250'000 CHF. Son mari décède et dix ans plus tard, se sentant seule et submergée par les tâches domestiques, elle décide, alors qu'elle est encore parfaitement indépendante, d'entrer dans une maison de retraite luxueuse. Pour ce faire, elle va vendre sa maison en 2011, ce qui lui rapporte 3'100'000 CHF. C'est ce que confirme l'un des directeurs « En général, les finances pour entrer en résidence, ce n'est pas un problème, parce qu'aujourd'hui, vous avez un appartement, une maison, vous vendez ou vous avez une rente LPP et vous arrivez à couvrir cela. Parce qu'aujourd'hui, ce n'est pas une boîte à millionnaires. Evidemment, il y en a qui ont de l'argent, mais quelqu'un qui a une rente de 7000 à 8000 francs par mois, vit très largement chez nous » (Monsieur Paso). Les classes supérieures se mélangent donc aux classes moyennes supérieures, ce qui occasionne à l'interne, autrement dit, au sein des relations interpersonnelles entre résidents, toute une série de classifications et d'identifications, autrement dit de hiérarchisation sociale, entre ceux, par exemple, qui adoptent un comportement vestimentaire adéquat et ceux qui ne le font pas. Ce phénomène d'une plus grande mixité sociale semble s'être accentué ces dernières années comme l'exprime l'extrait suivant « C'est en train de changer. Les cinq dernières années, on a des gens qui sont plus, comment est-ce qu'il faut dire,

des gens plus modestes entre guillemets, ce n'est pas le bon terme. Mais des gens qui ont vécu de façon beaucoup plus simple. Il y a 20 ans, il y avait une clientèle, vraiment d'élite. Mais, depuis quelques années, on a une clientèle plus modeste dans le sens, où leur manière de vivre est plus modeste. C'est moins d'apparat, c'est des gens qui ne mettront pas facilement des cravates pour venir au restaurant, alors que pour les autres c'est tellement normal » (Monsieur Paso).

6.2 Deux modèles type de maisons de retraite luxueuses

Historiquement, ces maisons qui se multiplient à partir des années 1980 environ, s'adressaient à cette époque à une population plus jeune et plus élitiste. C'est principalement les jeunes et riches retraités qui représentaient la population cible de ces lieux « Quand ils ont ouvert cette maison, le but était d'attirer une clientèle d'environ 75 ans, pas de déambulateur, pas de canne, vraiment rien, vraiment des seniors. L'après-midi ils vont au golf, à la piscine, le soir, au théâtre. Ils [anciens directeurs] visaient une clientèle très jeune » (Monsieur Paso). Avec le temps, conséquence évidente du phénomène de vieillissement de la population et de l'augmentation du niveau de santé en fonction de l'âge, c'est une population plus vieille dont les corps exposent avec plus de force les stigmates apparents de la vieillesse qui entreprend de coloniser ces lieux. C'est également, aux dires de deux directeurs, une population moins élitiste qui peut parvenir à se financer ce type de retraite. Face à ce processus de vieillissement des résidents, les maisons de retraite luxueuses optent, soit vers le développement d'un environnement adapté aux jeunes personnes âgées mais surtout autonomes, amplifient la partie médicalisée pour accueillir une population souffrant de multiples pathologies. Et ce critère constitue un axe de différenciation entre ces deux lieux de prise en charge des personnes âgées des classes sociales supérieures : l'un se construit sur le modèle sanitaire des établissements médico-sociaux, mais visant une population plus fortunée et l'autre développe plutôt un modèle hôtelier qui s'adresse d'abord et surtout à une population âgée encore parfaitement autonome.

6.2.1 Modèle sanitaire de maisons de retraite luxueuses

Le premier modèle que je nomme ici « sanitaire » s'oriente vers une prise en charge des personnes âgées avec de lourdes pathologies. C'est bien ce qu'exprime la directrice de cet établissement « Ici, j'accepte tout le monde, toutes les pathologies » (Madame Pruse). Cette orientation reflète également un certain parcours professionnel. Ce sont le plus souvent des infirmières ou d'anciennes infirmières qui se chargent de la direction et de la gestion des lieux. L'emphase est donc mise sur une connaissance étendue des pathologies dégénératives comme Parkinson et Alzheimer. Mais ces structures accueillent également des personnes avec d'importantes limitations fonctionnelles comme des hémiplésiques et des tétraplésiques. En sus, une de ces maisons semble également accueillir de riches inadaptés. Certains des résidents semblent être des alcooliques notoires, d'autres ont des comportements violents, et certains ne semblent absolument pas vouloir suivre les règles de l'établissement. Je retrouve, par ailleurs, ce rapport distant et quelque peu désintéressé par rapport aux règles presque que chez l'ensemble de mes interlocuteurs, comme si l'aisance sociale se mariait assez bien avec un certain esprit de dissension. Mais ces cas semblent plus problématiques dès lors qu'ils contreviennent aux règles les plus élémentaires de l'entre-soi. Ainsi, de tels établissements accueillent un certain nombre de résidents chassés et exclus des autres maisons de retraite luxueuses. En sus, ces institutions accueillent également des cas psychiatriques ou ce que l'une des directrices qualifie de « démence sénile ». Ce premier modèle, décrit ci-dessus, s'oriente donc clairement vers une prise en charge des personnes âgées avec de lourdes pathologies « Si l'on ne choisit que les cas légers, ce n'est pas juste, tout le monde a besoin d'une place. Et il y a de vilains jocos qui ont

aussi besoin d'une place ». Cette première ouverture se double d'une seconde plus sociale, voire morale. Celle où les indociles, les récalcitrants, les personnes en situation de handicap psychique, les anciens escrocs sont aussi les bienvenus tant qu'ils disposent d'une fortune et de moyens suffisants.

Ainsi, ce premier modèle de structure de prise en charge des vieillesses dorées a fait le choix d'accepter toutes formes de pathologies et ainsi d'accueillir des personnes âgées dont le niveau de santé physique et mentale peut être fortement dégradé. Cela occasionne quelques réticences chez les anciens résidents, provenant majoritairement des élites nationales « J'accepte n'importe quels résidents avec n'importe quelles pathologies, pourvu que l'on puisse les aider. Ce qui n'était pas bien vu des résidents qui habitaient déjà là. Certains me disent qu'ils ne veulent, dans ces conditions, ne plus habiter là. C'était surtout une clientèle très aisée, il fallait les gagner [...] Des personnes vieillissantes qui n'ont pas envie qu'on leur serve ce qu'ils pourraient devenir » (Madame Pruse). Afin de modérer d'une part, les conventions sociales de l'entre-soi bourgeois et, d'autre part, d'éviter l'immixtion de corps porteurs des stigmates apparents du processus de vieillissement d'avec ceux encore épargnés par la morsure du temps, ces établissements s'organisent architecturalement selon cette volonté de séparer différents types de population.

D'un point de vue architectural, voilà ce que l'on peut dire de ces lieux. Cet établissement type se construit autour d'une ancienne maison de maître et de son domaine attenant. On est ici proche de l'image de la retraite des classes bourgeoises genevoises du XIXe siècle qui le plus souvent se retiraient dans leur maison de campagne pour jouir d'une certaine indépendance et pour s'éloigner de la vie trépidante de la ville. L'ancienne maison de maître est généralement partiellement transformée en lieu commun. C'est là que s'organise généralement la salle à manger et quelques salons très confortables, généralement décorés par des tableaux de paysage souvent de style impressionniste, des natures mortes, des gravures à l'eau froide, quelques jolis vases et un mobilier antique. J'identifie, bien que mes connaissances dans le domaine soient fort limitées, des fauteuils Louis XVI, rénovés et de très belle facture (avec une série de boutons dorés qui représentent la fleur de lys, ou originellement l'abeille, le symbole de la Royauté française). On y trouve, par ailleurs, quelques chambres ou appartements d'exceptions qui sont généralement plus chers que les autres chambres. Autre qualité de ces lieux, ils offrent, quasiment tous, une vue magnifique sur le lac et sont entourés d'un jardin de bonne dimension. (même phrase) Mais derrière cet écrin, qui se retrouve le plus souvent sur la couverture des dépliants publicitaires à l'attention des futurs résidents, se cache suivant les configurations une seconde partie dont le prestige n'est plus le critère principal. Comme susmentionné, la véritable plus-value de tels lieux est l'adjonction à cette partie hôtelière d'un service médicalisé. Ainsi, la partie des soins gériatriques ainsi que les appartements des résidents qui nécessitent de tels soins sont généralement concentrés dans un autre lieu que celui décrit ci-dessus. On les retrouve dans des bâtiments à l'architecture moderne et fonctionnelle. Les appartements de plain-pied, voire des chambres, sont conçus pour recevoir des personnes à mobilité réduite. Le décorum ici fait place à une ambiance austère bien que lumineuse, caractéristique des hôpitaux. Certains établissements iront par ailleurs plus loin dans cette division de l'espace, en séparant les résidents qui nécessitent des soins gériatriques, et ceux qui nécessitent des soins psycho-gériatriques, séparations qui sont assez proches de ce que l'on rencontre dans des asiles psychiatriques. En lieu et place de la figure de la « maison ouverte » c'est ici l'enfermement que l'on pratique. Lorsque je pose la question d'une claire séparation entre ces différentes populations, la réponse ne laisse aucune ambiguïté « Alors, concernant la psychogériatrie, les patients sont enfermés, je peux vous montrer ! » (Madame Pruse). On peut, par ailleurs, apprécier au passage que la qualification change en fonction du degré de pathologie.

Dans cet extrait, le résident s'est magiquement transformé en patient. L'architecture de ces lieux exemplifie cette volonté de séparation de différentes catégories de population. On essaie ici de ménager un processus de vieillissement interactif et une inadéquation de certains comportements, tant corporels que langagiers, qui heurtent la sensibilité et le quotidien paisible des membres valétudinaires les plus autonomes. Dans tous les cas, ces parties de l'établissement ne sont pas directement visibles et font l'objet de stratégies d'invisibilisation.

En contrepartie de cette ségrégation spatiale, ces établissements ne renvoient pas leurs résidents pour des causes de dégradation de leur état physique et mental. Selon l'une des directrices, même la question financière n'entre pas en ligne de compte. Dans de tels cas, bien que je n'aie pas réussi à vérifier cette information dans les faits, l'institution finance cette prise en charge ou recourt aux assurances complémentaires « Mais lorsque que quelqu'un n'a plus de fortune, ce qui arrive, on a eu deux-trois cas, je ne les mets pas à la porte. Ah ! Je les garde et je prends la complémentaire. C'est un autre système, ils ont les mêmes traitements, mais jamais je ne mettrais un patient à la porte pour une question d'argent » (Madame Pruse). L'établissement ne pratique pas non plus de contrôle médical en amont, autrement dit à l'entrée.

Cette tolérance et cette ouverture offrent par ailleurs plus sûrement à ces résidents l'assurance de mourir non pas à l'hôpital mais dans le lit de leur chambre ou de leur appartement. Cela constitue aux dires d'une directrice, le luxe le plus important que peut offrir ce type de maison « Un des premiers luxes est de pouvoir rester dans votre lit jusqu'à la mort. Je ne les mets pas à l'hôpital » (Madame Cygna). C'est également une conséquence de cibler plus particulièrement une population relativement âgée qui, dans ce type d'établissements, avoisine en moyenne les 90 ans. Lorsque je lui pose la question du nombre de personnes qui meurent ici, elle me répond « Tous, parfois, on regarde un des classeurs et on se souvient de tous ces gens. Ah non, ils meurent tous ici et cela fait partie de mon engagement » (Madame Pruse). Cela devient même un argument de marketing. En réponse à la question : est-ce qu'il y a des couples qui viennent également habiter dans de tels lieux, elle s'exprime ainsi « Ah oui, on a parfois des couples, mais pas très souvent. Je leur dis toujours, que l'on ne meurt jamais ensemble et quand l'un part, l'autre peut rester comme à la maison jusqu'à son dernier souffle, alors quand le premier part, l'autre est déjà dans un milieu connu, et entouré. Comme cela, il n'y a pas tout qui s'effondre et je crois que cela est un privilège » (Madame Pruse). Cela constitue sans doute un privilège d'éviter des ruptures trop profondes qui peuvent venir déstabiliser l'environnement d'action familial et quotidien. Mais d'une part, de nombreux veufs et veuves, bien que tristes d'avoir perdu leur conjoint ou conjointe, et ceci spécialement pour les femmes, jouissent d'une paisible retraite solitaire qu'ils savent cultiver. D'autre part, ces établissements font de la mort un véritable commerce et offrent d'une certaine manière une alternative aux formes institutionnalisées du suicide assisté.

Ceci semble être d'une telle évidence dans ces établissements qu'on y propose même quelques services de thanatopraxie. L'une des directrices de ces maisons a engagé une esthéticienne qui non seulement s'occupe des vivants, mais possède également des compétences de thanatopracteur. Ainsi la maison propose ce service et prépare les corps morts pour les exposer dans leur lit afin que la famille puisse vivre dans les meilleures conditions possibles ce moment particulier autour de la mort « On les habille tous joliment, c'est notre dernier service. On les coiffe bien, ils sont bien dans leur lit. Ce n'est pas une étiquette à l'orteil et une chemise de nuit » (Madame Pruse). Ainsi, loin de la froideur des chambres mortuaires de l'hôpital, ces lieux proposent un accompagnement qui se poursuit jusque dans la mort et qui veille à ce que les corps de ces éminentes personnes ne se donnent jamais à voir dans leur caractère morbide. Le corps des classes supérieures même mort se doit d'avoir « de la classe ». Mais en plus, l'expérience intergénérationnelle de la mort devient, en quelque sorte, une plus-value offerte par

ce type d'établissement « Je dis aux familles, si la grand-maman décède ici, elle reste sur son lit, elle n'a pas encore refroidi, mais elle reste très jolie. De venir avec les petits-enfants et de voir grand-maman froide est une occasion rêvée de parler de la mort. On parle tous les jours de seins nus, de sexe, de tout ce que vous voulez, mais la mort est tabou et ce n'est pas normal, cela fait partie de la vie » (Madame Pruse).

6.2.2 Modèle hôtelier de la maison de retraite luxueuse

A l'inverse du premier modèle, cette offre poursuit l'ambition d'attirer une population de jeunes personnes âgées, ce que l'on qualifie, quelques fois trop rapidement, de troisième âge ou encore de « senior » dans sa version médiatique et vulgarisée. Pourtant, cela ne semble pas être le critère crucial de séparation de ces deux populations. Lorsque que je demande quel est environ la moyenne d'âge, celle-ci est un tant soit peu plus basse que dans le premier modèle de résidence, soit de 85 ans. Le plus jeune des résidents a 67 ans (ce choix est, en grande partie, le résultat d'importantes disputes familiales), le plus ancien en a 102.

Ce qui caractérise plus clairement la spécificité de ces lieux, c'est l'ambition de recruter préférentiellement des personnes âgées pleinement indépendantes, ou tout au moins, faiblement limitées fonctionnellement. En fonction de cette population cible, cela induit, en sus d'une structure architecturale tout à fait différente, des pratiques et une organisation qui semblent être assujetties à la poursuite de cet idéal d'une vieillesse indépendante. Ce n'est donc pas la dimension sanitaire qui sera plus particulièrement investie ici, bien qu'également présente sous une autre forme cependant, mais bien la poursuite des standards d'hôtellerie. La communication autour de ces lieux insiste sur le fait que l'on est ici comme à l'hôtel et même – encore mieux – comme à la maison, mais sans ses contraintes. Il y a ici un lien tout à fait implicite dans le discours de ces directeurs entre les habitudes de fréquenter sa propre maison et les habitudes de fréquenter les hôtels, signalant de manière assez évidente un habitus cosmopolite particulièrement investi par les classes sociales supérieures. Cette superposition s'entend aussi comme continuité puisque l'objectif de ces établissements est d'une part, de proposer un logement individuel de type appartement, et, d'autre part, d'offrir un environnement et des services en adéquation avec les standards de l'hôtellerie. Cette hypothèse se confirme en partie dans les dires d'un des directeurs lorsqu'il m'explique que ces lieux sont de plus en plus fréquentés par les classes moyennes. Il associe néanmoins l'habitude de fréquenter des hôtels aux classes sociales supérieures, à tel point qu'il suggère à demi-mot que cette pratique pourrait être inappropriée pour une fraction sociale plus modeste « Ils se disent aller à l'hôtel à demeure, c'est peut-être quelque chose d'un peu choquant. Ça fait bizarre si vous avez été modeste toute votre vie, en disant je finis ma vie à l'hôtel. Mais qu'est-ce que les gens vont penser ? Que je suis très riche ? Mais cela commence à venir » (Monsieur Paso).

A l'opposé du premier modèle, les directeurs de tels lieux ont une carrière professionnelle clairement orientée dans l'hôtellerie. L'un d'entre eux fut directeur d'hôtels quatre ou cinq étoiles un peu partout dans le monde, allant de la Californie jusqu'à l'Afrique. Il s'est par ailleurs également engagé dans des ONG autour du monde pour quelques années. Cosmopolite, c'est bien ce modèle d'hôtel qu'il cherche à reproduire en l'adaptant à une population de personnes âgées.

Lorsque j'entre pour la première fois dans ces lieux, j'ai clairement l'impression de pénétrer dans un hôtel de haut standing. L'endroit est lumineux, vivant, avec juste à droite de l'entrée offrant une vue splendide sur le lac que l'on aperçoit à travers une imposante baie vitrée, le bureau de la réception, que l'on retrouve dans tous les hôtels, avec une jeune réceptionniste, la trentaine, très bien habillée et qui vous accueille dans ces lieux d'une voix douce. Cependant, la présence d'une

centaine de boîtes aux lettres sur le mur attenant à la réception, intrigueraient un voyageur curieux. A gauche de l'entrée principale se trouve une salle de réception, ainsi qu'un bar où l'on peut siroter son café accompagné de croissants et de quelques autres viennoiseries. Un peu plus loin sur la gauche se trouve la salle à manger du restaurant privé, spécifiquement destinée aux résidents, adjacent à un restaurant public, et auquel on accède sans passer par l'entrée principale.

En descendant quelques escaliers, on prend toute la mesure de cet espace de vie. Certains résidents, avec humour, se remémorent leur premier jour ici et signalent à plusieurs reprises qu'ils se sont perdus dans les dédales que composent l'ensemble des couloirs qui mènent aux différentes chambres et services. La taille de ces lieux relève de l'exception aux dires de son directeur, ce que confirme par ailleurs une rapide comparaison avec d'autres lieux du même type. Cette structure rassemble, outre une variété considérable de services, 167 appartements dont la surface au sol pour le plus petit d'entre eux avoisine les 70 m², 37 chambres dans la partie médicalisée de l'établissement et un ensemble de lieux communs dont la surface est égale à celle que constitue la somme de l'ensemble des chambres et appartements. En plus des deux restaurants, on trouve également une magnifique bibliothèque, une salle de billard, une piscine, une salle de gym, un carnotzet, une salle de concert, une salle de projection, une salle pour les réceptions privées. Pour faciliter les déplacements, des ascenseurs sont à disposition des résidents.

L'ensemble de cette structure se présente comme une superposition d'appartements en terrasse orientés de telle façon que les vues qu'offrent jardins et balcons ne donnent pas directement sur l'habitation du voisin. Outre la proximité des appartements, mitoyens les uns des autres, ce paysage rappelle avec force le péri-urbain, cet ensemble assez dense de villas privatisées qui se constitue en de petits villages. Cela ressemble de loin à un quartier résidentiel destiné à la classe moyenne supérieure, comme on en trouve un peu partout dans les campagnes avoisinant Genève et sur le bord du littoral vaudois. Ces endroits attirent, face à l'envolée des prix en ville, conséquence d'importants processus de gentrification, des classes moyennes voire supérieures. L'occurrence de l'usage du terme de village pour faire référence à de tels lieux complète le dyptique : hôtel – maison. On est comme à la maison, on est comme au village, on est comme à l'hôtel, trois représentations qui partagent comme seul point commun d'exprimer des lieux familiers, confortables et rassurants. Mais cette figure du village représente aussi une miniature de la société qui reproduit affinités et rapports de classe « Alors, il y a l'effet village, clan, ça c'est sûr. Et puis les affinités sociologiques, intellectuelles, culturelles. Certains regardent les autres de haut. Certains sont très chics et d'autres le sont un peu moins. La vie d'un bled » (Monsieur Paso).

Cette microsociété, comme l'autre structure présentée préalablement, se divise en deux parties. Il existe un espace qui échappe au regard de l'arrivant et qui constitue la partie médicalisée de ces lieux. C'est une clinique assez classique que l'on trouve installée dans les étages les plus bas de cette structure architecturale. 37 chambres sont à disposition de ceux qui ont besoin d'une prise en charge relativement importante. Les chambres n'offrent pas le même confort que l'appartement et les prix diffèrent également. Ils passent du simple au double.

Ce type d'établissement s'oriente, plus clairement que le premier vers une offre de séjour long et de séjour court. Outre les appartements à disposition des résidents, il existe également toute une série d'appartements meublés destinés à des séjours d'une ou de plusieurs nuits. Cela répond à deux stratégies mercantiles. La première cherche à pourvoir un lieu de séjour aux visiteurs des résidents, la famille par exemple, voire quelques visiteurs de passage. La seconde sert les objectifs d'une résidence sur le long terme, puisque l'on conseille généralement aux personnes

désireuses de s'installer de réaliser en amont quelques séjours de courte durée pour s'assurer de leur choix et de leur démarche. Dans la plupart des cas, les résidents interrogés ont effectivement suivi ce conseil. Certains ne le font pas, mais ont une connaissance préalable de ces lieux qu'ils ont d'abord fréquentés pour visiter une connaissance ou un ascendant qui y résidait.

Cette seconde stratégie sert par ailleurs un objectif supplémentaire. Dans les deux structures, les demandes d'emménagement sont principalement le fait des personnes âgées elles-mêmes. Et, dans certains de ces cas, ces visites sont proposées aux enfants des résidents dans le but explicite de les rassurer sur la qualité du lieu de vie de leur parent. Visiblement, l'opprobre de voir ou d'avoir accepté de placer ses parents dans un établissement médico-social hante ces descendants « Ce sont les parents qui font venir les enfants pour leur montrer l'endroit parce que les enfants ont l'air de dire, mais tu pars dans un établissement médico-social ? » (Monsieur Paso). Cela répond également à une autre disposition de cet habitus bourgeois que les directeurs perçoivent avec une grande acuité. Pour ceux qui ont des enfants, ces derniers vivent le plus souvent à l'étranger. Ainsi, en leur proposant une chambre, voire un appartement pour un court séjour, cela facilite les rapports intergénérationnels.

J'ai eu la chance de pouvoir visiter une demi-douzaine d'appartements lors de mes différents entretiens. Mes interlocuteurs, sans exception aucune, m'ont tous fait visiter spontanément leur lieux de vie. Il y a, je crois, une certaine fierté à le faire, et à raison. Ces appartements sont généralement composés d'une chambre à coucher, d'une cuisine, d'une salle de bain et d'un salon. Outre ces pièces courantes, ces espaces sont agrémentés d'un balcon ou d'un jardin qui mesurent respectivement et approximativement 10 à 15 m². Avec une surface au sol de 65-70m², les résidents disposent également d'une cave, ainsi que d'une place de parking, certains d'entre eux étant encore des conducteurs. Les murs sont recouverts d'un crépi blanc, et l'une des faces de la maison est entièrement vitrée, ce qui laisse entrer une lumière très agréable et offre une vue imprenable sur les couchers de soleil se reflétant sur le lac et les cimes des Alpes.

Si l'extérieur rappelle de banals appartements, les intérieurs au contraire expriment le prestige et l'exceptionnalité de leurs habitants. Le visiteur, une fois le seuil d'entrée passé, s'émerveille face à ce goût pour l'antique, pour les matériaux nobles, comme le palissandre, l'acajou, le noyer et le chêne. Ces magnifiques pièces de mobilier en bois sont ornées d'astragales et de poignées en bronze de très belle facture. Les fauteuils disposent d'accotoirs, et non d'accoudoirs, et semblent sortir d'un palais royal de la monarchie française du XVIII^e siècle. Quelques bibelots et du mobilier d'importation rappellent aux visiteurs la connaissance du monde de son hôte. Certaines de ces pièces de mobilier typiquement africain ou asiatique côtoient donc les meubles plus anciens, comme si le fauvisme exprimait une ouverture et une connaissance des cultures étrangères. Il n'est pourtant pas rare qu'une table de cuisine bien plus moderne vienne côtoyer ces meubles patinés. Autre élément de décoration récurant : la bibliothèque, qui tient dans cet agencement une place centrale, souvent très visible dans les couloirs d'entrée ou alors disposée quelque part dans la salle principale de ces appartements. Les décorations murales restent très discrètes. Quelques tableaux agrémentent les murs, aucun portrait, mais des paysages et quelques œuvres contemporaines. Certains résidents optent pour une solution radicalement différente et laissent derrière eux, non seulement leur ancien appartement ou maison mais également leur mobilier, comme si cela représentait un lourd fardeau dont il est agréable de se séparer. Ce sont alors de grands distributeurs comme Pfister et Ikea qui fournissent l'ensemble du nouveau mobilier. Mais cette pratique ne semble déjà plus tout à fait adaptée au standing du lieu, comme l'exprime un directeur « J'ai deux couples qui viennent de faire cela. Ils avaient des appartements. Ils n'ont rien voulu prendre, ils sont arrivés ici et puis c'est Pfister et IKEA. Quand je vais chez eux, cela me frappe toujours un peu » (Monsieur Paso).

Dans la grande majorité des cas, je suis d'abord surpris par des espaces de vie sans surabondance de meubles ou de décorations. Ce goût pour la mesure se retrouve de la même manière dans les maisons privées que j'ai eu également l'occasion de visiter, mais avec ici, une contrainte supplémentaire, celle d'un espace limité. Cette contrainte semble produire à contrario une sélection des plus belles pièces de mobilier « Le standard est de 65 mètres carrés. Donc si vous passez de deux à trois cents mètres carrés, il faut vraiment trier. Mais là l'intérêt, c'est que quand vous voyez ces appartements, la plupart sont de petits bijoux parce que ils n'ont vraiment pris que ce qui était le mieux ou le plus sentimental. Mais cela donne vraiment de très jolies choses » (Monsieur Paso).

Cet écrin, ou cette vision extrêmement enchantée de ces lieux, qui enferme une population d'heureux valétudinaires indépendants, se paie, néanmoins, au prix de quelques restrictions. A la différence du premier modèle décrit ci-dessus qui n'engage aucune évaluation du résident à l'entrée, si ce n'est un bref entretien qui mesure une forme de proximité affinitaire, ces lieux, au contraire, (qui visent, comme présenté, une population plus indépendante) se doivent d'instaurer quelques contrôles. Outre la question financière, un certificat médical doit être présenté. L'inadéquation de certaines pathologies, au regard des structures de prise en charge, relève d'un premier volet de justification « Oui, on demande un certificat médical, parce que si on a une suspicion d'Alzheimer ou autre chose, on sait que cela va arriver dans les mois qui viennent et on ne peut pas prendre la personne, parce que cela ne sert à rien. La personne sera complètement perdue, elle sera fragilisée. Ça ne va pas pour elle, parce que ce n'est pas adapté » (Monsieur Paso). La seconde explication présentée dans les entretiens relève d'une contrainte organisationnelle et spatiale. Etant donnée la grandeur des lieux (environ 167 appartements), une présence trop élevée du nombre de personnes âgées dépendantes nécessitant d'importants soins demanderait un engagement bien plus élevé de main-d'œuvre et deviendrait problématique en termes de rentabilité économique « Vous ne pouvez pas entrer si vous êtes trop dépendant parce qu'actuellement, j'ai 120 appartements loués, répartis dans toute la maison, donc s'il fallait aller chez chacun les chercher pour le repas de midi cela ne serait pas possible » (Monsieur Paso).

Pourtant, en creusant un peu la question, je m'aperçois que ce premier registre de justifications d'une inadéquation des structures hôtelières à la prise en charge de personnes âgées dépendantes en cache un autre qui relève très clairement d'une dimension sociale. Tout comme dans la première structure, la personne âgée dépendante n'est pas seulement inadaptée aux lieux, mais elle est également inadaptée aux regards des autres résidents « [...] Cela ne va pas pour elle parce que ce n'est pas adapté, ni pour les autres et ni pour nous. Parce, ça existe cette cruauté existe chez des gens qui savent qu'il y a la maladie, mais il ne faut pas que cela se voit chez l'autre. Donc, c'est clair que toute chaise roulante, toute aide, c'est un miroir qui fait peur. On se dit, si cela m'arrive à moi demain ? On préfère l'occulter » (Monsieur Paso).

Ce qui soutient cette hypothèse, c'est d'abord la présence d'une clinique à l'intérieur des lieux, qui par ailleurs se double de la possibilité d'accueillir dans cette structure des équipes de soins à domicile. En sus, comme le confirme le directeur des lieux, il n'est pas rare, que les résidents meurent dans leur chambre. Même lorsqu'ils meurent à l'hôpital, cet appartement constitue bien leur dernier lieu de vie « On a des fins de vie en appartement, ça c'est sûr, on a eu des cas lourds, des fins de vie, même avec des soins palliatifs, on a gardé les gens chez eux dans leurs meubles. Pour nous cela c'est important, qu'ils restent le plus longtemps possible chez eux. Si ça va plus ça va plus ! On hospitalise, on a la chance d'avoir un hôpital à côté, mais tant qu'ils peuvent rester à la maison, ils restent » (Monsieur Paso).

De plus, bien que tous les résidents restent indépendants dans une très large mesure, cela n'indique pourtant pas l'absence de maladies graves, comme des cancers de la prostate, des troubles importants de l'arythmie cardiaque, et de nombreuses limitations fonctionnelles. Le vieillissement de la population qui entraîne un recul de l'âge à l'entrée dans une telle institution, pose problème à son directeur. Devra-t-il à terme adapter sa structure ? « Mais il y a des gros bobos quand même. On voit de plus en plus de gens qui ont besoin de soins à domicile. On avait, je ne sais pas. Qu'est-ce qu'on peut avoir aujourd'hui ? Près de la moitié des gens. Mais cela, peut-être, une prise de sang tous les mois, et l'habillement tous les matins, il y a des problèmes d'arthrose, il y a des problèmes de vieillissement tout bêtes [...] Mais, le problème vient justement du fait qu'il y a de plus en plus de gens âgés, qu'il y a une usure mentale qui n'existait pas avant » (Monsieur Paso). Le discours se veut rassurant et la totalité des résidents que j'interroge sont tous effectivement indépendants. Pourtant leurs discours sur les autres résidents laissent apparaître un classement social en fonction justement de cette variable (indépendance/dépendance) qui laisse supposer la présence de personnes ayant des troubles pathologiques importants.

Indubitablement, bien qu'invisibles au regard du visiteur, des personnes âgées fortement dépendantes habitent ces lieux. Cela pour autant ne conduit pas à leur renvoi. Au contraire, et cela est important en vue des discours des résidents, pouvoir mourir dans son appartement est considéré par la très grande majorité comme un privilège. Et le directeur se fait une fierté de réaliser ce désir. La raison, tant en termes d'accessibilité que de cause de résiliation du bail à loyer sont principalement d'ordre social comme le confirme l'extrait suivant « Tant que les gens sont tranquilles, il n'y a pas de souci ! Il y a un souci lorsque les gens se mettent à être violents ou à crier. A ce moment-là, ce n'est plus possible ! On est obligé d'intervenir et d'avertir les médecins et la famille, voire de trouver une unité psychiatrique » (Monsieur Paso). L'inadéquation structurelle glisse vers une inadéquation sociale, quant à une série de comportements qui, d'une part, risqueraient d'entraîner un processus de vieillissement interactionniste et qui, d'autre part, seraient tout à fait inadaptés à un habitus civilisé. Carricaburu (2005), en étudiant les accouchements et plus particulièrement le recours à la technique de la péridurale, met en évidence à quel point le cri des femmes qui accouchent, est devenu insupportable. On ne tolère plus la femme sauvage, inaccessible, déchaînée dans la douleur. Notre seuil de tolérance aurait diminué en fonction de l'avancée du processus de civilisation (Elias, 1997). La présence de cris paraît dès lors d'autant plus intolérable dans cette microsociété qui constitue un entre-soi bourgeois fortement recherché par les résidents. Pour conclure, les raisons de renvoi de tels lieux se résument, outre à la question financière, à l'incapacité du résident à pouvoir maintenir un niveau d'auto-contrôle suffisant, et à se comporter selon les normes en vigueur dans une société mondaine.

En guise de remarque conclusive sur ces lieux de vie, notons que, si le premier modèle cherche à réaliser un établissement médico-social de haut standing, le second, au contraire tend plutôt vers cet ancien désir des classes supérieures de la collectivisation de la propriété privée. Chacun chez soi, mais tous ensemble dans un espace qui permet de reproduire un entre-soi bourgeois. Bien que les résidents se recrutent aussi via des tiers, principalement par des membres de la famille et des médecins, c'est surtout et d'abord le réseau d'interconnaissances du directeur et de l'ensemble des résidents qui fonctionne comme principale source de recrutement. Ceci se confirme tant au travers des entretiens avec les directeurs qu'avec les résidents. L'extrait suivant provient d'un entretien avec l'un des directeurs « Il y a un moment donné, 2003 ou 2004, plus du tiers de la maison était des amis de mes parents, ou des connaissances de mes parents, ou des parents de mes connaissances. C'est-à-dire que je me baladais à Lausanne, je croisais un copain que je n'avais pas vu depuis 10 ou 15 ans. Ça va toi ? Ça va moi ? Ça va ! Et tes parents ? Oh ils

sont fatigués, ça ne va pas. Je dis, écoute, j'ai un truc bien, je te montre quelque chose. Et ça paie, c'est du marketing, je peux me permettre. Et les parents venaient, ils connaissaient probablement déjà, et puis c'était facile. On signe » (Monsieur Paso).

Comme indiqué en introduction de cette section, les raisons avancées par les individus qui ont conditionné ce choix d'habiter dans ce type de résidence précisent, par l'expression d'une série de sentiments, comme la solitude, l'insécurité, la fatigue, des événements qui peuvent être compris comme autant de ruptures dans leur trajectoire de vie.

6.2.3 Entre facteur d'âge et de classe : le choix de la maison de retraite luxueuse

Je précise d'abord, un ensemble de facteurs lié à l'âge de l'individu que l'on retrouve au cœur du système de justification de ce choix.

La première raison relève d'un sentiment d'insécurité concernant la question de l'éloignement des soins lorsqu'un accident se produit, bien que le terme soit un tant soit peu exagéré, puisque c'est avec beaucoup de calme et de sérénité que l'on fait le choix de se rendre dans ce type d'établissement. Bien que mes interlocuteurs se considèrent tous subjectivement en bonne santé, leur venue dans ces lieux, pour une grande majorité, a été précipitée ou tout au moins engagée par l'occurrence d'un accident ou d'une maladie. Le récit de Monsieur Tarin est de ce point de vue tout à fait éclairant. Il habite une superbe maison, un ermitage pour être exact, qu'il affectionne tout particulièrement dans un petit village situé dans la campagne avoisinant Lausanne « Si j'étais resté là-bas ou là-haut plutôt, je serais mort. J'ai eu deux accidents quasi mortels. Une fois, une jambe, une chute. Et une autre fois une crise neurologique, genre le fameux accident. Là, j'ai eu de la chance. Je suis tombé sur la tête, je suis tombé dans les pommes. Et chaque fois, j'ai eu des problèmes pour avoir de l'aide. Dans ces deux cas, ça a pris près de deux heures. Bref, le temps qu'ils se déplacent, c'est difficile » (Monsieur Tarin). L'histoire de Monsieur Le Duc est pareille « Disons qu'à partir de la fin de l'an dernier, je suis un peu en sursis au point de vue santé, un cancer qui pourrait mal tourner (Monsieur Le Duc). Et il ajoute un peu plus loin dans l'entretien « Beaucoup plus important que l'atmosphère, c'était la proximité des soins médicaux. Ici, il y a l'unité de soins, vous connaissez un peu l'établissement ? Et il y a l'hôpital à quelques minutes d'ici selon la circulation. Et je suis bon client depuis 20 ans ou 30 ans (Monsieur Le Duc). Madame Ritz, bien que les questions de son état de santé ne constituent pas la raison principale de sa venue ici, lorsqu'elle se retrouve veuve et seule dans sa maison, engage la réflexion suivante « Et là, j'ai beaucoup réfléchi et puis je me suis dit, mais s'il t'arrive un pépin que fais-tu ? » (Madame Ritz).

Cette angoisse face à l'éloignement des services de soins se conjugue dans certains cas avec un second sentiment, celui de la solitude, qui motive également les emménagements dans de telles résidences « Avant, j'étais plutôt seul. J'étais dans une villa et je faisais mon travail. Donc peu de contacts, j'étais un peu trop isolé. Ce n'était pas très bien sur le plan subjectif et objectif parce que j'ai eu deux accidents et puis on peut se dire, jamais deux sans trois. Bien, alors je me suis installé ici, et puis ce que je trouve intéressant, ce sont les gens » (Monsieur Tarin). Outre que cet extrait préfigure un autre critère d'importance qui relève de la recherche de l'entre-soi, ces cas sont numériquement relativement rares. Seuls deux résidents sur six mentionnent ce sentiment.

Si ces sentiments d'insécurité et de solitude sont le plus souvent mentionnés par les hommes, les femmes, au contraire, justifient leur emménagement selon une autre raison qui exemplifie avec beaucoup de force une division sexuée des rôles sociaux. Pour les femmes, qui sont le plus souvent veuves, c'est tout à la fois un épuisement face à la prise en charge de la fin de vie de leur mari et des servitudes domestiques qui ne font que s'accroître une fois le mari disparu, qui conditionnent leur emménagement. Celles-ci se retrouvent dans de grandes maisons ou de

grands appartements qui deviennent surdimensionnés et à leur charge exclusive. Il n'est d'ailleurs pas rare que ces femmes, anticipant ces contraintes domestiques, tentent de convaincre leur mari de finir leur vie dans cet ensemble résidentiel « Quand mon mari a commencé à être malade, je n'en pouvais plus. Parce que nous avons un appartement et je faisais presque tout : la cuisine, le marché, le ménage, enfin tout. Et puis, en plus, vous avez quelqu'un dont vous devez vous occuper. Un jour, j'étais en train de faire la vaisselle du petit-déjeuner et me suis dit « Ah mon Dieu, si je pouvais aller me coucher ! Et puis le jour où mon mari serait plus gravement malade, après ça qu'est-ce que je ferais ? Etre dans un appartement comme cela ? C'est pour cela que six mois plus tard, nous avons déménagé ici. Il est parti mais debout et il n'est jamais parti d'ici, ce qui est aussi merveilleux » (Madame Ritz).

La division sexuée des rôles qui fait de l'homme le pourvoyeur et de la femme la gardienne des relations s'observe également dans le contenu de la justification quant à cet emménagement, lorsque les rôles s'inversent et que le mari prévoit de mourir avant sa femme « Moi, je pourrais en finir peut-être plus vite que je ne pense et alors on ne sait jamais, je préfère mettre ma femme à l'abri. Voyez ? Qu'elle n'ait plus le souci de s'occuper d'un appartement ou d'en trouver un. C'est un des éléments important dans la décision. On l'aurait peut-être prise plus tard, mais enfin, j'ai quand même 82 ans » (Monsieur Le Duc).

Une autre raison, assez rarement mentionnée relève d'un désir de rapprochement intergénérationnel intrafamilial. Certains résidents voient dans cet emménagement une opportunité pour se rapprocher de leurs enfants, bien que ceux-ci soient tout de même tenus à distance. L'exemple suivant exemplifie ce désir, tout en infirmant cette volonté de vouloir contredire « l'ordre naturel des choses », à savoir que ce sont les enfants qui restent dépendants de leurs parents. Voici une affirmation détournée de cette volonté et de cette recherche effrénée d'indépendance « Et puis, cela nous rapproche de nos enfants qui sont dans la région. Donc, il n'y a plus besoin de traverser la ville. Alors, on s'est dit : bon, pour que les enfants puissent venir à notre secours si nécessaire. Mais pour moi, c'est surtout parce que j'estime que c'est moi qui dois pouvoir les aider. Voyez ! Si tout d'un coup, ils ont besoin de nous parce que ma fille doit avoir une opération dans le dos bientôt, on ira là-bas en très peu de temps, pour ne pas laisser les animaux tout seuls (Monsieur Le Duc).

Outre ces raisons qui sont principalement en lien avec la position de l'individu dans son parcours de vie, la recherche d'autonomie apparaît comme un facteur intermédiaire entre effet d'âge et effet de classe. Ainsi, la raison la plus importante, et cela dans les deux types susmentionnés de maisons de retraite luxueuses, relève de cette promesse de non-ingérence dans leur vie, leur habitude et leur quotidien. Je peux relever plusieurs déclinaisons à cette volonté de non-ingérence. Elle se comprend d'abord comme une absence de contrainte sur le temps : pas de réveil, ni de couvre-feux imposés ; les restaurants ouvrent plus ou moins selon des horaires tout à fait classiques, soit environ de 12h00 à 14h00 et de 18h30 à 20h00. La participation aux activités proposées dans ces lieux reste à la discrétion des résidents, et je pourrais rallonger cette liste quasiment à l'infini puisque tout est fait pour limiter cette intrusion dans une gestion personnelle de leur temps. Cela est d'autant plus flagrant dans le cas du modèle hôtelier : la présence limitée de personnes âgées dépendantes permet une organisation beaucoup plus souple que dans un établissement médico-social public. Les contraintes sur le temps relèvent plus des nécessités normatives à une vie en collectivité. Comme dans l'exemple de cette résidente qui aimait prendre sa douche aux environs de minuit et se verra sommée, suite à quelques plaintes de ses voisins, à prendre sa douche au plus tard à 22h00. On évite d'étendre son linge sur son balcon, de regarder la télévision trop tard et surtout avec un volume trop élevé. En somme, on respecte les normes d'un « bon » voisinage. D'une certaine manière, cette non-ingérence dans le quotidien des personnes âgées permet de ménager l'impression de garder une maîtrise sur le temps et

contribue à entretenir un certain rapport au temps caractérisé par la continuité, ce qui conséquemment offre des ressources utiles pour ne pas développer le sentiment d'être vieux.

Le second élément très apprécié relève du sentiment d'une absence de contrôle sur les comportements. C'est bien ce qu'exprime ce nonagénaire « Ce n'est pas l'établissement où on vient vous dire : alors Monsieur on a fait son bon caca ce matin ? » (Monsieur Le Duc) ou encore cet autre extrait « Quand j'ai envie, je change mes souliers, je mets mes souliers de marche et vais faire une excursion dans la montagne. Ça ne change rien ! Voyez, ça ne change rien ! [d'être ici en termes de contraintes]. (Monsieur Tarin). Madame Ritz fait le même constat et rappelle au détour que cette non-ingérence ne se retrouve pas dans un lieu de prise en charge public. Encore une fois, le spectre inquiétant de l'établissement médico-social public vient souligner les privilèges sociaux de vivre dans de tels lieux « Et en plus, ce n'est pas un EMS, où à 20h on est bouclé, on doit être couché ».

A ce tableau de justifications s'additionnent des raisons qui s'apparentent plus clairement à des logiques de classe. Ainsi, une dernière raison amène les résidents à fréquenter de tels lieux : la recherche de l'entre-soi bourgeois.

Le respect des conventions sociales n'est pas seulement apprécié dans les relations que l'on entretient avec les autres résidents, mais également dans les relations de subordination entretenues avec le personnel. Une des structures de type hôtelière somme son personnel de s'adresser aux résidents par le nom de famille. Ces structures accueillent, comme susmentionné, dans certains cas plus de 150 personnes, ce qui demande un effort considérable de mémorisation et produit un surplus de respectabilité à l'observance de cette pratique que les résidents apprécient unanimement « Ils sont adorables et d'une gentillesse ! Et il y a une chose que les gens apprécient, c'est qu'ils vous appellent toujours par votre nom. Oui, ce n'est pas truc ! Alors je plains les gens, les pauvres filles, qui viennent travailler et doivent se farcir les 150 noms (Madame Ritz). Monsieur Le Duc affirme à peu près la même chose « Car ici, comme vous le savez, la règle de la maison, c'est que le personnel s'adresse aux résidents par leur nom. Et comment le personnel arrive à connaître autant de gens ? Comment ils arrivent tous à se souvenir des 150 noms, je n'en sais rien. Mais, quand je suis arrivé, c'était ma première surprise, trois jours après, on s'adressait à moi par mon nom. Je ne sais pas comment cela est possible » (Monsieur Le Duc).

Le type de relation entre les résidents et le personnel de service est de ce point de vue particulièrement explicatif. Comme susmentionné, les formes d'ingérence ne sont que très peu tolérées, ou tout au moins, contreviendraient-elles aux promesses des directeurs de ces établissements. Dans ce type de relation, le respect des conventions sociales se résume à l'absence de familiarité et au maintien d'une juste distance « Il n'y a pas de familiarité, il y a toujours une distance » (Monsieur Le Duc). Si tous les résidents affirment entretenir de bons rapports avec le personnel de service, soit principalement la réceptionniste, les serveurs, le cuisinier, les femmes de ménage et quelques membres du personnel technique, c'est principalement parce que ceux-ci semblent respecter leur position de dominés. L'échange, comme je m'emploie à le présenter, n'est jamais cordial comme l'exprime cet extrait « Oui, cordial ce n'est peut-être pas la bonne formule, c'est respectueux des deux côtés, moi c'est ce que je cherche » (Monsieur Le Duc). Pourtant, certaines formules utilisées pour décrire le personnel laissent percevoir un rapport pour le moins paternaliste, qui reproduit un rapport de domination assez évident « Ils sont adorables », « Ils sont vraiment gentils », « qu'ils sont serviables ! ». On est bien ici dans une relation strictement de service qui participe également à rappeler à l'éventuel observateur que l'on ne se situe pas dans un établissement médico-social et que ces personnes âgées ne font pas la charité, mais paient pour recevoir des services de qualité.

Cependant, ce respect des conventions demande quelques efforts : L'auto-contrôle devenant avec l'âge assez pesant, certains feront le choix de mener une vie à demi recluse. D'autres signaleront cet effort qui leur semble aller de soi « Je me donne toujours de la peine pour avoir un comportement dans certaines situations. S'adresser aux gens par leur nom si possible, se lever quand une dame arrive à table. En Suisse, tout le monde ne fait pas cela » (Monsieur Tarin).

En résumé, ce n'est pas une de ces raisons en particulier qui semble plus déterminante que les autres. Ici s'entremêlent autant des logiques de classes sociales que des logiques de classes d'âge. Autrement présenté, les stratégies mises en place pour assurer son indépendance dépendent autant de facteurs sociaux que de facteurs d'âge, comme l'occurrence d'importantes limitations fonctionnelles ou comme la perte d'un proche.

En somme, c'est bien la conjonction de tous ces avantages qui produit le choix d'emménager dans ces lieux « Ici, les avantages sont beaucoup plus importants que les désavantages donc, aucun regret » (Monsieur Tarin). La proximité des soins n'a de valeur que dans le respect de l'indépendance et dans ce régime de non-ingérence institutionnelle et relationnelle. De la même manière, l'entre-soi n'a de valeur que s'il reste à la discrétion du résident. On ne cherche pas une vie en communauté, mais la compagnie distante et sous contrôle de personnes qui proviennent du « même monde ».

6.2.4 Portraits sociologiques des résidents

Quelles sont les origines sociales des résidents ayant participé à ma recherche ? Proviennent-ils des classes sociales supérieures ou des classes moyennes supérieures ? Quelles catégories socio-professionnelles représentent-ils ? Comment financent-ils leur retraite dorée dans ces lieux d'exception ?

Le financement de ces retraites dorées, autrement dit dans des maisons de retraite luxueuses, provient de différentes sources de revenus et de fortune. La plus importante, et qui explique en partie pourquoi je lui aménage une telle place dans cette étude, relève de la vente de la propriété privée. Que l'on parle de maison, que les résidents qualifient de villa, ou d'appartement, ces ressources se révèlent cruciales lorsque pointe la nécessité de trouver un lieu plus approprié pour s'assurer une fin de vie paisible « Et après j'ai trouvé une maison, genre villa avec une architecture très intéressante, très moderne, mais pas moderne, moderne. Avec un parc avec de gros arbres tout autour, alors j'ai trouvé cela très intéressant, je l'aimais beaucoup. C'était ma caisse d'épargne ! » (Monsieur Tarin).

A l'exception d'une dame qui continue d'entretenir un studio « au cas où » tous les autres résidents n'envisagent pas de quitter debout ce dernier lieu de vie et ce n'est qu'avec peu de regrets qu'ils quittent leur maison, même ceux qui ont investi pour construire leur propre maison. Dans ces cas, ce n'est pas tant de vendre la maison qui semble douloureux, mais de constater ce que les nouveaux propriétaires en ont fait « J'ai vendu, il y a quatre ans et le nouveau propriétaire a entièrement détruit la propriété. J'avais l'argent, lui il avait la maison. Il a construit une monstruosité, genre architecture typiquement suisse. Pire on ne peut pas » (Monsieur Tarin). Si les résidents les plus aisés financièrement se permettent dans certains cas de léguer leur maison à leurs enfants de leur vivant parce qu'ils disposent d'autres ressources de financement, d'autres, plus modestes économiquement, optent pour la solution du viager qui devient ainsi la principale source de financement.

Néanmoins, je peux mettre en évidence un modèle assez récurrent. Ces résidents ont investi dans une propriété aux alentours des années 1960-1970, soit lorsque ils avaient entre 30 et 40 ans, sur des terrains à relativement bas-prix, comme d'anciens terrains agricoles, par exemple, comme me l'explique l'un des résidents. Ils vont revendre de tels lieux aux alentours des années

2000 et vont tous réaliser une plus-value financière importante. Je signale par ailleurs que certains de ces résidents jouissaient d'une pluri-résidence et qu'à l'unanimité ils ont pratiqué une mobilité résidentielle soutenue. Il n'est pas rare, dans les histoires que l'on me raconte, que ces personnes aient changé plus de dix fois de lieu de vie et cela n'est pas particulièrement circonscrit aux limites du territoire national. Bien au contraire, comme je l'ai présenté, cette mobilité géographique résidentielle fait partie intégrante de la poursuite d'un habitus bourgeois, voire grand bourgeois. Quoi qu'il en soit, devenir à un moment ou à un autre de son parcours de vie propriétaire, facilite grandement cette pratique de mobilité résidentielle, statut qui *in fine* permet également de finir sa vie dans les maisons de retraite luxueuses. « Ma fortune ? Ah, ma fortune, c'est très simple. J'ai vendu ma maison. Bon cela m'a permis d'acheter un des plus beaux appartements aux Lagunes (des appartements de haut standing situés au bord du lac), parce qu'il était destiné à l'ami de celui qui avait fait la construction. Il avait arrangé son appartement (situé au centre, au premier) qui avait tout ce qu'on voulait, deux balcons, deux salles de bains, et des armoires à n'en plus finir. Il était extraordinaire. Je l'ai vendu sans avoir cherché à vendre. C'est ma secrétaire qui me dit un jour, j'ai quelqu'un qui cherche un appartement pour son fils qui travaille ici. Vous ne voulez pas vendre le vôtre ? » (Madame Christ).

Cette source de financement offre effectivement aux classes moyennes supérieures le moyen de pouvoir accéder à ce type de maisons de retraite. Cette réalité est, par ailleurs, parfaitement comprise par l'un des directeurs « En général, les finances pour entrer en résidence, ce n'est pas un problème, parce qu'aujourd'hui, si vous avez un appartement ou une maison, vous vendez ou alors vous avez une rente » (Monsieur Paso). C'est bien ce que confirme l'un des parcours résidentiels d'une des résidentes. Tel est le cas de Mme Suchard qui dégage une importante ressource financière de la vente de sa maison. Pour autant, elle n'est pas rassurée pour le long terme et relève un paradoxe que beaucoup de résidents partagent, même s'il n'est pas toujours explicitement précisé. Ces établissements semblent à leurs yeux leur offrir le maximum de chance de « bien-vieillir » et cela pendant de nombreuses années. C'est un peu ici la représentation de *la Montagne magique* de Thomas Mann, autrement dit un remède à leur vieillissement. Se pose alors pour les fractions sociales les moins aisées qui accèdent à ces établissements, la question du coût sur le long terme. L'enjeu est donc le suivant : vais-je mourir avant que l'argent ne me fasse défaut ou vais-je être contraint de finir ma vie dans un établissement public de prise en charge de la vieillesse ?

Cependant dans la plupart des cas, bien que la propriété constitue le plus souvent la principale part du capital de la fortune à disposition de ces personnes âgées, d'autres sources de revenus viennent la compléter. Des rentes de type immobilier, comme susmentionné, sous la forme de viager ou de locations, sont fréquentes. Les assurances vie de même que les caisses de pension professionnelles constituent également d'autres ressources économiques. Ainsi les revenus annuels dépassent largement les 100'000 CHF par année. Voici l'une des rares descriptions assez détaillée qui m'a été proposée durant un entretien « C'est la revente d'objets immobiliers que l'on avait, qui n'étaient presque pas hypothéqués et qui se transforment en argent. En plus de cela, j'ai quelques revenus : l'AVS partielle, une retraite partielle d'une organisation internationale pour laquelle j'ai travaillé. Ainsi qu'une petite pension de fonctionnaire avoisinant les 100 CHF. Et puis quand j'ai pris ma retraite, j'ai réalisé une ou deux assurances vie que j'ai transformées en viager. J'ai un revenu d'environ 110'000 CHF par année » (Monsieur Le Duc).

La plupart de leurs enfants, pour ceux qui en ont, sont à l'étranger et de ce fait, ne constituent pas des agents de soutien importants. Ainsi, la vente de la maison ou la pratique du viager sont facilitées par l'absence d'une descendance, comme le confirment les deux extraits suivant « Mais beaucoup de gens devraient faire cette histoire de viager. Mais ils ont peur. Oui, parce qu'avec le

capital, on a un intérêt beaucoup plus élevé. Oui mais cela ne va pas pour les gens qui ont le fils et la fille qui attendent le fric » (Madame Christ), « J'ai demandé à un Monsieur que je connaissais bien qui était à la Bâloise et je lui ai demandé ce que je pourrais en faire (de sa fortune), il m'a dit mais mettez-le en viager. Je l'ai mise en viager. J'ai bien fait parce que ma fille est morte. Ma petite-fille, elle a encore son père. Et elle aura plus d'argent qu'elle n'en aura besoin. Donc pas de problème de ce côté, il n'y a personne derrière moi » (Madame Ritz).

Deux facteurs facilitent de manière décisive cette pratique, et précisent par la même occasion un lien entre processus de vieillissement et stratégies de reproduction sociale. Comme je l'ai présenté, c'est d'abord l'occurrence d'une rupture qui conditionne le choix de vivre dans ce type d'établissement : solitude, fatigue, insécurité au regard de la proximité des soins médicaux, charges domestiques trop lourdes, ces éléments sont généralement conditionnés par l'apparition de problème de santé ainsi que par la disparition du conjoint ou de la conjointe. Cependant, et ceci constitue le premier facteur, le choix de vivre dans ce type de résidence, est également largement conditionné par la présence/absence d'une descendance. Cette prédisposition à investir du temps pour accumuler du capital cosmopolite transmis aux jeunes générations de la famille, facilite en retour la décision de vendre la maison de famille pour acquérir un appartement à la mesure de ses besoins durant cette étape du parcours de vie. En effet, les enfants vivent le plus souvent à l'étranger et y ont établi leur vie tant professionnelle que familiale. Dans d'autres cas, il n'y a tout simplement pas de descendance. Quoi qu'il en soit, la maison n'apparaît plus ici comme un élément central dans les stratégies successorales et cela semble largement explicable par un investissement important quant à l'accumulation de capital cosmopolite. Le second facteur fait référence à l'analyse proposée par Guillemard (2015). Le processus de vieillissement de la population aurait, entre autres, comme conséquence de repousser à des âges tardifs le moment de la succession. A la différence de nos parents, pour qui ce moment advenait plus tôt dans leur parcours de vie, l'allongement de l'espérance de vie retarde d'autant plus le *timing* de la succession. Ainsi, cette succession prend place lorsque les heureux bénéficiaires entament leur passage à la retraite. Comme ils se sont construit leur propre vie, le plus souvent à l'étranger, la transmission de la maison familiale perd dès lors de sa centralité dans les stratégies successorales.

6.3 Des déprises à distance du familialisme

Cette conjonction entre rupture et absence de descendance inspire des formes de déprise particulière. En partant de la typologie présentée en introduction de ce chapitre, l'absence ou la distance géographique séparant les enfants de leurs parents, imprime un rapport à la déprise qui s'institue sans jamais recourir aux ressources que constitue le groupe familial. La ligne de démarcation entre les individus vivant à l'intérieur et à l'extérieur de ces structures se résume à une plus ou moins grande mise à contribution des ressources familiales. Dans ce contexte, l'accumulation de ruptures, tant au niveau relationnel que médical, ainsi que la position sociale d'un individu donné, produit différents types d'engagements permettant de réaliser et de maintenir son autonomie et son indépendance.

L'idée dans la section suivante est de présenter au regard des trajectoires de vie d'un individu, la présence dans ces lieux de deux idéaux-types de la déprise : indépendant et en prise avec leur société, et indépendant mais dans un processus de retrait du monde. Je présente d'abord le premier de ces modèles.

6.3.1 Résident indépendant et en prise avec leur société

Madame Christ provient d'un milieu social relativement peu aisé. Son père, décédé à 57 ans, était chef mécanicien, puis directeur de son entreprise et sa mère, décédée quelque temps après son mari, était femme au foyer. Sans être riches, ses parents, à force de travail, s'achèteront une maison. Madame Christ passera une partie de son éducation dans un couvent. Elle commence ensuite une formation dans une école de commerce. C'est à ce moment qu'elle rencontre son mari, avec qui elle s'installe. Elle s'engage alors comme secrétaire médicale. Après plusieurs petits boulots et un accouchement, Madame Christ décide d'entreprendre une formation en physiothérapie. Elle part ensuite travailler pour une ONG en France qui lui permet de visiter une quantité d'hôpitaux. Travaillant dans différents services, elle décide à un moment de se mettre à son compte. Alors qu'elle décrit son mari comme quelqu'un de casanier, elle semble avoir besoin de se nourrir de l'extérieur. Elle prend alors des cours de Zen, rencontre un maître et décide, quelques années plus tard, de finir sa formation au Japon. De retour en Suisse, elle se construit un cabinet dans une partie attenante de la maison qu'elle partage avec son mari pour ouvrir un lieu de consultations. Son mari décède. Elle déménage une première fois dans un appartement plus petit dans lequel elle poursuit ses consultations. Cependant son appartement se situe visiblement dans un quartier qui accueille préférentiellement des élites transnationales peu enclines à instaurer une solidarité de quartier. Sa fille et son frère décèdent d'une crise cardiaque. Elle connaît également durant cette période de sa vie un accident de santé. Suite aux conseils de son médecin qui aimerait qu'elle diminue son temps de travail, elle décide de prendre un appartement dans une maison de retraite luxueuse. Néanmoins, lorsque je lui demande la raison déterminante de sa venue dans ces lieux elle me répond ainsi « Je ferai comme les favorites de Louis XIV, lorsqu'elles ne pouvaient plus servir, on les mettait au couvent et je suis venue avec l'idée d'avoir un appartement qui me plaît et d'avoir la paix » (Madame Christ). Entre sa recherche d'indépendance et son sentiment d'isolement dans sa dernière demeure, elle décide de faire le pas et de prendre, comme elle le dit elle-même, sa retraite monastique.

Madame Christ entretient, dès lors, un certain nombre d'engagements et de prise sur le monde. En premier lieu, elle met en place une stratégie de substitution pour poursuivre son activité professionnelle passée. Ainsi, elle reste active professionnellement et reçoit quelque fois par mois des « patients » pour des consultations. Si elle ne prend pas de nouveaux patients, elle continue à se rendre disponible pour ceux de longue date. Comme elle le précise elle-même, durant son déménagement trois éléments lui étaient indispensables « Et je me suis dit bon ben je viens. Alors il y a trois choses dont j'ai absolument besoin pour vivre au couvent, c'est mon lit, parce que j'y tiens comme à la prune de mes yeux parce que j'y suis bien, ma bibliothèque et ma voiture. Le reste cela m'est égal » (Madame Christ).

Le second élément très important pour Madame Christ, férue de voyages, est sa voiture. Elle lui permet d'une part, de rester mobile, d'entreprendre des escapades dans les régions avoisinantes, et de rendre service à une partie des résidents dont les limitations fonctionnelles les contraignent à faire usage des transports en commun. Les voyages font partie intégrante de son identité et nourrissent un sentiment d'ouverture sur le monde. Elle sera, par exemple, la première femme à réaliser une marche pour traverser l'Arctique. Il y a ici une forme d'optimisation de cette disposition puisque Madame Christ multiplie les occasions de voyages depuis son arrivée dans ces lieux.

Le troisième de ses intérêts reflète la place centrale qu'occupe la bibliothèque dans son appartement. En effet, Madame Christ passe une grande partie de sa journée à lire autant des romans que des ouvrages scientifiques. A la fin de notre entretien, elle me remettra d'ailleurs un

livre qu'elle a écrit elle-même sur les méthodes Zen. Elle investit donc une claire partie de son temps au maintien et à l'accumulation de capital culturel.

Madame Christ investit également une partie de son temps au maintien de son capital santé. Entre la marche quotidienne et 30 minutes d'exercices et d'assouplissement au réveil, elle est très attentive à garder une excellente forme physique.

A l'inverse, Madame Christ ne s'engage absolument pas à l'interne, ni dans les activités organisées, ni dans les contacts au quotidien. Elle considère les autres résidents en bien moins bonne forme physique qu'elle. Elle se sent également moins stressée qu'eux et ne trouve aucun intérêt à fréquenter ces valétudinaires « Non, aucune en interne. Oh mais mon dieu vous allez me faire mourir ». Voici comment elle s'exprime alors que je lui demande si elle participe aux activités de bridge « Oh non, j'ai horreur... les calculs. Non, j'ai essayé mais alors il y en a une qui avait toujours le haut du pavé dans tous les jeux, alors naturellement quand elle a vu que c'est moi qui ai gagné le concours, elle était pas contente. Et cela, ça m'énerve, ces gens qui ont trop d'égo, à se faire travailler encore lorsqu'ils vont bientôt mourir, je trouve cela ridicule » (Madame Christ).

En résumé, Madame Christ a connu plusieurs ruptures dans sa vie qui tiennent principalement à des ruptures relationnelles : la perte de son conjoint ainsi que la perte de sa fille. Alors que Madame Christ a pris en charge la fin de vie de sa mère, qui était visiblement incapable de gérer la maison par elle-même, elle se retrouve seule en fin de vie et ne peut compter que sur elle-même pour organiser sa vieillesse. Dans cet exemple, le capital santé, autrement dit une rupture de type médical, n'a pas joué un rôle déterminant dans le choix de cette retraite. Détachée de la pesanteur des charges domestiques et de la prise en charge de son mari en fin de vie, de sa fille et de son frère, Madame Christ se donne le droit de se concentrer sur son propre bien-être. Alors que la microsociété à l'interne de l'institution ne lui inspire aucun intérêt, elle représente néanmoins un point de comparaison valorisant. Madame Christ entretient différents engagements, principalement en continuant d'exercer ses compétences professionnelles, et en entretenant et accumulant une forme de capital cosmopolite par la réalisation de voyages originaux et audacieux pour son âge.

De plus, elle trouve une source de valorisation non seulement dans son rôle de professionnelle, mais également dans les menus services qu'elle rend à un ensemble d'autres résidents ne jouissant pas de son excellent état de santé. Ouverte sur le monde, c'est principalement à d'autres résidents que Madame Christ se compare. Elle s'estime ainsi en bien meilleure forme physique que les autres résidents. Si elle réalise pleinement cette norme d'autonomie, ses co-résidents, selon elle, ne peuvent pas en dire autant « Non, ils ne sont pas autonomes. Ceux qui sont le mieux autonomes, mais déjà ils ont une tendance à répéter toujours les mêmes choses, les mêmes habitudes, vous savez les habitudes, c'est quelque chose de très solide » (Madame Christ). Cette propension à vouloir rendre service lui jouera quelque mauvais tours dans ses relations aux autres résidents. Elle se brouille, par exemple, avec une résidente, en voulant lui donner un conseil pour mieux gérer son capital santé. Elle a depuis adopté une posture qui tient à distance la plupart des autres résidents, à l'exception de Madame Ritz avec qui elle partage une affinité pour le spiritualisme.

Dans ce cas, Madame Christ ne peut plus compter sur son réseau familial pour obtenir aide et soutien. C'est donc principalement par la réussite professionnelle de son mari que Madame Christ accumule un important capital économique. Cela lui permettra de maintenir son indépendance, tout en rejoignant un lieu dans lequel elle se sent en sécurité. Elle prend également grand soin à appliquer toute une série de stratégies prophylactiques afin de maintenir son capital santé. Entre la pratique du sport, des exercices d'assouplissement et de la méditation, qui, selon elle favorise une meilleure santé ne serait-ce qu'en évacuant le stress quotidien, elle

suit également un régime assez strict. Ceci explique en partie pourquoi elle boude le restaurant de ces lieux, qui ne sert pas assez de légumes d'après elle. Elle préfère donc faire son marché et se faire de petits plats à la mesure de son goût et de son intérêt. Elle refuse également le service des femmes de ménage, puisque pour elle, tant que le corps le permet, on doit se prendre en main sans recourir à des aides extérieures. En somme, Madame Christ poursuit bien un modèle de déprise de type : indépendant et en prise avec la société. Disposant d'une bonne santé, ses engagements s'orientent plus spécifiquement sur l'accumulation d'un capital culturel et d'un capital cosmopolite.

L'exemple suivant offre une situation intermédiaire entre retrait et engagement sur la société.

Monsieur Tarin poursuit résolument ce modèle. Insistant de manière récurrente dans son entretien sur la question de la responsabilité individuelle, il est très fier d'être, encore aujourd'hui, parfaitement indépendant. Cela ne l'empêche pas d'être lucide sur son état de santé. Il a ainsi parfaitement incorporé l'idée d'un capital santé à protéger « Vous êtes né et puis après vous avez tout un capital, ça diminue avec le temps » (Monsieur Tarin). Se considérant lui-même responsable de son état de santé, voilà comment il s'autoévalue « Disons pas trop bien, mais pas trop mal non plus. Je suis, en termes de motricité, tout c'est un gros mot, c'est l'horreur, la tête marche toujours, j'ai des problèmes cardiaques, la liste est longue [...] Donc je ne suis pas très fier de mon état de santé [...] » (Monsieur Tarin). On retrouve donc bien ce discours ambivalent sur son état de santé. Objectivement, Monsieur Tarin ne conteste pas son vieillissement, mais subjectivement tant qu'il conserve ses compétences cognitives, il peut continuer d'alimenter ce sentiment de ne pas être vieux. Ce discours apparaît clairement lorsqu'il me présente sa définition du « bien-vieillir » « Donc que le processus n'aille pas trop vite, et trop brutalement. Je préfère, si inévitable, plutôt que mon corps ne fonctionne plus comme avant, mais cela ne me dérange pas outre mesure, que de perdre ma tête. Le problème avec perdre sa tête, c'est que l'on ne sait pas qu'elle est perdue » (Monsieur Tarin).

Monsieur Tarin a poursuivi une formation universitaire dans le domaine de l'économie. Il se remémore d'ailleurs ses cours de sociologie « Je suis économiste au départ. Et j'ai pris un peu de socio. J'ai connu Horkheimer et Adorno, c'était son associé. Ils étaient en Allemagne, puis ils étaient en Californie, si ma mémoire est bonne. On les a éjectés en 33. Après, ils sont revenus dans les années 1950. Bon, j'étais là ». Suite à cette formation il devient entrepreneur indépendant, auteur également dans le domaine de l'édition « Après, j'ai donc travaillé en Allemagne pendant un certain temps, Et puis après en 1958, je suis arrivé ici [en Suisse] pour travailler pour une société américaine. J'ai fait des voyages un peu partout. Mes voyages étaient courants. J'ai épousé une Américaine que j'ai trouvée sur mon chemin. On a eu deux enfants et on est resté ensemble quelques décennies. Après, on a divorcé comme tout le monde et j'ai travaillé. Comme je ne suis pas doué pour être manager, ni pour être subordonné, c'est déjà trop pour moi, je me suis mis à mon compte à 37 ans, comme auteur et éditeur pour des livres de management pour les PME. J'ai gagné plus ou moins bien ma vie. Maintenant je suis ici » (Monsieur Tarin).

L'histoire de Monsieur Tarin souligne une stabilité sociale et décrit une reproduction sociale typique des milieux de la bourgeoisie. Son père est un pasteur protestant qu'il qualifie de bourgeois. Sa mère est sans profession. Monsieur Tarin exprime cette fierté de s'être élevé sur la hiérarchie sociale, par une accumulation d'un capital économique bien plus important que celui de ses parents. La trajectoire professionnelle de ses enfants et petits-enfants répond tout à fait aux normes du milieu « Alors, mon fils est banquier dans une banque d'investissements. C'est lui qui spécifie, je ne sais pas trop ce qu'il fait, il semble qu'il place l'argent des autres quelque part, et il gagne très bien sa vie. Ma fille a fait des études. Ils ont les deux fait leurs études aux Etats-

Unis. Ma fille était dans le même collège au nord des Etats-Unis. Elle a fait son *bachelor of art* et elle a travaillé pendant longtemps dans une galerie d'art. Mais, maintenant, elle est épouse, mère, ménagère et comme cela, j'ai cinq petits-fils. Le plus âgé vient de sortir de son collège, il commence son job dans quelques semaines à Londres. Je ne sais pas exactement ce qu'il fait. L'autre, le deuxième est à Harvard et le troisième est encore à l'école ici. Il va s'envoler dans une année pour rejoindre toute la famille » (Monsieur Tarin).

S'il n'entretient pas de liens forts avec sa descendance, c'est sans doute parce qu'il a lui-même vécu une situation familiale compliquée. Le conflit semble caractériser sa relation à ses parents qu'il a l'occasion de me décrire lorsque je lui demande s'il était présent lors de leur fin de vie « C'est très simple, je ne sais pas quand mon père est décédé. 15 ans lorsque mon père est décédé, longue histoire. Donc je n'avais pas ce parent, et puis je n'ai pas suivi le décès de ma mère. J'ai, pour des raisons familiales, j'ai dû mener une vie disons défensive. Il y avait des situations où je n'étais pas capable de faire ce que je voulais, j'ai fait des bêtises, mais j'étais sous pression sans avoir une compensation émotive. Ce qui m'a accompagné toute ma vie, ce qui m'a causé beaucoup de problèmes. Et, est venue une certaine agressivité. Donc, quand on se défend, on devient agressif » (Monsieur Tarin). Au regard de cette expérience de vie, il n'attend pas que ses enfants se mobilisent pour le prendre en charge « Oui, jusqu'à présent, ils ont toujours fait ce dont j'avais besoin. Entre autres me laisser tranquille, comme me laisser prendre un appartement ici. Plutôt que de vouloir me guider, ils m'ont laissé tranquille, mais ils savent où je suis et ce que je fais » (Monsieur Tarin).

Cette volonté de tenir à distance ses enfants et les autres membres de sa famille, ainsi que ce besoin de tendre vers cette norme d'indépendance, ont sans doute contribué, lorsque Monsieur Tarin va traverser des ruptures de type médical, à faire le choix de s'installer dans ce genre de résidence. C'est donc bien un sentiment de solitude et d'éloignement par rapport aux services médicaux qui oriente le choix de cette démarche « Avant, j'avais été plutôt seul, ici, j'étais quelque part par ici dans une villa et je faisais mon travail. Donc le contact, j'étais un peu trop isolé. C'était pas très bien sur le plan subjectif et objectif parce que j'ai eu deux accidents et puis on peut se dire, jamais deux sans trois. Bon alors je me suis installé ici [...] » (Monsieur Tarin)

Comme ses enfants disposent de maisons aux Etats-Unis, et que sa femme vit dans une villa pas très loin d'où Monsieur Tarin réside, la vente de la propriété s'est faite sans trop de regrets. Il est d'ailleurs très redevable à ses enfants d'avoir accepté la vente de la maison pour pouvoir se rendre dans l'établissement de son choix.

Je présente maintenant comment Monsieur Tarin met en place toute une série d'engagements qui apparaissent comme autant de prise sur le monde.

Le premier engagement s'insère dans le groupe des stratégies de contournement, où l'on cherche à maintenir par des voies substitutives d'anciennes activités. Monsieur Tarin qui a travaillé comme auteur éditeur, cherche à poursuivre l'exercice de ses compétences en mettant au point une revue à l'interne. Alors qu'il souhaitait en faire une activité collective, il se rend vite compte que personne ne le suit dans la réalisation de son projet. Cette activité lui donne matière à se distinguer à travers ses compétences rédactionnelles et un capital culturel élevé. Monsieur Tarin ne participe que rarement aux activités collectives d'autres types. Il boude en particulier le bridge et ce genre de rencontres ludiques. Les seules activités collectives qui lui apparaissent attractives en termes d'intérêt s'insèrent dans le cadre d'activités culturelles « Je ne veux pas jouer au bridge, cela m'embête. Je ne peux pas faire cela une heure, je n'ai aucun intérêt : ni cartes, ni pétanque, cela ne m'intéresse pas. Il y a un groupe de discussion qui est en train de se former en anglais. Alors cela, ça m'intéresse parce que c'est ma deuxième langue, troisième,

deuxième, peu importe » (Monsieur Tarin). Il s'accorde, d'ailleurs, chaque jour quelques heures pour la rédaction d'un livre et lit généralement un roman avant d'aller au lit.

Monsieur Tarin s'engage également dans la mise en place d'un comité d'accueil, à l'interne de cette institution. L'objectif est de faciliter les rencontres et les contacts entre les anciens et les nouveaux résidents, pratique qui ne semble pas susciter un grand intérêt. Néanmoins, cela signale bien pour Monsieur Tarin, le désir de se constituer à l'interne un nouveau réseau de relations, comme une forme de compensation au regard de la mise à distance des membres de sa famille, à l'exception de sa femme, avec qui il partage beaucoup de son temps.

Monsieur Tarin conserve, par ailleurs, un intérêt soutenu pour le monde. Il lit fréquemment des revues scientifiques et suit les informations soit via des journaux, soit, ce qui est plus rare, par le journal télévisé.

Passionné par les voitures dans sa jeunesse, Monsieur Tarin, avec l'aide du garagiste qui habitait juste à côté de son ancienne demeure, a retapé une vieille Mercedes des années 1960. Il prend encore aujourd'hui beaucoup de plaisir à faire des promenades en voiture avec sa femme, ne serait-ce que pour aller faire les courses dans une ville des environs. La marche et l'exercice sportif ne lui semblent plus appropriés au regard de sa faible mobilité. Toute son énergie est canalisée par le désir d'accumuler du capital culturel, ainsi que du capital social « J'étais toujours un ritualiste. Pas dans le sens religieux, mais dans le sens du comportement. Donc, faire les mêmes choses pour avoir la tête libre. Je ne veux pas passer mon temps à penser à qu'est-ce que je veux faire maintenant sur le plan physique. Avoir la tête libre pour penser à ce qui m'intéresse et de ritualiser tout ce qui est journalier. Cela ne m'intéresse pas. Et je veux que cela reste comme cela » (Monsieur Tarin).

Ces prises sur le monde s'étendent dans un espace géographique, de la demeure de sa femme et de ses environs à la microsociété que constitue la maison de retraite luxueuse. Cet espace est donc relativement restreint, ce qui ne l'empêche pas d'être très actif pour créer et entretenir des contacts avec d'autres résidents. La microsociété devient en quelque sorte son terrain de prédilection et cette contraction de l'espace, quant à ses engagements, s'explique principalement au regard de sa trajectoire de vie et de l'occurrence de ruptures assez importantes en termes de santé. On pourrait même avancer que cette microsociété se présente comme un substitut d'une part, de la famille et, d'autre part, du reste du monde. Elle est un monde miniaturisé de l'excellence sociale. Et c'est principalement par rapport et dans cette société que Monsieur Tarin oriente ses engagements. Les résultats de cette stratégie sont mitigés selon sa propre évaluation et cela tient sans doute aux formes de l'entre-soi qui prend forme dans ce type d'institution. J'ouvre ici une parenthèse sur la description de cet entre-soi bourgeois.

Un entre-soi à distance

Ce n'est pas tant le lien ou le contact, le désir de faire société qui motive les résidents à se rendre dans de tels lieux. L'entre-soi est certes apprécié dans le discours des résidents, cependant le contact dans les faits n'est que peu recherché, voire même quelque fois craint. Autrement dit, l'entre-soi reste contextuel. Bien que l'on partage un espace avec d'autres agents provenant des classes supérieures, leur fréquentation n'est jamais contrainte et ne se comprend pas comme un devoir « C'est plutôt, j'ai toujours gardé la liberté de contacts. Je prends contact ou je ne prends pas contact » (Madame Suchard).

La majorité des contacts entre résidents sont le plus souvent réduits à quelques courts échanges cordiaux. Bien que des groupes d'affinité se créent, comme je le présenterai après, la majeure partie des résidents évitent, autant que faire se peut, de multiplier les occasions d'échanges et de rencontres. Et lorsque qu'une telle occurrence advient, on prend soin, comme dans les rapports

que l'on entretient avec le personnel de ces lieux, d'éviter toute forme de familiarité et de respecter une « juste » distance dans l'échange. Comme de nombreux passages d'extraits le confirment, les résidents s'interpellent par leur nom de famille, jamais par leur prénom !

Le crime de lèse-majesté serait de s'immiscer dans le quotidien des autres : conseils et prescriptions sont proscrits des échanges et lorsqu'ils adviennent, ceux-ci conduisent infailliblement à la rupture du lien et de la relation « Quand je suis venue ici, j'ai rencontré des gens et je leur ai dit, un jour on partagera, vous me donnerez la moitié de votre carotte et moi je vous donnerai la moitié de la mienne. Ils m'ont dit : mais vous ne pensez pas ! Et on ne s'est plus revus » (Madame Ritz) ou encore « Il y en a une, j'ai eu le malheur de lui dire une fois quelque chose, elle a été piquée au vif parce que c'était juste. Mais elle ne me salue plus, elle passe devant moi sans rien dire. Mais bon, peu importe, cela m'est égal ! » (Madame Christ).

En conséquence, les résidents cherchent surtout à éviter toute forme d'envahissement, de contrôle et de gouvernance sur leurs habitudes, sur leur manière de faire et d'être, sur leur vision et division du monde. Madame Ritz l'exprime très clairement lorsque je lui demande de me parler des relations qu'elle entretient avec les autres résidents « Alors, je les fuis, je vous dis, je suis gentille pour eux, si je dois l'être. Mais je ne vais pas me mettre à échanger, puisque cela ne sert à rien. Non, parce qu'ils sont bouchés ! (Madame Ritz). Cette fuite semble d'autant plus nécessaire que les conventions sociales propres à l'entre-soi bourgeois demandent au contraire de faire la démonstration de quelques compétences en termes de sociabilité « Je ne sais pas qui sont les nouveaux ici. Et comme je vous l'ai dit, je ne reçois personne chez moi et je ne vais chez personne. Si on doit se voir, on se voit ici (dans ce lieu neutre que représente la salle d'accueil). Parce que c'est fini, si on fait cela, les gens viennent et sonnent chez vous. C'est déjà le cas dans les appartements et les immeubles normaux. Mais, vous pouvez tout de suite refuser. Mais ici, j'estime qu'il faut être sociable. Alors, on ne laisse pas la porte ouverte » (Madame Suchard). Ce type de rapport à l'autre, dans un contexte social qui impose des normes favorisant au contraire une dense sociabilité, induit également un certain rapport à l'espace, ainsi qu'un processus de repli dans l'appartement, qui constitue sans doute le dernier espace d'une intimité jusqu'ici sauvegardée « Je vous dirai que je ne suis jamais ici (nous sommes dans les lieux communs). Je suis chez moi, dans mon appartement et j'y reste la plupart du temps. Je ne suis pas à prendre le café. On ne me voit jamais ici, sauf quand j'ai quelqu'un de l'extérieur. [...] Je ne fais pas de blabla avec tout le monde. Je ne vais pas aux jeux » (Madame Ritz).

En somme, les contacts prennent place à l'intérieur de petits groupes de personnes qui partagent quelques affinités culturelles et sociales « Evidemment, c'est toujours le même groupe qui se rencontre en soirée ou en journée, et un autre groupe que je connais moins qui se rencontre à midi, pour le repas principal. Avec ceux du soir, on a des contacts plutôt soutenus, avec les autres moins soutenus » (Madame Christ). « Alors, il y a un couple ici, le Monsieur dont je vous ai parlé, celui qui fait de la musique et la bonne dame, sa femme. Alors eux, je les voyais tous les dimanches parce qu'ils avaient l'habitude de manger chez eux à midi. Alors, quand on a commencé à se voir un peu. Ils m'ont dit : nous pourrions déjeuner ensemble le dimanche. J'ai répondu : parfait parce que je n'ai pas envie d'aller à la salle à manger » (Madame Ritz). Le ferment de ces liens provient, sans aucun doute, d'une reconnaissance réciproque du partage de quelques affinités électives « Non, il y en a une que j'aime beaucoup parce qu'elle a vécu dans les mêmes pays que moi. Elle a une ouverture d'esprit qui va très bien avec moi » (Madame Christ). De la même manière, les personnes disposant d'un capital culturel élevé auront tendance à favoriser des relations avec celles disposant du même type de capital.

Retour sur Monsieur Tarin

Pour en revenir à Monsieur Tarin, l'économie générale qui oriente ses engagements tient autant à une stratégie d'adaptation aux affres de l'âge qu'à une stratégie de distinction sociale. Si Monsieur Tarin investit presque exclusivement des activités culturelles, c'est d'une part, parce que son état physique l'y contraint et, d'autre part, parce que son milieu social, son goût de classe, ainsi que sa trajectoire de vie l'orientent résolument sur ce type d'activité. Ces activités le protègent autant du sentiment de vieillir que d'un sentiment de déclassement social. Ces deux logiques s'interpénètrent et produisent des pratiques de distinction sociale à la mesure de l'état de santé d'un individu donné et des intérêts qu'il a entretenus durant les étapes précédentes de son parcours de vie.

En sus, les enjeux de la reproduction sociale n'étant plus d'actualité pour lui, Monsieur Tarin engage néanmoins toute une série de jugements qui évoquent et soulignent une forme de distinction sociale.

Le premier levier de distinction à l'intérieur de cette microsociété relève justement aux yeux de Monsieur Tarin de cette capacité à créer et à maintenir un réseau dense d'interrelations. Pour se faire, il investit lui-même temps et ressources pour créer du lien. Le deuxième levier par lequel il a l'impression de se distinguer des autres résidents, relève de cette capacité à pouvoir maintenir un investissement constant dans le temps pour la réalisation d'un projet à long terme comme la rédaction d'un journal. Malgré l'engouement du début d'une dizaine de participants, très vite se forment deux groupes en opposition : ceux qui écrivent des articles et ceux qui n'en écrivent pas. Les seconds deviennent ainsi des discutants qui émettent quelques critiques sur les articles proposés. Avec le temps, le clivage ne va faire que de s'accroître et va mettre en lumière un antagonisme social assez courant entre les purs détenteurs de capital économique qui ne sont pas forcément des « nouveaux riches » et ceux qui par ce capital économique ont investi une partie de leurs ressources pour l'appropriation d'un important capital culturel.

Pour conclure ce premier exemple, Monsieur Tarin pratique la déprise, sauvegarde et entretien son indépendance et ses prises sur le monde en poursuivant principalement deux types d'engagements qui reflètent ses intérêts personnels : des engagements au service de l'accumulation d'un capital culturel et social. Pour se faire, il ne s'appuie pas sur les ressources familiales, mais bien sur ses propres ressources et celles que lui offre cette microsociété dans laquelle il finira sa vie. Si on constate une forme de désengagement, en termes de maîtrise de l'espace, principalement institué par une mobilité réduite, Monsieur Tarin le compense par un surinvestissement dans l'espace que constitue cette microsociété. Il n'est donc pas tout à fait en retrait du monde, sans pour autant entretenir de prise avec la société. D'une certaine manière, cette microsociété marquée par les normes d'un entre-soi bourgeois se présente comme un intermédiaire entre l'immensité du monde et l'exiguïté de la chambre. Elle devient, en quelque sorte, une ressource dont l'usage reste à discrétion du résident, pour pouvoir entreprendre toute une série d'engagements. Ce type de déprise est par ailleurs possible dans le cas de Monsieur Tarin parce que la norme d'équité entre les générations (Rawls, 2009) ou, autrement dit, le *conatus* ou encore la reproduction sociale est réalisée. Détaché du souci de devoir conserver des avoirs immobiliers pour assurer la reproduction du groupe familial, il se donne la possibilité de rejoindre un lieu de vie qui lui offre les supports nécessaires au maintien de son indépendance et qui contribue à le sauvegarder de ce sentiment d'être vieux.

6.3.2 Résident indépendant mais dans un processus de retrait du monde

Madame Ritz a connu une enfance difficile. Née d'un père militaire et d'une mère au foyer, elle n'arrivera jamais à trouver sa place dans cet espace familial. Instruite dans ses premières années par un tuteur qui dispense les cours à domicile, elle ne réalise pas de formation supérieure, ce qui ne l'empêchera pas de sillonner le monde dans la première partie de sa trajectoire professionnelle. A vingt-et-un an, elle part en Angleterre pour parfaire ses connaissances linguistiques et visite différents pays avec la même intention « Quand je suis partie, je suis partie pour l'Angleterre d'abord, j'ai travaillé. Et quand je n'avais plus de visa, je revenais en France pour obtenir un autre visa. Puis après cela, je suis partie définitivement pour les Etats-Unis, enfin pour le Canada. N'ayant pas de métier, ne sachant rien faire, je me suis quand même débrouillée ! » (Madame Ritz). Elle travaille d'abord comme vendeuse dans le nord de l'Amérique, puis trouve une place à la banque de sang au sein d'une organisation non-gouvernementale. Son mariage bouleverse quelque peu son quotidien « Je me suis mariée très tard. À l'époque mon mari était financier et puis on a acheté une propriété sur une île dans les Caraïbes (Leur projet consiste à développer une zone touristique, mais le projet de va pas se conclure). Puis nous avons acheté une maison, une belle propriété. C'était sur une des plus grandes îles. On espérait la développer. On pensait que beaucoup de gens allaient venir. Mais le projet est tombé à l'eau. Nous avons revendu la maison et sommes revenus en Europe ». Son mari devient diamantaire et ils s'installent pendant quelques temps en Afrique du Sud. La santé de son mari se dégradant, ils prennent la décision de revenir en Suisse dans un appartement. L'état de santé de son mari, gravement malade, ainsi que sa prise en charge génèrent une surcharge de travail pour Madame Ritz qui cherche à convaincre son mari de déménager, afin de se rapprocher des services de santé. Elle y parvient après un temps de préparation. Néanmoins, peu après leur emménagement, l'état de santé de son mari se dégrade et celui-ci meurt à l'hôpital. En trois mois, Madame Ritz perd son mari, son Troisième constat, la grammaire de la distinction sociale se transforme au gré de l'occurrence et de l'accumulation de ruptures dans la trajectoire de vie. Autrement dit les effets de classe ne sont pas insensibles aux effets d'âge, dès lors que les formes de la distinction s'adaptent, d'une part, selon l'apparition de ruptures dans le tissu relationnel et, d'autre part, selon l'apparition de limitations fonctionnelles. Et à l'inverse, les effets d'âge ne sont pas indépendants des effets de classe, puisque ce rapport ascétique au monde contribue à l'accumulation d'avantages qui paraissent décisifs durant cette étape du parcours de vie.

Cette femme n'a alors plus qu'un désir : trouver un havre de paix et y jouir d'une absolue tranquillité « Et voilà, moi je suis toute seule et c'est tout. Je suis encore là. Ce qui est aussi étonnant, c'est qu'au moment où mon mari, mon frère et mes deux cousines, en trois mois tout le monde est parti. Alors là encore une fois, il y avait peut-être, une raison pour qu'on me fiche la paix. Si on peut dire comme ça [...] Ça m'a libérée, je n'ai plus de charges, enfin je n'ai plus de famille. Ça a des pour et des contres. Comme ils m'ont embêtée toute ma jeunesse, pas ma famille maintenant, mais mes parents quand j'étais coincée, maintenant j'ai une liberté complète » (Madame Ritz).

Sans mari, sans enfants, Madame Ritz développe un goût certain pour la spiritualité. Libérée de ses anciennes servitudes familiales, elle oriente ses intérêts presque exclusivement sur le développement personnel. A de nombreuses reprises dans son discours, elle insiste sur ses compétences à pouvoir aider les autres. Cependant au regard de ses activités et de la description de son quotidien, Madame Ritz a résolument décidé de jouir de son indépendance en retrait du reste de la société.

Dans cet exemple, la question de l'état de santé n'est pas un facteur qui explique son désengagement du monde. Madame Ritz jouit d'un excellent état de santé, c'est également comme cela qu'elle se perçoit. Outre un sentiment de fatigue, plus présent, qu'elle évoque lorsqu'elle fait son jardin ou des balades, elle ne souffre d'aucunes limitations fonctionnelles. Après une vie passée au service des autres, Madame Ritz porte cette ambivalence entre cette disposition fortement incorporée d'être une ressource pour les autres et son désir ardent d'être absolument libre.

Selon cette trajectoire de vie, Madame Ritz privilégie une vie solitaire. La microsociété que représente les membres peuplant cette institution ne l'intéresse pas. Elle ne cherche pas à créer du lien à l'interne. Bien au contraire, consciente que le sentiment de vieillissement pourrait être induit par la fréquentation d'autres personnes âgées, elle passe le plus clair de sa journée, soit dans sa chambre, soit dans son jardin, soit à l'extérieur pour effectuer quelques promenades.

Elle maintient cependant un engagement qui lui tient à cœur. Elle fait partie d'un groupe qui pratique la spiritualité et reçoit de temps en temps quelques personnes à son domicile pour leur venir en aide « C'est ça surtout qui me fait vivre, et puis surtout que je ne suis pas avec des vieux. Ce n'est pas pour recommencer, mais excusez-moi, ils m'ennuient. Alors, je les fuis, je vous dis, je suis gentille pour eux si je dois l'être. Mais je ne vais pas me mettre à échanger » (Madame Ritz).

Bien qu'elle ait également participé à la rédaction de la revue susmentionnée, elle se désintéresse rapidement de ce projet. Ce qui est central pour Madame Ritz c'est d'entretenir, comme elle le dit, sa *privacy*. Voici comment elle décrit ses principales activités « D'abord, je suis une retraitée (rire). Deuxièmement, je jardine, j'aime la nature, j'aime les gens, mais ici, je suis très distante par rapport aux gens. J'entretiens ma *privacy* mes choses privées, et je ne veux pas, je ne reçois jamais personne chez moi, pour la bonne raison que je ne veux pas être envahie. Je connais le truc, ben surtout dans des trucs comme cela. Nien, nien, nien, j'ai oublié d'acheter un œuf et puis est-ce que vous n'en auriez pas un ? Vous passez, nien, nien, nien, j'ai mal au dos, ou au doigt de pied qu'est-ce que je dois faire ? Cela je ne veux pas, je tiens à garder ma *privacy*. Alors ça c'est un truc. Alors comment je m'occupe ? Alors, je suis dans un groupe spirituel. Alors bon ben cela ça prend du temps, et puis quand on fait du spirituel, on aide son prochain. Alors même ici, s'il y a des gens, si je rencontre quelqu'un qui a quelque chose et bien je fais ce que je peux pour l'aider. Je ne veux pas passer à côté. Alors voilà mon but dans la vie c'est de finir ma vie dans, en pensant aux autres et à moi-même aussi parce que c'est d'abord aide-toi toi-même et Dieu t'aidera » (Madame Ritz).

Son discours oscille donc entre l'affirmation d'une recherche effrénée de liberté et son penchant pour venir en aide aux autres. En d'autres termes, Madame Ritz poursuit cette norme d'indépendance et la revendique par ses actions dans son quotidien. Elle s'engage ainsi dans des activités qui ne demandent pas la présence du collectif. Jardinage, balade, lecture, télévision et méditation remplissent ses journées sans qu'elle n'entretienne de nombreux liens avec d'autres résidents. Elle pratique également une activité sportive occasionnellement, comme la natation.

Si elle reçoit du monde c'est le plus souvent dans le cadre de son groupe de spiritualité ou pour venir en aide à quelqu'un. Bien qu'elle mange de temps en temps avec un autre couple de l'institution, elle n'investit pas beaucoup de son temps pour alimenter cette relation. Au contraire, avec le temps, elle souhaite se détacher de ses dernières obligations sociales. En guise d'anecdote, Madame Ritz me raconte qu'elle s'est fait une fois réprimander parce qu'elle prenait sa douche après 10h00 du soir. Persuadée que cela faisait partie de sa plus stricte liberté, elle s'est fait rappeler quelques règles élémentaires de l'entre-soi bourgeois. Et si elle revendique

conjointement une ouverture sur le monde, cette ouverture se résume à la spiritualité. Cette spiritualité agit dans le cas de Madame Ritz comme une ressource qui lui permet, selon ses dires, de mieux accepter son propre vieillissement.

En résumé, Madame Ritz, dégagée des obligations de solidarités familiales, dégagée de la prise en charge de la fin de vie de son mari, dégagée des logiques de reproduction sociale, sans enfants, n'entreprend pas de s'engager dans la société au sens large, ni au sens restreint, de la microsociété que constitue son lieu de vie. Son monde matériel se limite à sa chambre et son jardin, mais c'est principalement par le biais de la spiritualité que Madame Ritz conserve une ouverture sur le monde.

Relativement désengagée du monde et de la société, cette dame engage quelques comparaisons et jugements concernant les autres résidents selon d'une part, leur état de santé et, d'autre part, selon leur ouverture à la spiritualité. Elle insiste sur les compétences d'acceptation et de résistance à la douleur comme deux signes de la grandeur sociale « Lui (un individu passe dans le couloir pendant notre entretien) il est, attention, il a un cancer, mais il ne doute pas, il a un courage, il souffre, le lendemain il va mieux cela ne fait plus mal, il sait qu'il... alors là c'est un type pour qui j'ai une énorme admiration » (Madame Ritz). A l'inverse de la plupart des autres résidents, Madame Ritz ne cherche pas à se distinguer. Au contraire, elle cherche plutôt à se faire oublier, dans un monde qui ne valorise que peu ses compétences et son engouement pour la spiritualité.

L'histoire de Monsieur Le Duc entre également dans ce type de déprise. Né dans un milieu bourgeois, son père d'abord représentant de commerce deviendra directeur d'une entreprise. Sa mère aura à sa charge le travail domestique. Après avoir passé une licence en sciences commerciales, il travaille pour une diversité d'entreprises multinationales, en qualité de comptable. Ensuite, il exporte ses compétences sur le continent américain, dans un emploi spécialisé dans la coopération économique. Il devient ainsi expert et travaille également comme professeur dans une université de la région. C'est ensuite au sein d'autres entreprises multinationales qu'il travaille pendant plusieurs années, voyageant très régulièrement entre l'Europe et d'autres continents. Décrochant principalement des mandats de courtes durées, son parcours professionnel l'entraîne pendant cinq ans sur le continent africain, avant de revenir en Suisse pour trouver un emploi de fonctionnaire avant de prendre sa retraite. A la différence de Monsieur Tarin, Monsieur Le Duc souhaitait lors de sa retraite poursuivre son activité professionnelle, par exemple, en donnant des cours dans les prisons de la région. Malheureusement il ne trouvera pas ce type d'engagement.

Du point de vue relationnel, Monsieur le Duc est marié maintenant depuis 58 ans. Il a d'ailleurs emménagé avec sa femme, avec qui il a eu une fille, dans cette résidence. En termes de reproduction sociale, Monsieur Le Duc exprime quelques regrets. Sa fille qui a aujourd'hui 57 ans, est éducatrice canine avec son mari. Elle a d'abord suivi une formation d'infirmière, métier qu'elle exercera pendant un temps. Elle se marie ensuite à un bûcheron forestier qui connaît un accident professionnel très grave, le contraignant à s'engager dans une autre profession. D'abord ambulancier, il rejoindra sa femme dans sa volonté de devenir éducateur canin. Ne disposant pas de beaucoup de moyens financiers, Monsieur Le Duc, qui voit sa santé décliner, accélère la procédure de succession et remet sa maison à sa fille, lorsqu'il décide avec sa femme d'emménager dans leur appartement dans cette maison de retraite luxueuse.

Bien qu'il ne reproche rien à ses parents, Monsieur Le Duc insiste sur le fait qu'un important fossé générationnel les a empêchés de tisser une relation affinitaire. Il n'a donc pas développé une forte inclination au familialisme. N'ayant pas participé à la prise en charge de la fin de vie de ses parents, étant constamment à l'étranger, il n'attend aucunement de l'aide de sa fille. Au contraire,

il exprime une certaine fierté à n'avoir pas renversé la logique de cette relation de soutien. Cette trajectoire familiale induit sans doute chez lui un discours dans lequel il précise qu'il n'aime pas particulièrement les enfants « Non, vous savez moi, je n'ai jamais beaucoup aimé les enfants. Je les aime bien, je veux dire, je suis gentil avec et tout ce que l'on voudra. Mais, je me sens pas le besoin d'être entouré d'enfants ou de petits-enfants » (Monsieur Le Duc).

En termes de santé, Monsieur Le Duc est atteint d'un cancer, et il exprime très clairement ce sentiment d'une vie en sursis « Mon état de santé il est... Je suis en sursis, vous voyez. Je me sens très bien. Physiquement, je me sens très bien, seulement je sais que je suis menacé » (Monsieur Le Duc). Ainsi il véhicule la représentation suivante du « bien-vieillir » « Je pense avant tout...c'est prendre conscience de soi-même. Comment dire cela s'assumer. Cela c'est l'essentiel. Et pis, se maintenir en forme physiquement et mentalement. On doit faire un effort pour cela. Pour essayer d'être le moins possible gênant pour les autres » (Monsieur Le Duc).

Ainsi, la dégradation de son état de santé est une des raisons qui conditionne le choix d'emménager dans ce type d'établissement. Selon lui, c'est principalement pour mettre sa femme à l'abri de futurs problèmes lorsqu'il sera mort. De cette manière, Monsieur Le Duc part l'esprit tranquille puisqu'il a offert un lieu de fin de vie confortable à sa femme, tout en se séparant de sa maison afin d'assurer un certain niveau de vie à sa fille.

Monsieur Le Duc qui cherche à conserver son indépendance pour ne pas devenir un poids pour les autres, oriente ses engagements principalement sur l'accumulation d'un capital culturel. Il ne participe que très peu aux activités organisées à l'interne et sort rarement de son appartement. Sa vie est encore une vie en couple et c'est sur ce couple qu'il investit la majeure partie de son temps. En plus de sa fille qui lui rend visite une fois par mois et les promenades effectuées avec sa femme, Monsieur Le Duc conserve un intérêt soutenu pour ce qui concerne la politique, via les médias. Son monde se réduit d'autant que son état de santé ne lui permet plus de courir le monde. En termes de comparaison, Monsieur Le Duc précise deux choses : d'abord, il exprime très clairement son contentement de vivre dans un contexte dans lequel on rencontre des personnes de grandes qualités. De l'autre, il hiérarchise les autres résidents, en fonction de leur intérêt et désintérêt pour la chose politique. Il est par exemple intarissable sur tout ce qui concerne la question de l'Union européenne. En résumé, Monsieur Le Duc tend bien vers cette poursuite de l'indépendance. Après avoir assuré en partie l'avenir de sa femme et de sa fille, il se concentre aujourd'hui sur le maintien de son capital santé. N'ayant aucune limitation fonctionnelle cognitive, il investit une grande partie de son temps à l'accumulation et à la démonstration de son capital culturel. Si Monsieur Le Duc n'entretient pas beaucoup de relations à l'interne c'est sans doute dû, d'une part, à son état de santé et, d'autre part, au fait qu'il est relativement nouveau dans cette structure.

Après avoir présenté ces modèles de déprise dans les maisons de retraite luxueuses, dont la spécificité réside dans cette absence de recours au groupe familial, je présente maintenant d'autres modèles de déprise, toujours selon la typologie présentée dans le chapitre précédent, mais correspondant à des personnes âgées qui vivent encore à domicile.

6.4 Les villas, appartements et domaines des personnes âgées vivant à domicile

A la différence de la plupart des résidents des maisons de retraite luxueuses qui sont locataires de leur appartement, la totalité des personnes âgées qui résident à domicile sont encore propriétaires. Tous les résidents l'étaient par le passé, mais ils ont volontairement abandonné ce statut pour jouir d'une « retraite dorée ». Je commence dans ce chapitre par décrire les extérieurs

et les intérieurs de ces lieux de vie, qui, pour reprendre une formule de Chamboredon (Chamboredon et al., 1994), en imposent !

Les quatorze personnes âgées interviewées à leur domicile vivent dans des lieux de vie et des espaces fort différents : villa mitoyenne à l'architecture moderne, ancienne maison de maître qui trône au centre d'un domaine étendu, ancien corps de ferme rénové, appartement situé dans la Haute Ville de Genève, qui constitue l'espace historique par excellence des résidences de l'élite genevoise, ou sur les bords du lac, offrant ce rare privilège de n'avoir aucun vis-à-vis, ou encore dans une campagne relativement protégée des processus de périurbanisation. La taille, la forme, ou plutôt les styles architecturaux des résidences, les espaces contigus (jardins, dépendances, garages, piscines), offrent une diversité quasi infinie de lieux de vie, mais partagent tous une caractéristique commune : l'exposition ou l'expression de l'aisance sociale et économique, et le confort qui va avec.

6.4.1 Les extérieurs et les intérieurs

La haute bourgeoisie, qui tire une partie de son capital symbolique de par l'ancienneté de sa lignée et par sa participation à l'histoire locale, habite dans des propriétés de taille et de standing supérieur. Les maisons, tout comme les patronymes, expriment ce rapport au temps. Les maisons sont plus anciennes, plus patinées par la morsure des aléas climatiques, mais aussi plus imposantes. Ce n'est d'ailleurs pas tant la bâtisse en soi qui est impressionnante, mais cette impression de vide que constitue l'ensemble : une magnifique maison qui trône au centre d'un espace ouvert, parsemé de quelques vieux arbres qui sont, par leur taille et par leur âge, tout aussi imposants. Dans deux situations, les allées, qui d'une grille extérieure guident le quidam jusqu'à la porte d'entrée de ces demeures, rappellent au visiteur l'étendue du domaine dont jouissent ces propriétaires. Bien que ces terrains soient généralement délimités, par des haies, des murs de pierres et quelques éléments naturels comme des rivières ou des lisières de forêts, ma première impression est celle de pénétrer dans des espaces relativement ouverts. Malgré les imposantes grilles à l'entrée de deux maisons de maître, je note l'absence de camera ou de surveillance privée. A l'exception d'un cas : Madame Clemens habite dans une maison achetée et conçue pour vivre sa fin de vie. Celle-ci fait partie d'un ensemble résidentiel de six maisons mitoyennes – seulement sur une face, comme le précise Madame Clemens durant l'entretien – qui s'organise dans un espace qui rappelle le modèle des *gated communities*. Un feu de circulation qui permet d'accéder à cet ensemble de villas trône au-dessus d'une petite guérite gardée par un agent de sécurité. Cette barrière délimite ainsi l'entrée dans un espace privé. Une route fraîchement goudronnée conduit le visiteur, qui s'est préalablement annoncé, à l'entrée du domicile. Ce qui distingue ce modèle de la représentation idéal-typique que l'on s'en fait, construite sur le modèle américain ou français, c'est qu'il n'y a pas de mur qui vient marquer les frontières de cet espace. Ce sont deux éléments naturels, d'abord le bras d'un fleuve et ensuite la lisière d'une forêt qui circonscrivent cet ensemble de résidences protégées.

Autre constatation : ceux qui résident encore dans la maison de famille, qui le plus souvent est un domaine avec une maison de maître, une ferme ou une écurie attenante et ses quelques dépendances, louent aujourd'hui une grande partie de cet espace. Bien que je n'aie pas eu la chance de rencontrer des personnes âgées employant des domestiques, dans un cas cependant j'ai croisé le jardinier qui est aussi l'homme à tout faire et qui réside dans l'une des dépendances du domaine. Autre configuration possible, lorsque les enfants ne poursuivent pas leur vie à l'étranger, c'est souvent un fils ou une fille aux études, ou dans un moment de difficulté dans leur vie, qui résident dans les différentes parties de ces maisons. Madame Deville, par exemple, héberge son fils au rez-de-chaussée. Elle se demande alors, le cas échéant, si avec le temps, il ne serait pas plus sage d'inverser les lieux de vie et qu'elle occupe, plutôt que les étages

supérieurs de la maison auxquels on accède par une série d'escaliers, la partie inférieure aujourd'hui occupée par son fils.

Le mobilier est en bois et de très belle facture (vieux secrétaire, fauteuil Louis XVI, vieille bibliothèque, quelques massives tables à manger), exprimant un goût pour l'antique. On trouve également de très imposantes bibliothèques, ainsi que des tableaux de maîtres hollandais qui datent pour certains du XVII^e siècle. L'organisation des pièces et les murs intérieurs portent la marque de multiples transformations consécutives de ces espaces : une véranda qui prolonge le salon et offre un supplément de luminosité, une cuisine, juste à côté du couloir, qui donne sur le jardin afin de pouvoir préparer les collations, et qui sied à cette disposition de bien recevoir ses hôtes. D'anciennes chambres sont transformées en studio d'enregistrement ou comme espace de jeu : pour la construction, par exemple, d'une gigantesque maquette de trains électriques. A l'inverse, certaines salles communes sont transformées en chambres à coucher lorsque les problèmes de mobilité adviennent, ce qui évite l'épreuve des marches d'escalier. L'exemple suivant est, tout à fait anecdotique, mais l'une des personnes que j'ai interviewée, mariée à un architecte, s'est fait construire un salon amovible d'une surface d'environ 60 m², propulsé par un système à vérin hydraulique. Ainsi le salon, lorsqu'il n'est pas surélevé, laisse pénétrer la lumière d'un toit partiellement transformé en baie vitrée, et lorsque celui-ci s'élève, le salon se positionne juste à la hauteur de l'ouverture de la partie en verre du toit, un peu comme un énorme velux. Les cuisines de ces intérieurs sont entièrement agencées. Si les meubles sont anciens, l'électroménager ainsi que les ustensiles et instruments de cuisine sont modernes. Le salon est généralement le lieu d'une exposition de l'appropriation d'un important capital culturel. Tout comme dans les appartements des maisons de retraite luxueuses, la bibliothèque occupe une place centrale. Dans une des maisons visitée, composée d'un salon sur deux étages d'une surface avoisinant les 100 m², la bibliothèque occupe la totalité d'une paroi de cet espace. Il faut même recourir à une échelle pour atteindre les livres les plus hauts placés. Bibliothèque qui ne semble avoir d'autres fonctions que celle d'être décorative, les éditions sont anciennes et appartiennent à un autre temps. On trouve de très importantes collections de type encyclopédique qui semblent ne pas avoir été consultées depuis un certain temps. Les autres bibliothèques donnent un aperçu immédiat, d'une part, du parcours et de la trajectoire professionnelle de leur propriétaire : livres de médecine pour les médecins, littérature scientifique pour les anciens professeurs, livres de musique, d'art, et de culture générale pour les carrières artistiques, etc..., et, d'autre part, d'une utilisation quotidienne de cette source de savoir. Les chambres sont généralement organisées dans les étages, à l'exception du cas de Madame Paris qui vient de subir une opération de la hanche, Elle a fait installer sa chambre au rez-de-chaussée, juste à côté du salon et de la cuisine. Les salles de bains ne présentent aucun agencement qui exprime une adaptation des lieux à l'apparition d'éventuelles limitations fonctionnelles. On trouve également des pièces aménagées en bureaux, principalement destinés à la poursuite de l'activité professionnelle des hommes, des buanderies, des locaux de rangement, des dressings, des salles de projections, et comme indiqué, des studios de musique ou encore des salles de jeux.

La décoration peut être caractérisée par une présence minimale. Les tableaux et les pièces décoratives sont rares et n'occasionnent jamais chez le visiteur un sentiment de surabondance. Si mes connaissances pour les natures mortes, les paysages et certaines représentations abstraites sont limitées, la qualité technique de ces tableaux est indéniable. L'art contemporain est également présent, mais dans une moindre mesure. Les instruments de musique ont, par ailleurs, une place de choix dans ces ensembles décoratifs. Les pianos à queue apparaissent avec une certaine récurrence, ainsi que le violon, quelques instruments à vent et une contrebasse.

Malgré leur caractère prestigieux et onéreux les objets disposés dans ces espaces restent rares et s'exposent modestement. C'est avec beaucoup de parcimonie que l'on fait l'étalage de ses biens matériels. On est ici très loin du modèle de la consommation ostentatoire proposé par Veblen.

Les bourgeois quant à eux habitent également de très belles propriétés de taille plus que raisonnable. Celles-ci disposent d'un terrain souvent plus exigü, mais qui permet néanmoins d'y installer un jardin, quelques allées fleuries, ainsi que quelques arbres fruitiers. Les quartiers ne sont également pas les mêmes. On loge généralement dans des espaces marqués par une densité d'habitations bien plus importante. La notion de quartier prend ici plus de sens et c'est généralement dans des quartiers situés à la périphérie de la ville de Genève que se concentre cette population. Si les espaces de vie sont un tant soit peu plus petits, les maisons sont également moins anciennes. Les constructions datent du XXe siècle. La pierre et le bois qui constituent deux attributs des maisons de maître de la haute bourgeoisie, sont ici remplacés par du béton, par des murs de façades recouverts d'un crépi blanc. Ces espaces font d'ailleurs plus clairement la démonstration d'une fermeture sur l'extérieur: des murs, qui ne dépassent généralement pas la taille d'un individu moyen adulte encerclent la maison. On installe des barrières et des portails, et dans deux de ces cas, les habitants ont installé un système de surveillance et de sécurité, autrement dit une alarme contre les intrusions importunes. C'est le plus souvent le vol qui est mentionné pour justifier cette pratique. Le chien, par ailleurs, constitue un substitut à cette logique sécuritaire qui est préférée par certains résidents. Sur les huit bourgeois de ma population d'enquête, quatre ont fait construire leur propre maison, selon leurs désirs et leurs besoins. Celles-ci ne proviennent donc pas d'un héritage.

Si l'immobilier est moins imposant, les maisons plus petites, les intérieurs, sont également plus modestes. Bien que l'on retrouve un mobilier qui s'achète chez les antiquaires, la mise en valeur de ces meubles est plus simple. Dans ces espaces se côtoient une recherche esthétique et pragmatique quant au choix du mobilier. Les meubles antiques se partagent l'espace avec un mobilier moderne, comme une table en verre qui repose sur deux trépieds métalliques. Il n'est d'ailleurs par rare qu'un meuble provenant de l'industrie de masse repose sur un tapis afghan de très grande qualité. Au niveau des tableaux, les grands maîtres hollandais font place à des peintures qui représentent principalement des paysages ou des scènes de la vie quotidienne à Genève. On trouve, par exemple, dans l'une de ces maisons une série de tableaux équestres. Les bibliothèques sont également présentes et occupent une place centrale dans ces espaces. La différence la plus importante tient ici dans une concentration des objets que l'on ne retrouve pas dans les lieux de vie de la haute bourgeoisie. Si c'est le vide qui impressionne d'abord chez cette dernière, on remarque ici une concentration plus importante de motifs décoratifs. Mais, on est loin de l'image d'Epinal souvent associée aux intérieurs populaires surchargés de bibelots, de strass et d'objets faisant partie intégrante d'une esthétique kitch. La démonstration de son bon goût reste très en retrait, c'est au contraire comme dans le cas de la haute bourgeoisie, le confort que l'on exemplifie à travers cet agencement mobilier.

Les nouveaux riches s'approprient de manière différente leurs lieux de vie. La totalité d'entre eux ont bâti leur propre maison et cela le plus souvent aux termes de leur carrière professionnelle. Conséquemment, l'architecture de ces maisons est plus moderne et celles-ci se situent dans des quartiers dont le prestige social est quelque peu différent. Elles se situent clairement dans le périurbain. On trouve deux très belles maisons situées sur le bord du lac, mais très en périphérie de la ville dans des quartiers à forte densité d'habitations. Le cubisme, ou le cube, constitue la forme géométrique architecturale la plus représentée dans ce type de maison. Celles-ci sont également plus lumineuses. L'un des murs est principalement constitué d'éléments en verre qui

donne accès à une terrasse de bonne dimension qui surplombe le lac. A la différence des maisons de la bourgeoisie, celles-ci sont de plain-pied. On trouve rarement des étages.

La décoration relève d'un design moderne, avec un style très épuré, constitué d'un mobilier fonctionnel et typique du design scandinave des années 1960. La photographie remplace volontiers les vieux tableaux de maîtres. Les ordinateurs et les technologies avant-gardistes remplacent ici ce goût pour l'antique. Ces maisons, au contraire de celles de la bourgeoisie et de la haute bourgeoisie qui constituent de véritables machines à remonter dans le temps, s'orientent et s'ouvrent vers le futur : stores électriques qui se ferment et s'ouvrent en fonction de la chaleur et de la luminosité ; télécommandes qui actionnent lumières et appareils électroniques, congélateur qui produit des glaçons, etc. En termes d'espace, ces maisons viennent concurrencer celles de la haute bourgeoisie, ce qui limite également la concentration d'objets de décoration. Autre différence, les bibliothèques sont absentes et l'écran plat, d'une taille qui vient presque concurrencer celui des salles de cinéma, occupe cette position centrale dans le salon.

Suite à cette présentation des intérieurs et extérieurs qui varient selon la position sociale d'un individu, j'introduis maintenant les différentes formes que prend la déprise dans ce contexte. Comme susmentionné, ce qui distingue ces deux sous-groupes, c'est une accumulation plus importante de ruptures, tant au niveau physique que relationnel. Généralement les personnes vivant encore à domicile présentent un état de santé meilleur et ont moins connu la perte d'un proche dans leur trajectoire relationnelle. Sans conteste, d'un point de vue numérique, c'est surtout le modèle « indépendant, et en prise sur le monde » que je rencontre le plus souvent. Le second modèle, plus rare, est celui d'« indépendant mais dans un processus de retrait du monde ». Entre ces deux extrêmes existent deux intermédiaires : un modèle que l'on retrouve plus fréquemment dans la population que je qualifie de nouveaux riches, qui se situe entre un processus d'engagement et de retrait du monde. Une seconde situation assez spécifique est celle de Madame Paris qui poursuit bien cette norme d'indépendance, tout en investissant et en usant des ressources que lui apportent d'autres membres de sa famille afin d'entretenir son engagement sur le monde. Je décris maintenant ces différentes situations.

6.4.2 Indépendant et en prise avec le monde

Madame Paris, provient d'une très ancienne famille de notable de Genève, installée depuis le XV^e siècle. Elle naît à la campagne, dans la maison familiale. Elle passe une enfance heureuse, entourée de nature, de jardin et d'amis d'enfance. Elle rencontre son mari très jeune, avec qui elle pratique des activités sportives, comme la varappe et l'alpinisme. Ils auront deux enfants ensemble en 1969 et 1971. Ils décident alors, elle et son mari, d'acheter une maison qui demande de nombreuses rénovations. En 1981, elle a également la chance de donner naissance à un troisième enfant, une fille.

Du point de vue de sa trajectoire professionnelle, après avoir suivi quelques cours de chant, elle trouve une place, selon les conseils de son professeur, au Grand Théâtre dans les chœurs professionnels. Elle y travaille pendant dix ans. Puis, elle suit son mari médecin de profession, en Californie. Elle continue là-bas son activité de chant, mais pas de manière professionnelle. Après un certain temps passé en Californie, elle souhaite rentrer en Suisse pour jouir de sa retraite. Elle convainc son mari de rentrer. Depuis lors, professionnellement, elle va surtout donner des cours privés de musique à son domicile. Madame Paris précise, par ailleurs, que la question de la retraite ne l'a absolument pas affectée, dès lors qu'elle n'a pas travaillé de manière continue dans sa vie. Pour elle, cela n'a eu aucune incidence sur l'organisation de sa vie. Elle précise donc bien une forme de continuité qui ne reconnaît pas la retraite comme un droit au repos.

Du point de vue de sa trajectoire de santé, Madame Paris est atteinte de rhumatismes et cela depuis son adolescence. Le problème va empirer avec les années, occasionnant des douleurs au quotidien. Madame Paris précise que chaque jour, elle passe environ deux heures pour soigner et limiter les conséquences négatives de ses rhumatismes. Ceci représente une limitation fonctionnelle qu'elle a apprivoisée au cours de son existence, mais dont les conséquences sont de plus en plus lourdes. Outre cette première limitation, Madame Paris a une prothèse de la hanche. Alors qu'elle était très sportive, cela l'a contrainte à abandonner en partie son goût pour le voyage et pour l'exercice physique en plein air. Comme elle le précise, cette perte de mobilité conduit également à une possible prise de poids qu'il faut savoir combattre au quotidien. Elle va adapter ses pratiques sportives à ses limitations fonctionnelles « On est donc condamné à la gym douce, je fais du vélo dans ma salle de bains l'hiver et cela ne m'enchanté pas du tout. Voilà, c'est ce que je vous dis le matin. Bon on peut prendre le journal ou bouquiner, mais ce n'est pas la même chose, et je devrais faire cela tous les jours et on lutte contre le poids aussi parce que on ne peut plus se déplacer » (Madame Paris). Madame Paris va donc engager une série de stratégies de reconversion. En lieu et place d'un investissement sur la conservation et l'accumulation de son capital santé, elle va plutôt se concentrer sur l'accumulation d'un capital culturel « Moi j'étais quelqu'un qui avait besoin de bouger tout le temps [...] Donc je pense qu'il y a aussi beaucoup le grec, tout ça c'est un phénomène de compensation. Il faut trouver notre plaisir ailleurs. Il ne faut pas se lamenter sur ce que l'on n'a pas, il faut vraiment psychologiquement si on veut survivre, c'est absolument voir ce que l'on peut faire encore, et le faire bien ». Elle entreprend suite à une crise aiguë de rhumatisme, il y a de cela douze ans durant laquelle elle n'arrive plus du tout à bouger son épaule, de suivre des cours de grec moderne. C'est clairement cette rupture qui favorise l'orientation de cette activité. On observe bien ici une relation entre d'une part, une disposition de l'habitus bourgeois et, d'autre part, les logiques propres à la déprise. Madame Paris, dans cet exemple, réinvestit une partie de son temps et de ses ressources qu'elle ne peut plus mettre à disposition du maintien de son capital santé sur l'accumulation d'un capital culturel. Comme elle le précise, en prenant du plaisir à faire, elle se préserve du sentiment de vieillir. Alors qu'elle aurait pu faire le choix de jouir du temps dévolu jusqu'ici à l'entretien de son capital santé, au contraire, elle réinvestit ce temps ailleurs, réalisant ainsi la norme de l'activité ou plus exactement échappant à l'accusation d'oisiveté.

Bien que dans le discours de Madame Paris la retraite légale n'ait eu aucune influence sur sa conduite de vie, les limitations fonctionnelles associées à ses rhumatismes produisent chez elle un début de sentiment d'être vieux. Elle l'exprime de manière détournée, lorsqu'elle souligne l'abandon d'une pratique de lectrice dans des établissements médico-sociaux. Alors qu'elle avait du plaisir à réaliser cette activité par le passé, depuis l'occurrence de son opération du genou qui s'ajoute aux problèmes de mobilité liés aux rhumatismes, Madame Paris décide d'abandonner cette activité qui devient un véritable miroir de sa propre vieillesse. Le sentiment d'être vieux s'est bien insinué dans l'identité de Madame Paris suite à ces ruptures dans son état de santé.

Pour faire face à ce sentiment et pour garder des prises sur le monde, puisqu'elle ne peut plus réaliser les promenades, voyages et randonnées qu'elle aimait tant, Madame Paris va engager trois formes de prise sur le monde pour alimenter son désir d'autonomie. Premièrement, elle continue à donner des cours de musique à domicile. Un peu sur le même modèle que Madame Demare, au lieu d'aller dans la société, elle fait venir la société à elle. Une autre stratégie qu'elle met en place, relève d'une orientation générationnelle dans ses relations. Elle va, suite à cette rupture dans sa santé et à l'apparition du sentiment d'être vieux, privilégier ses relations avec les jeunes générations, et cela tant via son réseau familial que par son réseau de connaissances « Et puis maintenant, je n'ai plus du tout envie [de voir des personnes âgées], j'ai envie de voir des jeunes, des jeunes, des jeunes. J'ai beaucoup de neveux avec qui j'ai établi de très bons

contacts » (Madame Paris). Ayant grandi avec cette image très bourgeoise de la maison ouverte, elle va accueillir différents jeunes de passage à Genève. Elle reçoit, par exemple, chez elle un jeune Allemand travaillant pour une organisation non gouvernementale durant quelques mois par année à Genève. Elle développe également des relations d'affinité avec ses neveux, avec qui elle passe beaucoup de temps. La troisième de ses stratégies consiste à accumuler du capital culturel à défaut de pouvoir accumuler et entretenir son capital santé. Elle précise par ailleurs une fonction de la maison, qui lui apparaît trop grande, comme quelque chose qui demande de faire de l'exercice pour son entretien. Les prises sur le monde de Madame Paris se sont ainsi concentrées sur l'espace de sa maison et de son jardin qui est très important pour elle. Et cette contraction du monde, explique la présence de deux éléments dans son discours. Le premier de ces éléments mentionne une transformation de la composition sociale du quartier dans lequel elle réside. De manière visible, les anciennes élites bourgeoises sont remplacées par une élite transnationale. Alors que Madame Paris évoque son voisinage comme une ressource importante qu'elle place sur le premier cercle, elle s'inquiète de cette transformation ainsi que de la perte de solidarité et d'interconnaissance dans son quartier d'habitation. Le second élément est également en lien avec la réduction de sa mobilité. Ne pouvant plus réaliser de longues promenades, elle marche quelquefois le long d'une rivière qui passe à proximité de chez elle. Malheureusement, de jeunes vendeurs de drogues ont également investi ce lieu. Alors qu'elle exprime un sentiment de dépossession du peu d'espace extérieur qu'elle fréquente encore de temps en temps, on comprend que ce sentiment d'insécurité est lié en partie à la contraction du monde social qu'elle investit.

En résumé, Madame Paris poursuit également cette norme d'indépendance. Elle ne veut pas être un poids pour les autres. Ne pouvant plus, face à la douleur, trouver de véritables solutions de substitution à ses anciennes activités sportives, elle investit temps et ressources à l'accumulation d'un capital culturel. Autre forme très importante de prise, elle continue à être productive et à exercer sa profession à domicile, la plupart des cours qu'elle administre étant payants. Ayant vécu une belle vie de famille durant sa jeunesse, Madame Paris surinvestit également les liens qu'elle entretient avec de jeunes personnes. Elle s'appuie aussi très clairement sur son réseau familial, sur ses trois enfants et quatre petits-enfants qu'elle voit fréquemment, pour garder des prises sur le monde. C'est en fait par ses relations que le monde extérieur pénètre chez elle. Madame Paris poursuit un modèle de déprise qui se situe entre une indépendance avec des prises sur le monde et un familialisme avec des prises sur le monde. Madame Paris s'appuie conjointement sur ses ressources en termes de capital culturel et économique, mais également sur un ensemble de ressources produites par le groupe familial.

En termes de reproduction sociale, Monsieur Paris a transformé la maison qu'il a héritée de ses parents, pour accueillir, et sa fille rentrée des Etats-Unis, et son fils qui visiblement ne dispose pas d'importants revenus. Il a également prévu un appartement de plain-pied pour vivre, le cas échéant, leur fin de vie dans des conditions plus adaptées au grand-âge. Ainsi le retard du *timing* de la succession dans le parcours de vie des enfants, permet aux parents de se débarrasser dans ce cas de la maison familiale héritée, tout en pouvant encore continuer à jouir de leur propre maison. Ainsi la possession d'une et de plusieurs propriétés permet autant de réaliser le conatus spinozien que de préserver sa propre autonomie.

6.4.3 Indépendant mais dans un processus de retrait du monde

Madame Rudin est originaire d'Angleterre. Issue d'une grande famille anglaise, elle aura connu dans sa jeunesse une véritable vie de château. Alors qu'elle reçoit une éducation privée à la maison, elle se marie très jeune, sans autre formation, aux alentours de ses 19 ans à un homme d'affaires, spécialisé dans les activités bancaires. Son activité professionnelle le conduisant à

Genève, c'est donc là que le couple va vivre une partie de son existence. Habitée aux nombreux voyages de son mari, qui aura des postes sur au moins trois continents, Madame Rudin passe sa vie entre sa propriété en campagne genevoise et sa maison dans le sud de l'Angleterre. Elle ne suit pas toujours son mari dans ses différents postes et se remémore cette période de sa vie comme la plus riche et la plus trépidante. Elle aura soin de me décrire l'une de ses expériences sur le continent africain dans un dispensaire, pour lequel elle avait proposé ses services. Touchée par la misère de deux enfants atteints d'une maladie dite incurable, elle prendra à sa charge le transport et le coût de l'opération nécessaires pour guérir ces deux enfants. S'instaure alors une amitié avec eux, qu'elle décrit comme une des véritables richesses de sa vie.

Elle a trois enfants qui tous ont réussi leur carrière professionnelle. L'un suit les traces de son père dans le milieu bancaire, l'autre est un artiste reconnu dans le domaine de la danse, et le troisième est le patron d'une chaîne de restaurants aux Etats-Unis. Son mari décède lors de ses 80 ans. Le style de la narration change à partir de cet événement. En effet, le discours de Madame Rudin se concentre dès lors principalement sur la présentation d'une dégradation continue de son état de santé. Lors de notre rencontre, Madame Rudin me paraît être en excellente santé. Cependant, elle est atteinte d'une maladie dégénérative assez rare, ce qui la contraint à envisager son avenir de manière différente. Au même titre que certains résidents des maisons de retraite luxueuses, elle tient un discours ambivalent sur son état de santé. Objectivement, elle ne nie pas l'apparition de limitations fonctionnelles et de désagréments, particulièrement au niveau de sa vue. Mais elle se sent encore aujourd'hui en bonne santé, principalement parce que sa santé ne la contraint pas à quitter son lieu de vie. Madame Rudin a la chance de pouvoir compter sur un réseau de soutien, principalement composé par des professionnelles et par son voisinage.

Cependant, à l'exception de ses relations à ses enfants, Madame Rudin exprime un sentiment de fatigue qui lui fait abandonner toute une série d'activités culturelles, sociales, caritatives et mondaines. Alors qu'elle a engagé une grande partie de son temps et ses ressources économiques dans des entreprises caritatives et philanthropiques, comme le financement d'une association qui pratique le théâtre avec des enfants handicapés ou encore la distribution d'une aide alimentaire, organisée par ses soins, à des enfants atteints de malnutrition, elle réduit aujourd'hui son engagement à des formes de financement, tout en se désengageant d'une quelconque participation. Férue de musique, elle aime tout particulièrement l'opéra. Egalement dans ce domaine, elle a réduit ses aspirations. Selon elle, il y a encore plusieurs occupations qu'elle conserve et qui font toute la richesse de son quotidien. Sa journée commence par un petit déjeuner qu'elle prend dans sa véranda qui offre une vue imprenable sur le lac. Elle réalise ensuite une petite promenade dans son domaine. Elle profite ensuite de faire une sieste et à son réveil, le personnel de maison (la femme de ménage et le jardinier) est prié de la laisser tranquille pendant une heure, durant laquelle elle écoute des opéras dans son salon. De manière générale, Madame Rudin exprime une série de désengagements progressifs et successifs qui paraissent indexer à la dégradation de son état de santé et à l'apparition de ce sentiment de fatigue. De manière assez originale, elle trouve des solutions de reconversion pour le moins inédites. Disposant d'un magnifique espace de vie, elle organise des rencontres culturelles à l'intérieur de son chez soi. Ne pouvant plus aller à l'opéra, c'est l'opéra qui s'invite chez elle, évidemment sous la forme d'un petit disque compact qui, bien sûr, n'est pas tout à fait l'équivalent du monde de l'opéra. C'est aussi par l'organisation de récitals privés, donnés par de véritables musiciens, qu'elle fait entrer le monde de la musique dans sa demeure. Outre ses intérêts culturels, Madame Rudin exprime un désintérêt quant à ce qu'il se passe dans le monde « Vous savez aujourd'hui la seule vraie passion qui me reste c'est mes enfants et la musique, le reste je m'en fiche bien » (Madame Rudin).

Bien que Madame Rudin soit extrêmement fière de la réussite de ses enfants, elle ne peut malheureusement pas tout à fait compter sur eux. Si elle reçoit quelques visites de la part de son fils qui habite à Genève, elle ne voit les deux autres que durant les fêtes de Noël, et encore pas chaque année, alors que sa maison a, pendant bien longtemps, joué le rôle de lieu de rassemblement pour les différents membres de sa famille. Cependant à la mort de son mari et compte tenu de la diminution de sa vitalité, la tradition se perd et les enfants la visitent moins souvent durant ces fêtes. A cette absence, Madame Rudin a trouvé des équivalents. Outre le jardinier et la femme de ménage qui sont employés chez elle, c'est un ancien ami de son mari qui s'occupe de ses finances et de son administration. Ainsi, lorsqu'elle décrit son réseau de soutien, ses fils n'apparaissent que sur le troisième cercle, le plus lointain, à l'exception de celui qui vit à Genève qu'elle place sur le premier. Par contre, elle indique le nom de quatre voisins qui lui rendent chacun à leur tour de menus services.

Alors que sa maison est immense, sur trois étages, elle a, après le décès de son mari, transféré sa chambre à coucher du deuxième étage au rez-de-chaussée. De même, alors qu'il faut gravir d'impressionnantes marches pour arriver au seuil de la porte d'entrée, Madame Rudin use, depuis quelque temps, la porte de service qui se situe à l'intérieur du garage. Une autre transformation s'observe dans la cuisine, qui est de taille très importante (environ 50 m²). Le four, le lave-vaisselle ainsi que d'autres appareils, sont placés de manière à ne pas devoir se baisser ou se courber pour les utiliser. Elle s'excusera d'ailleurs, d'un relatif désordre dans cette pièce, dès lors que les travaux ne sont pas encore tout à fait terminés.

Cette histoire exemplifie donc bien une recherche d'indépendance par un processus de retrait du monde. Lorsqu'apparaissent les premiers signes de fatigue, qui sont autant l'expression de l'occurrence d'une rupture relationnelle et de santé, Madame Rudin diminue graduellement ses engagements et ses prises sur le monde. Si Madame Rudin exprime un léger regret de ne pouvoir compter plus abondamment sur ses enfants, elle comprend parfaitement que leur rythme de vie ne leur permette pas de prendre encore à leur charge leur mère vieillissante. Ainsi, elle institue un réseau de soutien et d'entre-aide principalement composé par des voisins et quelques professionnels. Cependant, afin d'alimenter son autonomie, elle reproduit chez elle ce qu'elle ne peut plus vivre dans la société. En organisant des concerts chez elle, elle fait aussi la démonstration de son autonomie tout autant que son « bon » goût de classe.

En termes de reproduction sociale, Madame Rudin n'a que peu de soucis à se faire. Propriétaire de deux superbes maisons, elle a déjà écrit son testament et anticipé la répartition de ses avoirs entre ses différents enfants, enfants qui connaissent tous une réussite professionnelle et qui semblent bien loin des nécessités économiques. Au détour d'une remarque anodine, elle exprime quelques soucis quant à l'avenir que l'on va réserver à sa maison de maître en Suisse, après sa disparition.

L'histoire de Madame Demare s'insère également dans ce type de déprise. Elle partage, sans doute, avec Madame Rudin l'état de santé le moins enviable au regard des autres personnes âgées de ma population d'enquête habitant encore dans leur domicile. Madame Demare, conçue en Afrique du Nord-Est, est née à Lausanne en 1925. Son nom de famille évoque une des grandes familles de notables protestants présente à Neuchâtel depuis le XVIII^e siècle. Lors de sa dixième année, afin de lui apprendre la discipline ses parents l'envoient pendant une année dans un pensionnat en Angleterre. Durant cette année, elle acquiert une certaine indépendance. A son retour en Suisse elle part avec ses parents s'installer à Florence. Sous la pression du fascisme, sa famille rentre en Suisse pour s'installer définitivement à Genève en 1939.

Madame Demare va alors suivre une formation à l'Ecole supérieure de jeunes filles. Elle part ensuite dans le canton de Vaud afin de poursuivre une école de photographie, travaille comme

infirmière, puis lassée par cet emploi, retourne vivre chez ses parents qui ont construit entre temps une maison dans la campagne genevoise. Elle reprend des études en lettre et obtient sa licence. C'est durant cette période que sa mère tombe malade. Elle en prendra soin durant la dernière année de sa vie. Madame Demare précise, par ailleurs, que son investissement dans la prise en charge de la fin de vie de sa mère était attendu. Suite à cette rupture relationnelle, elle passe le plus clair de son temps à voyager avec son père. Férue d'art roman, elle visite d'anciennes églises et châteaux en Italie, en Espagne, en France et dans d'autres régions de la Méditerranée. Ayant également perdu son père dont elle a pris soin jusqu'à sa mort, Madame Demare devient l'heureuse propriétaire de la maison de famille située dans la campagne genevoise. Mais, avec le temps, cette villa, posée au centre d'un terrain qui avoisine les 5000 mètres carrés devient trop chère à financer, trop lourde à entretenir et bien trop éloignée des services et des ressources de la ville. Bien que Madame Demare ne connaisse pas encore de limitations fonctionnelles, quatorze ans avant notre entretien, elle décide de vendre la maison familiale et de se faire construire une maison qui soit adaptée à la mobilité restreinte d'une vieille personne. L'architecture de la maison répond à deux logiques : une prise en compte d'une mobilité réduite, ce qui explique que la douche soit de plain-pied, par exemple, ainsi qu'une adaptation des murs intérieurs permettant de recevoir les pièces de mobilier que désire conserver Madame Demare. Ces anticipations sont en fait le fruit de son expérience passée des prises en charge de la fin de vie de sa mère et de son père. Lorsque je lui demande si elle connaît l'offre de prise en charge publique des personnes âgées, Madame Demare, qui me répond par l'affirmative, me décrit des institutions très proches des maisons de retraite luxueuses que j'ai eu l'occasion de visiter.

Ainsi, Madame Demare se fait construire une maison plus grande que la précédente, mais avec un jardin beaucoup plus petit. C'est par une amie, qui désirait vendre une partie de son terrain pour assurer les charges de son héritage que Madame Demare acquiert sa nouvelle propriété, construite sur mesure. Cette maison comprend deux pièces au rez-de-chaussée ainsi qu'une salle d'eau, trois pièces à l'étage, ainsi qu'une salle d'eau et deux caves en sous-sol, que sa voisine remplit d'œuvres d'art de tout type. Elle dispose également d'une véranda donnant sur un jardin de taille modeste.

Du point de vue relationnel, Madame Demare, ne rencontrera pas l'homme qu'elle désire. Elle est aujourd'hui célibataire et sans descendance. Pourtant, Madame Demare, entretient de nombreuses relations familiales avec certains membres de la famille élargie.

Du point de vue de sa santé, Madame Demare présente un discours tout à fait ambivalent, mais qui signale une compréhension intuitive de la déprise. Voici sa définition du « bien-vieillir » « il faut accepter la vieillesse et cultiver la sérénité, accepter de ne plus vraiment faire partie du monde » (Madame Demare). Elle indique par ailleurs qu'autant le capital économique que le capital social sont importants pour « bien-vieillir ». Disposant d'une certaine aisance financière, le capital économique n'est pas problématique pour elle. Reste alors à investir le capital culturel et social, afin de nourrir ses passions et d'entretenir un sentiment de sécurité en se sentant bien entourée, Cette dernière dimension lui paraît moins importante, car elle est habituée à vivre seule.

Madame Demare va connaître une rupture médicale, il y a de cela quatre ans. Suite à une chute, elle se blesse un genou. Cette situation va empirer avec le temps. Elle le dit clairement, chaque jour ce genou lui fait mal et la nuit également. Sa mobilité est particulièrement réduite. Elle envisage actuellement une opération, mais qui demande un long temps de convalescence et de rééducation. Elle hésite donc.

Comme elle le dit elle-même suite à l'occurrence de cette rupture « Je suis devenue une vieille dame ! » (Madame Demare). Elle ajoutera plus tard dans l'entretien, bien qu'elle conserve et investisse une partie de son temps pour maintenir son autonomie, qu'elle attend, de manière sereine, le moment de sa mort, qu'elle a préalablement orchestré. Ainsi, objectivement et subjectivement Madame Demare se considère comme vieille. Pourtant, un détail semble bien indiquer qu'elle conserve de manière subjective une appréciation plus positive de sa santé. En effet, Madame Demare, est supposée porter un bracelet de sécurité en tout temps. Pourtant elle ne le fait pas et elle lui laisse prendre la poussière dans un tiroir. Elle exprime ainsi son autonomie en refusant cet outil technologique dans son quotidien.

Alors que Madame Demare cultivait son indépendance en investissant de nombreuses prises sur le monde et de nombreux engagements, elle va graduellement réduire ses engagements, déléguer une partie du travail domestique qu'elle réalisait elle-même jusque-là et abandonner toute une série de pratiques et d'activités qui lui tenaient à cœur. En guise de compensation, elle investit d'autres pratiques adaptées et ajustées à ses limitations fonctionnelles.

Avant l'occurrence de cette rupture Madame Demare pratiquait de nombreuses activités : aquagym, lecture, jardinage, ménage, concert, cinéma, groupe de parole, groupe de lecture, voyages, visites fréquentes à ses amies, etc. Suite à son accident du genou, plusieurs stratégies de reconversion vont se mettre en place. Du point de vue de l'espace architectural, la bibliothèque qui était au rez-de-chaussée monte à l'étage, et sa chambre descend dans l'ancienne bibliothèque. Si elle ne peut plus s'occuper de son jardin, elle met en point d'honneur à continuer à faire ses courses et son ménage. Elle refuse très poliment l'aide que lui propose un membre de sa famille élargie.

A regret, elle va diminuer, voire interrompre les nombreuses visites qu'elle rendait à ses amies. De la même manière, elle ne peut plus aller au cinéma ni aller écouter des concerts. Alors qu'elle a toujours possédé un chien, elle n'en a plus depuis son accident, ne pouvant assurer les promenades quotidiennes. Toute une série d'activités sédentaires vont être abandonnées pour des pratiques plus casanières. Ainsi Madame Demare n'a jamais eu de télévision, mais elle s'en achète une suite à cette rupture et profite de cultiver sa passion pour le cinéma via le petit écran. Elle va également surinvestir son activité de lecture. Elle lit environ 60 livres par année. Elle me raconte également que sa voisine, qui est une experte en œuvres d'art, la met professionnellement à contribution pour la traduction de ses articles. Madame Demare souligne à quel point elle prend du plaisir à faire ce travail.

Dans le domaine relationnel, Madame Demare va concentrer son investissement sur des relations affinitaires, comme celles qu'elle entretient avec sa voisine et la famille de sa femme de ménage qui habite juste à côté de chez elle, mais aussi sur les liens familiaux qu'elle entretient avec d'autres membres de la famille élargie.

Pour terminer voici une dernière anecdote qui exemplifie un processus de déprise. Madame Demare dispose d'une grosse voiture, qu'elle affectionne tout particulièrement parce que cela lui offre la possibilité de réaliser cette norme d'autonomie. Quelques mois avant notre entretien, elle a vécu un accident avec sa voiture. On lui donne alors le conseil prudent de ne plus utiliser sa voiture. Mais Madame Demare, pour ne pas perdre cette ressource d'autonomie, va prendre une série de cinq cours de conduite afin de se rassurer. Elle s'achète une voiture plus petite et l'utilise uniquement pour aller faire ses courses, dans des commerces relativement proches de son lieu de vie.

En résumé, Madame Demare poursuit bien encore cette norme d'indépendance. Mais elle est lucide, son état de santé et la rupture médicale qu'elle vient de subir limitent l'entretien de cette disposition. Elle engage ainsi différentes stratégies de reconversion. Mais, dans la grande

majeure partie des cas, ce sont plus précisément des stratégies de délégation et d'abandon qui sont poursuivies. Cela indique bien un degré de rupture plus important. Il y a également une forme de reconversion quant au type de capital accumulé. Alors qu'elle réduit ses investissements sur l'accumulation du capital social, elle surinvestit l'accumulation d'un capital culturel dont les modalités d'acquisition sont adaptées à une mobilité limitée.

6.5 Des vieillesse sans ruptures et sans déprises

Selon le prisme de la déprise, il existe trois sous-groupes différents dans ma population d'enquête. Le premier de ces sous-groupes, que je n'aurai jamais l'occasion de rencontrer sur le terrain, relève d'une population qui a connu des formes de déprise ultime et qui poursuit le modèle en famille, mais à distance du monde social. Mon hypothèse, quant à la non-accessibilité à cette population, réside dans une volonté de rendre invisibles des corps vieillissants qui ne peuvent plus faire la démonstration de leur appartenance de classe, comme présenté dans la première section du chapitre cinq.

Le second sous-groupe représente un ensemble d'individus qui ont connu une ou plusieurs importantes ruptures, tant au niveau de leur état de santé qu'au niveau de leur tissu relationnel. En fonction, d'une part, de leur trajectoire de vie tant professionnelle que relationnelle, et, d'autre part, de la position sociale qu'ils occupent, ces individus vont engager différentes stratégies de reconversion pour maintenir un haut degré d'autonomie et une certaine continuité identitaire. Cela concerne principalement les sections du chapitre six.

A ces deux premiers groupes s'ajoute un troisième, qui représente le reste de ma population d'enquête, qui n'a pas connu d'importantes ruptures au niveau de la santé durant le parcours de vie. Si certains ont perdu leurs enfants, ou n'en ont pas eu, et si d'autres ont perdu leur conjointe ou leur conjoint, ils ne connaissent pas de rupture dans leur trajectoire de santé.

Bien qu'il soit tentant d'introduire cette population dans le modèle « indépendant et en prise avec la société », puisque, pour la plupart, c'est bien le projet qu'elle réalise, à la différence du second groupe, les individus de ce troisième groupe n'accumulent pas les ruptures. Tout au moins cela n'est pas suffisant pour qu'ils engagent des stratégies de reconversion en fonction d'un certain nombre d'activités qu'elles ne pourraient plus réaliser. Cela ne veut pas dire que ces personnes ne connaissent aucun problème de santé : un peu d'arthrose, une opération de la hanche, une opération de la cataracte, quelques douleurs au dos. Lorsqu'ils autoévaluent leur niveau de santé, tous se considèrent objectivement et subjectivement en très bonne santé. Le seul élément souvent mentionné dans les entretiens relève de cette question de la vitalité ou de l'apparition d'un léger sentiment de fatigue. C'est par cette idée de ralentissement que s'exprime ce premier sentiment de vieillir. On continue à pratiquer les mêmes activités, mais avec des rythmes moins soutenus. Néanmoins, il paraît hasardeux d'introduire ces comportements dans les modèles de la déprise.

En fait, la totalité de ces individus réalise pleinement une vieillesse telle que décrite dans les sections du chapitre cinq, autrement dit très proche des injonctions normatives contenues, d'une part, dans le modèle de production de l'individu moderne, et, d'autre part, dans les modèles théorico-normatifs qui viennent circonscrire les processus de vieillissement. Mesdames Deville, Devire, Derent, Desjardin, Clemens et Messieurs Fatio, Coll, Guerard, Paris et Dumont, entrent parfaitement dans la définition de ce sous-groupe.

Cependant apparaît ici, dans les manières d'investir sa propre vieillesse, une claire distinction entre les membres de la haute bourgeoisie et de la bourgeoisie, et les membres appartenant à la

catégorie des nouveaux riches. Ce qui les distingue particulièrement, c'est le rapport que ces derniers entretiennent par rapport à l'âge de la retraite. On peut ainsi faire une distinction entre des personnes âgées en parfaite santé physique et cognitive qui poursuivent leurs activités professionnelles bien au-delà de l'âge légal de la retraite et d'autres qui font le choix de la reconversion de leur ancienne activité professionnelle pour s'adonner plus amplement à des activités qui concernent d'autres formes d'intérêts.

6.5.1 Une vieillesse de producteur et de consommateur

Ce qui caractérise ces processus de vieillissement tient à une volonté de continuité des activités professionnelles. Ces personnes âgées ne sont pas les simples consommateurs du troisième âge souvent décrits dans la littérature. Ils sont également producteurs de biens et de revenus. Autrement dit, ils restent particulièrement actifs sur le marché du travail. C'est particulièrement le cas des anciens professeurs d'université, qui entrevoient la retraite comme une opportunité pour se concentrer sur leur travail de recherche, sans la lourdeur des anciennes tâches administratives qui leur incombaient lorsqu'ils étaient encore en poste. C'est le cas de Monsieur Desarles qui poursuit ses ambitions de chercheur. C'est aussi le cas de Monsieur Dumont qui travaille encore sporadiquement pour de grandes entreprises internationales.

Lorsqu'une claire continuité de l'activité professionnelle n'est pas maintenable au-delà de l'âge légal de la retraite, se met alors en place une série de stratégies de reconversion de type contournement, où l'on cherche à poursuivre son activité professionnelle par des voies substitutives. C'est le cas, par exemple, de Madame Devire qui a poursuivi durant sa jeunesse une formation de traductrice et qui exerce cette compétence durant sa retraite. Lorsque les sollicitations se font plus rares, elle s'engage quasi bénévolement dans des commissions étatiques pour réaliser des prises de procès-verbaux.

Il existe également des situations intermédiaires. Au regard de la situation de Madame Paris, qui connaît des limitations fonctionnelles, son mari est encore aujourd'hui en excellente forme physique. Médecin de profession, il continue à participer à des conférences et à des colloques internationaux. Parallèlement, il s'investit également dans d'autres types d'activités, comme la musique, en se faisant construire un studio d'enregistrement dans une chambre au premier étage.

Un autre aspect de ces vieillesse relève de prises sur le monde beaucoup plus étendues que lorsque les mécanismes de la déprise se mettent en place. Monsieur Dumont partage son temps entre sa maison aux Etats-Unis, son ancienne maison dans le sud de la France et son appartement à Genève. Il gère le parc immobilier de sa mère à Genève, retape sa maison au bord de la mer et visite régulièrement ses enfants, installés aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Il voyage ainsi régulièrement et accumule au passage un important capital cosmopolite.

Comme de nombreux exemples susmentionnés le démontrent, l'accumulation et l'entretien d'un important capital cosmopolite protège, en quelque sorte, de l'apparition d'un sentiment d'étrangeté au monde. L'ouverture d'esprit qui accompagne cette connaissance du monde dans le discours de mes protagonistes paraît offrir une protection supplémentaire contre ce sentiment d'être vieux.

6.5.2 Une vieillesse hédoniste

A la différence des bourgeois qui multiplient les engagements de type professionnels, les individus qui s'auto-définissent comme des nouveaux riches organisent leur temps durant la vieillesse de manière différente. En effet, pour ces derniers, le droit au repos associé à l'âge de la retraite fait sens, et ce temps est particulièrement investi pour mettre en place un ensemble de

stratégies d'amplification. Ainsi, les investissements s'orientent préférentiellement sur la poursuite d'activités laissées de côté avant l'âge de la retraite. Monsieur Guerard a plus ou moins, abandonné le monde de la construction. Plus ou moins, parce que visiblement ses compétences professionnelles lui sont fort utiles pour transformer son lieu de vie selon des passions aujourd'hui réinvesties. Entre courses automobiles d'amateurs et rénovation de voitures de collection, Monsieur Guerard, profite de réaliser des voyages avec sa femme. Chaque année, ils entreprennent un tour en voiture dans un pays ou un autre en Europe. Monsieur Fatio partage son temps entre de nombreux voyages qu'il réalise avec son épouse à travers le globe pour entretenir le lien avec leurs enfants, et aussi pour visiter des pays lointains, lieux qui lui paraissent de plus en plus inaccessibles en fonction de leur avancée en âge. Il investit également une partie de son temps au maintien de son capital santé. Il pratique donc très régulièrement du sport. Le reste de son temps est dévolu à des activités de bricolage qui lui donnent, entre autres, l'occasion de construire une maquette de train électrique. Monsieur Coll, quant à lui, se situe entre les deux modèles. Il profite d'une grande partie de son temps pour visiter différents volcans autour du globe, plus particulièrement ceux encore en activité. Il investit également une partie de son temps à la rédaction d'articles sur certains des minéraux qu'il trouve au cours de ses nombreux voyages et entretient des relations avec d'anciens amis géologues. Une partie de ses anciennes compétences professionnelles lui sont alors très utiles pour la poursuite de sa nouvelle passion. Lui aussi est très attentif à engager une partie de son temps pour maintenir son capital santé.

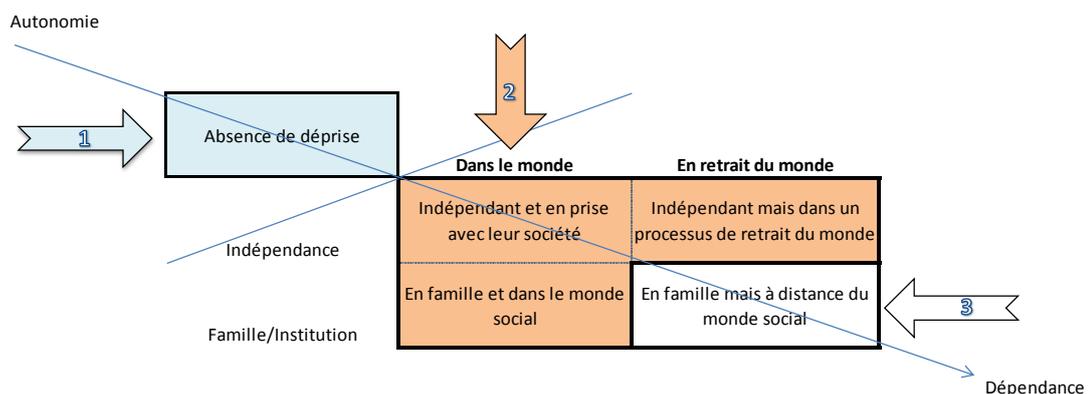
D'un point de vue général, ces individus entretiennent un rapport plus hédonique au monde que les individus de l'enquête appartenant à la bourgeoisie et la haute bourgeoisie, deux catégories qui représentent ce rapport ascétique caractéristique d'un rapport au monde bourgeois. Le plaisir n'est pas équivalent au travail ou, à l'inverse, le travail professionnel ne constitue pas une source de plaisir en soi. Se faire plaisir, c'est prendre du temps pour l'accomplissement d'une série d'activités non lucratives et non productives.

Chapitre 7. Les métamorphoses de la grammaire de la distinction sociale

La présentation d'un ensemble de traits caractéristiques des vieillesse bourgeoises, ainsi que l'analyse des processus de déprise qui introduit de la variation dans les modes d'appropriation de la vieillesse, offrent la possibilité de mieux comprendre comment s'opérationnalise au quotidien la distinction sociale à l'intérieur de cette étape du parcours de vie. Autrement dit, cela permet de mieux comprendre comment varie la grammaire de la distinction sociale selon l'occurrence de ruptures dans la trajectoire de vie d'un individu.

Comme susmentionné en conclusion du chapitre précédent, la présentation des résultats selon la typologie proposée des formes de la déprise permet de distinguer trois expressions différentes de la distinction sociale selon le degré d'autonomie/dépendance d'un individu. Je résume cette situation dans le tableau qui suit :

Tableau 2 : Synthèse des trois situations d'expression de la distinction



Avant d'introduire une réflexion sur les différentes formes d'expression de la distinction sociale, autrement dit, comment l'on se différencie selon des modes d'appropriation variée de la vieillesse et comment ces modes d'appropriation se renouvellent, ou plus exactement s'adaptent à l'occurrence de ruptures dans la trajectoire de vie d'un individu donné, j'aimerais présenter les quelques éléments graphiques que l'on trouve sur ce tableau.

Eu égard à la typologie présentée au début du chapitre cinq, voici les principaux ajustements. Le premier ajustement s'observe quant à la définition d'un des axes. En lieu et place d'un continuum allant de l'absence à la présence de ruptures, je réintroduis la distinction proposée par Clément (2003/4) entre des prises orientées dans le monde ou en retrait du monde. Le second ajustement peut s'observer sur l'autre axe, soit l'axe qui distingue différentes formes de ressources nécessaires à l'accomplissement des prises. Clément (2003/4) en présente deux : l'indépendance et la famille. Autrement dit, soit l'individu réalise une série d'engagements selon ses propres ressources, ce qui permet d'alimenter et de tendre vers cette norme d'autonomie, soit l'individu s'appuie sur les ressources du groupe familial afin de donner corps à son intérêt personnel. Comme la description des processus de déprise pour les résidents des maisons de retraite luxueuses le laisse transparaître, la microsociété que constituent ces institutions qui réalisent la collectivisation des propriétés privées, ainsi que l'entre-soi bourgeois constitutif de ces lieux

apparaissent comme une autre forme de ressources mobilisables par les résidents afin de réaliser un ensemble de prises sur le monde. En sus, on pourrait adjoindre au groupe familial d'autres groupes, je pense en particulier au voisinage. Ces groupes jouent des rôles équivalents en termes de ressources. Lorsque Madame Paris se fait opérer du genou, et qu'elle rentre à la maison, tout un réseau d'entraide se met en place : les voisins se relaient pour lui préparer à manger et pour lui assurer un maximum de confort malgré les désagréments de l'opération. Madame Demare, sans mari et sans enfants, relativement éloignée des autres membres de la famille élargie, compte beaucoup sur les ressources que constituent les membres de son voisinage. Ainsi, cet axe mesure d'un certain point de vue les formes du capital social à disposition d'un individu. Selon la densité, l'étendue, et l'intensité des liens entretenus durant les étapes précédentes du parcours de vie, cela occasionne durant la vieillesse des ressources tout à fait différentes. On retrouve ici cette notion d'effets cumulés. De plus, l'inclination à favoriser des liens familiaux ou extra-familiaux semble en partie dépendre du contexte familial lorsque les individus étaient encore jeunes et de la relation que l'on entretient tout au long de sa vie, avec les membres de sa parenté. En général, ceux qui relatent une expérience familiale douloureuse dans leur jeune âge favorise une recherche aiguë d'indépendance durant leur vieillesse. C'est le cas de Monsieur Le Duc, Monsieur Tarin, Madame Christ ou encore Madame Ritz, qui tous ont fait le choix de vivre dans des maisons de retraite luxueuses.

Le dernier élément supplémentaire que l'on observe sur le tableau, est cette flèche qui le traverse de part en part, en suivant la diagonale allant du coin supérieur gauche du tableau au coin inférieur droit. Cela exprime selon moi l'idée, mentionnée par les promoteurs du concept, d'un degré de déprise ou d'accumulation de ruptures. Avant de tendre vers la déprise ultime, qui signifie l'entrée dans la dépendance, différents types de ruptures, soit de type médical, soit de type relationnel, s'additionnent au fil du temps et induisent non seulement des manières différentes de s'approprier sa vieillesse, mais également des expressions différenciées de la distinction sociale. C'est principalement en observant cet axe que l'on observe un lien entre la distinction sociale et le processus de vieillissement. J'y reviendrai en conclusion de ce travail. Pour l'instant, je présente, selon les trois points susmentionnés sur le graphique, trois situations dans lesquelles la distinction sociale prend des formes variées en fonction de la capacité de chacun à pouvoir tendre vers cette norme d'autonomie et d'indépendance et d'assurer des formes de continuité au niveau identitaire.

C'est d'abord par la proximité entre l'habitus bourgeois et un ensemble de normes incluses d'une part, dans la définition légitime de l'individu moderne et, d'autre part, dans le modèle théorico-normatif du « bien-vieillir », que se constitue un premier levier de distinction sociale. C'est ensuite par le maintien et l'entretien du corps bourgeois que se distinguent les classes supérieures : le corps productif, endurant, fort, autonome et mobile. Le concept d'habitus, a entre autres, comme qualité de nous rappeler que nos actions sont principalement orientées en vertu d'un sens pratique. Ce sont ces fameuses structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes. Le passé s'exprime ainsi continuellement à travers nos actions présentes.

7.1 Un style de vie autonome et les jeux de la distinction sociale

Comme le propose le programme de recherche de la gérontologie critique, « Il y a maintenant de fortes évidences pour montrer que la vieillesse ou les processus de vieillissement ont été transformés d'une catégorie résiduelle de l'économie et des politiques sociales, en un champ culturel dans lequel les pratiques de distinction prennent actes et les inégalités prennent

racines. » (Rees Jones & Higgs, 2015 : p.99). Comme l'affirme Giddens (1994), la post-modernité doit être comprise comme l'exacerbation ou la radicalisation des injonctions normatives incluses dans le projet de la modernité. L'auto-détermination et l'auto-réflexivité se présentent comme deux finalités à atteindre pour se réaliser en tant qu'individu. Autrement dit, l'être humain est sommé de produire et de construire sa propre identité à partir d'un stock d'identités qui, à première vue, paraît infini. Cette identité « postmoderne » s'obtient avant tout, par la poursuite d'un certain style de vie. C'est ainsi que cette participation attendue devient enjeu de distinction.

Pourtant, il ne s'agit pas de n'importe quel style de vie. La récurrence de certaines dispositions et la similitude quant aux pratiques et aux représentations que partagent plusieurs de mes interlocuteurs mettent en lumière des conduites de vie ou des styles de vie qui se construisent à partir d'une base normative commune. En résumé, ma thèse me permet de circonscrire ces constructions identitaires à l'intersection de différents modèles normatifs.

Comme susmentionné, la production des modèles du vieillissement réussi, du vieillissement actif et du « bien-vieillir », qui peuvent tout à fait être compris comme des avatars de la radicalisation du processus d'individualisation au cœur du projet de la modernité, s'inscrivent comme autant de tentatives qui visent d'abord à prolonger ce programme durant cette période que l'on qualifie, sans trop y réfléchir, de troisième âge. Dans le discours de mes protagonistes qui n'ont qu'une connaissance floue et limitée quant au contenu normatif de ces modèles de vieillissement, ceux-ci apparaissent spontanément dans leur discours comme autant de recettes qui tendent vers une unique finalité : éviter d'entrer dans la vieillesse dépendante. Ils ont donc une connaissance intuitive d'un ensemble de stratégies nécessaires au maintien de l'autonomie, permettant de s'assurer une continuité identitaire. Cette connaissance est par ailleurs largement incorporée dans l'habitus. La poursuite de cette autonomie se transmet via les processus de socialisation familiale et constitue un objectif poursuivi tout au long de sa vie. De plus, le modèle aujourd'hui ancien de la vieillesse enchantée des classes bourgeoises se profile comme un modèle à suivre. Et ce modèle partage, comme présenté, plus d'une affinité avec les modèles actuels concernant les processus de vieillissement.

A cela s'ajoute que la poursuite et le maintien de cette autonomie demandent de conséquents investissements et d'importantes ressources. Ainsi ceux qui disposent de larges ressources en termes de capital économique, culturel, social et cosmopolite, ont d'autant plus de chance de tendre vers la réalisation de cette injonction normative.

Les individus de ma population qui réalisent pleinement ce modèle sont principalement ceux décrits dans la dernière section qui présente les résultats. C'est la population que l'on retrouve selon le point 1 du graphique. Ces derniers sont particulièrement préservés de l'occurrence de ruptures dans leur trajectoire de vie. La plupart ont encore leur conjoint ou conjointe, ainsi que leurs enfants, et n'ont pas connu de problèmes médicaux limitant leurs engagements sur le monde.

Tous les membres de ma population d'enquête ont incorporé la définition de la vieillesse comme pathologie, dépendance et maladie. Conscient que cette injonction est principalement diffusée par le savoir médical, on comprend mieux dès lors la présence de discours qui contestent, récusent, cette définition biomédicale de la vieillesse. Cela en creux ne fait que souligner la prégnance de cette norme.

L'incorporation de ce modèle universel de vieillissement conduit à deux conséquences. Cela vient contraindre la palette de choix à disposition des individus en termes de style de vie, et souligne dans un même mouvement la centralité de l'autonomie et de l'indépendance pour échapper ou retarder l'échéance de la vieillesse dépendante. Alors que les promoteurs de la post-modernité insistent sur une émancipation de l'individu de ses anciennes tutelles (famille, Etat, classe), ces

modèles théorico-normatifs s'imposent comme autant de limitations quant à la construction d'une identité postmoderne. En conséquence, la bourgeoisie se distingue d'abord des autres groupes sociaux parce qu'elle réalise pleinement cette double injonction normative et poursuit un style de vie en adéquation avec celles-ci.

Cette construction identitaire est également induite et limitée par les injonctions normatives liées à l'exposition d'un corps qui arbore un ensemble de dispositions bourgeoises : le corps endurant, fort, productif et autonome pour l'essentiel. Le corps est un puissant instrument de distinction sociale. En exposant de tels corps, on fait la démonstration de sa supériorité sociale. Et plus on avance en âge, plus cette démonstration devient effective.

7.1.1 Un prolongement de la distinction sociale ordinaire

En résumé, on se distingue dans cet âge de la vie, à travers la réalisation du projet inscrit dans les modèles théorico-normatifs du vieillissement, par l'exposition d'un corps en adéquation avec les normes du groupe et par la construction d'une identité, ou par l'adoption d'un style de vie qui se caractérise par l'expression de l'autonomie, de l'indépendance et d'un corps en bonne santé.

Ceci pourtant n'est pas caractéristique de pratiques de distinction sociale propres à cet âge de la vie. En construisant le troisième âge comme une prolongation de l'injonction à l'autodétermination qui s'adresse d'abord à l'individu adulte, on dissocie le troisième âge du temps de la vieillesse pour le réintroduire comme un nouvel espace temporel d'affirmation de l'adulte. Autrement dit, la construction sociale du troisième et du quatrième âge ne reflète pas la scission de la vieillesse en deux temps, mais bien le déplacement des limites et des frontières entre deux classes d'âge. Cela indéniablement offre un profit de distinction supplémentaire, pour les classes bourgeoises, qui ont réussi à maintenir un haut degré d'autonomie dans cette étape du parcours de vie. L'exposition de sa différence peut emprunter les chemins habituellement investis durant les périodes précédentes du parcours de vie. L'enjeu est alors de maintenir un style de vie, non pas qui s'adapte au gré des limitations fonctionnelles, mais qui poursuit, voire même qui exacerbe certaines pratiques déjà largement investies par le passé. Ceci explique la continuité des activités professionnelles et la non-reconnaissance de la retraite comme un temps de rupture.

Il existe deux autres avantages liés à la poursuite de ce style de vie. Il permet d'abord de poursuivre l'accumulation de différents types de capital qui serait déterminant, comme Bourdieu (1979) l'indique, dans la construction des hiérarchies sociales durant cette période du parcours de vie. Le rapport préventif que les classes supérieures entretiennent à l'égard de leur santé, ainsi que cette disposition à l'auto-contrainte, permettent de préserver un capital santé sur le long terme. On sait, par exemple, que cette disposition est d'autant plus présente qu'un individu peut se projeter dans un avenir dont la réalisation est tout à fait probable, en somme selon l'expérience des possibles. Cela, du point de vue de la santé et selon la théorie des effets cumulés, offre déjà à de tels individus un avantage de taille. Cet avantage est d'autant plus important que la conservation de ce capital santé, son maintien et voire même son amélioration au fil du temps, permettent d'accumuler sur un temps plus long d'autres types de capital. La forme physique permet par exemple de poursuivre son ancienne activité professionnelle. Ceci, le plus souvent contribue à alimenter un sentiment d'estime de soi, à réaliser des voyages autour du monde qui impliquent également d'accumuler du capital culturel, à visiter les enfants qui vivent à l'étranger et ainsi d'accumuler du capital cosmopolite, à réaliser toutes une série d'activités en adéquation avec ses intérêts, ce qui est une source de reconnaissance et de satisfaction. En partant d'un autre type de capital, on pourrait reconstruire toute une série d'associations dans lesquelles l'accumulation d'un type de capital profite également à l'accumulation d'autres types de capital.

Il est utile de mentionner encore un autre avantage : cette accumulation s'accompagne de stratégies de reconversion de certains types de capital en d'autres plus rentables en termes de distinction sociale. Le capital économique, en particulier les biens immobiliers comme la propriété, est reconverti, afin, d'une part, de pouvoir rester le plus longtemps possible indépendant et, d'autre part, pour accumuler d'autres types de capital, comme celui culturel qui va de pair avec le capital social. Les voyages, la fréquentation des salles de concerts, et la plupart des activités menées pour entretenir et accumuler ces deux types de capital, ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Ainsi le capital économique est déterminant pour le maintien d'un style de vie distinctif. L'appropriation d'un style de vie, dans une variété de modèles possibles dépend *a minima* de conséquentes ressources économiques et de cette capacité à pouvoir les convertir en d'autres ressources. La supériorité de ces classes sociales tiendrait en partie à ces stratégies de reconversion qui permettent une adaptation quasi immédiate au gré des changements contextuels et de l'occurrence d'événements dans la trajectoire de vie.

7.1.2 Les profits de distinction associés

Le véritable profit en termes de distinction provient de ce rapport quasi magique entre l'histoire faite chose et l'histoire faite corps : le travail, l'activité, la participation sociale, l'autonomie, l'indépendance, et l'entretien de son corps relèvent de dispositions incorporées dans l'habitus bourgeois depuis déjà plusieurs siècles. Dès lors, sans pourtant en être les producteurs et les promoteurs, l'ensemble de ces modèles théorico-normatifs construit à l'opposé de la vieillesse dépendante et en continuité du projet propre à la modernité de la construction de l'individu autodéterminé, ne fait que reprendre une conduite de vie ou un style de vie depuis longtemps établis dans cette classe sociale. Ainsi, le coût d'adaptation à ces modèles est nul pour ces classes sociales, alors qu'il est plus élevé pour les autres classes sociales. Le décalage temporel entre l'incorporation de ces dispositions et l'élaboration de ces modèles théoriques naturalisent les raisons de cette supériorité sociale, et renvoient chacun à sa propre responsabilité. C'est ainsi que l'on comprend la justification par mes interlocuteurs de ces privilèges comme le résultat de la chance et du mérite. Cela offre également un supplément de distinction.

Il existe une seconde source de valorisation, qui ne tient pas à une proximité mais au mode d'appropriation de la vieillesse. Le rapport ascétique au monde qu'entretiennent généralement les classes bourgeoises se retrouvent également dans leurs manières de s'approprier la vieillesse. D'abord la vieillesse n'est pas un temps dans lequel on succombe à l'attraction des plaisirs faciles, sensuels et immédiats. C'est principalement par l'activité et le travail que l'on trouve une source de plaisir dans sa vieillesse. De plus, on entretient, tout au moins dans les discours, un rapport distant, désintéressé, et sans émotion quant à son propre processus de vieillissement. L'insistance dans les discours sur les compétences d'acceptation des affres de la vieillesse met particulièrement bien en lumière ce rapport. De manière plus parlante, l'exigence de ne jamais faire la démonstration publique de sa douleur exprime également ce rapport distant qu'il paraît « juste » d'entretenir face à sa vieillesse. Ainsi, de la même manière que la hiérarchie des biens culturels tient d'abord à l'investissement nécessaire pour les acquérir, la hiérarchie des vieilleses pourrait aussi dépendre d'un certain nombre d'investissements dont l'expression la plus patente se ferait par la démonstration, via les corps, de notre autonomie.

7.1.3 Le corps, support d'expression par excellence de la distinction

Comme le rappelle Bourdieu (1997), c'est bien au corps que s'adressent les injonctions normatives. En définissant des « bonnes » manières d'être et de faire, on instaure des barrières, des classements qui se retrouvent dans les corps. Le corps ayant incorporé les structures du

monde social, il est aussi un marqueur de son appartenance de classe. Pour Foucault (1975), l'étude du pouvoir devrait se focaliser sur les rapports entre les corps des individus et les institutions. Il insiste, par ailleurs, sur le fait que ces dispositions s'acquièrent à l'intérieur de dispositifs disciplinaires. Ainsi, la disciplinarisation des corps est a priori longue et contraignante et demande une participation active de l'individu à l'incorporation de ces dispositions. Ceci laisse imaginer que cet exercice de disciplinarisation des corps se poursuit bien au-delà de la retraite professionnelle. Cependant, cette discipline des corps est souvent contrainte, voire drastiquement limitée par le vieillissement des corps. Ainsi, le maintien de cette discipline durant l'âge de la vieillesse paraît-il d'autant plus contraignant, mais également d'autant plus distinguant.

Les personnes âgées issues des classes sociales supérieures sont donc prises dans une multiplicité d'injonctions normatives concernant le corps. Ainsi, toutes les personnes de ma population qui n'ont pas encore traversé des épreuves de ruptures présentent un corps en adéquation avec cet ensemble d'injonctions. Ces corps expriment conjointement un corps autonome, endurant et productif. Cependant, même lorsque les ruptures apparaissent, la présentation de ce corps constitue toujours un des objectifs poursuivis. Cette exigence oriente en quelque sorte la mise en place de stratégie d'adaptation.

Cependant, objectivement, l'avancée en âge et l'apparition éventuelle de limitations fonctionnelles (physiques ou mentales) pourraient venir contraindre, voire même empêcher cette présentation et exposition du corps. De ne pas pouvoir réaliser l'ensemble de ces injonctions et par conséquent de ne pas proposer une hexis corporelle, qui est un marqueur social, en adéquation avec ses appartenances de classes, conduit à un double risque : l'un au niveau de l'individu qui peut vivre ce décalage comme une forme de déclassement social, l'autre au niveau collectif, puisque cette image met en défaut les représentations de la vieillesse telle qu'elle est construite et présentée par ce groupe social.

En conclusion, ce paradoxe, ou cette tension, m'intéresse pour deux raisons. D'abord parce que cette injonction à devoir constamment maintenir un corps en adéquation avec les normes du groupe offre l'explication la plus pertinente à l'absence de la présentation d'un corps malade dans ma population d'enquête : il serait contraire et indécent de présenter un tel corps, incapable de faire la démonstration de son appartenance de classe. A l'intérieur même des maisons de retraite luxueuses, ces corps se cachent et s'enferment dans les antichambres de la mort. Les classes sociales supérieures, surtout dans un contexte qui reproduit autant que faire se peut les logiques de l'entre-soi bourgeois, ne tolèrent pas la présence de ce corps malade. C'est bien ici le poids du collectif qui commande à ce type d'invisibilisation.

La seconde raison, concomitante à la première mais qui se joue à un niveau individuel, relève du risque de déclassement social lié au processus de vieillissement du corps bourgeois. En ne pouvant plus faire la démonstration, par son hexis corporelle, de sa position dans l'espace social, ces individus perdent une base importante de leur identité sociale. Identité, qui dans ce contexte de la post-modernité, devient un support central dans les pratiques de distinctions sociales. Dès lors, afin de contrer cet éventuel déclassement, se met en place toute une série de stratégies qui visent, outre la reproduction du groupe, au maintien d'une expressivité corporelle en adéquation avec les normes de son milieu social.

En résumé, je peux associer des pratiques de distinction ordinaire – en continuité des pratiques de distinction sociale ayant cours durant la vie adulte – durant la vieillesse à ce premier sous-groupe. La grammaire de la distinction ne change que peu, tant que l'on échappe à d'importantes ruptures, aussi bien au niveau de la santé qu'au niveau relationnel. On exprime ainsi une différence valorisée, en collant au plus près des modèles susmentionnés, en réalisant pleinement par son style de vie la norme d'autonomie, en proposant un corps autant en adéquation avec les

normes des modèles circonscrivant les processus de vieillissement qu'avec celles de sa classe sociale d'appartenance. Cette valorisation est en partie institutionnalisée par les modèles, et légitimée par des manières d'être et de faire sa vieillesse qui rappellent ce rapport ascétique au monde caractéristique des classes bourgeoises.

7.1.4 Deux modèles en concurrence

Concernant cette population de personnes âgées préservée des affres de la vieillesse, il y a deux modèles qui se dessinent en opposition, eu égard au degré d'engagement et de retrait concernant les activités professionnelles. Selon moi, cette démonstration exemplifie les effets que l'on peut associer, d'une part, à l'origine sociale des individus et, d'autre part, en fonction de la position sociale qu'ils occupent aujourd'hui sur la hiérarchie sociale. En d'autres termes, je peux distinguer au sein de ma population, des bourgeois, filles et fils de bourgeois, qui poursuivent un certain modèle de vieillissement et des membres de la classe moyenne, qui par leur réussite professionnelle se sont hissés le long de la stratification sociale.

Ainsi, les bourgeois (ici se confondent les catégories de bourgeoisie et de haute bourgeoisie) investissent une grande partie de leurs ressources au maintien de leur activité professionnelle. Au contraire, les nouveaux riches préfèrent investir tout une série de stratégies d'amplification, afin de se donner les moyens de réaliser pleinement des passions ou des activités jusque-là laissées de côté. On peut donc opposer, schématiquement, une vieillesse bourgeoise productive et une vieillesse hédoniste caractéristique des *self-made men*.

Bien que j'associe cette forme de distinction à une population encore épargnée par l'occurrence de ruptures, cela ne veut pas dire que cette distinction n'a pas cours dans les deux autres sous-groupes. Cependant, l'existence de ruptures demande de mettre en place toute une série de stratégies de reconversion, non pas du capital mais des engagements afin de toujours tendre vers cette norme d'autonomie. Ainsi, d'autres formes de profit de distinction apparaissent à l'étude de ces profils. Je commente ici la situation du point 2 sur le graphique présenté en introduction à ce chapitre.

7.1.5 Effets de génération : le poids de la modernité

L'homogénéité constatée quant aux styles de vie et la distinction entre une vieillesse productive et une vieillesse hédoniste pourraient exprimer un effet de génération. Les différents membres de ma population d'enquête sont nés entre 1924 et 1948. Ils ont été les témoins de la Seconde Guerre mondiale durant leur enfance, mais l'entrée dans leur vie d'adulte prend place dans un contexte économique plus favorable. Parallèlement, l'Etat providence se développe. Et c'est précisément durant ces années-là que le droit à la retraite va en quelque sorte être pleinement institutionnalisé. Mes interlocuteurs sont donc bien les filles et les fils de la modernité. L'influence des institutions de la modernité, comme l'Etat, la famille ou encore le conflit de classe, semble faire encore sens pour une partie d'entre eux. D'autant plus que les bourgeois cultivent un certain goût pour la tradition.

La déliquescence des structures de la modernité, laissant alors libre cours à la construction identitaire et à l'adoption de styles de vie variés, paraît représenter un monde qui n'est pas celui des vieillesse bourgeoises protestantes. Bien que cette norme d'indépendance traverse l'ensemble des pratiques et représentations soutenues par mes interlocuteurs, et cela indépendamment de l'accumulation de ruptures ou non, les normes de solidarité familiale sont toujours actives et présentes. Cela s'observe bien dans certains cas, marqués plus par le conflit que par l'entente entre les membres de la famille, lorsque l'occurrence d'une rupture ou d'une

déprise ultime apparaît. Dans ces cas-là, le réseau de famille s'active néanmoins et répond à cette exigence de soutien entre les membres d'une même famille.

Cet effet de génération pourrait aussi expliquer l'opposition entre une vieillesse productive plus présente au sein des membres de la bourgeoisie et une vieillesse plus hédoniste telle que l'on retrouve dans le discours des nouveaux riches. L'hypothèse est la suivante : les nouveaux riches sont issus de classe sociale pour qui le droit au repos relève d'un droit acquis au prix d'importantes luttes sociales. A l'inverse, comme le suggère déjà le modèle de la vieillesse enchantée de la bourgeoisie du XIXe siècle, travailler jusqu'à l'issue fatale apparaît comme l'expression d'une supériorité sociale et morale qui participe à la valorisation de l'ensemble des membres du groupe. Ainsi, pour ces agents sociaux, le droit au repos ne fait pas véritablement sens.

7.2 La déprise : une seconde ressource de distinction sociale

Alors que l'incorporation d'un habitus bourgeois favorise la réalisation de cette injonction à l'autonomie, et plus spécifiquement à toute une série d'injonctions incluses dans les modèles théorico-normatifs circonscrivant les processus de vieillissement, il ne semble pas inapproprié de faire la démonstration de cette affinité également au regard de la notion de déprise.

Un premier avantage réside, encore une fois, dans cette expérience des possibles, autrement dit dans la probabilité auto-estimée de voir s'accomplir des projets dans un futur plus ou moins lointain. En termes de santé strictement, cela engendre comme la littérature (Caradec, 2004) le précise, un rapport plus préventif à son corps et à sa santé chez les classes bourgeoises. Rapport qui au fil du temps va contribuer à accroître des différences de santé entre ceux ayant incorporé cette disposition et les autres. Selon le concept des avantages cumulatifs, cette disposition pourrait ainsi offrir un profit de distinction qui ne fait que se renforcer en fonction de son avancée en âge.

Au regard du concept de déprise, cette disposition permet également de tenir à distance ce sentiment d'être vieux, de manière plus effective. Sentiment qui, selon Caradec (2004), découle d'un double rapport au temps qui dépend, lui, de la présence/absence de ruptures dans la trajectoire de vie. De plus, comme les résultats de l'analyse le confirment, le fait de pouvoir conserver ce rapport au temps, afin de préserver au moins subjectivement le sentiment de ne pas être vieux même lorsque les ruptures apparaissent, protège encore une fois cette population de basculer sur une identité de soi associée à la dépendance.

Une autre conséquence de ce rapport au temps s'observe dans la propension soutenue au sein de ma population d'enquête à mettre en place des stratégies d'anticipation. Et, comme l'indiquent Clément et Mantovani (1999), l'anticipation facilite l'adaptation et atténue ainsi les effets de l'occurrence d'éventuelles ruptures. C'est par ailleurs, particulièrement dans ce cadre que la propriété devient une ressource cruciale d'anticipation et d'adaptation des lieux de vie en fonction de l'occurrence de ces dites ruptures. La propriété permet alors des réarrangements qui rendent possibles le maintien de la norme d'indépendance et la continuité identitaire. Et cela se fait la plupart du temps, sans mettre en danger les finalités de la reproduction sociale.

L'habitus bourgeois présente d'autres vertus au regard de ces stratégies d'adaptation. L'estime de soi apparaît comme une autre forme d'adjuvant qui protège de ce sentiment d'être vieux. Historiquement, le calvinisme induit de fortes dispositions au sein des classes bourgeoises, quant à la participation aux biens collectifs. Les pratiques caritatives et philanthropiques expriment bien cette inclination. Et encore aujourd'hui, au sein de cette population âgée, on retrouve sous

différentes formes ce type d'engagement, que Barthe, Clément et Druhle (1990) décrivent comme du « néo-bénévolat productif ». Ces pratiques sont donc doublement intéressantes pour faire face à un processus de désengagement. D'abord, elles permettent d'entretenir des liens avec des populations plus jeunes, ce qui constitue un moyen de garder des prises sur la société et de tenir à distance ce sentiment d'étrangeté au monde. Deuxièmement, ces pratiques sont fortement valorisantes, dès lors qu'elles génèrent de l'estime de soi et le sentiment de compter encore pour les autres et de pouvoir leur transmettre quelque chose.

De manière encore plus évidente, la construction du travail comme vocation participe également à cette volonté de maintenir le plus longtemps possible son activité professionnelle. Les professions intellectuelles se prêtant particulièrement bien à la poursuite de ces activités après l'âge légal de la retraite, ces activités constituent donc une autre source de prestige social et représentent un ensemble d'engagements sur le monde qui participent également à tenir à distance ce sentiment d'entrer dans la dépendance. On peut par ailleurs ajouter que la valeur de cette insertion sur le marché de l'emploi tient entre autres à l'entretien d'un rapport productif au monde valorisé par nos systèmes économiques capitalistes.

Ainsi l'intentionnalité de maintenir des prises variées sur le monde est d'une certaine façon déjà inscrite dans l'habitus bourgeois. Cela explique d'autant mieux, malgré le fait que ces individus n'aient pas une connaissance livresque et théorique des modèles théorico-normatifs concernant les processus de vieillissement, que les membres de ma population d'enquête poursuivent et pratiquent au quotidien ces logiques de la déprise, sans en avoir véritablement conscience. Encore une fois, le coût d'adaptation de sa conduite de vie aux logiques de la déprise est extrêmement faible et offre un autre avantage en termes de distinction, puisque ces individus, qui ont connu d'importantes ruptures dans leur parcours de vie, peuvent y faire face plus sereinement et se donnent tous les moyens pour ménager leur autonomie sur des temps plus longs.

7.2.1 Des capitaux au service de la déprise

Ces pratiques de déprises ne révèlent évidemment pas une exceptionnalité sociale. Chacun réalise des formes de déprises indépendamment de son statut social. Pourtant, comme susmentionné, un ensemble de dispositions favorisent la mise en place de stratégies d'adaptation face à l'occurrence de ruptures dans la trajectoire de vie. En sus, ces stratégies d'adaptation exigent des investissements. Se pose alors la question du lien entre la possession de différents types de capital et la propension à pouvoir engager avec succès des processus de déprise.

Le capital économique et la propriété

C'est d'abord la possession d'un capital économique qui facilite ces processus de déprise. La construction d'une maquette de train ou la réalisation d'un ensemble de voyages à travers le monde ne mobilise pas le même engagement financier: relativement faible dans le premier cas et très conséquent pour le second de ces exemples. Le cas de l'accident de voiture de Madame Demare exemplifie la centralité de ces capitaux pour actionner des processus de déprises. Suite à son accident, Madame Demare finance cinq cours de conduite, elle vend son ancienne voiture et s'en rachète une nouvelle, de taille plus adaptée à l'usage qu'elle va en faire. De la même manière, lorsque Madame Rudin fait entrer le monde de la musique à l'intérieur de son domicile par l'organisation de récitals privés, cela lui demande un investissement financier relativement conséquent. L'exemple tout à fait anecdotique du salon amovible – solution originale aux problèmes de mobilité – offre une autre démonstration d'une stratégie d'adaptation aux problèmes de la vieillesse, hors de portée d'une grande partie de la population des personnes âgées, ceci même pour celles qui ne connaissent pas particulièrement de problèmes financiers. Les promenades motorisées de Madame Demare, puisque celle-ci utilise un *cart*, autrement dit

une voiturette de golf, pour réaliser le tour hebdomadaire de sa propriété, passant ainsi devant son ancienne ferme louée depuis maintenant quelques années, offre un autre exemple du rôle du capital économique dans la mise en place de stratégies d'adaptation à l'apparition, dans ce cas, de limitations fonctionnelles et de problèmes de santé.

L'exemple sans doute le plus frappant de la centralité de cette ressource dans les pratiques de déprises s'observe à travers l'acquisition d'un appartement protégé au sein de ces maisons de retraite luxueuses. Institution telle qu'elle a été présentée dans le cadre de cette recherche, offre un lieu intermédiaire de prise sur le monde, ni tout à fait dans le monde, ni tout à fait en retrait. Accéder à de tels lieux, même si aujourd'hui une partie de la classe moyenne possédante y parvient, reste tout à fait inaccessible à une grande partie de la population. Même touché par une série de limitations fonctionnelles, pouvoir, dans de tels lieux, jouir d'une très large autonomie s'offre également comme une ressource pour entretenir une identité de soi à distance d'une représentation partagée de la vieillesse dépendante.

Par ailleurs, l'acquisition d'un appartement protégé, demande bien évidemment d'importantes ressources, qui sont le plus souvent débloquées grâce à la vente d'une maison ou d'un appartement. Ainsi, être propriétaire d'une ou de plusieurs maisons, ou d'appartements, peut être considéré comme une ressource économique de premier plan. Cette ressource devient d'autant plus centrale pour gérer sa vieillesse qu'elle perd de sa centralité dans les logiques de reproduction sociale à composante scolaire, dans un contexte d'accroissement de l'espérance de vie. Bouleversant ainsi le *timing* du moment de la succession, la maison, libérée de ces logiques de reproduction devient une véritable ressource à la distinction.

La propriété, au-delà du prestige social qu'elle procure à celui qui la possède, est une ressource centrale pour faire face différentes formes de déprises. La possibilité de pouvoir réaménager à volonté les espaces intérieurs et leurs fonctions offre une ressource très importante pour mettre en place des stratégies d'adaptation. C'est avec une certaine récurrence que l'on observe la translation de la chambre à coucher du premier étage au rez-de-chaussée, ainsi qu'une reconfiguration de l'usage des différentes pièces en fonction de l'apparition de différentes ruptures. Chacun imaginant des solutions originales à ses problèmes, les stratégies qui apparaissent comme plausibles et réalisables sont démultipliées par la possession d'un conséquent capital économique. D'une certaine manière « l'expérience des possibles » (Bourdieu, 2016) paraît dépendre en partie des ressources économiques à disposition pour donner corps à ces projets.

La propriété apparaît ici comme le capital de reconversion par excellence. Elle permet autant certains types de reconversion au sens de Bourdieu, autrement dit de reconvertir un type de capital en un autre plus rentable lorsque l'on envisage la vieillesse au sens d'un champ social, que des reconversions qui servent les logiques de la déprise. Dès lors, cette ressource est centrale autant dans les pratiques de distinction sociale caractéristiques des individus n'ayant pas encore traversé de ruptures, que dans les pratiques de distinction sociale engagées par des individus déjà pris dans les logiques de la déprise. Je pourrais même rajouter que lorsqu'advient la rupture, les logiques de reconversions bourdieusiennes se rencontrent, se superposent et se confondent avec les processus de reconversion caractéristiques de la déprise. La plupart des reconversions, de type contournement ou substitution, engagent une forme de reconversion d'un type de capital en un autre. En voici un exemple : Madame Christ, qui a traversé d'importantes ruptures relationnelles décide de concentrer ses ressources sur l'augmentation de son bien-être. Elle décide de prendre un appartement dans une maison de retraite luxueuse, n'ayant plus ni son mari, ni ses enfants. Ne cherchant pas à entretenir des liens avec la microsociété de cette maison de retraite, elle investit une grande partie de ses ressources dans l'accumulation d'un capital

cosmopolite, alimentant, selon elle, un rapport d'ouverture au monde, qui protège d'autant plus de ce sentiment d'étrangeté. Cette disposition se comprend au regard de sa trajectoire de vie, dans laquelle le voyage a toujours occupé une place importante. Ainsi, la stratégie d'optimisation d'un de ses intérêts coïncide avec une reconversion de son capital économique en capital cosmopolite. Dans ce cas, et dans bien d'autres, ces deux logiques tendent à se confondre.

Le moment de la mort des parents, des répondants, ou de leur conjointe ou conjoint dans certains cas, laissent également transparaître l'importance du capital économique, pour, le cas échéant, organiser une prise en charge quasi-totale au domicile de la personne. L'organisation de ce réseau de soin et de soutien, qui se partage le plus souvent entre membres de la famille, professionnels de la santé et membres du voisinage, demande également d'importants investissements financiers. Elle met en lumière le rôle déterminant dans ces situations d'un capital social orienté autant sur l'entretien de liens forts que de liens faibles, qui permettent, dans ces cas, de pouvoir s'entourer de professionnels de la santé qui sont aussi des amis, des proches, des connaissances et avec lesquels il est possible de trouver toute une série de solutions qui tendent à offrir, autant que faire se peut, les conditions idéales d'une « belle-mort ».

En guise d'exemple conclusif, je reprends l'une des citations de Monsieur Tarin. En exprimant son penchant pour la ritualisation de tout ce qui ne concerne pas l'accumulation de capital culturel, il offre une parfaite démonstration du rôle des ressources pour réaliser un processus de déprises. S'il peut se débarrasser de tout ce qui ne concerne pas les activités culturelles, c'est principalement parce qu'il habite dans une maison de retraite luxueuse. En déléguant ces tâches en partie à des tiers, c'est-à-dire aux professionnels de l'institution, il se ménage un temps plus important pour réaliser ses intérêts. Dans ce cas également, les ressources économiques apparaissent centrales pour poursuivre des stratégies d'adaptation et pour alimenter une différence valorisée, autrement dit les logiques de la distinction sociale.

Jouir d'une fortune conséquente, bénéficier durant cet âge de la vie d'un revenu annuel tout aussi conséquent, ainsi que d'être propriétaire d'une ou de plusieurs propriétés, facilitent, encouragent et ouvrent le champ des possibles quant aux stratégies d'adaptation que l'on trouve au cœur de ce concept de déprises.

Stratégie d'accumulation de capital culturel : des reconversions facilitées

Lorsque les ruptures de type médical s'accumulent et que les investissements sur son capital santé apparaissent comme superflus, on investit une grande partie de ses ressources à l'accumulation et à l'entretien d'un capital culturel. Dans la plupart des cas, on investit juste ce qui est nécessaire à la présentation d'un corps qui ne fait pas la démonstration des stigmates de la dépendance, alors que le reste des ressources est principalement orienté sur l'accumulation d'un capital culturel. Ces stratégies d'adaptation, qui favorisent l'entretien des capacités cognitives à défaut de pouvoir entretenir le corps, et qui protègent du sentiment de vieillir, participent également à maintenir un certain degré de distinction sociale.

Puisque la vieillesse se résume quelquefois à l'accumulation de ruptures en termes de santé physique, l'accumulation de capital culturel paraît ainsi se profiler comme la seule espèce de capital dont l'acquisition n'est pas directement indexée à l'apparition de limitations fonctionnelles physiques et mécaniques. C'est ainsi qu'apparaît un autre avantage pour ceux qui se distinguent, ou qui expriment une différence valorisée en termes d'accumulation de capital culturel, puisque cette accumulation résiste mieux aux tourments de la vieillesse. On observe dans cette recherche de nombreuses stratégies d'adaptation qui poursuivent l'ambition de maintenir et d'acquérir du capital culturel. Cela peut se comprendre comme la conséquence des professions exercées durant sa vie, qui sont majoritairement des professions libérales, intellectuelles, requérant de

hauts niveaux de formation. Cette habitude de côtoyer la culture mondaine et livresque favorise alors le prolongement de ce rapport à la culture durant la vieillesse, et même, dans certain cas, l'exacerbe comme une compensation à une diminution du capital santé. Dans tous les cas, ce rapport à la culture nourrit une identité sociale valorisante. Il alimente les logiques de la construction identitaire et offre autant des prises sur le monde que des moyens de se retirer de celui-ci.

Comme de nombreux exemples le démontrent l'accumulation ou le maintien du capital culturel va généralement de pair avec l'accumulation du capital social. Rare sont les individus qui pratiquent des activités culturelles en solitaire. C'est généralement toujours une occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres membres qui partagent les mêmes centres d'intérêts. Ainsi, l'accumulation de capital culturel entretient par la même occasion l'étendue du capital social.

Le capital cosmopolite : une emprise sur le monde

Il faut offrir ici une place de choix à la notion de capital cosmopolite. En termes de prise sur le monde et d'étrangeté au monde, ce capital paraît d'une redoutable efficacité pour maintenir et pour exprimer un haut degré d'autonomie. Il est en fait l'expression d'une conduite de vie qui s'oppose avec force au processus de désengagement qui, *in fine*, conduit à la dépendance. Cette thèse a le mérite de démontrer que, du point de vue de la maîtrise de l'espace, allant de la chambre à une connaissance étendue des différentes régions du monde, le capital cosmopolite qui s'inscrit comme un nouvel axe de distinction sociale (Wagner, 2007) exprime de manière paroxystique ce degré d'emprise sur le monde. Il devient, tout comme le corps, d'autant plus distinguant et valorisant au fil de l'avancée en âge d'un individu donné, ceci particulièrement au regard de l'apparition d'un ensemble de limitations fonctionnelles qui contraignent la mobilité.

L'accumulation de ce type de capital s'insère dans des logiques qui servent à leur tour l'accumulation d'autres types de capital. De la même manière, le capital cosmopolite favorise aussi le maintien du capital social. Nombreuses sont les personnes âgées qui voyagent pour visiter leur descendance répartie sur plusieurs continents, pour revoir d'anciens collègues de travail ou d'anciens amis. Par la même occasion, l'entretien de ce capital cosmopolite favorise l'accumulation d'un capital culturel : la connaissance des langues, la connaissance de différentes cultures, de différentes traditions culinaires, de différents systèmes politiques. En effet, de nombreux voyages sont entrepris pour aller visiter des musées à l'étranger, comme pour aller écouter un opéra à la Fenice de Venise ou à la Scala de Milan.

Ainsi, l'occurrence de ruptures de type médical, autrement dit l'apparition de limitations fonctionnelles qui viennent contraindre la mobilité d'un individu donné, agissent comme autant de freins à l'accumulation de ce type de capital. Cela advient généralement avant que la dégradation de l'état de santé ne conduise à limiter des investissements d'autres types. Une autre manière d'observer ce phénomène peut se faire en fonction de l'étendue et de la contraction, avec le temps, des réseaux sociaux. Plus l'accumulation de ruptures est importante, moins ce réseau est étendu, de manière générale. Ce sont d'abord les liens distants, dépassant les frontières nationales, qui sont abandonnés. Le monde alors se contracte selon des logiques affinitaires et d'économie de l'énergie vitale. On favorise quelques liens, généralement ceux qui offrent un profit symbolique, autrement dit, qui participent à un sentiment d'estime de soi. Ici encore, la trajectoire professionnelle, ainsi que l'incorporation dans l'habitus d'un certain nombre de dispositions orientent l'entretien de ces relations.

Cet éclaircissement démontre que les logiques de distinction de classe sociale, ainsi que les logiques de distinction de classe d'âge, se confondent dans cette étape du parcours de vie. L'une alimente l'autre, et réciproquement. Autrement dit, les effets d'âge, ainsi que les effets liés à la position sociale d'un agent, tendent à se superposer.

7.2.2 Distinction sociale et déprise

Apparaît ici une grammaire de la déprise qui se confond avec les logiques de la distinction sociale. Les différentes formes que prennent ces déprises doivent se comprendre au regard des trajectoires de vie des individus. Trajectoires durant lesquelles les individus vont incorporer un habitus ainsi qu'un ensemble de dispositions, de goûts, d'intérêts qui vont en grande partie orienter ces logiques de la déprise. Ainsi, celles et ceux qui ont investi temps et ressources à l'accumulation d'une imposante fortune, à la différence de ceux qui ont privilégié l'accumulation d'un capital culturel, vont privilégier durant leur vieillesse l'accumulation du capital qui leur apparaît le plus proche de leur identité sociale. C'est généralement sur ce type de capital que l'on investit une partie de ses ressources. Madame Christ, qui garde un excellent souvenir de ses voyages durant sa jeunesse, investit de considérables ressources quant à l'accumulation de capital cosmopolite. Monsieur Fatio, féru de sport, et épargné jusqu'ici par d'importantes ruptures, engage de nombreuses ressources pour l'entretien de son capital santé. A l'inverse, Monsieur Le Duc, peu investi durant sa vie sur l'entretien de son capital santé, organise sa vieillesse exclusivement sur l'accumulation d'un capital culturel.

En sus, un autre profit de distinction sociale tient encore une fois dans un coût quasi nul d'adaptation aux logiques de la déprise, puisqu'une partie des dispositions favorisant ces pratiques de déprises sont, depuis fort longtemps, incorporées dans l'habitus de classe de mes répondants.

Le dernier avantage, comme présenté, réside dans la possession de différents types de ressources plus ou moins facilement mobilisables et convertibles, qui non seulement facilitent la mise en place de stratégies d'adaptation, mais qui offrent également un éventail de solutions bien plus large. Finalement, lorsque les ruptures contraignent un individu à faire un choix raisonné concernant un type de capital sur lequel il va investir ressources et temps au détriment des autres, apparaît alors clairement le poids d'un ensemble de déterminismes sociaux : la classe sociale, bien évidemment, mais aussi le genre, ainsi que les influences associées à la trajectoire professionnelle et relationnelle.

Reste maintenant à introduire un dernier profit de distinction associé à ces vieillesse bourgeoises.

7.3 Invisibilité et enchantement : un dernier profit de distinction en creux

Comme je l'ai évoqué dans la première section du chapitre qui concerne la présentation des résultats, il y a de nombreux éléments qui justifient l'hypothèse d'une invisibilisation des derniers moments de vie des vieillesse bourgeoises une fois qu'un individu a traversé un épisode de déprise ultime. Cela ne tient pas seulement à l'inaccessibilité à ce type de profil sur mon terrain de recherche : de nombreuses pratiques décrites durant les entretiens, particulièrement lorsque celles qui concernent la fin de vie d'un parent, d'une conjointe ou d'un conjoint, expriment la mise en place d'une série de barrières et de stratégies qui visent toutes à préserver l'intimité et la familiarité qu'un individu entretient avec son dernier lieu de vie. On met en place les moyens, les ressources, et le temps nécessaire pour tendre, dans les limites du possible, vers cet idéal de la « belle-mort » : Mourir chez soi entouré des siens, si possible en réalisant l'activité qui nous tient à cœur, apparaissent comme les principales caractéristiques de cet idéal.

Différentes stratégies sont poursuivies. En premier lieu, on organise un filet de soutien afin de permettre à la personne âgée dépendante de vivre le plus longtemps possible dans un environnement qui lui est familier. Lorsque cette solution n'est pas envisageable, les personnes âgées décèdent alors le plus souvent dans une chambre d'une clinique privée des environs ou dans une chambre d'une des maisons de retraite luxueuses décrites dans ce travail. Une autre solution envisagée est le recours très important au suicide assisté, qui offre une autre manière de conserver sa dignité sans faire la démonstration publique de la déchéance de son corps ou de son esprit. Ainsi, autant les membres de la famille que les institutions de prise en charge, se proposent comme des *gatekeepers* qui protègent des regards extérieurs quant à cette toute dernière étape du parcours de vie.

Ces stratégies alimentent une représentation enchantée de la vieilleuse bourgeoise. Comme le démontre Gourdon (2001) cette idéalisation culturelle, qui excluait déjà les « mauvais grands-parents » de la littérature au XIXe siècle, fait partie en quelque sorte d'une stratégie de classe qui participe, par la construction de ce modèle, à la valorisation de l'ensemble des membres de ce groupe social.

Mais cet enchantement tient aussi à la capacité de ne jamais associer ces vieilleses à un problème social. On comprend mieux ainsi cette crainte récurrente et peu rationnelle de devoir finir sa vie dans un établissement médico-social. Ces institutions ne représentent pas seulement un lieu dans lequel liberté et autonomie seront largement amoindries, mais aussi un risque sérieux de mettre en danger le côté politique non problématique des vieilleses bourgeoises. On se ménage ainsi d'autant mieux les conditions d'une fin de vie dépendante invisible aux yeux des autres. L'enchantement tient alors également à cette représentation d'une vieilleuse sans problème qui se déroule tout à fait en dehors du système de protection sociale. Entrer dans de tels lieux équivaldrait, au niveau individuel, à un déclassement et, au niveau du groupe, à créer de nouvelles contraintes pour continuer d'assurer cette invisibilité.

Cependant, la démonstration la plus manifeste de cette invisibilité réside dans une autre affirmation récurrente : celle de n'être pas vieux. Cela ne constitue pas une représentation tronquée destinée à instrumentaliser les observations du chercheur. Le processus de vieillissement est ainsi vécu en dehors de toute référence à la vieilleuse. Autrement dit, on vieillit, certes, mais on ne devient vieux que lorsque l'on bascule dans la vieilleuse dépendante. Ainsi, les profits de distinction sont associés, d'une part, à l'idée d'effets cumulés, permettant de maintenir le plus longtemps possible un haut capital santé, qui à son tour permet l'accumulation de tous les autres types de capital alimentant ainsi les logiques de la distinction lorsque l'occurrence d'une rupture n'a pas encore eu lieu, et, d'autre part, aux avantages dont disposent cette population pour mettre en place et imaginer des formes de déprises lorsque les ruptures apparaissent. Les profits de distinction protègent ainsi doublement de l'émergence de ce sentiment d'être vieux. La propension à investir sur l'accumulation et le maintien du capital culturel, qui résiste mieux que les autres capitaux à l'émergence de limitations fonctionnelles physiques, offre une forme de sécurité. Cela advient lorsque les stigmates de la vieilleuse objective ne peuvent plus être niés, en alimentant d'un point de vue subjectif le sentiment de ne pas encore être vieux. La négation de la retraite comme droit au repos participe également à renforcer cette représentation de ne jamais vieillir. Ici s'institue un discours de résistants qui refusent cette imposition extérieure de leur entrée dans la vieilleuse. Maîtres de leur destin et souvent acteurs de l'histoire locale, ils résistent mieux à cette assignation institutionnalisée par la position qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale.

Il y a ainsi une série d'avantages en cascade qui se cumulent et, lorsque les effets d'âge sont trop importants, on bascule alors dans cet ensemble de stratégies d'invisibilisation, afin de ne pas

mettre en danger cette représentation enchantée des vieillesse bourgeoises. Encore une fois, il y a un profit de distinction en creux dans cette possibilité de pouvoir effacer l'existence publique de ce type de fin de vie, et ainsi de protéger un ensemble de représentations qui participent à la supériorité sociale de ce groupe social.

7.4 Les métamorphoses des logiques de distinctions sociales au prisme des effets d'âge

Comme le montre cette thèse, les voies qu'empruntent la distinction sociale varient en fonction de l'avancée en âge et de l'apparition de ruptures, tant au niveau relationnel que médical. L'effet d'âge peut donc être compris ici, comme l'occurrence d'une ou de plusieurs ruptures dans la trajectoire de vie d'un individu donné. Allant d'une parfaite autonomie à une déprise ultime qui préfigure une entrée définitive dans la dépendance, les logiques de la distinction s'adaptent également au fil de l'accumulation des différentes ruptures.

La construction sociale du troisième âge comme un espace de consommateurs et de producteurs offre les conditions nécessaires à l'expression de la distinction sociale ordinaire, autrement dit, cette distinction sociale, comme la décrit Bourdieu, relève principalement d'une stylisation des rapports que l'on entretient au monde, aux choses et aux personnes. Une distinction qui s'inscrit dans ce rapport ascétique au monde.

Un énorme avantage pour ces classes sociales réside dans de nombreux investissements réalisés tout au long de la vie, sur le maintien, voire l'amélioration, du capital santé, avant que n'apparaissent les ruptures et que ne s'activent les logiques de la déprise. En investissant durant les étapes précédentes du parcours de vie un ensemble de ressources au maintien du capital santé, cela offre au regard de la théorie des avantages ou des désavantages cumulatifs, un important levier de distinction sociale durant la vieillesse. Ces avantages s'exposent à travers la présentation publique d'un corps vieillissant encore parfaitement autonome. Cette esthétique des corps exprime autre chose encore : une éthique, une conduite de vie responsable, réflexive et morale. Le corps devient ainsi une espèce de capital culturel objectivé, qui fait la démonstration des états antérieurs de son existence et de ce rapport ascétique au monde, en d'autres termes, de sa supériorité par l'exposition d'un corps en parfaite adéquation avec les normes du groupe et celles incluses dans les modèles théorico-normatifs des processus de vieillissement. Démonstration qui produit d'autant plus de profits symboliques que les stigmates de la vieillesse apparaissent à des âges toujours plus élevés.

Mais cela induit un autre avantage de taille, dès lors que la « bonne » santé, autrement dit la non-accumulation de ruptures de type médical induisant des limitations fonctionnelles tant physiques que cognitives, s'offre comme le support nécessaire à l'accumulation de l'ensemble des autres types de capital. Et ces avantages sont, en quelque sorte, exponentiels puisque sans la santé, peut-être à l'exception du capital culturel, il devient impossible d'entretenir et d'accumuler d'autres types de capital, qui participent indirectement à entretenir à leur tour le capital santé ou tout au moins une représentation de soi dissociée de cette image de la vieillesse dépendante.

Cependant, plus les ruptures s'accumulent, plus les logiques de la distinction sociale s'alignent sur les logiques de la distinction entre classes d'âges. J'entends ici par distinction de classe d'âge, une distinction entre individu autonome et dépendant, distinction que l'on retrouve dans les discours politiques et scientifiques à travers l'institutionnalisation du troisième et du quatrième âge. L'autonomie comme marqueur de classe ou marqueur d'âge, tend ainsi à se confondre. Autrement dit, les finalités que visent la distinction sociale rencontrent les finalités inscrites dans

les modèles théorico-normatifs du vieillissement actif, du vieillissement réussi ainsi que du « bien-vieillir ».

C'est ainsi que la distinction sociale trouve au sein des formes de la déprise un nouveau levier d'expression qui permet aux bourgeois, le cas échéant, d'entretenir de manière bien plus effective leur autonomie, ainsi qu'une forme de continuité dans leur construction identitaire, non seulement en fonction d'un ensemble de dispositions incorporées dans leur habitus de classe, mais également au regard des ressources mobilisables pour mettre en place des stratégies d'adaptation face à l'occurrence de ruptures. Les classes bourgeoises sont véritablement, et au double sens du terme, les entrepreneurs de la déprise.

Dans un premier sens, bien que cela reste à l'état d'hypothèse, il se pourrait bien que les bourgeois représentent historiquement les premiers acteurs pratiquant avec aisance la déprise. Parallèlement aux avancées de la réflexion gérontologique qui présentent bien ce glissement d'une vision très homogénéisante des processus de vieillissement à une analyse de la diversité de ces processus, qui favorise ainsi l'émergence des modèles de la déprise et de l'optimisation sélective avec compensation, les bourgeois, par leurs actes au quotidien, ont sans doute réalisé ce modèle bien avant que le discours scientifique ne le formalise.

Dans un second sens, les bourgeois sont les entrepreneurs de la déprise parce qu'ils la réalisent avec une facilité déconcertante, aidés en cela par leur habitus ainsi que par les ressources dont ils disposent.

Finalement, les formes de la déprise empruntent souvent des chemins qui contribuent à générer des profits de distinction. Les formes de la déprise sont indexées à des intérêts, et ces intérêts expriment quant à eux une position sociale. En reprenant l'opposition classique de Bourdieu, entre la figure de l'entrepreneur capitaliste et celle du bourgeois bohème, les logiques de la déprise s'insèrent également dans l'accumulation de type de capital qui paraît être centrale dans le processus de construction identitaire. Il s'exprime, selon moi ici un autre avantage pour les bourgeois de mon étude, principalement tournés sur la chose culturelle, puisque que l'accumulation de ce capital résiste d'autant mieux aux affres de la vieillesse.

Ainsi, être un entrepreneur de la déprise offre un double avantage : d'abord cela permet d'atténuer les conséquences des ruptures sur la poursuite de cette norme d'autonomie et donc d'entretenir à soi un rapport plus valorisant, ainsi que de se ménager plus de ressources à l'autonomie. Ensuite, cela offre également les moyens de continuer à exprimer une différence valorisée en concentrant ses ressources et son temps au maintien d'une compétence qui fait la différence : un corps en parfaite santé ou encore un esprit cultivé, ou, summum des summums, une maîtrise très étendue sur le monde par l'entretien du capital cosmopolite.

Le dernier profit de distinction tient alors dans cette capacité à rendre invisibles les corps qui ne sont plus à même de faire la démonstration de leur autonomie. Les stratégies d'invisibilisation, de même que les modes de prises en charge qui s'activent lorsqu'apparaît la déprise ultime reproduisant autant que faire se peut l'illusion d'une autonomie relative, participent pleinement à l'enchantement de la représentation commune et partagée des vieillesse bourgeoises. A défaut de pouvoir instaurer de la distinction sociale au niveau de l'individu, on le protège, et on préserve ainsi une idéalisation culturelle qui profite à l'ensemble des membres du groupe.

7.4.1 Les formes de la déprise au regard des stratégies de reproduction sociale.

J'introduis ici un dernier élément avant de conclure ce travail. Les logiques de la déprise qui tendent à assurer autonomie et continuité dans la construction identitaire dépendent en partie des stratégies de reproduction sociale.

Outre ce lien évident entre distinction sociale et processus de vieillissement, les rapports de classe s'insinuent également dans ces logiques de la déprise. Ce constat peut se faire à différents niveaux. La décision de résider dans une maison de retraite luxueuse implique la plupart du temps, sauf pour ceux qui jouissent d'une pluri-résidence, de vendre la maison, soit héritée de leurs parents, soit construite par leurs soins. Ceci implique donc de léser en partie les ayants droit à la succession. Ainsi, ce type de stratégies de vivre dans ce genre d'établissement qui, comme présenté, profite à la réalisation des formes de la déprise, dépend avant tout de l'état actuel de la reproduction sociale. Lorsqu'il n'y a plus de descendant, alors cette pratique peut se mettre en place. Dans d'autres cas, c'est principalement parce que les logiques de la reproduction sociale sont déjà réalisées que la vente de la maison ne pose ainsi plus de problème. Ceci est particulièrement le cas dans les situations où les enfants réalisent leur vie avec succès dans d'autres pays, voire même sur d'autres continents. Et si les enfants sont encore là et que la maison peut devenir un support nécessaire à la poursuite du conatus, alors les formes de la déprise empruntent d'autres chemins que cette décision de vivre dans une maison de retraite luxueuse.

Finalement, cette ressource centrale que représente la possession d'un lieu de vie et la mobilisation de cet avoir pour faire face à l'occurrence de ruptures dans la trajectoire de vie est également possible, ou tout au moins facilitée par ce processus de concentration des générations et de l'allongement de l'espérance de vie. Le *timing* de la succession, arrivant trop tard dans le parcours de vie des descendants, généralement à l'orée de la retraite, permet une autre forme d'utilisation de cette ressource qui n'est plus dévolue aux logiques de la reproduction sociale, mais bien à celles de la déprise et au maintien d'un haut degré d'autonomie et d'indépendance.

Chapitre 8. Conclusion

Cette étude des processus de vieillissement de la bourgeoisie protestante genevoise a d'abord permis de mettre en évidence que la distinction sociale, qui exprime bien un rapport de classe, se poursuit pendant cette étape du parcours de vie. Les bourgeois disposent de bien des avantages, ne serait-ce qu'au regard de la différence d'espérance de vie. En 2007, en Suisse, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique¹³, les plus hauts niveaux de formation en comparaison des plus bas, jouissent d'environ 5 années supplémentaires d'espérance de vie à 30 ans. En France, une étude de 2003 (Cambois, Laborde, Robine, 2003) précise que les désavantages des ouvriers opposés ici aux cadres, ne tiennent pas seulement à une espérance de vie moins longue, mais également au fait que ces derniers connaissent plus fréquemment des situations de dépendance durant leur fin de vie.

Cette différence, exprime sans doute cette idée d'avantages cumulatifs. En investissant une partie de ses ressources au maintien, voir à l'ennoblissement du capital corporel et du capital santé tout au long de sa vie, les avantages durant la vieillesse se font d'autant plus ressentir. Cette affirmation pourrait être reprise au regard d'une diversité de stratégies d'investissement selon différents types de capital, qui tous s'offrent comme des ressources supplémentaires pour faire face aux éventuelles difficultés de la vieillesse. A cela s'ajoute le poids de l'habitus qui génère ce rapport au monde ascétique et qui, comme je l'ai montré, procure également plus d'un avantage au regard de la pleine réalisation des injonctions normatives incluses dans un ensemble de modèles théorico-normatifs venant circonscrire les processus de vieillissement, ainsi qu'au regard des logiques de la déprise.

D'un certain point de vue, la théorie des avantages cumulatifs exprime cet héroïsme bourgeois que Weber (2000) associait à ce mouvement d'émancipation démocratique porté par les membres des mouvements communaux du XVI^e siècle. Dans notre société, cet héroïsme emprunte d'autres chemins et s'exprime avec force dans la présentation d'un corps vieillissant autonome, droit, endurant, élégant, fort et productif. Cette présentation de soi est d'autant plus saisissante qu'il n'est jamais question dans ces classes sociales de tendre vers le modèle médical de l'*anti-ageing*. Aucun des participants à cette recherche n'a eu recours à la chirurgie esthétique, aux liftings ou toute autre technique qui visent par des moyens extérieurs à masquer les stigmates corporels de la vieillesse. Au contraire, les bourgeois âgés acceptent et assument leur corps. En refusant toutes formes d'interventions qui ne dépendent pas d'un travail personnel sur soi, ce corps devient l'expression de l'accomplissement d'une vie morale, responsable et réussie. On peut faire ici le lien entre ces pratiques d'*anti-ageing* et les pratiques de consommations ostentatoires. En élaborant une critique du fameux texte de Veblen, Mills (2012) associe ces pratiques, non pas à l'élite, mais bien à ceux que je qualifie dans ce travail de nouveaux riches. Ainsi, en ne recourant pas aux techniques de l'*anti-ageing*, on ne pratique pas ce que je peux qualifier ici « d'exposition ostentatoire » d'une jeunesse tronquée qui ne s'associe que très mal à la dignité qui sied aux corps âgés des bourgeois.

Cette différence valorisée qu'exprime la distinction, réside dans la poursuite d'un style de vie en adéquation avec les injonctions normatives contenues dans le projet de la modernité, autrement dit selon la figure de l'individu autonome, et avec celles que l'on retrouve tapies dans les théories du vieillissement réussi, du vieillissement actif, ainsi que du « bien-vieillir ». Son médium d'expression, par excellence, reste le corps. Alors que les théories postmodernistes proposent

¹³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/determinants/situation-sociale.html>, consulté le 1 février 2017

une multiplication et une diversification des référentiels identitaires, ainsi que des styles de vie imaginables, ce travail met en lumière une forte homogénéité au niveau du style de vie poursuivi. L'hypothèse est la suivante : alors que la post-modernité ouvre le champ des possibles identitaires, l'ensemble des modèles théorico-normatifs mentionnés dans ce travail participent au contraire, en assignant une certaine forme de légitimité et de valorisation à une manière d'être et de faire sa vieillesse, à limiter cette diversité. Néanmoins, l'appropriation ou la poursuite de certains styles de vie sont également contraints par le vieillissement biologique et social du corps. Comme précisé, plus il est possible de maintenir ce corps et ce style de vie en fonction de l'avancée en âge, plus les profits de distinctions sont importants.

Dès lors, le véritable risque, inhérent à la vieillesse pour ces classes sociales supérieures, est un processus de déclassement social qui s'exprime, entre autres, par l'impossibilité de pouvoir poursuivre un style de vie ou une identité en adéquation avec l'ensemble normatif décrit ci-dessus. Cette crainte se cristallise de manière paroxystique chez les bourgeois, dans cette peur récurrente de devenir, un jour ou l'autre, l'ayant droit du système assurantiel. L'homogénéité des styles de vie, ainsi que le refus d'intégrer la retraite comme un droit au repos, signalent que ma population d'enquête représente des agents de la modernité. Leur jeunesse s'inscrivant dans le contexte de la modernité, les institutions comme la famille, l'Etat et le conflit de classe restent tout à fait structurants.

Sans doute que la véritable plus-value de ce travail réside dans l'observation d'une adaptation de la grammaire de la distinction sociale en fonction de l'avancement en âge. Bien qu'il soit particulièrement ardu de parfaitement distinguer des effets d'âge, de génération, de période, avec des effets de classe, je peux néanmoins souligner une superposition des logiques de distinction entre classes sociales et classes d'âge. Ces deux logiques qui posent l'autonomie comme finalité tendent à se confondre et à brouiller différents types de logiques sociales. De plus, en fonction d'un gradient qui va d'une pleine autonomie à l'occurrence d'une déprise ultime, on observe une adaptation des logiques de distinction sociale qui ont tendance à se concentrer sur un type de capital qui apparaît comme un élément essentiel de l'identité, autant qu'un ressort primordial, afin de pouvoir, autant que faire se peut, continuer à générer de la distinction sociale et à exprimer une différence valorisée et valorisante qui finalement protège, ralentit et offre une protection supplémentaire contre l'apparition d'un sentiment d'être vieux.

De plus, cette recherche éclaire également une adaptation de la grammaire des classes sociales en fonction de l'allongement de l'espérance de vie. Comme cette thèse le montre, les biens immobiliers, et en particulier la maison familiale, sortent en quelque sorte de l'économie des stratégies successorales. Cela pourrait exemplifier un triple mouvement d'adaptation : une adaptation aux formes renouvelées du capitalisme, marquées par une très importante mobilité professionnelle, une adaptation face à la transformation des structures d'interdépendance, et donc de l'émergence d'une nouvelle élite transnationale, et finalement une adaptation face à l'allongement de l'espérance de vie. En contrepartie de la perte de cette ressource, on observe également un surinvestissement quant à l'acquisition d'un capital culturel à haute valeur symbolique, ainsi qu'à l'acquisition d'un capital cosmopolite.

Cela m'amène à un dernier constat. Le concept de reproduction sociale dans la théorie de Bourdieu s'applique en termes de génération du haut vers le bas. C'est par un processus de socialisation que les parents transmettent à leurs enfants un ensemble de dispositions constitutives d'un habitus de classe. La reproduction sociale est indiscutablement intergénérationnelle. Sans le passage renouvelé des générations familiales, pas de reproduction sociale au sens de Bourdieu. Pourtant, ce cadre théorique est incomplet, dans le sens qu'il ne prend pas en compte comment la transmission d'un habitus socialement situé permet en retour

d'éviter une forme de déclassement social des parents, lorsque ceux-ci entrent dans l'âge de la vieillesse. Ces investissements qui visent à reproduire, pour les enfants, une position de classe équivalente à celle des parents, selon la logique du conatus, participent en retour, lorsque les parents entrent dans l'âge de la vieillesse, à la protection de ceux-ci contre le risque d'un processus de déclassement social. En résumé, la reproduction sociale n'est pas unidirectionnelle, dans ce contexte postmoderne d'individualisation du conflit de classe, l'indépendance des enfants favorise aussi l'indépendance des parents. Ce faisant, ceux-ci peuvent poursuivre une conduite de vie ou un style de vie en adéquation avec les attentes du groupe et continuer à faire la démonstration de leur supériorité sociale qui participe à l'entretien d'un capital symbolique profitant à l'ensemble du groupe social. Ainsi, le statut social des parents, autant que celui des enfants, voire même des petits-enfants, participent au maintien d'un capital symbolique à l'intérieur du groupe familial.

Entre les effets associés à la trajectoire de vie d'un individu, les effets de l'incorporation d'un habitus spécifique, ceux que l'on peut mentionner quant à la possession de ressources selon différents types de capital et les effets produits par une série de modèles théoriques et normatifs dans ce contexte de la post-modernité, il n'est pas toujours évident de distinguer des effets purs selon chacune de ces composantes. De plus, cette étude qui empreinte une démarche ethnographique n'offre pas de points de comparaison. Ce qui, bien sûr, limite la possibilité d'associer ces modèles de vieillissement uniquement à la bourgeoisie. Pourtant cela n'est pas mon hypothèse. En effet, ce modèle de vieillissement s'érige, par la force des discours et des pratiques dont les bourgeois sont les dignes représentants, comme un modèle universel. Cela offre ce très conséquent profit de distinction sociale provenant de cette proximité entre l'histoire faite chose et l'histoire faite corps, dans cette affinité élective entre les dispositions de l'habitus bourgeois et les injonctions normatives incluses dans cet ensemble de modèle théorique.

Voici donc une série de constats. Premier constat, personne ne réalise aussi pleinement les injonctions normatives incluses dans les modèles du vieillissement réussi, du vieillissement actif et du « bien-vieillir ». En somme, la vieillesse bourgeoise s'insère parfaitement dans la production achevée et complète de l'individu moderne indépendant et autonome. Dans le même ordre d'idée, la figure du vieux consommateur leur sied parfaitement.

Deuxième constat, les classes bourgeoises sont les véritables entrepreneurs de la déprise. Ils exécutent ce programme avec une aisance déconcertante. Entre l'acceptation de leur vieillissement et l'application d'une série d'adaptations pour faire face à l'apparition de limitations fonctionnelles relativement contraignantes, ces personnes âgées s'assurent des trajectoires de vieillissement « bien » négociées. De plus, sans pour autant apparaître comme les producteurs de la norme, ils réalisent depuis longtemps ce programme et cela sans doute déjà depuis le XIXe siècle.

Troisième constat, la grammaire de la distinction sociale se transforme au gré de l'occurrence et de l'accumulation de ruptures dans la trajectoire de vie. Autrement dit les effets de classe ne sont pas insensibles aux effets d'âge, dès lors que les formes de la distinction s'adaptent, d'une part, selon l'apparition de ruptures dans le tissu relationnel et, d'autre part, selon l'apparition de limitations fonctionnelles. Et à l'inverse, les effets d'âge ne sont pas indépendants des effets de classe, puisque ce rapport ascétique au monde contribue à l'accumulation d'avantages qui paraissent décisifs durant cette étape du parcours de vie.

Quatrième constat, l'augmentation de l'espérance de vie induit une réadaptation des stratégies de la reproduction sociale. La transmission intergénérationnelle de la maison familiale perd de sa centralité dans ces pratiques au profit de stratégies d'investissement, qui se concentrent sur l'accumulation du capital culturel, ainsi que du capital cosmopolite. Cette reconfiguration des

logiques de la reproduction sociale offre un avantage supplémentaire aux personnes âgées étudiées dans cette recherche pour tendre et réaliser cette norme d'autonomie

En conclusion, si la distinction sociale durant cette étape du parcours de vie semble particulièrement indexée à l'entretien de son capital santé et au maintien d'une identité ou d'un style de vie en adéquation avec un ensemble d'injonctions normatives, la distinction dépend avant tout de ressources et de dispositions dont l'appropriation différentielle dépend principalement de facteurs sociaux.

Ainsi, le concept de classe sociale se propose comme une grille de lecture indispensable pour une approche critique des constructions produites par la gérontologie conventionnelle et des enjeux de classement qu'ils produisent entre êtres humains, ainsi que pour une plus fine compréhension des processus de vieillissement, selon l'origine sociale et la trajectoire sociale d'un individu.

D'un certain point de vue, la redéfinition de la vieillesse en deux temps qui repousse le modèle de la vieillesse dépendante au grand âge et qui construit le troisième âge comme un temps de l'activité, sert les intérêts du capitalisme, en offrant une solution d'inspiration libérale au problème du vieillissement de la population. De la même manière que l'institutionnalisation de la retraite a en partie servi les objectifs du patronat et du développement de la société industrielle, la désinstitutionnalisation de ce droit social ou son repoussement aux frontières de la vieillesse dépendante pourrait à terme également servir le développement du capitalisme. Dès lors, la vieillesse associée au troisième âge pourrait tendre à disparaître et pourrait ainsi conduire à déplacer les bornes d'une acceptabilité sociale quant à la manifestation réelle de la vieillesse. Si la retraite a participé à la construction sociale de la personne âgée comme non-productive et incapacitaire, sa désinstitutionnalisation pourrait conduire au résultat inverse et s'imposerait comme une injonction à réinvestir le marché du travail. La vieillesse bourgeoise tend à s'imposer comme le modèle légitime de vieillissement et ces bourgeois, lorsque qu'ils en ont la possibilité, travaillent jusqu'à la mort.

Ce qui est particulièrement remarquable sur ce terrain de recherche, c'est qu'on s'approche de l'expression d'une domination douce qui s'active autour d'enjeux minimes et qui propose finalement une forme de théâtralisation, ou autrement dit, une vision ubuesque du pouvoir. Et c'est sans doute cela qui justifie l'usage du concept de classe sociale, puisque ces jeux de positionnement social et de distinction sociale restent tout à fait actifs durant cette étape du parcours de vie pour des enjeux négligeables. Il y a, sans doute, un phénomène d'hystérésis qui explique la prégnance de ces pratiques. Si les corps vieillissent, les dispositions, elles, sont éternelles !

Bibliographie

- Attias-Donfut C., Lapiere N., Segalen M., (2002), *Le nouvel esprit de famille*, Paris : Editions Odile Jacob.
- Baltes P. B., Baltes M. M., (1990), *Successful ageing: Perspectives from the behavioral sciences*, New-York: Cambridge University.
- Barthe J.F., Clément S., Drulhe M., (1990), Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées, *Revue internationale d'action communautaire*, n° 23, pp. 35-46.
- Bauman Z., (2000), *Liquid society*, Cambridge: Polity Press.
- Beaud S., (1996), L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' « entretien ethnographique », *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 226-257.
- Beaud S., Weber F., (2008), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte.
- Beck U., (2001), *la société du risque*, Paris : Aubier.
- Bell D., (1976), *The cultural contradiction of capitalism*, New-York: BasicBooks.
- Berger P., Luckmann T., (2008), *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin.
- Bernard M., Scharf T., (2007), *Critical perspectives on ageing society*, Bristol: Policy Press.
- Bertucci M.-M., (2009), Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales : Quelques jalons, *Cahier de sociolinguistique*, n° 14, pp. 43-55.
- Biéler A., (1959), *La pensée économique et sociale de Calvin*, Genève : Georg.
- Binz L., (1974), Le Moyen-Âge genevois (VIe-XVe siècle), in Guichonnet P., (éd.), *Histoire de Genève*, Toulouse & Lausanne : Privat & Payot.
- Boltanski L., Thevenot L., (1991), *De la justification*, Paris : Gallimard.
- Boltanski L., Chiapello E., (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.
- Bourassa S. C., Hoesli M., (2010), Why do the Swiss rent?, *The Journal of Real Estate Finance and Economics*, vol. 40, n° 3, pp. 286-309.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., (1969), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Les Éditions de minuit.
- Bourdieu P., (1972), Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction, *Annales*, vol. 4-5, pp. 1105-1127.
- Bourdieu P., (1978), La « jeunesse » n'est qu'un mot,
URL : <http://www.homme.moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html>, page consultée le 08 octobre 2016.
- Bourdieu P., (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Les Éditions de minuit.
- Bourdieu P., (1980a), Le capital social, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, n° 1, pp. 2-3.
- Bourdieu P., (1984), Espace social et genèse des « classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, pp. 3-14.

- Bourdieu P., (1989), *La Noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourdieu P., (1992), *Questions de sociologie*, Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu P., (1994a), *Raisons pratiques*, Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu P., (1994b), Stratégies de reproduction et modes de domination, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 105, pp. 3-12.
- Bourdieu P., (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu P., (2003), *Méditations pascaliennes*, Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu P., (2016), *Sociologie générale. Vol.2 Cours au Collège de France 1983-1986*, Paris : Editions du Seuil.
- Butler R. N., (1969), Age-ism: Another form of bigotry, *The gerontologist*, vol. 9(4), pp. 243-246.
- Calvin J., (1985), *L'institution chrétienne, (Édition abrégée en français moderne)*, Lausanne : Presses Bibliques Universitaire.
- Cambois E., Laborde C., Robine J.-M., (2008), La "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte, *Population et sociétés*, n° 441, pp. 1-4
- Caradec V., (2004), *Viellir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris : Nathan, coll. « 128 ».
- Caradec V., (2012), *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Armand Colin : Paris.
- Caradec V., Vannienwehove T., (2015), L'expérience corporelle du vieillissement, *Gérontologie et société*, vol.37, n° 148, pp. 83-94.
- Carricaburu D., (2005), De la gestion technique du risque à celle du travail : l'accouchement en hôpital public, *Sociologie du travail*, vol. 47, pp. 245-262.
- Castel R., Laroche, C., (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris: Fayard.
- Castel R., (2009), La montée des incertitudes. *Travail, Protections, Statut de l'individu*, Paris: Éditions du Seuil.
- Cavalli S., (2012), *Trajectoires de vie dans la grande vieillesse, Rester chez soi ou s'installer en institution ?*, Genève, Georg.
- Chamboredon H., Pavis F., Surdez M., Willemez L., (1994), S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien, *Genèses*, n° 16, pp. 114-132.
- Chauvel L., (2001), Le retour des classes sociales ?, *Revue de l'OCDE*, n° 79, pp. 315-359.
- Clément S., Mantovani J., (1999), Les déprises en fin de parcours de vie, *Gérontologie et société*, n° 90, pp. 95-108.
- Clément S., (2003/4), Le vieillissement avec le temps, et malgré le monde, *Empan*, n° : 52, pp.14-22.
- Coleman J. S., (1990), *Foundation of Social Theory*, Cambridge: Harvard University Press.
- Cousin B., (2014), Entre soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, pp. 88-101.

- Darmon M., (2010), *La socialisation : Domaines et approches*, Paris : Armand Colin.
- Daumard A., (1987), *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, Paris : Aubier-Montaigne.
- De Singly F., (2000), *Libres ensemble : l'individualisme dans la vie commune*, Paris: Nathan.
- Dufour A., (1997), *Histoire de Genève*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Durand P., « Hexis », dans Anthony Glinoe et Denis Saint-Amand (éds.), *Le lexique socius*, URL : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/40-hexis>, page consultée le 08 octobre 2016.
- Ehrenberg A., (1995), *L'individu incertain*, Paris: Calmann-Levy.
- Elias N., (1997), *La civilisation des mœurs*, France Loisir.
- Elias N., (2007), *La dynamique de l'Occident*, Paris : Éditions Agora.
- Ennuyer B., (2013), Les malentendus de l'« autonomie » et de la « dépendance » dans le champ de la vieillesse, *Le sociographe*, (Hors-série 6), pp. 139-157.
- Estes C. L., Binney E. A., (1989), The Biomedicalization of Aging: Dangers and Dilemmas, *The Gerontologist*, Vol. 29 (5), pp. 587-596.
- Estes C. L., Biggs S., Phillipson C., (2008), *Social theory, social policy and ageing : a critical introduction*, Berkshire : Open university press.
- Favier J., (2015), *Le bourgeois de Paris au Moyen-Âge*, Paris : Editions Tallandier.
- Formosa M., Higgs P., (2015), *Social class in later life: Power, identity and lifestyle*, Bristol, Polity Press.
- Foucault M., (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris : Gallimard.
- Foucault M., (1976), *Histoire de la sexualité: Tome I: La volonté de savoir*, Paris : Gallimard.
- Gauchet M., (1998), Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité, *Le Débat*, n° 99, pp. 164-181.
- Gelis J., (2005), Le corps, l'église et le sacré, in Vigarello G., *Histoire du corps Tome I : De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Édition le Seuil.
- Genier P., Jacobzone S., (1998), Peut-on parler d'une gestion globale de son capital santé ?, *Economie et statistique*, n° 311, pp. 37-55.
- Giddens A., (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmatan.
- Girod R., (1986), *Evolution des revenus et mobilité sociale (à Genève, 1950-1980)*, Genève : Droz.
- Goffman E., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome I, Paris : Éditions de Minuit.
- Gourdon V., (2001), *Histoire des grands-parents*, Paris : Perrin.
- Granovetter M., (1973), The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, pp. 1360-1380.
- Guichonnet P., (1974), *Histoire de Genève*, Toulouse & Lausanne : Privat & Payot.
- Guichonnet P., Waeber P., (1974), Révolution et restauration (1782-1846), in Guichonnet P., (éd.), *Histoire de Genève*, Toulouse & Lausanne : Privat & Payot.

- Guillemard A.-M., (2014), Dynamiques des politiques de la vieillesse en France depuis 1945. Construction du problème et formation d'une politique publique, in Hummel C., Mallon I., Caradec V., (éds.), *Veillées et vieillissements*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Guillemard A.-M., (2015), La vie qui s'éternise, *Ethics, Medicine and Public Health*, 1, pp. 203-212.
- Hall P. A., Taylor R. C. R., (2009), Health, social relations and public policy, in Hall P. A., Lamont M., (éds.), *Successful societies: how institutions and culture affect health*, New-York: Cambridge University Press, pp. 82-103.
- Higgs P., Formosa M., (2015), The changing significance of social class in later life, in Formosa M., Higgs P., (éds.), *Social class in later life. Power, identity and lifestyle*, Bristol : Policy Press, pp. 126-134.
- Heiniger A., Ginalski S., (2016, à paraître), Les réseaux de la réforme sociale à Genève.
- Honneth A., (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris : La Découverte.
- Höpflinger F., (1995), From ageism to Gerontology? Emerging Images of Aging in Gerontology, in Hummel C., Lalive D'Epinay C., (éds.), *Images of Aging in Western Societies*, Université de Genève: Centre interfacultaire de Gériologie, pp. 91-98.
- Horkheimer M., (2010), *Les débuts de la philosophie bourgeoise*, Paris : Éditions Payot.
- Hughes E.-C., (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris : Éditions de l'EHESS.
- Hummel C., (2002), Les paradigmes de recherche aux prismes avec leurs effets secondaires, *Gériologie et société*, n° 102, pp. 41-52.
- Hummel C., (2005), « La portée sociale de la théorie du vieillissement réussi : un problème de retour à la responsabilité individuelle », in : Guillaume J.-F. (ed.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement*, Liège : Éditions de l'Université de Liège, pp. 51-61.
- Hummel C., (2006), Le senior, la science et le marché : Un point de vue sur le vieillissement différentiel selon l'origine sociale, *Revue Suisse de sociologie*, vol. 32(3), pp. 511-525.
- Hummel C., Caradec V., Mallon I., (éds.) (2014), *Veillées et vieillissements*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 257-270.
- Hummel C., Burnay N., Eraly H., Pilonel A., (2015), L'impensé des classes sociales dans le processus de vieillissement, *Appel à communication du Colloque international organisé par l'AISLF*, Genève-Namur.
- Katz S., (1996), *Disciplining Old Age, The Formation of Gerontological Knowledge*, Charlottesville and London : University Press of Virginia.
- Katz S., (2000), Busy Bodies: activity, aging and the management of everyday life, *Journal of Aging Studies*, vol. 14(2).
- Lalive D'Epinay C., (1991), *Viellir ou, la vie à inventer*, Paris : L'Harmattan.
- Lalive D'Epinay C., et al., (2005), Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire, in: Guillaume, J.-F. & avec la collaboration de Lalive d'Epinay C., et Thomsin L., *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*. Liège : Éditions de l'Université, pp. 187-210.

- Lascoumes P., Nagels C., (2014), *Sociologie des élites délinquantes. De la criminalité en col blanc à la corruption politique*, Paris : Armand Colin.
- Lenoir R., (1989), Objet sociologique et problème social, in Champagne P., Lenoir R., Merllié D., Pinto L., (éds.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Bordas, pp. 53-100.
- Mach A., (2011), La reconfiguration de l'élite du pouvoir en Suisse, 1980-2010, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, pp. 78-107.
- Machiavel N., (2007), *Le Prince*, Paris : Gallimard.
- Mallon I., (2004), *Vivre en maison de retraite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Mann T., (1991), *La montagne magique*, Paris : Le livre de poche.
- Martuccelli D., (2004), Figures de la domination, *Revue française de sociologie*, vol. 45, pp. 469-497.
- Mendras H., (1988), La société française entraînée par sa constellation centrale, *Observation et diagnostics économiques : revue de l'OFCE*, no 23, pp. 193-206.
- Merlin M., (2009), Foucault, le pouvoir et le problème du corps social, *Idées économiques et sociales*, no 155, pp. 51-59.
- Mills C., W., (2012), *L'élite au pouvoir*, Marseille : Agone.
- Minois G., (1985), La vieillesse dans la littérature religieuse du Haut Moyen Age, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 92, n° 4, pp. 389-401.
- Minois G., (1987), *Histoire de la vieillesse. De l'Antiquité à la Renaissance*, Paris : Fayard.
- Monter W. E., (1974), De l'évêché à la Rome protestante, in Guichonnet P., (éd.), *Histoire de Genève*, Toulouse & Lausanne : Privat & Payot.
- Moulaert T., (2014), La Belgique, laboratoire du vieillissement actif...En emploi, in Hummel C., Mallon I., Caradec V., (éds.), *Vieillesse et vieillissements*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Mueller N., (2011), *Inégalités sociales et effets cumulés au cours de la vie : concepts et méthodes*. Thèse de doctorat : Université de Genève, no. SES 764
- Nader L., (1972), Up the Anthropologist : Perspective Gained From Studying Up, *Eric Edgov*, URL : <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED065375.pdf>, page consulté le 2 février 2017.
- Nietzsche F., (1993), *Le gai savoir*, Paris : Le livre de Poche.
- Nisbet R. A., (1959), The decline and fall of social class, *The pacific sociological review*, vol. 2, n° 1, pp. 11-17.
- Nowik L., (2014), La mobilité résidentielle des retraités, in Hummel C., Caradec V., Mallon I., (dirs.), *Vieillesse et vieillissements*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 257-270.
- Nuessel H. N. (1982), The language of ageism, *The gerontologist*, vol. 22(3), pp. 273-276.
- Odendahl T., Shaw A., (2002), Interviewing elites, in Gubruim J., Holstein J., (éds.), *Handbook of interview research: Context and methodology*, Thousand Oaks: Sage, pp. 299-316.
- Peabody R. L., et al., (1990), Interviewing Political Elites, *Political Science and Politics*, vol.23, n° 3, pp. 451-455.

- Pellegrin N., (2005), Corps du commun, usage commun du corps, in Vigarello G., (éd.), *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières : tome 1*, Paris : Editions du Seuil.
- Perroux O., (2006), *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève : Slatkine.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2002), *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2003), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris : La Découverte.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., (2007), *Les ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris : Éditions du Seuil.
- Potte-Bonneville M., (2012), Les corps de Michel Foucault, *Cahiers philosophiques*, n° 130, pp. 72-94.
- Pujalon B., Trincaz J., (2014), L'injonction normative au « bien-vieillir », in Hummel C., Mallon I., Caradec V., (éds.), *Vieillesse et vieillissements*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Rawls J., (2009), *Théorie de la justice*, France : Editions Points.
- Rees Jones I., Higgs P., (2015), Social work, class and later life, in Formosa M., Higgs P., (éds.), *Social class in later life. Power, identity and lifestyle*, Bristol : Policy Press, pp. 90-102.
- Roux S., (2011), *Les racines de la bourgeoisie*, Cabris : Éditions Sulliver.
- Ruchon F., (1953), *Histoire politique de la République de Genève de la Restauration à la suppression du budget des cultes*, Genève : A. Jullien.
- Sapin M., Spini D., Widmer E. D., (2007), *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Schultheis F., (1997), La contribution de la famille à la reproduction sociale : Une affaire d'Etat, in Commaille J., de Singly F., (éds.), *La question familiale en Europe*, Paris : L'Harmattan, pp. 239-257.
- Simmel G., (1999), *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Strauss A., Corbin J., (2004), *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Fribourg : Academic Press.
- Tillmann R., (2010), Une société de classes moyennes ? Le cas de la société suisse contemporaine, *Sociologie*, vol. 1, n° 2, pp. 253-271.
- Tissot S., (éd.), (2014), Les espaces de l'entre-soi, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, Paris : Seuil.
- Thomas R. J., (1993), Interviewing important people in big companies, *Journal of contemporary ethnography*, vol. 22, n° 1, pp. 80-96.
- Vandenbergh F., (2001), Introduction à la sociologie (cosmo) politique du risque d'Ulrich, *Revue de Mauss*, n° 17, pp. 25-39.
- Vigarello G., (2005), De la renaissance aux Lumières : tome I, in Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., (éds.), *Histoire du corps*, Paris : Édition du Seuil.

Voléry I., Legrand M., (2012), L'autonomie au grand-âge : corporéisation du vieillissement et distinctions de sexe, *Sociologie* [En ligne], Dossiers, Genre et vieillissement, URL : <http://sociologies.revues.org/4128>, page consulté le 10 mars 2016..

Wagner A.-C., (2007), *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris : La Découverte.

Weber M., (2000), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : Flammarion.

Weber M., (2014), *La ville*, Paris : La Découverte.

Sources

Fegems (2014), *Rapport d'activité 2013*, Genève : Fegems.

Archives

Archives d'état de Genève (désormais AEG), AEG Réunion des industriels, règlement pour la réunion des industriels du canton de Genève, Genève, 1829, cote Rigaud, 53/9

AEG, Fond Martin Le Fort

AEG, archives de la famille Boissier

AEG, archives de la Micheli du Crest

AEG, archives de la famille Turrettini

Annexes 1 : Grille d'entretien

Grille entretien pour personnes âgées:

Question d'introduction générale

1. Est-ce que vous pourriez me parler de vous? Racontez-moi votre histoire, votre trajectoire professionnelle, familiale, relationnelle, ou tout ce qui vous convient.

2. Comment se passe votre journée au quotidien ? Pourriez-vous par exemple me décrire ce que vous avez fait hier?

3. Quels sont vos principales activités ?

4. Comment évaluez-vous votre état de santé ?

5. Avez-vous déjà eu à faire face à une forme de limitation fonctionnelle (qui peut être physique, psychologique ou cognitif) ?

Si oui:

- lesquelles?
- Quand?
- Quelle est la cause de cette limitation?
- Qu'avez-vous fait pour y faire face ?

Le bien vieillir

- Que signifie bien vieillir pour vous ?
- Quelles seraient les conditions suffisantes pour bien vieillir selon vous ?
- Pour vous quelle serait le lieu idéal pour bien vieillir ?
- Etes-vous satisfaite par votre vie actuelle? Si non que souhaiteriez vous changer ?
- Selon vous, qu'est-ce qui est le plus important pour bien vieillir ?

La famille et les tiers aidants

- Pourriez-vous me décrire votre situation familiale (C'est-à-dire les différents membres de votre famille)
 - Avez-vous un conjoint ?
 - Avez-vous encore vos parents ?
 - Si non, pourriez vous me décrire de quelle manière vous avez organisé sa prise en charge durant les derniers temps de sa vie ?
- Etiez-vous présente ? Dans quel lieu a-t-il fini sa fin de vie ?

Les services

- Quels types de services recevez-vous à la maison ?
- Y a-t-il un service que vous avez refusé de recevoir ?
- Quel service a amélioré le plus votre quotidien ?

Les tiers aidants: Afin de mieux comprendre qui compose votre entourage proche en termes d'entraide nous allons réaliser un petit exercice très ludique:

Autonomie

Avez-vous eu déjà l'impression de perdre de l'autonomie ces dernières années?

Si oui:

- A quel moment ?
- Pour quelles raisons ?
- Est-ce que cela à occasionner de grand changement dans votre vie?
- Qu'avez-vous fait pour limiter cette perte d'autonomie?
- Est-ce vous-même qui avez suggéré et organisé ces changements?

Connaissance du réseau institutionnel

- Quelles sont, selon vous, en Suisse, les différentes institutions de prise en charge publique de la vieillesse ?
- Quelles sont, selon vous, en Suisse, les différentes institutions de prise en charge privée de la vieillesse ?
- Avez-vous mis en place durant votre vie active des stratégies pour repousser une éventuelle perte d'autonomie future? (pratiquer du sport par exemple, ou alors définir vos volontés quant aux modalités de prise en charge lors de l'occurrence d'une perte d'autonomie)

Intimité

La question de l'intimité est sans doute centrale, lorsque des tiers aidants vous côtoient dans votre espace privé.

De quelle manière avez-vous su protéger cette intimité?

Avez-vous réorganisé des pièces de la maison pour conserver une partie de votre intimité?

Avez-vous eu le choix quant au recours à ces différents services?

Avez-vous fait uniquement appel à des professionnels ou également à des connaissances ?

Quelle est la qualité du lien avec ces tiers aidants extérieur à votre famille?

Quelle est la qualité du lien avec ces tiers aidants provenant de votre famille?

Lieu de vie

Etes-vous propriétaire des lieux?

Depuis combien de temps cette maison appartient à votre famille? (descendance, génération)

Avez- vous changé de lieux de vie depuis le début de votre retraite?

Est-ce votre choix de vivre ici?

Combien de pièces?

Combien de pièces sont habitées?

Auriez-vous accepté d'être placé dans une institution publique de prise en charge?

Auriez-vous accepté d'être placé dans une institution privée de prise en charge?

Questions socio-démographiques

Sexe

Date de naissance

Nationalité

Origine

Religion

Dernier niveau de formation

Quelles professions avez-vous exercé ?

Etat civil

Revenu

Fortune

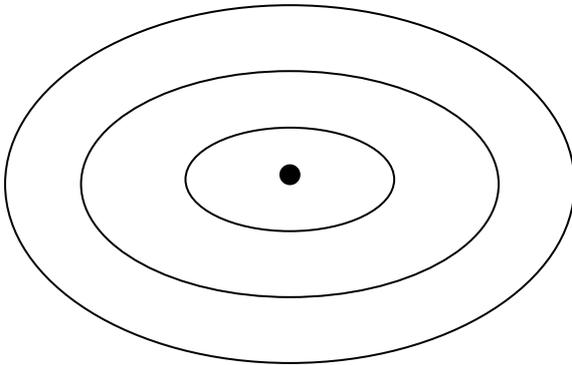
Autres types de ressources

Si vous souhaitez rajouter quelques choses sentez-vous libre ?

Merci pour votre participation !

Une dernière question, si bien sûr vous avez eu du plaisir à réaliser cet entretien, connaissez-vous dans votre entourage des personnes dans la même situation, qui accepteraient de participer à cette recherche?

Annexe 2 : Analyse des réseaux de soutien



Quels sont les personnes qui vous apportent du soutien, de l'aide, au quotidien ?

Ces personnes peuvent être des membres de votre famille, des ami(e)s, des professionnel(le)s, mais également des institutions.

Veillez nous indiquer, la place de chacun sur ces trois cercles, selon le degré d'importance que ces personnes représentent pour vous en termes d'aide et de soutien, au quotidien.